

# Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1912-03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

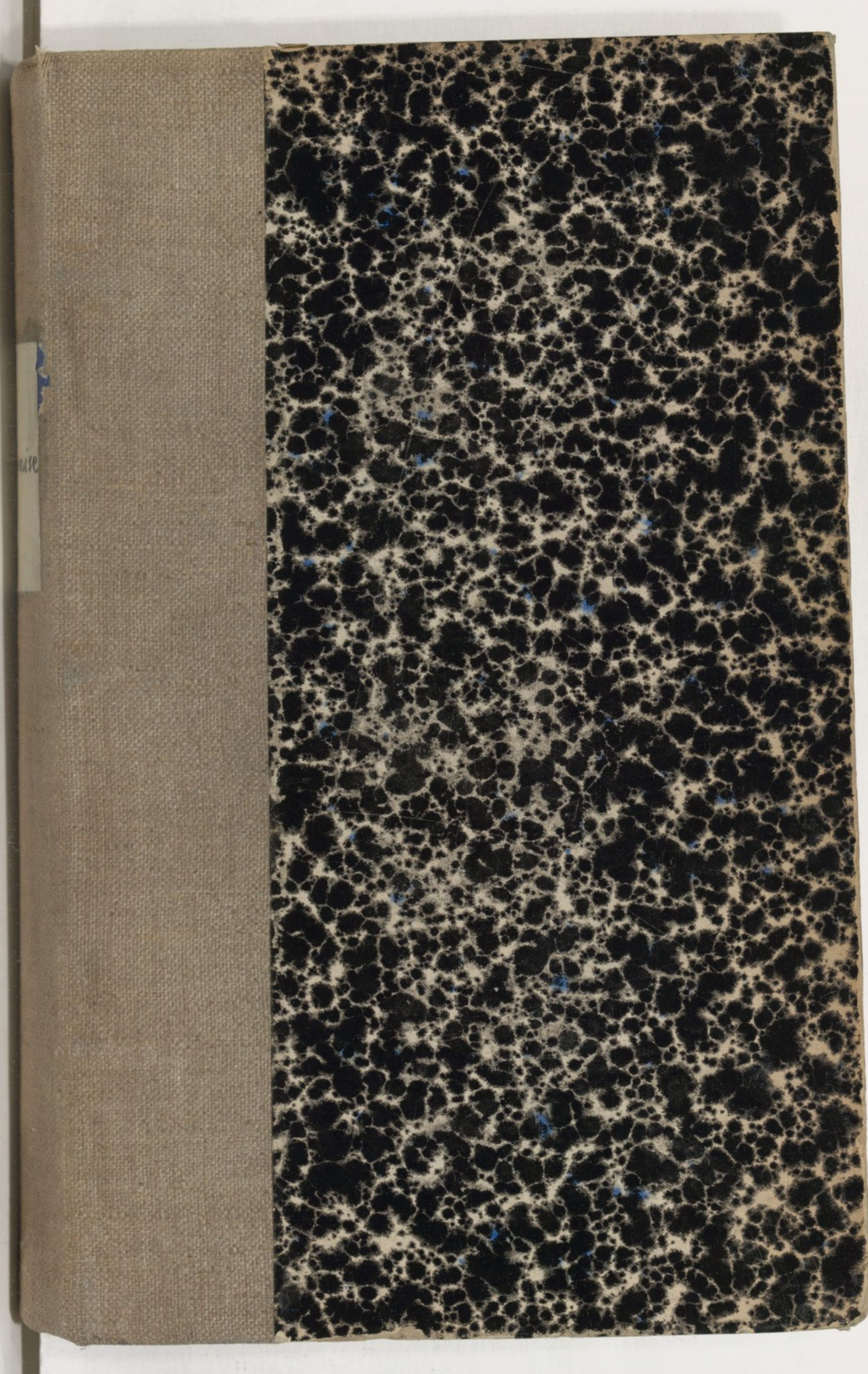
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

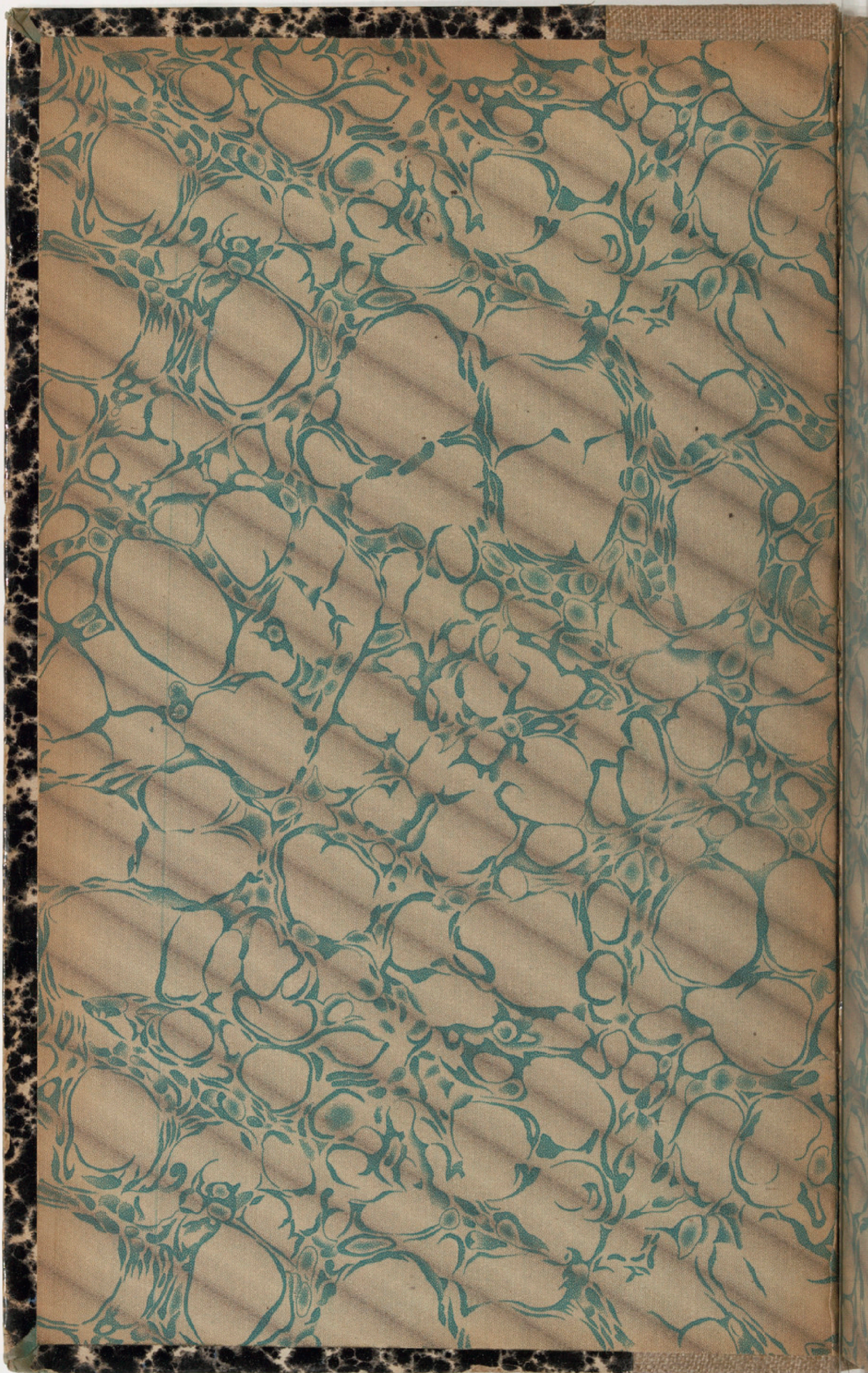
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

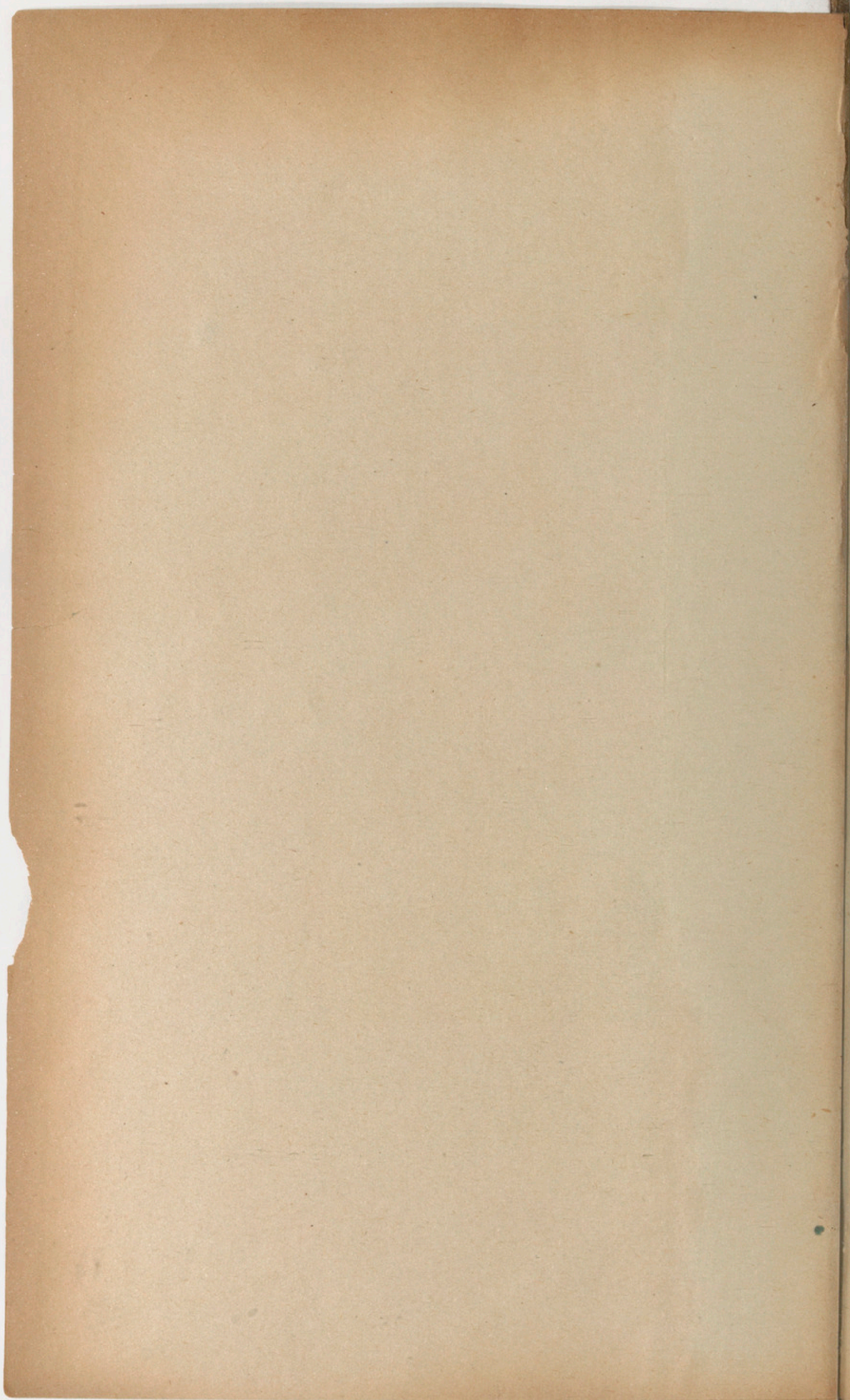
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

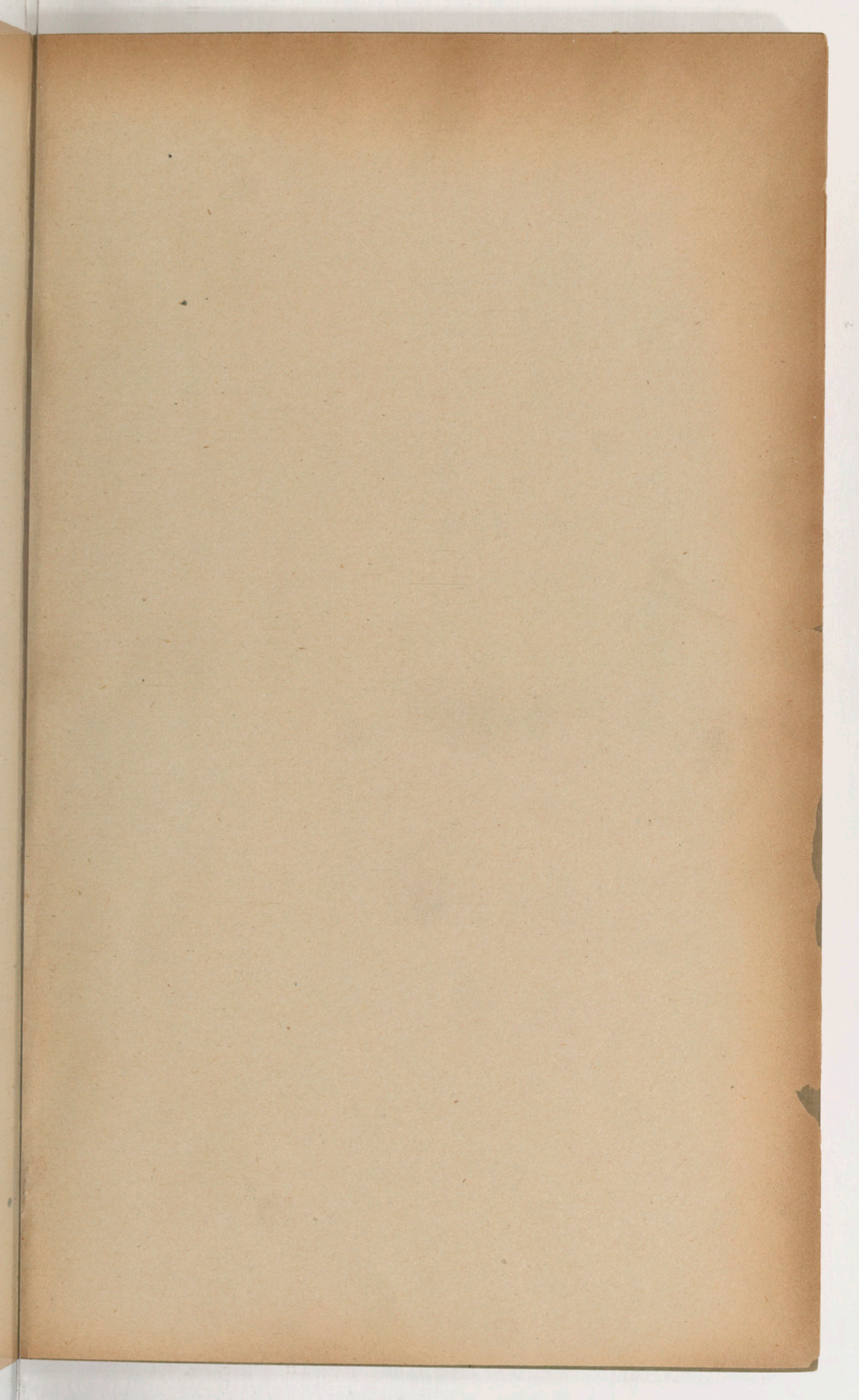
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

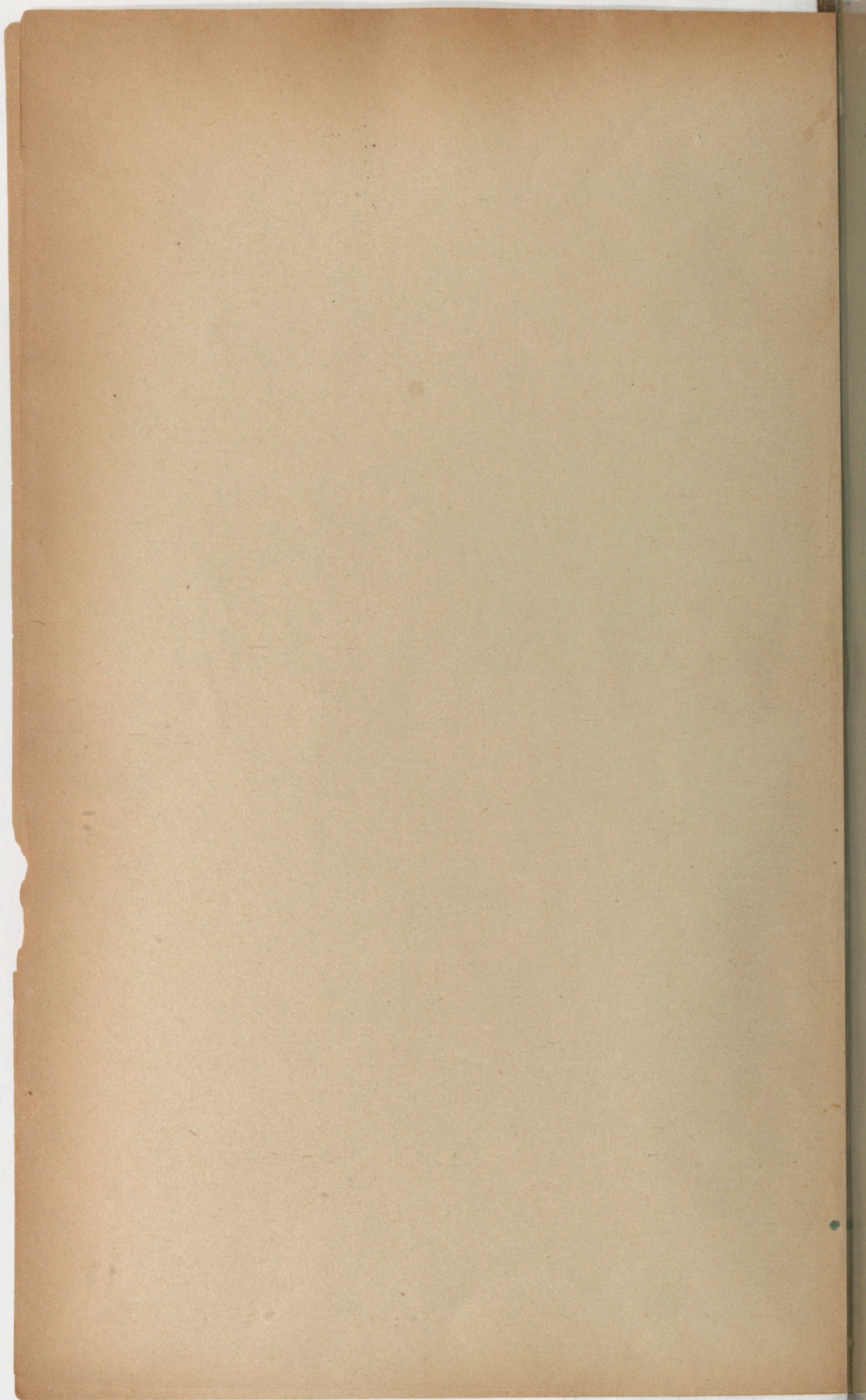




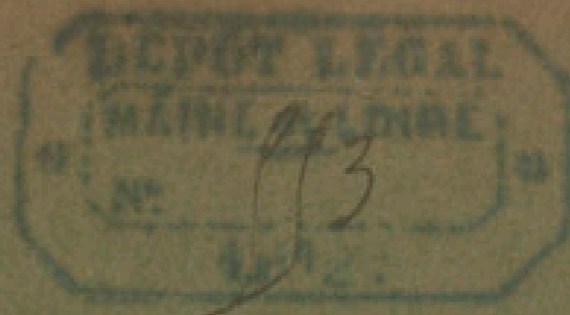












Paraissant trimestriellement.

MARS 1912

XXV

BULLETIN

(ANNUAIRE)

de la

Société Franco-Japonaise  
de Paris

2450

Fondée le 16 Septembre 1900.

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

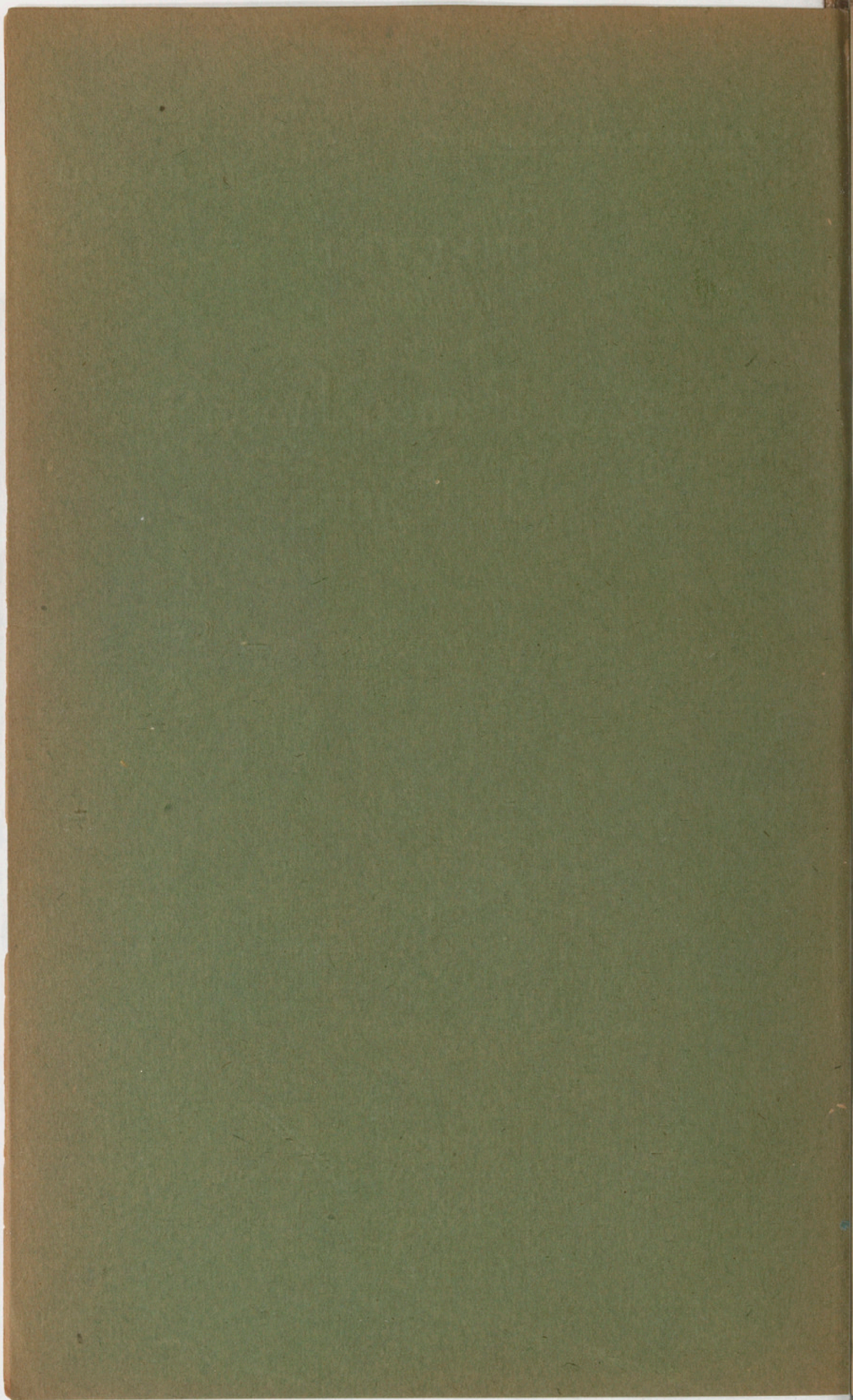
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

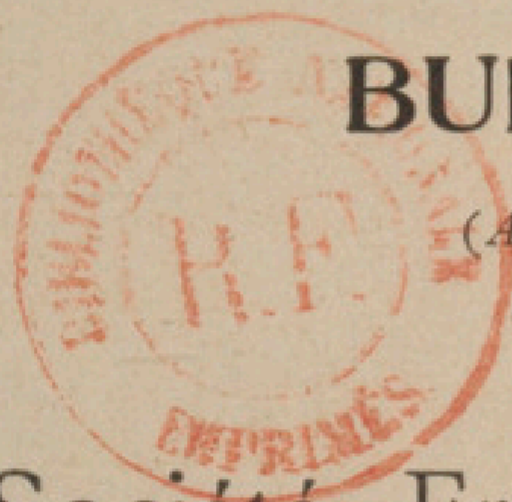
PARIS

1912

Prix : 6 francs.



Mars 1912. N° 25.



**BULLETIN**

(ANNUAIRE)

DE LA

Société Franco-Japonaise  
de Paris

*Honoré d'une souscription  
du Ministère de l'Instruction Publique*

4° 0<sup>2</sup> 0

623

MISSOURI BOTANICAL GARDEN

MISSOURI BOTANICAL GARDEN

18

Paraissant trimestriellement.

MARS 1912

XXV

BULLETIN

(ANNUAIRE)

de la

Société Franco-Japonaise  
de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900.

會協佛日



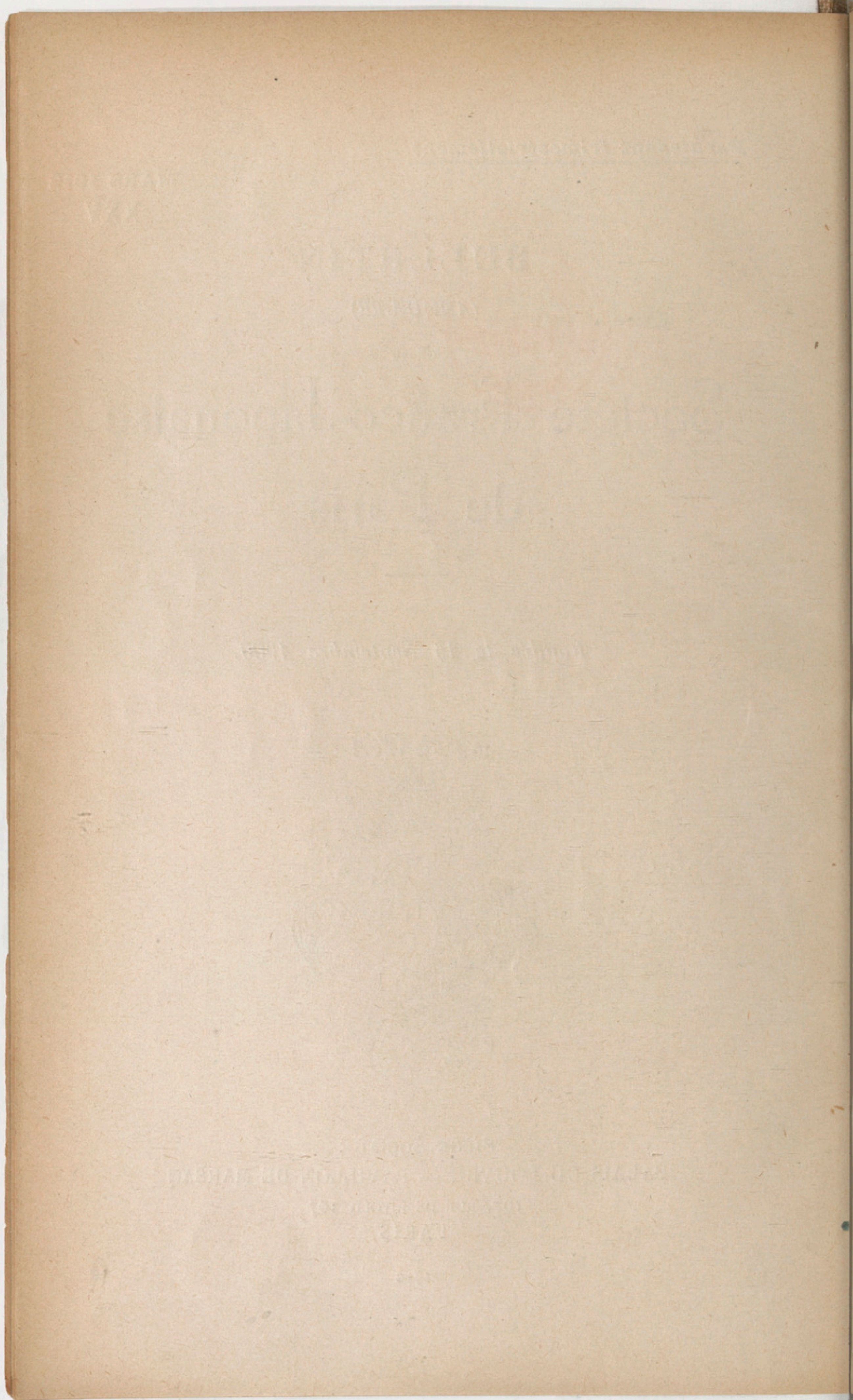
SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

PARIS

—  
1912





## INDEX

	Pages
<b>Annuaire :</b>	
Statuts. — Membres d'honneur. — Composition du Bureau et du Conseil d'Administration. — Liste alphabétique des membres. — Publications périodiques reçues par la Société.	7
<b>Assemblée générale du 5 mars 1912 :</b>	
Procès-verbal. — Allocution du Président. — Rapport du Secrétaire général. — Exposé du Trésorier . . . . .	25
<b>Marquis de Tressan :</b>	
L'Évolution de la garde de sabre japonaise; époque des Tokugawa (4 <sup>e</sup> et dernier article) . . . . .	43
Vingt-trois illustrations et vingt-cinq reproductions de paraphes ( <i>kakihan</i> ) d'artistes.	
<b>H. Mylès :</b>	
Paysages japonais . . . . .	79
Six illustrations.	
<b>Comte de Périgny :</b>	
Aux Iles Riou Kiou et en Corée, impressions de voyage . . . . .	95
Vingt-cinq illustrations.	
<b>Raphaël Petrucci :</b>	
I. — La constitution et l'évolution de la peinture au Japon . . . . .	109
[Extrait de : <i>La Philosophie de la Nature dans les Beaux-Arts d'Extrême-Orient</i> ; précédé d'une notice, par M. Ed. Clavery, sur l'ensemble de cet ouvrage].	
II. — Chronique archéologique d'Extrême-Orient . . . . .	121
<b>Éd. Clavery :</b>	
L'Institut historique de Tôkyô ( <i>Shiryô Hensan Kakari</i> ) . . . . .	127
<b>Edme Arcambeau :</b>	
La nouvelle Convention de commerce et de navigation franco-japonaise. . . . .	139
<b>Docteur Otto Kümmel :</b>	
Le Trésor du Shôsoin à Nara. — Les chefs-d'œuvre de la peinture japonaise à l'Exposition de Londres 1910. . . . .	153
Traduit par M. A. Marteau.	
<b>Tyge Möller :</b>	
Chronique des Expositions et Ventes :	
I. Exposition de Peintures chinoises (galerie Durand-Ruel, décembre 1911). — II. Deuxième exposition des Arts de l'Asie, au Musée Cernuschi. — III. Revue des Ventes . . . . .	159
<b>Nouvelles du Japon :</b>	
Le Marquis Komura. — Le Japon en 1911. — Incendie à Osaka. — Le Ministre de l'Intérieur et les religions. — Affaires de Chine. — Monument érigé au Japon en l'honneur de M. Boissonade. — Exposition à Tôkyô en 1917. . . . .	171

**Divers :**

Fondation de la Société Russo-Japonaise de St-Petersbourg. — Nomination du P. Heinrich dans l'ordre de la Légion d'Honneur. — Le châtaignier du Japon. — Le français au Japon. — M. Kakihara à l'Office central des Institutions charitables. — Article du *Figaro* sur la Société. — M. Paul Deschanel et les œuvres françaises au Japon. — La Croix Rouge et la République Chinoise. — Une mission militaire japonaise à l'aérodrome de St-Cyr. — L'expédition antarctique japonaise. — Une exposition du Livre japonais à Bruxelles. . . . . 177

**V. Straus :**

Chronique financière. . . . . 187

**Éd. Clavery :**

Chronique économique :

I. Le nouveau tarif douanier du Japon. — II. La perte au décreusage des soies du Japon. — III. Informations diverses : un nouveau produit japonais : les conserves de crabes ; débouché pour filaments de lampes à incandescence . . . 193

**4<sup>e</sup> Exposition de l'estampe japonaise**

au Musée des Arts Décoratifs :

I. Conférence de M. R. Koechlin, 8 février. — II. Outamaro : Laques japonais (xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles), notice par M. le Marquis de Tressan. — III. Estampages des antiques sculptures de la Chine, article de M. G. Migeon . . . . . 201

**Bibliographie :**

Arthur MORISSON : *History of japanese painting* (M<sup>is</sup> de T.).  
 Professeur K. WADAGAKI : *Stray leaves* (Ed. Cl.).  
 Henri LABROUE : *L'Impérialisme japonais* (Ed. Arc.).  
 Fritz KUMMER : *Au pays du Soleil Levant, lettres sur le Japon*.  
 Jules ARNOUX : *Le peuple japonais* (Ed. Arc.).  
 Robert E. PORTER : *The Full Recognition of Japan* (Ed. Arc.).  
 Charles Eudes BONIN : *Les Royaumes des Neiges* (Ed. Cl.).  
 Abbé CHARRON : *Divers manuels pour l'étude du français au Japon* (T. Ozoumi).  
 E. PAPINOT. M. A. : *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie du Japon*.  
 Revue des périodiques : *North American Review*. — *La Revue. Questions Diplomatiques et Coloniales*. — *Revue pour les français*. — *Bulletin de l'Institut Océanographique*. — *Ostasiatische Zeitschrift*. . . . . 215

**Documents :**

Traité anglo-japonais du 13 juillet 1911. — Convention franco-japonaise du 19 août 1911 . . . . . 239

Deux articles des Questions Diplomatiques et Coloniales . . . 249

Vie de la Société. . . . . 253

Questions et réponses . . . . . 255

Deux illustrations.

N. B. — Les articles signés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. La direction du *Bulletin* n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions qui y sont émises.



STATUTS  
DE LA  
**SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE**  
DE PARIS

---

I. — **But et Siège social.**



ARTICLE PREMIER. — La Société Franco-Japonaise de Paris est un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent à un titre quelconque les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants.

Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs français au Japon, et japonais en France, l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires.

ART. 2. — La Société a pour moyens d'action des conférences, des publications et une bibliothèque composées d'ouvrages spéciaux.

ART. 3. — La Société a son siège à Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli; ce siège peut être transféré, à Paris, par décision du Bureau.

II. — **Composition de la Société.**

ART. 4. — La société se compose : 1° de membres d'honneur ; 2° de membres donateurs ; 3° de membres à vie ; 4° de membres annuels ; 5° de membres libres.

Pour devenir membre de la Société, il faut être présenté par deux membres et agréé par le Conseil.

Le titre de membre d'honneur peut être offert à de hautes personnalités, parmi lesquelles peuvent être choisis des Présidents d'honneur.

Les membres donateurs sont ceux qui auront versé une somme de 300 francs au minimum en une fois.

Les membres à vie sont ceux qui auront payé une somme de 150 francs.

Les membres annuels sont ceux qui versent une cotisation annuelle de 15 francs, plus 12 francs d'entrée, donnant droit à l'insigne.

Le titre de membre libre peut être accordé à des personnes susceptibles — notamment par la voie de la presse — de rendre des services à la Société.

ART. 5. — Les dames peuvent faire partie de la Société.

III. — **Administration de la Société.**

1° *Conseil.*

ART. 6. — La Société est administrée par un Conseil composé de 35 membres élus en Assemblée générale, et renouvelable annuellement par cinquième.

Les membres sortants sont rééligibles.

ART. 7. — En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

ART. 8. — Tout membre nommé en remplacement d'un membre décédé ou démissionnaire est considéré comme mis en son lieu et place, et ses fonctions ne s'étendent pas au delà du terme assigné à son prédécesseur.

ART. 9. — Le Conseil se réunit au moins six fois par an.

ART. 10. — Tout membre du Conseil ayant manqué aux séances consécutives d'une année pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11. — Le Conseil a la haute administration de la Société; il nomme le Bureau chargé de la gestion.

Il statue sur les admissions et les radiations de sociétaires, sur les acceptations de dons et legs; il charge le Bureau de soumettre à l'Assemblée générale toutes les propositions qu'il juge utiles et, en particulier, les modifications aux statuts qui peuvent lui paraître nécessaires.

#### 2<sup>o</sup> Bureau.

ART. 12. — Le Conseil choisit annuellement son Bureau parmi ses membres dans la séance qui suit l'Assemblée générale.

ART. 13. — Le Bureau se compose : d'un Président, de plusieurs Vice-Présidents, d'un Secrétaire général, d'un Bibliothécaire archiviste, d'un Trésorier, d'un Trésorier adjoint.

Le Bureau pourra prendre, dans le sein du Conseil, des adjoints au Trésorier et au Secrétaire général.

ART. 14. — Les fonctions des membres du Conseil et du Bureau sont gratuites.

ART. 15. — Le Bureau est chargé de la gestion de la Société; il expédie les affaires courantes et pourvoit à toutes les dépenses utiles.

Il veille à la constitution d'un fonds de réserve pris sur tout ou partie des apports fournis par les membres à vie ou donateurs.

ART. 16. — Les employés, salariés ou non, reconnus nécessaires par le Bureau, seront désignés, congédiés et remplacés par le Président.

#### IV. — Assemblées générales.

ART. 17. — L'Assemblée générale des sociétaires est convoquée en séance ordinaire une fois par an, dans le premier trimestre.

Son bureau est celui du Conseil d'administration.

ART. 18. — Il est présenté à l'Assemblée, par le Bureau, un rapport moral et financier de l'état de la Société.

L'ordre du jour est établi par le Bureau; il n'y figure que les propositions émanant du Conseil ou qui auraient été communiquées au Bureau, huit jours au moins avant la séance, par un ou plusieurs sociétaires.

ART. 19. — L'Assemblée arrête les comptes, procède aux élections des Membres du Conseil et se prononce sur toutes propositions qui lui sont présentées par le Bureau.

ART. 20. — Il peut être tenu des Assemblées générales en séance extraordinaire; elles sont alors convoquées par délibération spéciale du Conseil.

ART. 21. — Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou ayant exprimé leurs suffrages.

Les votes pourront avoir lieu par procuration ou par correspondance.

#### V. — Dissolution.

ART. 22. — La dissolution de la Société ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale.

Il sera décidé dans cette séance de l'attribution de l'actif.

## PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. l'AMBASSADEUR DU JAPON EN FRANCE.

## MEMBRES D'HONNEUR

MM.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

P<sup>ce</sup> AUGUSTE D'ARENBERG, Membre de l'Institut.

P<sup>ce</sup> ROLAND BONAPARTE, Membre de l'Institut.

BOUSQUET . . . . . Ancien Conseiller d'État.

BRINCKMANN (D<sup>r</sup> J.) . . . Directeur du Muséum de Hambourg.

CHAVANNES (Ed.) . . . Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

COLLIN-DELAUVAUD . . . D<sup>r</sup> hon<sup>re</sup> de l'Office National du Commerce Extérieur.

CROISSET . . . . . Doyen de la Faculté des Lettres de Paris.

DIÓSY . . . . . Vice-Président du Conseil de la *Japan Society*.

DUBAIL (G.) . . . . . Ministre Plénipotentiaire.

FLOURENS . . . . . Ancien Ministre des Affaires Étrangères.

FURUICHI (D<sup>r</sup> Koi) . . . Membre de la Chambre des Pairs du Japon.

GONSE . . . . . Membre du Conseil Supérieur des Beaux-Arts.

HANOTAUX . . . . . Membre de l'Académie Française.

HIRAYAMA . . . . . Membre de la Chambre des Pairs du Japon.

KURINO (Baron) . . . . . Ambassadeur du Japon à Paris.

LÉVI (Sylvain) . . . . . Professeur au Collège de France.

LIARD . . . . . Vice-Recteur de l'Académie de Paris.

MASAKI (S.) . . . . . Directeur de l'École des Beaux-Arts de Tôkyô.

MOTONO (Baron) . . . . . Ambassadeur du Japon en Russie.

ROUJON . . . . . Membre de l'Académie Française.

SAÏONJI (Marquis) . . . . . Président du Conseil des Ministres du Japon.

SAMAD KHAN . . . . . Env. Extr. et Ministre Plénipotentiaire de Perse à Paris.

SCHNEIDER . . . . . Maître de forges.

SÉNART . . . . . Membre de l'Institut.

SIEGFRIED . . . . . Sénateur, Ancien Ministre du Commerce.

SOCIÉTÉ DES ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE.

SUYÉMATSU (Vicomte) . . . Ancien Ministre.

TATSUKÉ (S.) . . . . . Secrétaire de 1<sup>re</sup> classe, Min. des Aff. Étr., Tôkyô.

TÉRAOUTCHI (Comte) . . . Général, Gouverneur général de la Corée.

WADA (H.) . . . . . Ancien Commissaire général de la Section Japonaise à l'Exposition de Londres 1910.

## BUREAU

MM.

BERTIN . . . . . Membre de l'Institut, Dir<sup>r</sup>  
du Génie maritime C. R. *Président.*

ADATCI . . . . . Conseiller de l'Ambassade  
du Japon, Ministre pléni-  
potentiaire.

GUIMET . . . . . Fondateur du Musée des  
Religions. *Vice-Présidents.*

KŒCHLIN (R.) . . . . . Prés<sup>t</sup> des *Amis du Louvre.*

MÈNE (D<sup>r</sup>) . . . . . Docteur en médecine.

CLAVERY (Ed.) . . . . . Consul de France. *Secrétaire général.*

ALÉVÈQUE . . . . . Explorateur. *Secrétaire général adjoint.*

**BUREAU (suite).**

MM.		
ARCAMBEAU . . . . .	Professeur . . . . .	<i>Bibliothécaire archiviste.</i>
LEBEL . . . . .	Littérateur . . . . .	<i>Bibliothécaire adjoint.</i>
CHEVALIER (H.) . . . . .	Ingénieur . . . . .	<i>Trésorier.</i>
BANNO . . . . .	Négociant . . . . .	<i>Trésorier adjoint.</i>

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

MM.	
ANCELET . . . . .	Docteur en médecine.
BÉNAZET . . . . .	Attaché au Musée du Trocadéro.
BERTHELOT (Ph.) . . . . .	Ministre plénipotentiaire, Sous-Directeur au Ministère des Affaires Étrangères.
COLLIN (Raphaël) . . . . .	Membre de l'Académie des Beaux-Arts.
DESHAYES . . . . .	Conservateur du Musée d'Ennery.
DESLANDRES . . . . .	Membre de l'Institut.
DUFOURMANTELLE . . . . .	Secrétaire général honoraire de l'Alliance Française.
DUVENT (Ch.) . . . . .	Artiste-peintre.
GUYOT (Yves) . . . . .	Ancien Ministre.
HARMAND (J.) . . . . .	Ambassadeur.
ISAAC (P.A.) . . . . .	Artiste-peintre.
KRAFFT (Hugues) . . . . .	Membre du Conseil d'Adm. de l'U. C. des Arts Décoratifs.
LEBON (G <sup>al</sup> Georges) . . . . .	Anc. membre du Conseil supérieur de la Guerre.
LEMAIRE (Eug.) . . . . .	Ingénieur.
MARTEAU . . . . .	Ingénieur.
MATSUMURA (C <sup>dt</sup> Jun Itchi) . . . . .	Attaché naval à l'Ambassade du Japon.
MAZELIÈRE (M <sup>is</sup> de la) . . . . .	Littérateur.
METMAN . . . . .	Conservateur du Musée des Arts Décoratifs.
NOCQ (Henry) . . . . .	Graveur en médailles.
S <sup>te</sup> CLAIRE DEVILLE (C <sup>el</sup> ) . . . . .	Commandant le 21 <sup>e</sup> Régiment de Dragons.
TSUDA . . . . .	Secrétaire à l'Ambassade du Japon.
VEVER . . . . .	Joaillier-orfèvre.
WATANABÉ (C <sup>el</sup> ) . . . . .	Attaché militaire à l'Ambassade du Japon.
YAMAUCHI . . . . .	Secrétaire à l'Ambassade du Japon.

**Composition du Conseil d'Administration  
par séries**

(Y compris les Membres du Bureau).

Première série.	Deuxième série.	Troisième série.	Quatrième série.	Cinquième série.
ADATCI	BÉNAZET	ARCAMBEAU	D <sup>r</sup> ANCELET	DESLANDRES
ALÉVÊQUE	DUVENT	BERTHELOT	BANNO	C <sup>dt</sup> MATSUMURA
COLLIN (R.)	GUIMET	CLAVERY	BERTIN	M <sup>is</sup> de la MAZELIÈRE
KRAFFT (H.)	HARMAND	DESHAYES	CHEVALIER	C <sup>l</sup> S <sup>te</sup> .C <sup>re</sup> DEVILLE
LEMAIRE (E.)	LEBEL	DUFOURMANTELLE	GUYOT (Yves)	TSUDA
METMAN	D <sup>r</sup> MÈNE	ISAAC	KCEHLIN	C <sup>el</sup> WATANABÉ
VEVER	NOCQ (H.)	MARTEAU	Gén <sup>al</sup> LEBON	YAMAUCHI

La deuxième série sera soumise à réélection en 1913.

## Liste Alphabétique des Membres

DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS

*Membres d'Honneur : H. — Membres donateurs : D.*

*Membres à vie : V. — Membres annuels : A. — Membres libres : L.*

MM.

V	ADATCI (M.-I.) . . . . .	Conseiller de l'Ambassade Impériale du Japon, Mi- nistre plénipotentiaire,	7, avenue Hoche.
V	AKASHI . . . . .	Général de brigade,	Séoul.
V	AKIDZUKI . . . . .	Ambas. du Japon à Vienne,	Vienne.
V	ALÉVÈQUE . . . . .	Explorateur,	12, rue Desrenaudes.
L	ALEXANDRE (Arsène). . . . .	Rédacteur au <i>Figaro</i> ,	18, rue Ravigran.
A	ANCELET . . . . .	Docteur en médecine,	104, rue de Rennes.
V	ANDO . . . . .	Général,	Commandant la brigade à Nagoya.
A	ARCAMBEAU (E) . . . . .	Professeur,	133, boul. Voltaire.
A	ARCAMBEAU (M <sup>me</sup> ) . . . . .		133, boul. Voltaire.
H	ARENBERG (P <sup>ce</sup> A. d') . . . . .	Membre de l'Institut,	20, rue de la Ville-L'E- vêque.
A	ARIMA . . . . .	Étudiant,	Hashiba, Asakusa, Tôkyô.
D	ARISUGAWA (S. A. I. le P <sup>ce</sup> ) . . . . .	Amiral,	5, Kojimachi Sannencho, Tôkyô.
A	ARNAUD. . . . .	Notaire,	Luzarches (S.-&-O.).
V	AUBRY . . . . .	Propriétaire,	14, rue de Hambourg,
A	AULNEAU (Joseph) . . . . .	Avocat à la Cour d'Appel,	56, rue de Rennes.
A	BAGGIO . . . . .	Avoué,	30, r. Gambetta, Arras.
V	BANNO . . . . .	Négociant,	55, rue des Petites-Écu- ries.
A	BARBIER. . . . .	Rédacteur aux Travaux Pu- blics,	10, avenue du Réservoir, Parc St-Maur.
A	BARDONNAUT (M <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> ) . . . . .		195, rue de l'Université.
A	BAVIER (de) . . . . .	Consul général de Dane- mark,	25, rue Franklin.
V	BEHRENS (Walter Lionel)		The Acorns Fallowfield, Manchester.
V	BÉNAZET . . . . .	Docteur ès lettres, Attaché au Musée du Trocadéro,	9, rue des Eaux (square Alboni) XVI <sup>e</sup> .
A	BERLY . . . . .		184, rue de Rivoli.

MM.

A	BERTHELOT . . . . .	S <sup>s</sup> -Dir <sup>r</sup> d'Asie au Ministère des Affaires Etrangères.	126, boulevard Montparnasse.
V	BERTIN (E.) . . . . .	Membre de l'Institut, Dir <sup>r</sup> du Génie mar., C. R.,	8, rue Garancière.
V	BERTIN (CH.) . . . . .	Capitaine, Attaché Militaire à l'Ambassade de France.	34, Minami-Machi Ushigome, Tôkyô.
V	BETHMANN (B <sup>on</sup> de). . . . .	Banquier,	31, rue Pauquet.
A	BEURDELEY . . . . .		79, rue de Clichy.
A	BING (M.) . . . . .		18, rue Boissonnade.
A	BLOCHE (Arthur). . . . .	Expert près la Cour d'Appel,	21, boulev. Haussmann.
V	BLONDEAU . . . . .	Banquier,	50, rue de la Boétie.
H	BONAPARTE (P <sup>ce</sup> Roland)	Membre de l'Institut,	10, avenue d'Iéna.
A	BOREL (Jean) . . . . .	Secrétaire de l'Ambassade de France,	Tôkyô.
V	BOUASSE-LEBEL . . . . .	Ancien éditeur,	19, quai Malaquais.
A	BOURGOIS (G. L.) . . . . .	Lieutenant de vaisseau,	Tôkyô.
H	BOUSQUET (G.) . . . . .	Ancien Conseiller d'État,	7, rue Alfred-de-Vigny.
V	BOYER (P.) . . . . .	Admin. de l'École des Langues Orientales vivantes.	2, rue de Lille.
H	BRINCKMANN (D <sup>r</sup> Justus)	Directeur du Muséum de Hambourg,	5, Eteinthorplatz, Hambourg.
A	BROEK (Ernest van den).	Conservateur du Musée d'Histoire Naturelle,	Nov.-Mars : 39, place de l'Industrie, Bruxelles. Avril-Octobre : Les Roches fleuries, Genva Brabant.
V	BRUHL (H.) . . . . .	Négociant,	57, rue de Châteaudun.
V	BRUNET (J.-L.) . . . . .	Député de la Seine.	98, boul. Richard-Lenoir.
A	BRYLINSKI (R.-A.) . . . . .	Attaché naval à l'Ambassade de France.	Tôkyô.
V	CABROL (Phil. de) . . . . .	Adm. dél. de la Société des Chantiers de la Loire,	Vilvert, Jouy-en-Josas (S.-&-O.).
A	CAIX (C <sup>te</sup> Robert de) . . . . .	Dir <sup>r</sup> de l'« Asie Française »,	108, rue S <sup>t</sup> -Dominique
A	CASTANET (H.) . . . . .	Industriel,	203, boulevard S <sup>t</sup> -Denis, Courbevoie.
V	CAZENAVE . . . . .	Ministre plénipotentiaire, en mission,	Pékin.
A	CHAIX (M <sup>me</sup> Albert) . . . . .		164, boul. Montparnasse.
L	CHALLAYE (F.) . . . . .	Professeur,	1, rue Léopold-Robert.
A	CHANOINE (Général). . . . .	Anc. Ministre de la Guerre,	Baudement, par Anglure (Marne).
A	CHANOINE (L <sup>t</sup> Jacques). . . . .	Détaché à l'École supérieure de guerre,	44, avenue Charles Floquet, Paris.
A	CHANOINE (L <sup>t</sup> Maxime). . . . .	13 <sup>e</sup> régiment de dragons,	Lure (Haute-Saône).
A	CHARPENTIER (M.) . . . . .	Vice-Consul de France,	Kobé.
A	CHARRON (l'Abbé Isidore)	Missionnaire apostolique,	Himeji, Japon.
H	CHAVANNES (Ed.) . . . . .	Membre de l'Institut, prof <sup>r</sup> au Collège de France,	1, rue des Écoles, Fontenay-aux-Roses (Seine).
A	CHAUSSON (A. P.) . . . . .	Inspecteur d'Assurances,	15, r. de l'Hôtel-de-Ville, Courbevoie.
A	CHÉRADAME (A.) . . . . .	Publiciste,	16, rue Lalo.

MM.

A	CHEVALIER (H.) . . .	Ingénieur,	14, boul. Émile Augier.
A	CHEVREY-RAMEAU (P. D.)	Ministre plénipotentiaire, ancien député,	18, rue du Cirque.
A	CLAUSSE (Roger) . . .	Secrétaire d'Ambassade,	Tôkyô.
V	CLAVERY (Ed.) . . .	Consul de France,	24, avenue du Chemin-de-Fer, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
A	CLAVERY (Paul) . . .	Ministre plénipotentiaire,	id.
A	COHN (Dr W.) . . .		Halensee Kurfürstendamm 98/99 (All.).
A	COLLIN (Raphaël) . . .	Artiste peintre, Membre de l'Institut,	152, rue de Vaugirard.
A	COLLIN (Victor) . . .	Ministre plénipotentiaire,	160, avenue de Suffren.
H	COLLIN-DELAUVAUD . . .	Dir. hon <sup>re</sup> de l'Office National du Commerce Extér.,	5, rue St-Jean, Pontoise (Seine-et-Oise).
A	COLMET-DAAGE . . .		9, r. Gustave-Flaubert.
A	COLONNIER (M <sup>me</sup> R.) . . .		5, rue de Crussol, Paris.
A	CONTENSON (B <sup>on</sup> de) . . .	Ex-attaché milit. en Chine,	4, rue de l'Alboni.
V	CORVISART (Général) . . .	Commandant la 3 <sup>e</sup> Brigade de Cavalerie,	Evreux (Eure).
A	COSSON . . . . .		5, avenue Friedland.
A	COULERU . . . . .	Ingénieur-chimiste,	7, r. Francisque-Sarcey.
A	COURCELLE-SENEUIL (J. L.)	Capitaine de Frégate T. R. en retraite,	Ascain (Basses-Pyrénées)
V	CREWDSON (Wilson) . . .	M. A. Président du Conseil de la <i>Japan Society</i> .	Southside St-Leonard's on sea, Angleterre.
H	CROISET . . . . .	Doyen de la Fac. des Let.,	13, rue Cassette.
A	CULIN (Stewart) . . .	Ethnologist,	The Brooklyn Institute Museum, New-York (États-Unis).
D	DAN (Takuma) . . . . .	Direct. de la maison Mitsui.	Tango cho, Akasaka Tôkyô.
V	DARD (E.) . . . . .	Secrétaire d'Ambassade,	24, rue de l'Université.
A	DAUTREMER (Joseph) . . .	Consul de France, Professeur de japonais à l'École des Langues Orientales,	40, rue de La Châtre (Châteauroux).
V	DEGUY (Alfred) . . . . .	Ingénieur,	2, rue du Pont de Barre, Montgeron (S.-et-O.).
A	DELTEIL (Loÿs) . . . . .	Artiste graveur, expert,	2, rue des Beaux-Arts.
A	DELPECH (Albert) . . . . .		10, rue Lord-Byron.
A	DENIKER (Georges Jean)	Élève diplômé de l'École des Langues Orientales,	36, rue Geoffroy, St-Hilaire, Paris, V <sup>e</sup> .
A	DEGLOS (T.) . . . . .		70, avenue de Villiers.
D	DESHAYES . . . . .	Conservateur du Musée d'Ennery,	59, avenue du Bois-de-Boulogne.
V	DESLANDRES (H.) . . . . .	Membre de l'Institut, Dir. de l'Observatoire de Meudon.	39, avenue du Château, Bellevue (S.-et-O.).
V	DILLAIS (L.) . . . . .	Lieut.-colonel en retraite,	92, rue du Ranelagh.
H	DIÓSY (A.) . . . . .	V.-Président du Conseil de la <i>Japan Society</i> ,	20, Hanover Square, London.

MM.

▼ DOUCET (Jacques) . . .		19, rue Spontini.
A DOUCET (Raoul) . . .	Courtier maritime,	33, quai de la Fosse, Nantes (Loire-Inférieure).
H DUBAIL (G.) . . .	Ministre plénipotentiaire,	19, r. Godot-de-Mauroy.
A DUBREUIL (Lt-Émile) . . .	au 16 <sup>e</sup> Rég. d'Infanterie coloniale, 2 <sup>e</sup> Compagnie,	Tientsin.
V DUFOURMANTELLE (L.) . . .	Secrétaire général honoraire de l' <i>Alliance Française</i> ,	6, rue de Madrid.
V DUVAL . . . . .	Capitaine breveté,	130, avenue de Suffren.
A DUVENT (C.) . . . . .	Artiste peintre,	78, avenue de la Grande-Armée.
A ECORCHEVILLE (J.) . . .	Directeur de la <i>Société Internationale de musique</i> .	22, rue Saint-Augustin.
A ETIENNE-OLIVIER . . .	Avocat,	17, place de la Madeleine.
A FAURE (Ed.) . . . . .	Consul du Japon,	35, pavé des Chartrons, Bordeaux.
D FEDERICI (M <sup>me</sup> , née Boissonade) . . . . .		villa Bellevue, Cap d'Antibes (Alpes Mar.).
A FERRAND (Fr.) . . . . .	Chirurgien-dentiste,	6 bis, rue de Châteaudun.
A FERRIEU . . . . .	Commissaire de 1 <sup>re</sup> classe de la marine,	L'Abbaye, Moissac (Tarn-et-Garonne).
H FLOURENS . . . . .	Anc. Min. des Aff. Etr.,	82, rue du Ranelagh.
V FLOURY . . . . .	Éditeur,	3, boul. des Capucines.
A FOURNIER (D <sup>r</sup> Edmond)		77, rue de Miromesnil.
A FOURNIER . . . . .	Vice-Amiral, C. R.	65, avenue Bosquet.
A FOURNIER . . . . .	Colonel d'Artillerie,	1, place de la Trinité, Rennes.
H FURUICHI (D <sup>r</sup> Koi) . . .	Membre de la Chambre des Pairs.	34, Nichomé Yumicho Hongo, Tôkyô.
D FUSHIMI (S. A. I. le M <sup>al</sup> ).		Tôkyô.
D FUSHIMI (S. A. I. le P <sup>ce</sup> Hiroyasu) . . . . .	Capitaine de frégate,	Ko-ji matchi Ki-oitcho, Tôkyô.
A GALLAIS (A.) . . . . .	Homme de lettres,	Avenue des Cygnes, Brunoy (S.-et-O.).
A GARBUTT (Matthew). . .	Architecte,	95, Howard's Lane, Putney, Londres S. W.
A GAUDINEAU (Félix) . . .	Lieut. au 46 <sup>e</sup> régiment d'infanterie,	10, rue Michel-Chasles.
A GAUSSEN (Édouard) . . .	Consul général de France,	La Canée (Crète).
V GAUTHIER (Camille). . .	Consul général de France,	28, boul. de Strasbourg, Boulogne-sur-Seine.
A GAYAT DE WECKER . . .	Premier Secrétaire d'Ambassade honoraire,	240, rue de Rivoli.
V GÉRARD (A.) . . . . .	Ambassadeur de France,	Tôkyô.
A GILLOT (M <sup>me</sup> ) . . . . .		76, rue Madame.
V GILSON . . . . .	Consul suppléant,	2, rue de Messine.
A GLINEL (P.) . . . . .	Avocat à la Cour d'Appel,	28, quai du Louvre.
A GODEFROY (Louis) . . .	Artiste-peintre,	9, rue Cernuschi.



MM.

H	GONSE (L.) . . . . .	Membre du Conseil supérieur des Beaux-Arts.	205, boul. St-Germain.
A	G'SELL (Gaston) . . . . .	Directeur du Journal <i>Les Beaux-Arts</i> ,	3, rue Cauchois (place Blanche).
V	GUIMET (Emile) . . . . .	Fondateur du Musée Guimet,	Musée Guimet, place d'Iéna.
A	GUNZBOURG (B <sup>on</sup> G. de)	.	32, avenue Kléber.
A	GUNZBOURG (B <sup>on</sup> J. de).	.	50, avenue Bugeaud.
A	GUYOT (Yves) . . . . .	Ancien Ministre des Travaux Publics,	95, rue de Seine.
V	GYSIN (R.) . . . . .	Négociant,	6, rue d'Abbeville.
A	HACHENBERGER . . . . .	Artiste statuaire,	22, rue de Tourlaque.
A	HAILLANT . . . . .	Avoué, Docteur en droit,	21, pl. de l'Atre, Épinal.
A	HALAIS (Ch.) . . . . .	Gouverneur h <sup>re</sup> des colonies,	15, boul. de la Tour-Maubourg.
L	HALOT . . . . .	Consul impérial du Japon,	13, rue de Florence, Bruxelles.
A	HALPHEN (J) . . . . .	Officier d'artillerie,	81, aven. Victor-Hugo.
A	HAMELLE (Henri). . . . .	Industriel,	10, rue de Prony.
H	HANOTAUX. . . . .	De l'Académie Française,	15, rue d'Aumale.
A	HARA . . . . .	Prof. à l'Institut agronomique,	Tôkyô.
V	HARMAND (J.) . . . . .	Ambassadeur,	225, faub. St-Honoré.
A	HARDIOU . . . . .	Architecte en chef des Monuments historiques,	4, rue Traversière, Tours.
V	HATANO (Tadano) . . . . .	Capitaine de corvette de la Marine imp. japonaise,	71, Tokojimachi Ushigome, Tôkyô.
A	HÉLARY (Louis) . . . . .	Commis des Tr. Publics,	Tom Cham, Phanrang, Annam.
A	HELBIG (Gustave). . . . .	Professeur de musique,	26, rue de Longchamps, Neuilly-s.-Seine.
V	HEURTEL . . . . .	Capit. de frégate, C. R.,	91, avenue Kléber.
H	HIRAYAMA . . . . .	Membre de la Chambre des Pairs, Grand Maître de la Maison de S. A. I. le prince Arisugawa.	Ko-ishi-kawa Haramat-chi 31, Tôkyô.
D	HISHAMATSU (C <sup>te</sup> ) . . . . .	Lieutenant-Colonel,	Shiba, Sakaïtcho 13, Tôkyô.
A	HORIOUTCHI . . . . .	.	452, Aokimachi Kanagawa, Yokohama, Japon.
A	HOTTA (Massa-Aki) . . . . .	Attaché à l'Amb. du Japon,	7, avenue Hoche.
V	HOUDARD (Ch.) . . . . .	Artiste peintre,	9, rue Margueritte.
V	HYDE (James H.) . . . . .	.	18, rue Adolphe-Yvon.
V	INOUYÉ (Kinjiro) . . . . .	Négociant,	Tôkyô.
V	ISAAC (P.-A.) . . . . .	Artiste peintre.	11, pass. de la Visitation.
V	ITCHIJO (P <sup>ce</sup> ) . . . . .	Maître des cérémonies de S. A. I. le prince héritier,	Akassaka Fukuyoshitcho, 2, Tôkyô.
A	JACQUIN. . . . .	Avoué,	5, rue des Moulins.
A	JACMART. . . . .	.	4, rue Le Chapellier, Bordeaux.

MM.

V	JANET . . . . .	Anc. ingén. de la Marine,	29, rue des Volontaires.
V	JAVAL . . . . .	Membre du Conseil général de l'Yonne,	45, rue Boulainvilliers.
A	JOLY (H. L.) . . . . .	Ingénieur,	4; Glebe Place, Chelsea, London, S. W.
A	KAGAWA (Sakurao) . . . . .	Capitaine d'Infanterie aux soins de l'Amb. du Japon,	7, avenue Hoche.
D	KAHN (A.) . . . . .	Banquier,	102, rue de Richelieu.
V	KIJIMA . . . . .	Vice-Consul du Japon,	Quai de l'Est, Lyon.
A	KITAEFF (Colonel Serge)	Professeur à l'École Navale,	Saint-Pétersbourg.
A	KLECZKOWSKI (Alfred) . . . . .	Ministre Plénipotentiaire,	193, rue de l'Université.
A	KLOBUKOWSKI (A.) . . . . .	Ministre de France en Bel- gique,	Bruxelles.
A	KOBAYASHI (Rikiya) . . . . .	D <sup>r</sup> de la Ci <sup>e</sup> Mikimoto,	4, York Mansions, Earl's Court London, S. W.
A	KOBAYASKI (M <sup>me</sup> Tatsuko)	Antiquaire,	62, rue Saint-Lazare.
V	KOECHLIN (R.) . . . . .	Publiciste, Président des Amis du Louvre,	32, quai de Béthune.
A	KOENIG (L.) . . . . .	Capitaine de frégate, C. R.,	15, rue Pétrarque, XVI <sup>e</sup> .
V	KRAFFT (H.) . . . . .	Membre du Conseil d'Adm. de l'U. C. des Arts Déco- ratifs,	42, rue de Lubeck.
A	KRAUSS (A. E.) . . . . .	Ingénieur-mécanicien,	21, rue Albouy.
V	KÜMMEL (Otto) . . . . .	Conservateur aux Musées de Berlin,	7, Prinz Albrecht's str. Berlin S. W. II.
D	KUNI (S. A. I. le Prince).		Azabu Toriégakamatchi, Tôkyô.
V	KURINO (B <sup>on</sup> ) . . . . .	Ambassadeur du Japon,	4, Hinoki cho Akasaka, Tôkyô.
A	LABBÉ (P.) . . . . .	Secr. gén. de la Société de Géographie commerciale,	14 bis, rue Montaigne.
A	LABOURET (M <sup>lle</sup> de) . . . . .	Inspectrice de l'Enseigne- ment du dessin de la Seine,	11, avenue de Fontenay, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
V	LABRY (C <sup>te</sup> de) . . . . .	Capitaine de cavalerie,	21, avenue Kléber.
L	LAGOUDAKI . . . . .	Docteur en médecine,	103, avenue de Villiers.
V	LANGWEIL (M <sup>me</sup> ) . . . . .		26, place Saint-Georges.
V	LEBEL (J.) . . . . .	Littérateur,	81, avenue de Villiers.
V	LEBON (G <sup>al</sup> Georges) . . . . .	Ancien membre du Conseil supérieur de la guerre,	40, avenue Duquesne.
A	LECLERCQ . . . . .	Joaillier orfèvre,	141, boul. Sébastopol.
A	LEFEUVE (Gabriel) . . . . .		95, rue Jouffroy.
V	LE GOFF . . . . .	Docteur en médecine,	178, faub. Saint-Honoré.
A	LEMAIRE (E.) . . . . .	Ing <sup>r</sup> , Secr <sup>e</sup> de la Rédaction du <i>Génie Civil</i> ,	11, rue Carpeaux.
D	LEMAIRE (M <sup>me</sup> G.) . . . . .		11, rue Tronchet.
A	LEMOINE (H.) . . . . .	Éditeur de musique,	9, rue Chaptal.
A	LEMOISNE (P. A.) . . . . .	Attaché à la Bibl. Nationale,	91, rue de l'Université.
L	LEQUEUX (M <sup>me</sup> A.) . . . . .		52, rue Vaneau.

MM.

A	LE ROND (H.) . . . .	Chef d'escadrons, C <sup>dt</sup> l'artillerie de la région de Meknès,	(Maroc).
A	LE ROUX (Ernest) . . . .	Éditeur,	28, rue Bonaparte.
A	LE ROUX (Ch.) . . . .	D <sup>r</sup> de l'Harmonie des Mines de Blanzv,	Montceau-les-Mines.
A	LE ROY-BEAULIEU (Pierre)	Député,	94, avenue Kléber.
A	LE VAVASSEUR (J.) . . . .	Négociant,	82, quai des Chartrons, Bordeaux.
H	LÉVI (Sylvain) . . . .	Prof <sup>r</sup> au Collège de France,	9, rue Guy-de-la-Brosse.
A	LÉVY (Émile) . . . .	Directeur de la Librairie Centrale des Beaux-Arts.	13, rue Lafayette.
A	LÉVY (R. G.) . . . .	Professeur à l'École des Sciences Politiques,	3, rue de Noisiel (rue Spontini), XVI <sup>e</sup> .
H	LIARD . . . . .	V.-Rect <sup>r</sup> de l'Ac. de Paris,	5, rue de la Sorbonne.
V	LOGÉ (A.) . . . . .	Négociant,	57, rue S <sup>t</sup> Lazare.
A	LUCY-FOSSARIEU (M <sup>me</sup> , M <sup>lles</sup> Inès et Renée de)		148, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.
L	MACON (L.) . . . . .	Syndic honoraire de la Presse étrangère,	6, rue Gounod.
A	MADVIG (C.) . . . . .	Artiste peintre,	27, boul. Montparnasse.
A	MADRASSY . . . . .	Joailler-expert,	11, rue de Provence.
V	MAEDA (Massana) . . . .	Membre de la Chambre des Pairs,	Tôkyô.
V	MALLET (G.) . . . . .		Le Bois-des-Moutiers. Varangeville-sur-Mer. (Seine-Inférieure).
A	MALLON (Paul) . . . . .		8, rue Rembrandt.
D	MARCEL . . . . .	Architecte,	14, rue des Saints-Pères.
V	MARIN (L.) . . . . .	Député de Nancy,	13, avenue de l'Observatoire (VI <sup>e</sup> )
A	MARONI . . . . .		25, avenue d'Eylau.
V	MARTEAU (G.) . . . . .	Ingénieur,	3, rue de la Boétie.
V	MARTINIE (R.) . . . . .	Lieut. de vaisseau, attaché naval à l'Amb. de France,	78, rue Demours.
V	MARUYAMA (S.) . . . . .	Capitaine de frégate,	Min. de la Marine, Tôkyô.
H	MASAKI (S.) . . . . .	Directeur de l'École des Beaux-Arts,	Tôkyô.
V	MASSIP (Armand) . . . .		70, rue d'Auteuil, Paris.
A	MATSUMURA (C <sup>dt</sup> Kikuo).	Capitaine de corvette,	Ministère de la Marine, Tôkyô.
V	MATSUMURA (C <sup>dt</sup> J.) . . .	Capitaine de vaisseau, Attaché naval en France,	16, rue Eugène Manuel.
V	MATSUOKA (I.) . . . . .	Ingénieur en chef de l'armée japonaise,	Takatamura, Zoshigaya, 730, Tôkyô.
V	MAZELIÈRE (M <sup>is</sup> de la) . .	Littérateur,	40, rue Barbet-de-Jouy.
A	MEAUDRE DE LAPOUYADE (André) . . . . .		79, rue Lachassaigne, Bordeaux.
V	MÈNE . . . . .	Docteur en médecine,	4, rue Valentin Haüy.
A	METMAN . . . . .	Conservateur du Musée des Arts Décoratifs,	38, rue de Lubeck.

MM.

V	MIGEON (G.) . . . . .	Conservateur au Musée du Louvre,	150, rue du Bois-de-Fleury, à Meudon (Seine-et-Oise).
H	MINISTRE (le) . . . . .	Des Affaires Étrangères,	Au Ministère.
H	MINISTRE (le) . . . . .	Du Commerce et de l'Industrie,	Au Ministère.
H	MINISTRE (le) . . . . .	De l'Instruction Pub. et des Beaux-Arts,	Au Ministère.
D	MITSUI (B <sup>on</sup> ) . . . . .	.	Iwai Cho, Az. Tôkyô.
A	MIYAMOTO . . . . .	Docteur en droit, Avocat,	4, Itchômé Minami-Kabécho, Kiobashi, Tôkyô.
A	MÖLLER (Tyge) . . . . .	Licencié de l'Université de Copenhague,	6, avenue de Lamotte-Piquet.
A	MOMMÉJA (René) . . . . .	Banquier,	17, rue d'Anjou.
A	MOREAU (Frédéric) . . . . .	Ingénieur,	22, avenue de la Grande-Armée.
A	MORIONDI (Ch) . . . . .	Ingénieur, officier du génie de l'armée italienne C. R.	19, boulevard de la Seine, Nanterre (Seine).
A	MORITA (Kikujiro) . . . . .	.	54, Araicho Honjo, Tôkyô.
V	MORIYAMA . . . . .	Capitaine de vaisseau,	Aide de camp de M. le Ministre de la Marine,
H	MOTONO (B <sup>on</sup> ). . . . .	Ambassadeur du Japon en Russie,	Saint-Pétersbourg.
A	NAGAMOCHI (L <sup>t</sup> Genji) . . . . .	de l'Artillerie Impériale du Japon, Stagiaire à l'École Polytechnique,	9, rue du Sommerard (V <sup>e</sup> ).
D	NASHIMOTO (S. A. I. le Prince)	Lieutenant-colonel,	Tôkyô.
A	NAUDEAU (Ludovic) . . . . .	Publiciste,	63, rue Caulaincourt.
V	NEL . . . . .	Lieutenant de vaisseau,	9, rue de Chabannes, Toulon.
A	NETTANCOURT (C <sup>te</sup> G. de)	.	17, rue Vaneau.
A	NEW-YORK PUBLIC LIBRARY . . . . .	.	New-York.
V	NISHIO . . . . .	.	Japon.
A	NOCQ (Henry) . . . . .	Graveur en médailles,	29, quai Bourbon.
L	OÇOUMI (Tamezo) . . . . .	Secrétaire interprète de la Société,	16, rue du Théâtre, Paris (XV <sup>e</sup> ).
A	ODIN (Ulrich) . . . . .	.	24, quai de Béthune.
A	OLIVIER (René) . . . . .	Artiste peintre,	8, rue Garancière.
V	OPPENHEIMER . . . . .	Négociant,	21, rue de Cléry.
A	OTCHIAÏ. . . . .	Conseiller de l'Ambassade du Japon en Russie,	Saint-Pétersbourg.
A	OTSOUKA (T.) . . . . .	Importateur,	11, Takegawa Cho Shim-bashi, Tôkyô.
L	OYAMADA (S.) . . . . .	Délégué de la Société Franco-Japonaise,	Ushigomé, Nijikimatchi, 11, Tôkyô.
L	PAPINOT (Abbé) . . . . .	.	Le Bourgneuf, Val d'Or (Saône-et-Loire).

MM.

A	PÉLACOT (Général de)		27, avenue Elisée Reclus (Champ de Mars).
A	PETIT (R.)	Rédacteur Pp <sup>al</sup> au Ministère de la Guerre,	2, rue Saint-Simon.
A	PETRUCCI (Raphaël)	Professeur à l'Institut de So- ciologie,	55, rue des Champs-Ély- sées, Bruxelles. Été : Sint Anna ter Mui- den bij Sluis-Zélande (Hollande).
A	PILA (F.)	Consul de France,	111, quai d'Orsay, Paris (VII <sup>e</sup> ).
A	PILATRIE	Artiste peintre,	8 bis, rue Falguière.
A	PILLITZ (Imre)		3, rue du Pré-aux-Clercs.
V	PIMODAN (C <sup>te</sup> de)	Colonel, ancien attaché mili- taire au Japon,	98, rue de l'Université.
A	PINCHAUD (André)	Attaché à la Librairie La- rousse,	105, rue Dareau (XIV <sup>e</sup> ).
V	PINOT		50, avenue de Wagram.
A	PITTARD (Émile)	Tailleur,	27, avenue de l'Opéra.
A	POHL (L.)		4, rue d'Hauteville, Paris (X <sup>e</sup> ).
A	PONCETTON (D <sup>r</sup> )	Rédacteur au <i>Figaro</i> ,	25, quai des Grands-Au- gustins.
V	PORCHER-LABREUIL		5, avenue de l'Opéra.
A	PORTIER (André)	Expert,	24, rue Chauchat.
A	POULET (D <sup>r</sup> Abel)	Docteur oculiste,	71, rue Lafayette.
V	POURTALÈS (C <sup>te</sup> J. de)		7, rue François I <sup>er</sup> .
A	PROST (Henri)	Architecte. Grand prix de Rome. Médaille d'honneur du Salon 1911.	13, quai de La Tournelle.
A	RÉGNIER (E.)	Professeur,	21, rue de Ponthieu.
A	REMY (M. le D <sup>r</sup> )	Agrégé de la Faculté de Mé- decine.	112, boul. de Courcelles.
V	REUBELL		23, rue de Marignan.
A	RIVIÈRE (Henri)	Peintre-graveur,	29, boulevard de Clichy.
V	RONDON (Louis)	Négociant,	37, rue Joubert.
L	ROUART (A.)	Editeur de musique,	17, rue de Lisbonne.
A	ROUART (H.)	Juge au Tribunal de 1 <sup>re</sup> ins- tance,	7, avenue de Rebais, Coulommiers (Seine- et-Marne).
A	ROUBAUD (Adolphe)	Négociant,	40, rue Albouy, X <sup>e</sup> .
H	ROUJON	de l'Académie Française,	Palais de l'Institut.
V	ROULINA	Anc. Consul gén. de Corée,	44, rue Lafayette.
A	ROULINA (Ch.)	Négociant,	Tannerre en Puisaye (Yonne).
A	ROUVIER	Lieutenant de vaisseau,	24, boul. de Strasbourg, Toulon.
V	ROY (F.)	Industriel,	24, place Malesherbes.
V	ROZIER (E.)		125, avenue des Champs Elysées,

MM.

A	SAINTE-MAURICE (C <sup>te</sup> de)	Publiciste,	8, rue Giroux, à Rueil (S.-et O.) (Téléphone avec Paris 42).
A	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Colonel).	Commandant le 21 <sup>e</sup> Régiment de Dragons,	Saint-Omer (P. de Cal.). 26, avenue Marceau.
A	SAINTE-VICTOR (G. de)		
H	SAÏONJI (M <sup>is</sup> )	Président du Conseil des Ministres,	Tôkyô.
A	SALADIN.	Architecte,	69 bis, b <sup>d</sup> de Courcelles.
D	SAKATANI (B <sup>on</sup> )	Anc. Ministre des Finances,	Ko ishikawa Haramat-chi, Tôkyô.
A	SALANSON (M <sup>lle</sup> Camille)		23, rue d'Artois.
A	SALTAREL		197, avenue du Maine, Paris.
A	SAMEJIMA (Mouneya)	Chancelier de l'Ambassade du Japon,	7, avenue Hoche, Paris.
H	S. EX. SAMAD KHAN.	Ministre de Perse,	64, avenue Malakoff, Paris.
A	SANO (T. K.)	Négociant,	29, rue de Maubeuge.
A	SARLIN (E.)		106, boul. de Courcelles.
A	SAUTTER (Emm.)		Les Coccinelles, avenue de Grange Canal, Genève (Suisse).
A	SAX (B)	Directeur du <i>Mémorial Diplomatique</i> ,	19, rue Pérignon, Paris, XV <sup>e</sup> .
L	SAZERAC.	Photographe,	33, rue Saint-Lazare.
A	SCHMOLL (C <sup>d</sup> Henri).		124, aven. Victor-Hugo.
A	SCHMOLL-DAUGNY (Jacques)	Homme de lettres,	id.
A	SCHÆNINGER (J.)	Négociant,	6, rue d'Abbeville.
A	SCHÖNFELD (Max)		33, rue des Bourdonnais, II <sup>e</sup> .
H	SCHNEIDER.	Maître de Forges,	34, Cours-la-Reine.
H	SÉNART.	Membre de l'Institut,	18, rue François I <sup>er</sup> .
V	SEURE (Georges)	Professeur agrégé,	6, avenue Élisée-Reclus (Parc du Champ-de-Mars).
V	SHIGUENO (S.)		Tôkyô.
V	SHIRAI (C <sup>ol</sup> )	Ministère de la guerre,	Tôkyô.
A	SHONO (Danroku)	Ingénieur des Chem. de fer,	Tôkyô.
A	SCHWERER	Aspirant de marine,	9, rue Racine, Toulon.
H	SIEGFRIED	Sénateur,	226, Bd. Saint-Germain.
L	SIRE (A.)	Correspondant de la C <sup>te</sup> du Ch. de fer du Nord,	81 st. Mark's Road London W.
A	SMET (T.)	Maître des requêtes au Conseil d'État,	5, rue de Monceau.
D	SOCIÉTÉ DES CHANTIERS DE LA LOIRE.		11 bis, boul. Haussmann.
A	SOUHART (F.)	Ministre plénipotentiaire,	3, villa Mozart.
A	STRAUS (Victor)		5, rue de la Bourse (II <sup>e</sup> )

MM.

A	SUWA . . . . .	Corresp. de l'Administration des Haras du Japon, .	62, rue Saint-Lazare.
H	SUYÉMATSU (Vicomte) .	Ancien Ministre,	4, Nissinokubo Shiroyama Shiba, Tôkyô.
V	TAJIMA . . . . .	Directeur général de la Société Shimbi Shoin.	Tôkyô.
V	TAKÉDA . . . . .	Mécanicien insp <sup>r</sup> général,	Min. de la Marine, Tôkyô.
V	TAKÉNOOUTCHI (H.) . .	Contre-amiral,	Min. de la Marine, Tôkyô.
A	TAMBRUN (Capitaine Roger) . . . . .	21 <sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, Paris,	9, rue Rosa Bonheur.
A	TASSIN (M <sup>me</sup> ) . . . . .		11, rue Roulland, Rouen (Seine-Inférieure).
H	TATSUKÉ (S.) . . . . .	Secrétaire de 1 <sup>re</sup> classe, Ministère des Aff. Étr.,	Tôkyô.
H	TÉRAOUTCHI (Comte) .	Général, ancien Ministre de la Guerre, Gouverneur général de Corée,	Azabu, kô-gaï tcho, 172, Tôkyô.
V	TÉRASHIMA (C <sup>te</sup> ) . . . .	Sénateur,	Kojimatchi Hirakawatcho Rokutchomé, 7, Tôkyô.
L	THIÉBAULT-SISSON . . .	Rédacteur au <i>Temps</i> ,	141, boul. Haussman.
V	THOUROUDE (Gabriel) .	Inspecteur général de la Compagnie des Chargeurs Réunis,	Villa Beausite, 50, rue Désiré Dehors, Le Havre (Seine-Inférieure).
A	THIECK (Maurice Ch.) .	Négociant, Trésorier de la Section de Kobé,	83, Kyomachi, Kobé.
V	THURNEYSSSEN (E.) . . .		10, rue de Tilsitt.
A	TINSEAU (C <sup>te</sup> Léon de) .	Littérateur,	12, rue de Vienne.
A	TISSE <sup>r</sup> AND . . . . .	Conseiller M <sup>e</sup> à la Cour des Comptes,	17, rue du Cirque.
D	TOKUGAWA (S. E. le Prince) . . . . .	Président de la Chambre des Pairs,	Toyotama Gun, Sendagaya, 562, Tôkyô.
A	TOURNAFOND (A.) . . . .	Homme de lettres,	16, rue du Luxembourg.
A	TOUSSAINT (R.) . . . . .		33, rue de Seine,
A	TRESSAN (M <sup>is</sup> G. de) . . .		80, rue S <sup>t</sup> -Hélier, Rennes (Ille-et-Vilaine).
A	TSUDA . . . . .	Secrétaire d'ambassade,	7, avenue Hoche.
A	UCHIMURA (Sojiro) . . .	De la C <sup>ie</sup> Horikoshi,	55, rue des Petites Écuries.
A	VALET (Paul) . . . . .	Dr de l'Agence G de la Société générale,	133, rue du Cherche-Midi.
A	VARENNE (H.) . . . . .	Statuaire,	3 bis, rue de Bagneux.
A	VERNES (P.) . . . . .		30, avenue de Messine.
V	VEVER (H.) . . . . .	Joaillier-Orfèvre,	59, rue de la Boétie,
A	VIEILLARD (Général) . .	Général de division, C. R.,	54, boul. Émile-Augier.
V	VIELLARD (René) . . . .		90, rue de Miromesnil.
A	VIGNIER . . . . .	Négociant,	34, rue Laffitte.
V	VILMORIN (M. de) . . . .	Négociant,	66, rue Boissière.
V	VILMORIN (Ph. de) . . . .	Id.	13, quai d'Orsay.

MM.

A	VISSIÈRE (A.) . . . .	Consul Général de France,	44, rue du Ranelagh.
H	WADA (H.) . . . .	Anc. Commissaire général de l'Exposition anglo-japo- naise de Londres 1910.	Tôkyô.
D	WAKATSUKI (R.) . . . .	Vice-Ministre des Finances,	Tôkyô.
V	WATANABÉ (C <sup>el</sup> ) . . . .	Attaché militaire à l'Ambas- sade du Japon,	31, rue Franklin.
D	WATANABÉ (Senjiro). . .	Directeur de la Mitsui Bussan Kwaisha,	The Old Hall, 4, Kidder- pore aven., Hampstead London, N. W.
A	WEBSTER (J. Clarence).	Docteur en médecine,	32, Bellevue Place, Chi- cago, Ills. (E. U.)
A	WEBER (Victor) . . . .	Ingénieur,	45, avenue de Wagram.
A	WEILL (Élie) . . . .	Importateur-exportateur,	117, faubourg Poisson- nière.
A	WESTARPFRENSDORF (Al- fred) . . . . .	Docteur ès-sciences musi- cales,	4, Torrington Square, London W. C.
V	WORCH . . . . .	Négociant,	9, rue Bleue.
V	YAMADA (S.) . . . .	Profes. à l'École de Droit,	Ushigomé Bententcho, Tôkyô.
A	YAMAGATA (Takéo) . . . .	L <sup>t</sup> de vaisseau de la marine impériale japonaise,	16, rue Eugène Manuel.
A	YAMAGISHI . . . . .	Négociant,	55, rue des Petites-Écu- ries.
A	YAMANAKA (C.) . . . .	Consul du Japon,	53, av. du Sud, Anvers.
D	YAMAOUTCHI (M <sup>is</sup> ) . . . .	Commandant,	20, Nana thome Koji matchi, Tôkyô.
A	YAMAUCHI (S.) . . . .	Secrétaire à l'Ambassade Impériale du Japon,	7, avenue Hoche.
A	ZIEGEL (M.) . . . .	Ingénieur de la Marine,	11, rue de Madrid.

4 avril 1912.

*Adhésions reçues pendant l'impression de l'annuaire.*

V	SARRAUT (Albert). . . .	Député, Gouverneur Géné- ral de l'Indo-Chine,	Hanoï.
A	KOMAÏ (Otogiro). . . .	Fabricant d'articles damas- quinés,	Fourou monzen, Kyôto (Japon).

**Membres d'honneur, donateurs et perpétuels décédés.**

BARDONNAUT, BERGER, BING, BISSONET, BOISSONADE, Comte de CAMONDO, CANET, Vice-Amiral COURREJOLLES, DARSEL, GERBEAU, GILLOT, HAYASHI, JANSSEN, KEMP, Prince KOMATSU, Professeur LANNELONGUE, DE LUCY-FOSSARIEU, Vicomte Yoritcika MATSUDAÏPA, RÉGNIER, RÉGAMEY, A. H. ROUART, SAUERBACH.



**Publications périodiques reçues par la Société**  
**en échange de son Bulletin**

---

BULLETIN de l'Association Amicale Franco-Chinoise.  
BULLETIN du Comité de l'Asie Française.  
BULLETIN de l'École Française d'Extrême-Orient (Hanoï).  
BULLETIN de la Société de Géographie Commerciale.  
BULLETIN de la Société de Géographie et d'Études Coloniales de Marseille.  
BULLETIN de la Société d'Études Belgo-Japonaises (Bruxelles).  
Revue des Questions Diplomatiques et Coloniales.  
BULLETIN de l'Union franco-persane (Paris).  
L'EXTRÊME ORIENT (mensuel).

\*  
\*\*

Japan Chronicle (Kobé, édit hebdomadaire).  
MITTEILUNGEN der Deutschen Gesellschaft für Natur-und Voelkerkunde Ostasiens (Tôkyô).  
TRANSACTIONS and Proceedings of the Japan Society (Londres).  
PROCEEDINGS of the Asiatic Society of Japan (Tôkyô).  
Monatsschrift « Japan und China » (Berlin-Shöneberg).

\*  
\*\*

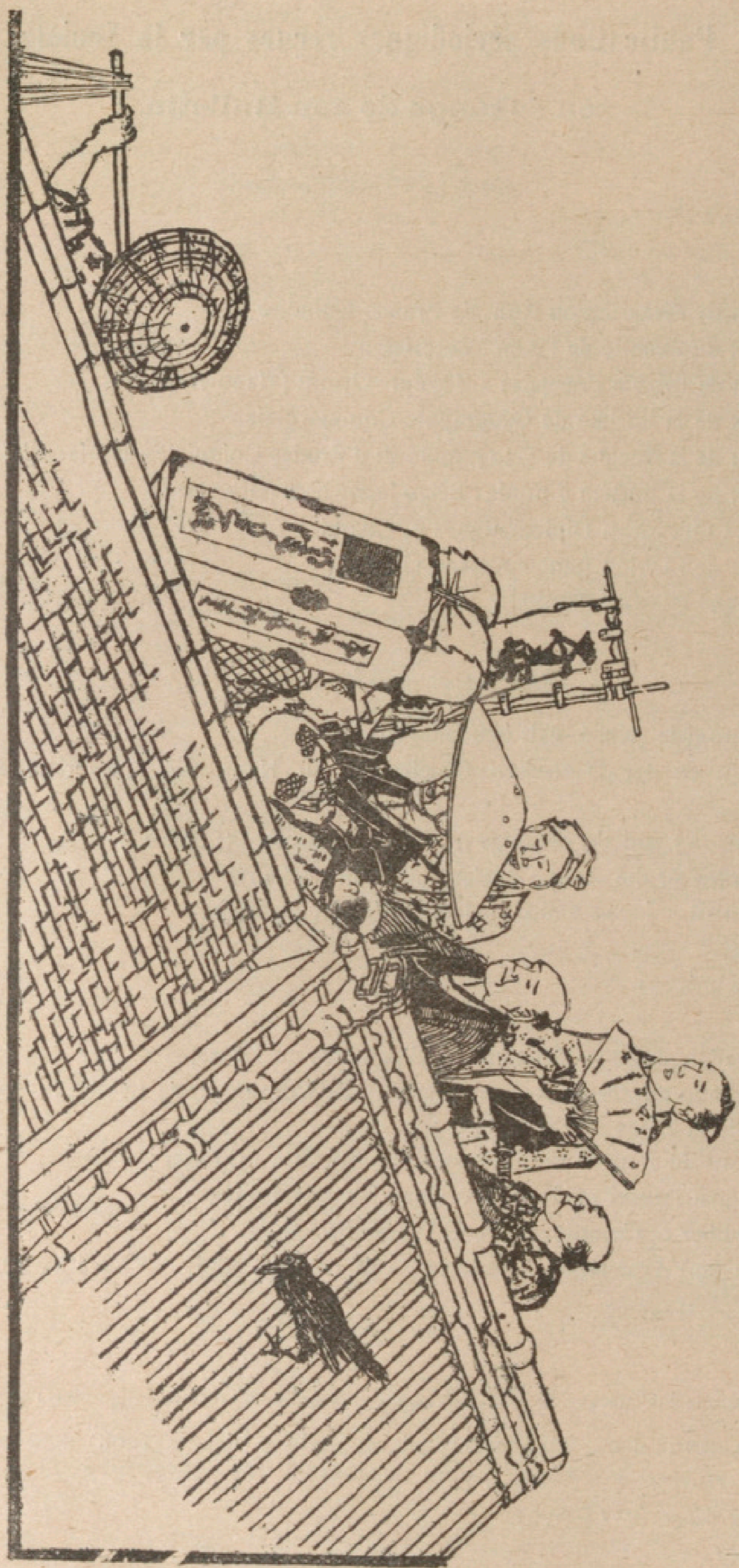
Revue Statistique de la Chambre de Commerce du Havre.  
Compte rendu des Travaux de la Chambre de Commerce de Lyon.  
Bulletin de la Ligue Maritime Française.  
Publications du Comité Français des Expositions à l'Étranger.  
Semi-Annual Report of the Kyôtô Chamber of Commerce.  
The Chamber of Commerce Journal (Yokohama).  
BULLETIN de l'Association Séricicole du Japon (Dai Nippon Sanshi kwai). Tôkyô.

\*  
\*\*

En outre, la Bibliothèque de la Société reçoit, notamment, les périodiques suivants :

*La Kokka*, revue d'art, mensuelle, édition anglaise (depuis 1908) avec résumés en français.

*The Japan Magazine* (Tôkyô).



## Douzième Assemblée générale annuelle

DE LA

### Société Franco-Japonaise de Paris

5 Mars 1912.

---

Le Mardi 5 mars 1912, dans la salle de l'Alliance Française, 186, boulevard Saint-Germain, la Société Franco-Japonaise de Paris, a tenu sa douzième Assemblée Générale annuelle.

La séance a été ouverte à 8 heures 3/4 du soir, par M. E. Bertin, président, assisté de M. J. Harmand, Ambassadeur, de M. le général Georges Lebon, ainsi que de MM. Ed. Clavery, secrétaire général et Edme Arcambeau, bibliothécaire.

Après l'allocution du Président, le secrétaire général, a donné lecture de son rapport sur le fonctionnement de la Société pendant l'exercice 1911-1912, puis, en l'absence de M. L. Dufourmantelle, il a communiqué l'exposé de la situation financière arrêtée au 31 décembre 1911.

Le lecteur trouvera plus loin le texte de ces documents.

Comme la circulaire envoyée aux sociétaires à la date du 25 février 1912 l'avait indiqué, et ainsi que l'avait rappelé le président au début de la séance, l'Assemblée avait à se prononcer, en vertu de l'article 6 des statuts, sur le renouvellement de la première série du Conseil d'Administration, composée de six membres, notre collègue, M. le Comte de Labry, ne se représentant pas, en raison du peu de temps qu'il passe désormais à Paris et de l'impossibilité où il se trouve par suite d'assister aux séances.

Il est procédé au dépouillement du scrutin et le président en fait connaître les résultats qui sont les suivants :

Ont obtenu :

MM. ADATCI . . . . .	79 voix.
ALEVÊQUE . . . . .	79 —
H. KRAFFT . . . . .	79 —
E. LEMAIRE . . . . .	79 —
METMAN . . . . .	79 —
VEVER . . . . .	79 —

En conséquence, MM. Adatci, Alevêque, H. Krafft, E. Lemaire, Metman, Vever sont réélus membres du Conseil dans la première série.

Le nombre de suffrages exprimés, 79, représente, sur le plus élevé des résultats précédemment constatés, une augmentation de 15 voix. Il paraît bon de la signaler, car elle dénote l'intérêt croissant que nos collègues veulent bien prendre à l'œuvre de la Société. Le total aurait même atteint 81, si l'on avait pu y comprendre deux bulletins parvenus après la clôture du scrutin.

Puis notre collègue M. Alexandre Halot, Consul Impérial du Japon à Bruxelles, qui avait bien voulu venir spécialement à Paris afin de nous apporter le concours de son talent, eut la parole pour sa conférence sur la *Colonisation japonaise en Corée*, dont le texte complet doit paraître dans un des plus prochains numéros du Bulletin.

En traits rapides mais caractéristiques, il retraça d'abord l'histoire du pays, exposa la rivalité séculaire, ou plutôt millénaire de la Chine et du Japon dans la Péninsule. Celle-ci, en dépit de son nom poétique de Royaume du Matin Calme, Chôsen, fut appelée par la destinée, à jouer, depuis les temps les plus anciens, le rôle d'Etat-tampon entre les deux puissances voisines, tout en ayant d'ailleurs servi d'intermédiaire entre eux, notamment aux v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles de notre ère, lorsqu'avec le bouddhisme de l'Inde, plusieurs des Beaux-Arts passèrent au Japon.

Le peuple coréen finit par tenter de s'isoler complètement, de se faire oublier et de demeurer ignoré du reste du monde, système qui, évidemment, ne pouvait durer indéfiniment. Par un traité de 1876, stipulant l'ouverture de plusieurs ports du pays, le Japon reconnut le premier la souveraineté du Royaume-Ermite. Puis il tenta de réaliser le programme d'une Corée aux Coréens, c'est-à-dire, d'une Corée qui fut réellement coréenne et non, sous couvert d'indépendance, chinoise ou russe. Cette politique ayant finalement échoué, l'Empire du Soleil Levant fut amené en 1907, à instituer le protectorat, puis, en 1910, à proclamer l'annexion.

Dans sa conclusion, le distingué conférencier fit ressortir comment, au point de vue économique, le problème de la mise en valeur de la Péninsule voisine prit un intérêt vital pour le Japon au moment où sa population jusque-là exclusivement adonnée à l'agriculture devint en partie industrielle. Il exposa aussi comment si des abus — dont bien peu d'entreprises coloniales sont exemptes d'ailleurs — se sont produits dans les débuts surtout, les autorités japonaises s'attachèrent à les réprimer dans la mesure du possible.

M. Adatci, chargé d'affaires du Japon, notre très distingué Vice-Président, avait bien voulu de nouveau nous témoigner sa sympathie en assistant, ainsi que M<sup>me</sup> Adatci, à la séance. Parmi nos collègues et nos invités présents, nous avons en outre reconnu, notamment :

M. P. Clavery, ministre plénipotentiaire et M<sup>lle</sup> Clavery, M<sup>mes</sup> Arcambeau, Karpelès, M. et M<sup>me</sup> Ed. Papillon, M. et M<sup>lle</sup> Valet, MM. Aubry, Bahr, Candargy, Deglos, Lecarpentier, Lemaire, Marteau, René Momméja et ses fils, K. Morita, René Olivier, A. Pinchaud, A. Portier, Rondon, abbé Rupert, Toussaint, etc.

Avaient exprimé leurs regrets de ne pouvoir venir : MM. de Contenson, Deshayes, Dufourmantelle, Isaac, Yves Guyot, Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale, Comte de Périgny, Ralph Petit, Vever, etc.

---

ALLOCUTION DE M. EM. BERTIN, DE L'INSTITUT  
PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues,

Il n'est pas besoin de vous présenter M. Halot. Vous le connaissez déjà par d'autres conférences, notamment par celle qu'il a bien voulu nous faire, ici même, voici bientôt deux ans, sur Formose. Il se propose ce soir de nous parler de la Corée; sa collaboration mérite tous nos remerciements et toute notre reconnaissance.

Comme vous le savez, le devoir de votre président, à pareille époque, est de s'unir à vous pour adresser un dernier adieu aux membres de la Société qui nous ont prématurément quittés dans le courant de l'année qui vient de s'écouler. Ce devoir n'est pas sans tristesse, il comporte cependant quelque consolation, lorsque le nombre des décès, six cette fois, sur trois cent cinquante membres, promet aux survivants une vie moyenne de soixante ans comptée à partir de leur admission dans la société. Quoiqu'il en soit de cette proportion très encourageante pour notre recrutement, les pertes subies n'en ont pas moins été cruelles. Parmi les premières furent celles de M. Takahira, du D<sup>r</sup> Chibret et du Général Brunet. Notre dernier Bulletin vous les a fait connaître, en consacrant, par des notices nécrologiques, le souvenir du commerçant très considéré que fut M. Takahira importateur d'objets d'art, du savant que fut le D<sup>r</sup> Chibret, un des plus estimés parmi les oculistes contemporains, amateur éclairé à ses heures de loisir, et collectionneur japonophile, enfin celui du Général Brunet, mon vieux camarade, dont la gaîté charmait les récréations du soir à l'école polytechnique en 1859, et qui promena sa bonne humeur avec sa vaillance sur les champs de bataille du Mexique et de Lorraine, en passant dans l'intervalle par ceux d'Outsounomya et de Hakodaté. Je n'aurais rien à ajouter à ces notices. Je vous parlerai seulement du dernier disparu et de deux de nos collègues précédemment enlevés : le Comte de Camondo, le Vicomte Matsoudaira et du dernier disparu, le D<sup>r</sup> Lannelongue.

Le Comte de Camondo avait été attiré chez nous par ses goûts artistiques. La place qu'il occupait dans la haute société et le monde des grands collectionneurs est assez connue de tous. Le soin de son éloge revient de droit à la Société des Amis du Louvre. Nous nous y associerons en témoignant notre reconnaissance par de pieuses visites aux collections dont le généreux donateur a enrichi notre grand Musée national.

Le Vicomte Matsoudaira, maître des cérémonies à la Cour impériale de Tôkyô, a donné chez nous, pendant quatre ans un bel exemple de cette élégance raffinée et de cette fleur de courtoisie, qui sont au Japon l'apanage de la vieille aristocratie. En nous quittant, il y a une dizaine d'an-

nées, il laissait, à Paris et sur la côte d'Azur, de nombreux amis qui ressentiront douloureusement la nouvelle de sa mort prématurée.

Le D<sup>r</sup> Lannelongue, qu'un goût artistique très sûr et une curiosité toujours en éveil attiraient depuis longtemps vers le Japon, a terminé une vie active et féconde par un voyage autour du monde dont l'Empire du Soleil Levant a été le but véritable, la traversée des Indes et de l'Amérique n'en étant guère que les étapes obligatoires. A Paris, il a été le plus fidèle de tous les membres aux réunions de la Société Franco-Japonaise, qu'il animait volontiers de quelque éloquente allocution, en bon fils qu'il fut toujours de Castera Verduzon au pays de Gascogne. Sa belle santé, la physionomie ouverte, où se peignait la joie de vivre, tout chez lui respirait la jeunesse, toujours restée verte sous la forte chevelure grisonnante ; tout présageait une longue vie. Aucun coup ne fut plus imprévu que sa mort et aucune perte ne laissera chez nous, au même degré, un vide impossible à combler. Je n'ai pas ici à vous parler du grand chirurgien que fut le D<sup>r</sup> Lannelongue. Quant à ce que fut l'homme, il suffit, pour le savoir, de parcourir le joli volume *Un tour du monde* écrit d'une plume si alerte, où il s'est complu à se peindre lui-même, particulièrement en esquissant un jour sa vie devant ses compagnons de table ; le récit fait suite à celui de son dernier déjeuner à la légation de France à Pékin. Il n'a jamais été, dit-il, un travailleur ; mais devant certains problèmes, sans grand travail, il trouvait la solution d'instinct, grâce à sa finesse d'observation et à sa sagesse précoce. Ainsi dès l'âge de seize ans il sut tracer à sa vie, le programme auquel il est resté fidèle. D'une marche assurée, il a ensuite gravi tous les échelons ; il a atteint tous les honneurs, coiffé la toque enviée de professeur à la Faculté de Médecine, endossé l'habit aux palmes vertes, arboré l'écharpe du Sénat, partout fêté, partout accueilli, comme il savait accueillir lui-même ; il a été adoré dans son âge mûr et comblé de millions, ce qui ne gâte rien ; enfin nous le retrouvons au Japon, déployant, dans un milieu si nouveau, toutes les qualités séduisantes qui faisaient de lui le représentant de notre société franco-japonaise, de la science française et même de la France, le plus parfait qui put être souhaité. Dans l'activité ininterrompue et la marche sans trêve en avant dont, à l'en croire, le D<sup>r</sup> Lannelongue a tissé la trame de son existence, a-t-il été soutenu par la perspective d'un idéal supérieur à celui des jouissances matérielles, des satisfactions artistiques et même des rêves d'ambition ? Il en dissimule l'aveu au terme de la courte autobiographie que je viens de rappeler ; il s'y retranche derrière une réponse ambiguë demandée à son compatriote Montaigne et au joyeux curé de Meudon. Cependant, lorsqu'à la fin de l'an dernier, sans jamais avoir été cloué sur le fauteuil de l'infirmes, il a senti ce qu'il appelait joliment, trois ans plus tôt, les symptômes précurseurs de la dispersion finale, il a trouvé, pour l'aider à franchir le dernier seuil de sa carrière, les mêmes consolations qu'un pieux bourgeois de Castera-Verduzon d'il y a cent ans. C'est que, si, depuis un siècle, la science chirurgicale s'est transformée, si même les idées politiques en Gascogne ont quelque peu évolué, le grand problème de nos destinées n'a pas trouvé de solution neuve. Ne croyons point d'ailleurs que le D<sup>r</sup> Lannelongue, en homme avisé qu'il

était, ait simplement pris, à la dernière heure, assurance contre un inconnu redoutable. Le feu sacré, chez lui, était vivant et prêt à pétiller. L'âme du D<sup>r</sup> Lannelongue se révèle à chaque ligne, dans la préface patriotique écrite en tête de son *Tour du Monde*, qui nous apparaît aujourd'hui comme un testament de notre regretté collègue.

Voilà donc remplie, Mesdames et Messieurs, ma tâche de Président, notre excellent Secrétaire général vous décrira en détail tous les faits accomplis, tous les actes de la Société depuis un an. Le Trésorier, qui nous quitte en emportant l'assurance de notre gratitude, y a joint l'exposé de nos comptes. Je n'aurais rien à ajouter à leurs rapports. La prospérité financière se continue. Le nombre des membres s'accroît; il atteint un chiffre qui eut semblé un rêve, il y a douze ans. Le Bulletin est bien rempli et bien accueilli partout; c'est là ce que M. Clavery me laisse le soin de dire, parce que l'honneur principal lui en revient. Nous avons pu envoyer quelques encouragements aux écoles françaises du Japon. Surtout nous avons eu la joie de voir récompenser, de la croix de la légion d'honneur, les services rendus depuis vingt-trois ans par l'abbé Heinrich à l'enseignement de notre langue. La Société Franco-Japonaise sollicitait, comme vous savez, cette décoration, depuis plusieurs années. Enfin, grâce à notre vice-Président M. Guimet, le problème de l'installation en France, de la salle du palais de Taïko-Sama, gracieusement offerte par une Société de Kyôto, qui nous préoccupait l'an dernier, à pareille date, a reçu une très heureuse solution. Notre société a donc une histoire. Elle est sûrement bien aise d'en avoir une aussi remplie, et elle fait volontiers mentir l'adage que vous connaissez et auquel vous ne croyez guère. Cet adage est-il jamais acceptable; un peuple heureux serait-il jamais sans histoire? Ce ne pourrait être que l'avis de quelque limaçon philosophe bornant ses vues à l'histoire des limaces, toujours dévorées par les crapauds depuis que le monde est monde. La morale qu'il implique est mal appropriée aux sociétés humaines dont la vie, comme la nôtre, est, toute d'activité et de lutte incessante. Son acceptation exposerait à de dangereux réveils. Ne sommeillons jamais.

---

## RAPPORT DE M. ÉD. CLAVERY

Secrétaire-général.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En annonçant, en 1909, à pareille époque, que j'avais assumé depuis quelques mois les fonctions de Secrétaire général, notre éminent et dévoué Président vous a indiqué que mon acceptation avait et ne pouvait avoir qu'un caractère provisoire.... Voilà sans doute pourquoi — en vertu d'un adage connu — me revient ce soir encore, après trois ans révolus, l'honneur de vous présenter le compte-rendu des travaux de la Société pendant le dernier exercice. Celui-ci est le douzième depuis l'origine, si l'on considère comme formant le premier, la période écoulée entre la date de la fondation, c'est-à-dire de l'Assemblée constitutive, le 13 septembre 1900, et celle de la première Assemblée générale, le 26 mars 1901.

M. le Président l'a déjà fait ressortir, je suis heureux de le signaler après lui, cet exercice ressemble aux précédents en ce sens que, pendant sa durée, la prospérité déjà constatée par les rapports antérieurs, ne s'est pas démentie. Mais les formes de cette prospérité ont, quelque peu varié; aussi peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de vous donner un rapide aperçu des récents développements de la Société. Tel sera l'objet de ce rapport.

En 1910, vous ne l'aurez pas oublié, la Société a pour la première fois fait acte d'existence au dehors. Semblable manifestation ne s'est pas renouvelée l'an passé. Notons cependant que votre Secrétaire général eut l'occasion de traverser le Détroit à la fin de juin dernier, pour participer au vingtième banquet annuel de la *Japan Society*, donné en l'honneur de la Délégation du Japon aux fêtes du Couronnement. Il fut à cette occasion l'objet de très gracieuses attentions de la part de nos distingués collègues d'Outre-Manche.

D'ailleurs si la Société elle-même n'a pas passé les frontières, son action du moins les a franchies, par les exemplaires de son Bulletin qui, en nombre croissant vont porter le témoignage et le résultat de nos travaux, non seulement au Japon où naturellement se trouve, en dehors de la France, le groupe le plus important de nos adhérents, mais aussi en Angleterre et en Belgique, en Suisse, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Russie, aux Etats-Unis. Le gracieux et très intéressant concours que, pour la seconde fois veut bien nous prêter, ce soir, M. Halot est la meilleure preuve des cordiales relations, existant entre notre Compagnie et la Société Japon-Belgique, dont l'essor est si remarquable.

Puisque je viens d'évoquer le souvenir de nos excursions à Londres en 1910, il est à propos de vous faire tout de suite connaître l'épilogue de ce qui fut un des principaux résultats de ces visites : je veux dire l'offre de la Salle des Cigognes faite à la France, par l'Association des Exposants de



Kyôto. Cet épilogue tient dans ces deux lignes d'une lettre que notre Vice-Président, M. Guimet, m'écrivait à la date du 20 janvier dernier :

« Le Salon de Taïko (autre nom de la Salle des Cigognes, celle-ci ayant servi de salle d'audience à Taïko Sama) dans son palais à Momoyama, est maintenant installé à sa place définitive, au premier étage du Musée à Lyon. Il y fait un effet superbe. »

Le don magnifique de l'Association de Kyôto a donc trouvé enfin au bout de dix-huit mois une installation digne de lui, au Musée Guimet de Lyon, l'espace nécessaire ne s'étant pas rencontré au Musée des Arts, auquel on avait pensé tout d'abord, comme mon dernier rapport le signalait. Vous vous associerez pleinement, j'en suis sûr, aux remerciements unanimes adressés par le Conseil à notre dévoué Vice-Président dont l'active et généreuse intervention a tant contribué à l'heureuse solution qu'il m'annonçait dans les termes que vous venez d'entendre.

Pour que le résultat soit tout à fait complet, pour que l'épilogue puisse être considéré comme vraiment achevé, il manque cependant, jusqu'à présent, une condition : cette condition est d'ailleurs essentielle puisqu'elle a trait à l'ouverture même du Musée, où le public n'est pas encore admis. L'autorisation nécessaire dépend de certaines formalités administratives actuellement en suspens. Espérons qu'elles seront bientôt accomplies. En attendant, il vous intéressera sans doute de connaître, au sujet de l'œuvre dont la Ville de Lyon a su s'assurer la possession, l'opinion d'un artiste tel que M. Raphaël-Collin, de l'Institut, qui a bien voulu devenir des nôtres il y a deux ans. Le maître, dont la bonne grâce égale le talent, a eu l'obligeance de m'adresser, au début de décembre, la lettre suivante :

« Mon cher Secrétaire général,

« Lorsque l'année dernière, je vous rencontrai à Londres, au Pavillon de la Ville de Kyôto, je constatai avec M. le Président et nos Collègues de la Société tout l'intérêt que présentait cet ensemble décoratif, évoquant une des meilleures époques de l'art japonais. Les caissons du plafond, or clair, sur or plus coloré, représentant des oiseaux sacrés, encadrés par des poutres laquées noir, garnies d'appliques de bronze dont les ciselures sont particulièrement délicates, offrent au point de vue architectural le plus haut intérêt, et les cloisons mobiles, sur lesquelles sont peints des chrysanthèmes blancs dont les feuillages verts se détachent sur fond or sont d'un art très vivant et des plus suggestifs. Quant aux panneaux sculptés à jour — décorant en frise la partie supérieure de l'entrée, où sont figurées des grues dans des nuages — ils sont exécutés avec une sûreté toute magistrale. En un mot, cet ensemble a une très réelle valeur esthétique. Aussi je considère que cette œuvre, dans un Musée français, serait d'un enseignement précieux pour les ouvriers d'art, pour les amateurs et pour le public.

« Vous avez eu l'amabilité de me demander mon opinion sur ce morceau d'architecture, je suis heureux de pouvoir vous adresser cette réponse dont vous userez suivant que vous le jugerez opportun, au mieux des intérêts

de la Société, qui est l'intermédiaire de l'offre faite par l'Association des Exposants de Kyôto.

« Croyez, mon cher Secrétaire général, à mes sentiments les meilleurs et très distingués. »

(Signé) : R. COLLIN,  
de l'Institut.

N'est-ce pas un titre pour notre Société que d'avoir su conserver à la France une telle œuvre, dont, vous ne l'ignorez pas, on chercherait vainement l'équivalent ailleurs, en Europe ou en Amérique.

Comme vous le savez, une nomination récente a appelé M. Raphaël-Collin à l'un des quatre postes de chef d'Atelier à l'École des Beaux-Arts. Vous serez heureux, j'en suis sûr, de vous associer aux félicitations que le maître au pinceau si délicat et si probe a reçues en cette circonstance de ses nombreux élèves français et japonais.

Si maintenant nous envisageons les manifestations en quelque sorte normales de la vie de la Société, nous avons à relever que, suivant une tradition qui tend à s'établir parmi nous, trois banquets ont été organisés depuis un an. Le 20 avril, la Société eut l'honneur de recevoir à sa table le Général Yamaguchi et les officiers de sa mission, puis le 26 juillet M. l'Amiral Shimamura, commandant la belle division navale, composée du croiseur *Kurama* et de l'éclaireur *Toné* qui avait représenté la flotte japonaise à la magnifique revue de Spitehead, lors des fêtes du Couronnement : une importante délégation de l'Etat-Major de ces navires accompagnait l'Amiral. Trois mois plus tard, le 19 octobre, M. Albert Sarraut, député, Gouverneur général de l'Indo-Chine, voulut bien, à la veille de son départ, se rendre, en même temps que M. A. Gérard, Ambassadeur de France à Tôkyô, à notre invitation.

Plusieurs des principaux organes de la presse ont apporté à leurs lecteurs l'écho de ces réunions, dont ils ont ainsi consacré le succès. Le Bulletin vous en a d'ailleurs donné des comptes-rendus complets qui me dispensent d'entrer dans les détails. Qu'il me soit permis cependant d'exprimer de nouveau à nos hôtes éminents toute la reconnaissance que la Société leur garde pour les quelques heures qu'ils ont bien voulu passer parmi nous et qui nous ont laissé le plus durable souvenir.

Il vient d'être fait allusion au Bulletin. Tous nos efforts ont tendu à rendre l'organe de notre Société de plus en plus digne du rôle qu'il est appelé à remplir. Trois livraisons ont paru, formant un total de 675 pages, ornées d'illustrations plus nombreuses et non moins soignées que par le passé. Nous ferons de notre mieux pour le perfectionner encore, mais, quant à présent, les précieuses collaborations que nous avons obtenues, les savantes et originales études de M. le Marquis de Tressan, de MM. Petrucci, Miyamoto, Westarp, Mallon, etc., nous permettent de penser que le Bulletin, en 1911, a continué de justifier amplement son renom. Nous avons reçu, à cet égard, de hauts et distingués témoignages, qui nous sont le meilleur des encouragements : je citerai, entre autres, ceux de M. le Ministre des Colonies, de M. P. Boyer, Directeur de l'École des Langues

Orientales, de M. Legrand, Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Laissez-moi exprimer ici des remerciements bien sincères à notre dévoué bibliothécaire, M. Arcambeau, pour l'obligeant concours qu'il me prête dans la préparation générale de notre publication, avec nos conférences, un des deux principaux moyens d'action de notre Société, lien tangible entre tous ceux qui lui ont donné leur adhésion.

Les conférences dont il vient d'être fait mention, n'ont pas été tout à fait aussi nombreuses que nous l'eussions souhaité. Du moins celles que nous avons été en mesure d'organiser furent à juste titre des plus appréciées. Il y a un an presque jour pour jour, lors de la dernière Assemblée générale, M. Miyamoto a traité, avec une compétence toute particulière, un sujet des plus intéressants par lui-même, peu étudié cependant jusqu'ici dans notre pays (si nous exceptons les travaux de M. Peri), le *Nô*. Une certaine initiation, a-t-on dit, est nécessaire pour goûter ces drames lyriques, écrits pour la plupart au temps des Ashikaga, où revivent les légendes et les traits héroïques du vieux Japon. L'essai de M. Miyamoto dont le dernier Bulletin vous a apporté le texte, rend désormais cette initiation bien facile. Le 28 mars, nous eûmes le plaisir d'entendre le Comte Maurice de Périgny retracer son voyage au Hokkaïdo, décrire les mœurs originales des Aïnos, les derniers représentants, à l'état pur, de l'ancienne race autochtone des îles du Soleil Levant.

Le 20 juin, au Musée d'Ennery, M. Albert Gayet voulut bien nous présenter lui-même les résultats de sa dernière campagne de fouilles à Antinoé. A propos de « la dame des panégyries de violence », des jouets « du petit Didyme et de sa sœur Lydie », sa parole éloquente et claire, soutenue par une très sûre érudition, fit revivre à nos yeux ce que furent, voici dix-sept ou dix-huit siècles, dans la ville fondée par Hadrien, l'an 134 de notre ère, la civilisation égyptienne à son déclin, le culte d'Isis et d'Osiris à la veille de disparaître ou plutôt de se transformer, pour reparaître, en partie tout au moins, dans une religion nouvelle, où, d'autre part l'influence du bouddhisme, né sept ou huit siècles plus tôt aux bords du Gange, n'a peut-être pas été tout à fait étrangère.

A la séance de rentrée, le 14 novembre, notre nouveau et sympathique Collègue, M. le Commandant Courcelle-Seneuil nous a parlé du Japon en 1868, d'après des données recueillies au cours de la campagne qu'il fit alors sur les côtes du Japon, comme aspirant à bord de la frégate la *Minerve*.

L'intérêt de ses souvenirs de témoin oculaire fut rehaussé par un grand nombre de projections, d'après des clichés originaux datant, pour la plupart, de l'époque faisant l'objet de la conférence. Ainsi purent apparaître de nouveau, à plus de 40 ans de distance, l'aspect des cités, les costumes, les mœurs du Japon, à la veille de la grande transformation qui s'est depuis si heureusement accomplie. M. Courcelle-Seneuil fit en particulier ressortir que le fond de la population n'avait rien d'hostile aux étrangers, que les adversaires de l'ouverture du Japon se rencontraient presque exclusivement parmi les *Samurai*. Cette opinion, il ne sera sans doute pas indifférent de le

noter, est entièrement conforme à celle qu'exprimait dès 1863 et 1864, dans des documents officiels, le Ministre de la Grande-Bretagne à Yeddo, sir Rutherford Alcock.

Pour être juste d'ailleurs, il convient de le rappeler, cette même classe des *Samurai* a produit la plupart de ceux qui, hommes d'État, chefs militaires, administrateurs, furent les principaux artisans de la rénovation de leur pays.

Le 12 décembre, le comte de Périgny voulut bien de nouveau nous entretenir de ses impressions de voyage en Extrême-Orient. Par sa parole élégante, accompagnée d'excellentes projections d'après des clichés pris par lui-même, l'orateur nous a transportés cette fois, non plus au Nord du Japon, mais au Sud et à l'Ouest, dans l'Archipel des Riou-Kiou — que bien peu de Français ou même d'Européens ont visité jusqu'ici — et en Corée.

Ses descriptions nous ont montré l'état de choses existant, il y a sept ou huit ans, notamment au point de vue social, dans ces régions, entrées depuis dans une période d'active évolution, comme va nous l'exposer tout à l'heure avec toute la compétence requise, M. A. Halot, en ce qui concerne la Péninsule du Matin calme.

La conférence sur Outamaro faite il y a moins d'un mois par M. R. Koechlin, au Musée des Arts décoratifs, est encore présente à votre mémoire. Vous savez avec quel goût, quelle connaissance du sujet, notre cher et distingué Vice-Président nous a parlé de celui auquel fut appliqué la qualification incomplète, et par la même injuste, de peintre des maisons vertes, nous montrant les différentes phases, la variété de son talent, nous initiant, chemin faisant, aux procédés multiples dont ce maître de l'estampe sut user avec une virtuosité rare. Le prochain Bulletin vous apportera j'espère, sinon le compte-rendu complet, tout au moins une analyse développée de cette savante et agréable causerie.

En dehors des banquets et des conférences, plusieurs d'entre nous eurent l'occasion de se rassembler pour saluer, au nom de tous nos Collègues, à leur passage à Paris ou à leur départ, de hautes personnalités japonaises, ou des membres éminents de la Société.

Ce fut, le 2 juillet, S. Exc. le Général Comte Nogi arrivant à la gare du Nord par le train de Londres où, avec LL. AA. II. le Prince et la Princesse Higashi Fushimi, et l'Amiral Comte Togo, il avait représenté le Japon aux cérémonies du Couronnement.

Le 6 octobre, une vingtaine de membres de la Société portèrent à la gare de Lyon leurs souhaits de bon voyage et d'heureux retour à S. Exc. M. le Baron Kurino, Ambassadeur du Japon, quittant la France pour un congé prolongé. Quelques semaines plus tôt, Son Excellence avait signé, le 19 août, avec M. de Selves une convention de commerce franco-japonaise destinée à remplacer celle de 1896, venue à expiration quinze jours auparavant. Le nouvel acte a maintenant un caractère définitif. Tout permet d'attendre de sa mise en application prochaine une ère nouvelle de relations heureuses et fécondes entre les deux pays. Comme vous le savez, une adresse, en date du 19 octobre, a porté à Son Excellence l'expression

des sentiments de la Société envers son éminent Président d'honneur et les vœux que nous formons pour qu'il nous fût donné de le voir de nouveau parmi nous.

Le 10 février enfin, une délégation de la Société, comprenant notamment notre Président, est venue également à la gare de Lyon, lors du départ de S. Exc. M. Gérard, Ambassadeur de France à Tôkyô qui, le lendemain s'embarquait à Marseille pour rejoindre son poste. M. le Chargé d'Affaires du Japon, notre très distingué et dévoué Vice-Président, ainsi que M<sup>me</sup> Adatci et plusieurs membres de l'Ambassade, étaient aussi venus, en même temps qu'un groupe de parents et d'amis personnels, exprimer à notre éminent Collègue leur sympathie et leurs vœux.

\*  
\* \*

La nouvelle que vous a apportée la circulaire du 20 janvier, vous a fait partager, j'en suis certain, les regrets que le Conseil avait éprouvés quelque temps auparavant. Vers la fin de l'année dernière, M. Dufourmantelle dont vous connaissez les constants et dévoués services comme Trésorier depuis douze ans, a demandé à se démettre de ses fonctions. Le Conseil n'a pu que s'incliner devant les motifs de convenance toute personnelle que notre distingué collègue a convoqués à l'appui de sa détermination. Vous savez combien sa gestion, si méthodique et si experte, a contribué à l'état florissant de nos finances. Les rentrées se font de plus en plus régulières. Notre capital qui, si je ne me trompe, ne s'exprimait voici dix ans, qu'en valeurs plutôt négatives, est aujourd'hui de 23 000 fr. Ce soir encore M. Dufourmantelle va nous faire l'exposé de notre situation budgétaire, mais ce sera pour la dernière fois. Heureusement, il a trouvé un très digne successeur en la personne de notre sympathique confrère, M. Henri Chevalier, lui aussi un des fondateurs de notre compagnie. Entre les mains de notre nouvel grand-argentier, comme sous l'égide de son prédécesseur, nos finances sont assurées de connaître des jours prospères. Il y a là, comme il est clair, une condition indispensable au fonctionnement efficace de notre Société. Celle-ci, ces temps derniers surtout, a vu croître son action de même que sa notoriété s'étendre. De plus en plus on s'adresse à elle en vue d'obtenir les informations les plus variées n'ayant guère entre elles de commun que de se rapporter les unes et les autres au Japon ou à notre pays. Nous nous en félicitons et nous cherchons à répondre de notre mieux à ces diverses demandes, dont voici quelques exemples : débouchés pour les articles de pêche au Japon. — Développement de la marine marchande. — Organisation et résultats du Monopole du Camphre au Japon et à Formose. — De la possibilité pour un jeune Français de trouver de l'emploi dans les affaires à Tôkyô, Yokohama, ou Kobé. — De l'art de la danse au pays nippon. — Sur le climat de Tôkyô.....

En fait de renseignements relatifs à la France, nous citerons : Organisation du service des Archives nationales, du Touring-Club, possibilité de trouver à Paris un éditeur pour la traduction de tel ou tel ouvrage japonais, conditions d'admission à la prochaine Exposition internationale d'Art

décoratif à Paris... divers points touchant l'administration de la Ville de Paris ou celle des Monopoles de l'Etat, etc...

En général, avec les concours qu'il a rencontrés de divers côtés, le Bureau a été en mesure de fournir les indications désirées. Naturellement, cela n'a pu se faire sans quelque surcroît de dépenses et d'occupation. La correspondance, pour le Secrétaire Général seulement, et bien entendu, sans compter les circulaires, s'est élevée au départ à plus de 1 500 lettres ou billets au lieu de cinq ou six cents il y a deux ou trois ans. Cet accroissement ne peut être considéré que comme un symptôme favorable, car c'est évidemment dans la mesure où elle rendra des services que la Société peut espérer voir grandir son effectif.

A ce point de vue l'exercice 1911-12 comptera parmi les plus satisfaisants depuis l'origine.

Au total, 56 admissions ont été prononcées au cours de l'année, se répartissant ainsi qu'il suit : Membre d'honneur, 1 ; membres à vie, 5 ; annuels, 48 ; libres, 2. Permettez-moi de vous en donner ci-après la liste, dans l'ordre chronologique des réceptions. Vous verrez combien, à des titres divers, nous avons à nous féliciter de ces adhésions nouvelles.

I. S. E. SAMAD KHAN, Ministre de Perse à Paris, de longue date ami sincère de la France et du Japon, a bien voulu accepter le titre de Membre d'honneur. Il a fondé, voici trois ans, un peu sur le modèle de la nôtre, une Association Franco Persane qui, de son côté, a inscrit le nom de notre Président parmi ceux de son comité de patronage.

I. Les nouveaux membres à vie comprennent :

MM. G. THOUROUDE, Inspecteur général de la Compagnie des Chargeurs réunis.

H. GILSON, Consul suppléant, Attaché aux Affaires étrangères.

H. HAMELLE, Industriel.

LOUIS MARIN, Député de Nancy. — M. Marin a fait voici quelques années un grand voyage d'études sociales en Extrême-Orient.

De plus notre collègue M. KIJIMA, Vice-Consul du Japon à Lyon, des nôtres depuis deux ans, a bien voulu rendre permanente son adhésion à notre Compagnie. Le nombre des membres à vie se trouve ainsi porté à 95. Du moins ce total était-il exact hier. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'il doit être augmenté d'une unité, par la souscription que notre éminent collègue, M. le Général LEBON, vient de nous apporter, à l'instant même, nous donnant ainsi une nouvelle preuve de ses sentiments envers la Société. Le nombre des membres à vie s'élève donc désormais à 96. Espérons que l'année prochaine le rapport pourra enregistrer que, dans cette catégorie, la centaine est atteinte.

II. D'autre part, la liste de nos membres annuels inscrits depuis la dernière Assemblée générale se compose de :

MM. le Colonel FOURNIER.

Victor WEBER, Ingénieur.

MADRASSY.

MM. le Gén<sup>al</sup> E. VIEILLARD, qui, comme capitaine, sous M. le Lieutenant-Colonel Marquerie, fit partie avec notre très distingué Collègue, M. le Général G. Lebon, des premières missions militaires françaises au Japon.

F. PILA, Consul de France, attaché commercial en Extrême-Orient.

AMBRUN.

De MONTHEROT, ancien Secrétaire d'Ambassade.

Capitaine KAGAWA.

Ch. LEROUX.

VAN DEN BROEK, Conservateur du Museum d'Histoire Naturelle de Bruxelles.

Ulrich ODIN, un des plus fervents amateurs de l'art du Japon, et spécialement de la peinture, dont il possède une connaissance exceptionnelle, acquise au cours d'un séjour de dix années à Kyôto.

AULNEAU, avocat et publiciste.

COURCELLE-SENEUIL, ancien officier de marine, fils du célèbre économiste.

Otto KÜMMEL, Directeur du Département de l'Asie orientale aux Musées de Berlin ; auteur d'un excellent *Manuel d'Art Industriel japonais* que dernièrement le Bulletin signalait à votre attention.

R. PÉTRUCCI, le savant sinologue et amateur d'art dont vous avez pu déjà apprécier la collaboration à notre publication.

Frédéric MOREAU, Ingénieur.

Méaudre de LA POUYADE, de Bordeaux.

J. DENIKER, élève diplômé de l'École des Langues Orientales, fils du savant bibliothécaire du Muséum d'Histoire Naturelle.

Cap. Roger TAMBRUN, de l'infanterie coloniale.

Maurice THIECK, de Kobé.

D<sup>r</sup> RÉMY, Agrégé à la Faculté de Médecine.

Paul DOUCET, de Nantes.

Victor STRAUS.

E. PROST, architecte, grand prix de Rome, au talent duquel est confiée la construction de la nouvelle Ambassade de France à Tôkyô. On peut être assuré que la représentation de notre pays au Japon sera bientôt installée dans une demeure digne d'elle.

Commandant SCHMOLL, de la Commission des fêtes au Cercle Militaire.

Jacques SCHMOLL-DAUGNY, homme de lettres, ancien élève de l'École Polytechnique.

Lieutenant de vaisseau Takeo YAMAGATA.

Lieutenant Jacques CHANOINE, détaché à l'école supérieure de guerre,

Maxime CHANOINE, au 14<sup>e</sup> dragons à Luxeuil,

l'un et l'autre fils de l'Ancien Ministre de la Guerre, un des doyens de notre Société, chef, voici 45 ans, de la première mission militaire française au Japon, et dont nous sommes heureux de saluer ce soir ce nom respecté.

L. POHL.

D<sup>r</sup> W. COHN, auteur de divers savants ouvrages relatifs à l'art de l'Extrême-Orient, dont l'un, notamment, consacré à l'*Analyse des styles* des différentes écoles de peinture au Japon.

Charles MORIONDI, ingénieur, officier de réserve dans le corps du génie de l'armée italienne.

J. HARDIOU, architecte en chef des Monuments historiques, Tours.

- MM. le Lieutenant NAGAMOCHI, stagiaire à l'École polytechnique.  
MADVIG, artiste peintre.  
L'Abbé CHARRON, missionnaire, à Himéji, directeur des cours de français institués depuis quelque temps à Kobé.  
G. GSELL, Directeur du *Journal des Beaux-Arts*.  
CULIN (Stewart), « Ethnologist », Brooklyn Institute Museum à New-York, auteur de savants travaux concernant en particulier la Corée.  
André PINCHAUD, qui prépare à la maison Larousse l'illustration d'un important ouvrage sur le Japon, dont l'auteur est notre distingué collègue M. F. Challaye.  
M. VALET, amateur d'art japonais, spécialement de sculpture bouddhique, Vice Président de la Société Archéologique la Montagne Sainte-Geneviève.  
René OLIVIER, artiste-peintre.  
BARBIER, rédacteur au Ministère des Travaux publics.  
Imré PILLITZ, violoniste.  
K. MORITA, Secrétaire de l'Association de Kyôto.  
PILATRIE, artiste-peintre.  
CASTANET, industriel.  
Colonel S<sup>te</sup> CLAIRE DEVILLE, C<sup>dt</sup> le 21<sup>e</sup> Régiment de Dragons à St Omer.  
Général de PÉLACOT, qui commandait naguère la brigade d'occupation dans le Petchili, dans la région où s'accomplissait à l'heure actuelle de si tragiques événements.  
Roger CLAUSSE, secrétaire d'Ambassade, chargé d'affaires de France à Tôkyô, qui vient de s'acquitter avec honneur d'une longue gérance du poste de Tôkyô.

III. Le Conseil a, d'autre part, admis comme membres libres :

M. l'Abbé Papinot, qui a bien voulu faire don à notre Bibliothèque de l'édition française ainsi que de l'édition anglaise de son Dictionnaire d'Histoire et de Géographie du Japon.

M. Tamezo Oçoumi, notre sympathique secrétaire-interprète, dont tous ceux d'entre nous qui se sont adressés à lui connaissent la compétence et l'obligeance.

Nous retrouvons ainsi le total de 56 admissions nouvelles.

Ce nombre dénote un progrès des plus appréciables, des plus satisfaisants.

Mais, d'autre part, comme l'an passé, la Société, soumise à la loi commune, a subi des pertes sensibles.

Cinq fois la mort a frappé dans nos rangs nous enlevant successivement, après M. le Comte de Camonde, M. Takahira, le D<sup>r</sup> Chibret, le Général Brunet, le Professeur Lannelongue, sénateur. A cette liste de deuil, doit s'ajouter le nom de M. le Vicomte Matsudaïra, dont le décès remonte à plus d'un an déjà, mais dont nous avons été informés seulement au cours de ces derniers mois.

Vous le savez, notre Société n'a pas été seule atteinte par plusieurs de ces pertes. En même temps qu'elle, ont été éprouvés le monde des arts, celui de l'armée, celui de la science. Tout à l'heure, M. le Président a été l'interprète le plus autorisé de chacun de nous et de la Société tout entière,



pour rendre, à nos collègues disparus, un dernier hommage auquel nous ne pouvons que nous associer.

Mais à côté de celle dont l'action inexorable nous a ainsi frappés, d'autres causes sont intervenues pour réduire nos effectifs; pendant le dernier exercice le nombre des démissions et radiations s'est élevé à 13, total encore trop élevé à notre gré : du moins pouvons-nous nous féliciter de constater qu'il soit en légère diminution.

— En résumé, par comparaison avec l'année passée, le gain net de notre effectif est de 37 unités (56-19), si bien que le total des membres de la Société, au lieu de 255 en 1909 à pareille époque, s'élève aujourd'hui exactement à 355.

J'ai terminé l'exposé des faits dont s'est composée la vie de notre collectivité au cours du dernier exercice.

Les résultats acquis ne sont-ils pas de nature à nous confirmer dans notre confiance en l'avenir? Ne nous montrent-ils pas en voie d'excellente réalisation la pensée de ceux qui, lors de l'Exposition de 1900, ont jeté les bases de notre Société.

Celle-ci est en somme de plus en plus en mesure de poursuivre son œuvre, de répondre à ce qui est sa fonction essentielle : servir de centre, de point de ralliement à tous ceux qui, Français et Japonais, estiment que les deux nations ont tout intérêt à se mieux connaître, à se mieux comprendre et qui, par des voies diverses, travaillent à multiplier entre elles les relations, pour le plus grand profit mutuel de l'une et de l'autre.

Sans doute, nous avons encore des progrès à accomplir. Beaucoup de nos compatriotes, qui ne nous ont pas jusqu'ici donné leur adhésion, s'intéressent au Japon, désirent étudier plus complètement son merveilleux épanouissement artistique dans le passé et pénétrer davantage les causes de son remarquable développement général dans le présent. Ils peuvent être assurés de trouver ici, en même temps que l'accueil le plus sympathique, un milieu très favorable à la satisfaction de leurs goûts, et, au besoin, une aide dans leurs recherches et leurs études.

En présence de ceux dont l'assistance à cette réunion est la meilleure preuve de l'attachement qu'ils ont pour la Société, je n'insisterai pas. Vous êtes les premiers convaincus de la valeur des services que peut rendre une Compagnie telle que la nôtre.

A ce point de vue, je dois cependant vous signaler un fait récent et des plus intéressants. Il vient de se créer à Saint-Petersbourg, sous les auspices de très distingués représentants des deux pays, sous ceux entre autres, d'un de nos plus éminents fondateurs et protecteurs, Son Exc. M. le Baron Motono, ambassadeur du Japon en Russie, une Société analogue à la nôtre, conçue même, semble-t-il, sur le modèle de notre propre organisation. Vous vous unirez, j'en suis sûr à votre Conseil, pour souhaiter longue vie et prospérité à notre nouvelle sœur, la Société Russo-Japonaise de Saint-Petersbourg.

L'heure s'avance, et je me reprocherais d'abuser davantage de votre attention, de retarder encore le moment où vous allez avoir le plaisir d'entendre M. L. Dufourmantelle faire l'intéressant exposé de la condi-

tion de nos finances, puis M. Halot nous parler de la Corée qu'il connaît si bien.

Permettez-moi, en terminant, d'invoquer de nouveau, certain d'être entendu, votre dévoué concours, et de vous remercier à l'avance de la propagande que vous voudrez bien continuer de faire en faveur de la Société, afin de rendre de jour en jour son influence plus puissante et son action plus féconde.

### SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 1911

par M. LÉON DUFOURMANTELLE, Trésorier.

#### Recettes

Reliquat espèces 1910 . . . . .	4.049 60
Intérêts de valeurs. . . . .	679 32
Cotisations à vie . . . . .	750 »
— arriérées. . . . .	30 »
— courantes . . . . .	2.325 »
— anticipées . . . . .	254 »
Dons et subventions. . . . .	4 000 »
Insignes . . . . .	131 75
Publicité . . . . .	7 »
Vente de Bulletins et divers. . . . .	226 75
Différence entre intérêts du compte courant et droits de garde . .	» 68
	<u>12.454 10</u>

#### Dépenses

Frais de secrétariat . . . . .	1.402 90
Frais de trésorerie . . . . .	79 50
Bulletin (N <sup>os</sup> XXI, XXII, XXIII-XXIV) . . . . .	4.625 10
Insignes. . . . .	163 »
Conférences et réunions (banquets) . . . . .	880 50
Bibliothèque (chauffage, entretien et quelques achats de volumes). .	514 »
Employés et matériel . . . . .	673 85
Allocations envoyées au Japon . . . . .	203 60
Déboursés relatifs à la Salle des Cigognes (frais de magasinage à Londres et transport de Londres à Paris). . . . .	881 10
Publicité . . . . .	41 65
Achat de valeurs . . . . .	2.677 55
	<u>12.142 75</u>

Recettes . . . . .	12.454 10
Dépenses . . . . .	12.142 75
	<u>311 35</u>

#### Représenté par :

En caisse . . . . .	164 70
Au comptoir d'escompte . . . . .	146 65
	<u>311 35</u>

Avoir au 31 décembre 1911

Espèces . . . . .	311 35
50 obligations Ouest de 500 3 0/0 anciennes (au prix d'achat). . . . .	22.228 50
40 francs de rente japonaise 4 0/0 1905 (au prix d'achat). . . . .	<u>974 50</u>
Total. . . . .	<u>23.514 35</u>

En l'absence de M. Dufourmantelle, empêché au dernier moment, comme l'indique le rapport qui précède, cet exposé fut lu et brièvement commenté par M. Ed. Clavery, secrétaire général. Celui-ci fit connaître notamment que, grâce au vote du Conseil Municipal de Lyon et à l'obligance de M. Guimet, la Caisse de la Société avait, dès à présent, récupéré le montant de l'avance de 881 francs faite au mois de février 1911, lors de l'arrivée à Paris des caisses contenant les pièces démontées de la salle des Cigognes. M. Clavery a indiqué également que certaines dépenses, comprises sous la rubrique : frais de secrétariat, en particulier le coût d'une circulaire figurant sur un relevé d'ensemble de l'imprimeur, étaient, en réalité, afférentes à la publicité.

Les Comptes furent ensuite approuvés à l'unanimité des membres présents.

P. S. — Au moment où ces pages vont être mises sous presse, nous parvient l'adhésion, en qualité de membre à vie, que M. le Gouverneur Général de l'Indo-Chine a bien voulu envoyer, de Hué, le 19 février, à la Société. En en faisant part à nos collègues, nous tenons à offrir à M. Albert Sarraut l'expression réitérée de tous nos remerciements pour ce nouveau et très apprécié témoignage du haut intérêt qu'il porte à notre compagnie et à l'œuvre qu'elle poursuit.



L'évolution de la garde de sabre japonaise<sup>(1)</sup>  
des origines jusqu'à nos jours

PAR

M. le Marquis de TRESSAN

(suite et fin)

---

Époque des Tokugawa

---

II. — De l'ère de Genroku (1688-1703) à la restauration impériale de 1868.

L'histoire des garnitures de sabre durant la période qui s'étend de 1684 à 1750 environ est marquée par deux faits capitaux :

- 1° Décadence des écoles de maîtres en *tsubas* du genre « armurier » ;
- 2° Haut degré de perfection acquis par les travaux en *ciselure* proprement dite.

On en trouve une explication facile dans les nouvelles conditions sociales avec lesquelles l'artiste doit désormais compter. Les époques guerrières sont définitivement closes. La puissance shogunale s'est affermie avec le célèbre Iyemitsu (1623 à 1651) : la fin du xvii<sup>e</sup> siècle marque l'apogée de la grandeur des *Tokugawa*. Ceux-ci délivrés des soucis de la guerre entretiennent une cour fastueuse rappelant assez celle des *Ashikaga* avec peut-être un peu moins d'élégante distinction dans sa somptuosité. *Tsunayoshi* (1681 à 1708) se montre un grand protecteur des arts et des lettres et si, à la fin de sa vie, il sombre dans la débauche et ruine le trésor, de meilleurs shoguns lui succèdent. Ce sont ces « princes philosophes, ces Frédéric II et ces Joseph II japonais », dont parle si justement M. le marquis de la Mazelière (2), qui réforment la législation et ramènent l'ordre dans les finances. L'empereur enfermé dans son palais n'a plus qu'une autorité nominale. Très respecté dans la forme, il est au fond jalousement surveillé par le *Bakufu* (3) qui délègue à cet effet à Kyôto un fonctionnaire spécial : le *Soshidai*.

Le gouvernement est une sorte de fédération féodale, mais les grands *daimyôs* se sentent contenus par une main de fer. Ayant perdu beaucoup de leur puissance politique, ils recherchent un autre champ d'activité, s'adonnent aux plaisirs délicats de la poésie et des arts plastiques. Les plus importants d'entre eux, tels que les *Gôsanke* de Nagoya et de Mito, les princes Maeda de Kaga, les Matsudaira d'Echizen, les Hosokawa du Higo ont eux-

(1) V. les précédents Bulletins de la Société, nos XVIII, XIX-XX et XXII.

(2) Le Japon, *Histoire et Civilisation*, t. III. Plon et Nourrit, Paris, 1907.

(3) Conseil du gouvernement shogunal.

mêmes leur petite cour : ils entretiennent des artistes à gages comme des hommes d'armes et des acteurs.

La société japonaise va se cristalliser dans sa très rigoureuse hiérarchie de classes aux cloisons étanches. La caste militaire des *samurais* demeure toute puissante et, grâce à la pratique du *Bushidô* conservera longtemps ses vertus guerrières. Les nobles ont besoin d'elle et subissent son influence ; beaucoup capituleront bientôt entre ses mains. L'homme aux deux sabres est partout respecté. Mais, tout en étant peu considérés *théoriquement*, les négociants s'enrichissent dans le commerce et dans l'usure et *pratiquement* leur influence grandit chaque jour : elle s'exprime bientôt dans le domaine des arts et des lettres aussi bien que dans celui des finances.

Quelle peut être la situation de l'artiste dans un tel milieu ? Si le peintre conserve une situation presque indépendante parce qu'il a à sa disposition non seulement la clientèle des classes les plus élevées de la société qui, par tradition et par dilettantisme, respectent la dignité de sa vie, mais aussi celle de la bourgeoisie éclairée des villes, il n'en va pas toujours de même de l'artisan fournisseur des *daïmyôs*. Celui-ci doit compter avec les caprices du maître et donner satisfaction à ses goûts en mettant parfois de côté ses préférences personnelles. Seuls les ciseleurs ou les laqueurs de grand talent peuvent s'imposer et réaliser des conceptions nouvelles. Presque tous ces derniers sont d'ailleurs des peintres ou des dessinateurs : tel est le cas de *Koetsu* et de *Kôrin* et même de *Yokoya Sômin* et de *Nagatsune*. Mais leurs successeurs moins bien doués seront obligés de se plier à la mode du jour au lieu de créer celle-ci.

Ils avaient pourtant désormais une nouvelle clientèle. Dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle tous, marchands ou ouvriers des *gildes* (*nakama* ou *kumi*) revendiquaient l'honneur de porter le sabre à côté des *Koshisage*, ces tout pacifiques objets suspendus à la ceinture. Cette faveur se généralisa de plus en plus. Mais si certains des nouveaux enrichis se montrèrent des Mécènes clairvoyants, d'autres tombèrent souvent dans les exagérations d'un luxe de parvenus. D'autre part, tous ne pouvaient rétribuer à la juste valeur de leurs œuvres les vrais maîtres — ceux-ci n'auraient pu d'ailleurs suffire à la commande. — Ils favorisèrent donc inconsciemment ou non la fabrication de répliques plus ou moins heureuses de ces *Shiremonos* où tout était imité jusqu'à la signature et du *Kakihan*. Comme M. H. L. Joly l'a si bien fait remarquer ici même « L'artiste resta mais ses œuvres furent copiées par l'artisan pour un marché plus vaste après que son protecteur eût créé une vogue pour un type, un style, un dessin ; l'artisan ne fit plus de l'Art pour l'Art, il n'avait plus un revenu assuré... il travailla pour un éditeur de montures. »

La splendeur de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle devait sombrer dans le mauvais goût des temps postérieurs. Désormais incapables de concevoir grandement, les ciseleurs finiront par ne plus avoir qu'une seule ambition : se montrer des exécutants parfaits. A leurs œuvres, il manquera la sincérité et l'émotion des vieux maîtres. L'analyse succèdera à la synthèse, le joli au beau. La concurrence allant sans cesse grandissante tous se préoccupèrent de trouver des procédés nouveaux. De là une grande richesse de technique souvent inhabile

à masquer le défaut d'inspiration. N'apprenons-nous pas en lisant le *Sôken Kishô* qu'alors qu'*Hishikawa Hikosuke* (xv<sup>e</sup> siècle) n'avait à sa disposition que trois sortes de ciseaux, le célèbre *Nagatsune* (mort en 1786) en possédait plus de trois cents !

Avant d'admirer la belle *façade* offerte par l'illustre ère de Genroku (1688 à 1703), le siècle de Louis XIV du Japon, il n'était donc pas mauvais de montrer ce qu'il y avait derrière elle : le luxe effréné, destructeur des énergies, « l'embourgeoisement » du sabre et son rôle surtout de parade désormais, l'asservissement trop fréquent de tous les arts mineurs... Ces réserves faites, nous aurons plus de liberté d'esprit pour admirer les grands créateurs : *Sômin* et les premiers *Nara*.

a) *De 1684 à 1750.*

La renaissance de la ciselure à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du xviii<sup>e</sup> ne fut pas un fait isolé dans le domaine des arts. Nous avons déjà constaté combien celle-ci s'était toujours tenue en étroite dépendance par rapport à la peinture. Cette subordination du ciseau au pinceau allait s'accroître encore. Or, toutes les écoles avaient senti le besoin de rajeunir les anciennes formules ou de faire œuvre nouvelle. Tel avait été le rôle de Tanyu (1602 à 1674) et celui d'Hanabusa Ittchô (1652 à 1724) qui modifièrent l'art des Kano en le rendant plus japonais, plus humoristique : *Sômin* leur doit ses meilleurs croquis.

Les premiers maîtres de l'*Ukiyoe* : Moronobu (1626 à 1695), Okumura Masanobu (1685 à 1766) rompèrent plus franchement avec les écoles académiques. Ils se montraient les héritiers lointains des vieux maîtres de *Ye-Makimonos* du xiii<sup>e</sup> siècle, ces chefs-d'œuvre les plus nationaux du Japon, en cherchant avant tout à donner l'impression de la vie et du mouvement. Mais leurs œuvres n'étant plus destinées au même public, ils avaient dû traiter d'autres sujets, se faisant les peintres de la vie de tous les jours, de celle qui se poursuit sans grand heurt ni fracas, avec ses mille petits incidents drôles ou tristes toujours égayés par le sourire japonais vainqueur de toutes les souffrances. Ils ne dédaignaient désormais ni les travaux des champs, ni les métiers des villes, ni non plus les acteurs sur la scène, ni même les courtisanes au Yoskiwara. Leur influence a été considérable sur les ciseleurs du xviii<sup>e</sup> siècle, sur *Nagatsune* (mort en 1786) et sur *Hosono Masamori* (vers 1680-1720), par exemple.

Par le développement qu'il donna au style impressionniste, déjà entrevu dans certaines œuvres des époques de Kamakura et des Ashikaga et rénové par le grand *Koetsu* (vers 1556-1637), exprimant une tendance très caractéristique de l'esprit japonais, *Kôrin* (1661 à 1716) n'allait pas jouer un rôle moindre. Ses procédés synthétiques, en opposition complète avec l'excessive analyse de trop de travaux du xviii<sup>e</sup> siècle, se retrouvent chez beaucoup de ciseleurs.

Enfin, grâce au séjour à Nagasaki de quelques artistes chinois vers 1730-1735, allait se créer une école de peinture nouvelle s'inspirant non plus des

Song et des Yüen mais des œuvres postérieures *Ming* et *T'sing* : les *Jakushi* du *Hizen* procèdent directement d'elle.

### L'École Yokoya.

Les auteurs japonais saluent avec enthousiasme la venue de *Yokoya Sômin* (1669 à 1733), vers le fin de l'ère de *Genroku*. Un intéressant document autrefois communiqué par M. L. Gonse — une estampe de *Kitao Shigemasa* (1734 à 1819) exécutée sur la commande de *Noda Shirobei*, célèbre expert en armes, mort en 1825 — montre *Sômin* trônant à la manière d'un grand seigneur ; au-dessus de lui s'étagent les portraits des vingt-sept ciseleurs les plus illustres du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont nous avons cité ailleurs les noms (1).

L'origine de la famille *Yokoya* — en tant que productrice de garnitures de sabre — remonte à *Sôyo I* (mort en 1690). Celui-ci travailla d'abord à *Kyôto*, puis vint à *Yedo* durant le *Nengô Shôha* (1644-1648). Son habileté lui valut la charge de *Ohorimono-Shi* ou « maître en objets ciselés » du shogun qui le pensionna. Il ne pratiqua que la ciselure en relief, estimant fort les œuvres du fameux *Yôjû* créateur de la lignée des *Gôto*.

*Sômin* n'était pas uni à *Sôyo* par les liens du sang. Disciple de ce dernier à partir du *Nengo-Jokyo* (1684-1688) époque, où il vint lui-même demeurer à *Yedo*, il fut adopté par son maître ou par son fils *Sôchi*. — C'était là, comme

町 <i>Machi</i>	}	on le sait, une vieille coutume japonaise qui permettait la durée des traditions artistiques dans les familles. Il passa toute sa vie dans la ville shôgunale où il habitait le quartier <i>Himono-chô</i> , celui des marchands de bois. Ses œuvres témoignèrent d'abord de l'enseignement donné par <i>Sôyo</i> , rappelant quelque peu celles des <i>Gôto</i> , puis il changea complètement de style créant le <i>machi bôri</i> (2) « ciselure de la ville » ou bourgeoise à l'aide des procédés du <i>E'fu-bori</i> (ciselure picturale).
堀 <i>bori</i>		
畫 <i>E</i>	}	
筆 <i>fu (de)</i>		
堀 <i>bori</i>		

Ce dernier consistait essentiellement dans l'emploi presque unique du trait gravé au burin auquel on donnait plus ou moins de profondeur et de largeur pour rendre les pleins et les déliés du pinceau. Il dérive directement de la grande école de l'encre rénovée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle par *Tanyû*, dont la sobriété synthétique réagissait contre les couleurs brillantes et les enduits d'or et d'argent de l'époque de *Momoyama* (3). *Sômin* demanda très souvent ses modèles à son ami personnel *Hanabusa Ittchô*, mais il s'inspira fréquemment aussi des dessins laissés par *Kano Tanyû* comme le prouvent non seulement les sujets traités sur nombre de ses œuvres mais encore les inscriptions qui y figurent (*Kozuka* gravé d'un *Hôtei* endormi, de la collection de M. le Dr *Mène*).

家 <i>Ke</i>	}	(1) Notes sur l'Art Japonais, t. II ( <i>la Sculpture et la Ciselure</i> , pages 220 et 221).
堀 <i>bori</i>		(2) Par apposition au <i>Kebori</i> ou « ciselure de la famille » des <i>Gôto</i> .
		(3) (1586-1601). Elle se prolongea dans le domaine artistique jusque vers 1660.



Les garnitures de sabre authentiques de Sômin I sont rarissimes au Japon comme en Europe. Quelques œuvres des collections Jacoby et Moslé, du Musée de Hambourg, en Allemagne; Vever, Mène et de Tressan en France, portant de bonnes signatures et le paraphe du maître et surtout exécutées dans un beau style, sont *peut-être* dues à son burin. Il est difficile d'être plus affirmatif en raison de ce fait connu que l'artiste japonais se faisait fréquemment aider par ses élèves, se contentant seulement parfois de retoucher leurs travaux et d'y inscrire son nom comme marque de l'atelier. Ce sont en tous les cas de beaux objets et c'est là l'essentiel.

La bibliothèque du Musée Guimet possède deux intéressants albums de dessins à l'encre de Chine, datés du XVIII<sup>e</sup> siècle, intitulés, l'un *Sômin zu Shiki* et l'autre *Sôyo zu Shiki* (Recueils de dessins des ciseleurs Sômin et Sôyo). Grâce à ceux-ci on peut se faire une idée de l'œuvre réelle des deux maîtres. On constate en particulier combien la gravure au burin rend d'excellente façon les traits du pinceau. On voit en outre que *Sômin I* n'a décoré que des petites garnitures de sabre — surtout des manches de *kozukas* — et non des gardes. Afin d'obtenir plus d'espace pour ses décors, le ciseleur augmenta les dimensions des *kozukas*. Alors, en effet, que les *Gôto* parsemaient sa surface d'un nombre souvent considérable de personnages minuscules, il préféra les sujets moins compliqués mais de plus grande taille. Il arrive même fréquemment que le sujet traité sorte de la face principale du manche de couteau, se continuant sur les côtés et même sur le revers.

Nous donnons ici la reproduction d'un *kozuka* en *shibuichi* que nous avons eu la bonne fortune de découvrir, dont le croquis figure dans le *Sômin zu Shiki* : un *Shoki* partant à cheval à la recherche de ses ennemis les *Oni* (Diablotins malicieux). Il porte la signature et le paraphe de Sômin I.

宗 Sô }  
珉 min }



横 Yoko }  
谷 ya }

Les autres dessins du recueil cité représentent :

Un *Shishi* lançant son petit dans une cascade. — Des *shishis* jouant (daté de 1718). — Des *shishis* marchant (daté de 1720). — *Hôtei* dans un bateau cherchant à attraper l'ombre de la lune dans l'eau. — Le même portant un enfant dans ses bras, vu de 3/4 de dos, regardant la lune qui paraît dans les nuages. — Poète chinois sur un mulet, son grand chapeau rejeté en arrière. — Cheval vu de face attaché à un piquet : un palefrenier lui lave une jambe de derrière. — Archer à cheval vu de 3/4, tirant deux oiseaux. — Homme vu de dos visant avec une sarbacane. — *Shoki* de face tenant son parapluie ouvert : sur celui-ci se trouve perché le démon qu'il cherche vainement. — Le même chevauchant un *shishi*, tenant à la main son sabre, vu de face. — Le même penché au-dessus d'un pont guettant un *Oni* caché derrière une



FIG. 1. — *Kozuka* en *shibuichi* (Pièce reproduite dans le *Sômin zu Shiki*). Œuvre de Sômin I (1670 à 1733) Collection de l'auteur.

pile de celui-ci. — Le même debout sous un bambou couvert de neige. — Cavalier tenant un grand étendard sur lequel on lit : *Kiyomichi*. — Trois tigres. — Bataille de deux tigres dont l'un mord la croupe de l'autre. — Tigre paraissant derrière un tronc de bambou. — Laboureur avec sa charrue et son bœuf (sujet traité dans le sens de la longueur). — Dragon dans les nuages. Buste de *Niô* aux écharpes flottantes. — Glaive autour duquel s'enroule un dragon (symbole du dieu *Fudô*). — Noble à cheval vu de 3/4 dont la monture se cabre; un personnage figuré au revers l'abrite avec une ombrelle. — *Fukurokuju* de face lisant un grand rouleau, à ses pieds sa tortue. — Tigre sautant. — *Daikoku* assis sur deux ballots de riz, son marteau à la main. — Le même dans une posture analogue levant la tête et les bras et brandissant son maillet sur lequel est perchée une souris. — Danseur tenant éventail et *Gohei*. Tous ces dessins sont destinés à l'ornementation de *kozukas* et à la gravure au burin.

*Sômin* excelle dans les sujets humoristiques. Comme son ami *Hanabusa*, comme aussi *Tanyû*, il excelle à saisir le côté comique des figures et des attitudes. Il se plaît à faire défiler devant nous le cortège jovial des divinités populaires japonaises unissant le *Shintô* au Bouddhisme. Ses Hôtei ont des rires qui leur font ouvrir une large bouche et cligner des yeux d'une façon éléphantine comme ceux d'*Ittchô*. Le maître graveur possède en outre une remarquable science du drapé sobrement figuré. Il a surtout fait usage des *Shibuichi*, alliage présentant moins de résistance à l'outil et se prêtant au rendu des courbes gracieuses et de la finesse des traits du visage humain.

友 } <i>Tomo</i>	}	旭 } <i>Kyôku</i>
常 } <i>tsune</i>		菴 } <i>an</i>
<hr/>		
遯 } <i>Tô</i>	}	宗 } <i>Sô</i>
菴 } <i>nan</i>		與 } <i>yo</i>
<hr/>		
友 } <i>Tomo</i>	}	Paraphe de <i>Sôyo II</i>
貞 } <i>sada</i>		

A l'exemple des autres grands artistes japonais, *Sômin* porta différents noms « de burin » : *Tomotsune* et *Tônan*. Son nom d'enfant avait été *Chôjirô* et celui de l'âge adulte *Jiheï*.

Ses meilleurs élèves furent sans conteste son fils adoptif *Sôyo II* (mort en 1779) et *Furukawa Genchin*. Tous deux travaillèrent dans le style créé par leur maître. Le coup de burin de *Sôyo II* est plus violent, plus profond que celui de *Sômin*, comme il apparaîtra sur les œuvres ici reproduites. Nous donnons un *kozuka* (fig. 2) dont le décor existe dans le *Sômin zu Shiki*, avec l'attribution à *Yokoya*

*Tomosada* (autre nom de *Sôyo*) et la date : 5<sup>e</sup> année de *Anei* (1776). La garde (fig. 3) est en *shakudo* et est ornée de la légende du *Shishi* lançant son petit dans la cascade pour éprouver sa vigueur. Un sujet identique peut se voir dans le *Sôyo zu Shiki* décorant également une *tsuba* exécutée la 3<sup>e</sup> année de *Meiwa* (1766). Cette pièce d'une très grande vigueur d'exécution, porte la signature et le paraphe de *Sômin* mais elle doit être de *Sôyo II*.

Le recueil du Musée Guimet donne comme autres pièces signées et datées : Une garde aux hirondelles volant exécutée en 1752. — Une garde au *shishi* s'élançant de gauche à droite sur un rocher (1759). — Une *tsuba* au *shishi* marchant de 3/4 à gauche au-dessus d'une pivoine (1765). — Une garde avec Hôtei portant un enfant sur son dos, ce dernier montrant la lune; au revers

le même personnage dans un bateau (1765). — Garde décorée d'un Hôtei avec son sac et d'un enfant; au revers deux enfants sous un arbre (1765). — Garde au cavalier s'avancant sur un pont (1766). — Garde avec un Hôtei tenant une grande chrysanthème et une troupe d'enfants se sauvant; au revers cigogne s'envolant (1766). — Garde ornée d'un *shishi* sur un rocher: son petit gambade au-dessus de pivoines en fleurs (1767). — *Shôki* à cheval sur un *shishi* (1767). — Cinq enfants jouant sous un arbre (1767). — Garde au *Niô* à l'écharpe flottante (1768). — Décor d'un dragon inscrit dans le pourtour d'une garde (1768). — Cavalier traversant un cours d'eau (1768). — Tigre

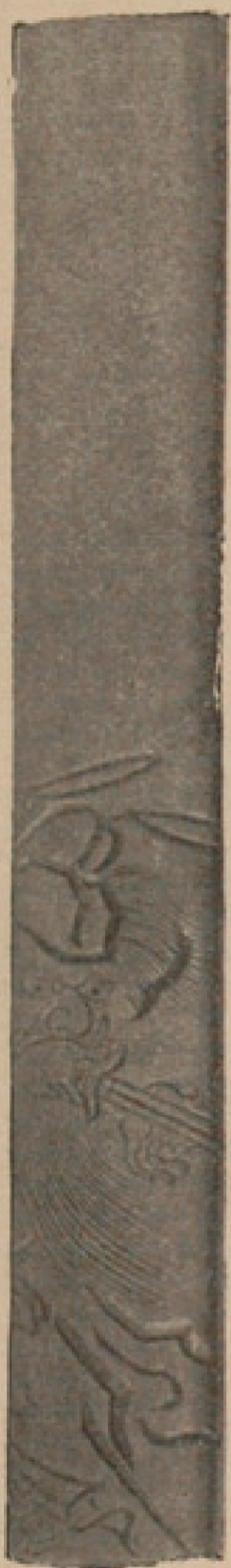


FIG. 2. — Kozuka en shibuichi. Œuvre de Sôyo II (D'après le Sômin zu Shiki exécuté en 1776). Collection de l'auteur.

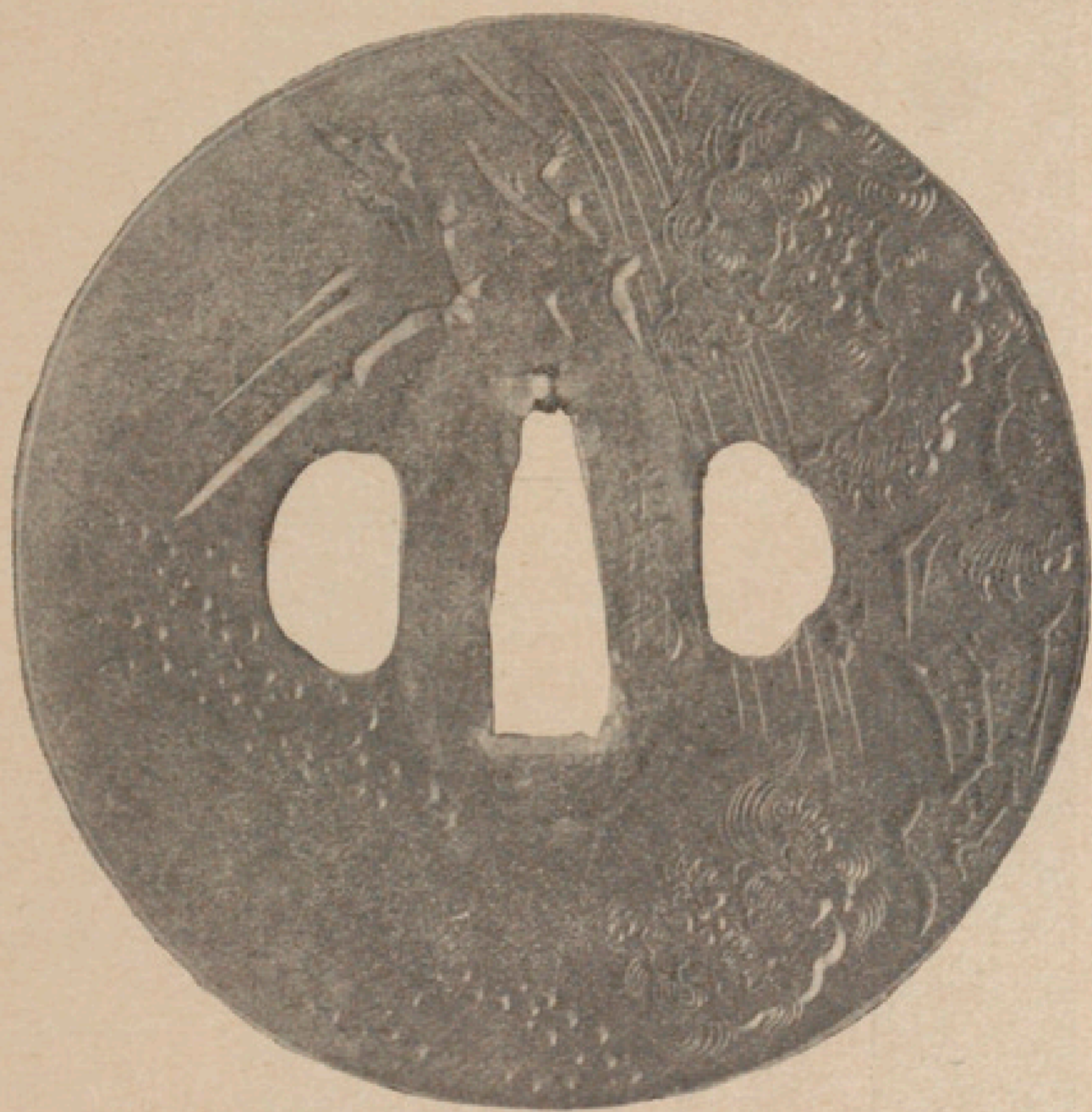


FIG. 3. — Garde en shakudo (porte la signature Sômin, mais d'après le Sôyo zu Shiki exécuté par Sôyo II en 1766). Collection de l'auteur.

venant s'abreuver à une rivière ombragée d'un bambou (1768). — Garde décorée d'un *Fukurokuju* tenant un long rouleau; au revers cerf et arbre (1765). — Garde au *Shôki* sous un parapluie surmonté d'un *Oni* (1769). — Deux personnages chinois et un bœuf (1764). — Un singe sur un rocher, deux autres traînent une hache; au revers arbre et singe debout (1774). — Buste de *Fukurokuju* et cigogne volant; inscription: « d'après un dessin de Sesshû ». — Deux oies sauvages picorant, une troisième descend en volant vers elles. — Oiseaux de Hô volant au-dessus d'un paulownia. — Semini à la pêche dans un nuage (1747). — Deux chevaux sous un arbre, l'un d'eux broutant (1769). — Dragon dans les flots. — *Fukurokuju* et deux personnages lisant un rouleau (garde identique dans notre collection). — Un faucon sur une branche d'arbre sur les deux faces. — Troupe de chevaux sauvages gambadant (1767). — Kozuka décoré d'un *shishi* à la cascade.

Nous demandons pardon au lecteur de cette longue et sèche énumération, mais il a paru utile de la faire connaître aux collectionneurs. Sauf indication contraire donnée, tous ces motifs ornent des gardes de sabre. Nous remarquerons d'autre part que les sujets traités sont très souvent analogues à ceux de *Sômin I*.




FIG. 4. — Kozuka en shibuichi par *Furukawa Jôchin* (2<sup>e</sup> moitié du xviii<sup>e</sup> siècle). Collection de l'auteur.



FIG. 5 et 6. — (FIG. 5) Kozuka en shakudo décoré en relief d'or et d'argent par *Gôto Tokujô* (5<sup>e</sup> maître de la famille : 1549 à 1631). — (FIG. 6). Kozuka en shakudo décoré en relief de shakudo avec incrustations à plat d'or, de corail et d'argent, attribué à *Yenjô* (13<sup>e</sup> maître de la famille Gôto : 1721 à 1784). La comparaison de ces deux pièces montre les modifications subies par le style des Gôto. Collection de l'auteur.

 Paraphe de <i>Genchin</i>	常 <i>Jô</i> } 珍 <i>chin</i> } <hr/>  Paraphe de <i>Jôchin</i>
古 <i>Furu</i> } 川 <i>kawa</i> } <hr/> 元 <i>Gen</i> } 珍 <i>chin</i> }	友 <i>Tomo</i> } 次 <i>tsugu</i> }

  
 Paraphe de  
*Sômin II*

*Genchin* affectionne également les petits dieux et les animaux fantastiques. Par exemple (*Fukurokuju* descendant du ciel vers sa tortue sortant des flots). Il excelle dans la gravure des vagues écumantes. Son fils *Jôchin* qui lui succéda vivait encore en 1781 d'après la *Sôken Kishô*. Ses compositions sont souvent fort gracieuses (fig. 4).

*Sômin II* (*Tomotsugu*), fils aîné de *Sôyo II* (mort en 1788) ne se cantonna pas seulement

dans la gravure au burin. Il a, en effet, incrusté des gardes en relief d'or et d'argent (tsuba de la collection du Dr Mène, datée de 1773 : musiciens et danseurs). *Kane*, propre fille de Sômin fut aussi une transfuge : elle s'adonna spécialement au travail en *nanako*. Quant à *Sômin III* (Kiryusai ou Sôyo III, 1<sup>re</sup> moitié du xix<sup>e</sup> siècle) c'est un ciseleur en haut relief et en relief « plongeant » ressemblant à celui de *Jôï*. — Enfin la gravure de *Sômin IV* montre une décadence bien marquée. — Le détail absorbe toute son attention aux dépens de l'ensemble et le coup de burin manque de vigueur. On ne peut pas adresser les mêmes reproches à *Yasuchika IV* de la suite des Nara (vers 1800), fort bon continuateur de la tradition de *Sômin I*.



Paraphe de  
*Sômin III*

起 *Ki* }  
龍 *ryu* }  
齋 *sai* }

Comme on le voit déjà par le nombre de ses élèves, *Sômin* a eu une énorme influence sur la décoration des garnitures de sabre. Celle-ci se manifesta dans les ateliers voisins. A partir de *Tsûjô*, leur 11<sup>e</sup> maître (1670 à 1722), une partie des *Gôto* s'efforcent de varier leur manière et d'atteindre au pittoresque. En outre, la famille *Yanagawa* tire son origine d'un disciple du grand *Yokoya* et l'un des plus célèbres maîtres de la famille *Omori* : *Terumasa* est d'abord l'élève de *Sômin I*.

通 *Tsû* }  
乘 *jô* }

直 *Nao* }  
春 *horu* }

柳 *Yana* }  
川 *gawa* }



Paraphe de  
*Naoharu*

直 *Nao* }  
政 *masa* }



Paraphe de  
*Naomasa*

直 *Nao* }  
故 *hisa* }

*Naomasa* (1691-1757), créateur de l'école, est renommé pour ses chevaux sauvages et ses lions. *Naoharu*, fils de son enfant d'adoption *Naohisa* (1713 ou 1715 à 1751) fut, durant la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle un exécutant parfait qui travailla à la cour du daïmyô de *Yoshida en Mikawa*. Son style sert de transition entre ceux des *Gôto* et des *Yokoya*. Les familles *Sano*, *Ishiguro* et *Kikuoka* dérivent des *Yanagawa*.

### L'École des Nara.

L'école qui, avec celle de *Sômin*, eut le plus de vogue au xviii<sup>e</sup> siècle, est certainement celle des *Nara*. Mais, tandis que la première employait surtout la gravure au burin, la seconde s'efforça de tirer du relief toutes les ressources possibles. Elles ont néanmoins un point commun qui est la recherche de la variété dans les sujets représentés.

Les premiers *Nara* ont exécuté sur fer des œuvres charmantes en s'inspirant plus directement de la nature que leurs prédécesseurs. Aux motifs plus ou moins stylisés des époques antérieures, ils la préfèrent tout animée d'oiseaux et d'insectes, avec ses arbres

奈 *Na* }  
良 *ra* }

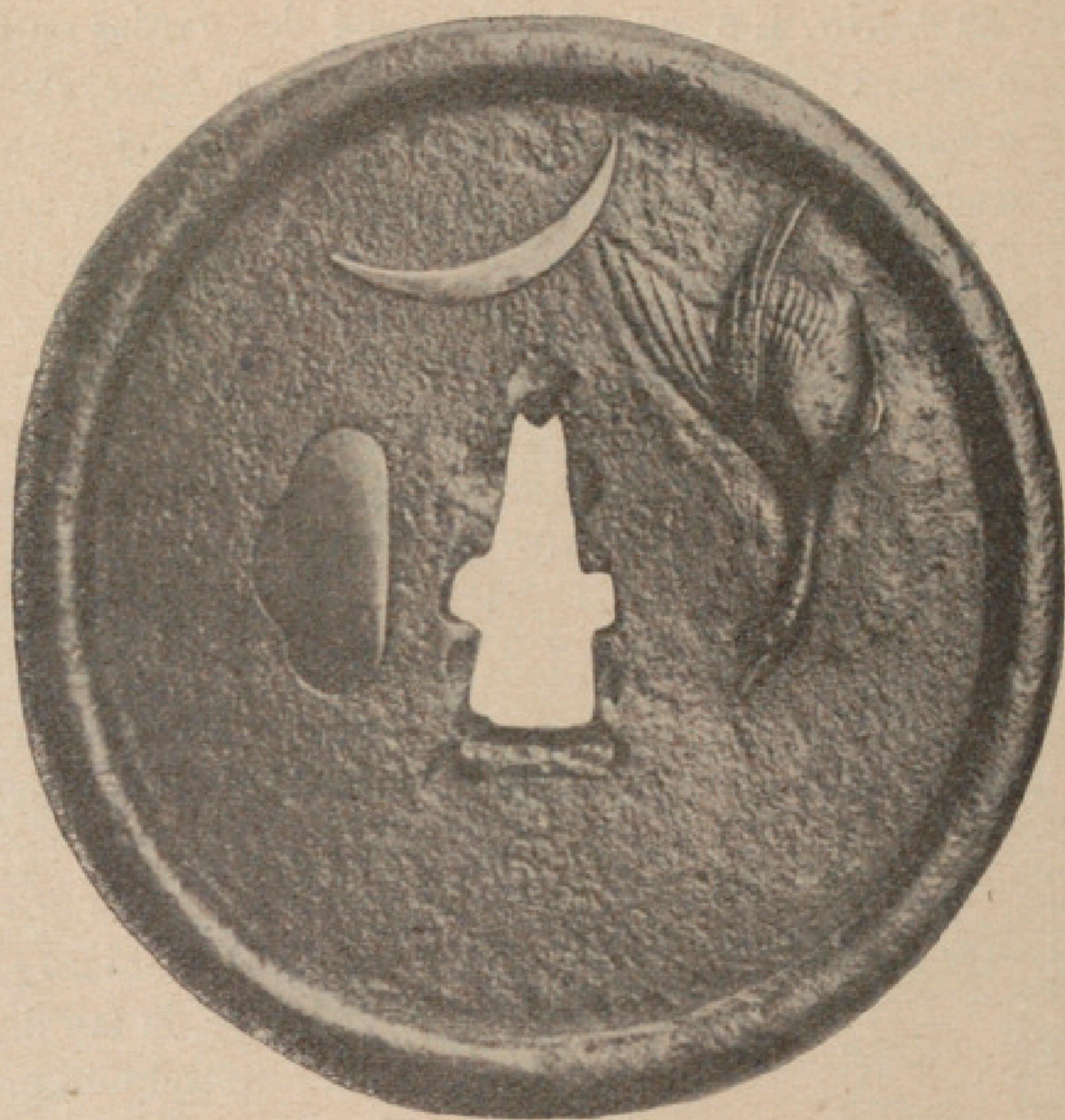


FIG. 7. — Garde en fer. Œuvre d'un maître *Nara* de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Collection de l'auteur.

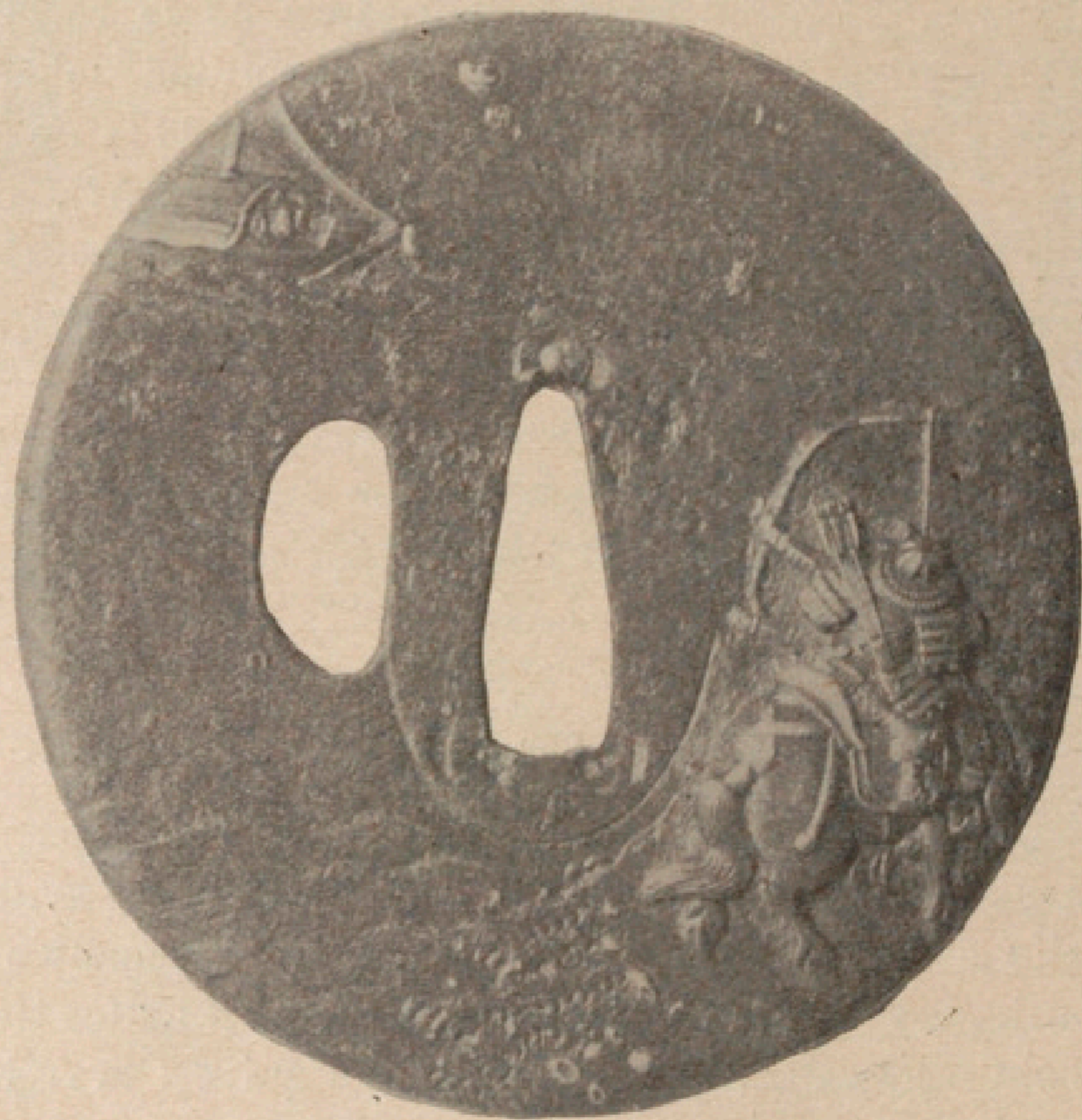


FIG. 8. — Garde en fer incrustée en shakudo avec détails d'or et d'argent : la légende du héros *Homma Magoshirō* qui surprit ses ennemis enivrés dans leur bateau et leur cria : « Voici la nourriture qui vous est nécessaire ». En même temps, il tira avec tant d'habileté qu'il atteignit un *Misago* (sorte de faucon) dans son vol et que celui-ci vint tomber au pied de ses adversaires. Dans le style de *Nara Toshimitsu* (1<sup>re</sup> moitié du xviii<sup>e</sup> siècle). Collection de l'auteur.

tordus par l'âge ou courbés par le vent, ses cours d'eau capricieux, ses vols d'ois sauvages. Ils adorent la vie des grandes herbes comme celle des marais, rénovant ainsi des traditions assez oubliées depuis les *Kaneiye*. Ils sont aussi très attirés par les scènes légendaires ou historiques appartenant au vieux fond national des *peintres Tosa*.

利 *Toshi* }  
輝 *teru* }

利 *Toshi* }  
宗 *mune* }

宗 *Sô* }  
有 *yu* }

利 *Toshi* }  
治 *haru* }

利 *Toshi* }  
永 *naga* }  
(le 4<sup>e</sup> Nara)

壽 *Toshi* }  
永 *naga* }

善 *Zen* }  
三 *zô* }

利 *Toshi* }  
壽 *naga* }  
(*Toshinaga I*)



Paraphe de  
*Toshinaga I*



Paraphe de  
*Toshinaga II*

La famille a été fondée par *Toshiteru* de Yedo que, d'après les auteurs japonais, le shogun *Iyemitsu* employa en 1624. Mais sur lui nous n'avons que peu de renseignements comme sur son fils *Toshimune* (II<sup>e</sup> maître, milieu du xvii<sup>e</sup> siècle) auquel on attribue une garde de la collection Jacoby : un faucon perché sur une branche de prunier en fleurs en assez fort relief de fer avec détails incrustés d'or. Cette garde, comme une assez analogue de notre collection, rappelle par sa puissance les peintures des maîtres *Soga*. Dans une *tsuba* datée de 1695, mais non signée est déjà employée une technique qui aura souvent par la suite les faveurs de la famille : l'emploi simultané de l'ajourage et de la ciselure en relief.

*Toshiharu*, le 3<sup>e</sup> maître qui a souvent signé ses œuvres du nom de *Sôyu* est un spécialiste de paysages, de fleurs et d'oiseaux. *Toshinaga*, son fils, 4<sup>e</sup> de la lignée (fin du xvii<sup>e</sup> siècle) a employé pour son nom un deuxième signe qu'il ne faut pas confondre avec ceux terminant les noms de deux autres artistes : *Zenzô Toshinaga* son élève et le célèbre *Toshinaga I* (1667 à 1737).

Ce dernier est l'un des trois grands maîtres de la famille — les deux autres étant *Jôï* et *Yasughika I*. Il fut d'abord l'élève de *Toshiharu*, puis de *Toshinaga* (le 4<sup>e</sup> Nara) et fonda une branche très importante de l'école. Nous répéterons au sujet de ses gardes ce que nous avons dit à propos des garnitures de sabre de *Sômin I* : les indiscutables sont très rares. Autant qu'on en peut juger par ces dernières — plusieurs appartenant à la collection du D<sup>r</sup> Mène — *Toshinaga I* s'est fait une spécialité de la ciselure en haut relief puissamment exécutée avec une grande sobriété d'incrustations et son style sert de transition entre celui de la branche mère et ceux des rameaux plus récents que le sien.

On retrouve souvent dans ses sculptures, quelque chose de la puissance des *Myôchin* dans les décors de leurs cuirasses en fer. Il aime surtout les sujets légendaires et les animaux fantastiques, mais aussi les paysages éclairés par la lune, « la nature argentée » des poètes japonais. Les figures de ses personnages sont toujours habilement traitées et fort expressives et l'anatomie est très bien étudiée.

Son fils *Toshinaga II* (mort en 1772), a continué sa manière mais avec beaucoup moins de succès et ses gardes font prévoir déjà la décadence

de l'école. Leur relief est plus faible et l'incrustation y prend un rôle plus important (1).

La technique de *Toshinaga II* semble avoir été quelque peu influencée par

乘 }  
意 }  
—  
一 }  
蠶 }  
堂 }

—  
永 }  
春 }

—  
永 }  
春 }



Deux cachets  
*Nagaharu*  
(d'après le *Sôken Kishô*).

土 }  
屋 }

弥 }  
五 }  
儿 }

安 }  
親 }

安 }  
信 }

東 }  
雨 }



Paraphe de  
*Yasuchika I*  
(d'après le *Sôken Kishô*).



Cachet *Tôu*  
(d'après le *Sôken Kishô*).

celle de *Jôï* qui vivait vers la même époque (1700 à 1761). Cet artiste, qui porta aussi les noms de *Toshichi*, *Issando* et *Nagaharu*, travailla à Yedo auprès de *Zenzô Toshinaga*, puis de *Toshinaga* le 4<sup>e</sup> maître. On peut admirer en lui le grand ciseleur du « demi-relief » comme en *Toshinaga I* celui du « haut relief ». La technique de ses œuvres également fort rares et horriblement falsifiées dérive tout à la fois de celle de ses prédécesseurs et de celle inventée par *Sômin I*. Les Japonais lui ont donné le nom de *Shishiaibori*. Les contours de ses personnages sont le plus souvent entaillés au burin et leurs corps s'enlèvent en relief très léger tandis que leurs têtes et leurs coiffures font en général une saillie beaucoup plus forte. Ce procédé les fait paraître en quelque sorte tantôt sortir du métal, tantôt y rentrer d'où le nom de « relief plongeant » assez bizarrement formé mais caractérisant parfaitement la manière de *Jôï*.

A l'inverse de ses prédécesseurs, celui-ci eut une affection spéciale pour le bronze rouge auquel il a su donner des patines incomparables qu'il faut admirer dans la collection de M. L. Gonse. Il a également fait usage du fer incrusté d'or et d'argent,

du *shibuichi* et du *sentoku*. Il s'est proposé, paraît-il, d'imiter le style de peinture des *Tang* à l'allure vigoureuse. Ses *Shôki* dans toutes les attitudes et ses *sennins* à l'expression maligne sont devenus célèbres (fig. 9 et 10). M. *Okabe Kakuya* fait remarquer que la signature de *Jôï* est très nettement gravée au burin.

Il y a eu toute une lignée de *Yasuchika (Tsuchiya)*, mais les deux premiers seulement méritent notre attention. *Yasuchika I*, le troisième grand-maître des *Nara* (1669 à 1744) a également porté les nom de *Yasunobu*, de *Tôu* et de *Yagohuchi*. Le *Sôken Kishô* donne en outre son cachet et son kakihan (paraphe). Les auteurs japonais louent fort l'élévation de son caractère qui, disent-ils, se retrouve dans ses œuvres. « L'artiste doit toujours rester pauvre,

(1) *Okabe Kakuya* déclare que *Natsuô* a indiqué les différences existant entre les signatures du premier et du deuxième *Toshinaga* : « La place du nom sur leurs gardes et le genre du ciseau usité, servent tous deux à différencier leurs œuvres », ajoute-t-il mais sans plus préciser. Le paraphe de ces artistes est en tous les cas bien distinct.



aimait-il à répéter, sans quoi son cœur devient impur et il ne peut plus rien enfanter d'admirable. » Son imagination semble avoir été intarissable et la variété des motifs qu'il a traités est extrême : légendes de tous genres, oiseaux, chauves-souris, poissons, petits paysages renfermés dans des médaillons parsemant la surface de la garde. Mais il y a lieu de se méfier car il a été souvent copié et parfois fort bien. Son style est parfois influencé par l'impressionisme de *Kôrin* (fig. 11) et sa technique se rapproche plus de celle de *Toshinaga I* que de celle de *Jôï* avec un relief un peu moins fort et l'emploi de métaux plus nombreux (en particulier du sentoku : admirable garde de la collection *Gonse* dont le décor est formé par un hangar couvert en chaume, à cheval sur l'ouverture laissée libre pour le passage de la fusée du sabre). — Néanmoins, il a très souvent préféré le fer, matière favorite des premiers *Nara*. Il se distingue de ses contemporains en ce qu'il cherche surtout à produire un effet décoratif au lieu de se contenter d'illustrer des histoires.

Son fils — ou seulement son élève qui aurait d'abord porté le nom de *Yasunobu* —

安 *Yasu* } *nobu* — *Yasuchika II*  
 信 *nobu* } (1694 à 1747) a continué sa tradition en attachant plus d'attention aux détails, d'où quelques faiblesses : Certaines de ses œuvres sont néanmoins assez difficiles à distinguer de celle de son père. Les signatures elles-mêmes ne se différencient que par une plus grande longueur donnée au signe *yasu* dans celle du second. Quant à

安 *Yasu* } *Yasuchika III* (2<sup>e</sup> moitié  
 光 *mitsu* } du XVIII<sup>e</sup> siècle), il a d'ordinaire signé cursivement. *Yasuchika IV*,

安

Kakihan de  
*Yasumitsu*  
 (*Sôken Kishô*)

濱 *Hama* }  
 野 *no* }

comme nous l'avons vu, s'inspira fortement des *Yokoya*. Aux deux derniers artistes de la lignée sont certainement dues beaucoup des gardes portant le nom *Yasuchika*... La qualité en est nettement inférieure. Pour être complet, citons encore *Yasumitsu*, sans doute élève de *Yasuchika I* qui travaillait au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et a donné de bonnes choses.

La famille *Hamano* dont le nom est si connu des collectionneurs européens, se rattache intimement aux *Nara*. Son fondateur *Shôzui* (1695 à 1769), dont on prononce aussi le



FIG. 9. — Kozuka en bronze rouge : un Sennin par *Nara Jôï* (1701 à 1761). Collection de l'auteur.



FIG. 10. — Kozuka en argent, décoré de légères incrustations de shakudo et d'or. Œuvre de *Nara Jôï* (1701 à 1761). Collection de l'auteur.

政	Masa	}	味	Mi	}	
ou	Shô			墨		boku
隨	yuki	}	閑		Kan	}
ou	zui			軒	kei	
乙	Otsu	}	徑		ryu	}
柳	ryu			軒	ken	
軒	ken					

nom *Masayuki* (1) a été, en effet, le disciple plein de talent de *Toshinaga I.* Son style se ressent de la double influence de son maître et de *Jôï*. Ce fut un grand « *coloriste* », s'il est permis d'employer une telle expression pour un ciseleur, employant parfaitement toute la gamme des bronzes et des métaux précieux. Il pratique encore quelquefois la sculpture à grands coups de ciseau nommée *Katakiri* (*kozuka* de la collection *Kamenosuke Hirose*

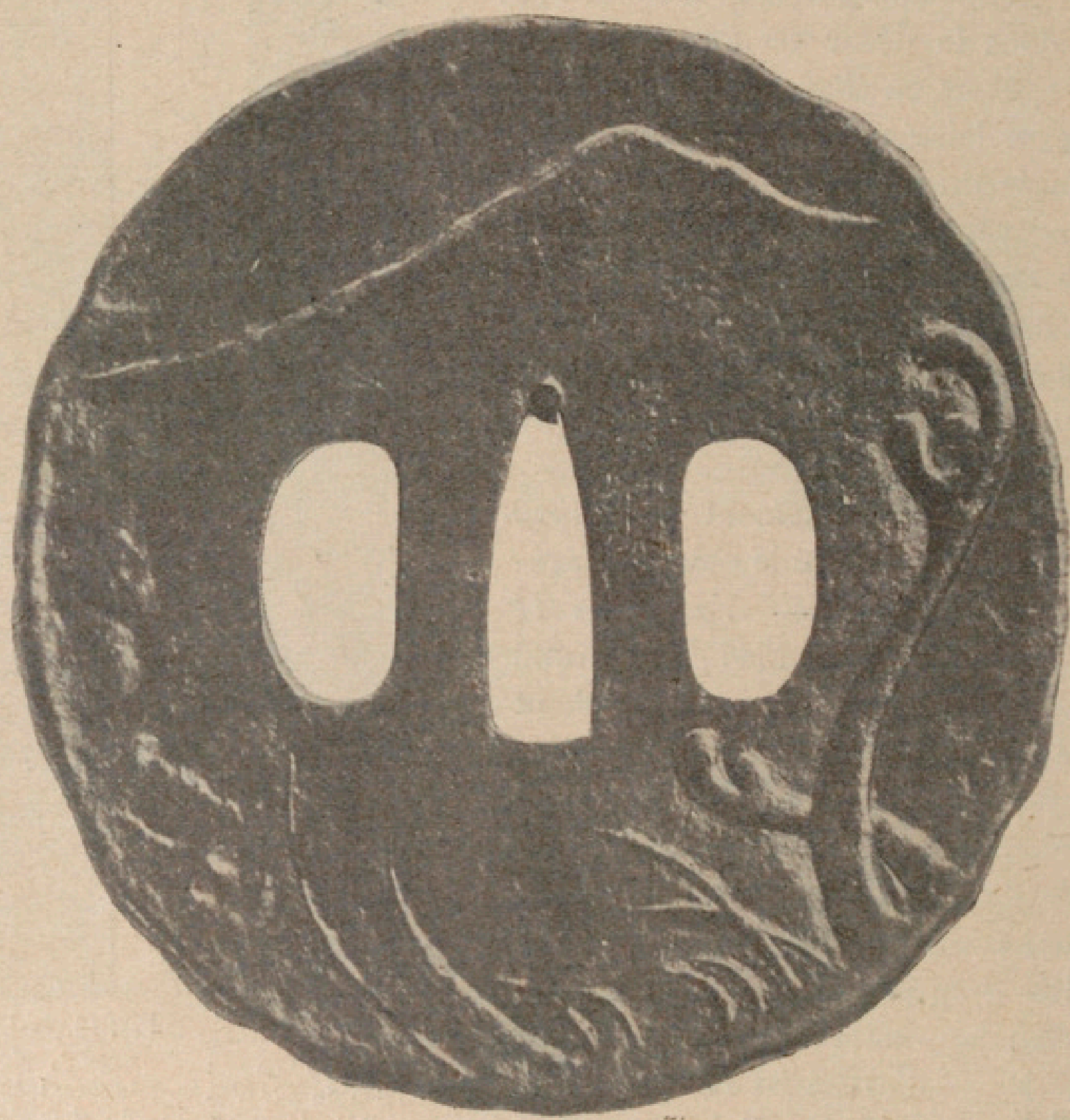


Fig. 11. — Garde en fer avec légères incrustations d'or par *Yasuchika*. Collection de l'auteur.

où le disque lunaire sort des flots). Ses noms de « burin » furent très variés : *Rifûdo*, *Shûhosai*, *Hankeishi*, etc... mais il signa surtout *Masayuki*, *Otsuryuken Miboku* (2) ou, dans sa vieillesse, *Kankei*.

坊 } (1) Un certain élève de *Masayuki* qui porta le nom de *Masayoshi* et  
主 } était surnommé *Shôzui-bôzu*, quelque chose comme « le vieux bonze  
Shôzui » (ou *Masayuki*) fut un très habile imitateur des œuvres de son  
maître qu'il signa *Masayuki* sans vergogne.

(2) Ce nom d'*Otsuryuken Miboku* a été porté par plusieurs autres artistes de l'école :  
Ce sont *Nobuyuki* (1756 à 1793), élève de *Masayuki*; *Masanobu* (commencement du  
xix<sup>e</sup> siècle) disciple du précédent; *Kaneyuki* (1740 à 1776) et *Masayoshi* (milieu du  
xix<sup>e</sup> siècle), d'où une certaine difficulté d'attribution,

兼 *Kane* }  
ou *Ken* }  
隨 *yuki* }  
ou *zui* }

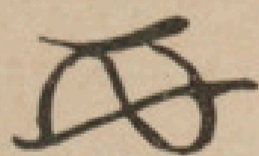
矩 *Nori* }  
ou *Ku* }  
隨 *yuki* }  
ou *zui* }

政 *Masa* }  
盧 *yoshi* }

大 *O* }  
森 *mori* }

四 *Shi* }  
郎 *rô* }  
兵 *bei* }  
衛 }

英 *Teru* }  
昌 *masa* }



Paraphe de  
*Terumasa*

英 *Teru* }  
秀 *hide* }



Paraphe de  
*Teruhide*

Les meilleurs élèves de *Masayuki* furent *Kaneyuki* (ou *Kenzui*) son fils adoptif mort malheureusement jeune, d'où une certaine rareté de ses œuvres (1740 à 1776) et *Noriyuki I* (ou *Kuzui* (*Gaïundô*, *Bôsoken* : mort en 1787). Ce dernier fut d'ailleurs en même temps un sculpteur habile qui, en 1781, exécuta les seize *Rakans* du temple funéraire du *daïmyô* d'*Izumo* sur les dessins de *Eisen*. La collection *Mène* possède de lui un très beau montant de poignée de sabre ornée d'un paysage : au milieu du calme matinal, un pêcheur debout dans une barque tire son filet de l'eau ; à l'horizon apparaissent une voile d'argent et le sommet du *Fuji* émergeant du brouillard. Son style rappelle quelque peu celui de *Kaneiyé II*.

Il y eut en outre toute une suite d'artistes aux noms généralement terminés en *yuki* (ou *zui*) dont beaucoup travaillèrent pour la honte de la ciselure japonaise reproduisant les œuvres des premiers maîtres en s'appesantissant sur les détails, prodiguant à tort et à travers les incrustations et faisant très mal juger, par contre-coup, les grands artistes de l'école *Nara-Hamano*.

*Masayoshi* qui appartenait à la famille *Iwama*, mais fut élève de *Nobuyuki* est une heureuse exception. Ce fut surtout un décorateur de *kozukas* et de *fuchi-kashiras*. Ses insectes sont fort connus. (Pommeau décoré d'une grosse cigale provenant de la collection *Garié*).

### Ecole Omori.

La troisième grande école de *Yedo* est au *xviii<sup>e</sup>* siècle celle des *Omori* fondée par *Shirôbei* qui, résidant d'abord (vers 1709 à *Odawara* en *Sagami* vint se fixer ensuite dans la capitale shogunale. Son petit neveu *Terumasa* (1704 à 1772) qui étudia tout à la fois *Sômin I* et *Sôyo II*, et *Teruhide* (1729 à 1798), fils adoptif du précédent, sont les vrais créateurs du style de la famille. Ce dernier s'est rendu célèbre par l'invention d'une ciselure en relief des vagues, appelée depuis de son nom « *Omori Nami* » (fig. 13).

Cette technique consiste à entailler obliquement le métal pour faire apparaître le décor.



FIG. 12. — Kozuka en fer décoré en relief du même métal avec incrustations de *shakudo*, d'or et d'argent. Attribué à *Hamano Masayuki* (ou *Shôzui*) (1696 à 1769). Col. de l'auteur.

Le plus célèbre élève de *Teruhide* fut *Hidetomo* (aussi appelé *Terutomo*, 2<sup>e</sup> moitié du xviii<sup>e</sup> siècle) dont nous donnons ici une garde conçue dans les idées de *Kôrin* avec une exécution valant celle de son maître.

秀	Hide	}	英	Teru
知	tomo		知	tomo

*Ateliers divers de Yedo.*

C'est encore à Yedo que s'illustra le célèbre (*Tsu*) *Jimpô* qui, par les *Nomura*, se rattachait de loin aux Gôto (1720 à 1762). Phénomène curieux

constaté par l'*Histoire de l'Art du Japon* : « A cette époque où la lignée directe des Gôto elle-même sacrifiait au style pittoresque, lui seul conserva la manière originelle de celle-ci », c'est-à-dire le *Kebori* le plus pur.

Les ateliers de maîtres en tsubas de fer continuaient à produire d'assez bonnes gardes, mais sans beaucoup innover.

*Masakata* de la famille *Ito* (mort en 1774), fils de *Masatsune* a laissé de belles tsubas en fer soit ajourées, soit évidées de fins traits de scie

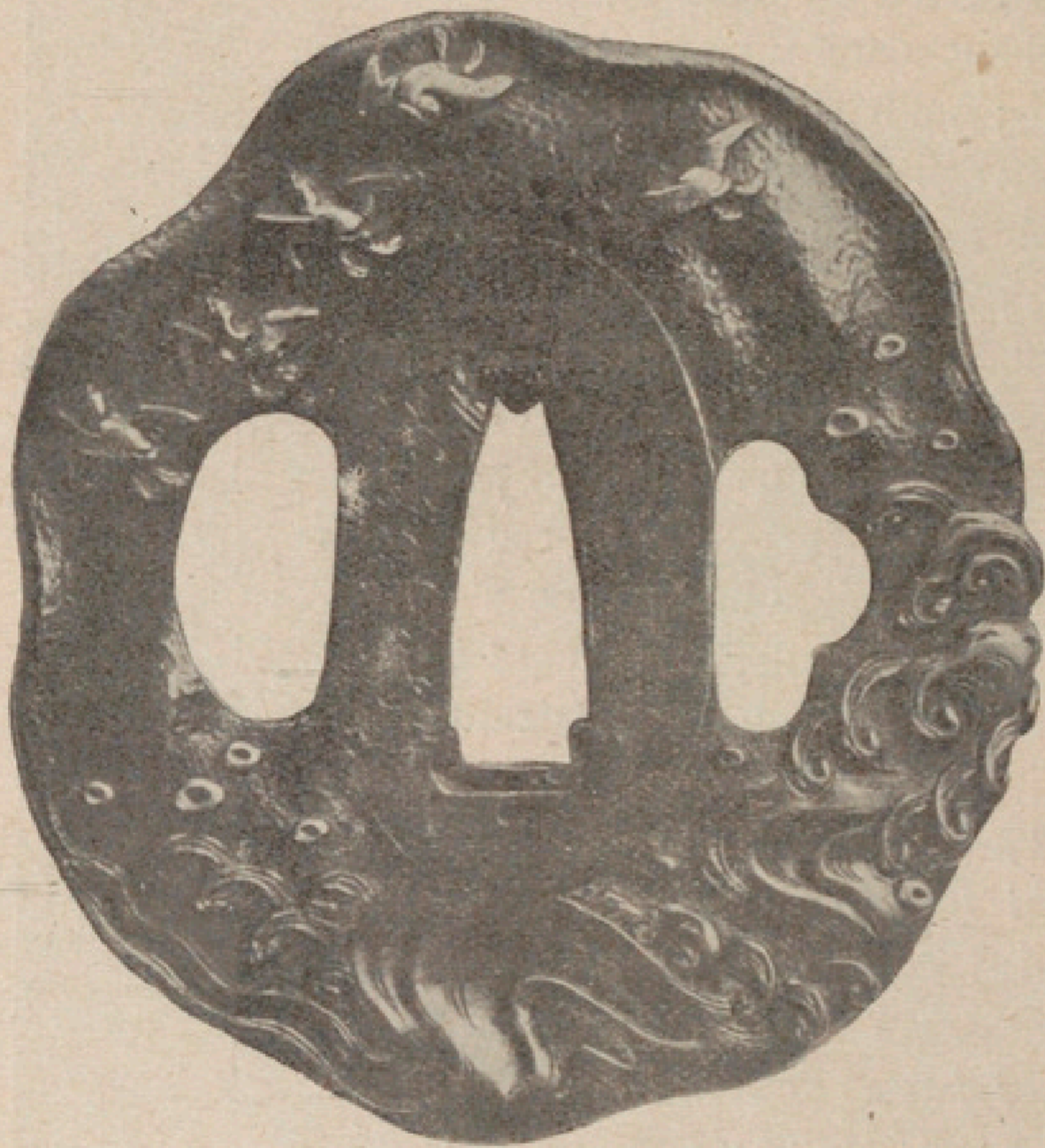


Fig. 13. — Garde en bronze rouge par *Omori Hidetomo* (2<sup>e</sup> moitié du xviii<sup>e</sup> siècle) décorée des « *Omori Nami* ». Collection de l'auteur.

choisissant pour sujet des branches de prunier en fleurs, des bambous, des

津	Tsu	}	辻	Tsuji
尋	Jin		政	Masa
甫	ho	}	近	chika
正	Masa		政	Masa
恒	tsune	}	勝	katsu
政	Masa		政	Masa
方	kata	}	方	kata
正	Masa		赤	Aka
吉	yoshi	}	坂	saka

cigognes volant au-dessus des vagues, des crevettes aux longues tentacules, des flèches, des arçons de selle. Son fils *Masayoshi* devait lui succéder jusqu'en 1796.

La famille *Tsuji* eut alors comme meilleurs représentants *Manahika* (mort en 1724) qui porta le titre de « ciseleur du daïmyô de Mito » par *Masakatsu* (mort en 1733) fils du précédent dont on a des évidements à jour dans le vrai style du *Musashi* représentant souvent des rameaux fleuris et par *Masakata* (mort en 1761).

On doit ajouter qu'une bonne partie des tsubas ajourées par les *Akasaka* existant dans

忠 } Tada  
時 } toki

國 } Kuni  
廣 } hiro

赤 } Aka  
尾 } ô

小 } Shô  
兵 } }  
衛 } bei

吉 } Yoshi  
次 } tsugu

龜 } Kame  
山 } yama

les collections européennes datent du xviii<sup>e</sup> siècle. Elles sont dues aux cinq artistes qui portèrent le nom de *Tadatoki* (Ils moururent : le premier en 1746, le second en 1764, le troisième en 1805) et à leurs élèves.

Parmi les bons ajoueurs, on cite encore un certain *Kunihiro* du Musashi. Le *Tôbanfu* donne la reproduction d'une de ses œuvres ornée des armoiries de la famille *Shimazu* (croix inscrite dans un cercle) du Satsuma et de feuillages. Cet artiste a également exécuté de très bons travaux ciselés rappelant ceux des *Namban* (fig. 14).

Enfin, l'origine des *Akao* remonte à la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle. *Yoshitsugu II*, fils d'un maître du même nom qui était samuraï du daïmyô d'Echizen vint se fixer à Yedo. Il

aurait, en raison de son talent, reçu de ses contemporains, le surnom de « *Kinai* », rappelant celui des deux célèbres artistes du xvii<sup>e</sup> siècle dont nous avons déjà étudié l'atelier. C'est sans doute le même que le *Shôbei* dont parle le *Tobanfu*, qui s'inspira souvent des motifs d'ajourage de la province de Higo.

Le style des *Akao* devint bien tôt nettement impressionniste. Ils aimèrent à représenter des vols d'oies sauvages ou des silhouettes de vieux arbres. Leurs ajourages ont des contours arrondis visant à donner la notion de l'épaisseur (*Marubori*) et sans jamais descendre au détail produisent de charmants effets décoratifs. *Yoshitsugu III* (*Tashichi*) mourut dans la seconde partie du xviii<sup>e</sup> siècle à l'âge de 52 ans.



Fig. 14. — Garde en fer ciselé. Travail dans l'épaisseur du métal et lune argentée. Œuvre de *Kunihiro* du Musashi (xviii<sup>e</sup> siècle). Collection de l'auteur.

#### *Les Ateliers de Kyôto et des Provinces.*

Kyôto, la vieille capitale impériale essayait difficilement de lutter dans le domaine artistique. Les familles *Umetada* et *Shôami* y produisirent encore des artistes consciencieux, mais il fallut attendre la deuxième moitié du xviii<sup>e</sup> siècle pour voir paraître quelques grands maîtres hélas trop isolés au milieu de la décadence générale de la ciselure japonaise.

Les beaux jours des ateliers des provinces semblaient également terminés. Nous devons pourtant insister sur un genre de décoration qui dut prendre naissance à *Kameyama* dans la province de Ise, durant la deuxième moitié du xvii<sup>e</sup> siècle et fut assez en vogue au xviii<sup>e</sup>.

L'atelier qui en est l'auteur est entouré d'un certain mystère. Les gardes de ce type (1) sont incrustées à plat ou en léger relief de plomb, généralement sans signature ou avec le signe : *Hasama* (qui peut aussi être prononcé *Kwan*). Sur le revers d'une de ces *tsuba*, incrusté lui-même en plomb, nous avons pu relever le nom d'un certain *Toshinao* sur lequel nous ne possédons aucun renseignement.

閒 *Hasama* }  
ou *Kwan* }

利 *Toshi* }  
猶 *nao* }

D'autres gardes de technique analogue mais toutes

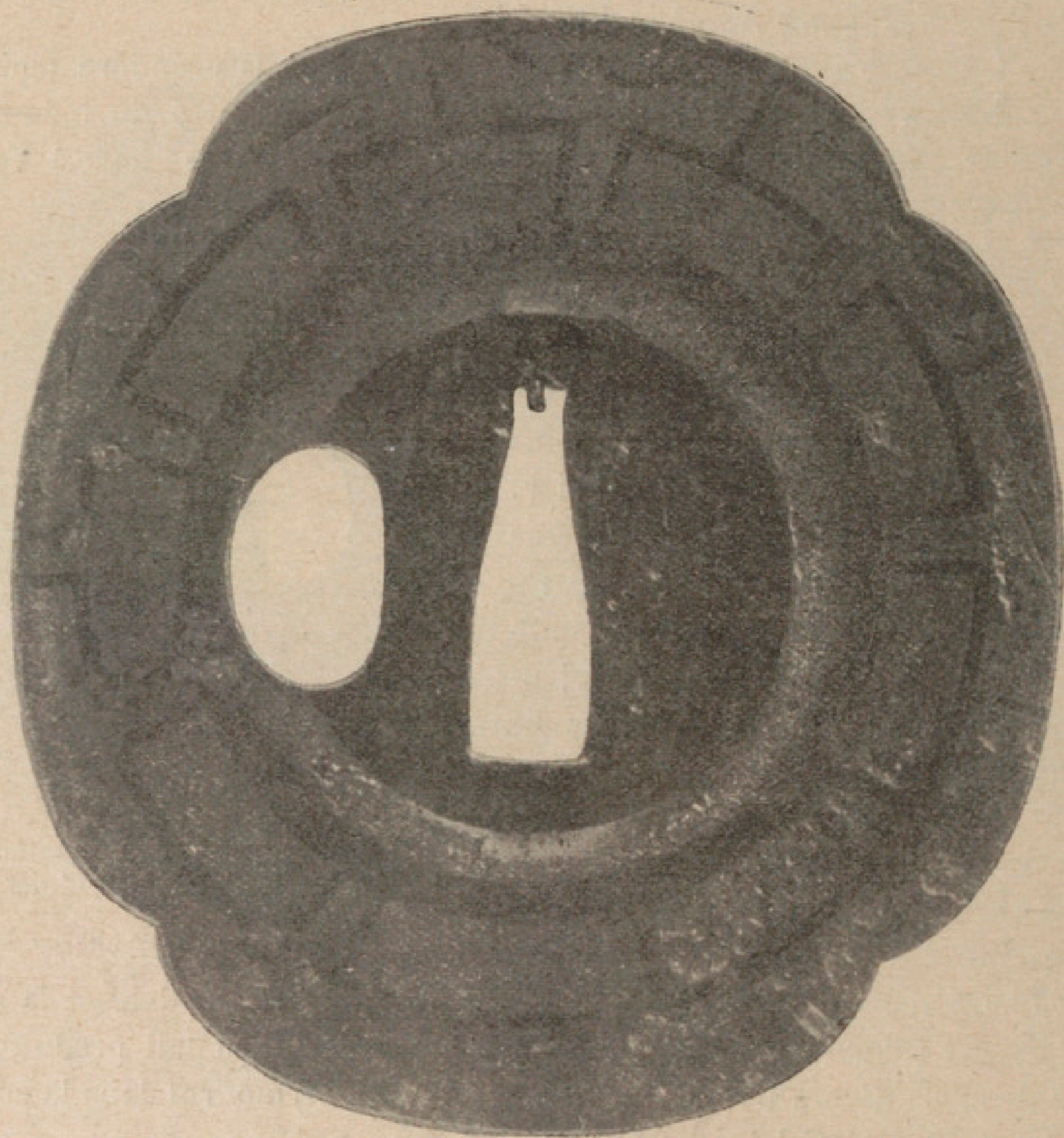


FIG. 15. — Garde en fer incrustée de plomb par (Kunitomo) Sadahisa I de Kameyama en Ise (xvii<sup>e</sup> siècle). Collection de l'auteur.

國 *Kuni* }  
友 *tomo* }

貞 *Sada* }  
榮 *hisa* }

*incrustées à plat* font connaître une famille *Kunitomo* qui semble elle aussi avoir d'abord résidé à Kameyama en Ise. Ses œuvres les plus anciennes (2<sup>e</sup> moitié du xvii<sup>e</sup> siècle) sont ornées de décors géométriques, de ponts très simplement rendus, de feuillages plus ou moins stylisés. Elles portent souvent le nom de *Sadahisa* qui fut sans doute le premier de sa lignée.

(1) Collection Collin, Vever, De Tressan.

Puis, au xviii<sup>e</sup> siècle, le décor devient moins synthétique avec un nouveau *Sadahisa II* et avec d'autres artistes tels que *Masahisa* d'Ise et *Nagaaki* du *Sôshû* (Provinces de Kazusa et de Shimosa).

On arrive ainsi au style quasi naturaliste d'un autre *Sadahisa* qui, à l'aide d'incrustations de plomb en relief à peine sensible et beaucoup plus légères, aime à figurer des oiseaux et des arbres (fig. 16). Il faut classer toute cette série de tsubas parmi les plus agréables productions des provinces au

正 *Masa* }  
榮 *hisa* }  
—  
命 *Naga* }  
明 *aki* }



FIG. 16. — Garde en fer incrustée de plomb par *Kumitomo Sadahisa* (3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> artiste de ce nom) (xviii<sup>e</sup> siècle). Collection de l'auteur.

xviii<sup>e</sup> siècle, avec les incrustations du *Kaga* et du *Higo* précédemment étudiées.

b) De 1750 à 1868.

Le mot de « *décadence* » semble résumer toute l'histoire japonaise à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Décadence politique : le shôgun a abdiqué son autorité entre les mains des conseillers du *Bakufu*; le gouvernement devenu impersonnel perd souvent la conception bien nette de ses devoirs, les responsables faisant défaut. Détresse économique, en partie causée par la fermeture des ports japonais, d'où d'horribles famines. Les daïmyôs eux-mêmes ruinés deviennent la proie des usuriers d'Osaka. Relâchement des mœurs enfin, à la suite d'une

longue paix. La prédiction que faisait en 1636 le vieux Date Matsamune mourant au shôgun Iyemitsu semble devoir bientôt se réaliser : « L'ordre et le calme, disait-il, énervent les hommes et, le moment d'agir venu, l'on ne trouve plus de soldats. Il faut prendre garde que les hommes ne dégèrent... »

(Cité par le marquis de la Mazelière).

C'était là proclamer sous une autre forme un des grands principes de Nietzsche : la nécessité de « vivre dangereusement ». Il fallut, en effet, une incroyable vitalité au Japon pour ne pas tomber dans une ruine absolue. Le régime d'intrigues et de suspicion dont le *Bakufu* donnait l'exemple tendait à se répandre dans toute la société. Au lieu de se livrer aux rudes exercices des armes, les jeunes gens ne songeaient qu'au plaisir, se fardaient et considéraient la vie uniquement en épicuriens et en dilettantes. La courtisane était adulée à l'égard d'une reine. Le luxe des parvenus d'*Osaka* et des autres grandes villes jouait partout son rôle corrupteur. En ces temps d'amollissement général, les vieilles vertus japonaises semblent avoir trouvé leur refuge dans la caste des *Samurai* profondément imprégnée encore des beaux principes du Bushidô. Même quand il doit se faire *rônin* à la suite de la ruine de son clan et errer sans maître à la recherche de problématiques moyens de subsistance — et la chose est très fréquente en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; — même quand il devient bandit de grand chemin, le *Samurai* conserve une certaine noblesse dans sa façon d'agir. Détrouseur de coins de route, il est tout disposé à agir courtoisement avec sa victime. En lui se sont concentrées toutes les traditions chevaleresques, le culte de l'héroïsme et du point d'honneur, la fidélité du chef qui va si souvent jusqu'au *Seppuku*. Tout homme ayant un cœur de soldat doit accorder un souvenir ému au brave aux deux sabres auquel le Japon dut au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle l'aurore d'un nouveau soleil.

La répercussion de cet état de choses dans l'art était inévitable. De l'aspiration à la jouissance devenue générale naquit l'amour du joli, du délicat, du raffiné. La splendeur de la parure sembla suffire à remplacer la gloire des actions d'éclat qu'on ne contemplait plus que sur la scène. Réduits par la concurrence à un état misérable, les artistes ne songèrent plus trop souvent qu'à faire œuvre vénale. Ils en vinrent à rechercher avant tout le tour de force susceptible de leur faire éclipser leurs rivaux. De là complication de la composition, richesse de mauvais goût, manque de vigueur de l'exécution. En outre, les couleurs des alliages et des patines données aux métaux sont moins heureuses, trop voyantes; on abuse du tape à l'œil, du clinquant.

### Les maîtres de Kyôto.

Fait digne de remarque, c'est Kyôto qui eut l'honneur de fournir les derniers grands ciseleurs du Japon. Là comme à Yedo, une cinquantaine d'années auparavant, ce réveil s'accomplit sous l'influence des écoles de peinture : de l'*Ukiyoe* parvenue à son apogée et surtout, un peu plus tard, des nouveaux ateliers fondés par *Maruyama Okyô* (1735 à 1795), les



maîtres de *Shijo* (*Goshun* : 1742 à 1811 et *Keibun* : 1779 à 1844) et *Ganku* (1749 à 1838). Ceux-ci se distinguent des précédents par le caractère nettement réaliste et même naturaliste de leurs œuvres. Par contre-coup, la ciselure abandonne de plus en plus la stylisation et se rapproche du modèle vivant.

(mort en 1780)

岡 *Oka* }  
本 *moto* }

尚 *Nao* }  
茂 *shige* }

敏 *Toshi* }  
行 *yuki* }

鉄 *Tetsu* }  
元 *gen* }  
堂 *dô* }

正 *Shô* }  
樂 *raku* }



Cachet  
*Toshiyuki*

尚 *Nao* }  
房 *fusa* }

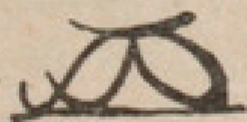


Cachet  
*Naofusa*

細 *Hoso* }  
野 *no* }

政 *Masa* }  
守 *mori* }

惣 *Sô* }  
左 *sa* }  
衛 *ye* }  
門 *mon* }



Paraphe de  
*Musamori*

En ce sens, *Okamoto Naoshige* semble jouer un rôle de transition. Par le choix des sujets traités, tantôt historiques, tantôt familiers comme certain cortège de musiciens assailli par la pluie et la foudre au moment où il va entrer dans un temple (1), tantôt encore empruntée à la nature (pigeons picorant) (2) et aussi pour la façon de les exprimer; son style tient le milieu entre celui des *Nara* et des maîtres postérieurs. Ce fut avant tout un grand virtuose du ciseau et l'appréciation de Goncourt au sujet d'une tsuba de sa collection représentant le dieu *Susa-no-ô* debout sur un rocher au moment où il va abattre les neufs têtes du dragon qu'il a enivré avec du *sake* versé dans neuf jarres, a été souvent répétée : « L'assouplissement du fer dépasse tout ce qu'on peut imaginer dans cette garde ». Lui aussi a beaucoup emprunté aux dessins d'*Hanabusa Ittchô*. Son nom ordinaire était *Gembei*. Il signa successivement *Toshiyuki*, puis *Naoshige* et enfin *Tetsugendô Shôroku*. Néanmoins certaines de ses gardes portent tout à la fois la signature *Tetsugendô Shôroku* (3) et le cachet (en or) *Toshiyuki*. Son atelier prit à sa suite le nom de *Tetsugendô* et continua sa tradition

(*Naofusa*, 2<sup>e</sup> moitié du xviii<sup>e</sup> siècle; *Naokata* id.; *Naotomo* id.; *Naomichi* id. *Shigemoto* id.; *Takanori*).

Le second grand maître de *Kyôto*, est *Hosono Masamori*. Il emprunte généralement ses sujets à l'*Ukiyoe*, avec un goût très marqué pour les scènes de la vie des champs ou des cours d'eau. On connaît de lui de très célèbres gardes montrant toutes les phases de la culture du riz (4) et de la cueillette du thé (5). C'est l'inventeur du *Kebori-zogan* (incrustation de métaux à plat employée concurremment avec la gravure au burin). Il parsème ses tsubas de nombreux personnages minuscules se mouvant dans de ravissants paysages. Les détails

(1) Collection de l'auteur.

(2) Collection Jacoby.

(3) Souvent en cursif.

(4-5) Collection de l'auteur.

des costumes sont figurés en très petites incrustations d'or, d'argent, de bronze rouge et de *Shakudo*. *Masamori* semble être parvenu à la plénitude de son talent vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, cette question de dates paraît encore discutable car la collection Oeder de Düsseldorf possède une *tsuba* (1) datée de 1712. *Masamori* fut un admirateur d'*Ishikawa Moronobu* (1626 à 1695) de *Nishikawa Sukenobu* (vers 1670-1754) et d'*Okumura Masanobu* (1685 à 1766) les primitifs de l'estampe japonaise).

*Nagatsune* (1780 à 1786), le troisième « ciseau » de Kyôto était issu d'une famille de Samuraï qui habita successivement les provinces de Kaga et d'Echizen. Le jeune artiste vint se fixer à Kyôto et il étudia d'abord la peinture sous la direction d'*Ishida Yutei* (2). Il se trouva ainsi être le condisciple du célèbre *Mayurama Okyo*, ce qui explique ses tendances naturalistes. Son œuvre est en effet, tout entière influencée par cet excellent peintre.

Celui-ci lui fournit même souvent des modèles, comme le dessin d'une fleur de chrysanthème double destinée à décorer la cheminée d'une lanterne demandée par un roi de Corée. Celle-ci donnée en présent, par la suite à l'Empereur *Kienlung* fut fort admirée et contribua beaucoup à la réputation de *Nagatsune*. Celui-ci orna également un écran métallique que l'empereur japonais *Kôhaku* (1780-1816) lui avait confié, d'où le titre d'*Echizen-no Daijô* qui lui fut décerné et dont il signa les œuvres de la fin de sa carrière. Il a parfois également fait précéder son nom de la qualification *Minamoto* (*Minamoto-no Nagatsune*). Sa première signature avait été *Setsuzan*. Son maître en ciselure fut *Takanaga (Yasu)*, lui-même élève de (*Furukawa*) *Yoshinaga* de la suite des *Gôto*. Les œuvres de *Nagatsune* sont de deux sortes : Les unes ciselées en assez fort relief représentent des cosses de haricot (paire de *Menuki* du Musée de Hambourg) avec des feuilles d'or et de *shakudo* rongées par des vermicules en argent, des vols d'oies sauvages au-dessus des marais, des aubergines, des troncs de cryptomérias (3). Une autre catégorie de gardes est décorée en incrustation de métaux précieuse et gravure au burin dans un style rappelant celui de *Masamori* (*Hosono*). Mais les sujets qu'il traite sont plus simples, les personnages plus grands, les incrustations plus importantes et elles-mêmes gravées dans leurs détails. La *tsuba* (4) ici reproduite est très caractéristique de ce genre (fig. 17).

Une influence assez marquée de *Sômin* s'y révèle. Le revers porte l'inscription : « La réunion du combat des coqs ». Sur l'autre face, on lit : « Ciselure

(1) Collection Oeder de Düsseldorf. Garde reproduite dans l'ouvrage de M. O. Kûmmel : *Kunstgewerbe in Japan*.

(2) Peintre continuateur du style de *Tsurusawa Tansan*, mort en 1786, comme son élève *Nagatsune*.

(3) Garde de la collection L. Gonse décorée en fort relief d'argent d'un pêcheur et d'un aigle.

(4) La garniture complète existe dans la collection de l'auteur.

源 Miyamoto  
(no)

長 Naga }  
常 tsune }

雪 Setsu }  
山 san }

越 Echi }  
前 zen }  
no

大 Dai }  
掾 jô }

含 Gan }  
章 Shô }  
子 shi }

一 Ichi }  
no }  
宮 miya }

exécutée par Nagatsune d'après le dessin de *Hôkyô Takushû* » (1). Ce *Takushû* était un peintre élève de *Yamasaki Joryô* lui-même disciple de *Tsurusawa Tanzun* (comme *Ishida Yutei*) et vivait vers Meiwa (1764-1772). Cette œuvre a donc été ciselée à l'époque de la maturité du talent de l'artiste. Son atelier prit le nom d'*Ichinomiya*, le meilleur de ses continuateurs étant son fils *Nagayoshi* (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle).

長 *Naga* }  
義 *yoshi* }

光 *Mitsu* }  
ou *Kô* }  
林 *shige* }  
ou *rin* }

相人

Kakihan de  
*Mitsushige*.

大 *O* }  
月 *tsuki* }

光 *Mitsu* }  
興 *oki* }

真

Paraphe de  
*Mitsuoki*

Avec la famille *Otsuki* nous arrivons aux portes du XIX<sup>e</sup> siècle. Son origine est encore mal connue. Dès le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, on relève le nom d'un certain *Mitsushige* (ou *Kôrin*) qui habitait déjà Kyôto. La collection Barbouteau possédait même de lui un *kozuka* en bronze rouge ciselé, incrusté de divers métaux et décoré de bambous, de fleurs de prunier et de branches de pin avec l'inscription « Fait d'après un dessin de *Tsunenobu* » (Kano, 1636 à 1713). Le Sôken *Kishô* donne son *Kakihan* et signale parmi ses successeurs *Yoshikuni* qui aurait été le 21<sup>e</sup> descendant de *Ishikawa Hikosuke* et *Mi-*

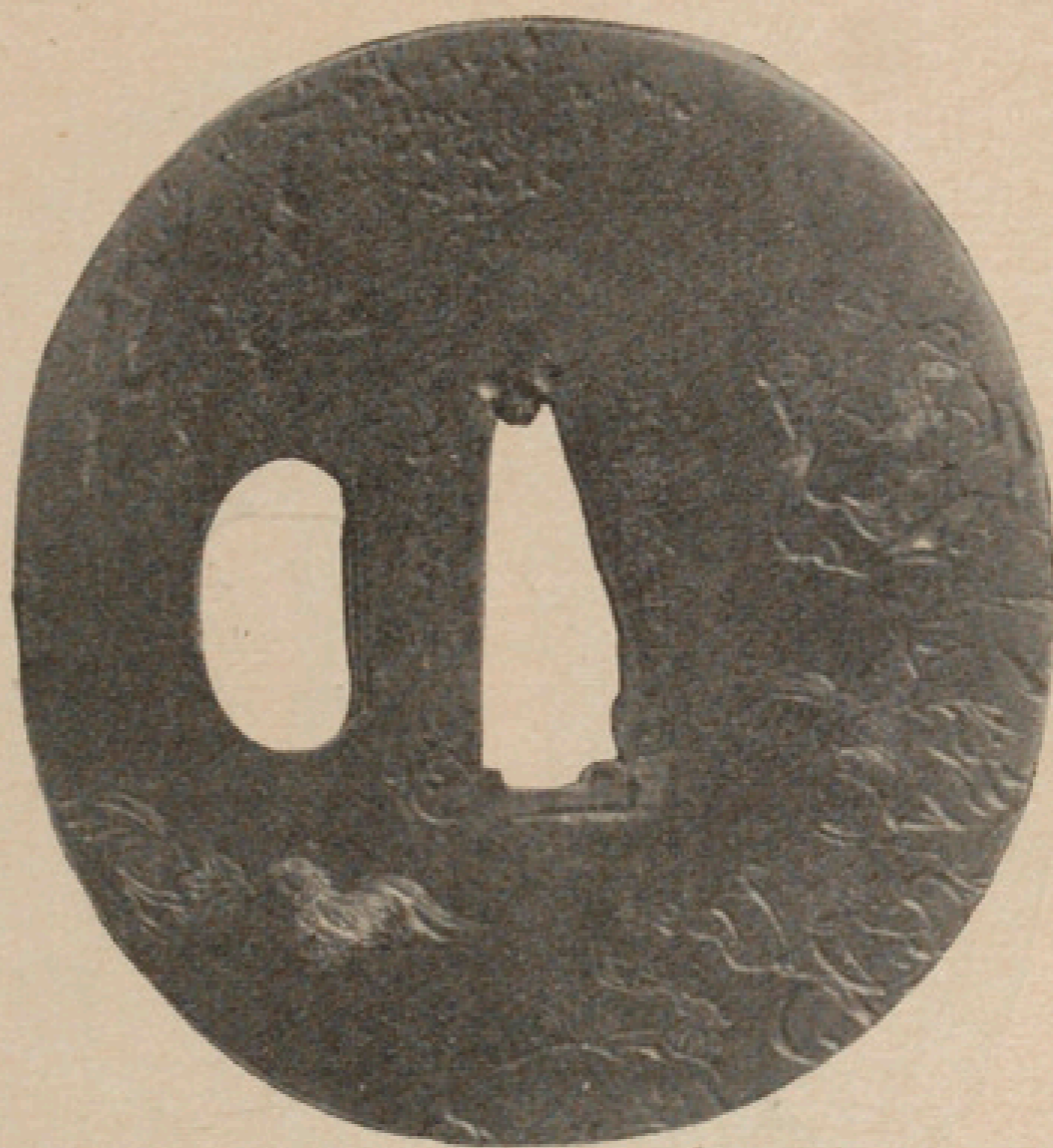


FIG. 17. — Garde en shibuichi gravé au burin et incrusté d'or lui-même gravé et de shakudo. Œuvre de *Nagatsune* (1720 à 1786). Collection de l'auteur.

*tsutsune* qui tous deux vécurent forcément avant la publication de l'ouvrage en 1781. Mais les deux grands maîtres de l'école sont *Otsuki Mitsuoki* (vers 1800), fils de *Mitsuyoshi* et son élève *Natsuô* dont les noms jettent un dernier reflet de gloire sur les ateliers de Kyôto.

Après être venu vers 1801-1804 à Yedo, *Mitsuoki* s'en retourna à Kyôto où il passa tous le reste de sa vie. Ses œuvres dénotent la connaissance approfondie des œuvres d'*Okyo* (1735 à 1795), de *Ganku* (1749 à 1838). Il suffit pour s'en convaincre de regarder ses cerfs brâmant à la lune, ses poissons, ses crabes et ses pieuvres. Il faisait surtout usage de la gravure au burin, parfois accompagnée de sabres avec incrustations d'or ou d'argent et son métal préféré semble avoir été le *sentoku* (alors que *Nagatsune* utilisait souvent un *shibuichi* de belle qualité). — Sur le revers d'un de ses *kozukas*, gravé d'un dragon descendant vers les flots se lit cette inscription en caractères *tenshô* : « Le dra-

(1) Inscription suivie du paraphe de l'artiste visible sur la reproduction.

gon de métal s'élance des cent nuages profonds qu'il habite » (1). *Mitsuoki* a

紫 *Shi*  
龍 *ryû*  
堂 *dô*

大 *Dai*  
龍 *ryu*  
齋 *sai*

竜 *Ryu*  
駒 *ko*  
堂

porté les noms de *Shiryûdô*, *Dairyusai* et *Ryukodo* (2). Ses principaux élèves ont été *Hideoki* d'Osaka, *Mitsunao* (3), de Kyôto, *Ikeda Okitaka* et *Mitsuhiro* (4). Certains d'entre eux ont employé la ciselure en relief tout en continuant à s'inspirer des peintres naturalistes. La tsuba de la figure 18 est un exemple de ce style exprimé d'une façon sobrement élégante et poétique qui contraste avec le trop fréquent

galimatias des œuvres de l'époque.

L'éloge de *Natsuô* n'est plus à faire. De l'avis unanime il a été le dernier ciseleur de talent du Japon (1828-1868). Il appartenait à la famille *Kano* et étudia la peinture sous la direction de *Nakajima Raishô* de l'Ecole *Maruyama* (mort en 1876), puis la ciselure avec *Okitaka* (Otsuki) et *Takanaga son fils*. Ce fut dans ses garnitures de sabre un grand amateur d'animaux et surtout de poissons; ses carpes ciselées en relief sont justement célèbres et il n'y a pas à s'étonner puisque ce fut justement là le sujet favori des

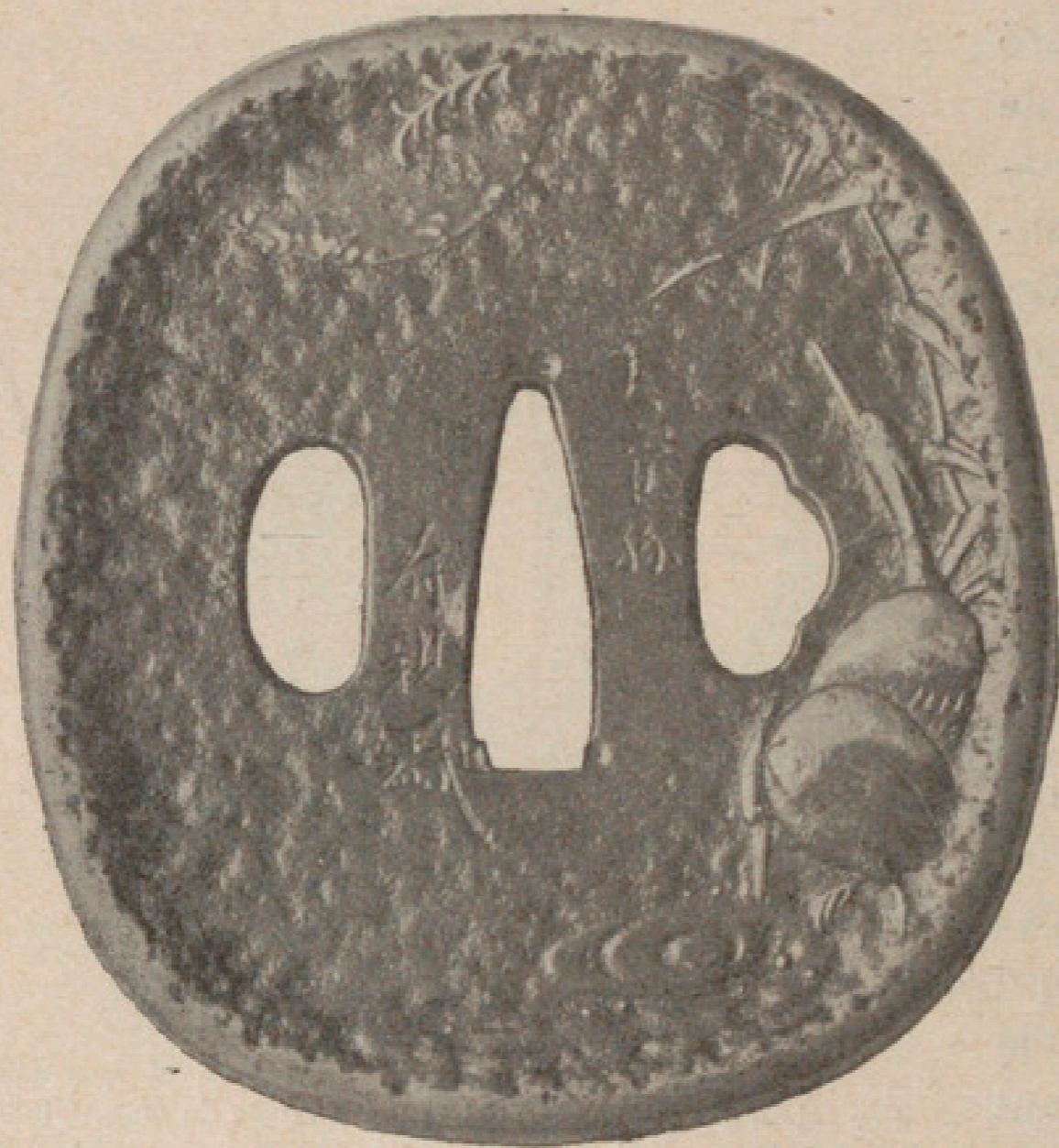


FIG. 18. — Garde en fer cerclée de sentoku décorée en relief du même métal avec incrustations d'or de deux nuances et de shakudo. Par *Nagachika* (Ecole des Otsuki), 1<sup>re</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Collection de l'auteur.

興 *Okî*  
孝 *taka*

孝 *Taka*  
壽 *naga*

夏 *Natsu*  
雄 *ô*

*kakemonos* de son maître *Raishô*. Les poissons de *Natsuô* paraissent véritablement nager dans une eau admirablement fluide. On les voit sauter pour attraper une mouche ou se glisser entre les touffes d'herbe. Ailleurs l'intérêt se porte sur le cormoran qui les guette ou le pêcheur traînant son filet.

Sur la fin de sa vie, l'artiste vint résider à Tôkyô. Sa période d'activité s'étendit surtout de 1850 à 1890. On peut voir en tête du Catalogue de la collection de M. Moslé une très bonne photographie de *Natsuô* ayant à ses côtés son fils

(1) Collection de l'auteur, provenant de la collection Burty.

(2) Signature en cursif.

(3-4) Tous deux fils d'Okyo.

*Akiho* et son élève *Katsurano* (fils d'*Akabumi II*). Il tient en main un petit *Dharma* sculpté sur bois, œuvre de *Yasuchika I*. Il est rare de voir une physionomie aussi intelligemment expressive. Une suprême distinction ressort de toute son attitude et ses traits presque ascétiques respirent le plus pur amour de l'art. Ce fut un excellent expert dont les décisions faisaient autorité à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Comme exécutant, ses préférences semblent être allées au fer avec emploi auxiliaire d'incrustations d'or et d'argent. Sa signature a généralement la forme cursive.

*Les Ateliers de Mito*

Les ateliers de *Mito* dans la province d'*Hitachi* occupent une place à part dans l'histoire de la ciselure japonaise depuis le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle et cela grâce à des *daïmyôs* fastueux. Trois familles s'y sont surtout distinguées : la lignée descendant de *Kôami*, les *Sekijoken* et les *Hitotsuyanagi*.

功 *Kô*  
阿 *a* }  
弥 *mi* }

Le premier maître célèbre, *Kôami*, appartenait soit à la famille *Kikuchi*, soit à la famille *Gunji* Il vécut à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et, élève de *Gôto Renjo* produisit des œuvres fort estimées des Japonais, mais assez rares de nos jours.

通 *Tsu* }  
ou *michi* }

Son disciple *Michinaga* (mort en 1768), reçut d'abord lui aussi les leçons des *Gôto*. Son nom le prouve. A l'origine il devait, en effet, se prononcer *Tsujû*, étant formé des premiers signes, de ceux de *Tsujô* (1670 à 1722) et de *Jûjô* (mort en 1744).

壽 *Ju*  
ou *naga*

Par la suite, il abandonna le *Kebori* et devint élève de *Toshinaga I*. Dès lors ses œuvres se rapprochèrent beaucoup de celles des *Nara*. Il cisela des légendes chinoises et des dragons pleins de puissance. Parfois encore ses gardes le montrent voisin des maîtres incrustateurs du *Higo* (fig. 19). C'est de beaucoup le meilleur artiste de *Mito*. Il conserve toujours une distinction parfaite.

赤 *Seki* }  
城 *jo* }  
軒 *ken* }

La lignée des *Sekijoken* est formée de la réunion d'artistes appartenant à des familles très diverses. Les plus célèbres ont été les deux *Motozane* (1) auteurs de scènes guerrières ou burlesques, ciselées en assez fort relief et *Mototomo*. Nous avouons n'avoir pas une admiration parfaite pour leurs travaux trop chargés d'or mais touchant plus à la bijouterie qu'au grand art.

元 *Moto* }  
孚 *zane* }

元 *Mota* }  
儔 *tomo* }

Une remarque analogue semble applicable aux *Hitotsuyanagi* dont l'atelier fut fondé au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle par *Tomoyoshi I* de la famille *Hirano*. Les dragons de cet artiste sont pourtant exécutés d'une façon assez vigoureuse mais le fer n'a plus la belle qualité de celui de *Michinaga*, quand l'artiste l'emploie

一 *Hitotsu* }  
柳 *yanagi* }

友 *Tomo* }  
善 *yoshi* }

la belle qualité de celui de *Michinaga*, quand l'artiste l'emploie

(1) *Motozane I* vécut de 1740 à 1829. *Mototomo* élève du précédent travaillait vers 1800.

au lieu de se servir du Shakudo. Deux ciseleurs du même nom et portant le

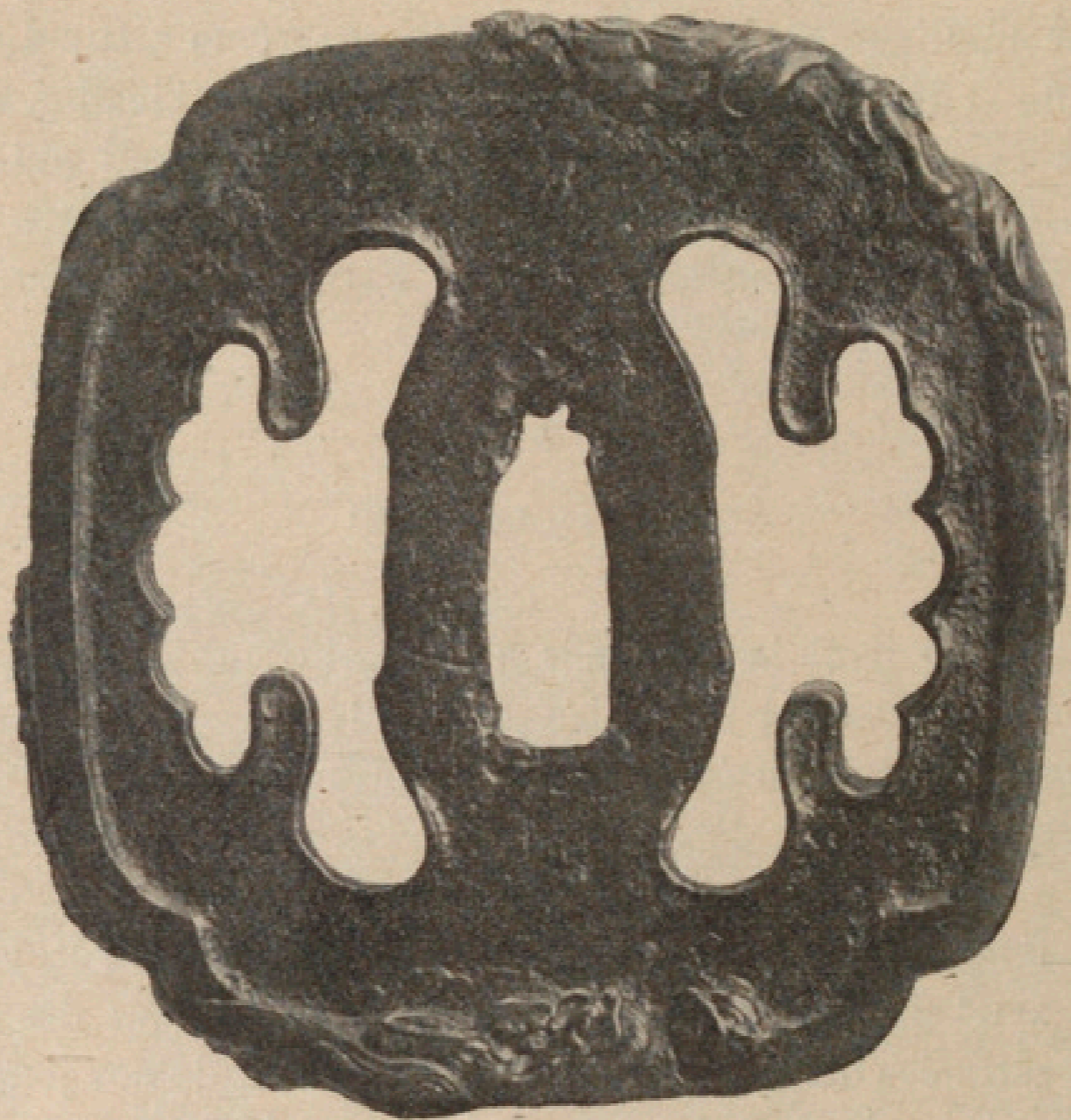


FIG. 19. — Garde en fer. Le pourtour orné de deux dragons de bronze rouge. Œuvre de *Michinaga* de Mito (mort en 1768). Collection de l'auteur.

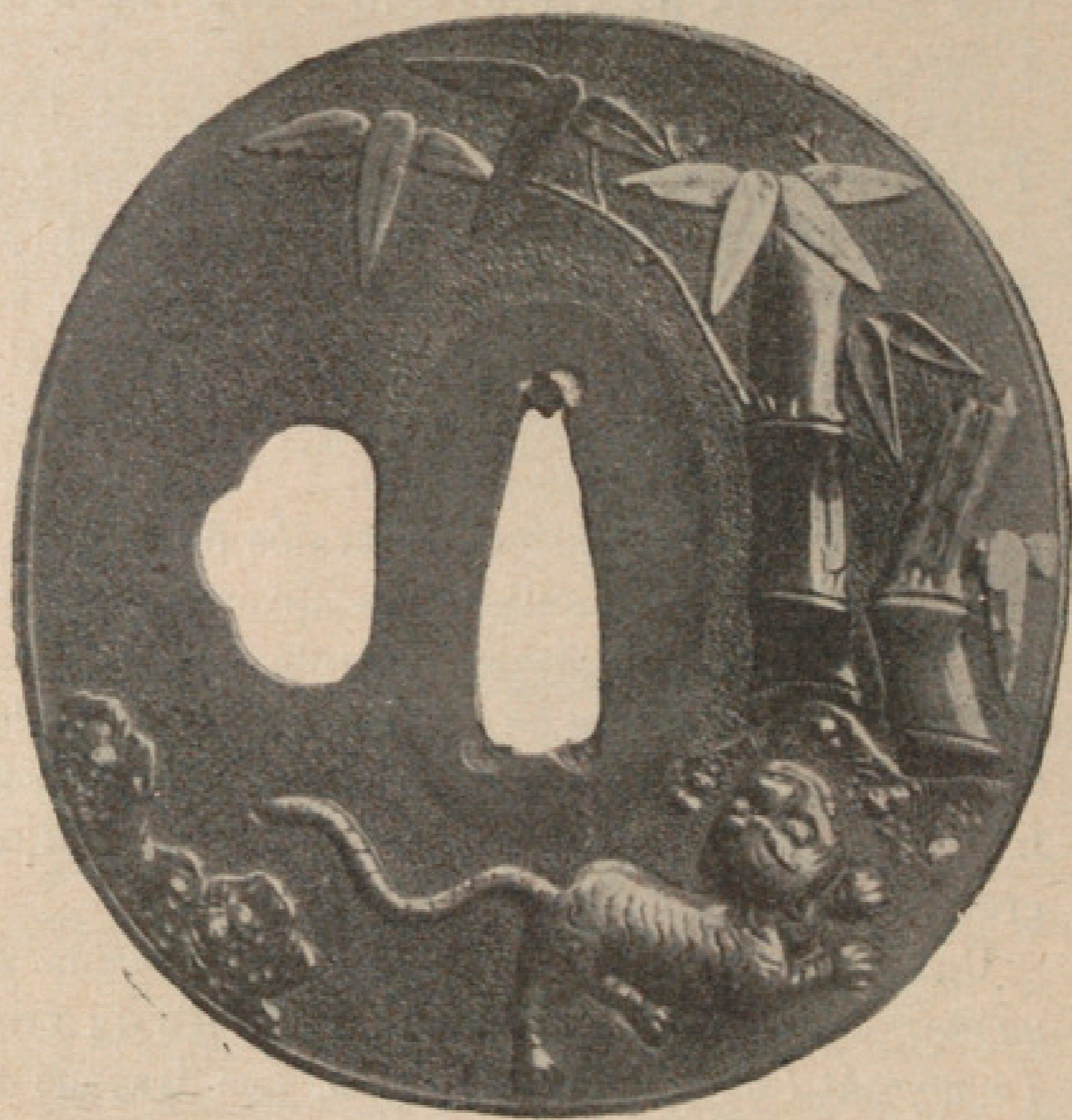


FIG. 20. — Garde en bronze rouge décoré en fort relief de shakudo, de bronze jaune, d'or et d'argent (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle). Collection de l'auteur.

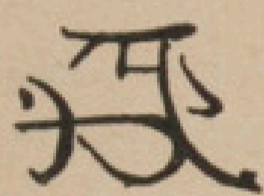
premier le prénom de *Ryôsuke* et le second celui de *Sôyemon*, ont succédé à

*Tomoyoski* à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et au commencement du xix<sup>e</sup> Ils ont pris pour sujet des guerriers à cheval, des sennins de légende, des oiseaux perchés sur des pruniers en fleurs, tout cela bien clinquant et bien détaillé.....

*Les derniers Ateliers de Yedo.*

Si, après ce long voyage dans les provinces nous revenons pour la dernière fois au Yedo du xix<sup>e</sup> siècle, nous y constatons beaucoup d'efforts pour inventer des techniques nouvelles, pas mal d'incohérence dans les trouvailles effectuées et, pour tout dire en un mot, une décadence générale du bon goût. On est tout juste assez heureux pour trouver les noms de trois à quatre artistes dont la ciselure

japonaise n'ait pas à rougir. Ce sont ceux d'*Haruaki Hôgen* (1787 à 1859) dont les ciselures d'argent sur fond de shakudo sont à juste titre appréciées — nous verrons d'ailleurs plus loin qu'il s'est distingué d'une autre façon — de *Kiyonaga* (1) (*Tanaka*) qui travaillait encore à la veille de la restauration impériale, de *Gôto Ichijô* et d'*Iwamata Koukwan*. Ce dernier un peu antérieur aux trois autres (1743 à 1801) fut adopté par *Ryôkwan II* qui florissait vers 1770. C'est un des plus grands ciseleurs animaliers du Japon, très visiblement influencé par le peintre *Mori Sosen* (1747 à 1821) le fameux sennin des singes. C'est un des derniers maîtres du haut relief avec incrustations de nombreux métaux. Son fils *Kwanri* (Commencement du xix<sup>e</sup> siècle nuit à sa manière).



Paraphe  
d'*Haruaki*

春 *Haru*  
明 *aki* }

法 *Hô*  
眼 *gen* }

清 *Kiyo*  
壽 *naga* }

岩 *Iwa*  
本 *moto* }

昆 *Kou*  
寬 *kwan* }



Paraphe de  
*Koukwan*

寬 *Kwan*  
利 *ri* }



Paraphe de  
*Kwanri*

*Ichijô* enfin rénova une dernière fois le style des *Gôto* en faisant des emprunts du naturalisme de l'école de *Shijo*. On sait que le peintre *Yôsai* (1788 à 1878), l'auteur du fameux *Zenken-Kojitsu* lui fournit souvent des croquis. Il lui arriva souvent d'abandonner le shakudo, métal traditionnel de sa famille pour adopter le fer ou encore le bronze rouge incrusté en relief d'argent et d'or. Ses œuvres sont absolument parfaites au point de vue de l'exécution et très souvent aussi de la grâce et de l'élégance du sujet choisi. Il y montre la même conscience, le même souci d'exactitude que *Yôsai* dans ses peintures historiques.

Nous signalerons seulement en passant les essais plus curieux que beaux de la famille *Takahashi*. Vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, un de ses membres

(1) *Kiyonaga* exécuta tantôt des ciselures en léger relief avec incrustation d'or et d'argent sur fond de Shakudo, tantôt des bas-reliefs sur fer, tantôt encore des sujets gravés au burin avec incrustations adjointes. Il a parfois signé *Jûsô Hôgen*.

正 } Masa  
次 } tsugu

堆 } Tsui  
朱 } shu

屈 } Gu  
輪 } ri

常 } Jo  
嘉 } ka  
齋 } sai

山 } Yama  
田 } da

墨 } Sumi  
象 } Zo  
眼 } gan

清 } Kiyō  
安 } yasū

如 } Jo  
竹 } chiku

*Masatsugu* élève de *Yoshitsugu* III de la famille *Akao* voulut imiter dans ses garnitures de sabre les laques *tsuishu* et *guri* (1) de style chinois.

Les *Yamada*, descendants de *Jokasai* (2) et qui ont tous porté le même nom, jusqu'au dernier qui naquit en 1812 et vivait encore en 1879, ont été beaucoup plus heureux dans leurs applications de laque sur des garnitures de sabre en métal ou parfois en bois. Ils ont exécuté des travaux charmants mais qui sortent du domaine de la ciselure (3).

Nous en arrivons maintenant à un genre très spécial dont l'étude a été jusqu'ici réservée à dessein, pour terminer ce rapide aperçu sur un ultime mais délicieux sourire de l'art du métal japonais. Nous voulons parler du *Sumi-zogan*, littéralement « incrustation d'encre » où la patine sombre du *shakudo* incrusté à plat avec un ajustage parfait ressort parfaitement sur un fond de *Shibuichi*, parfois de bronze rouge. Il est certain que cette technique a pris pour modèle les objets laqués à fond de *Suibuichi* (obtenu par un mélange d'argent et de très fine poudre de charbon) décorés en *Sumiye Tōgikuri* (4) noir. L'effet décoratif et les sujets choisis sont fort analogues. L'histoire du *Sumi-zogan* est encore peu connue, aussi nous permettrons-nous de la tracer sommairement.

Les auteurs japonais sont très sobres de renseignements à ce sujet. L'un d'eux et après lui le capitaine *Brinkley* déclarent qu'*Ito Kiyoyasu* qui travaillait vers 1750 fut le premier célèbre pour ses travaux en *Sumi-zogan*. Or, cet *Ito Kiyoyasu* fut un disciple de *Murakami Jochiku* et c'est à l'atelier de cet excellent incrustateur (qui exécuta d'abord des étriers) qu'il faut faire remonter la paternité de cette technique. *M. Okabe Kakuya* déclare d'autre part fort nettement que *Jochiku* fut le premier à produire des effets de coloris dans le *hira-zogan* (incrustation à plat) par l'emploi de différents alliages et même de matières telles que cristal de roche, jade, corail et nacre. Cet artiste travaillait dès 1739 comme le prouve l'inscription d'une garde excellente, autrefois dans la collection *Gillot* et actuellement chez *M. Jacoby* (fig. 21) (5). *Inaba Tsuryō* a pu dire en parlant de *Jōchiku* : « Son travail est d'une remarquable aisance. Son mouvement des feuilles dans le style des *Tsing* est si parfaitement naturel qu'en les regardant on croit éprouver une

(1) Le *tsuishu* est une laque à surface rouge ou de plusieurs couleurs entaillé. Dans le *guri* des couches de laque de différentes nuances sont superposées, puis entaillées de coupures en forme de coin pour faire apparaître toutes ces dernières. *Masatsugu* remplaça les couches de laque par de minces plaques de différents métaux : *Sentoku Shakudo*, *Shibuichi*, bronze rouge, et procéda de façon analogue en dessinant ainsi des arabesques sur ses gardes.

(2) Celui-ci fut à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle maître laqueur du *Shōgun*. Il signa parfois aussi *Joka* en supprimant le signe *sai* de la fin de son nom.

(3) Très jolis *Kozukas* des collections de MM. *Vever* et *Marteau*.

(4) Il est à remarquer que le son *Sumi* exprimé par un autre signe : 炭 veut dire charbon de bois.

(5) Bronze jaune de nuance claire incrusté d'or, d'argent, de bronze rouge et de *Shakudo*.



impression de fraîcheur ». Il est à croire que ce critique vise dans cette phrase les très jolis plants de bambou au feuillage gracile que l'artiste a incrustés en *Sumi-zogan*. *Jôchiku* a également exécuté quelques ciselures en haut relief en mélangeant fort habilement, tantôt le bronze rouge et le *Shakudo* (guêpes d'un très beau style des collections Jacoby et de Tressan) tantôt encore en employant l'or, le shibuichi et le bronze rouge sur fond de *Shakudo*.

正 *Masa* }  
則 *norî* }

Son frère cadet et élève *Masanori* l'a suivi dans cette voie (1) durant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais beaucoup de ses autres disciples ont fréquemment fait usage du *Sumi-zogan*



FIG. 21. — Garde en sentoku incrusté à plat d'or, d'argent et de bronze jaune par *Jôchiku* du Musashi (Murakami, vers 1739-1770). Collection Jacoby de Berlin.

如 *Jo* }  
笛 *chû* }  
-----  
如 *Jo* }  
栢 *haku* }  
-----  
松 *Shô* }  
英 *ei* }

如 *Jo* }  
鉄 *tetsu* }  
-----  
如 *Jo* }  
水 *sui* }

avec ou sans adjonction de discrètes incrustations d'or et d'argent. On cite en particulier un *kozuka* d'argent incrusté à plat de *Shakudo* et de *Shibuichi* décoré d'une oie sauvage et dû à *Jochû* (2) le fils adoptif de *Jochiku* (2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle).

La collection Marteau qui renferme une si belle série d'œuvres en *Sumi-zogan* possède un anneau orné d'un délicieux paysage signé par *Johaku* autre disciple du maître qui porte

aussi le nom de *Shôei*. (Vers-1770-1780.)

La fille — ou les deux filles — de *Jôchiku* : *Jotetsu* et *Josui* s'adonnèrent

(1) Plusieurs très belles garnitures de sabre de la collection Moslé de Leipzig.

(2) Il aurait aussi porté le nom de *Jojun*.

également à la ciselure, mais elles semblent avoir préféré le relief à l'incrustation à plat.

如 } Jo	如 } Jo
泉 } sen	篤 } toku

如 } Jo	清 } Kiyo
柳 } ryû	定 } sada

親 } Chika
隨 } yuki

義 } Yoshi
乘 } nori

Signalons enfin comme membres de l'école : *Josen* et *Joryû* et à une génération suivante *Jotoku* de Yedo et *Kiyosada* de Sendai.

Il est à croire que la technique nouvelle du *Sumi-zogan* eut une grande vogue car elle trouva rapidement des adeptes dans toutes les

écoles. Et en première ligne chez les *Hamano* où *Chikayuki* (Ihosai, commencement du XIX<sup>e</sup> siècle) et *Yoshinori* (vers 1780-1800) se rendirent célèbres par leurs corbeaux en *shakudo*

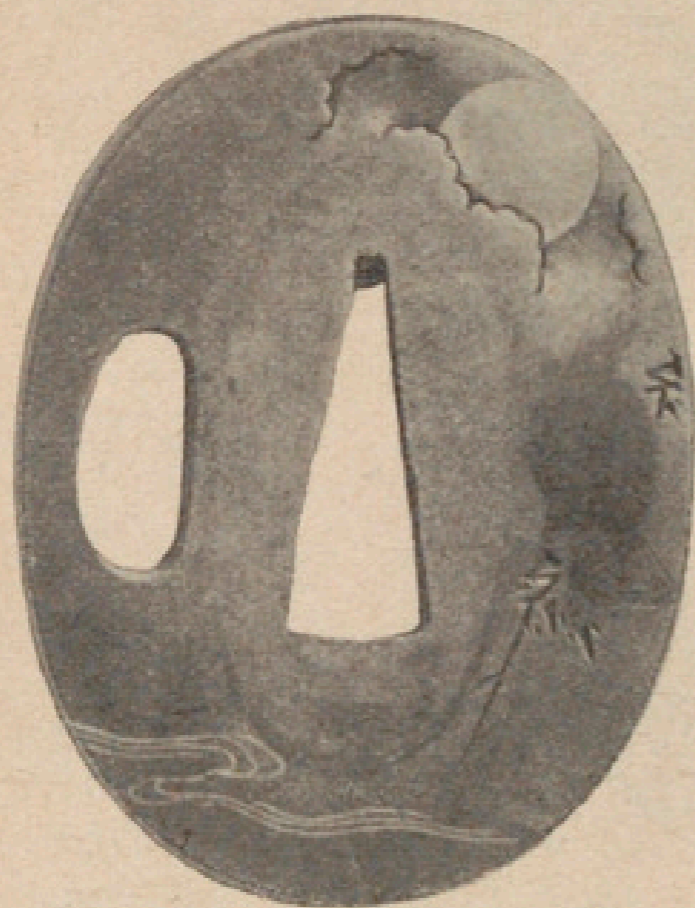


FIG. 22. — Garde en shibuichi décorée en incrustation à plat de *shakudo* et d'argent. *Sumi-zogan* par *Yoshinori* (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle).

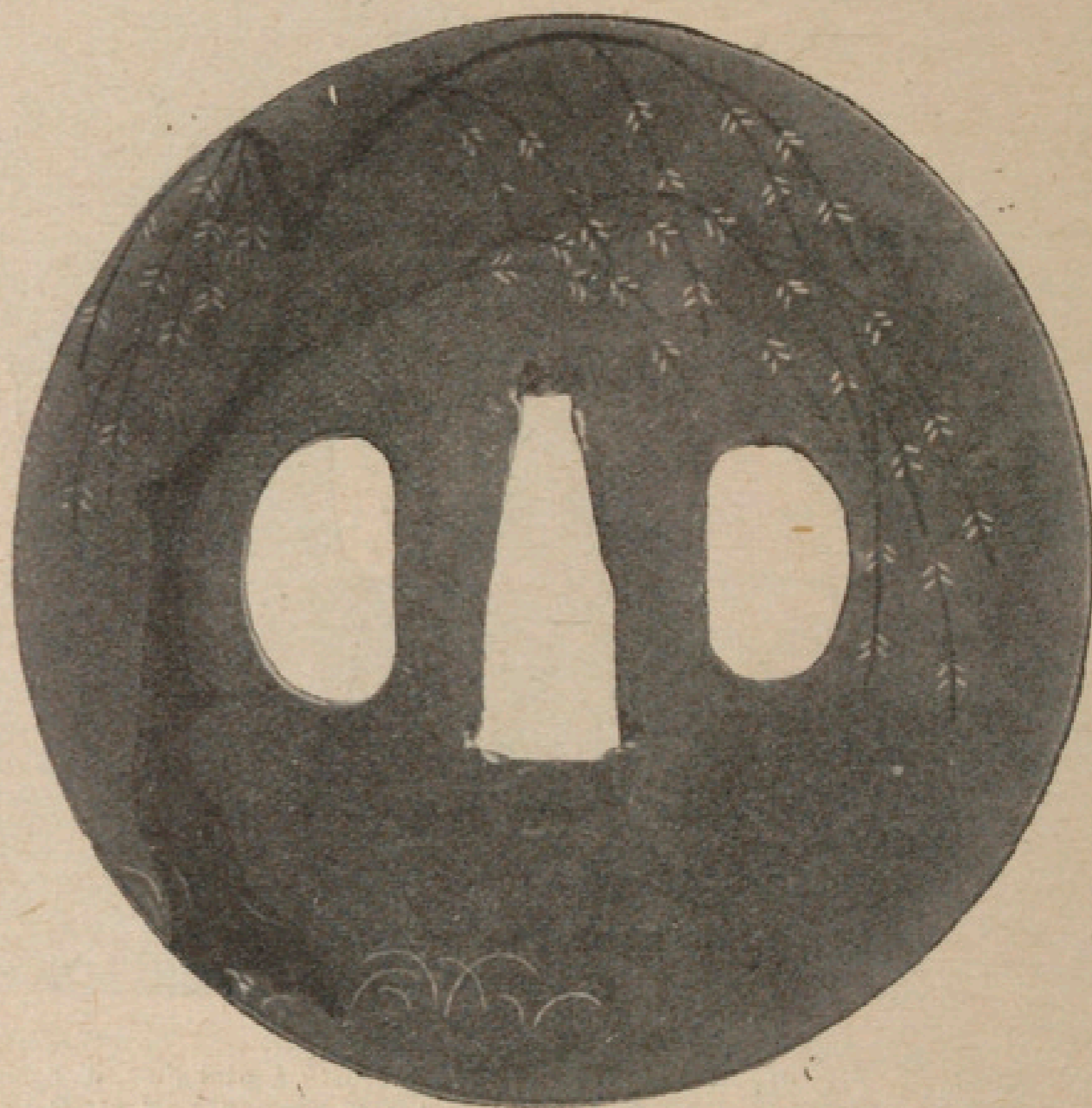


FIG. 23. — Garde en bronze rouge décorée en incrustation à plat de *shakudo* et d'or (commencement du XIX<sup>e</sup> siècle).

木 } O
森 } mori
又 } Mata
右 } yu
衛 } ye
門 } mon

se détachant à la manière d'une peinture à l'encre sur un fond de shibuichi, perchés ou buvant au bord d'un cours d'eau, à la douce lueur d'une lune d'argent (1). Quelques détails du paysage sont rendus en gravure au burin.

D'autre part, le Musée de Hambourg, possède une garde en shibuichi décorée en *Sumi-zogan* d'hirondelles volant au-dessus des flots, signée « *Omori Mata-yuyemon* d'Akita en Dewa ».

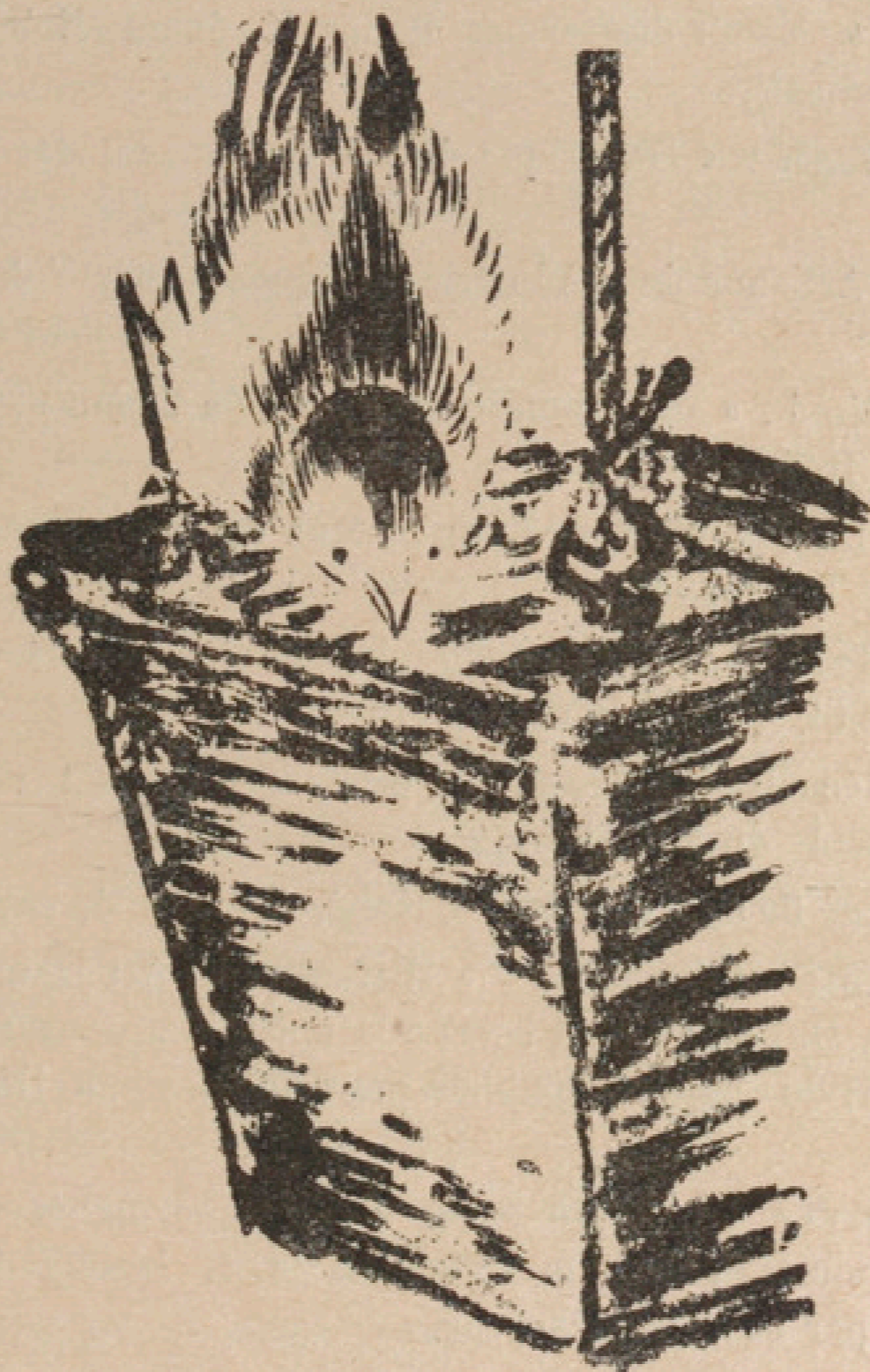
(1) Kozukas et Fuchi-Kashiras des collections Vever, Marteau et Jacoby (anciennement Gillot); garde de la collection de Tressan, la seule je crois actuellement connue en ce genre.

Enfin, nous avons eu le bonheur de mettre la main sur un kozuka en shibuichi incrusté à plat de shakudo et d'argent d'un thon nageant dans les herbes marines. Au revers on lit la poésie suivante : « En mangeant la bonite nouvelle, j'ai oublié ma vieillesse et mes douleurs. — Haruaki Hôgen a ciselé ».

Cette pièce offrant une belle harmonie de nuances et une exécution étourdissante, peut clore dignement cette liste déjà trop longue et laisser un bon souvenir de l'art du métal japonais, agonisant lentement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle comme la société qui jusque-là l'avait encouragé.

En examinant toutes ces pièces délicates, on se sent bien loin des simples et grandioses travaux en fer des premiers maîtres en *tsubas* qui étaient si bien appropriés au but proposé : la guerre terrible mais belle et sublime parce que créatrice d'énergies, de patriotisme et d'abnégation, destructrice de la veulerie et briseuse de songes creux et de dangereuses utopies.

Décembre 1911.



## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

---

Parmi les ouvrages anciens japonais énumérés dans le t. II des notes sur l'Art japonais, nous citerons tout spécialement :

- Honchô Gwashi* : « Artistes de ce pays », par Kano Eino, 1693 (Kyôto). Ouvrage réimprimé depuis.
- Sôken Kisho* : « Critique des garnitures de sabre », par Inaba Michitatsu Shinyemon, Osaka, 1781 (7 volumes : les t. I à V contiennent l'histoire des ouvriers en métaux et ciseleurs de gardes de sabre célèbres). Un exemplaire à la Bibliothèque du Musée Guimet.
- Mampô Zenshō* : « Recueil complet de 10.000 bijoux », par Kaho Kikumoto (Epoque de Genroku : 1688-1703). Dans le 13<sup>e</sup> volume, reproduction de 45 gardes de sabre et de 8 Kogai. Une notice sur les Gôto a été ajoutée en 1718 (Bibl. du Musée Guimet et de l'École des Langues Orientales de Paris).
- Shûko Jisshû* : « Collection d'anciennes armures », 12 volumes in-f°. Yedo, 1800, par Matsudaira Rakuô, daïmyô de Shirakawa (Bibl. du Musée Guimet).
- Buki Sodekagami* : « Miroir des armes », par Kurihara Nobumitsu. Yedo, 1843 (Bibl. du Musée Guimet).
- Nippon heiki Yenkakushi* : « Historique du développement des armes au Japon ». Tôkyô, 1880.
- Nippon Kogyôshi* : « Artisans de l'Industrie du Japon », par Yokoi Tokifuyu. Tôkyô, 1899.
- Dai Nippon Jimmei Jishô* : « Dictionnaire des noms du Japon », par Keisai Zashishô, 4<sup>e</sup> Edition. Tôkyô, 1899.
- Higo Kinkoroku* : « Liste des artistes sur métaux de la province de Higo », par le colonel S. Nagaya. Tôkyô, 1902.
- Sômin zu Shiki* : « Recueil de dessins du ciseleur Sômin ». 1 volume de dessins à l'encre de Chine (Bibl. du Musée Guimet).
- Sôyo zu Shiki* : « Recueil de dessins du ciseleur Sôyo ». 1 volume de dessins à l'encre de Chine (Bibl. du Musée Guimet).
- Tagane-no hana* : « Les fleurs du ciseau ». Kobé, 1904-1906, par T. Mitsumura.
- Dai Nippon Teikoku Bijitsu Ryakushi* : « Histoire de l'Art japonais ». Tôkyô, 1900. 2<sup>e</sup> Edition en 1908. Ouvrage ayant servi à la rédaction — assez mal traduite — de l'« Histoire de l'Art du Japon », publiée pour l'Exposition Universelle de 1900 à Paris.
- Tobanfu* : « Registre des gardes de sabre ». Ouvrage manuscrit très rare existant au Musée de Hambourg et dans la collection de M. Jacoby de Berlin. Gracieusement communiqué par celui-ci à l'auteur.
- Nobuiye tsubafu* : « Album des gardes de Nobuiye ». Ouvrage manuscrit, d'après deux autres recueils, le premier provenant de *Kusanagi-no Ya* (Nagamasu); le second intitulé : *Hiotan Karakusa* (Communiqué par M. Jacoby de Berlin).
- Le Kokkwa*, admirable revue d'art japonaise paraissant depuis le n° 182 avec la traduction anglaise intégrale, qui s'est malheureusement peu occupée des gardes de sabre (seulement un court article avec quelques reproductions dans le n° 182, juillet 1905).

Parmi les ouvrages des articles parus en Europe :

*Bing* (S.) : « Le Japon Artistique ». Paris, 1889-1890.

*Brinkley* : « The Art of Japan ». 1901.

« Catalogue of an Exhibition of Arms and Armour of old Japan held by the Japan Society ». London, 1905.

« Catalogues des Collections » : Burty, Garié, Gillot, Hayashi, Bing, Tomkinson, Hawkshaw, Rouart, Barbouteau, de Goncourt.

*Gonse* (L.) : « L'Art Japonais ». Paris, Quantin, 1885. Deux beaux volumes.

*Gilbertson* : « The Decoration of Swords and Sword furniture » (Trans. of Japan Society, 1893-1894).

*Hayashi* (T.) : « Collection de gardes de sabre du Musée du Louvre ».

*Hara* (S.) : « Die Meister der Japanischen Schwertzieraten » (Hamburg, 1902). Dictionnaire de la plus haute importance des noms de ciseleurs avec une introduction du Dr J. Brinckmann.

*Jacoby* (G.) : « Japanische Schwertzierathen ». (Leipzig, 1904), avec un bel atlas. Précieux pour la période du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

*Jacoby* (G.) : « Schwertzieraten der Provinz Higo », 1905.

*Jacoby* (G.) : « Ausstellung Japanischen Kleinkunst », 1905.

*Joly* (H. L.) : « Legend in Japanese Art », 1908. Donnant des reproductions de gardes.

*Joly* (H. L.) : « Introduction à l'histoire des montures de sabre » (14<sup>e</sup> *Bulletin de la Société Franco-Japonaise*). Excellente monographie concernant la technique.

*Joly* (H. L.), *Hawkshaw* (J. C.) : « Collection ». Londres, 1910.

*Kümmel* (O.) : « Das Kunstgewerbe in Japan ». Berlin, 1911. Excellent manuel que l'on voudrait voir entre toutes les mains des amateurs d'art japonais.

*Lüer* (H.) : « Ueber Japanische Stichblätter ». Heidelberg, 1897.

*Migeon* (G.) : « Chefs d'œuvre d'Art japonais ». Paris, 1905. Bel album.

*Mène* (Dr) : « Plusieurs articles parus dans *Weekly critical Review* (1903) et dans les t. XI et XII du *Bulletin de la Société Franco-Japonaise* ».

*Münsterberg* (O.) : « Japanische Kunstgeschichte ». T. III. Braunschweig, 1907.

*Moslé* (Sammlung) : « Japanische Kunstwerke ». Berlin, 1909.

*Moslé* : « The Gôto Family ». Intéressante notice de la Japan Society (1909).

*Negishi Yoshiro et Jungaki* : « The Japanese Sword » (The Far East, édition anglaise du Kokumin-notomo, publiée mensuellement à Tôkyô. Hiyoshichô, 4, 1896).

*Okabe Kakuya* : « Japanese Sword-Guards ». Intéressante monographie (Museum of fine Arts. Boston, 1908).

*Tei San* (Marquis de *Tressan*) : « Notes sur l'Art japonais ». T. II . la « Sculpture et la Ciselure ». Paris, *Mercure de France*, 1906.

*Tressan* (Marquis de) : Notice de l'Exposition de gardes de sabre japonaises du Musée des Arts décoratifs en 1910.

*Tressan* (Marquis de) : Gardes de sabre japonaises (*Art et Décoration*, numéro de février 1910).

*Tressan* (Marquis de) : Préface du Catalogue de la Collection de garnitures de sabre de la Collection A. Rouart. Paris, mai 1911.

*Brinckmann* (Dr Justus) : « Kunst und Handwerk in Japan ».

On attend en outre avec impatience le catalogue de la belle collection de *M. Oeder* de Düsseldorf.

LISTE ET LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS

---

FIGURE 1. — Kozuka en shibuichi (Pièce reproduite dans le *Sômin zu Shiki*). OEuvre de *Sômin I* (1670 à 1733). Collection de l'auteur.

FIGURE 2. — Kozuka en shibuichi. OEuvre de *Sôyo II* (D'après le *Sômin zu Shiki* exécuté en 1776). Collection de l'auteur.

FIGURE 3. — Garde en shakudo (Porte la signature *Sômin*, mais d'après le *Sôyo zu Shiki*, exécuté par *Sôyo II* en 1766). Collection de l'auteur.

FIGURE 4. — Kozuka en shibuichi, par *Furukawa Jôchin* (2<sup>e</sup> moitié du xviii<sup>e</sup> siècle). Collection de l'auteur.

FIGURES 5 et 6. — (Fig. 5). — Kozuka en shakudo décoré en relief d'or et d'argent par *Gôto Tokujô* (5<sup>e</sup> maître de la famille : 1549 à 1631). — (Fig. 6). — Kozuka en shakudo décoré en relief de shakudo avec incrustations à plat d'or, de corail et d'argent attribué à *Yenjô* (13<sup>e</sup> maître de la famille *Gôto* : 1721 à 1784). La comparaison de ces deux pièces montre les modifications subies par le style des *Gôto*. Collection de l'auteur.

FIGURE 7. — Garde en fer. OEuvre d'un maître *Nara* de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Collection de l'auteur.

FIGURE 8. — Garde en fer incrustée en shakudo avec détails d'or et d'argent : la légende du héros *Homma Magoshirô* qui surprit ses ennemis enivrés dans leur bateau et leur cria : « Voici la nourriture qui vous est nécessaire. » En même temps, il tira avec tant d'habileté qu'il atteignit un *Misago* (sorte de faucon) dans son vol et que celui-ci vint tomber au pied de ses adversaires.

Dans le style de *Nara Toshimitsu* (1<sup>re</sup> moitié du xix<sup>e</sup> siècle). Collection de l'auteur.

FIGURE 9. — Kozuka en bronze rouge : un *Semmi*, par *Nara Jôji* (1701 à 1761). Collection de l'auteur.

FIGURE 10. — Kozuka en argent décoré de légères incrustations de shakudo et d'or. OEuvre de *Nara Jôji* (1701 à 1761). Collection de l'auteur.

FIGURE 11. — Garde en fer avec légères incrustations d'or, par *Yasuchika*. Collection de l'auteur.

FIGURE 12. — Kozuka en fer décoré en relief du même métal avec incrustations de shakudo, d'or et d'argent. Attribué à *Hamano Masayuki* (ou *shôzui*) (1696 à 1769). Collection de l'auteur.

FIGURE 13. — Garde en bronze rouge, par *Omori Hidetomo* (2<sup>e</sup> moitié du xviii<sup>e</sup> siècle) décorée des « *Omori Nami* ». Collection de l'auteur.

FIGURE 14. — Garde en fer ciselé. Travail dans l'épaisseur du métal et lune argentée. OEuvre de *Kunihiro* du *Musashi* (xviii<sup>e</sup> siècle). Collection de l'auteur.

FIGURE 15. — Garde en fer incrustée de plomb, par *Kunitomo Sadahisa I* de *Kameyama* en *Ise* (xvii<sup>e</sup> siècle). Collection de l'auteur.

FIGURE 16. — Garde en fer incrustée de plomb, par *Kunitomo Sadahisa* (3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> artiste de ce nom) (xviii<sup>e</sup> siècle). Collection de l'auteur.

FIGURE 17. — Garde en shibuichi gravé au burin et incrusté d'or, lui-même gravé et de shakudo. OEuvre de *Nagatsune* (1720 à 1786). Collection de l'auteur.

FIGURE 18. — Garde en fer cerclée de *Sentoku*, décorée en relief du même métal avec incrustations d'or de deux nuances et de shakudo. Par *Nagachika* (Ecole des *Otsuki*) 1<sup>re</sup> moitié du xix<sup>e</sup> siècle. Collection de l'auteur.

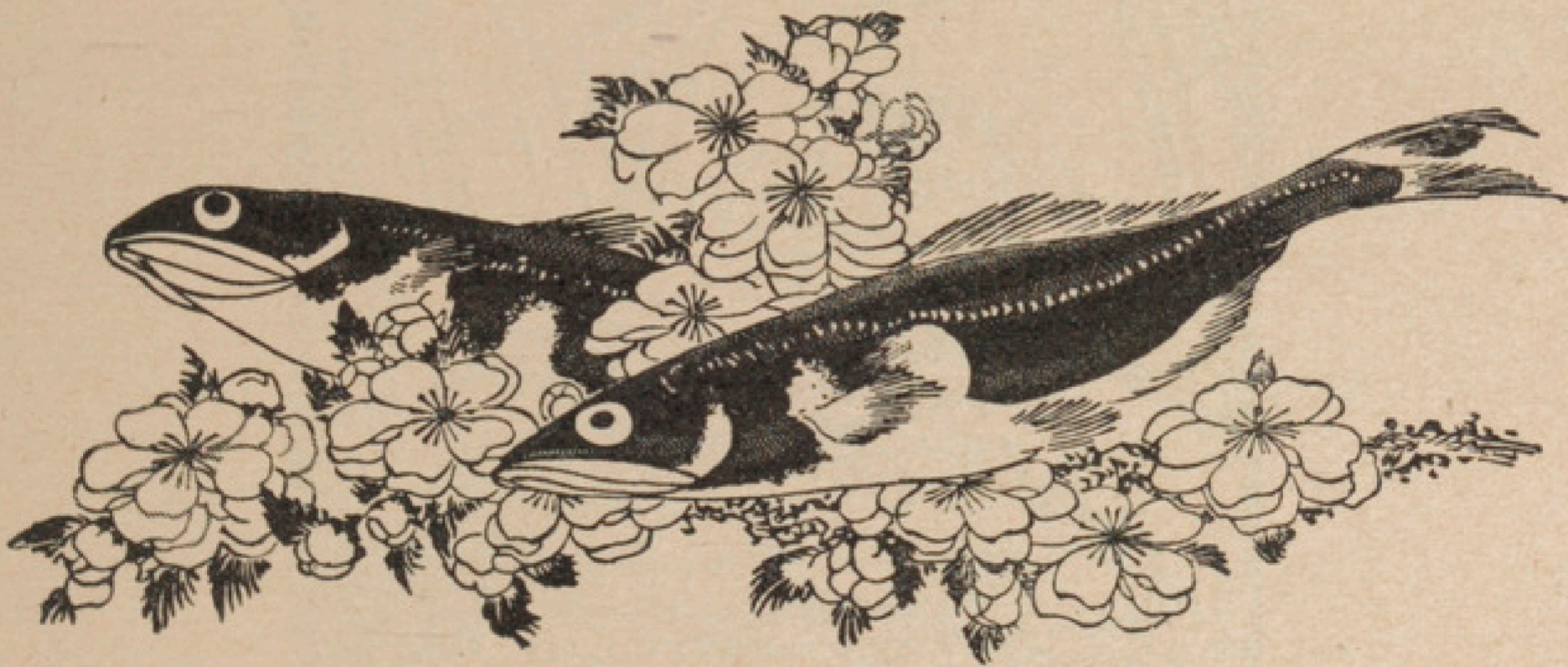
FIGURE 19. — Garde en fer. Le pourtour orné de deux dragons de bronze rouge. OEuvre de *Michinaga* de Mito (mort en 1768). Collection de l'auteur.

FIGURE 20. — Garde en bronze rouge décorée en fort relief de shakudo, de bronze jaune, d'or et d'argent (Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle). Collection de l'auteur.

FIGURE 21. — Garde en sentoku incrustée à plat d'or, d'argent et de bronze jaune, par *Jōchiku* du Musashi (Murakami, vers 1739-1770). Collection Jacoby de Berlin.

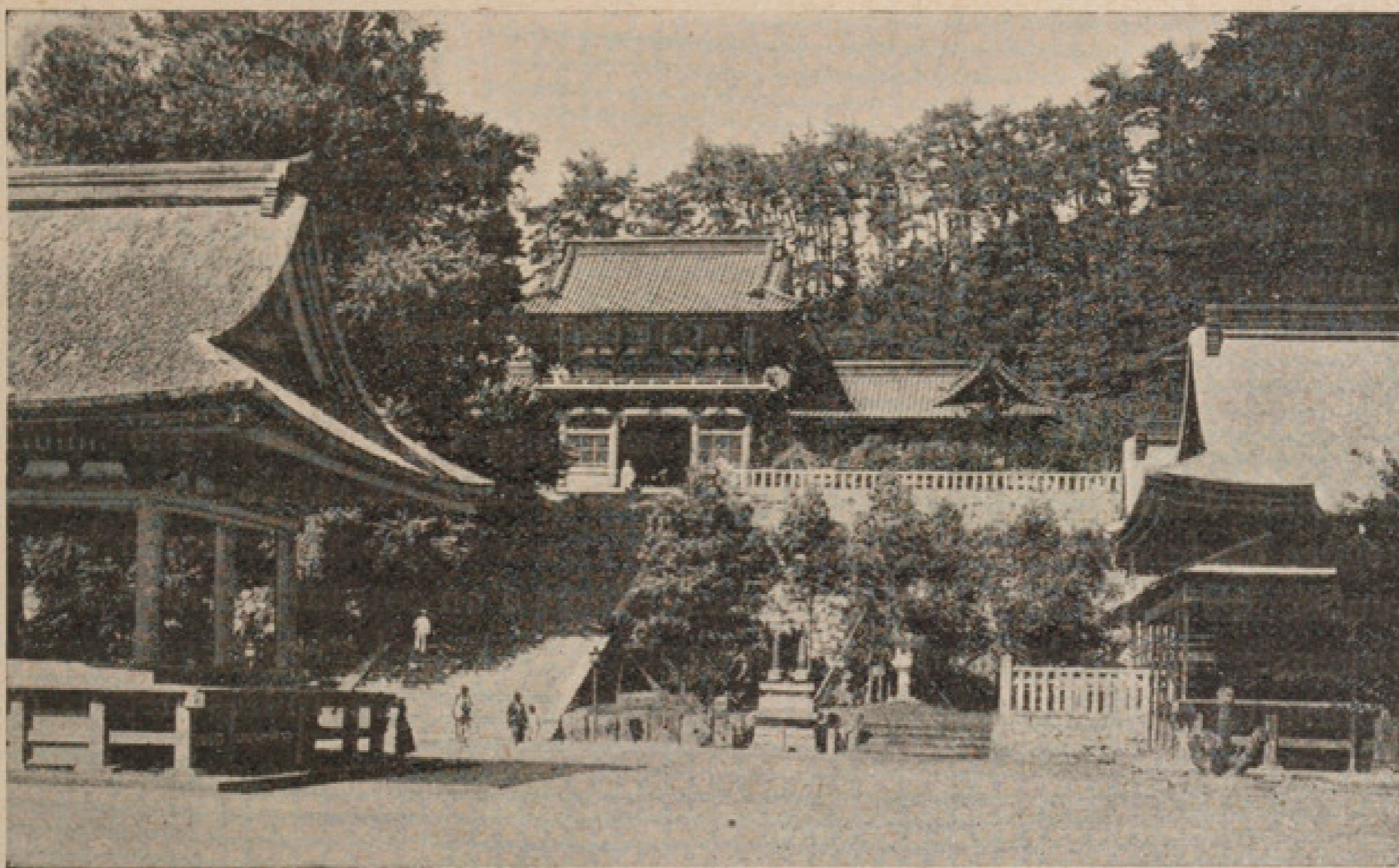
FIGURE 22. — Garde en shibuichi décorée en incrustation à plat de *shakudo* et d'argent : *Sumi-zogan* par *Yoshinori* (Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle).

FIGURE 23. — Garde en bronze rouge décorée en incrustation à plat de *shakudo* et d'or (Commencement du XIX<sup>e</sup> siècle).









Temple shintoïste de Hatchiman à Kamakura.

INSTANTANÉS D'EXTRÊME ASIE

## Paysages japonais <sup>(1)</sup>

PAR

**M. Henri MYLÈS**

---

*Vers Nagasaki. Août 191...*

La mer est chatoyante comme une soie moirée. A l'horizon, les montagnes sveltes se dressent, aussi légères qu'une apparition. Elles se matérialisent peu à peu, révélant le contraste de prairies vertes et de forêts bleues, moins bleues que l'onde, plus sombres que le ciel. L'atmosphère est d'une profondeur infinie; les nuages neigeux, crépelés, d'un classicisme impeccable, exagèrent leur netteté et leur relief. La brise est à la fois fraîche et tiède : elle caresse et elle stimule. Changhai est loin: on se sent revivre; les âmes du purgatoire doivent éprouver la même sensation lorsqu'elles gagnent le paradis.

Le déclin du soleil fonce la mer et éclaircit le ciel. L'eau semble se durcir; l'air s'atténue, fluide par delà la ligne brutale des flots.

(1) Voir le Supplément du *Figaro* des 25 novembre et 16 décembre 1911, et du 17 février 1912. Voir également, du même auteur, « Angleterre et Japon » dans la *Revue des Sciences Politiques* du 15 novembre 1908.

La côte est plus proche. Au fond d'une baie, derrière les roches, un village. Le soleil fait étinceler les voiles blanches et l'écume des vagues qui se brisent. La buée falote a disparu. La lumière dessine les contours comme en Méditerranée. On comprend que le peuple qui habite ces îles soit plus voisin que les Chinois de notre pensée et de notre art.

Je m'éveille, entouré d'un cirque de montagnes. J'ai l'impression d'être au milieu d'un lac aux eaux vertes. Sur les pentes, les villas européennes, étagées en terrasses, ceintes de verdure. La ville japonaise accroche ses minuscules maisons de bois aux flancs abrupts d'un coteau. Les ruelles sont sinueuses et se prolongent fréquemment en escaliers. La brume se lève; les montagnes se découpent sur le ciel clair, avec les moindres détails des buissons ou des arbres.

Le navire quitte la baie. Les îles se succèdent, opposant le vert clair au vert sombre. Les unes s'élancent vers le ciel; d'autres s'arrondissent avec grâce; ici un rocher tout hérissé de pins tortueux se plonge dans la mer. Et c'est un décor toujours renouvelé, toujours verdoyant, aux lignes nettes : la lumière de Florence sur des feuillages somptueux.

De place en place, tapie dans un creux, une usine fume.

*Kobé, 5 Août.*

Au pied de montagnes aux cîmes en roche blanche, étendue, à plat le long de la mer, Kobé brumeuse, vomissant de tous côtés une fumée noire.

Des navires anglais et japonais sont à l'ancre. Sur le port, une ville basse, bâtie à l'Européenne, avec des avenues plantées de saules, où se trouvent les banques, les Compagnies de Navigation, etc.

En arrière, les quartiers Japonais, les coquettes boutiques de pacotille, ou d'objets d'art. Les maisonnettes en bois, vraies maisons de poupées, sont rangées gracieusement parmi les touffes de laurier rose, de laurier blanc. Au rez-de-chaussée, une porte en barreaux minces, un plancher surélevé, garni de paille tressée, pour se coucher ou pour s'asseoir. Sortant d'un petit toit en tuiles grises, un premier étage avec un balcon. Le bois est au naturel : d'un jaune clair lorsqu'il est neuf, d'un gris souris lorsqu'il a été verni par le temps.

L'aspect des Japonais est plus agréable que celui des Chinois. On voit moins de figures intelligentes et affinées; en revanche les hommes ont une ossature régulière, une musculature robuste; les femmes sont gracieuses en leurs cotonnades claires; les enfants sont de gentilles poupées aux cheveux noirs coupés droit sur le front. Ils sont vêtus simplement, mais toujours avec goût et avec propreté. Le teint est plutôt brun foncé que jaune. Les pommettes sont souvent rosées.

Les boutiques n'offrent ni sculptures ni dorures, mais elles sont nettes et bien tenues.

A Kobé, les gens du peuple n'ont pas le regard vif des Chinois, ni la sveltesse des Annamites. Leur carrure est massive. Leur vigueur, ramassée,

un peu nouée. Les attaches sont épaisses. De temps en temps, parmi les hommes très rares qui s'habillent à l'Européenne, on aperçoit une physionomie des plus expressives.

Les femmes portent toutes des kimono dont les nuances discrètes mais gaies se détachent sur les maisons grises.

Ici, le jardin d'un temple : camphriers majestueux, buissons d'altéas en fleurs, grenadiers chargés de fruits encore verts. A l'entrée, deux colonnes surmontées de lanternes en pierre, sans vitres. Au milieu, l'autel, sous un grand toit relevé, bordé de lampes en papier.

De grandes bannières violettes aux inscriptions d'or. Puis une troupe de porte-bouquets, vêtus de larges vestes écruées ou noires. Une cage dorée avec des colombes. Le bonze, assis dans un pousse-pousse et égrenant son chapelet. Des offrandes, des œufs, du lait. Enfin le cercueil sous une châsse couverte de dorures.

La rue monte. Les bannières flottent.

Ils s'avancent d'un pas rapide, dans le plus grand silence. Là-bas, des colonnes tronquées, étagées en terrasses, blanches, parmi les verdure. Devant chaque tombe, deux vases en pierre, garnis de feuillages. Un lieu de repos très calme, très doux, égayé de fleurs, ombragé d'arbres, d'où l'on voit la ville et la mer. C'est de là que le sage de Lucrece pourrait contempler sans tristesse la vaine agitation des hommes. Une sorte de temple nu, dont la porte est gardée par deux monticules de terre; en entrant, par maladresse, je les effleure du pied. Un vieux bonze étique, accroupi sur le sol, se lève, remet soigneusement la terre, puis reprend sa méditation et son immobilité.

Dans la montagne, un ravin et une chute d'eau claire. Les sentiers sont frais et couverts par les branches. Des magnolias, des micocouliers, des pins sombres, d'autres plus clairs. On sent l'odeur de la sève; on entend le crissement des cigales. La brise mêle la saveur des pins à la salure de la mer. L'eau de la source est exquise. Si l'on se retourne, la ville, toute plate, hérissée d'arbres pittoresques; et, derrière la mer noirâtre, les montagnes lointaines.

\*  
\* \*  
\*

#### *Kamakura.*

Le Daibutsu (grand bouddha) est assis au fond d'un jardin, entre les collines d'où les pins jaillissent comme des fusées. Il semble aussi haut que les arbres, aussi haut que les collines. S'il se levait, il toucherait le ciel. Mais il est majestueusement immobile. Il médite, la tête inclinée, les deux mains sur ses jambes croisées. Sa poitrine est puissante et belle; son visage, harmonieux et calme. Sous ses paupières mi-closes, ses yeux contemplent l'infini.

Autour de lui, la nature mouvante, la chaîne ininterrompue de la vie, mais d'une vie gaie, active, sans la moindre lassitude. Quel contraste entre ces remuantes petites Japonaises au kimono fleuri. et la religion du Nirvanah. L'atmosphère n'est pas écrasante. La lourdeur du soleil, le parfum trop éniyant des plantes ne sont pas là pour engourdir le cerveau et paralyser la volonté. La brise marine, relevée par la senteur des pins, rend l'effort facile et gai. Point de ces floraisons dont l'odeur est vénéneuse et perfide : les arbres et les buissons, d'une merveilleuse variété, hérissant leur feuillage comme des plumes ou l'abaissant comme une chevelure, l'étendant au loin comme un toit, ou le dispersant en un pittoresque bouquet; plantés droit comme des stèles, ou festonnés sur les pentes en guise de draperies, ont un air rassurant et sain, et semblent faits pour le repos des yeux après un long travail. Des sources limpides jaillissent entre les plantes. C'est le pays du labeur sans tristesse et de l'espoir.

Temples bouddhistes au milieu d'arbres nains. La porte est gardée par les Ni-o (1), l'un montrant les dents, l'autre fermant la bouche avec une grimace hideuse.

Le soleil reluit sur les poutres brunes que terminent des dragons aux fines découpures. Un flot de lanternes en papier, d'ex-votos. Les bonzes prient d'une voix traînante et se prosternent tour à tour. Ils ont la face rasée, desséchée, parcheminée et semblent quelques statues de bois. enlaidies avec amour, patinées par les siècles, auxquelles la caresse du soleil aurait donné la vie.

En haut de la colline, des temples shintoïstes, aux cours désertes, aux sanctuaires délaissés, dressent la régularité de leurs colonnes parmi la colonnade encore plus majestueuse des cèdres.

Un pont de pierre, — on dirait un pont de bois pétrifié, — franchit une eau pleine de lotus roses. Des arbustes, des arbres tordus, un icho (2) gigantesque, des marches, un temple rouge. C'est ici que l'on vénère Hachiman : le dieu de la guerre. De pacifiques pigeons mettent leurs nuances claires sur le portail. De petites Japonaises reluisent parmi les feuillages comme des porcelaines blanches et bleues. Tout est calme et accueillant; tout est gai, riant : les arbres fleurissent; les petites Japonaises sourient; les pigeons arrondissent leur vol dans la lumière. Seuls les

(1) Les Ni-o, qui gardent la porte des temples bouddhistes au Japon comme en Chine, et sont chargés d'en écarter les mauvais esprits, ne sont autres que les dieux Indous Indra et Brahma. Ils ont une figure menaçante et grimaçante, et une taille sur-humaine. Ils sont généralement criblés de boulettes de papier, que les fidèles leur ont jetées, en demandant la réalisation d'un souhait.

(2) Nom japonais du Gingko biloba. — Celui de Hachimangu, à Kamakura est particulièrement célèbre. En 1219 son tronc était déjà assez gros, pour dissimuler Kugyô, qui, poussé par la jalousie, guettait son oncle, le shogun Sanetomo, venu au temple pour une cérémonie d'actions de grâces. Tandis que Sanetomo descendait les marches, Kugyô bondit sur lui et le poignarda.

Le Gingko biloba, ou *Salisburya adiantifolia*, conifère, fut importé en Angleterre en 1784, et à Montpellier en 1788.



**AMIDA (le Daibutsu de Kamakura). — Monastère de Koto Kuin.**

Reproduction (demi-grandeur) de la planche 430 du Recueil *Japanese Temples and their Treasures*,  
édité, pour le compte du Département de l'Intérieur à Tôkyô, par la maison *Shimbi Shoin*. — 1910.

Folio III : De la seconde période des Fujiwara à la période des Ashikaga.

7

14

Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

canons et les obus pris aux Russes rappellent que cette race trapue et aimable sait combattre, mourir ou vaincre.

Derrière le temple, une collection d'armes primitives, depuis l'âge de pierre jusqu'à l'âge de fer. Des casques ornés de dragons, des miroirs, des laques, et des idoles. Une statue grossière de Hachiman, noir sur un cheval noir, épais, ramassé, l'œil terrible. Un kakémono représente un Bouddha noir entouré de quatre génies noirs. Benten, la déesse de l'amour, calme et indifférente, joue du shamisen, les jambes croisées. Elle a la face blanche, évidemment fardée, l'œil en amande, mais le front droit, le nez presque droit. Le type grec serait-il vraiment le type idéal et universel de la beauté ?

Au flanc d'une colline, le temple de la Miséricorde (1), dominant la ville et la mer. De la terrasse, à l'ombre des cerisiers, on peut voir, parmi les verdure, les toits de tuile grise ou de chaume brun se perdre là-bas dans la chevelure hérissée des pins, s'arrêter ici devant le miroir bleu des flots.

Le jardin du temple a un air délicieusement antique, Il semble avoir toujours été là, comme cette cloche oblongue sous cet abri de chaume, comme ces deux aiguières que remplit l'eau du ciel.

Un grand toit de chaume sur des poutres sculptées, un entassement de bouddhas peints, d'ex-votos, figures d'un art naïf ou décadent ; une immense lanterne en papier, un poisson de bronze soutenu par deux chaînes ; au milieu, la déesse, toute dorée, tenant une branche de verdure.

Certaines statues sont d'un goût médiocre, mais cela vaut mieux que les stèles récemment élevées dans les temples de Yokohama à la mémoire des soldats morts.

J'ai voulu sonner la cloche — comme je l'avais vu faire déjà — pour appeler la divinité et la rendre attentive à ma prière ; mais le traîneur-de-pousse qui m'accompagnait m'en a empêché.

Alors j'ai dit adieu à la déesse de la Miséricorde. La sérénité de sa demeure m'a rendu plus indulgent. Ici, on respire un peu la même atmosphère qu'en Italie ; l'esprit y ressent la même souplesse légèrement rêveuse, la même impression de vie heureuse et brève ; on y goûte la même saveur d'éternité : « Qu'importe telle ou telle fausse note ; le concert du monde est bon. Il ne faut pas s'arrêter aux dissonances ; il faut se laisser charmer et jouer sa partie de son mieux ».

\*  
\* \*

15 août 191...

C'est par mer qu'il faut entrer à Tôkyô.

Une côte basse et boisée dans la brume ; des eaux jaunâtres, peu profondes, perfides. Sur les îles, de redoutables défenses.

(1) Hase Kwannon, déesse de la Miséricorde.

Le palais d'été se montre parmi les arbres aux larges cîmes.

Puis, la rivière encombrée de jonques.

Voici le vrai Japon, moderne, mais resté Japonais : grandes avenues, bordées de maisons japonaises et sillonnées de trams électriques ; un peuple gai, animé, vêtu à la japonaise, envahit les trams. Les boutiques offrent séduisants curios, pacotilles originales, et non point ces articles sans goût qui à Kobé ou à Yokohama poussent comme des champignons sous les pas du touriste Américain.

Nous avons dîné près de la rivière, accroupis devant une table basse. Notre salle-à-manger s'ouvrait toute vers l'eau sombre semée de lueurs. Les pluies avaient inondé le quartier où l'on s'amuse ; là-bas, les traîneurs-de-pousses s'aventuraient à gué dans les rues fangeuses, et tournaient court, craignant de perdre pied. La brise délicieusement fraîche ajoutait aux gâteaux et au saké un nouvel arôme. Les servantes entraient en saluant jusqu'à terre, posaient devant nous de gracieux petits bols en porcelaine ou en laque ; et s'étant agenouillées, elles versaient le vin-de-riz, déchiquetaient le poisson avec les baguettes d'ivoire (1).

Sur les hauteurs, de grands parcs parmi les étangs aux lotus roses. Les arbres sont des géants. Ils abritent de fragiles merveilles : les tombes des Shogun. Deux cours, bordées de portiques en bois peint, finement travaillé, conduisent au sanctuaire où l'âme demeure. Il est ciselé comme un bibelot, laqué comme un coffret. Un balcon léger à balustrade basse l'entoure. Dans la pénombre, l'autel avec les offrandes, les brûle-parfums, les lotus, les cigognes porte-cierges. Au fond d'une dernière cour, un escalier, une porte de bronze, ornée de dragons, de pins, d'érables en demi-relief. Le corps repose sous une stèle de pierre, terminée en forme de toit.

Certaines chapelles ont une colonnade intérieure, surmontée de panneaux découpés à jour : des oiseaux, des dragons, des fleurs de pruniers, des lotus, des paons, des sarcelles nichées dans les roseaux. Sur les murs en laque, les lions peints se détachent, plus ou moins mythiques d'allure, d'un mouvement et d'une technique parfaite. Les poutres sont sculptées, taillées en dos d'âne ; ici, elles s'entrecroisent, encadrant les caissons d'écaille ou de cloisonné. La laque rouge, la laque d'or étincellent. Le bois se courbe et s'ajoure comme par miracle. C'est somptueux, surchargé, parfois criard : on a cherché le difficile, le rare, le curieux même, en sacrifiant l'harmonie et la sobriété (2). C'est du luxe et de la décoration plutôt que de la création.

Mais n'est-ce point un rêve que cette légèreté, cette fragilité, cet éclat, ces dentelures, et cette odeur de bois précieux et de laque ? On pardonne

(1) L'ordre d'un repas Japonais est à peu près le suivant : les gâteaux, puis les potages et les fruits salés, le poisson, enfin le riz qui est vraiment le plat de résistance.

(2) Ce qui est tout à fait rare dans l'architecture Japonaise, et s'explique ici par une recrudescence de l'influence Chinoise. Les tombeaux des Shoguns Ieyasu et Iemitsu, fondateurs de la dynastie des Tokugawa, à Nikko (Voir ci-dessous p. 91) sont bâtis avec la même magnificence, mais avec un goût délicieux. Ils sont du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, tandis que les tombeaux situés à Tôkyô dans les parcs de Shiba et de Ueno, sont principalement du xviii<sup>e</sup>. En Europe, à la même époque, fleurissait le style baroque ou rococo.



à l'orient son exagération et son style ampoulé, parce qu'il éblouit, parce qu'il transporte hors du réel, parce qu'en vérité là nature elle-même a suggéré par une surabondante richesse ces formes bizarres, cette coloration violente.

Février 1911..

Au centre de Tôkyô, les fossés et l'enceinte immense du Palais Impérial : grandes murailles grises, en ligne brisée, surmontées de pins pittoresques et sombres, de pavillons blancs très bas. — Dans le voisinage, il est défendu de bâtir les maisons en style Japonais. La cour ne fait aucune distinction entre les choses Européennes : ce qui vient d'occident est également digne d'être imité ; les Japonais doivent ressembler aux hommes blancs le plus qu'ils peuvent. A cette doctrine, les marchands opposent leur esprit critique et leur bon sens : « Prenons, disent-ils, à l'Europe ses canons, ses machines, ses sciences ; gardons nos mœurs, nos kimono, nos maisons, et notre art. » Et c'est ainsi qu'en dehors des gens de cour, une réaction se fait contre les hauts de forme et les vestons noirs. Japonais ou Japonaises garderont leurs gracieux costumes.

J'ai visité quelques sanctuaires. Shokonsha : longue avenue, torii en bronze rond, du plus pur style shintoïste, jardin avec des canons éventrés. C'est là que sont vénérées les âmes des soldats morts à la bataille. — Le Temple du Sage (Seïdo), aux piliers carrés, sobre et sévère, tout laqué de noir (La renaissance du Confucianisme au xvii<sup>e</sup> siècle a produit un peu la même austérité que le puritanisme en Angleterre). — Kanda Miojin, dédié à un rebelle qui usurpa le titre de Mikado. A la porte, les Daijin (1) veillent, accroupis, armés de l'arc et des flèches. Le torii en bronze, les pavillons de laque rouge, dominant la ville aux toits gris.

Le Temple de la Tortue (Kameïdo) (2), à l'ombre des camphriers, lance ses ponts cintrés au-dessus des étangs, parmi l'enchevêtrement des glycines.

Fukagawa no Fudo : pelouses avec rocailles ; lanternes en bronze garnies de clochettes, dont les tintements chassent les esprits malins ; pins parasols ; glaives debout, la lame en l'air ; portique à têtes de dragons ; les ex-voto représentent de petites femmes en prières ; derrière les gerbes de fleurs et les vases dorés, le dieu entrevu à la vague lumière des cierges.

Un quartier pauvre aux demeures basses ; une ruelle bordée d'échopes, une grande porte à deux toits. Dans le vaste jardin, les tchaïa, les photo-

(1) Tandis que les Ni-o (voir plus haut) sont les gardiens des temples bouddhistes, les Ya-daijin, ou Zuijin, veillent à la porte des temples Shintoïstes, et en chassent les mauvais esprits.

Les temples shintoïstes sont précédés d'un portique très simple appelé Torii, et formé de deux poutres horizontales supportées par deux piliers. L'origine du Torii est assez mystérieuse : on suppose que le Torii n'était qu'un perchoir pour les oiseaux sacrés.

Le coq joue un grand rôle dans la légende Japonaise.

(2) Rappelons qu'un temple japonais bouddhiste ou shintoïste comprend toujours un ensemble de constructions, de pavillons et de galeries, dans une enceinte renfermant des cours et des jardins souvent très vastes.

graphes, les vendeuses d'oranges, les bouddha en pierre, une pagode rouge, carrée, à cinq étages, des pavillons, de petites chapelles. Le temple, rectangulaire, en bois laqué rouge, porte un seul toit à peine relevé. On entre sans se déchausser. L'intérieur est sombre, l'autel, mystérieux, avec ses lotus, ses lanternes allumées. Partout, les ex-voto, et les grandes lampes en papier. Des mousmé s'agenouillent, battent des mains, se frottent les doigts, en murmurant leurs prières. Les fidèles vont, viennent, sourient, s'attardent ou se pressent; les guéta taquent sur les talons, les kimono forment un kaléidoscope de couleurs mouvantes. Dehors, les oranges étincellent aux éventaires.

19 février 1911...

La lumière se fait sur le sol couvert de neige, sur la verdure sombre des pins. Là-bas, le Fuji neigeux, aux lignes sobres, se détache, à peine bleuté. Le ciel blanchit, les pins noircissent, et le Fuji se teinte de rose pâle.

Le Japon est comme ces femmes qui au premier abord ne vous paraissent qu'agréables, et qui peu à peu vous attachent par des liens insoupçonnés.

\*  
\* \*  
\*

24 août 1911...

Kyôto est vraiment la Florence Japonaise, belle et riante parmi des montagnes lumineuses.

C'est une cité d'autrefois, mais qui n'est point morte. Aucune dissonance moderne ne vient troubler l'harmonie du style, sauf les fils télégraphiques qui projettent au-dessus des maisons leur toile d'araignée. La légèreté de la lumière, la pureté de l'air, tout prédispose à un art sobre, net, spirituel dans sa simplicité. La race est fine et intelligente. Le type est plus pur (1), et les profils plus marqués. Les traits s'amincissent sur les visages. Les attaches sont moins grosses, les gestes plus gracieux. Les gens du peuple eux-mêmes sont d'une courtoisie raffinée.

L'architecture reflète les qualités de la nature et les qualités de la race. Elle est sobre et harmonieuse. Au dehors, le bois naturel, relevé seulement de peintures blanches, ou de plaques noires incrustées d'or. Mais quelle finesse ! La porte extérieure de Nishi Hongwanji présente une den-

(1) Voir plus haut, p. 80.

En raison de la multitude de ses sanctuaires et de l'importance de ses sectes religieuses, Kyôto a été appelée parfois la Rome du Japon, les bouddhistes y possèdent environ trois mille temples : les Mikado y résidèrent jusqu'en 1868.



**Paysage par SESSHU. — Monastère de Manshuin.**

Reproduction (demi-grandeur) de la planche 520 du Recueil *Japanese Temples and their Treasures*, édité, pour le compte du Département de l'Intérieur à Tôkyô, par la maison *Shimbi Shoin*. — 1910. — Folio III : De la seconde période des Fujiwara à la période des Ashikaga.

Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

telle de fleurs et de personnages. Nishi Otani essaime ses pavillons gracieux dont les doubles toits s'envolent. La façade de Higashi Hongwanji est grandiose et vaste. Perché entre une cîme et un ravin, Kiomitsu regarde, au-dessus des toits brumeux, la courbure des montagnes. A ses pieds, noyé dans la verdure, un portail de pierre surmonte un autel, et divise une source en trois jets parallèles. Pour prier, Japonais et Japonaises se mettent en chemise sous l'eau froide et demeurent, les mains jointes, l'étoffe les moulant par petits plis, immobiles. Dans le demi-jour des arbres, on croirait que le portail s'est garni de caryatides.

La lumière est si caressante, l'atmosphère est si douce, que la peinture et la sculpture devaient fleurir. Comme l'architecture, elles ne furent d'abord qu'une bouture chinoise. Longtemps, les peintres japonais animèrent leurs paysages de personnages chinois. Les kakémono chinois du musée (Kyôto), plus anciens que les œuvres japonaises, offrent la même technique et aussi parfaite. Si l'art japonais a eu de la peine à se dégager des formules bouddhistes ou chinoises, il est impossible de lui refuser une existence indépendante, une originalité créatrice. Il a su donner la vie avec une extraordinaire intensité. Il l'a donnée, non seulement aux hommes et aux animaux, mais aux fleurs et aux arbres. Le bonze accroupi de Kokei (musée de Kyôto) peut être opposé à n'importe quel chef-d'œuvre de l'art occidental. Le regard est pénétrant, le visage brille d'intelligence, l'anatomie est admirable. Une peinture assez primitive (même musée), intitulée : « le Nirvanah du Bouddha », rassemble autour d'un corps inanimé toutes les expressions de la douleur humaine; il n'est pas jusqu'aux lions, aux biches et aux oiseaux, qui ne portent sur leur physionomie et même dans leur allure les marques d'un chagrin profond et naïf. Si les mille statues dorées du San-ju-san-gen-do sont uniformément figées dans une pose hiératique et traditionnelle, les dieux grotesques (même temple) sculptés par Unkeï ont une souplesse de geste, et une variété d'expression à défier les plus grands réalistes. — Dans les appartements (1) de Nishi Hongwanji, un minuscule cabinet est garni de panneaux peints en couleur sur fond d'or : ici, une chevauchée s'éparpille à la poursuite des bêtes les plus diverses; à gauche, les cavaliers s'avancent au pas, tandis que là-bas, à l'arrière-plan, on prépare un festin. L'intensité de la vie, le mouvement et la variété des attitudes font songer à Téniers. Il est impossible de mieux allier le réalisme à la fantaisie. Dans la salle des cigognes (2), les personnages debout près d'un souverain sur son trône, par leur majesté sans raideur, par la

(1) Les temples japonais, comme les temples chinois, comprennent non seulement un ou plusieurs sanctuaires, mais aussi des appartements réservés aux bonzes.

(2) Ou plus exactement des « grues » : (Tsurunoma). Ainsi dénommée à cause des grues sculptées dans le ramma par Hidari Jingoro; cette salle est la plus somptueuse et la plus vaste parmi les appartements de Nishi Hongwanji. Une reproduction très remarquable en a été offerte à la France par l'Association des Exposants de Kyôto à la Japan British Exhibition de Londres (1910). A la suite des démarches de la *Société Franco-Japonaise*, et grâce à la très heureuse intervention de M. GUIMET, cette œuvre d'art vient d'être installée dans d'excellentes conditions au Musée d'Histoire des Religions, à Lyon. Nous espérons qu'elle sera bientôt livrée à l'admiration du public. Les peintures ont été très exactement copiées d'après les originaux de Kanô Tan-yû, et de Ryôkei.

composition sobre, rappellent l'art florentin. — A Chioin-in, un vaste paysage en noir et blanc : à gauche, la mer, une barque, impression de calme ; des collines en pain de sucre, aux sommets très arrondis, jaillissent de la plaine unie ; au premier plan et à droite, des arbres, un pavillon ; le tout presque aérien. Le maximum d'effet avec le minimum d'effort. On ne saurait imaginer un art plus savant. Dans les autres chambres, un Chinois à la face terrible, chevauchant un tigre majestueux, la queue sinueuse ; et sur fond d'or, des fleurs, des cigognes, gracieusement posées, des moineaux perchés sur des branches tordues et qui semblent se détacher en relief, et vivre. Les oiseaux sculptés parmi les feuillages au château de Nijo, et à Nishi Hongwanji, ont la même souplesse, les mêmes couleurs vives. Ce sont des coqs, des paons faisant la roue, des sarcelles, des cigognes en plein vol. Les œuvres qui ornent à Tôkyô les tombes des Shoguns sont moins naturelles et moins vivantes.

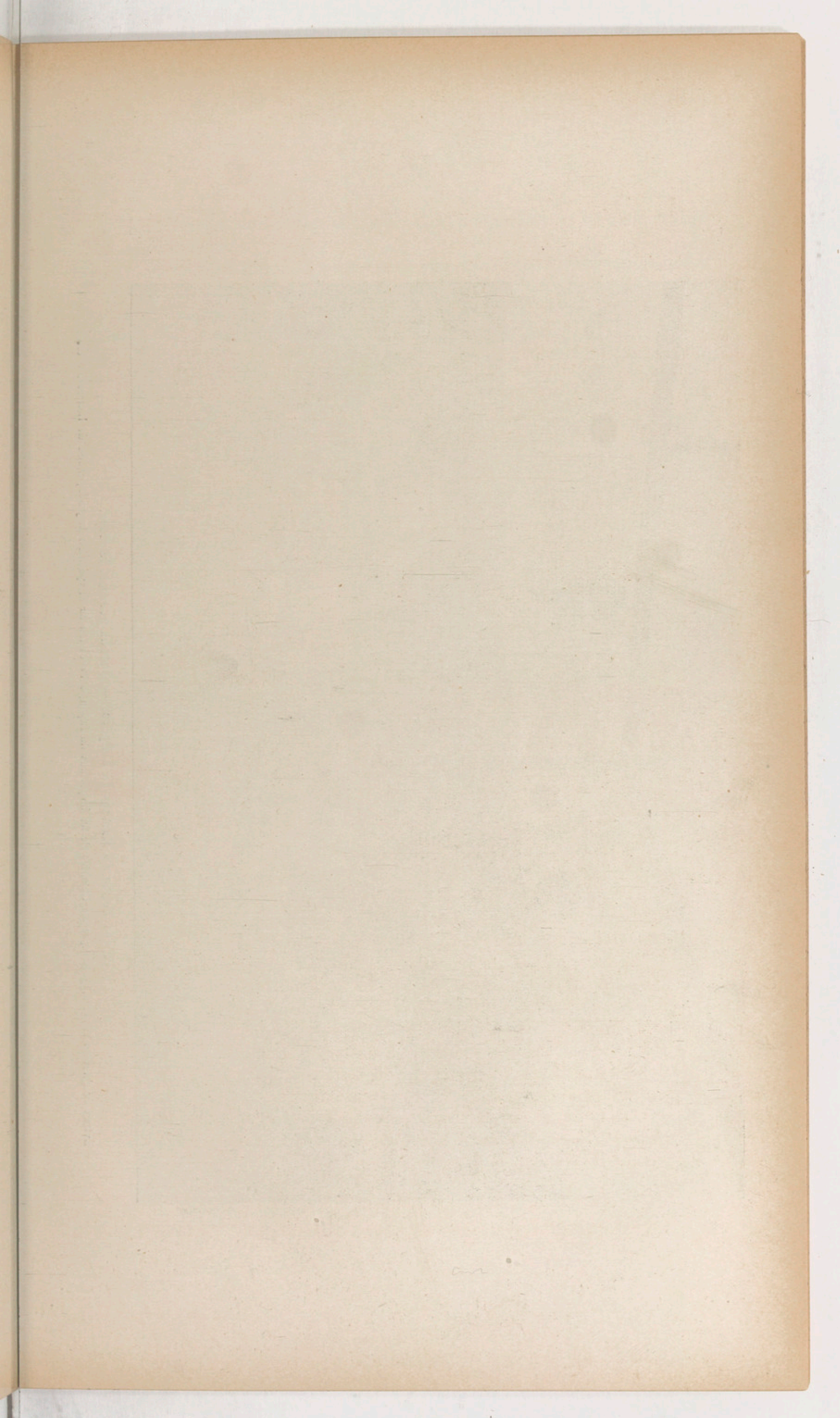
La décoration intérieure est aussi de meilleur goût à Kyôto. Dans les temples, la simplicité du plafond et des murs fait mieux ressortir les dorures de l'autel. A Nishi Hongwanji, les colonnes et les poutres de cyprès contrastent avec les lanternes en bronze découpé, aux dessins étranges, avec la table des offrandes, en laque rouge, aux bords relevés ; avec le tabernacle laqué noir et or. A Chioin-in, les chandeliers en forme d'ibis, les lotus en métal doré tranchent sur le bois grisâtre. Près de l'entrée, un brûle-parfums carré, d'un art ancien, d'une belle ligne. La bonzerie de Nishi Hongwanji, le château de Nijo étendent leurs salles majestueuses, grandes par l'absence de meubles, et révèlent dans le demi-jour le mystère de leurs peintures sur fond d'or, la diversité de leurs plafonds où les solives se croisent, plaquées de métal, incrustées d'or, encadrant des fleurs, des animaux, des ornements aux couleurs vives. C'est riche, mais sans surcharge et sans excès.

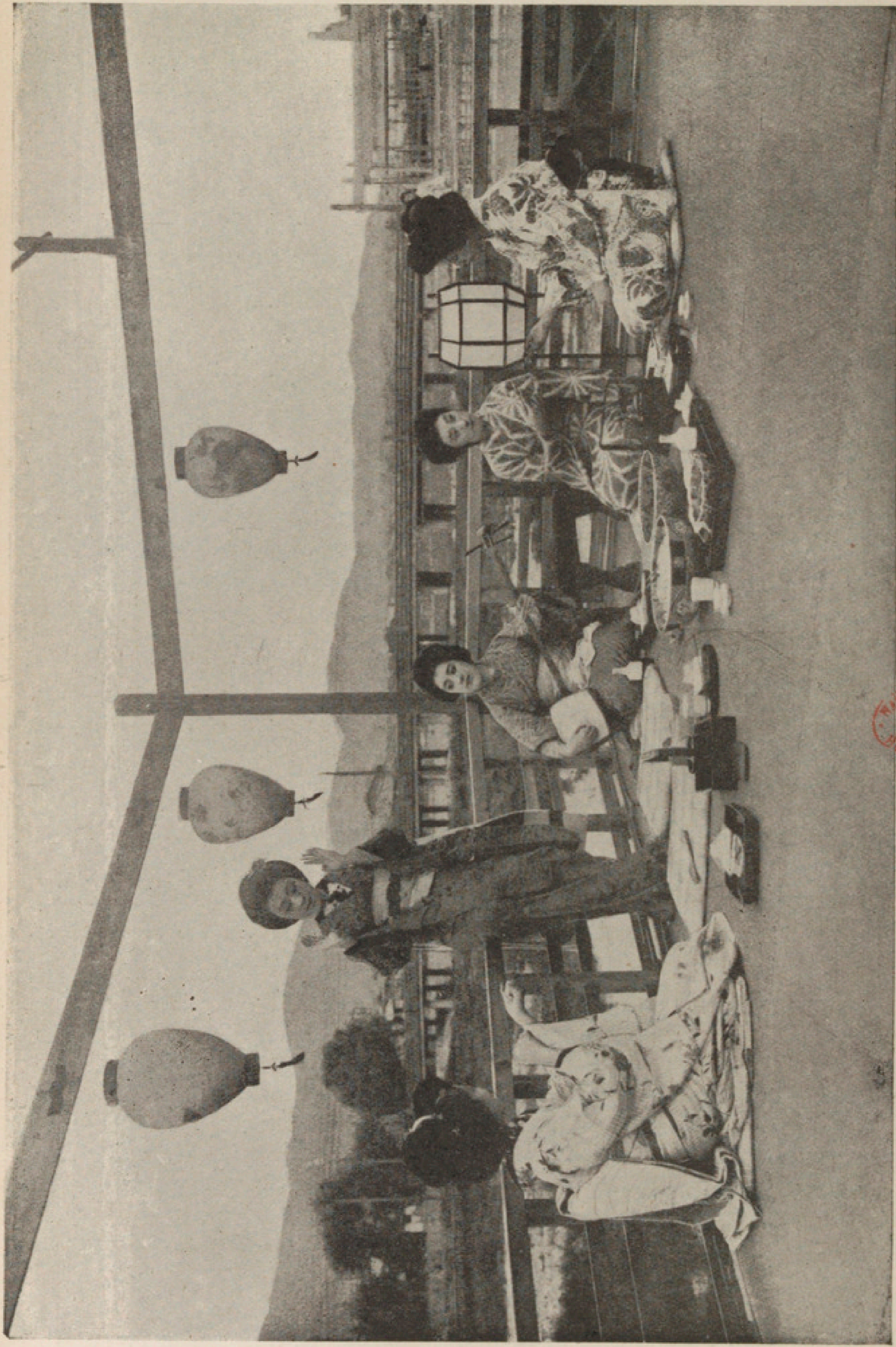
Le fleuve plat, sablonneux, se couvre de plate-formes basses, où l'on s'accroupit pour boire le thé. Une sorte de foire encombre les berges. Les lampes de papier brillent en longues lignes sinueuses parmi l'eau sombre. Un ciel lunaire, presque pâle, laisse deviner la masse opaque des collines piquées de lumières, la saillie pittoresque des arbres.

Danse de guécha, très chaste sous les longues draperies raides et amples. Une ou deux figures vraiment fines. Ondulations de poupées, effet d'éventail. Attitudes gracieuses se succédant sur des airs mélancoliques, archaïquement simples, en mineur. Voix grêles et parfois aiguës, de la déclamation scandée et traînante plutôt que du chant. C'est mignard et exotique, oriental sans lasciveté, et l'on resterait des heures à rêver, allongé sur sa natte, en regardant ces frêles marionnettes.

Elles étaient sauvages et apeurées comme de jeunes chattes, mais je commençai à leur dire la bonne aventure, et toutes, anxieuses, me présentèrent aussitôt leurs mignonnes mains.

Des rizières vert tendre, absolument unies, les montagnes surgissent à angle vif, comme elles sortiraient de l'onde ; elles sont assombries par les





Sur les bords du Kamogawa à Kyôto. — Guecha prenant le frais.  
Extrait de l'Album Illustré, publié par les Chemins de fer Im périaux du Japon, à l'occasion de l'Exposition Anglo-Japonaise de Londres. 1910.



ombelles des pins, par les cîmes des cèdres, éclaircies par les plumets légers des bambous.

De temps à autre, un large fleuve plat, sablonneux, sans vallée.

Très rapprochés, comme aux environs de Yokohama, très propres, mais avec moins de toits de chaume, les villages jettent une note pittoresque, parmi leurs arbres tortueux, et leurs bambous touffus.

Osaka, toute basse sur la plaine, élève la forêt de ses cheminées fumantes.

La rue des théâtres à Kobé, le soir. Lampions, illuminations ; des piétons plein la chaussée. La foule joyeuse, en fête ; toutes les petites Japonaises aux kimono clairs ou sombres rient comme des folles. Gaieté saine et sans ivresse, exubérance d'un peuple sobre, artiste, que tout amuse et réjouit.

Février 191...

Le soleil disparu met à peine une rougeur derrière les montagnes ; la mer est claire, avec des ombres noires. Les barques, les voiles, les mouettes glissant au ciel mettent sur sa pâleur des notes foncées. C'est tout un paysage en grisaille, tracé par le pinceau de quelque artiste japonais, et où seules les différences d'intensité, du gris au blanc, du noir au gris, produisent les effets les plus souples et les plus saisissants.

Kobé, dans un brouillard opaque et froid, semble un monde de fantômes. Les montagnes disparaissent ; la ville reste, et l'on s'y perd. Le port est comme un enfer humide, où les sampans glissent funèbrement, où les grands steamers seraient enchaînés à jamais.

Je suis retourné à Kyôto. Les peintures de Nishi Hongwanji dorment dans la pénombre. Pas un rayon de soleil pour éveiller leurs dorures, pour faire vivre leurs fleurs, respirer leurs feuillages. Les rues sont désertes. Kiomitzu, à peine visité par quelques dévôts, a un air misérable de bois mouillé ; il est suspendu au flanc de la montagne enfeuillée, comme un triste rêve sur un océan de brouillard. Un dieu malin n'a-t-il pas ravi à Kyôto une des perles de sa parure, pour l'accrocher en quelque coin perdu du ciel ? Sous les balustrades en bois, un grand trou de brume figée ; vainement je cherche l'infini des toitures grises parmi les branches, et tout au loin la ligne amoureusement ondulée des vertes collines.

Le charme est rompu : le soleil est venu toucher de sa baguette les cités endormies. Le château d'Osaka incline sa cyclopéenne muraille, cerclée d'onde, parmi la verdure mate des pins ; il étale la blancheur de ses pavillons bas sous les toitures sombres, et regarde au loin la montagne, fier de sa force.

La lumière caresse les portiques des temples, les formes agitées des arbres.

La pagode de Tennoji domine la ville grise, coupée de canaux, hérissée de cheminées, encadrée de jardins, immensément étendue jusqu'au pied des collines. Elle est svelte, avec ses cinq étages, ses toits carrés, ses poutres à têtes de dragons émergeant d'une frise de nuages. Autour d'elle, des pavillons, des cloches, des pins tordus, des camphriers fantastiques.

\*  
\* \*

J'ai revu des guécha, chez un ami. Elles ont dansé de leur pas svelte, et chaste, avec leur visage immuable d'Asiatiques et leurs gestes de poupées. La même musique lente, grave, aux notes tristes. C'était presque une danse sacrée. Ainsi devaient évoluer les vierges aux Panathénées, mais le costume drapé dissimulait moins les formes. Ici, des plis raides, qui se cassent et ne s'assouplissent point. Les musiciennes restent accroupies, pinçant les cordes des shamisen, ou frappant avec la main de minuscules tambours.

Après le concert, elles sont venues vers nous comme une bande d'oiseaux familiers mais discrets, sans aucune espèce d'effronterie ni d'impudence. Le piano surtout les intriguait. Elles ont voulu entendre des airs d'Europe. Puis posant leurs menus doigts sur l'ivoire, elles ont essayé de reproduire les mélodies japonaises : le monstre de bois sonore n'était pas fait pour leur délicates et archaïques chansons. Un clavecin eût mieux valu. Mais leur oreille était habile à reconnaître les sons et à retrouver les rythmes.

9 février...

Dans les montagnes, vers Moghi. Un ravin presque à pic parmi les pins sombres et les camphriers plus clairs. Tout au fond, sous une brume pâle, d'autres montagnes, blanchies par les reflets de la mer.

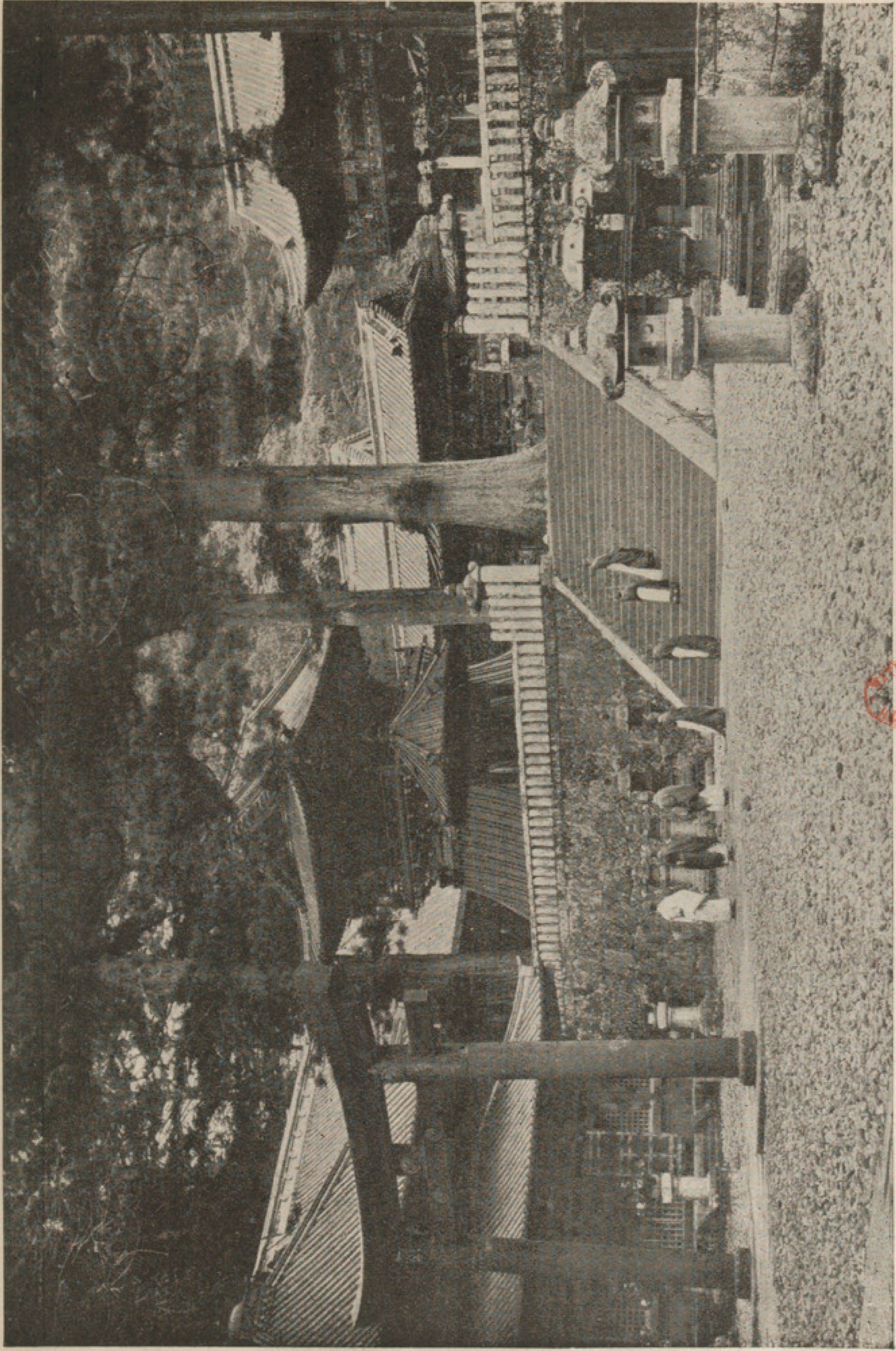
Un délicieux village en bois, aux ruelles sinueuses.

Le premier étage de ma tchaïa domine la baie. La servante est une petite Japonaise aux joues roses. La flamme des réchauds caresse doucement les doigts ; on respire l'arôme du thé ; entre les châssis de papier, on aperçoit les flots où se profilent des arbres pittoresques.

Deux vieilles Américaines, avides de dévorer, font irruption et réclament vainement des langoustes.

En revenant, à un détour du chemin, Nagasaki aux toits gris, accroupi entre les collines près d'une eau brillante comme du métal. Derrière l'ondulation des montagnes, au loin, des rougeurs de soleil.

La nuit vient. Le couchant met ses reflets d'or sur la mer argentée. Les montagnes se détachent en sombre sur la transparence du ciel. Elles se parent de lumières scintillantes dans le demi-jour.



**Cour à l'entrée des temples de Nikko.**

Extrait de l'*Album Illustré* publié par les Chemins de fer Impériaux du Japon, à l'occasion de l'Exposition Anglo-Japonaise de Londres, 1910.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

La nuit vient toute, et seule, la lune perpendiculaire jette une clarté fantomatique parmi les rochers et la mer.

10 février...

La mer d'un bleu profond, le ciel d'un bleu très pâle. Les montagnes grises, semées de pins noirs, sortent de l'onde. Il y en a qui montent droit comme des flammes, d'autres qui s'élancent en tourbillons. Celles-ci ondulent comme des vagues; celles-là se replient, telles des voiles soulevées par le vent. Les arbres s'accrochent, deci delà, inclinés, contournés, tordus et leurs branches semblent se fuir ou s'aimer. On dirait qu'après une gigantesque tempête, une fée a immobilisé leurs gestes pour jamais.

8 août...

Yokohama. La cité Européenne, près de la mer. Des rues japonaises grimpant sur les collines; des temples d'où l'on aperçoit le Fuji Yama, la ville basse, les flots. Partout des criques, restes d'un ancien marais. Les montagnes sont moins hautes qu'à Kobé, mais plus boisées.

Un train Japonais : les banquettes s'adosent aux quatre parois du wagon. Les hommes en kimono, fumant la pipe ou la cigarette; les femmes avec des paquets. L'une, blonde, le teint rosé, mais les yeux en amande, évidemment une métis.

La campagne présente des collines ombragées de pins, des vallées toutes vertes de riz. Les maisons des villages n'ont guère qu'un rez-de-chaussée et un toit de chaume; elles ont un aspect correct et propre.

Au loin, très loin, une ondulation d'un bleu moins fluide que le ciel, moins intense que la mer : l'île d'Enoshima.

19 février...

Voici Nikko. Le pont laqué de rouge s'élanche du roc au roc au-dessus du torrent, et rivalise de souplesse et de grâce avec un lointain de montagnes blanches. Sur l'éclat sanglant de la laque, l'éclat immaculé de la neige. D'un côté, trois pointes hardies, blanches, garnies d'arbres dénudés, comme d'un duvet. A droite, sombres sous le ciel limpide bleu, les cryptomérias au tronc droit. Parmi leur colonnade sublime, les tombes et les temples.

Les enfants reviennent de l'école, avec une gaieté précieuse et distinguée. De longues robes à fleurs donnent à leurs gestes une amusante gravité. Ils sautillent sur leurs guétras, se suivent sans se poursuivre, rient sans éclats, sont espiègles sans malice. La bonne humeur et la santé animent leurs visages fins; la sérénité de l'Asie adoucit leurs yeux.

Les cèdres semblent des candélabres gigantesques, aux branches arrondies. Ils dominent les pavillons, ajourés et ciselés comme des bijoux, dont les nuances se fondent et s'irisent sous la neige ensoleillée : le temple des

trois bouddhas (Sambutsu), très sobre de ligne et de couleur, avec son double toit à peine relevé, et son sorinto (1) de bronze noir ; Iemitsu, austère en son enceinte noire, finement découpée, gardée par un dieu bleu, un dieu rouge, un dieu vert ; Ieyasu, son pourtour laqué de rouge, sa pagode élancée, à demi cachée par les feuillages, ses portes dignes des Mille-et-une-Nuits, ses sanctuaires où dragons et phénix regardent dans le demi-jour, prêts à bondir en quelque danse de rêve.

Comment une telle richesse de sculptures, de ciselures, de couleurs, peut-elle rester harmonieuse ? La proportion des détails est admirable. Chaque portail, chaque pavillon est conçu dans une tonalité dominante qui absorbe les nuances plus claires. L'or rehausse discrètement la laque noire. Il se prodigue sur le rouge, venant se fondre dans son éclat. Le vert clair, atténué par des sinuosités blanches, souligne l'envers des toits noirs au faite d'or. De somptueux ornements sont assagis par une teinte grise. Le bleu pâle se mêle de blanc pour mieux se marier au rouge. Enfin la neige jette sur l'ensemble sa clarté, et poudre les dorures.

Loin des temples, dans la montagne, les tombes solitaires, avec leur portail, leur colonne en bronze et les hautes silhouettes des arbres. C'est là que sont ensevelis Ieyasu et Iemitsu, tandis que leurs âmes, sur les autels magnifiques, respirent l'encens et savourent les offrandes. Ont-elles perdu, dans un bonheur supra-terrestre, jusqu'au souvenir de leur gloire mortelle ; oublié les luttes victorieuses, les vassaux domptés, le Japon unifié, les doctrines occidentales anéanties, et la floraison des lettres et des arts ? Ont-elles frémi lorsque le dernier Tokugawa dut abdiquer le pouvoir aux mains du Mikado ; tressailli de joie, lorsque les armées du Soleil Levant ont traversé la mer, par deux fois triomphantes, devant l'univers émerveillé ?

Le soleil s'incline. Il reluit sur la laque rouge, parmi la neige, sous les feuillages sombres. Il teinte de rose l'horizon pâle. Peu à peu, la lumière s'éteint, et la neige bleuit dans l'obscurité du ciel.

\*  
\* \*

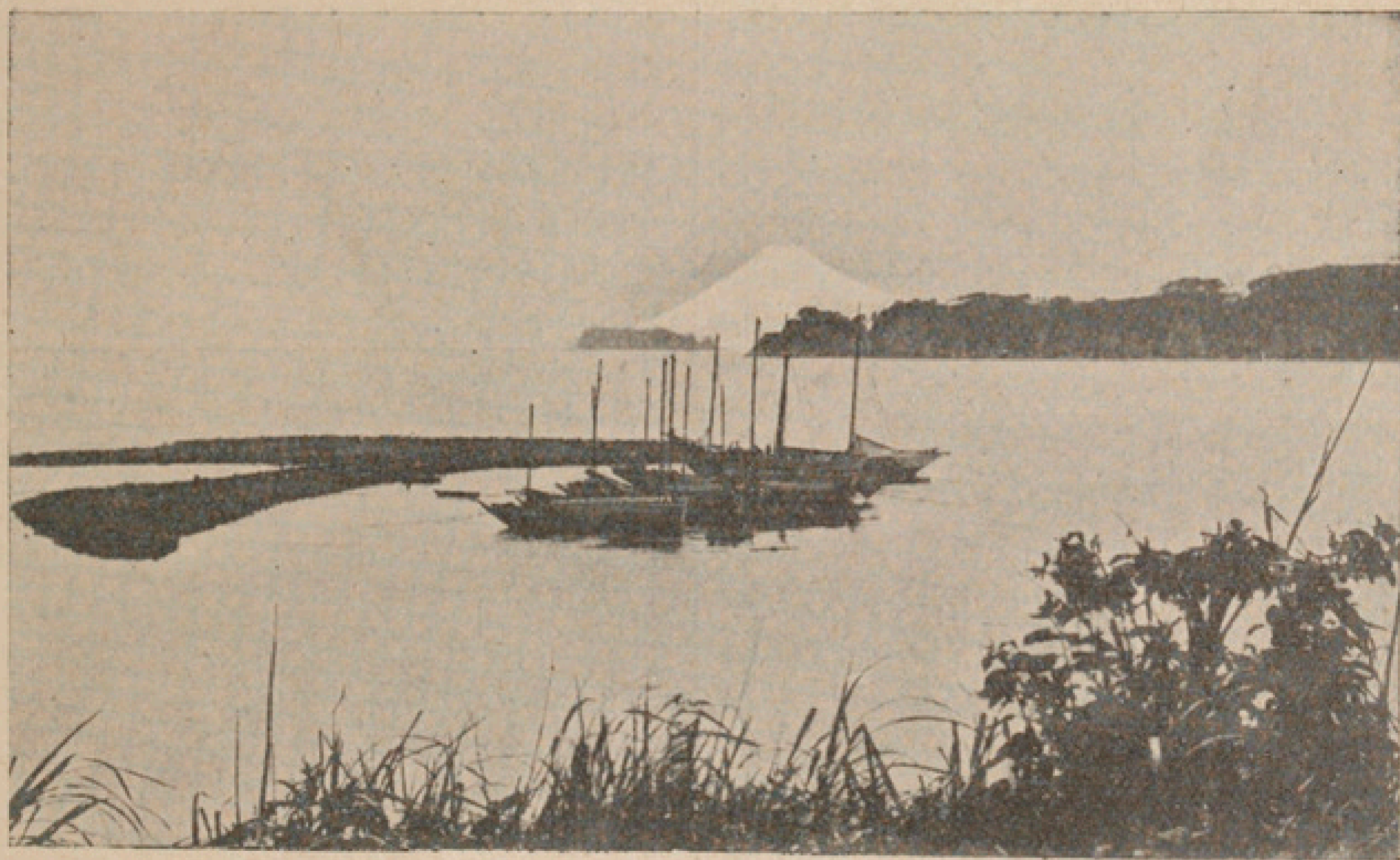
L'art japonais semble, plus encore que l'art chinois, s'être approché de la vie. Il est plus aérien, plus léger, plus délicieusement fantaisiste. Comme l'art français, il a de la finesse, de l'esprit, le sens des nuances et de la mesure.

Son originalité vraie, c'est de prolonger la nature. L'architecture complète les montagnes et les forêts ; elle se façonne à leurs proportions, se

(1) Le sorinto est une haute flèche en bronze, reliée par des barres transversales à quatre piliers bas, également en bronze. Le sommet est doré et garni de clochettes, dont le tintement doit chasser les mauvais esprits. Le sorinto, posé sur un socle en pierre, se trouve dans l'enceinte du temple.

soumet à leurs caprices, s'inspire de leurs étrangetés. Elle recherche les sites pittoresques, pour y marquer discrètement et avec respect la présence de l'homme. Les peintres copient fidèlement, sans être serviles. Ils nous donnent des paysages dégagés des lois de la pesanteur et de la distance, immatériels, comme spiritualisés, mais où l'âme du Japon reflète ses moindres détails. Si à Chioin-in, nous tournons le dos aux peintures des Kano, nous apercevons les arbres majestueux, la lumière légère, les lignes nettes, comme dans les paysages des maîtres. Sur les laques les plus menues, sur les moindres cloisonnés, les fleurs ont le même éclat, la même transparence que parmi les jardins.

Deux dangers menacent ces belles traditions : l'industrie et l'américanisme. Souhaitons que les Japonais, au lieu de satisfaire le mauvais goût tapageur des touristes Yankees, s'adressent à la clientèle française. L'art français et l'art japonais ne peuvent que gagner l'un et l'autre à mieux se connaître et à mieux s'aimer.



Le Fuji vu de Yuigahama, Kamakura.

## INDEX

---

Art Japonais . . . . .	87, 92	Maisons Japonaises . . . . .	80, 84, 91
Asakusa (quartier de Tôkyô) . . . . .	85, 86	Moghi . . . . .	90
Benten . . . . .	83	Musique Japonaise . . . . .	88, 90
Bonzes . . . . .	81, 82, 88	Nagasaki . . . . .	79, 80, 90
Camphriers . . . . .	81, 90	Nijo (château de) . . . . .	88
Château-fort d'Osaka . . . . .	89	Nikko . . . . .	91, 92
Chioin-in (temple de) . . . . .	88, 93	Ni-o. . . . .	82
Cigales. . . . .	81	Nirvanah . . . . .	82, 87
Cimetière Japonais . . . . .	81	Nishi Hongwanji (temple de) . . . . .	87, 88
Confucianisme . . . . .	85	Nishi Otani . . . . .	87
Costume Japonais . . . . .	80, 81, 84, 85, 89	Osaka . . . . .	89, 90
Daibutsu de Kamukura . . . . .	81	Palais Impérial . . . . .	85
Daijinn. . . . .	85	Race Japonaise . . . . .	80, 84, 86, 89
Enfants Japonais . . . . .	80, 91	Restaurant Japonais . . . . .	84
Enoshima . . . . .	91	Rizières . . . . .	88, 91
Enterrement Japonais . . . . .	81	Sambutsu (temple des) . . . . .	92
Fuji (Mt) . . . . .	86, 91	Sanjusangendo (temple) . . . . .	87
Fukagava no Fudo (temple) . . . . .	85	Seïdo (temple) . . . . .	85
Guesha. . . . .	88, 90	Shamisen . . . . .	83, 90
Hachiman. . . . .	82, 83	Shogun (tombeaux des) . . . . .	84, 92
Hase kwannon . . . . .	83	Shokonsha (temple de) . . . . .	85
Higashi Hongwanji (temple de). . . . .	87	Sorinto. . . . .	92
Icho . . . . .	82	Tchaïa . . . . .	85, 90
Iemitsu . . . . .	92	Temples bouddhistes . . . . .	82
Ieyasu . . . . .	92	Temples shintoïstes . . . . .	82, 85
Kamakura. . . . .	81 à 83	Tennoji (temple de). . . . .	90
Kameïdo (temple) . . . . .	85	Tokugava (dynastie des) . . . . .	84, 92
Kanda Miojin (temple de) . . . . .	85	Tôkyô . . . . .	83 à 86
Kano . . . . .	87, 93	Torii . . . . .	85
Kiomitsu (temple de) . . . . .	87	Unkeï . . . . .	87
Kobé . . . . .	89, 80, 81	Vagons Japonais . . . . .	91
Kokeï . . . . .	87	Yokohama . . . . .	91
Kyôto. . . . .	86 à 89		

---



## Aux Iles Riou Kiou et en Corée <sup>(1)</sup>

---

### CONFÉRENCE

faite à la Société Franco-Japonaise le 12 décembre 1911.

PAR

le Comte Maurice de PÉRIGNY

---

Les îles Riou-Kiou sont ce chapelet d'îlots qui relie la grande île de Kiou-Siou à Formose. Elles sont encore peu connues, à peine par quelques missionnaires et des officiers de marine que le hasard des escales a menés dans ces parages. En dehors des voies généralement suivies, d'un accès sinon difficile du moins peu agréable, elles n'attirent pas les *globe-trotters*. Ceux-ci préfèrent s'en tenir aux routes indiquées par leur guide. Là, au moins, ils savent les monuments à visiter, les paysages à admirer, et, marquées d'un astérisque, les beautés devant lesquelles il faut se pâmer.

Naturellement, comme tous ces pays d'Extrême-Orient, les îles Riou-Kiou ont une origine céleste. Elles surgirent de l'Océan par l'effort divin de Shini-riku et Amamiku. Ceux-ci eurent trois fils et deux filles. L'aîné devint le premier roi de Riou-Kiou, le cadet le premier gentilhomme et le troisième le premier cultivateur. Quant aux filles, l'une fut la patronne de toutes les filles nobles, l'autre celle des paysannes.

La légende raconte que le héros japonais Tametomo, de la grande famille de Minamoto, descendant d'empereur, exilé par ses ennemis, vint aux îles Riou-Kiou. Après s'être emparé de chaque îlot, il aborde à Unten, dans la grande Riou-Kiou, aujourd'hui l'île d'Okinara. Il y épouse la fille d'un chef indigène et détrône la famille régnante. Il retourne bientôt au Japon et son fils Shuntan prend la direction des affaires, régénère le petit royaume.

Ici se place une période historique très obscure qui va jusqu'en l'année 1520, où sous le roi Shoshin, a lieu d'une façon définitive l'unification sociale et politique de l'archipel sous la règle riou-kiouienne. Après le roi viennent la haute noblesse les Oji, les Anzu et Sanzukwan, puis la petite noblesse les Wehata, et enfin les gens du peuple, les Nya. Une véritable cour

(1) Extrait, avec la gracieuse autorisation de l'auteur et de l'éditeur, du volume (Paris, Perrin, 1906) où, sous ce titre : *En courant le Monde...* M. de Périgny a retracé les impressions et observations qu'il a recueillies au cours d'un voyage accompli en 1903 et en 1904 en Extrême-Orient, dans l'Amérique du Nord, et au Mexique. Les illustrations données ici sont d'ailleurs inédites. Elles ne représentent qu'une partie des nombreuses et très intéressantes projections qui ont accompagné la parole du distingué conférencier, que nous tenons à remercier ici une fois de plus.

s'organise avec une nuée de fonctionnaires occupant de nombreuses charges inutiles.

Le petit royaume est prospère, les mœurs des habitants sont douces et affables. L'ordre le plus parfait règne partout; il n'y a pas de factions politiques; on compte peu de vols ou de crimes de violence. Tous font honneur à la formule inscrite sur la porte de la capitale : Le Pays de la propriété.

En 1609, le prince de Satsuma envoie son général Kabayama Hisataka avec 200 vaisseaux et 3.000 hommes. La grande Riou-Kiou est conquise et le roi emmené prisonnier à Kagoshima. Au bout de deux ans, le prince conclut un arrangement. Oshima et le groupe Nord des îles de l'archipel appartiendront au prince de Satsuma; le reste sera rendu au roi à condition de payer un tribut annuel et d'accepter à sa cour un agent japonais.

Placé entre la Chine et le Japon, le petit royaume joue pendant quelque temps un rôle assez important. Il est intéressant de suivre sa politique avec ses deux puissants voisins. Tour à tour menacé ou recherché par l'un et par l'autre. Obligé de leur payer de forts tributs, il adopte une politique double. Entretien des relations amicales avec ces deux nations, il leur envoie des ambassades extraordinaires, assurant à tour de rôle le Japon ou la Chine de sa bonne volonté, de son attachement. Le roi et les membres de la haute noblesse observent deux étiquettes distinctes, suivant les ambassadeurs qu'ils reçoivent. Ils traitent les uns à la mode japonaise, les autres à la mode chinoise, cherchant à indiquer leurs tendances politiques par leur façon de vivre et jusque par leur service de table.

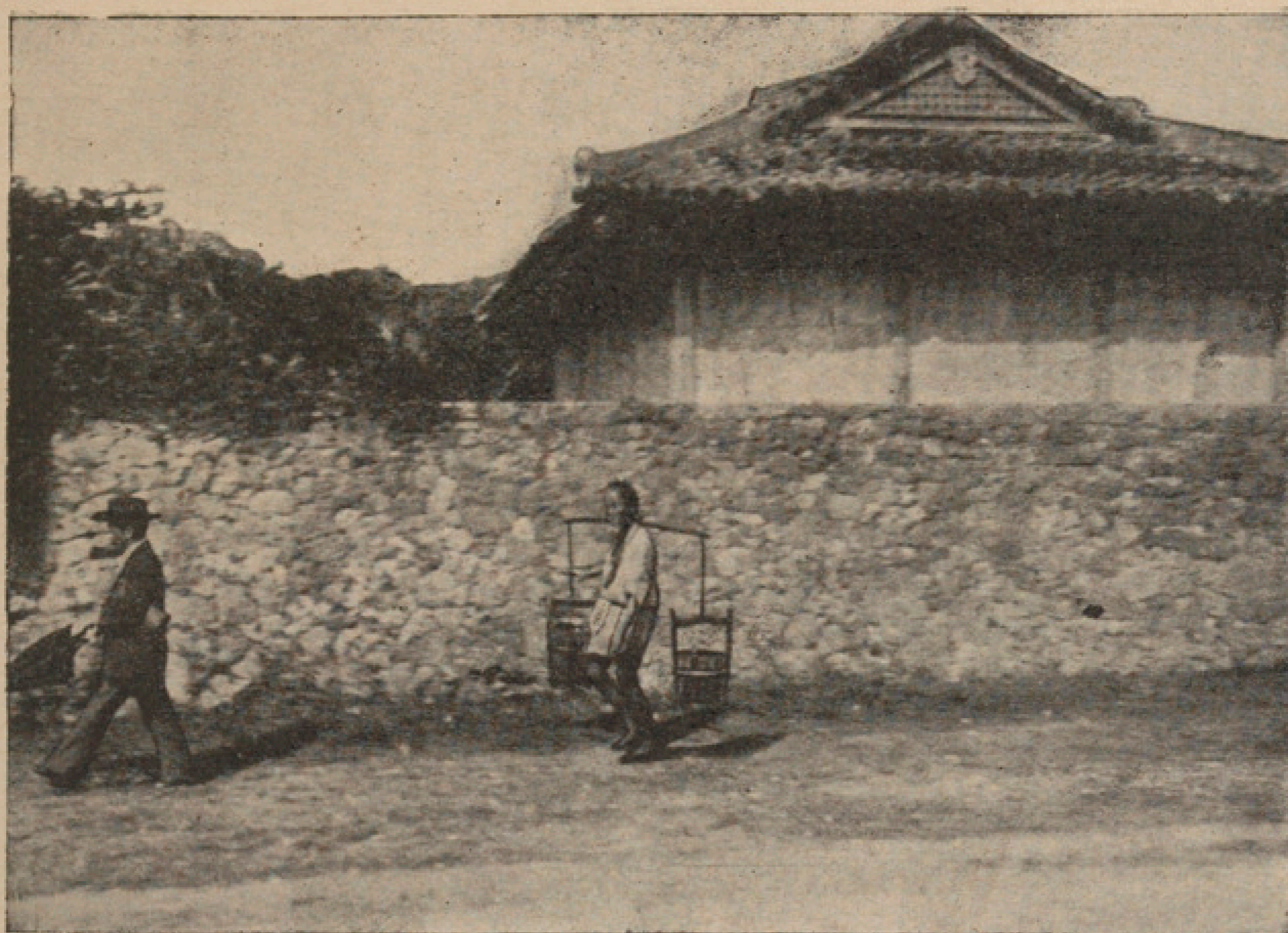
Harcelé sans cesse par ses deux voisins, le petit royaume maintient habilement son indépendance. Mais le Japon devient de plus en plus pressant. En 1872 on informe les ambassadeurs venus à Tôkyo que désormais le Département des Affaires étrangères s'occupera du royaume de Riou-Kiou et que le roi doit se considérer membre de la noblesse impériale. Peu de temps après, on emmène le roi à Tôkyo et l'on annexe la grande île, qui devient la préfecture d'Okinawa.

### Nafa.

Le siège du gouvernement est à Nafa, dans l'île d'Okinawa, la ville la plus importante et la plus intéressante de l'archipel.

L'ancien type des indigènes de Riou-Kiou y subsiste encore, avec leur costume et leurs mœurs. Ces indigènes diffèrent peu des Japonais. Ils ont la figure moins aplatie, les yeux moins enfoncés, le haut du nez plus saillant, le front plus haut, les pommettes moins sorties, le bas de la figure plus arrondi. Ils ont les cheveux noués en un petit chignon, retenu par deux grosses épingles, en or pour les nobles, en argent ou simplement en bois pour les autres. Ils portent une sorte d'impériale longue et évasée.

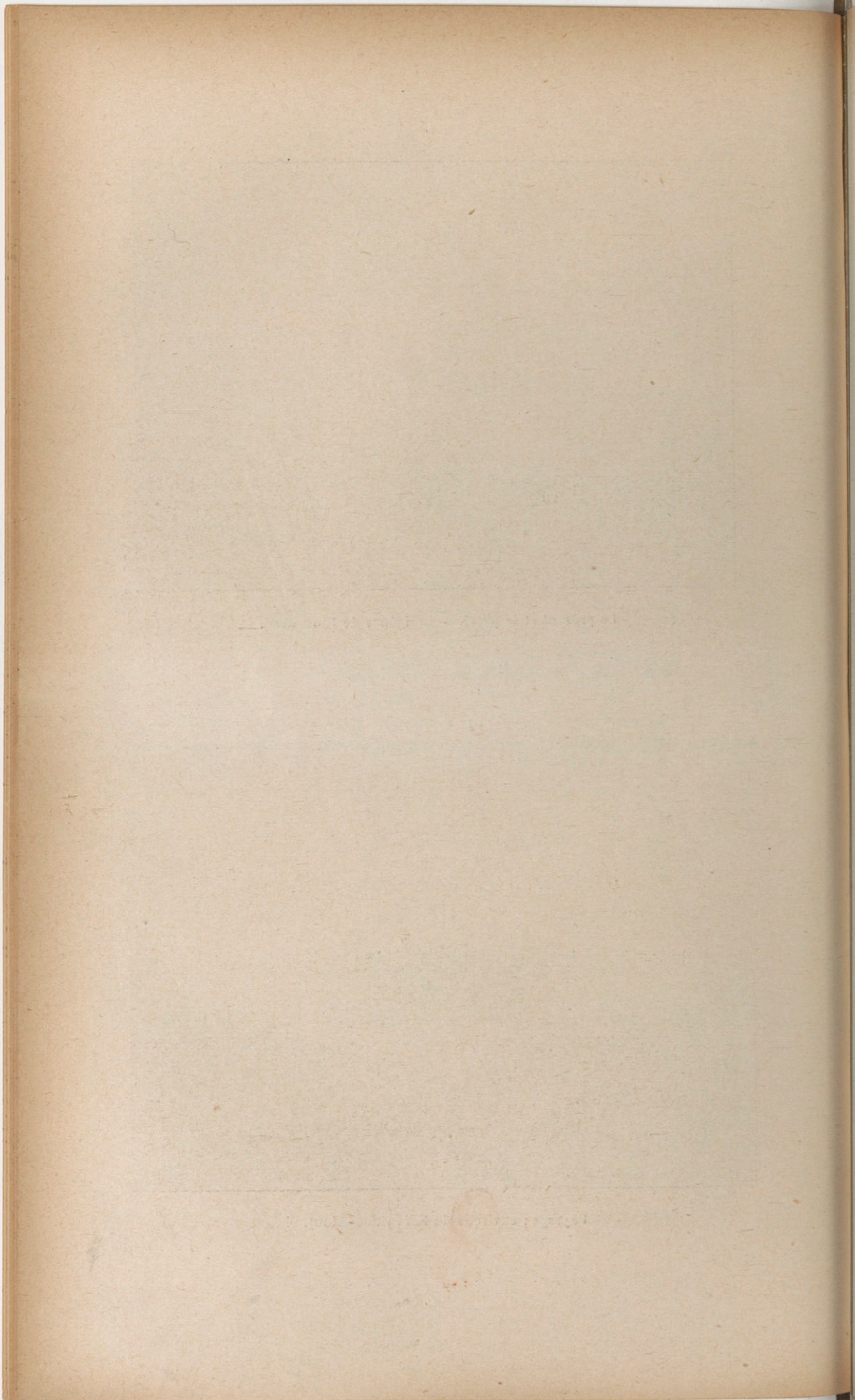
Le costume est le costume japonais. Mais les marchands accroupis dans leurs boutiques surchauffées et les ouvriers ont simplement un pagne et un kimono de cotonnade légère, très court, aux manches amples coupées aux coudes, serré par une ceinture à la taille et largement ouvert sur la poitrine.



Le présent et le passé. — Indigènes de Riou-Kiou.



Paysage ; environs de Nafa (Riou-Kiou).

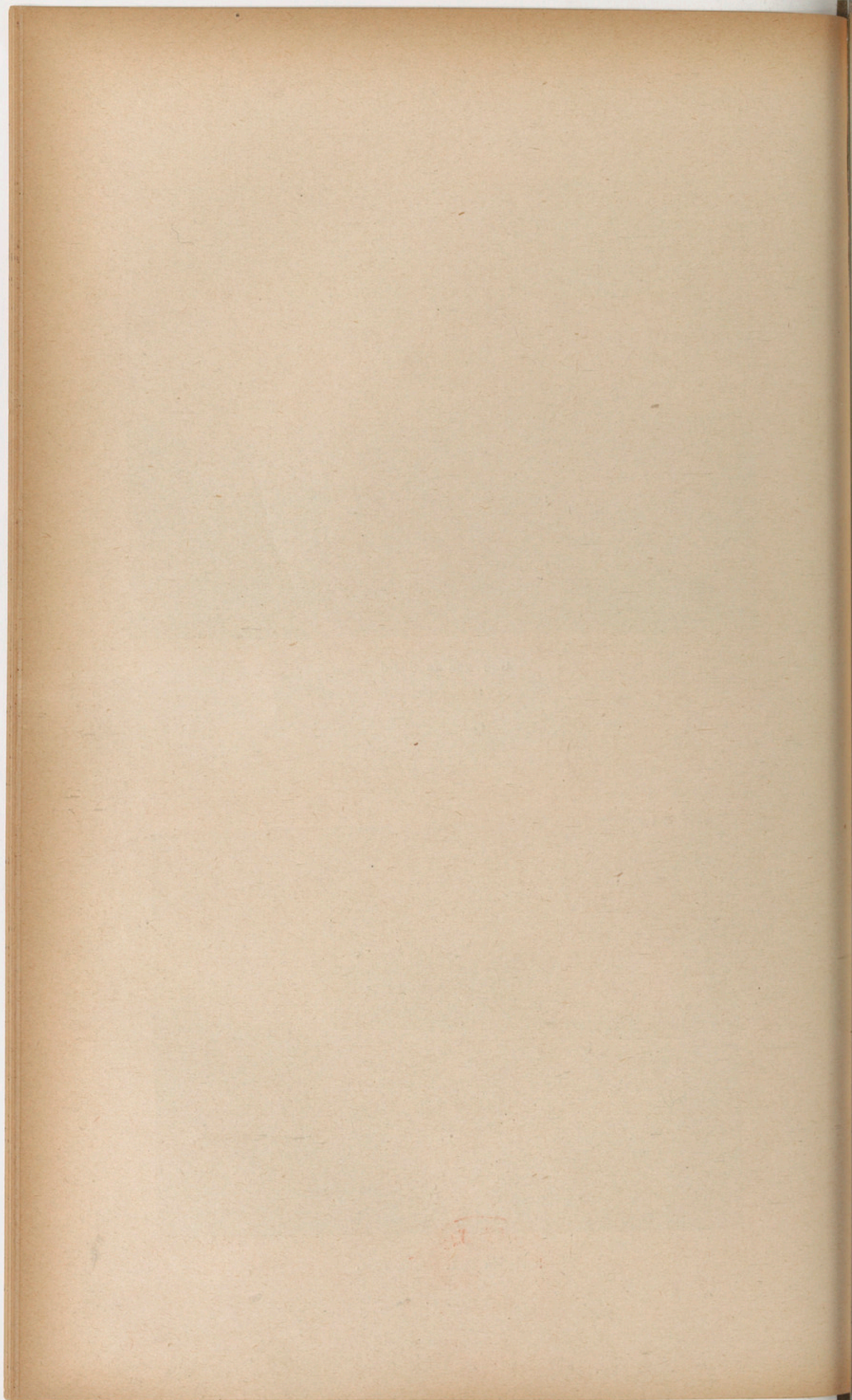




Une vue de Séoul.



Porte du Sud, Séoul, 1904.



Les femmes, en nombre supérieur dans l'île, se livrent aux travaux manuels, souvent très pénibles. Elles portent leurs fardeaux sur la tête : sacs de riz, de pommes de terre, ou même des corbeilles pleines de petits porcs noirs criant et gigotant. Aussi, leur coiffure n'est-elle pas habilement échafaudée comme celle de la Japonaise. Leurs cheveux noirs, huilés avec soin, sont ramenés en arrière en un chignon un peu lâche traversé par une forte épingle en forme de clou très épais et allongé.

Leur vêtement est simple. Elles marchent pieds nus, vêtues comme les hommes d'un kimono très court, en cotonnade légère bleue ou beige, fermé par un nœud sur la hanche. Elles n'ont pas la grâce exquise, mais un peu mignarde des petites mousses. N'étant pas gênées par les ghettas (sandales en bois des Japonais), et le kimono long et serré, elles n'ont pas cette démarche hésitante et précipitée. Elles vont d'une allure souple, la tête fièrement relevée, le corps droit, la poitrine ferme, gonflée librement sous l'étoffe légère. Même plus âgées, elles n'ont pas cet air de décrépitude précoce commun aux femmes orientales après la maternité.

Leurs mains sont tatouées d'une façon bizarre, sur les doigts aux articulations, sur la main et au poignet. C'est une marque pour distinguer les femmes mariées et, de plus, chaque province a sa marque distinctive. On prétend qu'à l'origine ce tatouage était un moyen d'empêcher les femmes de quitter le royaume et de les reconnaître en cas de fuite.

L'animation de la petite ville se concentre sur la place du marché. Abritées du soleil qui brûle sous de larges parasols en cotonnade bleue, les femmes vendent les différents objets nécessaires à la vie quotidienne. Elles restent là tout le jour, et la nuit venue, on les trouve encore près de leurs étalages éclairés par de grands feux de bois. Quelques-unes emballent leurs marchandises, d'autres vendent des légumes, d'autres enfin, accroupies en groupe autour du feu, font la causette, fuyant ainsi la chaleur de leurs cabanes.

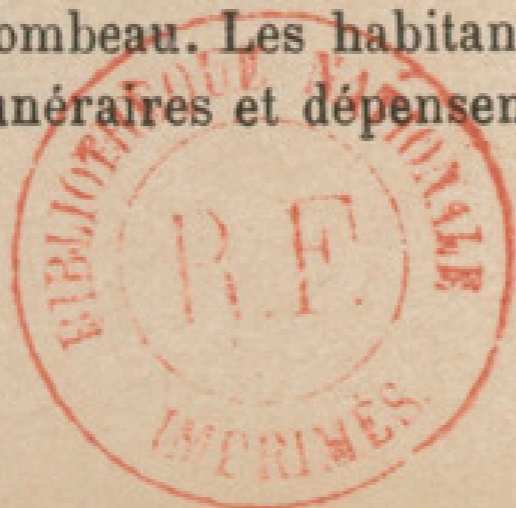
Au contraire des Japonaises, les femmes ici ont beaucoup d'autorité et les hommes leur témoignent beaucoup de respect. Sans doute parce qu'elles s'adonnent aux plus durs travaux, prennent largement leur part dans la lutte pour l'existence et ne se contentent pas d'être simplement une distraction pour le cœur et un plaisir pour les yeux.

### Mariage. — Funérailles.

De la mer, quand on arrive, on aperçoit parmi les maisons de larges taches blanches étincelantes. Ce sont des tombeaux.

Ils sont de forme curieuse, tout-à-fait particulière aux îles Riou-Kiou. On pénètre dans une petite cour carrée ; sur un côté se dresse un mur percé d'une porte en fer qui donne accès dans le caveau. La voûte, haute et vaste, est fermée par un toit en maçonnerie recouvert d'une couche de ciment, en forme d'un fer à cheval.

Chaque famille a son tombeau. Les habitants de Riou-Kiou tiennent beaucoup à ces monuments funéraires et dépensent de grosses sommes pour leur



construction. Certains coûtent jusqu'à sept et huit cents francs; ce qui est une fortune pour les indigènes en général fort pauvres. Aussi empruntent-ils souvent de l'argent en donnant leur tombeau comme garantie.

Les funérailles se font avec beaucoup de solennité. On apporte le cercueil en grande pompe dans la petite cour et on le place ensuite sous la voûte. Au bout de trois ans, le plus proche parent du défunt, ouvre le cercueil, lave les ossements et les place dans une urne que l'on range à l'intérieur du caveau, à côté des autres urnes, par ordre de date. Les indigènes appellent ces urnes *jishi-hami*, et les décorent avec des fleurs de lotus et des figures de démons pour éloigner les mauvais esprits.

Les cérémonies du mariage ne sont pas moins bizarres. Les négociations se font par un intermédiaire; une fois terminées, le fiancé envoie des cadeaux aux parents de la fiancée. Puis on accompagne la jeune fille à la maison du futur mari sous la garde de ses parents, à une heure ou deux heures du matin pour éviter la curiosité des voisins. Les fiancés boivent ensemble plusieurs coupes de saké (eau-de-vie de riz) et la jeune fille rentre chez elle.

On répète cette cérémonie pendant trois jours et la fiancée reste ensuite trois jours chez ses parents. Pendant ce temps, des amis emmènent le fiancé, tâchent de le distraire, de l'amuser, pour bien marquer l'indépendance du mari et enlever à la femme toute idée de jalousie. Puis, le fiancé rentre chez lui où sa femme vient le rejoindre et reste pendant trois jours. Après elle retourne chez ses parents et le mari l'y accompagne. Alors a lieu une grande fête de famille et l'heureux couple peut enfin rentrer dans sa propre maison.

Un jour, par l'intermédiaire de mon boy japonais, je demandai à un vieil indigène ce que les femmes pensaient de cette coutume : « Bah, me répondit-il, cela les habitue pour plus tard... »

### Shuri.

Une large voie, longue d'une lieue, conduit à Shuri, l'ancienne capitale, juchée sur une colline. On y trouve le vieux château, une grande maison en bois avec de fantastiques dragons sculptés aux quatre angles de la toiture, et le tombeau grandiose des rois, seuls vestiges de l'ancienne splendeur du petit royaume. A quelque distance le temple de Songenji, réservé aux souverains de l'île, renferme des plaques dorées portant le nom de chacun d'eux et la date de sa mort.

A Shuri sont réunies les grandes écoles et le matin, vers huit heures, la large avenue offre un spectacle très pittoresque. Écoliers et écolières pressent le pas pour ne pas être en retard. Les premiers portent un pantalon et une petite veste courte en toile, une casquette de drap noir avec le chrysanthème impérial brodé par devant. Les secondes ont la jupe couleur lie de vin, passée par-dessus le kimono, insigne des étudiantes. Par groupes des bambins trottent derrière leurs aînés, s'arrêtent en chemin à quelque école primaire.

Quel zèle pour apprendre! On est loin du temps où le Gouvernement mettait à l'entrée de chaque village une planche sur laquelle étaient inscrits les

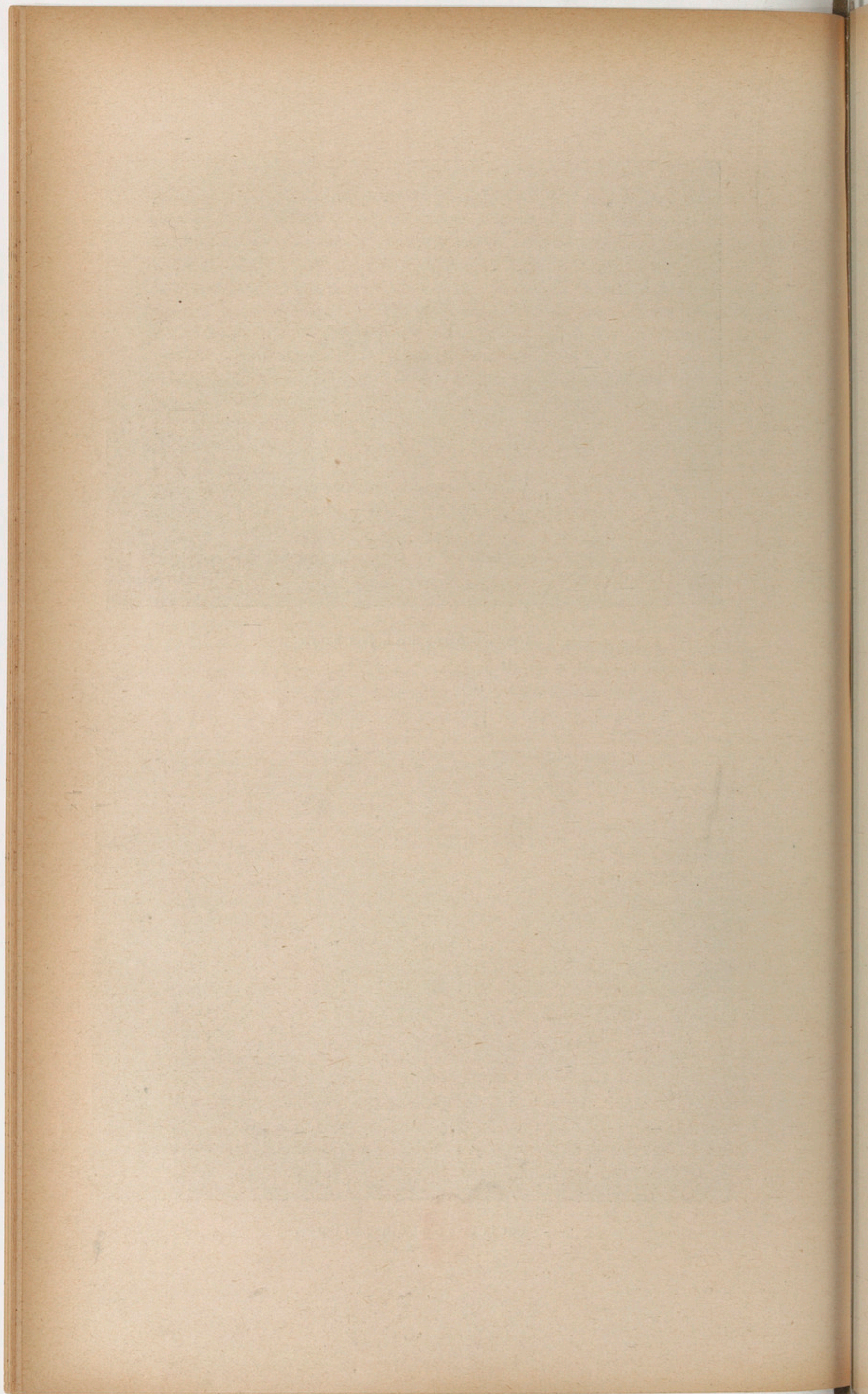




L'ancien palais des Rois à Shuri.



Sur la rive d'un fleuve en Corée.

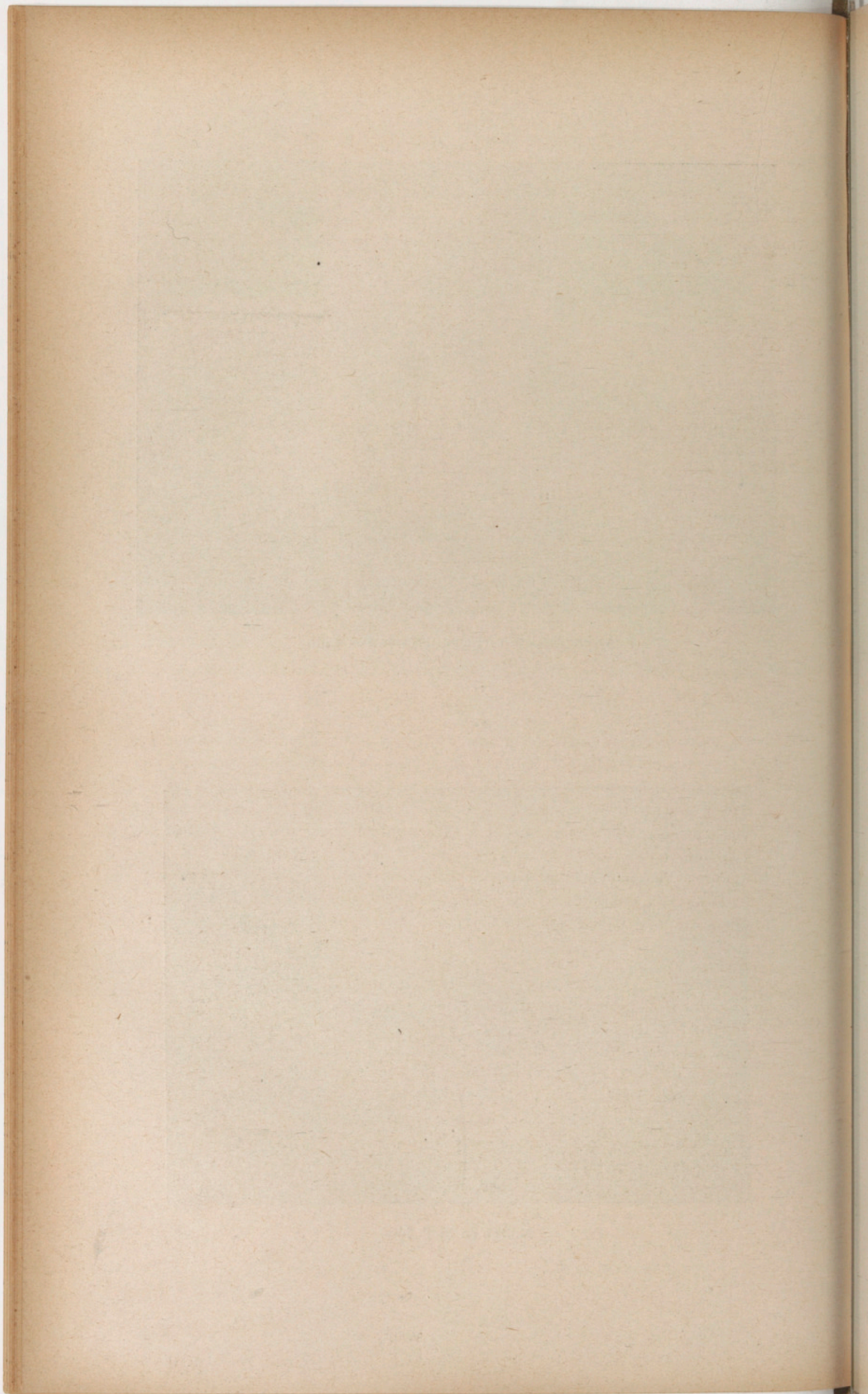




Vieille sorcière coréenne (près de Fou San).



Village de Hime Juie.



noms des enfants qui n'allaient pas à l'école. Maintenant tous y vont, non plus pour apprendre le langage de leur pays, mais le japonais. Plus tard ils apprendront l'anglais, les mathématiques, pour devenir employé, réaliser peut-être leur rêve, devenir fonctionnaire.

### Civilisation.

L'industrie souffre de ce nouvel engouement pour les carrières libérales. Le paysan seul continue à vivre humblement, paisiblement, se contentant de son riz, de ses pommes de terre et de son sago (*navet*). Le sol d'ailleurs est très fertile : en deux ans on fait trois récoltes de riz et cinq de pommes de terre.

L'industrie la plus répandue est le tissage de soies, le *tsumiji*, de cotonnades, le *fashofu*, fabriquées avec des fibres de bananier. Pour donner aux tissus une couleur noire pâle indélébile, les indigènes ont recours à un procédé spécial : ils les laissent séjourner quelque temps dans la boue des rizières.

Quant aux belles laques rouges de jadis, l'industrie en est complètement tombée. On ne fabrique plus que des objets banals, d'exportation facile. Il en est ainsi d'ailleurs dans tout le Japon ; il n'y a plus d'artistes, il n'y a que des commerçants. Sous l'ancien régime, un réel artiste était sûr d'être attaché à la suite d'un prince qui subvenait à ses besoins. Il travaillait à sa guise, sans souci du lendemain. Il passait parfois des années à fabriquer un objet, mais quand cet objet sortait de ses mains, c'était un chef-d'œuvre.

Voilà donc encore un peu de pittoresque qui s'en va. Les derniers vestiges de l'ancien royaume de Riou-Kiou seront bientôt détruits. La race se transforme, les indigènes abandonnent leur langage, leur coiffure, leurs coutumes. Ils se japonisent. A l'instar de leurs conquérants, ils changent de civilisation, ils s'européanisent. Mais dans cette course hâtive et irraisonnée vers une civilisation trop complète, et trop nouvelle pour eux, trop différente surtout, leurs besoins augmentent, leurs conditions grandissent. En s'européanisant trop vite, en voulant devenir trop modernes, ils ne songent pas qu'ils perdent le bonheur, leur douce quiétude de jadis.

\*  
\*  
\*

Passons maintenant en Corée, dans le Royaume Ermite, le Pays du Matin calme.

Fusan, à la pointe extrême de la Péninsule, est le premier port que l'on touche en venant du Japon. Longtemps je me rappellerai mon arrivée dans ce pays presque inconnu où tout vous étonne : le type, le costume, les mœurs. C'est d'un effet curieux tous ces hommes vêtus de blanc, coiffés d'un chapeau noir en crins retenu par des rubans sous le menton, grands, forts, avec un air doux et bon. Quant à la ville on dirait une ville japonaise. Toutes les constructions sont japonaises, à part quelques boutiques où demeurent de pauvres Coréens, petits marchands accroupis près de leurs tas de pois et de riz. Les Japonais ont leur caserne, leur poste spéciale et aussi leurs maisons

de thé. Car le Japonais qui émigre ne peut pas plus se passer de sa maison de thé que l'Anglais de son golf et de son tennis, l'Américain de son bar et de son club, ou le Français de son café et de son théâtre.

Ce n'est qu'assez loin du port qu'on trouve le village coréen : des huttes en terre et en chaume. On y va par une belle route à flanc de coteau, ouvrage récent des Japonais. Là passent de petits soldats au pas saccadé rentrant à leur caserne, de graves Coréens au pas nonchalant fumant leur longue pipe, de pauvres coolies courbés sous leur fardeau, de beaux adolescents avec leurs longs cheveux noirs tressés en nattes épaisses, quelques femmes bien cambrées, les bras levés, maintenant la charge posée sur leur tête. Blanches aussi et d'un accoutrement curieux : un large pantalon serré aux chevilles, une jupe par dessus remontant jusque sous les seins et une espèce de cache-corset recouvrant le dessus de la poitrine.

A l'époque où je me trouvais en Corée, il fallait, pour se rendre à Séoul, aller par bateau à Chemulpo en s'arrêtant au petit port de Mokpo. On longe les côtes dangereuses de la Corée au milieu d'îles escarpées, aux formes variées et pittoresques qui rappellent souvent la mer intérieure du Japon.

De Chemulpo une heure de chemin de fer vous amène à la capitale de la Corée, à Séoul.

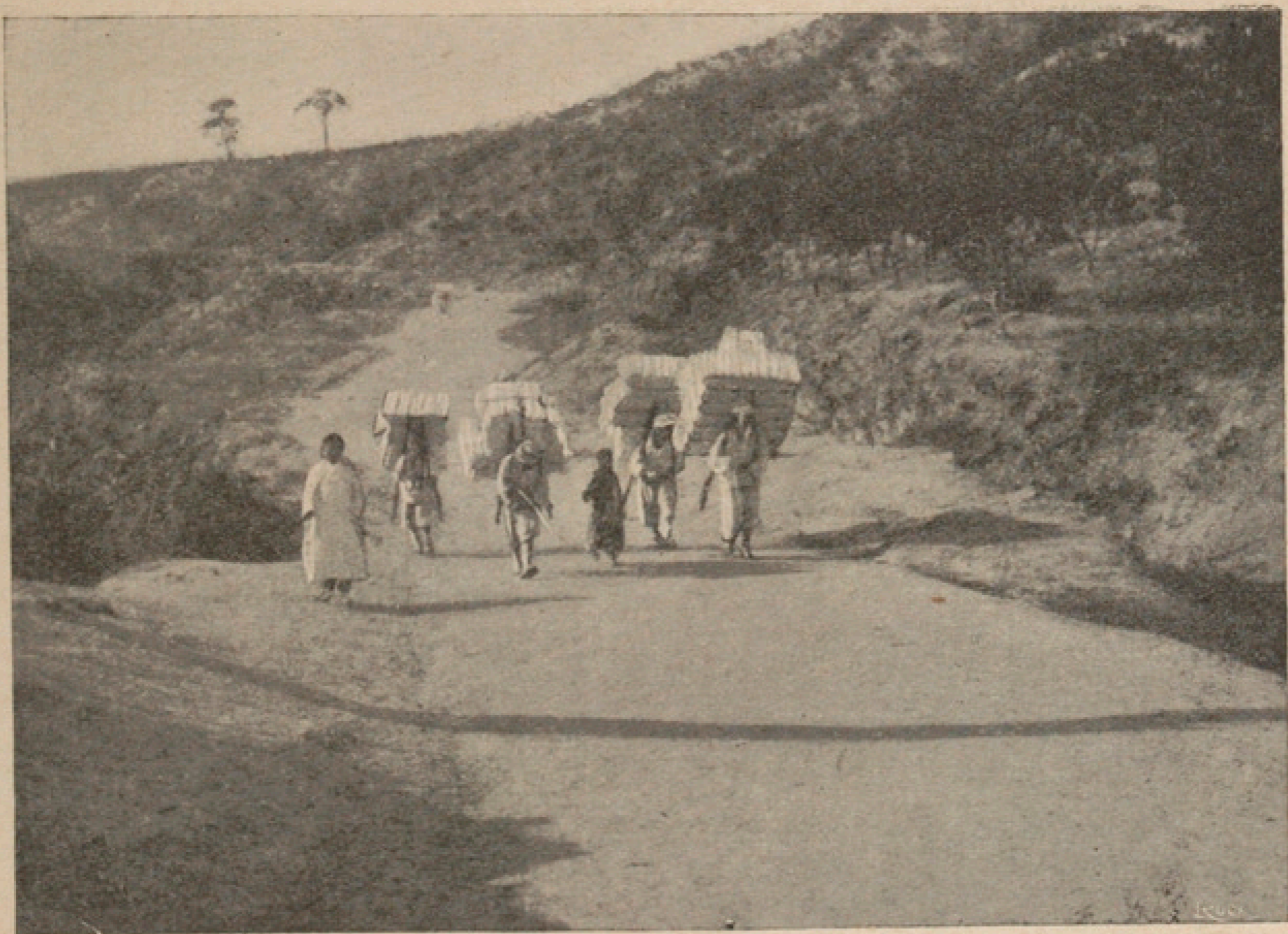
Dominé par deux superbes montagnes dénudées le Pou-Kan, crête de coq, et le Maru-san, montagne du midi, un immense village aux toits de chaume entouré d'une ceinture de remparts percés de portes monumentales. Des rues étroites aux détours capricieux, quelques larges chaussées traversant la ville de part en part et sillonnées par des tramways électriques. Ça et là des constructions européennes, les légations, et sur une hauteur, d'une forme pure et élancée, dominatrice, la cathédrale. Peu de monuments : la pagode de marbre, qui d'ailleurs n'est que de granit, et les palais impériaux. Après l'assassinat de l'impératrice, l'empereur a quitté le vieux palais situé au pied du Pou-Kan et s'est retiré dans le quartier des légations. Cette superbe porte gardée par deux grands lions en pierre à laquelle on accède par une large avenue, l'allée des ministères, ne s'ouvre plus maintenant. Les jardins sont incultes, les kiosques, les jolis coins silencieux, abandonnés, détruits. Les bâtiments, les appartements de l'empereur délabrés tombent en ruines et les pas résonnent péniblement dans les grandes cours d'honneur où s'alignaient jadis les mandarins superbes près des bornes en pierre qui indiquaient à chaque classe son sang. Et dans la salle d'audience, entre deux colonnes, l'estrade pour le trône seule reste là et le paravent derrière lequel se cachait la souveraine.

Tout l'intérêt de Séoul est dans la rue. Là c'est bien la Corée, la Corée simple et primitive. On ne voit que des formes blanches passant d'un pas majestueux, nonchalant, d'homme habitué à ne rien faire. Parfois cette note uniforme de blanc, fatigante presque sous ce ciel sans nuages, est coupée par la robe rose ou jaune d'un enfant ou le manteau vert aux larges manches pendantes des femmes.

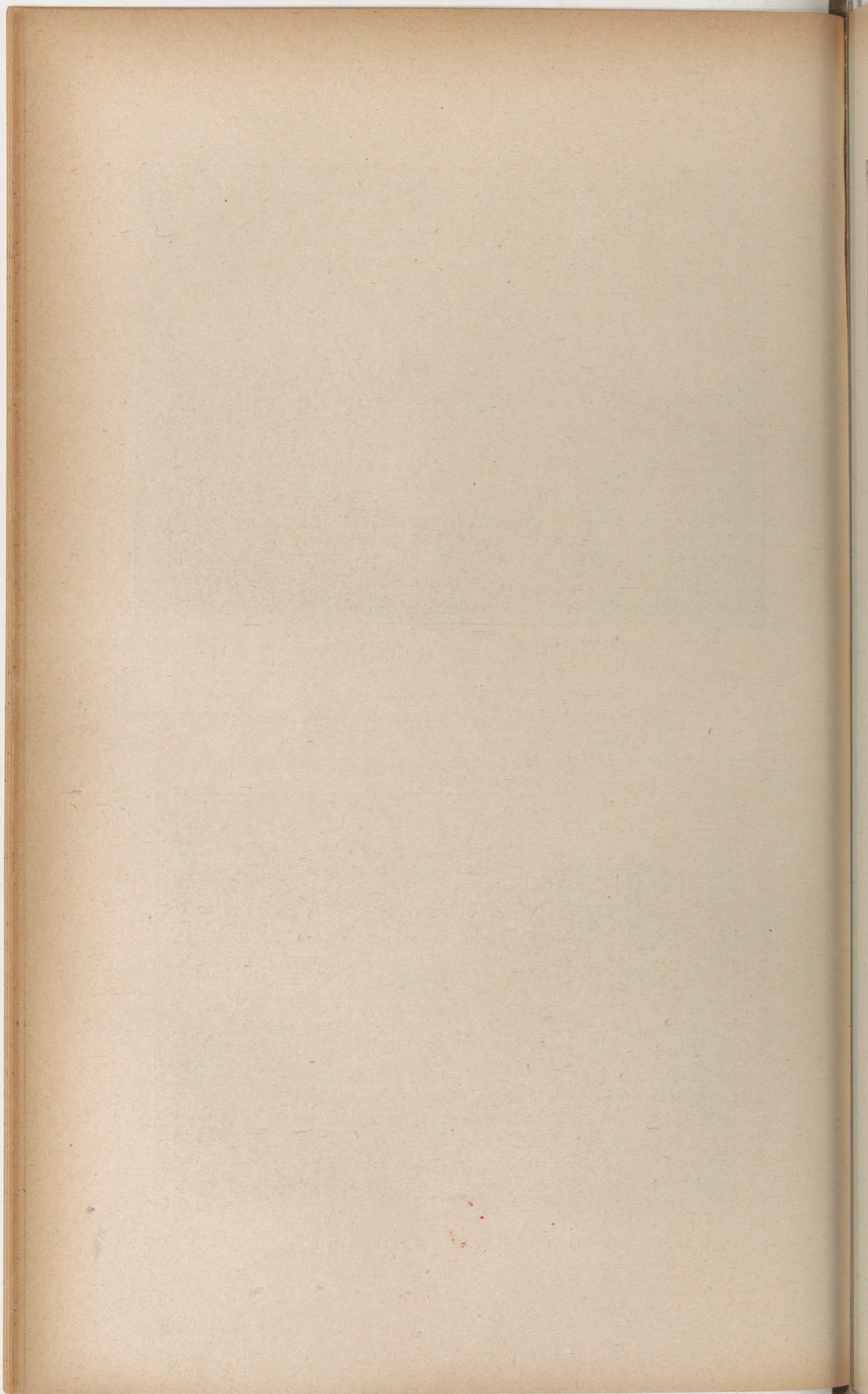
A chaque instant par l'une des grandes portes de la cité arrivent des petits chevaux coréens, à tous crins, merveilleusement résistants. Ils vont par file de dix à douze, attachés les uns aux autres, portant sur un bât de lourds sacs



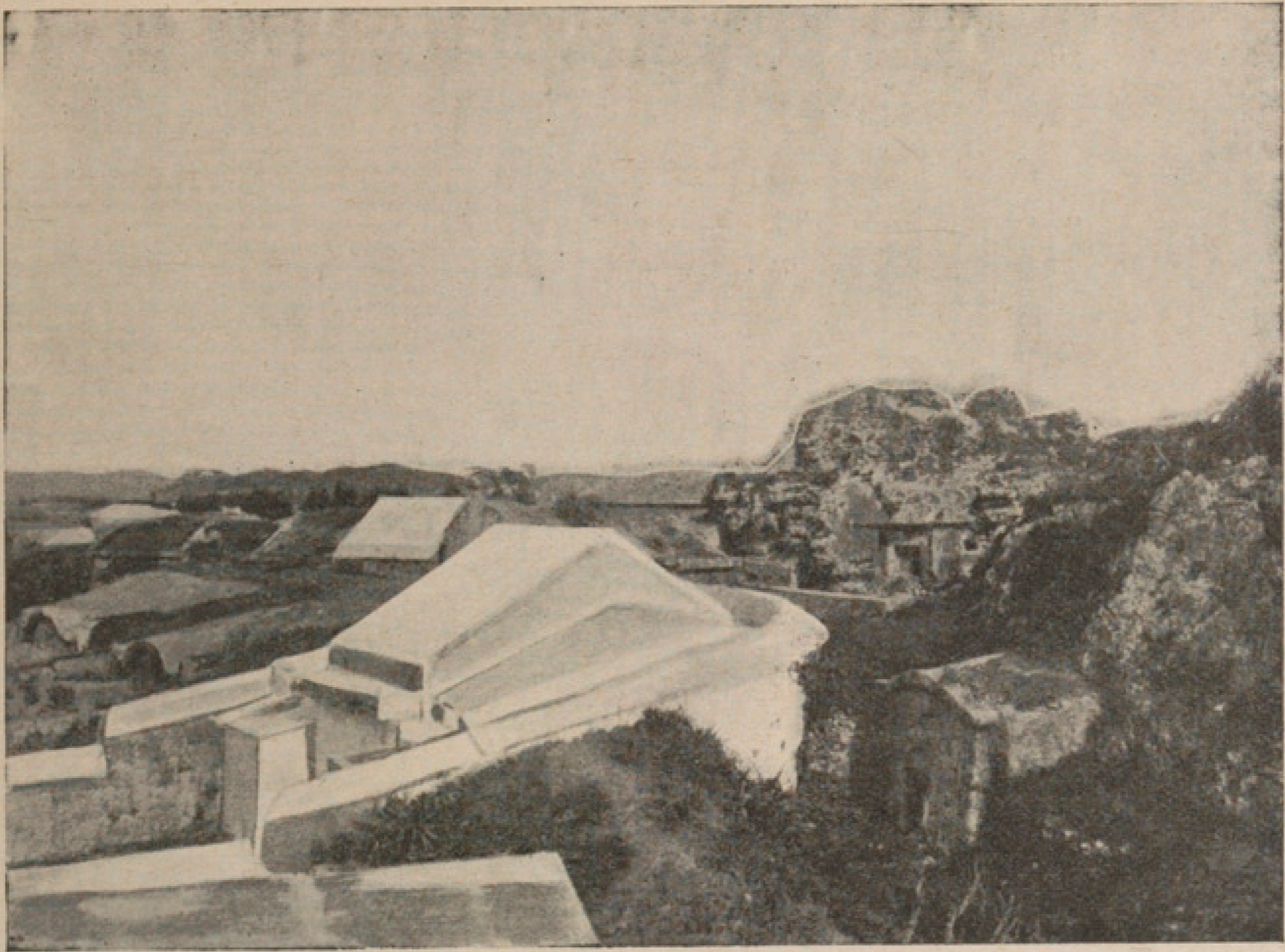
Mandarin Coréen en inspection.



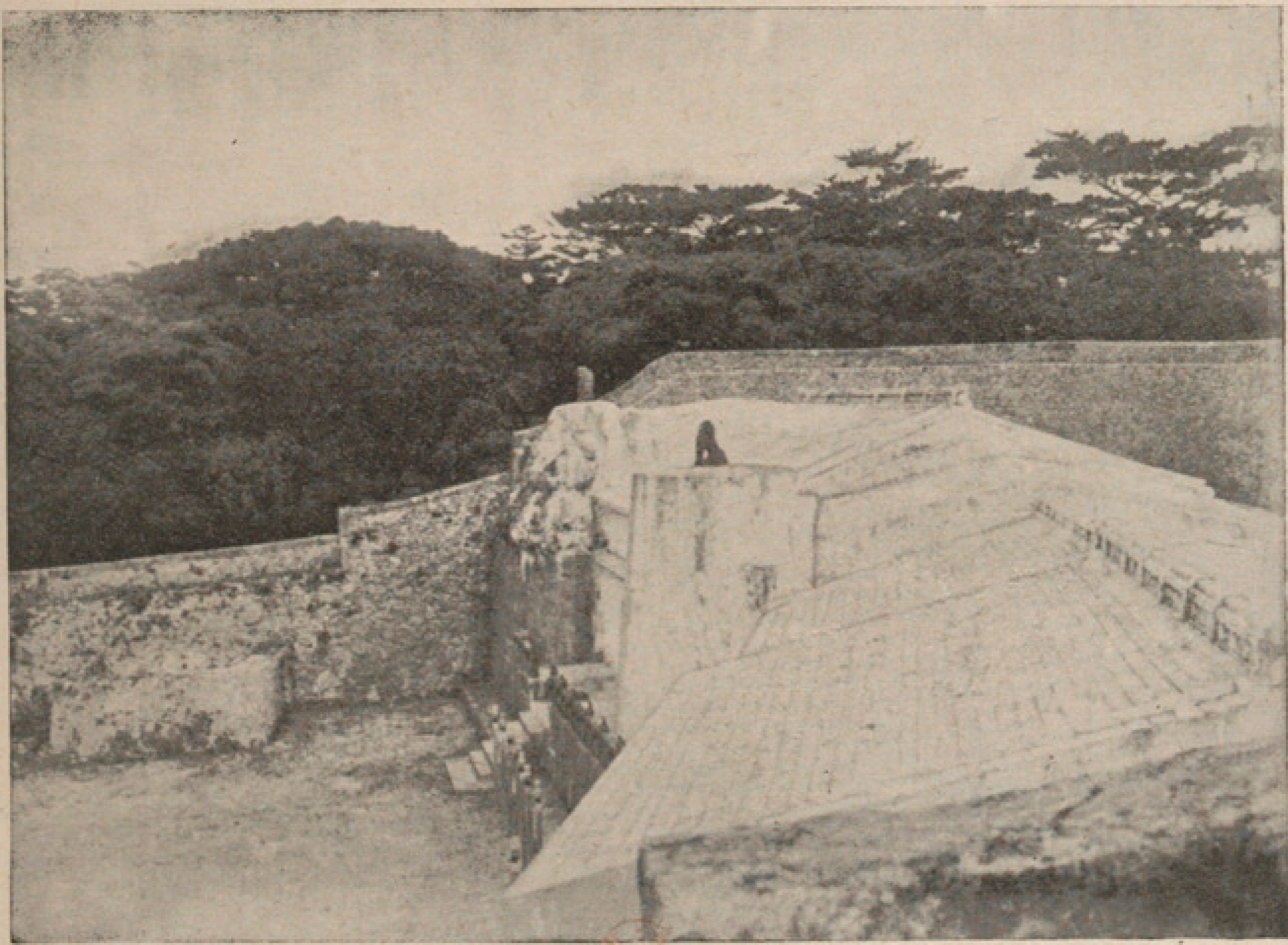
Porteurs sur une route aux environs de Séoul.



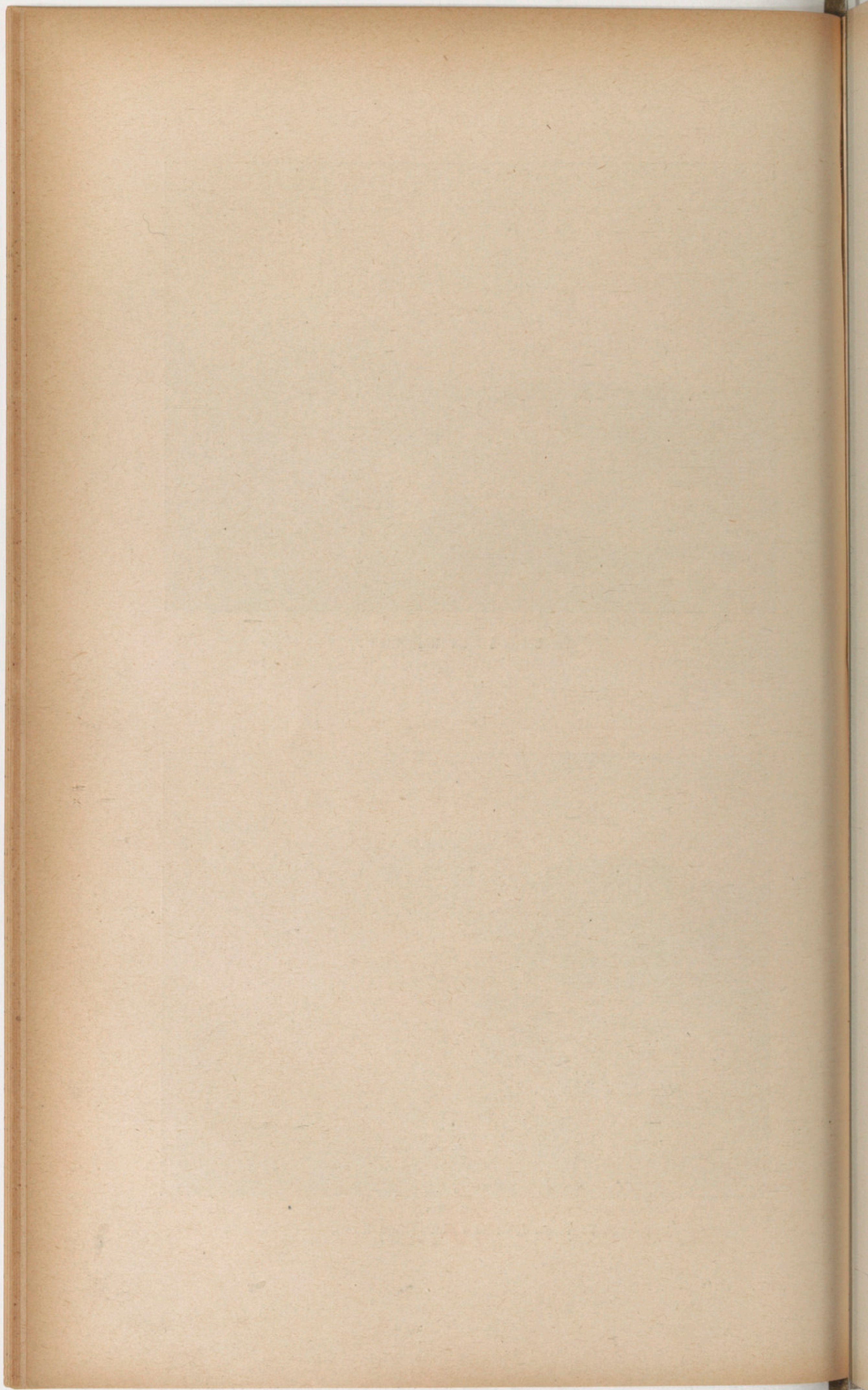




Tombeaux à Nafa (Riou-Kiou).



Tombeau des rois à Shuri (Riou-Kiou).



de pois ou de riz. Ou bien de puissants et dociles taureaux menant leurs charges de bois au marché près de la grande cloche. C'est le centre le plus animé de Séoul, le croisement de deux grandes artères. C'est là aussi que se trouvent les marchands de chapeaux, car ici les métiers, comme au vieux temps, sont groupés par quartiers ; chaudronniers, marchands de chapeaux, de papier, de soieries, potiers, cordonniers, menuisiers, tous ont leur rue spéciale. Parmi les objets d'un usage courant on trouve parfois de lourdes poteries anciennes, des boîtes en argent finement ciselées, d'élégants coffrets en laque rouge avec des enjoliveurs de charnières et de plaques en cuivre, de solides armoires avec des appliques habilement dessinées, représentant une tortue ou un papillon.

On est attiré par la rue, irrésistiblement. On y retourne toujours, malgré soi, pour assister à ce spectacle nouveau, curieux, pour regarder ces petits tableaux de la vie si différents, si pittoresques. On a plaisir à voir passer lentement et d'un pas tranquille ces hommes à l'air grave et solennel. Les plus importants portent de larges lunettes rondes cerclées de corne et un petit éventail qu'ils ouvrent et referment à chaque instant d'un geste brusque.

Ils ont l'air si heureux, ces bons Coréens, ils ne désirent que la tranquillité : flâner en fumant leur longue pipe, dire bonjour au voisin, raconter une anecdote ou montrer un habit neuf. Il y a en eux un élément qui n'est ni chinois, ni japonais, un peu de sang des races du Nord. C'est ce mélange qui a créé ce type vigoureux, bien charpenté, à l'expression placide, rêveuse et simple.

Quant aux femmes on en voit fort peu dans les rues. Les nobles ne sortent qu'en chaise et celles du peuple sont occupées aux travaux d'intérieur et de blanchissage. Elles ne sont pas belles en général. Elles sont minces et petites : mais sous les bandeaux noirs et brillants les visages sont souvent très délicats. Malheureusement ils se flétrissent trop vite.

Il y a beaucoup de fins lettrés parmi les Coréens et leur poésie nationale est charmante. Ils retracent dans des chansons et des odes les événements de la vie ou disent de douces plaintes d'amour très naïves. En voici une que m'a traduite un vieux professeur :

Dans la nuit j'entendis l'eau du ruisseau  
Qui sanglotait.  
« C'est ton amant, disait cette onde,  
Qui m'a dit de pleurer. »  
Ruisseau, je t'en supplie,  
Retourne, retourne en arrière  
Et va lui dire que je pleure aussi.

Le point essentiel du costume coréen est le chapeau. Il varie de forme ou de qualité suivant la classification sociale et les circonstances de l'existence. Les moins fortunés l'achètent en fibres de bambou, les gentils hommes en soie de sanglier. Comme forme il rappelle un peu — oh ! de loin — nos tubes, il est plus conique avec des bords plus larges.

Quand un Coréen se marie il coupe ses longs cheveux qu'il tortille en chignon, se serre la tête avec une bande noire en crin, fixée par un bouton en os, en argent, en or ou en jade suivant sa condition et se coiffe de son chapeau.

La forme varie aussi : le petit chapeau de cour en forme de mitre, le chapeau hexagonal des maîtres d'école, le petit chapeau en paille blanche que le jeune marié porte pendant deux mois et le large chapeau en paille grossière du paysan et des gens en deuil.

Le deuil est très strict en Corée. Pour un deuil de père ou de mère, on doit, pendant deux ans, suspendre tout travail, même résilier ses fonctions à la cour. On revêt un costume en toile écrue et l'on se coiffe d'un large chapeau en paille, à bords découpés, retombant en cloche sur le visage. On tient constamment un petit écran en toile écrue devant son visage afin de ne pas affliger ses amis par l'aspect de sa douleur.

On raconte une curieuse légende sur l'origine de ces chapeaux. En l'an ..., longtemps avant J.-C., un monarque illustre par sa sagesse voyait avec amertume l'inutilité de ses efforts pour réprimer la violence de son peuple. Il eut recours à la ruse. Il rendit obligatoire dans la rue le port de chapeaux en porcelaine de très grand diamètre et prononça des peines sévères contre ceux dont le chapeau se briserait. La peur de briser leur fragile coiffure rendit les Coréens plus calmes et plus prudents. Les disputes, les bagarres cessèrent. Chacun sentit le besoin de la douceur et en prit l'habitude. Depuis, le crin a remplacé la porcelaine, mais les manières sont restées graves et polies.

Au crépuscule une sonnerie de clairon éclate ; c'est la garde du palais qui monte et qui descend. Puis la nuit tombe et dans Séoul endormi on n'entend plus que l'étrange tic tac des battoirs des ménagères qui lavent et sèchent les vêtements de leurs époux. Alors dans les rues les lanternes s'allument et sous leur diffuse et vacillante clarté les passants font l'effet de fantômes. Les femmes, la nuit, ont plus de liberté et beaucoup, encapuchonnées dans le manteau aux larges manches flottantes, se rendent furtivement à un cher rendez-vous d'amour. Les hommes continuent à se promener avec nonchalance ou à causer de porte à porte, sauf pendant la saison théâtrale.

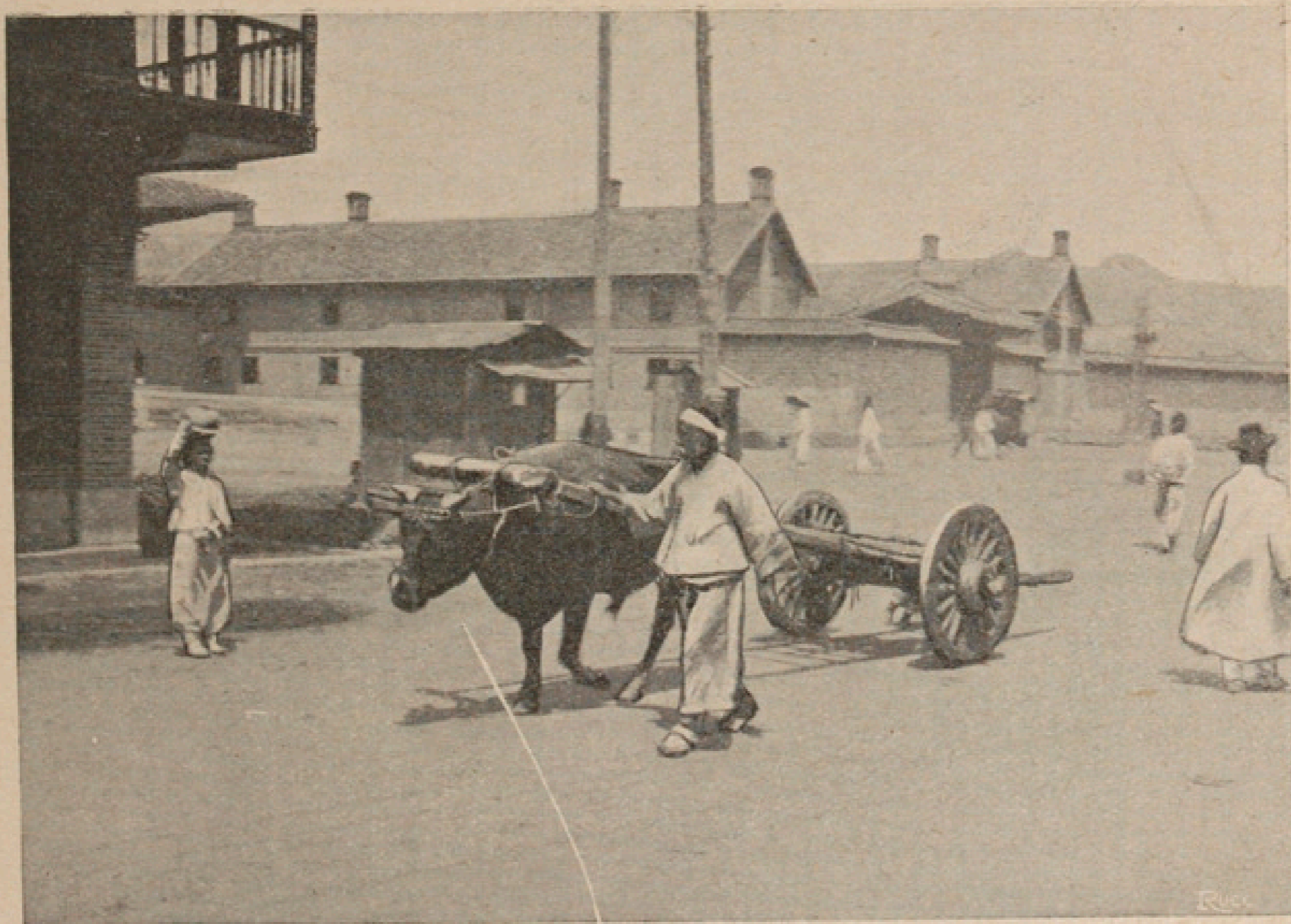
Les Coréens aiment beaucoup le théâtre et c'est curieux, amusant cette foule blanche tachée de noir, calme, attentive, écoutant, regardant surtout, les poupées joliment habillées qui glissent et tournent sur la scène. Le spectacle consiste en danses et en scènes mimées.

Tout d'abord des danseuses, celles du palais, en de belles robes chatoyantes, les cheveux piqués de fleurs de papier et de franges de soie, esquissent des pas d'ensemble, d'une cadence souple et gracieuse, accompagnés d'une musique très simple et très douce. Elles font onduler leurs longues robes par un leut mouvement des reins, des gestes sobres des bras ; elles glissent rapides et légères, se mêlant les unes aux autres, combinant des figures, puis brusquement elles se séparent et viennent se ranger sur les bas côtés de la scène. Alors dans le fond paraît une danseuse, seule, vêtue de gaze noire, le visage à demi-caché par un capuchon de soie noire. Elle avance lentement, en glissant, agite ses longues manches comme des ailes, puis par des pas et des gestes elle mime une scène : le pas de la séduction. Tour à tour coquette, capricieuse, attirante, humble et tendre, persuasive, elle devient véhémence, frappe du pied, commande, puis elle implore, gémit et brusquement s'effondre dans un grand sanglot.

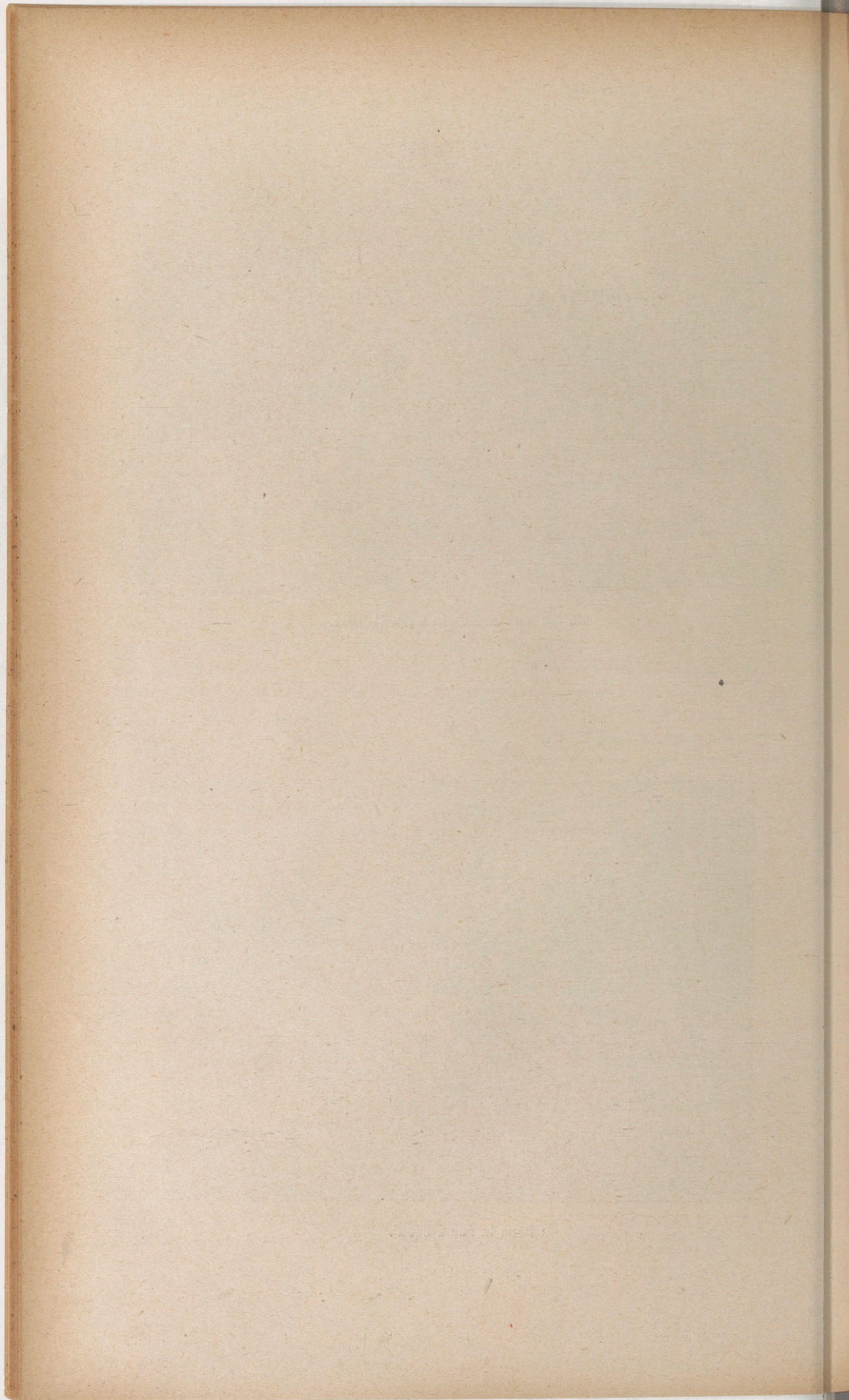
Ensuite viennent des danses d'un autre genre. Sur le parterre au pied de



Entrée d'un mandarin à Séoul, 1904.



Dans la rue à Séoul.

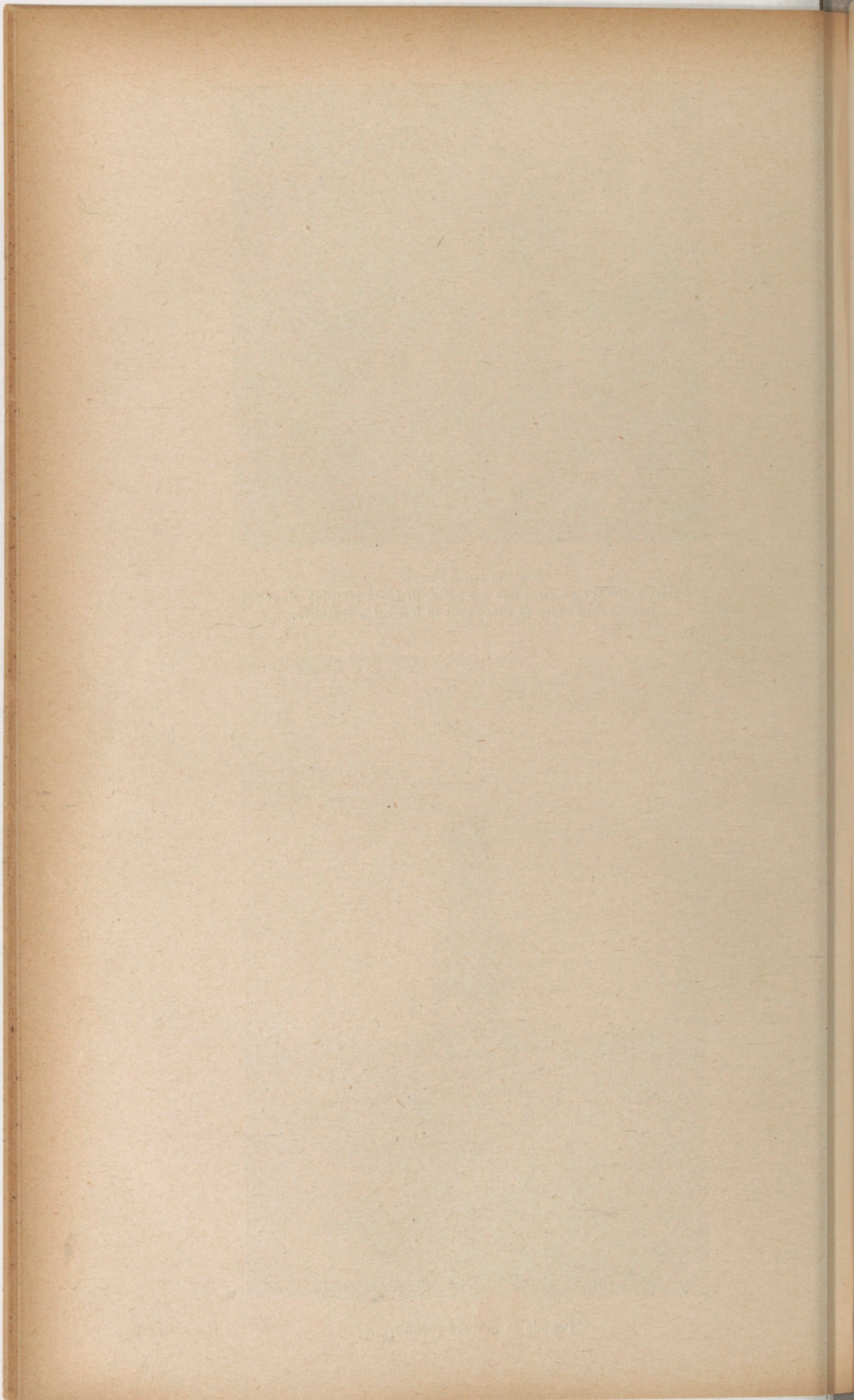




Dans la rue à Séoul.  
Les lignes droites ne sont pas des rails, mais de simples planches  
posées de champ et marquant le bord des trottoirs.



Pagode de marbre (Séoul).





l'estrade se tiennent cinq hommes portant sur leurs épaules des adolescents aflublés de robes aux amples manches flottantes, quatre d'un côté, un de l'autre. Au son d'une musique criarde et monotone, ils changent de côté, font des pas et des figures, tournent, sautent, tandis que les longues manches se déroulent en mouvements gracieux et variés. Et la soirée se termine par une pièce du genre sentimental, souvent d'une touche fine et délicate.

Parfois on donne ces danses en plein air, dans un joli site, au fond d'une vallée. J'eus la bonne fortune d'assister à une de ces représentations, convié avec quelques européens par le général Li, commandant en chef des troupes coréennes. Il nous reçut dans un coquet pavillon où se trouvaient de hauts fonctionnaires et des officiers ainsi que les danseuses du palais, charmantes avec leurs cheveux noirs plaqués en bandeaux, leur robe de gaze bleue foncée et leur petite veste en soie verte. Après avoir regardé les danseurs et les acrobates on nous fit passer dans une salle pour assister au pas de la séduction. Et là, par un raffinement d'hospitalité, le général tint à placer une danseuse sur les genoux de chaque européen. Certaines restaient craintives et silencieuses, d'autres au contraire se plaisaient à détailler notre costume, posaient mille questions curieuses et amusées. Ma petite danseuse était très gaie, charmante. Hélas ! Impossible de causer avec elle. Pour écarter les curieux dans la rue ou discuter avec les marchands de bibelots, on ne m'avait appris que deux mots : *pica* (allez-vous-en), *manipissa* (c'est trop cher).

Les seules promenades que l'on puisse faire dans les environs de Séoul sont au Bouddha blanc, un immense rocher sur lequel est peint un Bouddha, au Pou-Kan, au Nam-san et au tombeau de la reine qui est gardé militairement et qu'on ne peut apercevoir que de loin. Dès que l'on veut aller plus avant dans l'intérieur cela devient une expédition pour laquelle il faut de véritables préparatifs. Sur les conseils de mes amis je me décidai à visiter Sou-ouen, l'ancienne capitale de la Corée et pendant quelques jours nous connûmes tous les charmes d'une excursion en un pays encore primitif : les difficultés pour se procurer des chevaux pour soi et ses bagages, les discussions interminables avec leurs « mafous » (palefreniers), la promenade au pas sur des routes défoncées, plus souvent des sentiers, et enfin la malpropreté des habitations. Les Coréens ne sentent nullement le besoin de bons chemins ; ils voyagent à pied, les mandarins en chaise. Tout le transport dans les campagnes se fait à dos d'homme, de cheval ou de taureau, et les fleuves se passent en bac.

Rien de plus amusant que ces passages de rivières sur de larges bacs où l'on entasse bon gré, mal gré, les petits chevaux hennissant, mordant, suant. On marche en serre file et sur les sentiers entre les rizières il faut sans cesse se garer pour laisser passer des chevaux, des taureaux lourdement chargés, une petite boîte carrée où se trouve un mandarin en tournée, un grand palanquin soutenu par quatre porteurs, escorté d'une femme qui trotte à côté, la chaise d'une dame noble.

De temps à autre on traverse un village sans importance, une agglomération de quelques huttes en terre, couvertes de chaume, servent d'habitation à des paysans ou de lieu de repos pour les voyageurs. Tous ces villages

paraissent morts et ne s'animent qu'aux jours de foire. On suit une route monotone à travers les rizières, on grimpe des collines dénudées et l'on arrive à un porche grandiose percé dans une muraille. C'est la muraille de Namhan qui protège cette ville, ancienne place forte, bien cachée dans un fond de vallée et gardée par cette enceinte de pierres bâtie sur les cimes environnantes. Au bas d'un talus, juchés sur des caisses nous déjeûnons gaiement. Au-dessus sur le flanc du coteau une bande d'enfants, habillés de couleurs claires et gaies, regarde avec de grands yeux étonnés. Ils sont craintifs devant l'européen et au moindre mouvement fait dans leur direction ils s'éparpillent en courant.

Le soir venu on s'arrête dans un village quelconque pour passer la nuit. Pas brillantes les « Chibis » coréennes : une seule pièce, d'un côté un trou pour faire le feu, de l'autre le lit, c'est-à-dire un matelas dans un cadre de bois. Quant aux hôtelleries dans les villages elles ont un type spécial : sur la route une pièce ouverte avec un étalage de victuailles, la cuisine. On entre dans une cour, au milieu un puits, autour un hangar pour les chevaux et quelques pièces pour les voyageurs. Parfois on y trouve des nattes de roseaux, le plus souvent rien, le sol en terre battue. Pendant que l'on déballe bouteilles et boîtes de conserve, les chevaux se mordent, envoient des ruades, font un tapage infernal en attendant leur repas. Car ils sont très délicats ces petits chevaux coréens ; il leur faut trois fois par jour une soupe de haricots bouillis.

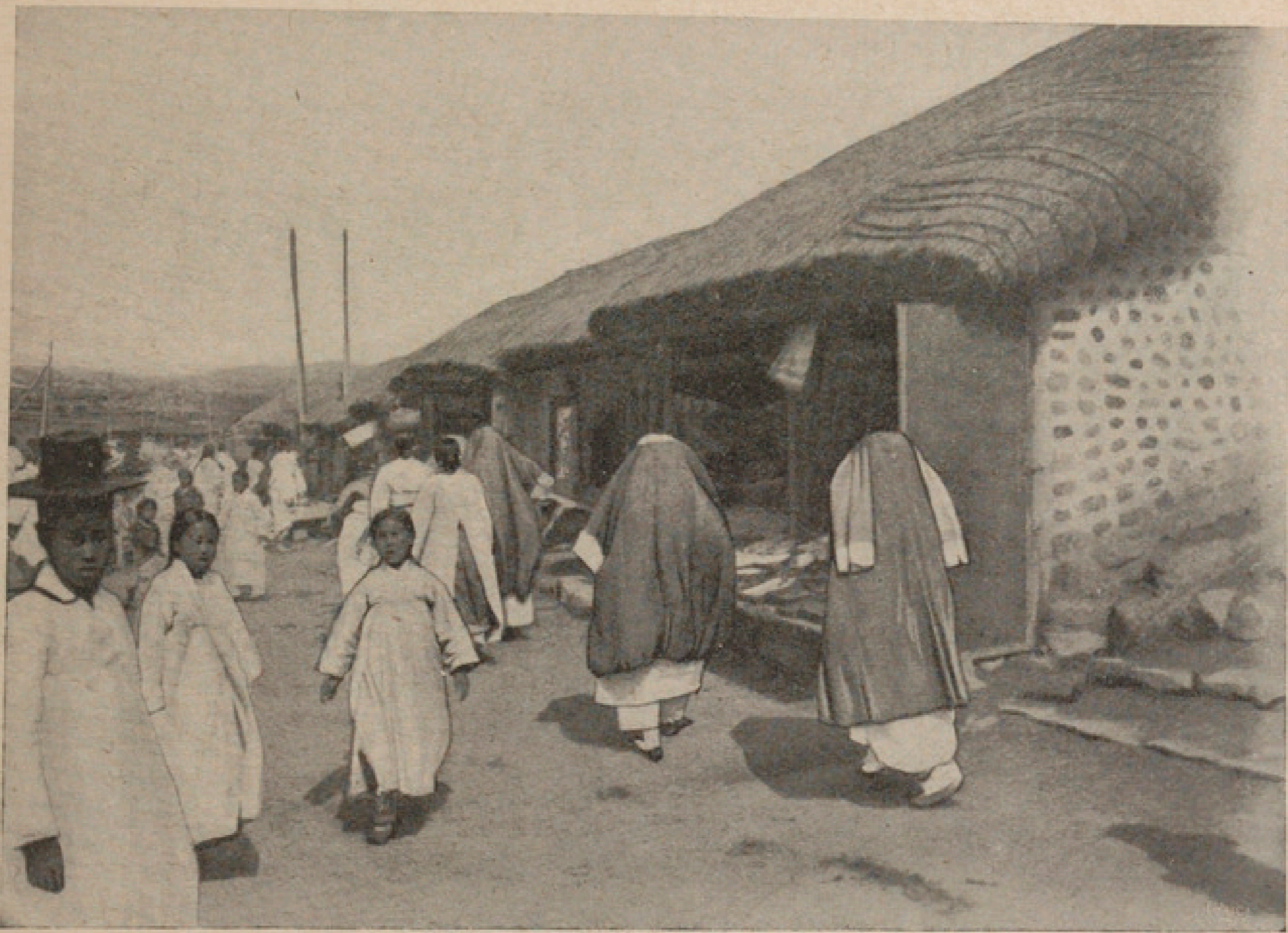
Ah ! Ces nuits dans les auberges coréennes ! Roulé dans sa couverture, on cherche à oublier la dureté du sol. Sans cesse dérangé par des aboiements, des hennissements, on est réveillé tout-à-coup par l'appel d'un camarade : « Je brûle ». Le malheureux s'est couché au bout de la salle juste au-dessus du fourneau. Car ici les chambres, dont le sol est un peu surélevé, sont chauffées par en dessous à l'aide d'un feu de branches et de feuilles et la chaleur se propage très vite à travers cette couche de terre battue.

Après une longue étape on arrive à Sou-ouen, l'ancienne capitale, bien déchue, puis au tombeau des rois. Dans une forêt, à travers de jolis coins d'ombre et de solitude, on va par des chemins ravissants bordés d'azalées. On débouche sur une clairière, près d'une colline. Sur le sommet est un tumulus en gazon, entouré d'un mur en demi-cercle ; par devant se dressent des figures, des chevaux grossièrement ébauchés dans le granit. C'est là que repose le roi Hieul-leung.

Partout dans les villages, dans la campagne on retrouve chez les Coréens la même apathie, la même insouciance pour le lendemain. Ils ne s'inquiètent pas des exactions des mandarins ; ils mangent paisiblement leur riz, leur soupe de pois et de légumes. Leurs ménagères nettoient et réparent leurs vêtements blancs pour aller aux foires du district.

Maintenant qu'ils sont sous la domination japonaise, sans doute continuent-ils leur même existence nonchalante, fument-ils paisiblement leur longue pipe et se consolent-ils de l'indépendance perdue en fredonnant des chansons et en répétant ce proverbe national : « Quelques-uns sont nés pour le sourire et d'autres pour les larmes. »

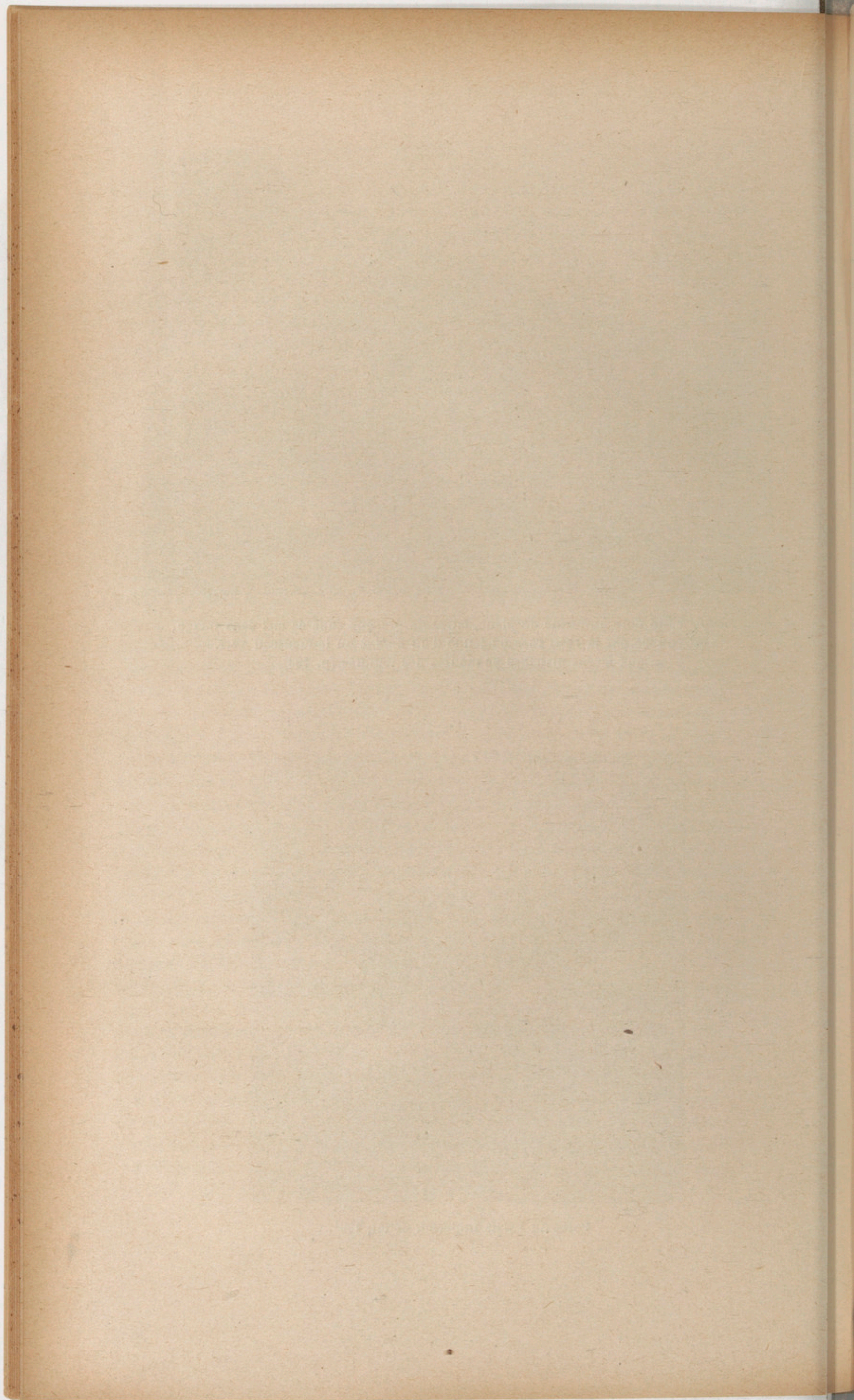
---



...Parfois cette note uniforme de blanc, fatigante presque sous ce ciel sans nuage, est coupée par la robe rose ou jaune d'un enfant ou le manteau vert, aux larges manches pendantes des femmes (p. 100).



Porte du Palais Impérial. Séoul, 1904.

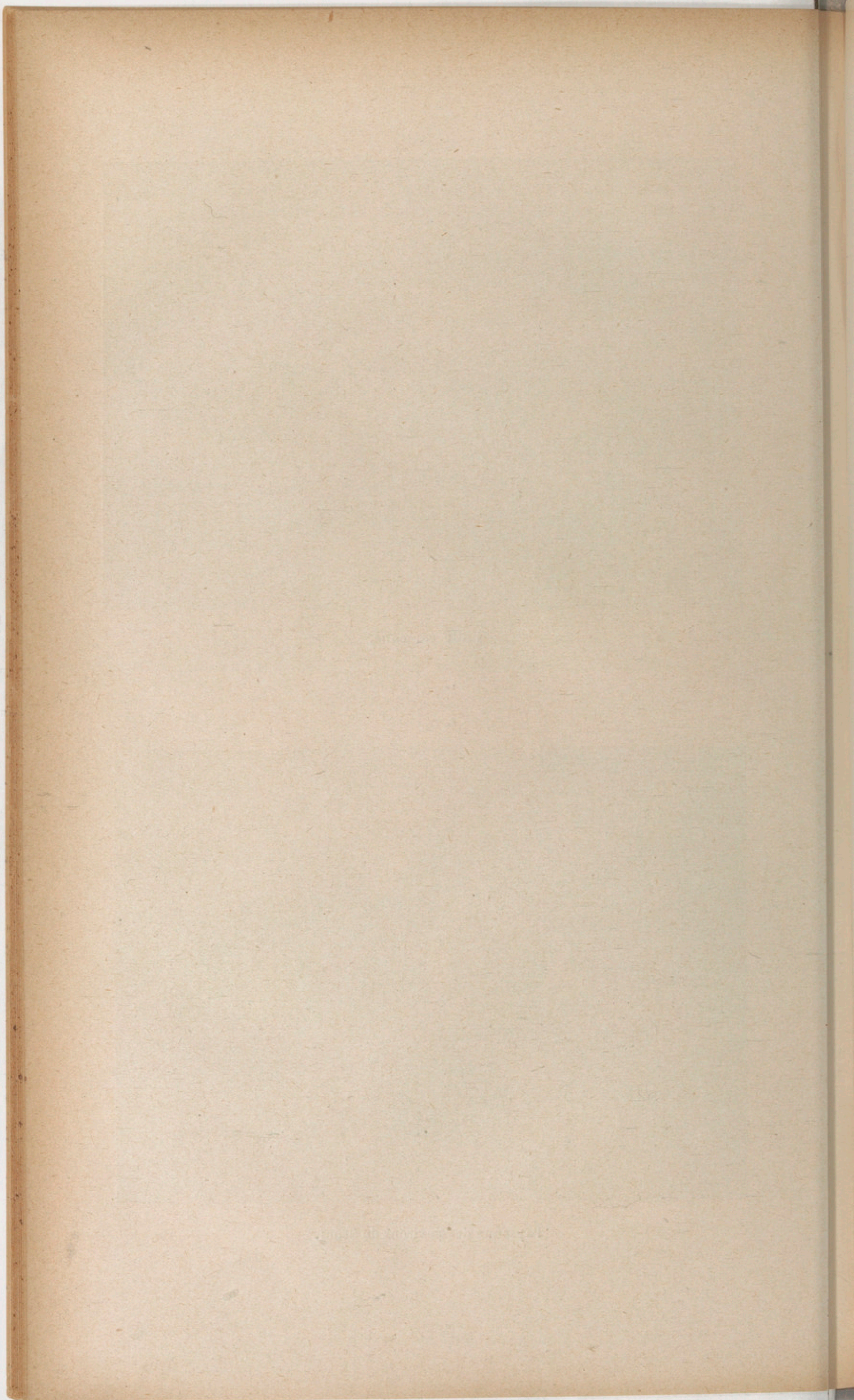




Hutte coréenne.



Paysanne des environs de Séoul.



En termes aimables et spirituels, M. Adatci, chargé d'Affaires du Japon, qui avait bien voulu, M. Bertin s'étant trouvé empêché au dernier moment, accepter de présider la séance, remercia au nom de l'assistance, le distingué conférencier, qu'il avait le plaisir de connaître personnellement depuis plusieurs années déjà. Il le félicita d'avoir si bien exposé les très intéressantes observations qu'il avait rapportées de ses voyages en ces contrées de l'Extrême-Orient, si proches de celles où s'accomplissaient, à l'heure actuelle, de si graves événements et poussa la bonne grâce jusqu'à déclarer que, bien qu'ayant lui-même visité ces régions, ayant même résidé assez longtemps dans certaines d'entre elles, il s'était instruit en écoutant M. de Périgny. Il l'engagea à retourner dans ces pays, afin de juger par lui-même de l'œuvre de transformation rapide qui s'y poursuit depuis quelques années.

Cette brillante allocution dont le simple résumé qui précède ne donne qu'un pâle reflet, fut saluée, comme la conférence, de très vifs applaudissements.

Aux côtés du président avaient pris place :

MM. le général Lebon, H. Chevalier, membres du conseil; Ed. Clavery, secrétaire général, Alevêque, secrétaire général adjoint.

Dans l'assistance, nous avons reconnu : M<sup>mes</sup> Adatci, générale Lebon, de Preux, de Morel, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Karpelès, Comtesse de Périgny, M. et M<sup>me</sup> Artonne; M. Biard d'Aunet, Ministre Plénipotentiaire; Alcide Ebray, capitaine Kagawa, fils du Chambellan de Sa Majesté l'Impératrice du Japon, D<sup>r</sup> Le Goff, M. Etienne Olivier, M. et M<sup>lle</sup> Raphaël Petit, etc. (1).

\*  
\* \*

A propos de l'excursion à Souen, que M. de Périgny retrace à la fin de sa conférence, il paraît intéressant de signaler ici un mémoire que M. Henri Chevalier, qui a bien voulu accepter la succession de M. Dufourmantelle comme trésorier de la Société, a consacré à cette ancienne capitale de la Corée, appelée aussi Hoa Syeng 華城. La durée de cette capitale, ou plutôt de ce vaste palais, résidence de l'empereur, fut d'ailleurs bien éphémère, puisque cet ensemble de construction, érigé tout d'une pièce pour ainsi dire entre 1797 et 1800, fut presque entièrement détruit vers 1850. Aujourd'hui les ruines mêmes ont disparu. C'est à peine si çà et là un tertre marque la place où s'élevaient jadis les murailles. Le travail de M. H. Chevalier a paru, en 1898, dans le *Toung Pao*, vol. IX, N° 5, sous ce titre, *Cérémonial de l'achèvement des travaux de Hoa Syeng, Corée* (1800).

L'ouvrage original, traduit et résumé par notre sympathique collègue, se composait de plusieurs volumes, dont les derniers sont perdus. Les deux premiers traitent surtout des travaux. Ils sont ornés de nombreux dessins et peuvent se diviser ainsi :

I. Fortifications; II. Constructions diverses; III. Détails d'architecture; IV. Machines et Outils; V. Fêtes.

Le mémoire est accompagné de treize planches, dont la onzième a trait à la fabrication des briques. Dans le texte, M. Chevalier décrit un procédé chinois,

(1) *Mémorial Diplomatique*, 7 décembre 1911.

permettant, avec des argiles de qualité médiocre, d'obtenir des briques qui ont donné (essai fait à l'École des Ponts et Chaussées à Paris) 600 kilos de résistance à l'écrasement par cm<sup>2</sup> alors que ses meilleures briques ordinaires ne donnent que 150 kilogs.

Citons, d'autre part, dans les *Annales du Musée Guimet*, un autre travail dans lequel M. H. Chevalier s'est occupé spécialement des coiffures coréennes. Cette étude, accompagnée d'une grande planche en couleurs donnant le détail de très nombreux chapeaux, offre au savant commentaire des amusantes et curieuses remarques présentées, sur ce chapitre, par M. de Périgny.

\*  
\* \*

A ce sujet, le passage suivant, extrait d'une lettre récente de notre collègue M. Ch. Alevêque contient quelques indications qui nous ont paru de nature à intéresser nos lecteurs :

« La ville de Sou Houanne se trouve bien à environ 30 kilomètres S. de Séoul. Plusieurs bonzeries très hospitalières y sont situées. J'avoue que je n'y suis pas allé, bien que plusieurs fois j'en eusse formé le projet.....

« Comme vous le savez, la dynastie des Yi a duré de 1392 à 1911 ; auparavant, c'était celle des Houanne. Je crois pouvoir affirmer que la destruction de la ville remonte à la fondation de la dynastie des Yi. A ce moment, les bonzes s'étaient rendus odieux à la population par leurs orgies ; au moyen de la confession, ils avaient su s'introduire dans les meilleures familles et y exercer par les femmes un despotisme intolérant, les hommes en firent un massacre presque général et démolirent les bonzeries les plus fameuses, dont celle de Sou Houanne. C'est le moment où le soldat de fortune *H'i Tai Tjo* ou *Yi Tai Tjo*, parvenu général, mit la dynastie des Houanne à la porte. Il interdit d'ailleurs aux bonzes de mettre les pieds dans la capitale ; ses ordres ont été respectés. »

\*  
\* \*

A propos des piquantes remarques consacrées par M. de Périgny aux couvre-chefs dans l'Empire du Matin Calme, le lecteur nous saura gré sans doute de lui indiquer un intéressant mémoire, dû également à notre collègue M. Henri Chevalier, et publié par lui sous ce titre : *Les Coiffures coréennes*, dans le Recueil *Internationales Archiv für Ethnographie*, Band XII. Leide, 1899, in-8°, pp. 225-232.

M. Chevalier groupe les formes diverses en 7 classes : 1° les bonnets ; 2° les chapeaux à calotte ronde ; 3° les chapeaux à calotte droite ; 4° les coiffures chinoises appelées *koan* ; 5° les chapeaux parapluies et les capuchons ; 6° les coiffures religieuses ; 7° Divers.

Deux planches en couleurs, très soignées, représentant au total 45 types de coiffures, accompagnent cette très érudite étude. Nous signalerons en particulier :

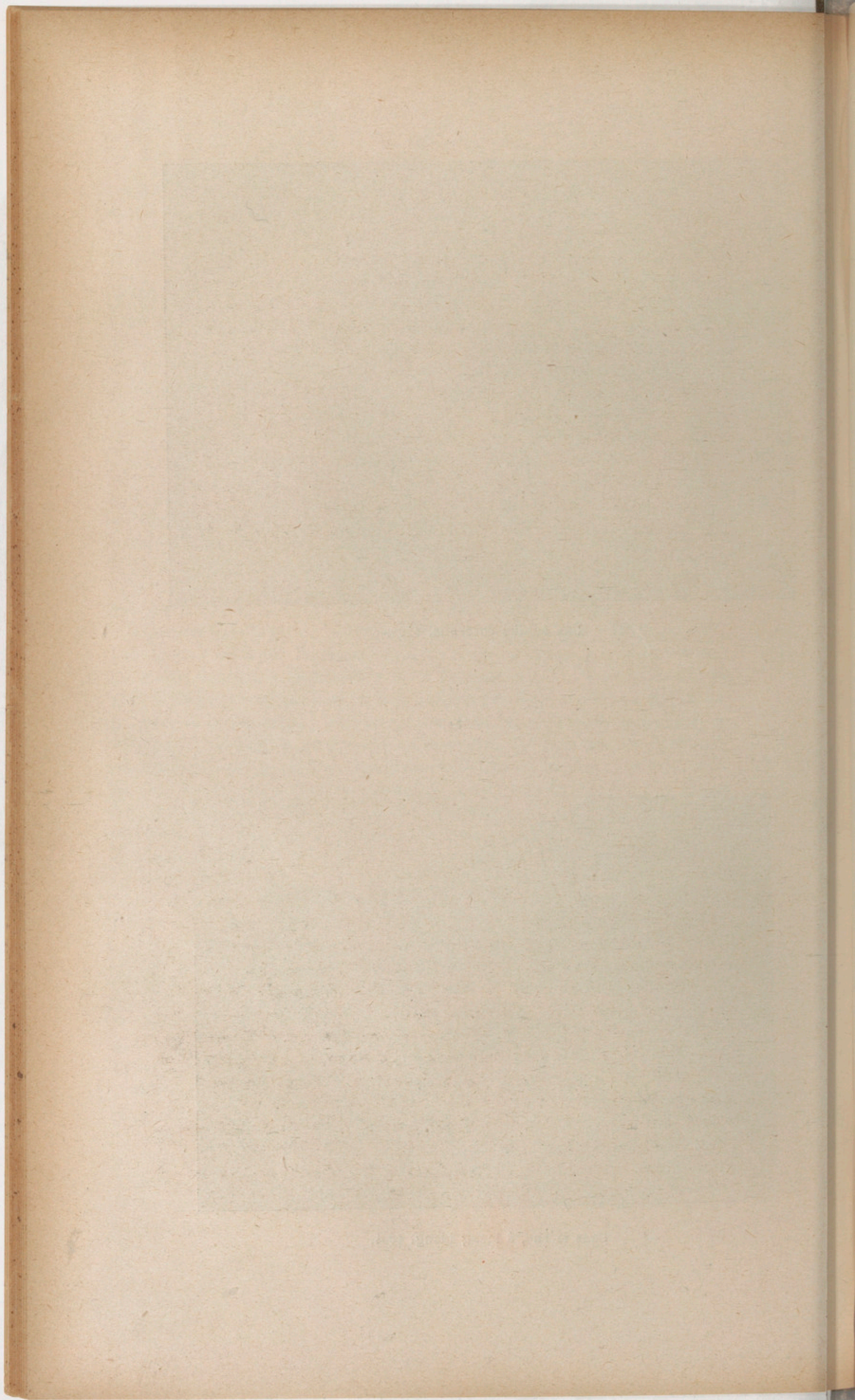




Une famille coréenne. 1904.



Dans la rue, à Pieng hiang. 1904.

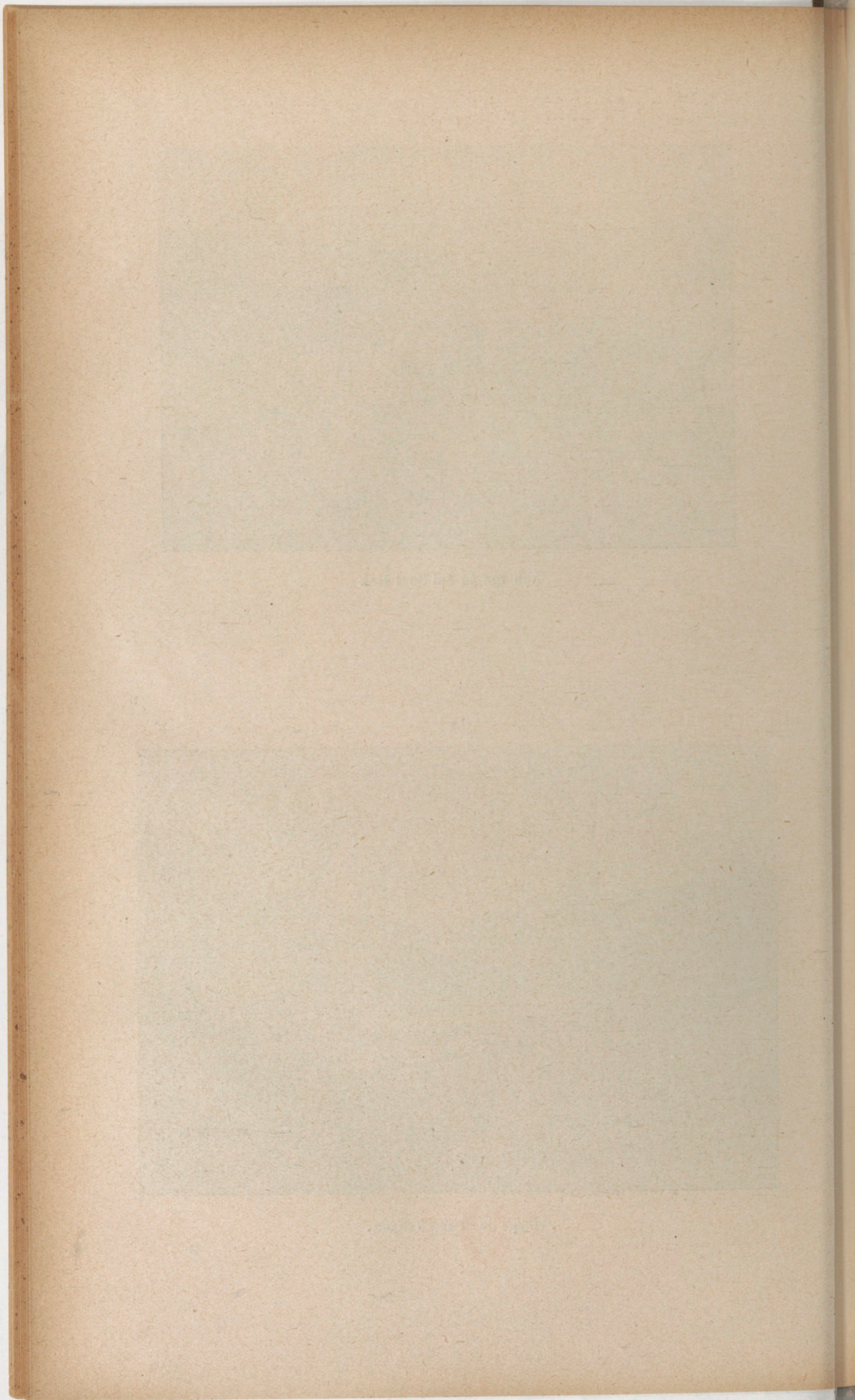




Auberge de Sai Soul Mak



Village de Koang Tchyou.



Les *katen kaoten* (fig. 12 et 14), chapeaux de l'escorte militaire et aussi des musiciens et danseuses de la cour. Leur forme et leurs ornements rappellent quelque peu ceux des chapeaux des prélats de l'Eglise catholique ;

La couronne en or travaillé *koum koan* (n° 26) portée par les hauts dignitaires dans les grandes assemblées du palais ;

Le *Men ryou koan* (fig. 46), porté par le roi dans les grandes cérémonies. « C'est la coiffure royale chinoise *Mien lieou*. Mais ici la table est plus large que longue et est ornée de deux ronds l'un rouge, l'autre or (le soleil et la lune). En avant, sont fixés 12 pendants avec chacun 10 pierres précieuses de couleur. La doublure est de satin rouge... » ;

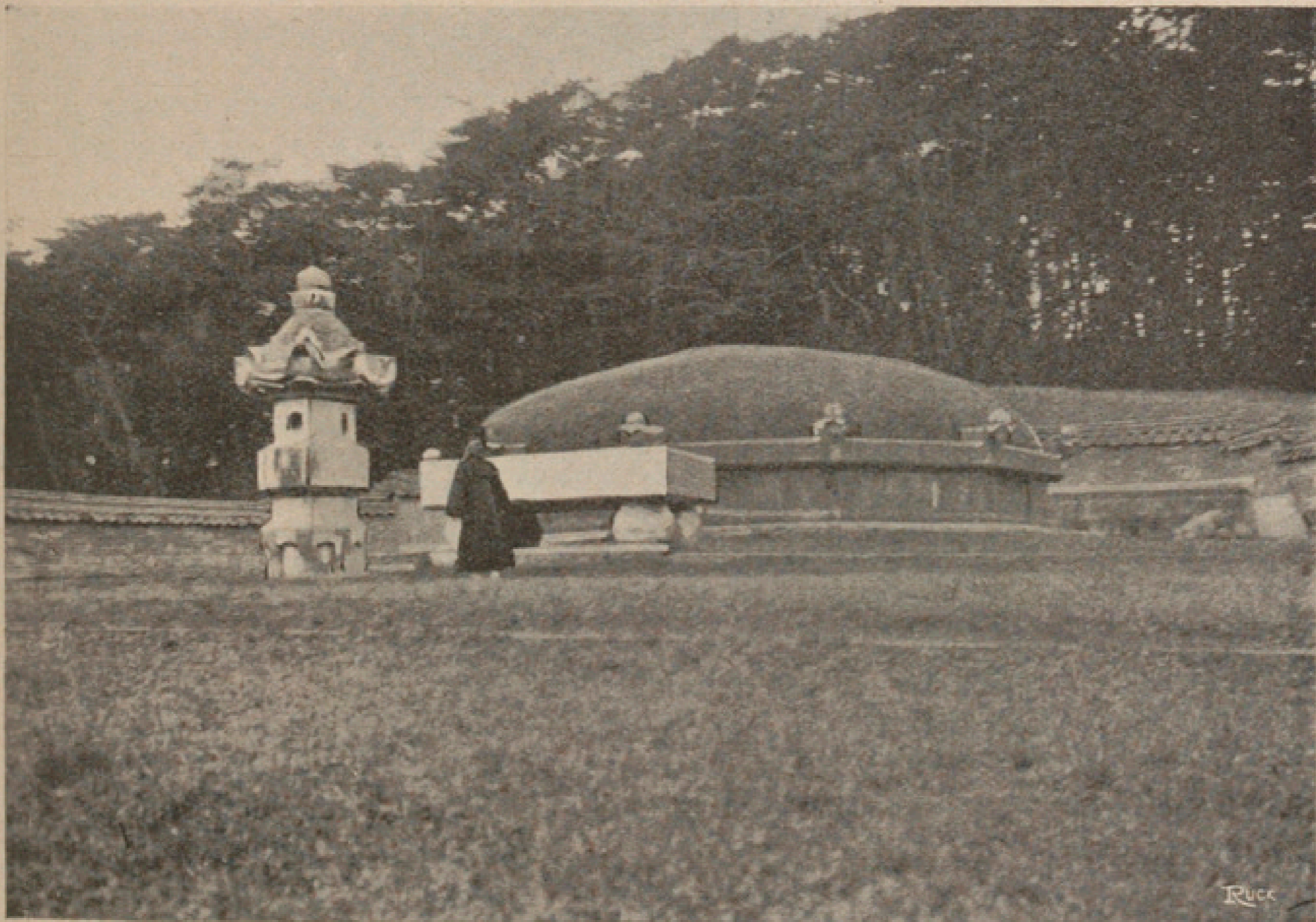
Le casque, coiffure militaire (n° 46) ;

Les *Telmou* (fig. 31), cônes en papier huilé que portent ou plutôt que portaient les Coréens en cas de pluie.

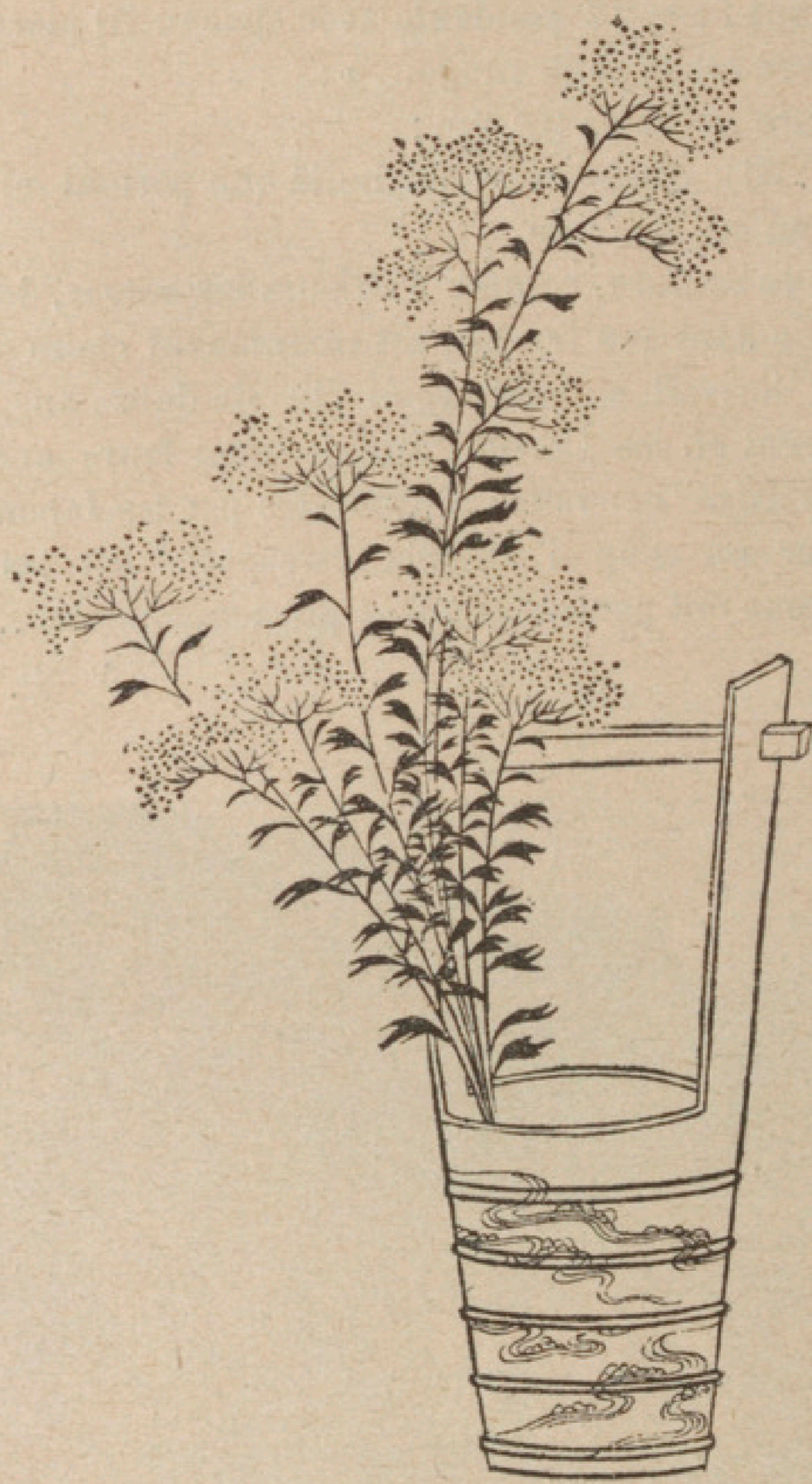
Ce dernier type de coiffure, comme d'ailleurs les autres, dont notre collègue donne la description dans son travail, est maintenant chose du passé.

M. H. Chevalier écrivait, en effet, voici plus de douze ans, au début de son étude : « au moment où les Coréens abandonnent leurs anciennes coiffures pour adopter les modes nouvelles introduites par les Japonais, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil déjà rétrospectif sur les formes de chapeaux que les Coréens ont portés pendant plusieurs siècles.... »

N. D. L. R.



Tombeau du Roi Hieul leung à Sou en (ou Hoa Syeng) à environ 25 kilomètres au sud de Séoul.



## La constitution et l'évolution de la peinture au Japon

PAR

M. Raphaël PETRUCCI

---

Grâce à l'obligeante autorisation de l'auteur et de l'éditeur, le *Bulletin* a le privilège de reproduire ici le chapitre que notre collègue M. Raphaël Petrucci a consacré à la *Peinture japonaise* dans son ouvrage, publié l'année dernière à Paris, à la librairie Renouard-H. Laurens, sous ce titre : *Philosophie de la Nature dans l'Art d'Extrême-Orient* (1). Le résumé de la table des matières est donné ci-après afin de montrer au lecteur la place occupée, dans l'ensemble du livre, par les pages que nous en détachons et de l'aider en même temps à entrevoir tout l'intérêt de l'œuvre.

CHAPITRE I. — Philosophie chinoise, taoïsme et confucianisme. — II. Philosophie chinoise au temps des Song. — III. Le Bouddhisme. — IV. Philosophie de la Nature au Japon : le Shintoïsme, les influences continentales. — V. Philosophie de la Nature dans la poésie. — VI. Philosophie de la Nature dans le sentiment religieux. — VII. Origine et constitution de l'Art de l'Extrême-Asie. — VIII. L'art chinois avant l'introduction du Bouddhisme. — IX. L'art chinois après l'introduction du Bouddhisme. La peinture de paysage. — X. La constitution et l'évolution de la peinture au Japon. — XI. La peinture de paysage et la technique. — XII. La peinture de paysage et l'inspiration. L'inspiration laotiste. — Les grands symboles. — Les allégories végétales : le Bambou, le Prunier. — Les inspirations de la solitude.

Dans la conclusion de la très curieuse et très intéressante étude qu'il a consacrée à l'*Exposition rétrospective d'Art japonais à Londres* (2) notre sympathique collègue, M. Deshayes nous dit : « En résumé, de cette visite à l'Exposition de Londres, il résulte de plus en plus pour moi que l'art japonais, l'art d'Extrême-Orient pour mieux dire, nous est très étranger, et que nous avons encore beaucoup à faire pour le comprendre comme le comprennent les peuples qui l'ont pratiqué... »

Sans doute cette opinion si nette et si franche exprime-t-elle une large part de vérité. « Souvent, a dit Pascal, une pensée pousse dans l'esprit du lecteur tout différemment que dans celui de l'auteur. » Ceci peut, en plus d'une rencontre, s'appliquer à ce que nous éprouvons en présence des œuvres des maîtres de la terre des Fleurs ou de celle du Soleil-Levant : elles peuvent nous attirer, nous séduire, mais ce sera souvent pour des raisons assez peu semblables à celles qui les ont fait apprécier dans leur pays d'origine.

Il est certain, notamment, qu'en bien des cas les peintures extrêmes-orientales offrent un sens symbolique, ésotérique même, qui non seulement nous échappe mais que parfois nous ne soupçonnons même pas. Voici par exemple une œuvre que ceux de nos Collègues, qui se sont rendus à la dernière Exposition anglo-japonaise, à Londres, ont pu remarquer à la section des Beaux-Arts : un triptyque de Kano

(1) Volume de luxe in-folio imprimé sur papier vergé d'Arches. Illustré d'après les originaux des maîtres du paysage des VIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles : 4 gravures sur bois en couleurs, 9 héliotypies, et une planche double en photogravure, exécutées à Tôkyô par la « Kokka Publishing Co ».

(2) V. *Bull.* XXII, p. 75.

Tan-yû 探幽 (1602-1674) appartenant au temple de la secte bouddhique Shinshu, à Omi (sous l'autorité du grand-prêtre de l'Higashi Hongwanji à Kyôto). Ses trois panneaux représentent respectivement des rameaux de prunier fleuri, des pins, des tiges de bambou, sur fond d'or. Nous apprécions la délicatesse de touche, l'habileté de l'artiste, la légèreté et en même temps que la sûreté de son pinceau, l'effet décoratif de l'ensemble. Un esprit extrême oriental y verra tout autre chose. C'est ce que nous pourrions soupçonner, entrevoir s'il nous arrive de nous trouver en compagnie d'un amateur japonais ou chinois, qui veuille bien nous communiquer quelque commentaire à propos de cette œuvre ou de telle autre traitant le même thème, ou dénotant la même inspiration. Bien rarement l'explication sera donnée de façon complète et précise, faute sans doute, de notre part, d'être suffisamment initiés aux concepts, aux croyances dont l'ensemble forme la représentation du monde au pays de Confucius, de Lao-tseu et parmi les disciples du Bouddha.

A cet égard, M. Petrucci par sa connaissance approfondie du langage, qui lui a permis de recourir directement aux textes des philosophes et des historiens de l'art en Extrême-Orient, était particulièrement en mesure de nous donner les clartés nécessaires. Son livre, le mot ne paraît pas trop fort, nous apporte une véritable révélation. Il est entendu que nul ne peut pénétrer dans la sensibilité d'autrui. Celui qui, par impossible, arriverait à percevoir réellement les mêmes sensations que son voisin — sans avoir oublié les siennes propres — éprouverait certainement de profondes surprises. Il n'en reste pas moins que, grâce à M. Petrucci, nous disposons désormais des éléments voulus pour former une notion suffisante de ce qu'est la nature dans la pensée extrême-orientale, « identifiant la beauté à la vie et à l'âme des choses ».

Dans un récent article consacré, dans la *Contemporary Review*, à l'art de la peinture au Japon, M. le Comte de Soissons s'exprime sur le même sujet, en termes presque semblables : « Lorsqu'au <sup>vii</sup> siècle de notre ère, l'enseignement de Bouddha fut accepté au Japon, la joie inspirée par l'idée de l'union avec l'Absolu suscita un grand amour de la beauté et du sens des choses (gave rise to a great love of the beauty and significance of things) ». Nous sommes désormais en mesure d'apprendre quelles associations d'idées philosophiques ou mystiques évoque pour un Japonais ou un Chinois, même de culture moyenne, l'image peinte de telle ou telle plante ou de telle ou telle fleur, et le pourquoi de ces associations. Les plus caractéristiques d'entre elles se rapportent à la fleur de prunier et au bambou. Il y a là, dans la pensée extrême-orientale, deux symboles d'une grande importance, et dont l'œuvre de M. Petrucci nous permet maintenant de pénétrer le sens. Les quelques citations ci-après pourront, semble-t-il, donner une idée du très intéressant exposé du savant auteur.

Voici d'abord quelques traits relatifs au Bambou qui « est la sagesse elle-même : l'âme végétale qui vit en lui a cette gravité, cette tenue, cette dignité qui se traduisent dans le port extérieur de la plante... » (p. 144). « ... Dès les anciennes périodes, le bambou, avec la gravité de son port, l'austérité de ses formes, la dignité et la noblesse de son maintien apparut comme l'image même de la Sagesse.... » (p. 142).

« ... Si la peinture de bambou apparut comme une chose si difficile ; si, d'autre part, elle fut tenué en si haute estime, c'est qu'elle s'attachait à dégager des choses une expression de cette âme universelle cachée pour les Orientaux sous les apparences du monde... » (p. 143).

Puis, M. P. s'exprime ainsi au sujet du prunier : « On trouve aussi dans le livre des vers des comparaisons qui prêtent une valeur particulière à la fleur de l'arbre ; la magie de ses pétales blancs, jetés sur des branches vigoureuses, est apparue dès longtemps à l'art oriental comme l'expression d'une âme intérieure dont la pureté était l'image même de la Vertu et de la Douceur... » (p. 144).



« ... Lorsque le peintre voit dans le prunier en fleur une construction si étendue et si précise qu'elle constitue un véritable résumé de la totalité du monde, son œuvre ne peut être que dominée par la puissance des symboles et la tendance philosophique de l'esprit... » (p. 146).

« Tchong Jen devait laisser sur la philosophie du prunier en fleur un traité, le *Houa kouang mei p'ou* qui dévoile la nature des idées alors intégrées (au temps des Song) dans la représentation plastique. Au chapitre « de la dérivation des formes », il expose que le prunier est comme un symbole, une réduction, une image de l'univers. Les fleurs représentent le *Yang*, ou principe positif, elles s'identifient avec le ciel de la philosophie chinoise, tandis que le tronc et les branches représentent le *Yin* ou principe négatif et, par conséquent, s'identifient avec la terre. Développant ensuite cette proposition fondamentale, il explique que les différentes parties de la fleur, les pétales, les étamines, les pistils, le calice sont toujours impairs en nombre, tandis que les différentes parties de l'arbre lui-même, telles que les branches et les feuilles sont de nombre pair. Considérant ensuite le prunier au point de vue de la philosophie morale, le prêtre ajoute : « Il existe dans le prunier un système hiérarchique qui fait que ses branches ne croissent jamais de tous côtés, les fleurs ne naissent point non plus au hasard, mais chacune occupe sa position propre... Les branches combinent la puissance et le raffinement respectif des armes et des lettres, les fleurs demeurent toutes dans la relation des suivantes vis-à-vis de leur maître ; les petites branches, les unes longues, les autres courtes, représentent les relations parentales, tandis que les pistils et les étamines représentent les relations de l'épouse et de l'époux ».

... « La pierre elle aussi a pris sa part de symboles. Tandis que le cristal de roche représente la quintessence des eaux. Le jade devient la plus belle substance où puisse s'incorporer la pensée humaine... » (p. 146).

Ailleurs, M. Petrucci nous montre, dans une œuvre de Tchao Mōng-fou (1254-1322), à l'imitation de Wang-Wei, conservée au British Museum, un paysage représentant des cimes émergeant des nuages, la mer au-dessous, « un commentaire plastique de l'ancienne conception chinoise qui oppose la terre et les eaux, qui, dans la montagne et dans l'Océan, voit l'incarnation des deux principes énormes dont le travail anime l'Univers ».

Avant de donner le chapitre annoncé plus haut, il ne sera pas sans intérêt, croyons-nous, de reproduire une page où l'auteur a exposé, sous une forme résumée et condensée, l'idée générale qui l'a inspiré et guidé au cours de son œuvre si remarquable, puissamment conçue, exécutée avec tant de conscience et d'érudition, et finalement des mieux faites pour favoriser la compréhension mutuelle entre l'Occident et l'Extrême-Orient. Elle montrera bien avec quelle hauteur de vues M. Petrucci notre savant collègue, a traité son sujet :

« Comme le montre la légende, la pensée de Lao-tseu nous entraîne dans des régions intellectuelles où il semble que l'esprit perdant contact avec la matière, perçoive, par la pure intelligence, des relations insoupçonnées. Le rêve métaphysique donne parfois l'impression que l'on arriverait à saisir les principes essentiels des choses si l'on pouvait, ne fût-ce qu'un instant, échapper à la lourde structure de l'être et du mot. On se sent comme prisonnier dans la nature animale ; l'intelligence, alors surexcitée par des contemplations abstruses qui ne sont point sans volupté, entrevoit des relations et des lois que l'imagination a créées et qui s'évanouissent dès que, par l'expression du mot, la réalité veut les saisir. Ce rêve exaspéré où se sont complus les mystiques de nos religions occidentales et certains de nos sages, semble avoir été l'une des voluptés les plus recherchées des philosophes ou des artistes de l'Extrême-Orient. Retirés dans les solitudes montagneuses, ou bien dans les monastères

bouddhistes, en Chine comme au Japon, ils s'égarèrent dans la vision de la nature, se baignent de ses apparences, se noient dans son infini. Seulement et c'est là que se marque la différence essentielle des psychologies orientales et occidentales — loin d'exaspérer ce monde intérieur, cette construction individuelle et fausse qui, chez nous, a toujours écarté nos rêveries de la nature et les a, au contraire, projetées dans un monde artificiel, en Orient, c'est dans la nature elle-même que s'égare le rêve; sur ses lois obscures, sur ses rapports harmonieux, sur ses principes parfaits comme une œuvre d'art, l'intelligence de l'homme exerce ses facultés de compréhension et son pouvoir de réalisation. » (p. 17).

La même pensée, sous une autre forme, se retrouve dans la conclusion :

« La tendance anthropomorphique de l'occident, son dédain de la nature ont été tels que pour exprimer le Temps, la Justice, l'Amour, la Vertu et nombre d'idées générales qui jouent le plus grand rôle dans les expressions humaines, ses artistes ont imaginé un vieillard avec des ailes, une faux et un sablier, ou bien une grave matrone pesant dans ses balances le crime et le châtiment, ou bien un petit enfant ailé, ou bien une femme voilée des plis majestueux de la toge romaine. Les Orientaux, pour lesquels l'homme gardait ses proportions réelles dans l'immensité du monde, n'ont pas eu besoin de ces allégories qui nous sont familières... Une montagne, surgissant parmi les brumes, exprimera l'opposition des principes constituants du monde, elle s'imprènera d'un sens de gravité et de noblesse; un cerisier dira le printemps comme l'érable rouge exprimera l'automne, et pour évoquer la Vertu dans son sens abstrait, il suffira d'une branche de prunier chargée de fleurs frémissantes sous la brise. Ce ne sont point même des allégories, c'est la réalité de l'âme naturelle, de l'esprit caché dans les choses » (p. 148). *Spiritus intus alit*, a dit Virgile.

De même, dans son article cité déjà un peu plus haut, le Comte de Soissons dit, à propos de la troisième période de l'Art Japonais, celle de Heian (794-900 de notre ère) : « Les idées de la période antérieure ou de Nara — harmonie entre l'esprit et la matière, réalisation de l'esprit suprême dans une forme concrète — prirent alors plus de développement et plus de force. La nature et l'art furent regardés sous un jour nouveau, car dans tout objet — l'Universel-Impersonnel devait se révéler. »

Si nous revenons maintenant à la *Philosophie de la Nature*, nous y lisons :

« Un monde d'émotions travaille les choses : à travers elles, transparait l'action de cette force universelle qui ne se livre point et que l'homme devine. Le poète et l'artiste la saisissent et en cela ils égalent le philosophe.

« Ils continuent sa pensée; ils la commentent à leur manière... (p. 136).

Il y aurait, d'autre part, d'intéressants rapprochements à faire entre le livre de M. Petrucci et celui que M. Emile Mâle a consacré voici deux ans, à l'*Art Religieux en France au XIII<sup>e</sup> siècle* : Etude sur l'iconographie du Moyen Age et sur ses sources d'inspiration.

L'auteur, dans sa préface, s'exprime ainsi : « Le moyen âge a conçu l'art comme un enseignement. La cathédrale eut mérité d'être appelée la « Bible des Pauvres ». Toute forme est le vêtement d'une pensée. » Et plus loin : « L'iconographie est une symbolique. L'art chrétien parle par figures. ... Une pareille conception de l'art suppose un système du monde profondément idéaliste, et la conviction que l'histoire et la nature ne sont qu'un immense symbole. La forme y fut presque toujours l'enveloppe légère de l'esprit. »

Ces quelques brèves citations ne montrent-elles pas qu'à la différence de ce que l'on peut être tenté de croire au premier abord, les conceptions de la nature et de l'art, en Occident et en Extrême-Orient, ne sont pas sans présenter tout au moins certaines analogies ?

Voici maintenant le chapitre concernant *La Constitution et l'Évolution de la peinture au Japon* (1) :

Lorsque le Bouddhisme apparut au Japon, il n'y rencontrait point, comme en Chine, la puissance d'une grande civilisation ni les effets d'une longue culture. Il touchait aux extrémités de l'Asie; les flots du Pacifique baignaient les échancrures rocheuses des côtes; perdu sur les confins de l'océan désert, l'Empire insulaire ne devait connaître qu'une civilisation tardive et dont les éléments ne pouvaient lui venir que du continent voisin. La doctrine indienne apportait avec elle, et d'un seul coup, non seulement son contenu propre, mais encore les influences subies durant son long voyage à travers l'Asie.

## I

Le Japon ne connaissait alors que de grossières statuettes funéraires, d'argile cuite, et il conservait encore dans sa légende le souvenir des temps où l'on immolait sur les tombeaux des victimes humaines. Les dessins décoratifs des anciens sarcophages appartiennent à ce cycle de représentations symboliques qui accompagnent les manifestations de la pensée durant l'âge de la pierre et dont on trouve les prototypes sur les galets coloriés du Mas-d'Azil. Cependant, le Japon primitif avait déjà formulé les mythes du Shinntô. La grande religion naturaliste le mettait en contact étroit avec les choses du monde; devant l'arbre ou la montagne, il se recueillait pieusement, et, dans les solitudes impressionnantes, au fond de l'horreur sacrée des grands bois, sous les cryptomérias gigantesques, il avait édifié le temple shinntô, étrangement pareil à la hutte polynésienne, où la gravité, le silence, la nudité du sanctuaire, suffisaient à émouvoir.

Dès le premier siècle de notre ère, le Japon avait eu des contacts avec le continent; il avait pu entrevoir certains éléments de la culture chinoise. Mais, lorsque, aux grossières statues d'argile, aux temples de bois, nus et tristes, s'opposa l'effigie du Buddha avec son sourire calme et profond, sa forme entière dressée devant un nimbe d'or, alors et pour la première fois, le Japon eut la révélation de ce qu'étaient le rêve mystique, l'extase et la foi.

Il n'est pas étonnant qu'un peuple sans culture ait été tout d'abord frappé par la religion. Elle lui apportait la forme sentimentale de la pensée, l'émotion directement surgie; elle faisait appel à la sensibilité de l'homme, non point à sa réflexion ou à son savoir. Elle ne lui demandait pas des connaissances antérieures; elle lui apprenait un plan du monde et de l'au-delà plein d'un mystère magique, dont le charme profond offrait à des esprits, encore proches des activités primitives, le repos et le bonheur.

(1) Au moment de mettre sous presse, les journaux nous apprennent que l'*Académie des Inscriptions* vient de décerner à M. R. Petrucci un des prix *Stanislas Jullien* pour son ouvrage dont les pages qui précèdent ne peuvent donner qu'un simple aperçu. Toutes nos félicitations à notre distingué collègue, pour cette belle récompense, si méritée.  
(La Rédaction.)

Dès lors, la première impression, marquée dans l'évolution de l'art japonais appartient à l'influence de la doctrine indienne. Elle lui a appris les formes de son art ; dans ces idées que le shinntoïsme avait fixées, elle a trouvé l'appui indispensable pour développer son sens de la nature, sa familiarité, avec la totalité des choses et des êtres du monde, sa calme contemplation de l'univers entier. Ce n'est point dans la masse profonde du peuple que le Confucianisme ou le Laoïsme ont pu prendre racine. Venus en même temps que le Bouddhisme, ils occupent une place à part ; ils ne pénètrent dans la pensée japonaise que peu à peu, à mesure que la culture s'étend. Du reste, la philosophie chinoise se transforme dans l'esprit léger, poétique et charmeur du Japon. Elle s'y transforme comme l'art même y transformera la discipline et la vigueur chinoises ; elle n'est point à l'origine d'une activité plastique qui se développe d'abord sous l'influence religieuse et qui doit ensuite lui échapper.

Si l'on examine les anciens monuments de l'art au Japon, on voit se dégager avec netteté le rôle initiateur de la doctrine indienne. L'art bouddhique apportait avec lui une influence d'origine gandhârienne, mais transformée par l'emprise du génie chinois. Quand on étudie avec soin les productions de l'ère Suiko, on est frappé d'un dualisme qui se grave dans les œuvres. Les unes, la plupart des sculptures en bois, gardent quelque chose d'un style purement indien, avec l'amour des courbes harmonieuses, des corps étirés dans le dessin même des écharpes et, aussi, une polychromie un peu brutale, que le temps a atténuée. Les autres, au contraire, se rapprochent à tel point des sculptures de Yun-kang, sur lesquelles nous sommes bien renseignés depuis le relevé systématique de M. Chavannes, que, pour certaines d'entre elles, on se trouve tenté d'y reconnaître des bronzes directement importés de Chine. Dans les peintures du tabernacle de Tamamushi, au temple de Horyu-ji, qui datent du vi<sup>e</sup> ou du vii<sup>e</sup> siècle, et jusque dans l'architecture du temple, on retrouve des éléments influencés par le style classique occidental. Il semble que le style chinois des Wei du nord coexiste avec un style d'origine plus lointaine venant directement des régions où s'était formé le style gréco-bouddhique et que des prédicateurs audacieux emportaient, avec eux, à la conquête du monde.

On peut reprocher aux figures de l'ère Suiko les attitudes conventionnelles d'une période archaïque, la disproportion des membres, un parallélisme monotone dans les plis des draperies. Ce sont les hésitations d'un génie qui se cherche à travers la matière rebelle. La profondeur de l'inspiration fait oublier l'immaturité technique, et son charme reste tel que, même après l'influence de la culture chinoise des T'ang, l'art de l'ère Suiko laisse sa trace et contribue largement à la formation du style postérieur.

Au Japon comme en Chine, la peinture de portrait atteint son apogée avant la peinture de paysage. La première activité de l'art porta sur la représentation des figures religieuses de Bodhisattvas et de saints ; plus tard seulement, le sentiment de la nature a fini par s'exprimer en réalisations plastiques. Le Bouddhisme était alors à son apogée. Devenu religion d'État, il prêchait une doctrine où l'on reconnaît un mélange d'idées confucéennes sur la conception religieuse de l'État et des idées d'origine shinntoïstes rela-

tives à une magie primitive. On sculptait des statues pour obtenir la protection des dieux dans les choses temporelles mais, dans la représentation des divinités supérieures, l'inspiration philosophique se faisait profondément sentir. On y fixait l'expression du *Yemman*, le recueillement de la vertu universelle et parfaite, de cet oubli de soi, de cette communion avec le Principe infini dont le Laoïsme avait déjà pratiqué la recherche. Un portrait célèbre du prince Shotoku-Daishi, le grand protecteur du Bouddhisme, peint au VII<sup>e</sup> siècle, les fresques du temple de Horyu-ji, qui ne sont certainement pas postérieures au VIII<sup>e</sup>, donnent une idée de ce qu'était l'art de cette époque, subtil, raffiné, profond, avec, dans la composition des fresques, cette aisance et cette clarté qui sont le propre du génie japonais.

A ce moment on sent l'influence de l'art chinois du VII<sup>e</sup>, du VIII<sup>e</sup> et du IX<sup>e</sup> siècle. C'est lui qui établit entre les peintures trouvées par les missions Stein et Pelliot à Touen-houang, dans l'extrême-ouest du Kan-sou et les monuments du Japon à la même époque, des ressemblances si frappantes. Les peintures sont distribuées suivant la même ordonnance, avec une identité de style indéniable et, sur certaines bannières de Touen-houang, on retrouve, dans les représentations d'édifices, cette architecture spéciale à l'époque Nara, qui occupe, au Japon, tout le VIII<sup>e</sup> siècle.

## II

C'est au IX<sup>e</sup> siècle, durant la période Heian, que des tendances purement japonaises commencent à s'affirmer. C'est à ce moment aussi que l'on voit se développer l'art du paysage. Il prend son élan sous l'influence des sectes bouddhiques. Le croyant voit dans la nature l'image harmonieuse de la souveraine sagesse ; à travers les misères des six mondes du désir, il découvre la pensée divine et la miséricorde du Buddha suprême. On recherche, pour les temples et pour les monastères, des sites montagneux où la nature auguste se livre dans toute sa magnificence ; le temple lui-même reproduit dans sa structure le plan mystique de l'univers. Aux cérémonies baptismales comme aux cérémonies d'initiation, on déploie des paravents qui reproduisent des sites naturels. Ils représentent les éléments du monde, les montagnes et les eaux, l'harmonie des principes cosmiques de la vieille philosophie chinoise qui vient prendre ici le vêtement somptueux de la religion nouvelle. Les aspects majestueux de la nature encadrent les figures bouddhiques jadis représentées dans des attitudes sculpturales, toutes droites sur un fond uni. Le paysage exprime, parfois à lui seul, la grandeur du sentiment, la profondeur de l'émotion, le recueillement et la prière, toute la magie du rêve mystique.

Poussées à l'extrême, dans le fléchissement des mœurs, ces idées conduisent à une décadence élégante, pleine de raffinements morbides et subtils ; cependant, le Japon des provinces guerrières préparait, à ce moment même, un nouvel élan de l'inspiration philosophique. Ces soldats barbares qui ékra-

sèrent de leur poing de fer la civilisation épuisée de la capitale, en transportant de Kyôto à Kamakura le centre de l'État, fixaient le point de départ d'une ère nouvelle. Du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, grandit dans ces cœurs sauvages un idéal très noble et très pur, La secte Zen, développée en Chine, y avait absorbé nombres d'idées laoïstes. Ce sont des idées qu'elle transporte au Japon où elles se transforment en un stoïcisme inflexible dans ces rudes âmes de guerriers. A ce moment, de nouveaux rapports avec la Chine ont transmis au Japon la culture philosophique du temps des Song, son art informé aux anciens rêves de l'esprit, la magnificence de son idéal esthétique. Sous ces influences, au Japon aussi, on découvre dans l'écoulement des choses, les formes diverses et momentanées d'un principe universel. L'expression de l'esprit saisi à travers les apparences devient le plus haut et le plus conscient effort de l'art national. Il ne comporte ni l'ascétisme du moyen âge chrétien, ni le paganisme idéalisé de notre Renaissance. Il prend plutôt le sens d'un monisme panthéiste par sa conception de la spiritualité considérée comme l'essence même de la vie : l'âme éparse du monde anime les choses les plus infimes de son souffle caché.

La conception de la beauté s'identifie à celle du Principe éternel, elle suit la prédication de la secte Zen qui identifie l'âme individuelle à l'âme universelle; par la méditation, la contemplation et l'extase, elle cherche ce moment d'exaltation où la pensée retrouve en elle-même, manifestée dans le particulier, le sens de l'universel.

Cette philosophie d'origine complexe, exprimée par l'idéal alors triomphant de la secte Zen, domine la mentalité japonaise de ce temps. On recherche l'art non point dans l'apparence luxueuse, mais dans l'intimité des choses. Les plus grands seigneurs se complaisent dans des demeures qui, à première vue, ne sont point différentes de celles des paysans. Mais les proportions harmonieuses en ont été établies par le génie de Toba Sojo ou de Soami; les colonnes de bois sont faites des essences odorantes de l'archipel indien; les têtes de clous et les tenons de fer sont des merveilles d'art établies sur le dessin d'un Seshiu. Cette austérité dans l'apparence, cette recherche raffinée dont l'idéal est très pur, se font sentir dans la peinture comme dans l'architecture, qu'elle soit religieuse ou laïque, dans la composition des jardins où l'on cherche soit à suggérer des pensées pieuses, soit à commenter un état d'âme; elle se prolonge dans l'art des fleurs où s'expriment des idées cosmologiques et philosophiques fort anciennes en même temps que des recherches modernes, subtiles et rares. La préoccupation de s'entourer de formes admirables conduit à désirer la beauté jusque dans les communs ustensiles de la vie de chaque jour. Ainsi se trouve réalisée, à toutes les heures de l'existence humaine, cette conception que la beauté s'identifie à la vie, à l'âme des choses, et que, dans la retenue et l'austérité avec laquelle on la traduit, on suggère le secret mystérieux de l'Infini.

Ces mêmes tendances se font jour dans la peinture. On abandonne la couleur raffinée, les courbes harmonieuses et subtiles, l'élégance des formules bouddhiques du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle. A la suite des maîtres chinois des Song, on

se complaît dans la peinture monochrome. On recherche un dessin large et franc, la netteté du trait, la force, la puissance écrites dans la trace du pinceau. Dans le ton, c'est un clair-obscur plein de mystère et dont l'austérité ajoute encore à la valeur de suggestion. La peinture n'est plus une représentation ; elle est un commentaire prestigieux de l'Univers. La composition apparaît comme la création même d'un monde surgissant dans la rêverie d'un maître ; elle comporte les mêmes lois et la même harmonie qui caractérisent la vie ; bien plus, elle prête à l'œuvre même une vie mystérieuse et cachée. Il n'y a rien de supérieur ou d'inférieur, de noble ou de trivial. La représentation d'un dieu a autant d'importance que la représentation d'une fleur ou d'une tige de bambou. Partout se grave le reflet de l'âme qui palpète dans l'infini du monde.

### III

Mais l'esprit ne se maintient point à ces sommets sublimes. La même tempête qui emporta le système politique des Ashikaga devait emporter aussi le hautain idéal des guerriers. Le xvi<sup>e</sup> siècle correspond à un âge où le besoin du luxe extérieur prend la place de la pensée austère. Les nouveaux seigneurs, portés au pouvoir avec les Tokugawa, représentent un élément dont la culture plus grossière s'attache au faste et à l'ostentation. L'influence de la Chine du xvii<sup>e</sup> siècle se fait sentir sur l'empire insulaire. Le grand élan philosophique du passé, s'il s'était arrêté dans la froide métaphysique d'un Tchou-Hi, dominait encore la peinture du temps des Song. A ce moment, la peinture, avec son inspiration grandiose et sa sublimité, s'arrêtait à son tour dans la formule académique, éclatante et glacée, de la dynastie Ming. Au Japon comme en Chine, l'art devient remarquable par sa richesse et par son éclat ; au Japon comme en Chine, il perd en valeur profonde ce qu'il gagne en apparence. C'est le moment où s'exprime le génie facile des Kano. Mais, à ce décor prestigieux dont ils couvrent les murailles, s'oppose l'idéal puissant de Koëtsu, de Sôtatsu et de Kôrin. C'est la pensée austère de Zen qui les dirige encore dans leurs simplifications audacieuses. Ce sont, parfois, des couleurs éclatantes, appliquées par masses, sur fond d'or ; parfois une sobriété admirable dans le monochrome où le trait, en apparence stylisé, répond, cependant, à une sensibilité vibrante où s'évoquent les formes essentielles de la vie.

L'esprit philosophique a dirigé ainsi jusqu'à son dernier terme l'évolution de la peinture japonaise. L'empire insulaire ne connut point l'oubli des anciens principes et la décadence académique de la Chine, mais il connut une évolution qui, cependant, devait conduire les anciennes formules inspiratrices à leur point mort. La transformation de l'Empire, au xvii<sup>e</sup> siècle, devait en provoquer l'éclosion. La noblesse n'a ni l'idéal hautain, ni la culture de ceux qu'elle a remplacés. De basse origine, elle se complaît dans un luxe extérieur ; elle aime des représentations plus directes et moins chargées de pensées : l'école Kano qui exprime l'époque se trouve ainsi entraînée elle-même à des essais annonciateurs de l'école vulgaire.

IV

Un caractère nouveau devait apparaître avec l'Oukiyo-yé. La conception d'un monde des formes au-delà desquelles flotte l'unité d'un Principe absolu, la structure philosophique des apparences, la révélation de l'Ignoré par les formes prochaines, tout cela demeurerait enfermé dans les grands paysages d'un Sesshiu comme dans les premiers efforts des peintures religieuses du Yamato. Au xviii<sup>e</sup> siècle, ce grand souffle inspirateur est épuisé. La nature est vue alors pour elle-même, avec son caractère pittoresque, son aspect concret, au-delà duquel la pensée du peintre ne cherche rien, satisfaite de la beauté des choses prochaines et de l'harmonie qu'il y peut découvrir. De toute la peinture de l'Asie orientale, c'est l'école qui se rapproche le plus, dans ses œuvres, de nos conceptions européennes; aussi fut-elle la première et demeure-t-elle peut-être la seule vraiment comprise chez nous. Elle est restée particulière au Japon qui poursuivait son évolution indépendamment de la Chine dont l'art demeurerait enfermé dans des productions inférieures aux grandes époques d'autrefois.

L'Oukiyo-yé est un art essentiellement populaire. C'est justement à cause du côté immédiat de sa conception qu'il s'est vu rejeté par les grands amateurs de l'Asie. Il ne peut être que limité pour des hommes qui cherchent, dans les formes de la nature les révélations infinies de la tradition chinoise, et l'on doit comprendre que cette limitation lui prête, à leurs yeux quelque infériorité. Du moins l'opinion exprimée, au Japon même, sur l'école vulgaire comporte-t-elle certaines affirmations de ce genre. Elles ont été du reste mal comprises en Europe où on les a considérées comme la réaction de l'esprit classique devant les écoles réalistes. La vérité est tout autre, il convient de se bien pénétrer de l'histoire et de l'évolution de l'art pour l'entrevoir.

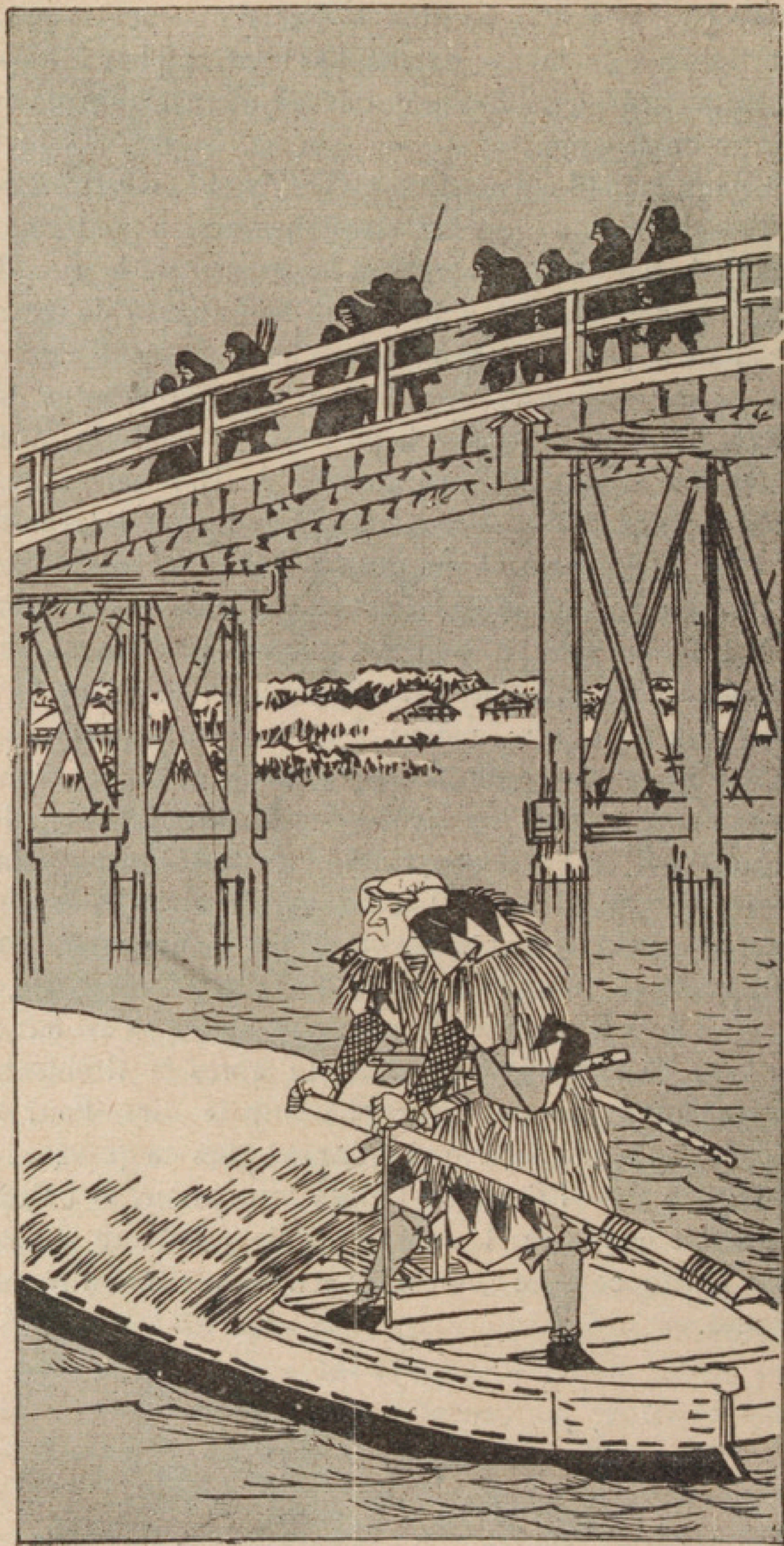
En effet, les anciennes écoles cherchaient dans l'expression classique cette forte structure philosophique que la tradition chinoise avait fixée, les peintres de l'école vulgaire au contraire, ne se sont attachés à rien d'autre qu'à donner une image vivante du monde extérieur. Il est difficile de dire jusqu'à quel point le contact des peintures européennes importées par les Hollandais a pu exercer son influence sur cette nouvelle conception. L'art européen n'avait pu entamer l'art chinois lorsque les Jésuites du xviii<sup>e</sup> siècle essayèrent de l'introduire à la cour de Pékin. Au Japon, au contraire, curieusement étudié par des maîtres comme Okio, Shiba Kokan, le maître d'Hokusai et Hokusai lui-même, il ne fut point sans action. Il semble, cependant, que cette influence n'ait guère dépassé l'emploi de quelques moyens techniques, comme, par exemple, la perspective monoculaire. Le secret même du développement de la nouvelle école réside dans ce fait que la culture échappe aux hautes classes et que, ayant pénétré dans les classes moyennes comme dans la masse populaire, elle appelle des réalisations qui soient accessibles à ces nouveaux venus. Les idées philosophiques, les théories religieuses, sont trop subtiles pour alimenter l'art populaire et, d'autre part, l'aspect de la vie qui



s'écoule, avec ses éléments bruyants, violents ou recueillis, apporte une mine inépuisable à ceux qui la contemplant avec un esprit dégagé de la vieille culture et qui s'arrêtent aux réalités les plus prochaines. De là vient la maîtrise d'Okio saisissant le style nouveau des formes dans leur puissance objective; d'Hokusai poursuivant avec une vision d'une acuité prodigieuse le mouvement vertigineux de la vie, depuis l'animal le plus infime jusqu'aux foules humaines; d'Hiroshigé, enfin, qui devait donner à l'école vulgaire son plus grand peintre de paysage.

La tendance dans laquelle s'engageait l'Oukiyo-yé, conduisait cette école à abandonner l'idéal profond que les classiques avaient enfermé dans leurs représentations de la nature. Les usages et les aspects de la rue, des grandes routes de l'empire, des champs cultivés et des villages de paysans ou de pêcheurs, menaient le peintre à tout autre chose. Ce sont alors les images de leur pays, les coins de nature les mieux connus, les routes du Tokkaïdo ou de l'Hokkaïdo, les multiples aspects du Fuji, les vues de la banlieue de Yedo, que l'on voit se multiplier dans l'œuvre de Hokusai et de Hiroshigé. Au lieu de rechercher ces paysages montagneux que les maîtres chinois avaient exprimés avec tant de noblesse et de grandeur, les nouveaux peintres vont à la nature toute proche et trouvent dans les aspects de leur propre pays les sujets d'une inspiration qui ne s'écarte guère de l'élément objectif. Une véritable révolution se produit dans l'art du paysage, dans l'art de la peinture tout entière. Si l'on a pu rendre évident dans les pages qui précèdent le lien existant entre la culture philosophique ou religieuse et l'expression plastique, l'importance de ce changement ne peut plus échapper. L'impulsion philosophique, à cet instant de l'histoire, a fléchi devant l'inspiration naturelle. Au lieu d'épuiser, comme la Chine, l'ancienne tradition, le Japon la renouvelait par le contact direct de la vie dans tout son mouvement, dans tout son désordre, dans toute sa puissance aussi, lorsque l'Europe est entrée en contact avec lui. Ce qu'a été la crise terrible par laquelle s'est ouvert l'ère du Meïdji, ce que sera l'art nouveau qui surgira après le fléchissement de la grande révolution, toute récente encore, l'avenir le dira. Pour le moment, nous pouvons noter qu'après avoir dirigé durant plus de quinze siècles l'évolution de la peinture dans l'Extrême-Orient tout entier, la culture chinoise restait encore assez féconde pour laisser au peuple qui l'avait adoptée dans les îles orientales la puissance de se renouveler et de se mettre en marche vers de nouvelles destinées.





## Chronique d'archéologie Extrême-Orientale

PAR

M. Raphaël PETRUCCI

---

Sur HISHIKAWA MORONOBU. — *The Flight of the Dragon*, de M. BINYON.  
*Japanese Painters*, de M. MORRISON.

Au début d'une étude qui figure dans le dernier *Bulletin* de la Société Franco-Japonaise, M. Paul Mallon, ayant à fixer les dates extrêmes de la vie de Moronobu montre dans quel embarras on se trouve si l'on consulte les sources accessibles en langues européennes (1). Je voudrais prendre prétexte des observations de M. Paul Mallon pour donner ici les renseignements que l'on peut emprunter aux sources japonaises. L'une de ces sources est le *Fusô-meigwa-den*

扶桑名畫傳 ou Vie des Peintres Japonais célèbres. C'est un recueil de

biographies qui fut compilé par Hori Sadatada 堀貞格. Ce grand seigneur, prince de Hori, vécut au XIX<sup>e</sup> siècle et mourut en 1874 à l'âge de 75 ans. Il forma une collection qui compta des œuvres célèbres, certaines de la plus grande rareté, en même temps qu'il constitua une bibliothèque de premier ordre. Tout cela fut dispersé dans les premières années du Meïdji et d'une façon si malheureuse qu'on a perdu la trace de peintures qui, comme le Jôdô-mandara de Kocé Kanaoka, eussent été des plus précieuses, au double point de vue de leur valeur artistique et de leur valeur historique. Le Prince de Hori fut aidé dans son travail par un lettré de premier ordre : Kurokawa Harumura (2)

黒川春村. La critique clairvoyante de ces deux hommes exceptionnels a fait du *Fusô-meigwa-den* la source la plus importante et la plus sûre pour quiconque s'occupe de l'histoire de la peinture japonaise. On y trouvera, au 7<sup>e</sup> volume, pages 825 et 826 une biographie de Moronobu.

Aux documents qu'elle renferme, il faut joindre un mémoire de M. Hamada 濱田, publié dans les *Kokka* de juin 1909, et dans lequel il expose le résultat de recherches faites par lui dans le pays natal de Moronobu. Les conclusions auxquelles il nous amène sont fort différentes de celles du *Fusô-meigwa-den*.

Nous allons essayer de présenter avec le plus de précision possible les éléments qui se trouvent en présence. Si la question ne peut être éclaircie d'une manière définitive, au moins aura-t-on, ici, l'exposé des sources actuellement accessibles.

(1) Voir *Bulletin* de septembre-décembre 1911, p. 13 et note 1.

(2) Le nom de famille est placé ici, suivant la coutume japonaise, avant le nom personnel.

Hishikawa Moronobu 菱川師宣 est né dans le village de Hota 保田, province d'Awa, où l'on trouve certains de ses descendants parmi les pêcheurs les plus obscurs. On sait qu'il appartenait à une famille de brodeurs, que son père était brodeur et le *Fusô-Meigwa-den* raconte qu'il prit le nom de Kôchiku 光竹 lorsqu'il revêtit la robe du moine. Il mourut dans la deuxième année de Kwanbun 寛文 en 1662. Dans le temple Shôwo-in 松翁院 du village de Takeoka 竹岡, voisin de Hota, M. Hamada a découvert une broderie due au père de Moronobu. Cette broderie est datée de 1658, elle est signée de Hishikawa Kichizaemon Dôshô 菱川吉左衛門道性 et mentionne qu'il était alors dans sa 62<sup>e</sup> année.

Cette inscription, cependant, ne correspond pas exactement au nom usuel du père de Moronobu : Hishikawa Kichizaemon Dômô 道茂. De l'étude critique à laquelle il s'est livré, M. Hamada tire cette conclusion que Dômô et Dôshô ne sont qu'une seule et même personne.

Il est intéressant d'avoir quelque indication sur le milieu dans lequel se forma Moronobu. La broderie du temple Shôwo-in représente le *parinivâna* du Buddha. Elle est conçue suivant la composition traditionnelle; le Buddha, couché sur le côté droit, est entouré de prêtres, de bodhisattvas, d'anges, de démons et d'animaux qui, tous, se lamentent sur la mort du Divin Maître. La broderie présente ceci de particulier que, d'une part, elle garde le caractère pictural de la composition; d'autre part, elle évite les colorations brillantes pour rester dans le ton sobre et effacé des peintures chinoises. Le fait qu'aucun nom de peintre n'est mentionné dans les inscriptions semble indiquer que le dessin a été établi par le brodeur lui-même : celui-ci l'a probablement copié sur quelque vieux modèle japonais ou chinois. M. Hamada a retrouvé dans la possession d'un habitant du même village une autre pièce de broderie bouddhique qui est considérée aussi comme étant l'œuvre de Kichizaemon Dôshô.

D'après les documents japonais, c'est durant la période de Genroku 元祿 (1688-1704) que la production de Moronobu comme illustrateur de livres fut la plus active. Nous savons d'autre part qu'il signa ses peintures du nom de plume Nihon yeshi 日本繪師 ou Yamato yeshi 大和繪師 c'est-à-dire : peintre du Japon. Cela explique la place que tient Moronobu dans l'histoire de l'art japonais. Il prit ce nom de plume pour marquer son désir de ressusciter la vieille école Yamato-yé, non en lui empruntant sa technique ou ses apparences extérieures, mais en s'inspirant de son esprit. Il voulut peindre, comme au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles les maîtres de Kasuga et de Sumiyoshi, les scènes de la vie contemporaine; il s'inscrivit surtout en réaction contre l'école Kanô qui, au contraire, s'inspirant de sujets chinois et empruntant la technique chinoise s'écartait de la vision directe de la vie et se perdait de plus en plus dans une peinture littéraire, académique et glacée.

Telle est la position que prend Moronobu. Il est ainsi à la tête de l'Ukiyo-

yé dont les maîtres, s'éloignant du goût des raffinés, se rapprochent de plus en plus du peuple dont ils flattent l'esprit grossier. Mais ce n'est pas avec lui que l'on voit apparaître les germes de décadence qui devaient dévorer l'école et la faire sombrer définitivement, au XIX<sup>e</sup> siècle, dans l'estampe populaire. Moronobu a maintenu avec aisance la conception supérieure, l'exécution large et puissante, le sens raffiné de la beauté qui étaient l'apanage des vieux maîtres du Yamato-yé. Il est resté au-dessus des vulgarités que l'on reproche à juste titre à nombre de ses successeurs du XVIII<sup>e</sup> et surtout du XIX<sup>e</sup> siècle.

Nous arrivons maintenant à la date de la mort de Moronobu. Le *Fusô-meigwa-den* dit qu'il mourut dans l'ère Shôtoku 正徳 (1711-1716) à l'âge de 70 ans, ce qui reporte la date de sa naissance entre 1641 et 1645. L'*Ukiyo-yé-*

*Ruikô* 浮世繪類個 donne la même indication. Cependant, M. Hamada tient pour certain qu'il mourut avant avril 1795 et il en donne pour raison la préface d'un livre, illustré par lui, paru en avril de cette même année : le

*Sugata-yé Hyaku nin-issbu* 姿繪百人一首. En effet, dans la préface, l'éditeur dit expressément que ce livre paraît après la mort de Moronobu.

D'autre part, M. Hamada a relevé un document prouvant que Moronobu vivait encore en 1794. Le temple de sa famille, le *Betsugwan-in* 別願院, à Hota, fut détruit par un incendie en 1907, mais la cloche du temple fut sauvée. Elle porte une inscription dont M. Hamada a publié l'estampage. Cette inscription nous apprend que la cloche fut donnée au temple par Hishikawa

Kishibei-no-jô Fujiwara Moronobu 菱川吉兵衛尉藤原師宣

le 5<sup>e</sup> mois de la 7<sup>e</sup> année de Genroku 元祿, c'est-à-dire en mai 1794. Si l'on accepte ces documents, on doit fixer la date de la mort de Moronobu entre mai 1794 et avril 1795, et s'il est vrai qu'il a vécu 70 ans, la date de sa naissance doit être située entre 1624 et 1625. Étant donnée la mort de son père en 1662 à l'âge de 66 ans, les deux dates fournies par les documents japonais sont possibles.

Mais il y a mieux. De même que Moronobu est mort à deux dates différentes, son corps repose à la fois dans deux tombeaux fort éloignés l'un de l'autre. Le

*Kokwa-biko* 古畫備考 un autre livre, consacré à la biographie des peintres, dit qu'il mourut à Yedo et que son tombeau se trouve dans le cimetière du temple Jôsen-ji. M. Hamada dit que la tombe y est introuvable aujourd'hui, mais sur le registre du temple, parmi les noms des paroissiens ensevelis dans son enceinte, figure le nom du « brodeur Kichibei ». D'autre part, la tombe de Moronobu se trouve aussi au temple Betsugwan-in, à Hota. M. Hamada n'a pu déchiffrer l'inscription qui fut gravée sur la pierre et que le temps a effacée. Sur la foi d'un habitant du village qui prétend y avoir lu jadis le caractère Dô 道, l'archéologue japonais croit que cette tombe pourrait être celle du père de Moronobu.

Nous avons maintenant la raison des divergences assez profondes signalées par M. P. Mallon. Suivant que les auteurs s'en sont rapportés au *Fusô-meigwa-den* ou

à la préface du *Sugata-yé hyakunin issbu*, ils se sont prononcés pour l'une ou l'autre hypothèse en y mêlant toutefois quelque fantaisie. Nous pouvons affirmer seulement que Moronobu est mort soit entre 1711 et 1716, soit entre mai 1794 et avril 1795. Dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons rien dire de plus.

Il reste à envisager maintenant une autre hypothèse. Ces deux dates si différentes, l'une reposant sur une inscription et une préface de livre, l'autre sur deux autorités comme le *Fusô-meigwa-den* et le *Kokwa-biko*; ces deux tombeaux situés l'un à Yédo, l'autre à Hota, font penser que la personnalité de Moronobu est peut-être double et que deux artistes contemporains, appartenant à la même famille, ont porté deux noms assez proches l'un de l'autre pour avoir été confondus dans l'histoire. Seule une étude attentive de l'œuvre et, surtout de l'œuvre peint pourrait donner quelque poids à cette supposition — en attendant qu'une découverte d'archive vienne la confirmer d'une manière définitive ou la réduire à néant.

## II

Après cette incursion dans les documents orientaux, aussi difficiles à interpréter comme on le voit, que les nôtres, je voudrais revenir en Europe et consacrer quelques lignes à deux publications récentes qui, à des titres divers, présentent un intérêt considérable.

La première est un petit livre de M. Laurence Binyon : *The Flight of the Dragon* (1) qui constitue un essai sur la philosophie esthétique de la Chine et du Japon. Tous ceux qui ont lu les précédents ouvrages consacrés par M. Binyon à l'étude de l'art d'Extrême-Orient, savent avec quelle compréhension subtile et quel esprit poétique il traite de ces matières. Il les affirme à nouveau dans ces pages auxquelles il a donné un titre qui semble surgir de quelque vieux poème chinois. Et c'est bien, en effet, le vol du dragon qui domine la philosophie esthétique de l'Extrême-Orient tout entier. Le Dragon y est la personnification du principe qui anime l'univers, de la loi géante qui se manifeste dans le mouvement des êtres et des choses; les Chinois et, après eux, les Japonais n'ont su trouver, pour exprimer l'âme du monde, d'autre image que cette image fabuleuse surgie des origines et dont la conception remonte à des temps immémoriaux. Il faut bien noter que la conception philosophique de la nature a pénétré tout l'art extrême-oriental; elle en a été l'inspiratrice la plus féconde et c'est elle que l'on retrouve à travers toutes les tendances et toutes les expressions de la mentalité chinoise ou japonaise. En s'attachant aux sources accessibles en langues européennes, M. Binyon a essayé de donner un tableau d'ensemble de ce qui forme le tréfonds de la mentalité orientale; il est certain que l'on y trouvera le moyen de pénétrer davantage

(1) *The Flight of the Dragon*. — An Essay on the Theory and Practice of Art in China and Japan based on original sources. — John Murray. Londres, 1911.

dans la compréhension de l'œuvre d'art. Il faut surtout y remarquer la façon dont l'auteur a mêlé à la documentation des peintures, celle des estampes : le but d'un Harunobu ou d'un Hokusai apparaîtra peut-être plus clair à ceux qui auront lu ce livre.

Les essais sur l'esthétique orientale sont rares. D'autre part, il est indispensable qu'on se forme une éducation spéciale au contact des sources mêmes, si l'on veut dépasser le stade atteint aujourd'hui grâce au goût des explorateurs de la première heure. Le moment n'est plus maintenant à une glane plus ou moins heureuse ; le temps est venu où l'art d'Extrême-Orient peut être un sujet d'étude et il convient de pénétrer sa signification précise si l'on veut se faire une idée juste de la civilisation asiatique tout entière. Tout ce qui rapprochera des sources constituera un document de premier ordre. C'est pourquoi des ouvrages comme celui de M. Binyon méritent d'être spécialement signalés.

Au point de vue plus spécial du Japon les *Japanese Painters* (1) de M. Morrison nous apportent aussi des éléments de premier ordre. Il était temps qu'un ouvrage important, spécialement consacré à la peinture Japonaise, vint attirer l'attention sur une forme plus puissante que l'estampe et dont l'évolution séculaire exprime l'histoire de la civilisation japonaise tout entière. Dans son *Art Japonais*, M. Gonse s'était engagé le premier en Europe, avec l'anglais Anderson, dans cette voie. Il est certain que son ouvrage, à l'époque où il fut écrit constitue, comme, du reste, celui d'Anderson, un effort considérable. Ceux qui connaissent par expérience la difficulté qu'il peut y avoir à accéder aux sources et qui savent, par éducation, la pénurie de matériaux qui caractérisait le travail à cette époque, peuvent seuls apprécier à leur juste valeur l'œuvre de ces devanciers. Cependant tout passe, et c'est un effet de la science active que de faire rapidement vieillir le travail des précurseurs. On ne pourrait aujourd'hui consulter sans réserves l'ouvrage de M. Gonse ou celui d'Anderson. Il en fallait un autre qui, attirant à nouveau l'attention de l'Europe sur la peinture japonaise, se montrât au courant des travaux remarquables des américains et utilisât les matériaux nouveaux devenus accessibles depuis vingt ans.

C'est cette lacune que M. Morrison a comblée. Pas plus que M. Gonse, il n'avait directement accès aux sources ; mais il avait autour de lui des amis japonais plus instruits, rompus davantage aux méthodes scientifiques et qui pouvaient le guider. Ses deux gros volumes sont le fruit d'une enquête longuement poursuivie et leur mérite est considérable. Il faut ajouter en outre que M. Morrison a formé une collection nombreuse de peintures orientales de premier ordre ; qu'il a étudié à fond les peintures apportées à Londres en 1910 par la commission japonaise de l'Exposition de Shepherd's Bush, et qu'il a eu tout le loisir d'écrire les pages les plus importantes de son livre au contact des originaux. Par endroits il nous donne le bénéfice d'une documentation japonaise inédite : tel est le cas, par exemple, des pages très importantes qu'il consacre à Kocé-no Kanaoka.

Cependant ce livre reflète étroitement certains points de vue japonais qu'une comparaison avec des sources chinoises permet de corriger dans un tout autre sens. M. Morrison considère comme purement japonais le type de femme aux

(1) Londres, Jack, éditeur, 1911.

joues arrondies et à la coiffure si particulière que l'on trouve sur certaines peintures du VIII<sup>e</sup> siècle (planche III de son livre). De même, il considère comme purement japonais les sujets introduits par le prêtre Eishin dans la peinture bouddhique du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècles. Les documents du Turkestan et les poteries funéraires chinoises nous montrent cependant que ces éléments proviennent d'influences continentales. Tout semble indiquer que le Japon a subi jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, dans son art bouddhique, l'influence de la Chine septentrionale et du Turkestan et même, une comparaison étroite montrerait-elle que, au Japon plus qu'en Chine, ces éléments se sont conservés identiques à eux-mêmes, sans se voir modifiés par l'emprise d'un art antérieur. Il est vrai que de semblables conceptions sont nouvelles et que la publication des documents dont je parle, n'ayant pas été faite encore, M. Morrison est fort excusable de s'en être tenu aux documents japonais. Sans diminuer en rien la valeur de ce livre, ceci nous montre en tout cas dans quel sens doit s'exercer notre critique des sources japonaises : elles tendent à masquer dans certains cas, à exagérer dans d'autres, les emprunts faits à la Chine. Nous aurons à retrouver les origines, parfois plus lointaines de ces emprunts, à déterminer leur véritable rôle, à définir d'une façon précise ce qui a fait l'originalité de la peinture japonaise dans les hautes périodes. Je suis convaincu quant à moi qu'une semblable étude est pleine de surprises inattendues.





## L'Institut historique de Tôkyô

### Shiryô Hensan Kakari 史料編纂掛

PAR

M. Édouard CLAVERY

---

Au début de décembre 1911, la Société Franco-Japonaise eut le plaisir de recevoir la visite de M. Z. Tsuji, professeur à l'Université de Tôkyô, membre de l'Institut historique de Tôkyô, venu à Paris comme titulaire d'une des bourses de voyage autour du Monde, généreusement fondées par notre collègue M. Albert Kahn, bienfaiteur de notre Compagnie.

Avouons-le, cet Institut, dont un distingué représentant vient ainsi d'entrer en rapports avec quelques-uns d'entre nous, est, jusqu'à présent, peu ou mal connu dans notre pays. Aussi, disons-le tout de suite, pour fixer les idées, il correspond, au Japon, à notre service des Archives nationales, auquel seraient adjoints le Comité des Travaux historiques au Ministère de l'Instruction et l'École des Chartes.

Quelles sont les origines, l'organisation de cet important établissement, principal centre des études concernant le passé de la Terre du Soleil-Levant? Comment est-il constitué? Quelles sont les manifestations de son activité?

Les ouvrages et publications sur le Japon étant, en général, très sobres de renseignements à cet égard, les données et informations suivantes, dues, pour la plupart, à l'obligeance en même temps qu'à la compétence de M. Z. Tsuji, nous ont paru de nature à intéresser particulièrement nos lecteurs.

L'Institut historique de Tôkyô, fondé il y a maintenant 41 ans, pendant la 4<sup>e</sup> année de Meiji, soit en 1871, fut désigné tout d'abord sous le nom de *Shushi kan* 脩史官; il fut ensuite appelé le *Shushi Kyokou* 脩史局, Bureau historiographique dépendant du Cabinet impérial.

En 1889 (22<sup>e</sup> année de Meiji), transféré à l'Université de Tôkyô, il reçut le nom de *Chishi Hensan Kakari* 地誌編纂掛, Bureau pour la publication des documents d'histoire et de géographie. Cette appellation fut changée peu après en celle de *Ennenshi Hensan Kakari* 編年史編纂掛, Bureau pour la publication des matériaux de l'histoire chronologique. Enfin, la 28<sup>e</sup> année de Meiji, l'Institut reçut son titre actuel: *Shiryô Hensan Kakari* 史料編纂掛, Bureau pour la publication des matériaux de l'Histoire [du Japon] près l'Université Impériale de Tôkyô, l'équivalent, adopté à titre tout au moins officieux, de l'appellation japonaise, étant, en français, *Institut historique*, en anglais, *Historical Compilation* [Bureau].

Dans la préface d'un volume publié à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1878, sous ce titre: *Géographie et Histoire de l'Empire du Japon*, il est dit que cet ouvrage — qui, aujourd'hui encore, se recommande par sa clarté

et sa concision — a été composé par le *Shushiku wan*, Direction des Travaux historiques.

Si nous remontons à l'origine de cet Institut et cherchons à en reconnaître la base, nous rencontrons une conception personnelle de l'Empereur.

Voici brièvement dans quelles conditions l'idée de cette fondation est née dans la pensée du souverain :

« Pendant la période de Nara et le début de celle de Heian (Nara et Heian cho), une histoire du Japon avait été composée et publiée sous les auspices du Gouvernement. Sur l'ordre impérial, un certain Hiyeda no Aré, homme d'une merveilleuse mémoire, avait appris par cœur « les paroles des anciens âges ». Le lettré Futo no Yasu maro écrivit sous sa dictée. Ainsi fut composé le *Kojiki* » (1).

Plus tard, le *Nihonji* fut également rédigé par des historiographes officiels.

« Ensuite (après le *Nihonji*, publié en 720), quatre histoires écrites en chinois : le *Zoku Nihonji* (797), le *Nihongoki* (842), le *Zoku Nihongoki* (879), le *Bunto Kujitsuroku* (901) parurent sous le contrôle des mikado » (2).

Au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, ou plutôt, comme il ressort de ce qui précède, au début du x<sup>e</sup> siècle, l'œuvre ainsi entreprise fut entièrement arrêtée sous l'empereur Ou da.

Depuis lors, beaucoup d'histoires privées avaient été écrites, mais les moyens d'investigations de chaque auteur étaient demeurés assez limités en général, et le résultat d'ensemble restait forcément très imparfait et incomplet. Le vœu de l'Empereur, fut de voir reprendre, après dix siècles passés, l'œuvre officielle interrompue.

Par suite, l'Institut, alors établi, a pour tâche de recueillir et de publier suivant un plan méthodique, les documents concernant l'histoire du Japon depuis le 1<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne, jusqu'à l'époque actuelle.

A l'heure présente, il se compose principalement de huit commissaires — dont deux sont investis des fonctions de surintendants — nommés par le gouvernement, en fait, par S. M. l'Empereur, sur une liste présentée par le Ministre de l'Instruction publique.

Environ vingt commissaires adjoints travaillent sous la direction des commissaires. Le nombre total des employés, y compris les garçons de bureau, est de 90. Il vient d'être fait allusion aux fonctions des deux surintendants. Voici comment elles se répartissent entre les deux titulaires :

Le professeur *Sanji Mikami*, Docteur ès-lettres (*Bungaku hakushi*) porte le titre de Directeur de l'Institut. En cette qualité il est spécialement chargé de l'administration de cet établissement. M. S. Mikami est professeur d'histoire (époque de Tokugawa) à l'Université (3).

(1) Revon, *Anthologie*, p. 35.

(2) J. Hitomi, *Le Japon* (1900), p. 207.

(3) Les brèves indications biographiques suivantes, concernant M. Mikami, sont extraites du *Japan Year book* pour 1911 :

MIKAMI, SANJI, Historien, *Bungaku Hakushi*, Professeur à l'Université impériale de Tôkyô depuis 1892. Né en 1865. Obtint, en 1889, le grade (de Docteur) à la Faculté des lettres de l'Université de Tôkyô, puis suivit le cours spécial (Post Graduate Course) afin d'être ultérieurement nommé Maître de conférences à la même Faculté (1894). Professeur à l'École Normale supérieure des filles, 1892 ; membre de la commission pour l'Œuvre Historiographique confiée à l'Université (member of the Historiographical Work in charge of the University) : envoyé en Allemagne pour assister à un Congrès International des Orientalistes qui se tint à Hambourg en 1902.

Le 2<sup>e</sup> surintendant, *M. Yoshi nari Tanaka*, docteur ès-lettres (Bungaku hakushi) a pour mission de contrôler et de diriger les publications de l'Institut. *M. Tanaka* occupe à l'Université la chaire d'Histoire — période des Ashikaga.

Outre ces deux surintendants, la Commission supérieure de l'Institut comprend encore six autres membres. Voici quelques notes rapides sur chacun de ceux-ci, désignés successivement, d'après l'ordre de nomination :

1. — *M. Naojiro Murakami*, Licencié ès-lettres (Bungaku shi). Maître de Conférences à l'Université, il fait un cours sur les relations étrangères dans l'histoire du Japon, avant 1853. A l'Institut historique, il est spécialement chargé de recueillir les matériaux relatifs à cette partie de l'histoire du Japon.

Très polyglotte, parlant et écrivant l'anglais, l'allemand, le français, l'espagnol, le portugais, etc... *M. Murakami*, en dehors de ses fonctions à l'Institut historique, remplit celles de Président de l'École des Langues étrangères à Tôkyô. Le dernier fascicule du *Bulletin* a publié une lettre de cet érudit, remerciant la Société pour l'envoi des volumes destinés à être donnés en prix aux élèves de cette école.

2. — *M. Katsumi Kuro ita*, Docteur ès-lettres (Bungaku shi), est spécialement chargé du recueil publié sous le titre de *Dai Nippon Komonjo* sur lequel nous donnons plus loin des détails.

*M. Kuro ita* est professeur adjoint de Diplomatie et paléographie à l'Université.

3. — *M. Zenosuké Tsuji*, Docteur ès-lettres (Bungaku shi) dont il a été donné, à plusieurs d'entre nous, de faire la connaissance personnelle, au cours du séjour qu'il vient de faire à Paris. A l'Université, *M. Z. Tsuji* est professeur adjoint d'histoire des relations extérieures du Japon. A l'Institut, il est chargé de la publication des documents relatifs à la période des Tokugawa.

4. — *Akita Fujita*, Licencié ès-lettres (Bungaku shi), a pour tâche de recueillir et de publier les documents concernant la période Namboku sho. Rappelons que pendant cette période qui remplit l'intervalle entre l'ère de Kamakura et celle des Ashikaga, deux cours, deux dynasties, celle du Nord et celle du Sud, se disputent le pouvoir impérial au Japon.

5. — *M. Hidematsu Wada* est chargé de la période de Kamakura.

6. — *M. Katsumura Nakamura*, licencié ès-lettres (Bungaku shi). L'étude des relations du Japon avec les pays étrangers pendant la période moderne (à partir de 1853). Tel est le domaine qui lui est réservé.

L'histoire du Japon, depuis le ix<sup>e</sup> siècle, est en somme partagée en six sections ainsi définies :

Période de Kamakura (1192-1333).

— de Namboku (1336-1392).

— des Ashikaga (1393-1574-1603).

— des Tokugawa (1603-1867).

Relations du Japon avec l'étranger : 1<sup>o</sup> avant 1853; 2<sup>o</sup> depuis 1853.

A chacune d'elles sont affectés en moyenne 10 membres commissaires ou commissaires-adjoints. Un département pourra comprendre 12 membres, tel autre 8 seulement, selon les cas.

Quelques-uns des commissaires-adjoints sont chargés de périodes secondaires non attribuées aux Commissaires.

Dans l'ensemble, l'Institut paraît constitué de façon rationnelle et fort bien conçue. Le nombre des savants et des travailleurs qui y sont attachés semble répondre, en proportion heureuse, à la tâche à accomplir.

Dès à présent, l'Institut possède la copie de 150.000 documents intéressant l'histoire du Japon et dont les originaux sont conservés dans les principaux temples et dans les archives des familles nobles.

Maintenant le lecteur se demandera sans doute quels sont, en dehors de la recherche et du classement des pièces elles-mêmes constituant le fond des Archives du Japon, les résultats de l'activité de l'Institut. Il a été fait allusion plus haut aux publications qu'ils a entreprises. En quoi consistent exactement ces ouvrages et quel est leur degré d'avancement ?

A cet égard, une notice en trois langues : français, anglais et allemand, que nous a remise M. Tsuji, fournit une première réponse, claire et précise, ayant toutefois besoin d'être mise à jour, car elle se rapporte à l'état de choses existant il y a dix ans. Il convient de la reproduire ci-après, dans son texte français, quitte à la compléter ensuite par des informations plus récentes.

## NOTICE

« Depuis plusieurs années, l'Université impériale de Tôkyô, Japon, s'est occupée de recueillir et de compiler des matériaux, en vue de publier deux ouvrages d'importance : le *Dai-Nippon Komonjo* ou « Documents de l'Empire du Japon », et le *Dai Nippon Shiryo*, ou « Matériaux relatifs à l'histoire du Japon ». A présent, l'Université est à même d'annoncer que ces deux ouvrages sont en cours de publication. Les remarques suivantes permettront de se faire une idée de leur contenu et de la valeur que les historiens pourront leur attribuer.

### I. — *Dai Nippon Komonjo* 大日本顧問所

Cet ouvrage offre la collection complète des documents les plus divers actuellement possédés par l'Empire du Japon, depuis les décrets impériaux jusqu'aux simples certificats et aux lettres privées. Les documents les plus anciens datent du VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, et les plus récents, du milieu du XIX<sup>e</sup>. Tous ces documents ont été rangés dans l'ordre chronologique. Ils seront reproduits à l'aide des caractères ordinaires d'imprimerie, à l'exception toutefois de documents plus importants et particulièrement intéressants qui seront reproduits en fac-similé lithographiques, avec une légère réduction de l'original pour quelques-uns.

L'ouvrage complet se composera d'environ 100 volumes dont chacun comprendra environ 600 pages ; on publiera chaque année de 2 à 5 volumes. Le prix de chaque volume sera de 2 yen (= 5 fr.), frais de poste non compris.

II. — *Dai Nippon Shiryo* 大日本史料

Cet ouvrage contiendra une grande variété de matériaux relatifs à l'histoire de l'Empire du Japon, archives de tous genres, agendas, documents civils et autres, embrassant une période de neuf cent quatre-vingt et une années, de 887 A. D. à 1868, époque de la Restauration. Tous les matériaux sont disposés dans l'ordre chronologique, suivant un plan très simple et très commode. Chaque événement important s'y trouvera raconté brièvement à la date où il s'est produit, et immédiatement après, on donnera, groupés par ordre, tous les matériaux relatifs à cet événement.

L'ouvrage complet se composera d'environ 500 volumes dont chacun comprendra environ 1000 pages; on publiera chaque année de 4 à 10 volumes. Le prix de chaque volume sera de 3 yen (= 7 fr. 50), frais de poste non compris.

7 ou 8 volumes sont publiés annuellement. »

La série *Dai Nippon Komonjo* comprend actuellement 30 tomes, ainsi répartis :

- 7 tomes Période de Nara.
- 1 — Famille Asano.
- 8 — Temple Ko ia San.
- 8 — Famille Date.
- 3 — Temple Iwashimizu.
- 3 — Documents relatifs aux Affaires étrangères, à la fin de la Dynastie des Tokugawa, c'est-à-dire à partir de la période moderne commençant en 1853.

---

30.

D'autre part, 38 volumes sont dès à présent parus dans la série *Dai Nippon Shiryo*, soit :

- 11 volumes pour la période de Kamakura (1192-1333)
- 10 — — — de Namboku (1336-1392)
- 17 — — — de Tokugawa (1603-1867).

---

38.

Ces ouvrages sont composés en caractères d'imprimerie chinois-japonais. Des fac-similés en nombre variable sont donnés pour les principaux documents. Ces fac-similés sont insérés dans le volume autant que possible en regard du texte les concernant.

Tous les ans les tomes nouvellement parus sont adressés à titre gracieux, aux principales Bibliothèques et Universités en Europe et en Amérique. La liste de distribution comprend une vingtaine d'établissements.

En Angleterre, notamment, les Universités de Cambridge, d'Oxford, le British Museum reçoivent les publications de l'Institut historique de Tôkyô : en France, la Bibliothèque Nationale et la Sorbonne (v. *infra*, Questions et Réponses).

\*  
\* \*

Afin de nous faire mieux apprécier l'intérêt de l'œuvre accomplie, M. Tsuji a été assez aimable pour remettre à la société, à titre de don gracieux, 24 spécimens des fac-similés répartis comme il vient d'être dit, dans les volumes actuellement publiés. Ces spécimens, reproduisant des pièces relatives aux différentes époques de l'histoire du Japon (à partir du xvi<sup>e</sup> siècle de notre ère) sont déposés à la Bibliothèque de la Société où ils seront tenus les vendredis à la disposition de nos collègues. Les uns se rapportent à des événements remarquables; les autres évoquent directement — puisqu'il s'agit d'autographes — le souvenir de personnages illustres.

Nous en donnons ci-dessous la liste avec résumés analytiques du contenu des documents représentés. Grâce à M. Matsuoka, le *Bulletin* est même en mesure de publier la traduction de quatre d'entre ces pièces, figurant ci-après sous les numéros 7 (Serment prêté par écrit par des notables du Shô de Aiga, 1416 de notre ère), 18 (Autographe de *Tokugawa Yeyasu*), 20 (Décret du Shôgun *Ietsuna*, 1674) 24 (Autographe de *Tanabé Kiuyémon*, fin du xvii<sup>e</sup> siècle).

#### LISTE DES FAC-SIMILÉS REMIS PAR M. TSUJI

(*Extraits des ouvrages en cours de publication sous les auspices de l'Institut historique à l'Université Impériale de Tôkyô :*  
*Dai Nippon Komonjo.* Documents de l'Empire du Japon.  
*Dai Nippon Shiryô.* Matériaux relatifs à l'histoire du Japon).

1. — Brevet de la nomination d'un prêtre à un rang supérieur. Année 1120, A. D. 1/2 grandeur de l'original.

Feuille d'un livre de compte du Temple Ishiyama. 1197, A. D.

2. — Rapport, par un paysan établi dans l'île de Kiou-siou sur un fief du sanctuaire shintoïse (jinja) d'*Iwashi mizu* (dépendant du Gouvernement de Kamakura) concernant le nombre de soldats, chevaux, etc., disponibles pour prendre part à la contre-attaque organisée en vue de repousser les Mongols commandés par Kubilaï Khan. 1276, A. D.

Le Gouvernement de Kamakura avait fait appel, pour coopérer à ces préparatifs contre l'invasion qui menaçait, à tous les chefs féodaux et religieux relevant de son autorité; parmi ces derniers figurait le grand-prêtre d'*Iwashi mizu*. Ce sanctuaire (situé près de Kyôto) possédait de grands domaines dans Kyu shyu et le paysan auteur du rapport résidait sur l'un de ces domaines.

Original, découvert en 1906; possédé par M. Tanaka, grand-prêtre (guji 宮司, c'est-à-dire chef des *Kannushi* 神主) du sanctuaire d'*Iwashi mizu* (1912).

3. — Engagement pris par un paysan de vendre sa ferme. 1230, A. D.

4. — Charte (Diplôme) de Maître ès-Arts (?) Empereur Go DAÏGO 後醍醐 1233, A. D.

5. — Autographe de S. A. le prince JI DO 慈道. 1306, A. D.

6. — Donation d'un domaine au temple de *Horyû jî*, par l'Empereur GODAIGO. 1340, A. D.

7. — Convention entre les prêtres du Mont Koya 高野山. 1350, A. D.

8. — Serment prêté par écrit (Kisho mon 祈誓文) par des notables du Shô de Aiga (province de Kii 1416, A. D). Ce serment est prêté sous l'invocation de nombreuses divinités, celles, notamment, des temples d'Isé, Kumano, Kesuga, Kosa, Temma.

Voici d'ailleurs la traduction complète :

### KISHO MON

SERMENT PRÊTÉ PAR ÉCRIT PAR LES NOTABLES DU SHÔ DE AIGA

(Province de Kii).

Dieux très vénérés, salut !

Nous prêtons ici très respectueusement un serment :

Nous jurons que notre Shô (1) n'a pas pris part aux agressions nocturnes qui se sont produites pendant ces deux années et surtout que nous n'entreprendrons jamais les samuraï vagabonds.

Quiconque trahira ce serment devra s'attendre aux châtiments de tous les Dieux du Nippon entier, grands et petits, tous, entre autres, Isé Tenshō-taishin (2), Kumano Mitokoro-gongen (3), Kasuga Daimyōjin (4), Kōya Ryō-daimyōjin (5); Sōja Daimyōjin (6) et Temman Daimyōjin (7).

Ainsi dit.

Signé (8) : Shimizu Saōzaemon, Azuma Shishirō, Oka Umewaka, Shima Jirōsaburō, etc..

Le 27 du 3<sup>e</sup> mois de la 1<sup>re</sup> année (Chien) de Bunsei (9). Le shô de Aiga.

9. — Serment prêté par écrit par un prêtre. 1425, A. D.

10. — Autographe de TOI-AN, prêtre fameux. 1597, A. D.

(1) On appelle shô un certain nombre de gô, un gô est composé de plusieurs villages. Par endroits, il existait des shô composés de plusieurs gun, ensemble de gô. — (2) L'auguste déesse de la lumière céleste de Ise, *Amaterasu*. — (3) Les trois divinités de Kumano. — (4) L'auguste divinité de Kasuga. — (5) Les deux augustes divinités de Kōya. — (6) L'auguste divinité de Sōja. — (7) Le Dieu de Temman. — (8) Il est certain que seuls les principaux personnages du shô ont signé. — (9) Un des douze signes du zodiaque japonais. Les noms des douze signes sont :

1. Ne (Rat); 2. Ushi (Taureau); 3. Tora (Tigre); 4. U (Lapin); 5. Tatsu (Dragon); 6. Mi (Serpent); 7. Uma (Cheval); 8. Hitsuji (Mouton); 9. Saru (singe); 10. Tori (coq); 11. Inu (Chien); 12. I (Sanglier). — Le shô de Aiga était dans la province de Kii.

11. — Lettre de KATO KIYOMASSA 加藤清正, fameux général, un des lieutenants de Toyotomi Hideyoshi 豊臣秀吉.

Rapport concernant un combat livré sous les murs du château de Urusan en Corée (1596), au temps de la guerre contre la Corée (1592-1598).

12. — Autographe de SANADA MASA YUKI (1544-1608).

13. — Autographe de SAKAKIBARA YASUMASA, l'un des quatre fameux généraux ayant servi sous Tokugawa Yeyasu.

Sakaki bara Yasumasa vécut de 1548 à 1606 (Papinot), à 1607 (M. Tsuji).

14. — Autographe de Konoé Sakihiza (1536-1612). La famille Konoé est une famille de KUGE descendant de FUJIWARA JEZANE (1179-1242). C'était une des cinq branches (*Go sekko*) dans lesquelles on choisissait l'Impératrice et le *Kwampaku*. Konoé Sakihiza fut nommé *Kwampaku*, en 1554. Retiré à Saga (Yama shiro) il y écrivit le *Saga ki* (1573). En 1582 il devint bonze et prit alors le nom de Ryûzan.

15. — Autographe de ASANO NAGAMASA, un des quatre généraux fameux, ayant servi sous Toyotomi Hideyoshi. — Asano Nagamasa † 1611.

16. — Liste des fiefs de TOKUGAWA YORI-NOBU, 8<sup>e</sup> fils de Iyeyasu. 1611, A. D.

17. — Autographe de ASANO YOSHI NAGA, ordinairement connu sous le nom de Yukinaga (1576-1613), Combattit notamment en Corée avec KATO KIYOMASA (1594).

L'autographe prouve par la signature, que la lecture de Yukinaga partout adoptée jusqu'à présent, d'après le caractère chinois servant à la transcription du nom, est erronée, et que le véritable nom ou plutôt prénom du personnage est Yoshinaga.

18. — Autographe de MAYEDA TOSHINAGA, un des généraux célèbres ayant servi sous Toyotomi Hideyoshi. — Toshinaga 1562-1614.

19. — Autographe de TOKUGAWA YEYASU, concernant les comptes des impôts. — T. Yeyasu, † 1616.

#### AUTOGRAPHE DE TOKUGAWA IEYASU

Pour l'acquit de la province de Omi.

Elle a payé (1) pour sept ans, du Lapin au Coq (2).

Le fait est ici constaté.

Le vingt-huit du deuxième mois de la seizième année (Sanglier) de Keichô (3).

(A) I Tarôzaémon. En demi-grandeur de l'original (4).

(1) Son tribut.

(2) De l'année du Lapin à celle du Coq.

(3) An de l'ère chrétienne; 1613.

(4) Ikai Tarôzaémon que Iyeyasu appelait simplement I Tarôzaémon, était le percepteur du domaine shôgunal de la province de Omi.



20. — Projet de constitution du shogunat des Tokugawa. 1616, A. D.

21. — Décret émanant du Shôgun IYE TSUNA (1674).

Sentence par laquelle le Shôgun Iye tsuna a mis fin à un conflit qui déchirait la famille de *Date*, Sendai.

## DÉCRET DU SHOGUN IETSUNA

Au sieur Matsudaira, Gouverneur de Mutsu.

Articles :

1° Gouverner les membres de la famille et administrer le domaine vassal de la même manière qu'auparavant.

*N. B.* — Faire en sorte que les citadins et les paysans ne se trouvent pas dans le besoin.

2° Soumettre à la délibération des conseillers vassaux quelle que soit leur importance, toutes les questions sur lesquelles vous avez à vous prononcer.

Soumettre (au shôgunat), s'il y a lieu, les questions dans le cas où vous et vos conseillers auriez des difficultés à les résoudre.

3° Quel que soit l'événement qui se produise dans d'autres domaines vassaux, il est défendu de s'y rendre sans autorisation : dans ce cas il faut attendre les ordres des metsuké (1).

4° Tenir au courant (le shôgunat) de toutes les questions matrimoniales concernant les vassaux (rémunérés) au-dessus de trois mille Koku (2).

Il est à désirer que vous puissiez vous allier avec des personnalités acceptables, quelque médiocre que soit leur condition.

5° Interdire le Christianisme d'une manière de plus en plus ferme ainsi qu'il l'a été fait depuis peu.

Je vous communique tous les articles ci-dessous que vous êtes tenu d'observer.

Place du sceau (3).

Le cinq du troisième mois de la deuxième année de Empô (4).

Au sieur Matsudaira, Gouverneur de Mutsu. 3/8 de l'original.

(1) Ce sont, pour ainsi dire, des inspecteurs administratifs ressortant directement au shôgunat. Leur rôle principal était d'inspecter la gestion vassale. Leur nombre était variable suivant l'importance du fief dans lequel ils résidaient.

Ainsi se trouve nettement déterminé, par ces indications dues à M. Tsuji, le sens de ce terme de metsuké, sur lequel s'étaient mépris naguère bien des japonisants notoires. Par exemple, M. W. G. Aston, dans son *Histoire de la Littérature Japonaise*, avait traduit ce vocable par celui d'espion. Comme nous avons eu occasion de le signaler déjà, M. le Baron Suyématsu au cours d'un chapitre de l'ouvrage publié sous la direction de M. Stead, *Japan by the Japanese*, avait formulé à cet égard la rectification nécessaire (V. *Bulletin de la Société* XIX-XX, p. 104, note 2; Livre IV, Chap. IV du roman historique *Ten Itchi Bô*, traduit par notre distingué collègue, M. Roger Brylinski).

(2) Mesure de quantité de riz. Le traitement des samurais était mesuré par cette quantité.

(3) Le sceau du shôgun Ietsuna.

(4) An de l'ère chrétienne : 1674.

22. — Autographe de KONOE NOBUTADA, fameux calligraphe (+ 1614).

Konoe Nobutada (1565-1614).

... En 1602 il changea son nom de Nobumeto en NOBUTADA, fut ensuite SADAÏJIN, puis KWAMPAKU (1605). C'était un lettré distingué et il a fondé une école de littérature connue sous le nom de KONOE RYU.

23. — Autographe de HONDA MASSAZUMI (1566-1637), secrétaire de Tokugawa Yeyasu. La famille de daimyo Honda, est originaire de Mikawa, et descend des Fujiwara.

24. — Autographe de TANABE KIUYEMON (1), un lettré, fin du xvii<sup>e</sup> siècle.

### TRADUCTION (2)

De la réglementation de l'habillement des hommes et des femmes.

Les maris menant un genre de vie économe, il est certain que leurs femmes doivent, nécessairement, s'y conformer par le fait qu'elles leur doivent obéissance.

Ne réglementer que l'habillement des hommes... Comme... les étoffes sont superbement brodées. Les mœurs s'en ressentent. C'est ce qui donne lieu à tout le monde de penser qu'il y a dans la vie domestique beaucoup de dépenses par l'habillement, ainsi que Votre Excellence le voit.

Le vingt-sept du onzième mois.

TANABE KIUYEMON.

Dans les prochains numéros, nous nous proposons de donner d'autres traductions de pièces comprises dans la liste ci-dessus, ainsi que la reproduction en photogravure des principaux d'entre ces fac-similés.

\*  
\* \*

En dehors, c'est-à-dire en marge, en quelques sorte, de ces deux grandes collections du *Daï Nippon Komon jo* et du *Daï Nippon Shiryo*, l'Institut publie, dans le format des cartes postales, une suite de fines estampes en couleurs, gravées sur bois, donnant, d'après les documents et les œuvres d'art du temps, les portraits des principaux personnages de l'histoire du Japon. La Bibliothèque de la Société doit à l'amabilité de M. Tsuji de posséder, dans cette série, les effigies des six personnages suivants :

*Ashikaga Yoshinori* (+ 1441), *Asano Nagamasa* (1611), la femme du précédent (+ 1616 ?) *Sanada Masayuki* (1611), *Ando Naotsuga* (+ 1635), *Fujita Yukoku* (+ 1826).

\*  
\* \*

La conclusion du simple exposé qui précède se dégage d'elle-même. L'Institut Historique de Tôkyô n'est encore qu'au début de la tâche qui lui est

(1) Tanabe Kiuyemon, appelé Kiken, était un savant très connu de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle à Sendai.

(2) Fragments d'une lettre adressée au Shôgun.

tracée. En ce qui concerne les publications, la partie réalisée ne représente guère qu'un vingtième de l'ensemble actuellement prévu. Mais son organisation si complète, la valeur des hommes auxquels est confiée sa direction, sont la meilleure garantie qu'il saura mener à bien l'œuvre si heureusement commencée. Son existence, ses travaux dès à présent accomplis prouvent que dans l'investigation du passé, comme les autres domaines de l'activité intellectuelle, le Japon est résolument entré dans la voie où se sont engagées, depuis un temps plus ou moins long, les principales nations civilisées.

Ils montrent également que là encore, et là même plus qu'ailleurs peut-être, les emprunts faits à l'étranger ont été pour le peuple nippon un moyen de rester fidèle à lui-même, de se retrouver lui-même. C'est principalement lorsqu'il s'agit de l'étude de l'histoire, qu'il est vrai de dire, suivant le mot de notre distingué collègue M. Challaye, que le Japon s'est assimilé les connaissances — ou plutôt, en l'espèce, les méthodes de travail — de l'Occident « pour mieux rester Japonais ».

\*  
\* \*

#### Visite de M. Tsuji aux Archives Nationales et à l'École des Chartes.

Lors de sa première visite, le 22 décembre, en compagnie de M. Aimi, représentant de la Société *Shimbi Shoin*, qui devait le 27, quitter la France pour rentrer au Japon, M. Tsuji exprima le désir bien naturel de mettre à profit le temps de son séjour à Paris pour étudier, tout au moins d'une façon générale, l'organisation du service des archives — au point de vue de la conservation et des publications — dans notre pays. Afin de donner satisfaction à cet égard au distingué professeur, le Secrétaire Général de la Société fut heureux de le mettre en rapport avec deux jeunes érudits, particulièrement qualifiés : MM. Artonne et Crépy, l'un et l'autre archivistes paléographes, attachés à la Bibliothèque du Ministère des Affaires Étrangères. Après lui avoir donné, avec la plus grande obligeance, les indications d'ensemble requises touchant les *Archives Nationales*, celles des *Départements* et les Fonds Spéciaux, comme celui des *Affaires Étrangères*, ces Messieurs communiquèrent à M. Tsuji les quatre ouvrages classiques : d'Alfred Franklin (*Les Sources de l'Histoire de France*, 1877); d'Henri Stein (*Manuel de Bibliographie Générale*, 1897); de Ch. V. Langlois (*Manuel de Bibliographie Historique*, 1901-1904); de Langlois et Stein (*Archives de l'Histoire de France*, 1891), indispensables instruments de travail pour quiconque désire se livrer, de façon quelque peu sérieuse et méthodique, à l'étude du passé de la France. Ils lui expliquèrent l'usage qu'en font les chercheurs, lui en exposant le manie-ment, en quelque sorte.

Le 12 janvier, M. Tsuji et M. Artonne se rendirent ensemble aux Archives Nationales, où ils furent très aimablement reçus par M. Gauthier, secrétaire de cette grande institution. Ce dernier remit à M. Tsuji des exemplaires imprimés des différents règlements auxquels est soumis cet important service fondé par le décret de la Convention en date du 7 Messidor an II (25 juin 1794).

Sous la conduite du Gardien-chef, MM. Tsuji et A. Artonne firent la visite complète d'abord du *Musée*, qui n'est ouvert que le Dimanche, puis des galeries où sont classés les documents.

Cette visite, très intéressante, a commencé par la salle où sont conservés les précieux *papyri mérovingiens*, pièces extrêmement rares, consistant en diplômes royaux, dont quelques-uns remontent au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le plus ancien original est un diplôme de Clotaire II, daté de 625. Il y a d'ailleurs des copies de documents émanant de Childebert I<sup>er</sup> (528), Clotaire I<sup>er</sup> (558). Après celui de Clotaire II, les collections comprennent, en original, des diplômes de Clovis II, Dagobert, Clotaire III, etc. Ces pièces proviennent, pour la plupart, des abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis.

Les deux visiteurs parcoururent ensuite toutes les galeries des archives où se trouvent placés les différents fonds : Trésor des Chartes, Parlement, etc. M. Tsuji s'est rendu compte de la façon dont les documents sont classés. Il s'est arrêté à différentes reprises, et a examiné notamment une des « layettes » du *Trésor des Chartes*. Il a particulièrement remarqué la façon dont les sceaux sont conservés dans de petits sachets. Les reliures des registres du Parlement ont aussi retenu son attention. Il a été frappé du fait que les rayons sur lesquels les documents sont rangés présentent un développement de 70 kilomètres.

Le parcours s'est terminé par la salle de travail servant aux communications publiques, et régulièrement ouverte aux travailleurs.

Avant de sortir MM. Artonne et Tsuji sont retournés voir M. Gauthier et l'ont remercié de l'amabilité avec laquelle il avait bien voulu faciliter la visite qui venait de s'accomplir.

\*  
\* \*

Grâce aux introductions que lui avait procurées M. Artonne, M. Tsuji put, quelques jours après, se rendre compte par lui-même de l'installation et de l'organisation de l'École des Chartes. Il lui fut donné d'en faire la visite complète sous la conduite de M. Poupardin, secrétaire de l'École, Professeur d'Histoire à l'École des Hautes-Études. Là encore, M. Tsuji recueillit nombre d'observations et de renseignements d'un vif intérêt pour lui, et qui complétèrent de la façon la plus heureuse ceux qu'il avait précédemment obtenus touchant les établissements remplissant en France un rôle correspondant à celui qui revient, au Japon, à l'Institut Historique de Tôkyô.

## Convention de commerce et de navigation

signée le 19 août 1911 entre la France et le Japon (1)

PAR

M. Edme ARCAMBEAU

---

Exposé des motifs. — Rapport de M. Jules Siegfried, député. — Débats devant la Chambre des Députés ; vote, le 27 décembre 1911. — Rapport de M. Noël, sénateur. — Débats devant le Sénat, vote, le 19 février 1912. — Promulgation, le 29 février.

Le 7 novembre 1911, le Gouvernement Français déposait sur le Bureau de la Chambre des Députés le projet de loi portant approbation de la nouvelle Convention de Commerce et de Navigation entre la France et le Japon. Elle avait été signée après de longues et difficiles négociations, le 19 août précédent. Renvoyé naturellement à la Commission des Douanes où il fut soutenu et combattu avec chaleur, le projet revenait, rapporté par M. Jules Siegfried, devant la Chambre qui le discutait en séance publique le 27 décembre et le votait le même jour. L'adoption par le Sénat, retardée par maintes circonstances fortuites, toutes étrangères à la question, ne pouvait plus qu'être une pure formalité constitutionnelle.

Signalons cependant le rapport présenté, au nom de la commission de la Chambre Haute, par M. Noël, sénateur de l'Oise. Nous aurons occasion de nous référer plus loin à cet intéressant document.

L'exposé des motifs du projet de loi, déposé, comme nous venons de le voir, au début de novembre, renferme certains détails qui trouvent tout naturellement leur place dans le Bulletin de notre Société. On y lit :

« Le traité de 1896, qui avait lui-même pris la place de ceux conclus en 1858 et 1866, avait été négocié du côté japonais, avec l'objectif, pour ainsi dire unique, de faire disparaître du Japon le régime de l'exterritorialité et les juridictions consulaires étrangères. Entré en vigueur seulement en 1899 et fait pour 12 ans, il avait consacré la reconnaissance par la France de l'admission du Japon dans le droit public européen. En échange de cet avantage, nous avons obtenu pour nos produits un régime douanier particulièrement favorable. La France admettait les marchandises japonaises au bénéfice de son tarif minimum et obtenait pour les principaux produits intéressant son exportation un tarif conventionnel fixant à 10 0/0 *ad valorem*, en moyenne, les droits dont ils étaient frappés, droits qui furent, par un accord ultérieur du 25 décembre 1898, transformés en droits spécifiques.

« Au moment où se posait le problème du renouvellement des traités de commerce du Japon, arrivés à expiration entre le 17 juillet et le 4 août derniers, il y avait en vigueur au Japon, d'une part, un tarif

(1) Nos lecteurs trouveront plus bas, p. 241, le texte de ce document.

Cf. *Bull.* XXII, pp. 142-144, XXIII-IV, p. 104.

général unique remanié et relevé à plusieurs reprises, applicable aux produits de tous les pays non repris dans les traités conventionnels, et, d'autre part, une série de tarifs conventionnels formant en quelque sorte un tarif réduit consolidé au profit de certaines puissances étrangères et portant sur la quasi-totalité des articles susceptibles d'être expédiés au Japon.

« Ce régime supprimant en fait la liberté douanière du Japon, était supporté avec impatience par l'opinion publique. Les succès retentissants de la politique du Japon en Extrême-Orient, sa brillante collaboration avec les puissances étrangères dans la répression des troubles des boxers du nord de la Chine, ses succès au cours de la guerre russo-japonaise, l'heureuse entente survenue ultérieurement entre les anciens combattants de 1904 et 1905, enfin l'annexion de la Corée ont créé au Japon un état d'esprit très marqué tendant à la reprise de sa complète liberté d'action dans l'ordre économique et qui ne permettait pas d'espérer que les traités appelés à remplacer ceux de la période de 1896-1899, fussent aussi favorables aux importations étrangères. Dès le milieu de l'année 1909, le Parlement japonais avait mis à l'étude et poursuivi dans le secret l'élaboration d'un nouveau tarif national destiné, en principe, à être appliqué aux produits des puissances étrangères. Ce tarif, publié le 15 avril 1910, a été, à l'exemple des tarifs européens, conçu d'une façon plus technique que l'ancien tarif général ; il ne contient pas moins de 650 numéros classés d'après des bases entièrement différentes des anciennes et dont les conséquences pratiques étaient par suite difficiles à déterminer sans une étude attentive.

« Ainsi armé, le Gouvernement japonais n'attendait que l'échéance prévue par les traités pour en dénoncer l'application et le Gouvernement français ne fut pas étonné de recevoir en juillet 1910, par les soins de l'ambassade impériale à Paris, la notification de la dénonciation, pour avoir effet le 4 août 1911, du traité de 1896.

« Dès le début, les négociations se présentèrent comme très difficiles entre les deux Gouvernements par suite des principes différents dont chaque partie contractante s'inspirait.

« Sans attendre qu'une entente de principe fût faite entre les deux Gouvernements (sur les diverses questions soulevées), une enquête fut ouverte par les soins du Ministre du Commerce, auprès de nos Chambres de commerce et des grandes associations industrielles intéressées. Une traduction minutieusement établie du nouveau tarif japonais leur fut communiquée, et c'est avec les résultats de cette enquête que furent préparées les demandes de réductions des droits de douane japonais sur les articles intéressant plus particulièrement l'importation française au Japon.

« Entre temps, le Gouvernement japonais avait signé (le 3 avril et le 24 juin derniers), deux traités de commerce avec l'Angleterre et l'Allemagne. Ces traités avaient naturellement fixé dans une certaine mesure la limite des concessions que la France pouvait espérer obtenir, tant dans le domaine du commerce que dans celui des réductions douanières.

« L'Angleterre, dont le régime de libre échange ne permet pas d'accorder à ses co-contractants des avantages corrélatifs de ceux qu'elle obtient, a dû consentir, pour obtenir certaines réductions douanières impérieusement requises par son commerce, à son allié le Japon, ce

qu'elle n'a jamais accordé à personne, la consolidation, pour treize mois, de l'entrée en franchise de tous les articles concernant l'importation japonaise : cette stabilisation est consacrée par deux tableaux annexés au traité.

« Il en est de même du traité japo-allemand. L'Allemagne a consenti des sacrifices importants au Japon et les a consolidés, en outre, pour un délai de 6 années.

« Indépendamment de ces précédents, plusieurs raisons nous incitaient à mener à bonne fin cette difficile négociation : tout d'abord des raisons qui tiennent à l'état des rapports économiques des deux pays, puis des raisons d'ordre général tirées des nécessités de l'équilibre politique de l'Extrême-Orient.

« Vous n'ignorez pas que la France et le Japon ont signé à Paris un arrangement, daté du 10 juin 1907, garantissant l'intégrité et l'indépendance de l'Empire Chinois et dont l'objectif principal était d'assurer l'ordre dans des régions voisines de celles où les deux pays ont des droits territoriaux. Cet accord vient à l'appui ou se complète des ententes directes conclues entre des puissances qui sont nos alliées et nos amies, à savoir les Accords Russo-Japonais de 1907 et l'accord de 1910 concernant la Mandchourie ainsi que la Convention Anglo-Russe concernant l'Asie Centrale. Les événements et les troubles qui se déroulent en ce moment même en Chine prouvent qu'il y aurait des inconvénients sérieux à laisser s'établir des relations commerciales tendues entre la France et le Japon et nous devons veiller à resserrer les liens d'amitié et de sympathie qui nous unissent à l'Empire insulaire.

« L'accord franco-japonais comprend une convention de commerce et de navigation et un protocole annexe spécialement réservé aux clauses tarifaires. Sauf, en ce qui concerne ces clauses, il est conforme, dans ses grandes lignes, au traité franco-japonais de 1896 et aux traités récemment conclus par le Japon avec l'Angleterre et l'Allemagne ».

Dans son Rapport qui n'est et ne pouvait être en somme que l'approbation du projet de loi gouvernemental, M. Jules Siegfried dit au début :

« Une transformation profonde s'est accomplie dans l'état d'esprit, les dispositions et les conditions d'existence de l'Empire Japonais depuis ses brillantes victoires ; son essor économique n'a pas été moindre que son essor politique ; ce pays jeune, ardent, encouragé par le succès, entend se faire dans tous les domaines la place qu'il mérite par ses efforts et sa vitalité. Il a le droit d'être traité en grande puissance, et c'est comme tel qu'il veut être considéré. Nous ne nous étonnerons donc point que la nouvelle convention ne ressemble guère ni à celles de 1858 et de 1866, négociées au moment où le Japon s'ouvrait à peine à l'activité moderne, ni à celle de 1896, où son désir de s'affranchir du régime de l'exterritorialité lui a fait consentir à notre commerce des avantages caractérisés. La France et le Japon traitent aujourd'hui sur le pied d'une complète égalité et d'une entière réciprocité. Leur entente ne pouvait avoir d'autre base. Envisagées de ce point de vue, les clauses du traité paraissent satisfaisantes ».

M. Jules Siegfried commente à grands traits l'œuvre sortie des négociations franco-japonaises et dit :

« La nouvelle convention de commerce et de navigation franco-japo-

naise paraît donc, dans ses diverses parties, bien conçue et satisfaisante pour les intérêts de notre pays. La France, en tout cas, n'a pas été moins bien traitée que ne l'ont été, dans d'autres accords récents avec la même puissance asiatique, l'Angleterre et l'Allemagne. Elle bénéficie des modérations de droits déjà accordées à ces deux pays, et elle en obtient de nouvelles.

« Mais il nous faut maintenant tirer parti de l'instrument ainsi placé entre nos mains, et dans cet ordre d'idées, l'avenir ne dépend plus exclusivement du zèle de nos pouvoirs publics ; il dépend surtout des initiatives individuelles. Notre commerce avec le Japon est loin d'avoir acquis le développement qu'il pourrait prendre. Le chiffre de nos exportations dans ce pays apparaît comme singulièrement faible, soit qu'on le compare à celui des importations japonaises en France, soit qu'on le rapproche des achats faits par le Japon à nos voisins anglais ou allemands, qui sont pourtant placés dans les mêmes conditions d'éloignement que nous-mêmes.

« En effet, tandis que de 1896 à 1910, les importations anglaises au Japon passaient de 59 millions de yen à près de 95 millions et les importations allemandes de 17 millions à 44, les importations françaises rétrogradaient de 7 millions et demi à moins de 5 millions et demi. Il n'est pas jusqu'à la Belgique qui ne nous batte sur ce terrain, puisque dans la même période, ses importations au Japon se sont élevées de 3 millions de yen à plus de 9 millions.

« Et d'autre part, nous constatons que les importations du Japon en France atteignaient, en 1896, le chiffre déjà important de 62 millions de francs et ont cependant presque doublé depuis, car elles s'élèvent en 1910 à 110 millions de francs. Remarquons que convertie en francs, la valeur de nos exportations au Japon, pour la même année dernière, n'atteint pas 14 millions.

« Sans doute nous demandons au Japon beaucoup de matières premières nécessaires à notre industrie, tandis qu'il ne tire de chez nous que des produits ouvrés, particulièrement des boissons et des objets d'alimentation. Ceci explique, dans une certaine mesure, l'inégalité constatée dans nos échanges avec ce pays et cette situation a contribué à faciliter l'œuvre de nos négociateurs, car le marché français a une beaucoup plus grande importance pour les exportateurs japonais que le marché japonais pour les exportateurs français. Il n'en subsiste pas moins que notre commerce n'a évidemment pas su jusqu'ici se faire la place qui devrait lui revenir.

« L'évolution du Japon, dans le dernier quart de siècle, a été certainement le phénomène politique et social le plus remarquable de notre monde moderne. Ce pays s'est transformé pour ainsi dire à vue d'œil, sa puissance, son activité, sa richesse ont progressé dans des proportions considérables... Et ce peuple s'enrichit et continuera sans doute d'aller s'enrichissant d'une manière de plus en plus rapide ; les taux des salaires, depuis 25 ans environ, ont suivi une progression des plus suggestives. Nous assistons donc à un renchérissement de la main-d'œuvre qui traduit l'accroissement de la richesse générale et qui, sans doute, ira s'accéléralant à mesure que le Japon mobilisera ses merveilleuses ressources de travail et d'énergie.

« Quelles conclusions devons-nous tirer de ce spectacle ? La première, c'est que nous avons en face de nous un grand peuple de plus



de 62 millions d'habitants, dont la capacité de consommation et le pouvoir d'achat se développent sans cesse et qui peut devenir pour nous une clientèle précieuse. La seconde, c'est que la crainte que l'on pourrait concevoir, dans certains milieux, d'ouvrir trop largement notre propre marché à un pays où la main-d'œuvre est beaucoup moins coûteuse que chez nous, se justifie de moins en moins, puisque le taux des salaires se relève constamment. La troisième enfin, c'est que le Japon enrichi, ambitieux, fera sans doute appel de plus en plus largement aux produits de luxe, aux objets manufacturés avec goût et pour lesquels l'industrie française demeure la première du monde.

« L'avenir s'annonce donc à nous, de ce côté, sous des couleurs favorables. Mais en matière économique, il ne faut pas attendre la fortune en dormant. Il faut aller la chercher, et pour cela, il faut que nos commerçants, nos industriels ne se contentent pas d'attendre les commandes derrière leur comptoir; il faut qu'il les provoquent, qu'ils aillent les solliciter sur place.

« M. Fernand Pila, notre attaché commercial en Extrême-Orient, disait excellemment dans un de ses rapports que, pour développer les affaires de notre pays, les voyageurs et les représentants de commerce ne suffisent pas. Le voyageur passe et, sa tournée finie, les résultats qu'il a obtenus peuvent être défaits par le rival qui vient après lui. Quant au représentant, qui est le plus souvent, un étranger, Anglais, Allemand ou Américain, il s'adresse de préférence, comme cela est compréhensible, aux maisons de son pays d'origine. Il faudrait donc augmenter le nombre de nos compatriotes résidant au Japon, les amener à y fonder des entreprises françaises, et enfin faciliter les affaires à long terme par une meilleure organisation du crédit.

« Actuellement le nombre de nos nationaux fixés au Japon, y compris les fonctionnaires, est seulement de 614; celui des Allemands est de 800; celui des Américains de 1.651, et celui des Anglais, de 2.499. Le meilleur moyen de modifier cette situation, qui n'est d'ailleurs pas spéciale au pays que nous examinons, mais que nous pourrions retrouver partout ailleurs, même en Europe, ce serait d'aider à l'expatriation de nos jeunes gens à l'étranger en leur facilitant les moyens d'obtenir des Capitaux.

« Mais ce n'est pas tout. Le Japon a besoin des marchés financiers européens. Le nôtre, l'un des premiers du monde, s'est à peine entr'ouvert pour lui. S'il appartient à notre Gouvernement de lui en faciliter plus largement l'accès, c'est à la condition d'obtenir en compensation que le Gouvernement Japonais fasse bénéficier notre industrie de commandes importantes, Il y a donc tout un courant d'activité à susciter, toute une œuvre à entreprendre, pour le plus grand bien des deux pays.

« C'est surtout en songeant à ces perspectives d'avenir que nous accueillons avec plaisir le maintien des relations normales entre la France et le Japon au point de vue économique comme au point de vue politique ».

La discussion à la Chambre ne pouvait guère être qu'une discussion académique. Malgré les critiques de MM. Margaine, Plichon et Paris, le projet de loi devait être voté tel quel et il le fut. Le Ministre du Commerce, M. Couyba, et celui des Affaires Étrangères, M. de Selves répondirent au cours de cette discussion aux observations présentées

par MM. Margaine et Plichon, tandis que le Ministre des Colonies rassurait M. Paris en ce qui regardait les deux points concernant l'Indo-Chine sur lesquels le député colonial s'était exprimé ainsi :

« L'article 19 de la convention qui vous est soumise réserve son application aux colonies jusqu'à une décision spéciale concertée entre les deux gouvernements. En fait, l'exposé des motifs et le rapport sur le projet de loi nous indiquent que toutes les colonies, sauf l'Indo-Chine, ont adhéré au projet de convention.

« Les colonies d'Extrême-Orient sont seules encore intéressées.

« Certains de mes mandants m'avaient prié de déposer un amendement au projet de loi qui vous est soumis indiquant que ce concert, qui devra se faire entre le gouvernement japonais et le gouvernement de la République française, serait précédé d'une loi qui l'autorise.

« Je n'ai pas cru devoir suivre mes mandants sur ce point, estimant que des précisions de la part du Gouvernement et particulièrement du ministre des colonies, étaient de nature à donner satisfaction à leurs préoccupations.

« En effet, messieurs, si la convention franco-japonaise est déclarée applicable à l'Indo-Chine, elle pourrait avoir deux conséquences : la première, d'apporter certaines modifications au tarif général douanier, la seconde, relativement à l'état des personnes.

« En ce qui concerne la modification au régime douanier, elle peut avoir lieu en vertu d'un simple décret en conseil d'Etat, décret rendu après que les corps constitués de la colonie ont été consultés.

« Je demande à M. le ministre des colonies de vouloir bien, si l'éventualité se produit de la déclaration concertée prévue par le traité entre les deux gouvernements, avant de s'engager, consulter les corps élus de la colonie et prendre ensuite un décret en conseil d'Etat, s'il le juge nécessaire.

« Ce qui me paraît surtout préoccuper mes mandants, c'est que les corps élus et le gouvernement de l'Indo-Chine soient consultés avant que l'on apporte par le fait même de l'application de la convention franco-japonaise des modifications douanières qui seraient faites ainsi en dehors des règles tracées d'une façon générale pour cette partie de notre législation en Indo-Chine.

« En ce qui concerne le deuxième point, les inquiétudes de mes mandants s'expliquent par ce fait qu'il existe en Indo-Chine certains étrangers asiatiques admis au bénéfice des us et coutumes indigènes. Cette disposition paraît avoir été prise, dans un but de sécurité, à l'époque où les indigènes étaient soumis à un régime disciplinaire spécial, à l'indigénat.

« On avait jugé sans doute qu'il y avait intérêt à soumettre à un régime certains étrangers, tels que les Chinois, les Siamois ou autres peuples dont l'état de civilisation ne paraissait pas alors encore suffisamment avancé pour permettre de les faire bénéficier des mêmes franchises que les peuples européens. Aujourd'hui l'indigénat n'existe plus en Indo-Chine, mais l'admission aux us et coutumes a subsisté jusqu'ici pour les peuples nommément désignés dans l'acte gouvernemental réglant cette question. Et il en résulte pour eux des avantages considérables au point de vue de leurs relations d'affaires avec les indigènes.

« Les Japonais ont jadis émis la prétention d'être admis à ce régime spécial. La convention qui nous est soumise stipulant qu'ils auront les

droits de la nation la plus favorisée, on pouvait craindre qu'à la faveur d'une confusion, au moment où la convention franco-japonaise sera déclarée applicable à l'Indo-Chine, on traduisit cette formule par l'admission des Japonais au bénéfice des us et coutumes indigènes.

« Le commerce français eût été éprouvé déjà du chef de l'application de cette mesure à certains peuples étrangers en situation d'infériorité pour les relations d'affaires avec les indigènes. Je ne voudrais pas que cette infériorité fût encore augmentée du fait de l'admission des Japonais à ces mêmes avantages exceptionnels.

« Je demande donc à M. le ministre des colonies, plus spécialement intéressé, de vouloir bien me rassurer ainsi que mes mandants par des déclarations précises sur les deux points qui font l'objet de ma courte intervention.

M. LE MINISTRE DES COLONIES. — « Sur le premier point, je tiens à donner à M. Paris l'assurance que si la question examinée à nouveau amenait le Gouvernement à penser que la déclaration prévue par l'article 19 pût être souscrite; elle ne le serait qu'après que les conseils constitués de l'Indo-Chine et le gouvernement général lui-même auraient donné un avis favorable. Aucune surprise n'est à redouter. J'ajoute que si la convention prévue s'écartait beaucoup de celle qui nous est soumise aujourd'hui, le Gouvernement se réserverait de voir s'il ne doit pas de nouveau soumettre la question au Parlement.

« Pour le second point, concernant le statut personnel, je ne puis dire qu'une chose, c'est que la déclaration du 19 août 1911 ne faisant que reproduire celle du 10 juin 1907, la convention ancienne continuera à être appliquée dans les mêmes conditions que par le passé. » (*Très bien! Très bien!*)

Voici la dernière partie du discours que M. Couyba prononça après les remarques de M. Thierry, président de la Commission des douanes en réponse aussi aux craintes exprimées par MM. Margaine et Plichon :

« En somme, les réductions consenties par le Japon s'appliqueraient à un chiffre s'élevant à 2.593.000 yens (le yen vaut 2 fr. 58) pour 1909 et à 2.675.000 yens pour 1910, soit 47 0/0 de notre importation totale au Japon en 1909, et 49 0/0 de notre importation totale au Japon en 1910.

« Mais il ne faudrait pas croire que le reste de nos exportations a été l'objet d'une surtaxe douanière. Il résulte des calculs de mon administration qu'un cinquième seulement de nos exportations demeura surtaxé.

« D'autre part, si l'on fait le décompte de la détaxe obtenue par les produits français par rapport à notre tarif général, on constate que nous obtenons une réduction de plus de 814.000 fr. alors que le maintien de notre tarif minimum aux marchandises japonaises ne leur accorde que 682.000 fr. environ de détaxe.

« Le Gouvernement est donc en droit de déclarer, d'accord avec la commission des douanes, qu'en ce qui concerne les clauses tarifaires, la convention franco-japonaise donne des résultats satisfaisants. (*Très bien! très bien!*) Cette appréciation se fortifie, si l'on compare notre convention avec les traités conclus au cours de l'année 1911 avec l'Angleterre et l'Allemagne, puissances qui ont, sur le marché du Japon,

une situation beaucoup plus forte que la nôtre. En effet, ces pays ont obtenu des réductions de droits, dont la moyenne ne dépasse pas 25 0/0 de leurs importations totales dans l'empire insulaire.

« En échange de ces avantages, nous maintenions aux produits japonais le bénéfice de notre tarif minimum. Mais je dois rappeler à la Chambre que sur 90 millions d'exportations totales en France, le Japon nous envoie 70 millions de matières premières exemptes de droits, et j'ajoute que ces matières continueraient à être exemptes, si la présente convention n'était pas ratifiée et que, dans ce cas, tous nos produits, à nous, seraient frappés du lourd tarif japonais à leur entrée dans ce pays. (*Très bien! très bien!*)

« Indépendamment des clauses douanières et tarifaires, la convention franco-japonaise confirme le bénéfice des dispositions antérieures, en ce qui concerne l'établissement des Français au Japon, la faculté qui leur est donnée d'y faire du commerce et d'y naviguer librement, sauf au cabotage; enfin elle stipule la protection de la propriété industrielle en conformité de la Convention d'union de Paris de 1883, en attendant l'adhésion du Japon à l'arrangement de Madrid de 1891.

« La convention s'appliquera aux rapports du Japon, non seulement avec la métropole, mais encore avec nos colonies, à l'exception de l'Indo-Chine, et vous avez entendu au sujet de cette dernière les explications que M. le ministre des colonies a données tout à l'heure en réponse aux questions de M. Paris.

« Telle est, messieurs, la physionomie générale de la convention qui vous est soumise et qui sera conclue pour dix années.

« Quand on l'examine dans son ensemble et surtout quand on la compare aux conventions conclues par le Japon avec les grandes puissances européennes et avec les Etats-Unis, on constate que les intérêts français sont sauvegardés et que le traité n'a pas été conclu à notre désavantage. (*Très bien! très bien!*)

« Dans l'ordre économique, il nous ouvre des perspectives d'avenir. L'évolution du Japon est à certains égards favorable aux intérêts de notre commerce. Nos producteurs ont moins à craindre qu'on ne l'a dit de la concurrence japonaise; car s'il est vrai que la main-d'œuvre soit encore moins élevée au Japon qu'en Europe, l'expérience démontre que le taux des salaires va dans ce pays en s'accroissant. D'une part, cet accroissement grèvera davantage le prix de la marchandise mise en œuvre au Japon; mais, d'autre part, toute augmentation de salaire, vous le savez, comporte un accroissement de bien-être, de besoins et de faculté d'achat dont nos exportations profiteront. (*Très bien! très bien!*) C'est à nos producteurs, à nos commerçants, à notre marine marchande de tirer parti du nouvel accord commercial, comme l'a si bien mis en lumière M. Siegfried dans son remarquable rapport; c'est à leur initiative qu'il convient de faire appel du haut de cette tribune et ailleurs pour que, suivant les exemples qui leur sont donnés par leurs concurrents étrangers, ils se rendent eux-mêmes ou envoient leurs représentants en Extrême-Orient; ils y constateront les besoins de la clientèle; ils y défendront leurs produits; ils étendront ainsi là-bas notre marché national qui vient au dixième rang seulement avec 14 millions de francs, alors que les importations générales du Japon s'élèvent à 1.200 millions de francs et que l'Angleterre vient en tête avec 276 millions de francs. Ces chiffres prouvent abondamment que, mal-

gré l'énorme accroissement de la production industrielle au Japon, cette nation a une grande faculté d'achat dont la France, surtout avec sa production de luxe et de goût, peut et doit bénéficier. (*Très bien! très bien!*)

« Mais, messieurs, quelle que soit la valeur économique de l'accord franco-japonais soumis à votre vote, il faut, pour en apprécier toute la portée, voir dans cet acte plus et mieux qu'une pure négociation d'affaires, il faut y voir un nouveau gage des excellentes relations politiques qui existent entre la France et le Japon grandissant. (*Très bien! très bien!*)

« Vous savez le magnifique essor pris par le Japon depuis la révolution de 1868 que les Japonais appellent « le Grand Changement »; vous savez que ce peuple, alors exclusivement asiatique et quasi-féodal, a gravi en moins d'un demi-siècle les divers degrés de la civilisation; vous savez comment son génie artiste et subtil s'est assimilé les progrès, les découvertes et jusqu'aux législations des nations modernes dans ce qu'elles ont de plus libéral.

« Vous connaissez les résultats financiers d'un tel développement : le budget du Japon, tel qu'il a été publié ces jours derniers, atteint, pour l'exercice 1911-1912 le chiffre de 560 millions de yens, soit 4 milliard et demi de francs et, pour y faire face, le Japon annonce qu'il n'aura à recourir ni à l'emprunt ni au relèvement des impôts.

« C'est précisément parce qu'il a pris conscience de sa force qu'il a cru pouvoir s'affranchir au point de vue économique, tout en désirant conserver l'estime des nations avec lesquelles il entretient de bons rapports. (*Très bien! très bien!*)

« Parmi ces nations, il en est une vers laquelle ce pays oriental, dont le pittoresque naturel et l'art sont faits de discrétion et de mesure, semble plus particulièrement attiré, par une communauté d'intérêts et une communauté d'idées, c'est la France.

« Le peuple nippon ne proclame-t-il pas en effet que les trois grandes vertus d'une race sont : l'humanité, la prudence et le courage? Ne conserve-t-il pas, comme une religion sacrée, le culte des ancêtres et le culte de la patrie, si vivace et si profond, même au cœur des humbles, qu'à la veille d'une bataille de la dernière guerre, une jeune fille, une servante de Nagasaki, s'écriait : Oui, je voudrais mourir et renaître sept fois en donnant sept fois ma vie à mon pays ! (*Applaudissements.*)

« Messieurs, un peuple capable de tels sentiments et de tels accents, mérite bien, n'est-il pas vrai, l'estime des nations les plus civilisées et il n'est pas surprenant qu'il ait voulu conclure des ententes politiques particulières avec les trois grandes puissances européennes alliées ou amies : l'Angleterre, la Russie et la France. Vous n'ignorez pas, en effet, qu'à côté des accords russo-japonais de 1907 et 1910, qu'à côté des accords anglo-japonais et anglo-russe, la France et le Japon ont signé à Paris, le 10 juin 1907, un arrangement garantissant l'intégrité et l'indépendance de l'empire chinois et dont l'objet principal est d'assurer l'ordre et la paix dans les régions voisines de celles où les deux pays ont des droits territoriaux.

« Messieurs, les événements qui se déroulent en ce moment même en Chine, prouvent qu'il y aurait des inconvénients sérieux à laisser se détendre ou s'affaiblir les relations commerciales entre la France et le

Japon. Il est de notre devoir de veiller à resserrer les liens d'amitié et de sympathie qui nous unissent à l'empire insulaire. »

M. de Selves enfin ferma le débat par les déclarations suivantes non moins intéressantes aux yeux de ceux que les questions japonaises occupent :

« Je ne veux pas abuser des instants de la Chambre. Je lui demande cependant la permission de répondre très brièvement à quelques-unes des observations qui ont été présentées par l'honorable M. Margaine.

« Tout d'abord, j'ai le devoir, à mon tour, de déclarer que les relations entre la France et le Japon sont, vous le savez, messieurs, de la plus grande cordialité.

« La France ne peut pas oublier que c'est elle qui a contribué au développement de la civilisation au Japon, que c'est un Français, M. Boissonade qui a été chargé d'élaborer les codes japonais et enfin que l'armée japonaise a pris ses premiers maîtres en France.

« M. le ministre du commerce vous rappelait tout à l'heure qu'une entente était intervenue le 10 juin 1907 entre les gouvernements français et japonais, et que, aux termes de cette entente, les deux gouvernements s'engagent à s'appuyer mutuellement en vue du maintien de la situation respective et des droits territoriaux des deux pays contractants sur le continent asiatique. Il me semble qu'il y a là une déclaration intéressante à noter.

« Je signale que le traité de commerce a été négocié dans un esprit particulièrement amical et qu'à notre sens et au point de vue du langage que j'ai particulièrement à tenir à cette tribune, il est dans notre pensée, destiné à resserrer les excellentes relations que nous entretenons avec le Japon et qui nous seront, M. le ministre du commerce avait raison de le signaler tout à l'heure, particulièrement précieuses au moment où nous sommes. (*Applaudissements.*)

« L'honorable M. Margaine a posé trois questions : l'une relative aux baux perpétuels qui existent au Japon, une autre relative au droit de propriété au Japon, enfin une troisième — je voudrais ne rien oublier — qui a trait à la sauvegarde des droits de nos nationaux en Corée.

« Le Japon poursuit le but très légitime de rentrer en possession de sa pleine souveraineté, en grand pays qu'il est, et d'effacer les derniers vestiges des privilèges des puissances sur son sol.

« En ce qui concerne l'existence des baux perpétuels, M. Margaine a rappelé qu'une sentence arbitrale était intervenue, qui n'était point encore exécutée par le Japon.

« Il est exact que cette sentence arbitrale, qui est intervenue entre le Japon d'un côté, la France, l'Allemagne et l'Angleterre de l'autre, a fait l'objet d'une interprétation japonaise différente de celle des trois autres puissances.

M. MARGAINE. — « La sentence est pourtant bien claire.

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — « Je ne le nie pas. Je dois dire cependant que le Japon paraît très désireux d'arriver à une entente ; et il a proposé de racheter l'immunité de taxes dont bénéficient, en vertu des traités confirmés par la sentence arbitrale de La Haye, les propriétaires des baux perpétuels, pour une somme forfaitaire. C'est sur la quotité de ce forfait que l'on discute en ce moment.

« Les diverses puissances : la France, l'Allemagne et l'Angleterre n'ont pas voulu lier le règlement de la question des baux à la conclusion des traités de commerce, le Japon y attachant un sentiment d'honneur national. Elles se sont contentées de faire reconnaître, par des déclarations séparées, que les droits des titulaires des baux restent inchangés. L'Angleterre l'a fait sous forme d'un procès-verbal, l'Allemagne par l'échange d'un memorandum, la France, — M. le président de la commission des douanes vous le disait tout à l'heure — au moyen d'une déclaration annexée au traité.

« Reste la question du droit de propriété immobilière au Japon, qui se trouve encore, malgré le désir du gouvernement japonais qui avait proposé à la Diète un projet de loi libéral, subordonnée par les amendements de celle-ci à des restrictions regrettables.

« On vous a indiqué tout à l'heure, je n'ai pas à le rappeler, que le texte de la convention commerciale franco-japonaise a tenu compte de ce point de fait, et subordonne l'acquisition de la propriété en France par des Japonais à la condition de réciprocité. J'ajoute que les puissances espèrent, et qu'il est permis d'espérer, qu'un avenir prochain verra la solution de cette question importante et délicate et que les efforts combinés des trois gouvernements français, anglais et allemand arriveront bientôt à décider le gouvernement japonais à modifier sa législation intérieure par une convention internationale, ainsi que le permet sa Constitution.

« J'arrive à la question de la Corée.

« En ce qui concerne la Corée, je dois vous signaler qu'avant de donner son adhésion à l'annexion de ce pays par le Japon et à l'abandon de la juridiction, le Gouvernement français a eu soin d'obtenir du Gouvernement japonais des assurances précises sur un certain nombre de points qui sont ceux qui intéressent particulièrement nos nationaux.

« Par une note verbale en date du 16 juin 1911, l'ambassadeur du Japon a garanti que les citoyens français pourraient acquérir la propriété sur les terres et tous biens immobiliers dans les mêmes conditions que les sujets japonais ; les droits acquis restent, bien entendu, entièrement respectés. Les titres relatifs à la propriété immobilière inscrits à la chancellerie de la légation de France à Séoul antérieurement à l'annexion de la Corée sont acceptés par l'autorité japonaise. Des assurances également satisfaisantes ont été obtenues, touchant le mode de jugement des Français en Corée et relativement à la liberté de constitution de sociétés commerciales et industrielles françaises en Corée, ainsi qu'à la continuation, sans autorisation nouvelle, des sociétés et succursales étrangères établies en Corée antérieurement à l'annexion.

« C'est dans ces conditions que le Gouvernement français a accepté de reconnaître l'annexion de la Corée par le Japon, avec toutes ses conséquences de droit.

« Telles sont les réponses précises que j'avais à faire aux différentes questions que vous avez soulevées et vous me permettrez de terminer, comme j'ai commencé, en exprimant le souhait que le traité de commerce, que vous allez, je n'en doute pas, voter, contribue à resserrer les excellentes relations que nous entretenons avec le Japon et que nous désirons développer le plus possible. » (*Applaudissements.*)

M. Noël, chargé par la Commission sénatoriale des Douanes, de rapporter devant la Haute-Assemblée la Convention franco-japonaise votée par la Chambre, a déposé son rapport le 30 janvier. Ce rapport s'ouvre par un résumé de la situation économique du Japon. Il va sans dire qu'il conclut purement et simplement à l'adoption par le Sénat du projet de loi venu du Palais-Bourbon. Il nous semble toutefois utile de donner la conclusion de M. Noël qui ne montre guère le même optimisme que le rapporteur de la Chambre des Députés et des diverses personnalités qui ont soutenu la Convention. M. Noël même, en ce qui touche le cas de l'Indo-Chine, va jusqu'à nous révéler une certaine crainte. Ne nous dit-il pas :

« L'Indo-Chine qui pourtant fait avec le Japon un trafic important et qui lui fournit du riz dans les années où la récolte y est mauvaise, se trouve donc ainsi complètement isolée, et quand elle voudra traiter elle se trouvera réduite à ses propres forces, sans avoir derrière elle le poids que pouvait lui apporter l'ouverture au Japon du marché français dans des conditions avantageuses. Nous craignons qu'il n'y ait là une faute et que notre grande colonie ne puisse en souffrir. » Et M. Noël ajoute :

« Dans toutes les tractations commerciales les intérêts des colonies doivent être envisagés et trouver leur solution en même temps que ceux de la mère patrie. »

Voici la conclusion du rapport, à la vérité un peu sommaire et rapide, mais clair et précis, du distingué sénateur de l'Aisne :

« Telle est la Convention qui nous est présentée. Au point de vue de son texte même, elle marque un progrès sur celle de 1896 et une nouvelle phase de l'Empire du Japon, de son prodigieux et magnifique développement; mais au point de vue tarifaire, elle est un pas énorme du Japon dans la voie de la protection. Nos produits sont lourdement frappés et la même augmentation qui frappe les produits anglais et allemands n'est pas faite pour en atténuer les fâcheuses conséquences.

« Le Japon, à cause même du bas prix de sa main-d'œuvre a une puissance d'achat limitée, et le renchérissement des produits qui ne sont pas indispensables à la vie ou à sa production agricole, industrielle et commerciale en réduira encore la consommation, si nos industriels ne viennent pas compenser, par un redoublement d'activité, la difficulté nouvelle opposée à leurs importations au Japon.

« Mais il faut espérer que la richesse du Japon ira sans cesse en augmentant et que la magnifique progression de ces dix dernières années se maintiendra, sa puissance d'achat s'accroîterait alors en raison directe du développement de son commerce et de son industrie faisant une place de plus en plus grande à nos produits.

« Il ne faut pas trop tenir rigueur à cette jeune et vaillante nation qui cherche à briser les barrières du passé et à s'engager résolument dans la voie du progrès, avec laquelle la France tient à entretenir de cordiales relations, d'avoir forgé un instrument économique peut-être un peu trop pesant pour les nations qui sont en relations avec elle. Espérons que dans un avenir pas trop éloigné, sa barrière douanière s'abaissera. Aussi, M. Noël termine-t-il, malgré les critiques formulées, en proposant, comme l'a fait la Chambre des Députés, d'adopter l'ar-



ticle unique du projet de loi : Autorisant le Président de la République à ratifier et, s'il y a lieu, à faire exécuter la Convention de Commerce et de navigation, signée à Paris, le 19 août 1911 entre la France et le Japon ».

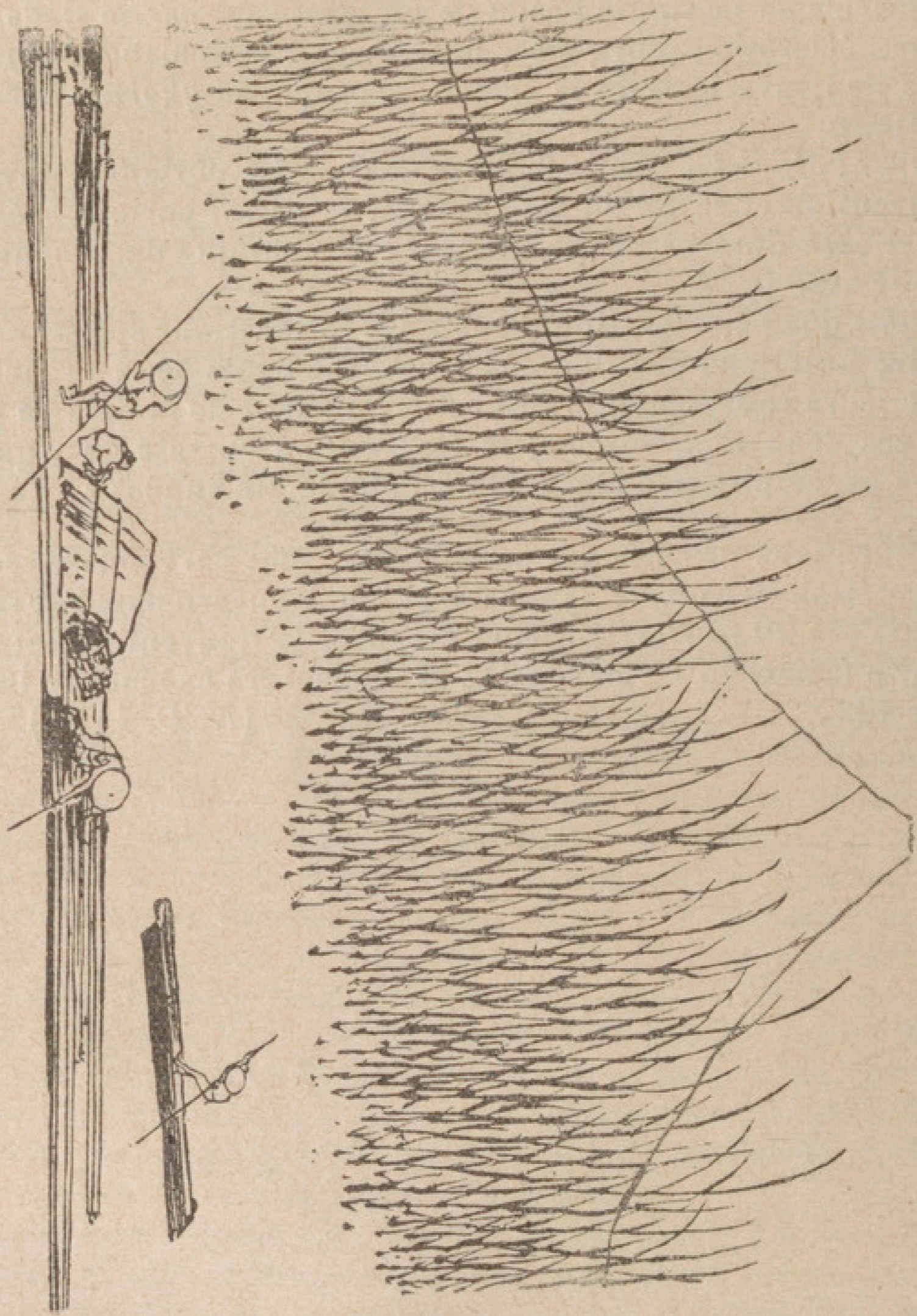
\*  
\*\*

Le 19 février au matin, le projet de loi était voté par le Sénat, sans débat, sur déclaration d'urgence, prononcée à la demande du rapporteur, lors de l'ouverture de la séance, dès que le *quorum* nécessaire eût été atteint.

Le *Journal officiel* a publié le 23 février la *loi* portant approbation de la Convention et le 29 du même mois, le *décret* portant *promulgation* de cet acte dûment ratifié. Le texte authentique de la convention a été publié avec le décret.

Rappelons que l'art. 20 stipule que « les ratifications seront *notifiées* dans le plus bref délai possible aux Gouvernements de la France et du Japon par leurs représentants respectifs ; à partir de la date de la dernière de ces deux *notifications*, la Convention entrera en vigueur et demeurera exécutoire pendant une période de dix années ».

Les notifications prévues par cette clause, sont parvenues, respectivement, au Gouvernement Japonais et au Gouvernement Français, entre le 26 et le 29 février. En conséquence, la Convention est entrée en vigueur à la date du 1<sup>er</sup> mars 1912 et demeurera exécutoire jusqu'au 28 février 1922.  
(N. D. L. R.)



## Le Trésor du Shôsôin à Nara

### Les « Trésors d'Art japonais » (kokuhô) à l'Exposition de Londres, 1910.

DEUX NOTES PAR M. LE D<sup>r</sup> OTTO KUMMEL

---

(Extrait des *Mitteilungen* de la *Deutsch-Japanische Gesellschaft*,  
Avril et mai 1910).

(Traduction de M. G. Marteau.)

---

#### 1. — Conférence sur le Trésor Impérial japonais à Nara.

Le Pavillon du Trésor du « Shôsôin », dans l'enceinte du temple de Todaidji à Nara, est le plus ancien et le plus riche incomparablement qui soit connu parmi les « Azekura », Pavillons de Trésors de temple, du type blockhaus. Il a été construit sous les auspices de l'Empereur Shômu (724-748-756), et l'Impératrice veuve Kômyô, en vertu d'une charte de fondation existant encore aujourd'hui avec la spécification annexée du 22 juillet 756, qui l'a consacré au Roshana Butsu, la Divinité du Todaidji.

Un second Pavillon du Trésor, placé tout à côté, entièrement pareil, renfermait des fondations pieuses plus récentes et bientôt après un autre bâtiment reliait ces deux « Pavillons jumeaux du Trésor » ; il en résulta le « triple Pavillon du Trésor » Mitsugura, tel qu'il existe encore aujourd'hui, le Shôsôin, la « vraie salle du Trésor ». Jusqu'à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, l'état du Shôsôin s'améliore par des fondations occasionnelles, mais il se ressent aussi des reprises et des ventes d'objets : depuis son repos n'a été interrompu dans le cours des siècles que par des inventaires de plus en plus rares, inventaires effectués toujours par un représentant de l'Empereur et avec un cérémonial de fête. Autrement il était rigoureusement clos et les tout-puissants Shogun eux-mêmes ne se risquaient pas souvent à demander l'agrément de l'Empereur pour visiter le Pavillon du Trésor qui finit par avoir un caractère sacré, ce qui cependant n'a pas empêché pendant les guerres civiles du moyen âge quelques pillages et des tentatives de vol.

Après une courte période de négligence au commencement de l'ère de *Meiji*, le Ministère du Palais impérial s'est occupé à nouveau et avec le plus grand zèle de la collection. La maison est, après comme avant, tenue fermée et rigoureusement surveillée. Tous les ans au printemps, une commission, sous la présidence d'un haut fonctionnaire, entreprend un inventaire exact des pièces, qui ne sont plus enfermées dans des coffres, mais placées dans des armoires et à cette occasion il est accordé à un par-

ticulier — de préférence un étranger plutôt qu'un Japonais — l'autorisation de visiter la collection. Le Professeur Grosse et le conférencier seraient les premiers Européens qui auront pu en faire une étude sérieuse. Depuis 1908 paraît, à la maison d'édition du Shimbi Shoin à Tôkyô, une superbe publication des objets, sous le titre *Tôyei Shukô*. L'édition est anglaise et japonaise ; sur 6 fascicules en tout, au moins 5 ont déjà paru. La section asiatico-orientale du Musée de Berlin possède en outre des reproductions en couleurs de nombreux objets de la collection.

Si l'histoire du Shôsôin paraît très vraisemblable, on n'apporte cependant pas la preuve certaine que, après la clôture du Pavillon du Trésor, à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, de nouveaux objets n'aient pas éventuellement été ajoutés. Une grande partie des pièces qui s'y trouvent, environ 3 000 objets, figure dans les vieux catalogues, d'autres portent des inscriptions qui impliquent ou établissent une date et toutes ces dates tombent dans le VIII<sup>e</sup> siècle. Quant aux pièces non datées, la grande partie est analogue à celles datées à leur entrée ; nous devons aussi attribuer à la même période les quelques pièces qui n'ont pas d'analogie avec celles datées, le Shôsôin ne renfermant pas une œuvre d'ensemble qui serait à attribuer soit sûrement, soit vraisemblablement, à une période plus tardive.

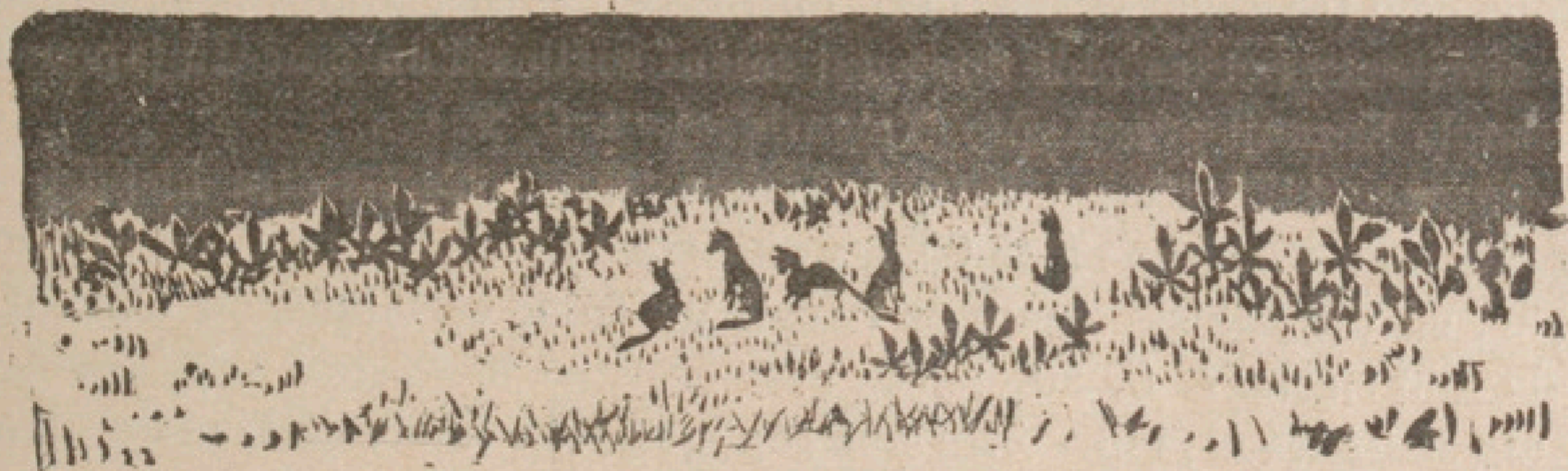
Une collection arrêtée, conservée en mêmes lieu et place, de 3000 objets d'art décoratif du VIII<sup>e</sup> siècle, d'un art si grand qu'il n'a pas été égalé, est sans pareille non seulement au Japon, mais dans tout l'Univers, et elle serait de la plus haute importance historique, même si la beauté artistique des œuvres parlait une langue moins éloquente. Mais les pièces du Shôsôin sont au nombre des plus belles que la main de l'homme ait jamais créées. La technique de l'art japonais postérieur, si on la compare, s'est plutôt appauvrie qu'enrichie ; car justement les techniques artistiques pleines de réalisme, celles appliquées aux admirables bois et laques, aux peintures Mitsuda sur meubles, aux étoffes travaillées voisines de la « Batike », ont disparu dans la suite sans laisser de traces, et l'émail cloisonné que nous pouvons étudier, tout au moins, par exemple, le célèbre miroir d'argent, pourrait être considéré comme absolument nouveau dix bons siècles plus tard. Mais dans les siècles qui ont suivi, l'art décoratif japonais n'a que très rarement compris, au point de vue de l'art, la puissance naturelle de la matière pour créer des formes organiques logiques, comme dans beaucoup de ces admirables instruments de musique, miroirs, coffrets, étoffes du Shôsôin, et le style sévère, agréable pourtant et libre, de la décoration de Tempyo n'a jamais été atteint ni seulement tenté par les artistes venus plus tard ; ceux-ci ne paraissent même pas y avoir visé.

Il est d'ailleurs très douteux que l'art décoratif japonais postérieur soit intimement lié à l'art du temps de Tempyo. Nous ne savons presque rien de l'origine du trésor de Shôsôin ; car, des attributions du catalogue indiquant tels ou tels objets comme chinois ou coréens, il ne résulte en aucune façon que le reste soit japonais. Le manque de continuité de la tradition technique et artistique nous fixerait plutôt dans le sens contraire. Ajoutez à cela le caractère nettement exotique de maints éléments orne-

mentaux qui nous ramènent au Continent, à l'Asie du Nord, à l'Asie du Sud, comme le chameau qui apparaît si souvent, l'éléphant, la chasse au tigre, les costumes des personnages, ou bien encore à la Perse comme le type sassanide d'un tissu, la forme d'un vase laqué, ou bien encore à la civilisation méditerranéenne, comme les Palmettes absolument grecques, le Pegase et les verres énigmatiques. Même si ces œuvres devaient toutes avoir été exécutées au Japon — et chez certaines d'entre elles la provenance japonaise résulte des inscriptions — elles seraient le résultat de travaux des Chinois établis dans ce pays, de leurs descendants ou en tout cas d'imitateurs japonais fidèles. En Chine, à l'époque ancienne de la puissante dynastie des Tang et de leur magnifique civilisation, le Japon d'alors était sûrement en relations intimes avec ses voisins, les quelques pièces du Shôsôin qui ne font point une impression de surprise le prouvent. — Les miroirs de bronze qui, en tout état de cause, sont identiques aux miroirs Tang de la monumentale publication des bronzes chinois.

Le Shôsôin est aussi pour nous le plus beau témoignage de l'art du meuble, tant vanté, de la monarchie universelle des Tang, lequel semble en Chine même avoir disparu. En tout cas ne ménageons point au Japon nos remerciements pour sa fidélité à la maison impériale, la plus vieille du monde, qui seule pouvait conserver le Shôsôin jusqu'à nos jours.

La conférence a été illustrée par de nombreuses projections électriques.



## II. — Les Trésors d'Art japonais (kokuho) à l'Exposition Anglo-Japonaise de Londres (mai-octobre 1910).

La Section de civilisation et d'art rétrospectif de l'Exposition anglo-japonaise de Londres (mai à octobre 1910) laissera dans l'ombre, si l'on en croit les nouvelles des journaux japonais, même l'inoubliable Pavillon impérial de l'Exposition de Paris de 1900. En dehors du Ministère de la Maison impériale, des Musées impériaux et des plus grands temples, les plus anciennes maisons princières fédérales et les collectionneurs particuliers les plus célèbres y participent ainsi que M. Wada Tsumashiro dont la collection d'accessoires d'armes jouit au Japon d'une haute estime. Une liste des « kokuho » c'est-à-dire des objets sacrés appartenant à la nation « ou Trésor des Temples » est donnée ci-dessous d'après la Gazette

*Kokokuwai*, l'organe de la Société archéologique de Tôkyô, avec quelques notes pour renseigner les visiteurs allemands de l'Exposition (1).

PEINTURES. — Les 25 *Bodhisattwa*, belle œuvre du XIII<sup>e</sup> siècle au temple de Jofukuji à Kyôto, 2 kakémono. *I. C. 16.*

*Portrait du Prince Shotoku Taishi* (562-611), le plus grand propagateur du Bouddhisme au Japon, au temple Ninnaji près Kyôto, une des plus belles peintures du XIII<sup>e</sup> siècle, attribuée, à tort plutôt à Kose no Kanaoka (IX<sup>e</sup> siècle).

*Le Nirwana de Bouddha* à Chionji, Kyôto (j'en ai perdu le souvenir). *I. C. 18.*

*Miroku Bosatsu (Bodhisattwa Maitreya)* œuvre superbe, certainement du XII<sup>e</sup> siècle, au Temple Hozanji près de Nara. Prov. Yamato. *I. C. 5.*

Les « dix mondes » (*jukai*) série de kakémono qui aurait semblé antérieure à Kose no Hirotaka (X<sup>e</sup> siècle) mais appartient au XIII<sup>e</sup> siècle, d'un grand intérêt artistique et objectif ; au temple de Raigôji. Prov. Omi.

*Yakushi Nyorai* avec les douze *Yaksasas* « héros divins » au temple Ochi-in, Kôyasan. Prov. Wakayama (Kii) en 1200. *I. C. 6.*

*Fugen Bosatsu (Samantabhadra Bodhisattva)* avec les dix *Rakshas* au temple Joninji, cercle de Tottori, XIII<sup>e</sup> siècle. *I. C. 14.*

*Portrait d'un prêtre* au temple Ichijoji, Prov. Harima, portraits du XII<sup>e</sup> siècle d'une expression extraordinaire.

*500 Rakan* par *Mincho*, l'œuvre la plus connue, mais précieuse du grand maître (1352-1431). *I. C. 27.*

Tôba Sôjô (Kakuyo) (1053-1114). Rouleaux de caricatures peut-être les plus spirituelles et les plus fines qui soient sorties d'un pinceau japonais, au temple Kozanji près Kyôto (Yamashiro). *I. C. 9.*

*Nobuzane* (1177-1265), Kitano Tengin Engi, c'est-à-dire histoire de Sugawara no Michizane (845-905), propriété du temple (*jinja*) de Kitano à Kyôto ; un des chefs-d'œuvre de l'École de Tosa, certainement d'avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. *I. C. 20.*

*Tosa Mitsunobou* (1434-1525) une réplique très faible de l'œuvre précédente dans le même temple. *I. C. 44.*

*Eni* (XIII<sup>e</sup> siècle). *Vie du Prêtre Ippen* (1239-1289), chef-d'œuvre de peinture historique avec des paysages merveilleux, mais aussi, en raison de ses scènes populaires, hautement intéressant pour l'histoire de la civilisation, au temple de Kwankikoji à Kyôto.

*Sesshu* (1420-1506), deux paysages, au Temple Manshuin près Kyôto ; chef-d'œuvre de ce maître des plus grands maîtres de l'encre de Chine au Japon. *I. C. 44.*

(1) En reproduisant ci-après cette liste, il nous a paru opportun, pour la commodité de nos lecteurs, d'ajouter, à la suite de la désignation de chaque œuvre, l'indication du numéro sous lequel elle est donnée dans l'*Illustrated Catalogue of Japanese old Fine Arts*, publié par la Commission impériale Japonaise à l'Exposition de Londres, 1910. Quelques-uns de nos collègues possèdent cet ouvrage. Il est à la disposition de tous à la Bibliothèque de la Société (Musée d'Ennery), chaque vendredi, de 2 à 6. Dans la liste ci-dessus, l'*Illustrated Catalogue* est désigné par les initiales I. C.

Quelques pièces figurant sur la liste de la Gazette *Kokokuwai* ne sont pas portées au Catalogue. Elles paraissent n'avoir pas été, finalement, envoyées à Londres.

(N. D. L. R.)

*Kano Motonobu* (1476-1559), 4 kakémonos avec les huit célèbres paysages chinois, chef-d'œuvre renommé du fondateur de l'École de Kane (Est-ce bien entièrement de sa propre main?) au temple Tôkaïan (Myôshinji) près Kyôto. *I. C. 47.*

*Du même.* Paysages et études d'oiseaux, décorations murales montées en kakémono au temple de Reiunin (Myôshinji) près Kyôto. Ses œuvres les plus importantes, mais sûrement pas entièrement de sa main. *I. C. 48.*

*Hacegawa Tohaku*, fin xvi<sup>e</sup> siècle. Singes, études à l'encre pleine de vivacité, au temple Ryusenin (Myôshinji) près Kyôto. *I. C. 60.*

*Kaihoku Yusho* (1533-1615). Paons, paravent, peinture brillamment décorative, dans le temple de Myôshinji près Kyôto. *I. C. 58.*

SCULPTURES. — *Fudo assis*. Bois. Temple d'Hanshuin, Kyôto. *I. C. 310.*

*Les 12 héros célestes*. Bois. Temple de Kôriuji près Kyôto. Deux des douze dévas, par *Chosei*, sculpteur bouddhiste, dit *l'Ill. Cat. N° 307.*

*Portrait de Uesugi Shigefusen* (fin xiii<sup>e</sup> siècle), l'ancêtre de la grande famille des Uesugi: portrait contemporain d'un grand caractère. Temple Myôgetsuin à Kamakura. *I. C. 316.*

*Shokwannon*, debout, bois. Temple de Daïgoji près Kyôto. *I. C. 303.*

*Kokuso Bosatsu*, assis. Temple de Hokuzobo à Nara. *I. C. 308.*

*Statue Bouddhique*, bois. Sanctuaire Dempôdo dans le temple de Horiuji près de Nara.

*Jizô* debout, bois. Nara, Temple Yunenji.

*Figures d'un ange et d'un Phénix du baldaquin*, au Kondô de Horiuji, bois (xii<sup>e</sup> siècle). *I. C. 298.*

*Masque de Bugaku* dans le sanctuaire Shintoïste de Tamukeyama à Nara. *I. C. 311.*

*Figure d'ange* d'une lanterne de bronze. Temple de Todaiji, à Nara. *I. C. 301.*

Il ne faut pas s'étonner, si dans la presse japonaise, une opposition violente s'est élevée contre l'exposition de ces trésors, tout à fait irremplaçables, aux risques inhérents à un long transport maritime. Aussi le Gouvernement a-t-il promis que cette manifestation d'art japonais au dehors serait la dernière de cette sorte (1).

(1) A la date du 21 mai 1910, au cours d'une lettre adressée à M. Bertin, Président de la Société, S. E. M. le Baron, aujourd'hui Vicomte, Kurino, ambassadeur du Japon, s'exprimait ainsi :

... En ce qui concerne les œuvres appartenant à l'Etat, ce n'est qu'à titre tout à fait exceptionnel, que le Comité de conservation des anciens édifices shintoïstes et bouddhistes, saisi par le Ministère de l'Intérieur, a consenti à leur transport à l'étranger et à leur exposition à Londres. Leur transport ailleurs qu'à Londres est condamné d'avance par le Comité. *Bull. XIX-XX*, p. 196.





## Chronique des Expositions et Ventes

PAR

M. Tyge MÖLLER

---

### I. — Exposition de Peintures chinoises

(Galerie Durand-Ruel, décembre 1911)

Les expositions des dernières années aux Arts Décoratifs, au Musée Cernuschi, au Musée Guimet, à l'Hôtel Drouot et dans certaines galeries particulières (Durand-Ruel, Bernheim) nous ont rendu familiers quelques côtés de l'art chinois. Parmi les objets exposés : peintures, sculptures, broderies, laques, etc., certains m'ont rempli d'une grande admiration, d'autres m'ont laissé absolument indifférent; les premiers m'ont dévoilé un art magnifique, robuste, plein de caractère, une conception coloriste extrêmement affinée et riche; les seconds m'ont apparu comme des œuvres très faibles d'un copiste quelconque, art dilué et traditionnel sans caractère. Pourtant je n'ai pas la prétention de déterminer exactement, ni mes raisons d'admirer ceux-ci, ni mes raisons de rejeter ceux-là, étant donné que je n'ai pas étudié sur place les admirables vestiges de l'ancien art chinois dont la photographie ne nous a apporté que de pâles images. Mais j'applaudis de tout cœur cette énergie, cette ardeur d'investigation moderne, qui de tous côtés, de foyers d'art éteints depuis longtemps et de huttes de populations presque sauvages, sait ramener au jour et nous montrer les expressions compréhensibles ou non pour nous d'une vie et d'un art tellement différentes des nôtres. Je comprends profondément ce qu'ont ressenti de joie et de contentement devant des bribes d'art oriental et extrême-oriental de grands artistes et de grands collectionneurs comme Rembrandt et Dürer lors de leur passage à Anvers et à Amsterdam. Je constate enfin que lors de l'exposition au Pavillon de Marsan, qui réunissait dans deux salles du Musée des objets d'art ancien de la Chine et des objets d'art du XVIII<sup>e</sup> siècle français, conçus et exécutés sous l'influence de l'art chinois, le fait le plus frappant fut que rien du vénérable art ancien de la Chine si sévère et si imposant de la première salle ne se retrouva dans les « Chinoiseries » françaises de la seconde. L'influence n'était que toute superficielle, un « béguin » de mode *pervertie*.

Dans l'œuvre d'art se manifeste l'âme même d'un peuple et d'un individu. Dans les peintures que cette année et l'année précédente M<sup>me</sup> Langweil nous a présentées dans les belles galeries Durand-Ruel cette âme du peuple chinois nous apparaît douce, profonde, sereine, extraordinairement éprise d'harmonie et d'une beauté presque immuable. Les sujets de cette

peinture nous découvrent chez les artistes un sens en même temps direct et poétique de la nature et de la vie, un amour profond des choses qui entourent l'existence en Chine, les paysages, les fleurs, les oiseaux, une observation simple de la femme à ses occupations, le sens adéquat des figures et des portraits, souvent d'un caractère superbe. Quant au métier, à sa technique, à la tradition picturale à travers les siècles, nous savons par les œuvres et les commentaires souvent savants qui s'y inscrivent quel respect et quelle vénération presque exagérée les élèves ont eu des maîtres depuis toujours là-bas. La peinture naissant de la calligraphie et sous l'influence religieuse intense on comprend combien la forme exacte de la ligne, l'imitation des exemples illustres, la théorie de la représentation des êtres aussi bien que des lettres et des ornements, tout ce qui est technique et tradition, possible à formuler et à apprendre, combien en un mot le métier et la tradition sont devenus tout puissants. Pourtant réduire leur art à un art d'imitateurs de la nature et de copistes ne résiste pas à deux minutes de réflexion. Ils ont rempli leurs paysages de rêverie et de poésie et tout leur art est pénétré d'idées religieuses et philosophiques et s'ils copient, ce qu'ils ont fait sans doute toujours et beaucoup, c'est pour une raison profonde et très probablement religieuse. Ils exaltent la réalisation en image d'un rêve ou d'une pensée poétique ou philosophique d'un grand artiste, et pour eux toutes les images consécutives conserveront le charme, l'intime joie, la valeur sous tous ses rapports de la première réalisation. Ceci est très différent de notre manière de voir à nous autres Européens qui ne considérons jamais la copie que comme un pis-aller avec notre aussi profonde et presque religieuse glorification du grand artiste, considéré dans son individualité propre, et de son œuvre. Il ne faut pas oublier, quand on jugera les peintures chinoises et leurs commentateurs chinois, qu'un chinois attribuera tel ou tel siècle à un objet d'après son style sans par cela vouloir indiquer la date de la création de l'objet.

Dans l'ensemble que présentait l'exposition chez Durand-Ruel il a dû se trouver certainement pas mal de peintures qui ne se rapportent aux dynasties désignées que seulement au point de vue que je viens d'indiquer. Un sinologue de ma connaissance avait à la première exposition déchiffré une inscription sur une peinture donnée comme de la dynastie des Sung, dans laquelle on lisait que cette peinture était faite au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, d'après une ancienne peinture. Mais je ne donne ces réflexions que pour ce qu'elles nous apprennent de notre commune et bien compréhensible ignorance. Remarquez que même copie et copie moderne l'intérêt d'une peinture est quelquefois très grand si l'œuvre ancienne était réellement de valeur et si la copie moderne est bonne.

Il y a trop longtemps que j'ai parcouru les salles aux belles peintures et aux paravents un peu agaçants à mes yeux, dits de la côte de Coromandel, pour exprimer ne fut-ce que de simples appréciations touchant divers numéros. Je ne veux rappeler ici qu'un superbe portrait de prêtre (?) dont la beauté et le caractère de vie intense sont restés très vibrants en mon

esprit, une peinture de lotus d'un beau dessin et d'une savante composition coloriste et ce très beau portrait de M<sup>lle</sup> Ma chéou-tch'eng par elle-même, courtisane et peintre. Il faut louer sans réserve l'effort des rédacteurs du catalogue, pour nous avoir fourni des renseignements sur les artistes et la traduction des inscriptions qui se trouvent sur les œuvres. Certains commentaires sont de véritables poésies et nous donnent de si touchants raccourcis de la vie des artistes à différentes époques que je regrette de ne pas pouvoir les transcrire tous ici.

---

## II. — Deuxième Exposition des Arts de l'Asie au Musée Cernuschi.

*Armes et armures anciennes du Japon.*

(Collection du D<sup>r</sup> Mène)

Après l'Exposition des objets d'art ancien de la Chine dont nous avons rendu compte dans le dernier Bulletin de la Société, le Musée Cernuschi a donné l'hospitalité bientôt depuis quatre mois à la très intéressante collection historique d'armes et d'armures du Japon appartenant à notre éminent Vice-Président M. le D<sup>r</sup> Mène, qui a lui-même dans divers fascicules de notre Bulletin retracé l'histoire des armuriers, des forgerons et des ciseleurs japonais, autant qu'il lui fut possible de le faire avec les documents à sa disposition (1). Pour tout ce qui concerne l'étude plus détaillée de l'art appliqué aux armes, nous renvoyons le lecteur aux articles ci-dessous mentionnés et à Conder *History of Japanese Costume. Asiatic Transactions*, vol. IX, part. III.

Il est là, lui-même, le guerrier japonais en bronze, dans la première salle de l'exposition, superbe et martial sur son cheval caparaçonné. Il est tout cuirassé, un casque avec large couvre-nuque mobile sur la tête, l'éventail de commandement dans une main, la hallebarde dans l'autre, le sabre à sa ceinture. Des épaulières carrées, imbriquées laissent une grande liberté aux mouvements de son bras, des appendices analogues et imbriqués de la même manière avec des lamelles de fer et de tresses de soie couvrent ses hanches comme une sorte de crinoline. Il est assis sur une large selle commode, les pieds dans des étriers sans éperons de métal massif, les genoux très haut par l'étrier à la manière orientale. Il doit faire peur aux enfants, si jamais il tombe à l'idée d'une nounou du

(1) *Bulletin de la Société Franco-Japonaise de Paris* : II, 1903, XI et XII 1908, XVI 1909. Voir également : du Marquis de Tressan les articles sur les gardes de sabres en cours de publication dans le Bulletin et le Catalogue de la Vente Rouart 5 et 6 mai 1911. M. le D<sup>r</sup> Mène a publié en outre une série d'articles à ce sujet dans *The Weekly Critical Review* de 1903. Notice sur les Umetada. L'art de la sculpture au Japon. Notice sur la famille Sômin, etc...

parc d'amener un petit garçon ou une petite fille devant ce « diable » d'Orient. Il hanterait les rêves de cet enfant. Je lui ai tiré un coup de chapeau et poliment lui ai demandé de m'accompagner à travers les salles de l'exposition et de m'expliquer l'usage de tous ces objets rébarbatifs et extraordinaires qui remplissaient les vitrines et de me faire comprendre l'âme qui errait sur l'infini variété des charmants décors dont la place me semblait à moi, *homo europaeus*, partout ailleurs que sur des instruments de colère, de vengeance et de mort. S'il avait voulu accéder à ma demande quelle merveilleuse évocation des temps féodaux, là-bas sur les petites îles, j'aurais eu à vous communiquer, la sanglante histoire des guerres entre les grandes familles des Taira et des Minamoto, des légendes en masse sur la puissance, l'habileté, la cruauté, le courage, le dédain de la mort des célèbres archers et manieurs de sabres des temps anciens, la vie errante des justiciers qui furent les célèbres *Ronin*. Je ne sais pas s'il m'aurait fait comprendre le sens exquis de la beauté naturelle de toutes les choses qui remplissaient le cerveau des artistes ciseleurs qui lui ornèrent ses armes.

Mais cela n'a pas grande importance puisque le bonhomme est resté là figé sur son cheval et n'a pas voulu, vrai guerrier, faire plaisir à un simple « pékin » des arts comme moi. Il aurait fallu sans doute commencer par lui trancher la tête comme dans les contes de fées avec le sabre qu'il porte à ses côtés, c'est-à-dire lui parler sa langue à lui pour qu'il me comprenne. J'ai remis le chapeau sur ma tête. Je suis d'humeur pacifique. Je n'ai jamais manié un arc, jamais tiré un sabre, jamais fait partir un coup de pistolet. Je ne suis pas armurier, je n'ai jamais forgé de lames de sabres, je ne suis ni ciseleur, ni orfèvre. Je suis parfaitement conscient de tout ce que contient d'admirable et d'important, au point de vue de chacun de ces métiers, la construction, la fabrication et les métaux de tous les casques, armures, sabres, gardes de sabres, fusils, pointes de flèches, couteaux de sabres, etc..., etc., réunis dans les vitrines. Mais je ne puis vous dire que les formes admirables et les mouvements hardis des casques, l'ornementation extrêmement vivante des diverses parties du sabre : *tsuba*, *kodzuka*, *kogai*, *menuki*, *kojiri*, *fuchikashira*, etc...

Je disais au commencement de mon article que cette collection du D<sup>r</sup> Mène était une collection historique et effectivement nous trouvons réunis ici en très grand nombre des spécimens de casques, d'armures, de gardes, de sabres, etc., des époques primitives jusqu'en plein milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il y a un casque, provenant de fouilles du IV<sup>e</sup> siècle, il y en a du XII<sup>e</sup>, du XV<sup>e</sup>, du XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>, de tous les célèbres armuriers, membres surtout de la vieille famille des Miôchin qui depuis deux cents ans avant Jésus-Christ ont fait des casques et des armures en fer, et dont un membre, Muneyasu, le 10<sup>e</sup> Miôchin, d'après le D<sup>r</sup> Mène, fabriqua même un casque d'or, resté célèbre.

Comme pour les casques, le collectionneur a fait pour les gardes de sabres et pour tous les objets appartenant au sabre des séries extrêmement variées et riches, où sont représentés une infinité de noms et d'écoles, plusieurs par des pièces de grande beauté. Il n'a peut-être pas toujours été

très critique ou très difficile, collectionnant à un moment où l'on n'avait qu'à ramasser à la pelle — même dans les grands magasins de mode — toutes ces rondelles de fer curieusement ornées. Il en a fait une consommation monstre, emportant des milliers d'objets dans sa maison, sans vouloir discuter toujours leur valeur. Il n'était pas non plus facile lors de la formation des premières collections françaises, d'être très critique, étant donnée l'absence de documents et de moyens de comparaison. Puis le goût et la mode changent tous les jours. Hier les gardes très ornées du XVIII<sup>e</sup> étaient le summum de la création japonaise, aujourd'hui les gardes primitives en fer, simples, presque sans ornements, sont les plus estimées de ceux qui prétendent avoir le goût le plus sûr. Après-demain ce sera autre chose et ainsi de suite. L'essentiel c'est que la collection en question nous permet de nous rendre compte de toutes les diverses époques de cet art mineur du Japon si curieusement prodigué, par de grands artistes, sur des objets de lutte et de défense. N'est-il pas vrai que tel fut le sens artistique de ce peuple, que même leurs armes appartiennent plutôt aux collections d'un Musée des Beaux-Arts qu'à celles d'un Musée de l'Armée?

Leurs casques ne permettaient pas une ornementation bien compliquée. Leur beauté est surtout dans la forme assez variée pourtant des lamelles de fer réunies, dans le repoussé, le bossellement, le niellage de la masse de fer, dans la hardiesse et la simplicité en même temps terrifiante et solide de la carapace défendant la tête du guerrier, arrondie et plate, pointue, en double coquille, en large papillon, en bonnet phrygien, en sac fermé, en chapeau de Purgon, en conque, en calotte, etc., etc. Mais sur toutes les surfaces des diverses parties de l'arme de préférence du Japonais, du *sabre*, la fantaisie de l'artiste se donna libre cours. Ils ont appelé à leur secours tous les êtres de la création, toute la nature vivante, toutes les choses créées, par l'homme, ses dieux même, ses légendes et sa poésie. Avec un sens décoratif sans pareil, à moins de vouloir le comparer à quelque Jean Pucelle, enlumineur parisien du XIV<sup>e</sup> siècle qui a fixé sur les ornements en marge de ses miniatures religieuses les insectes, les oiseaux, les fleurs et les plantes, observés avec une fraîcheur inconnue jusqu'à lui — ces ciseleurs et ornemanistes japonais nous ont raconté la vie sous toutes ses formes sur de toutes petites surfaces, créant ainsi tout un monde d'art n'appartenant qu'à leur pays et d'un certain côté peut-être ce que ce peuple a produit de plus original et de plus merveilleux.

Ils y ont mis à contribution tout entre ciel et terre : l'air, l'eau, le feu, le vent, toute la faune et toute la flore du pays, toute la poésie et les idées religieuses leur ont fourni des motifs de décor. Ces petites plaques rondes racontent l'histoire naturelle et légendaire du pays. Jusque sur la lame qui lui perce le corps, le guerrier emporte avec lui dans la mort l'image de quelque Dieu terrible et vengeur.

Ce serait un des chapitre de l'Art décoratif les plus attachant à écrire que celui où l'on tenterait de faire comprendre tout le génie mis dans le décor de ces objets japonais, malheureusement il faut nous arrêter. Je ne citerai que quelques très belles séries des Hirata, des Umetada, des Namban, exprimant le vœu qu'un jour prochain, notre Musée des Arts déco-

ratifs réunisse, pour le plaisir et l'instruction des générations à venir, une collection représentative de tous ces trésors.

Depuis la fin des temps féodaux, c'est-à-dire depuis 1868, les Japonais ont cessé d'orner leurs sabres, leurs casques, leurs armures. Quand les Portugais au XVI<sup>e</sup> siècle leur apportaient des armes à feu ils les ont encore un peu ornées et ciselées, mais maintenant ils n'ornent plus rien. Ils sont devenus des gens modernes et *up to date*, ils achètent chez Krupp et au Creusot nos armes modernes, ils en fabriquent eux-mêmes, mais il ne m'a pas encore été présenté de boulets de canon, ni de torpille, délicatement ornés par quelque Sômin, Umetada, ou Miôchin de génie ?

Pour ceux qui aiment la beauté, il n'y a dans ce progrès aucune raison de se réjouir. Pourtant tout un peuple y semble être allé de gaieté de cœur.

En partant j'ai revu avec un profond contentement quelques objets anciens de la Chine : la grande cuve de la Dynastie Chang, les chimères et animaux de la Dynastie T'ang et Ming et les merveilleuses figurines en bronze de Maitreya et j'ai béni l'âme errante de M. Cernuschi qui a fixé — espérons que ce soit pour toujours — quelques objets de beauté lointaine et émouvante au milieu de notre admirable Paris.

---

## REVUE DES VENTES

---

### Porcelaines anciennes.

Vente faite, salle 11, le 6 novembre, par M<sup>e</sup> LAIR-DUBREUIL et MM. PAULME et LASQUIN.

*Porcelaines de la Chine.* — 58. Potiche couverte, rinceaux de feuillages, pivoines en rouge de fer et émaux de couleurs, rehauts de dorure : 400. — 59. Vase-lancel, décor bleu, à mandarins : 170. — 60. Jardinière, paysage maritime en bleu : 160. — 74. Paire de pots à gingembre, fleurs de prunier et ustensiles sur fond bleu. Ep. Khang-hy : 205. — 85. Potiche décorée en couleurs, fleurs et carpes. Ep. Ming : 150. — 86. Vase-rouleau décoré en émaux de couleurs, personnages et ustensiles. Ep. Kien-lung : 435. — 90. Vase cornet à renflement céladon vert pomme : 150. — 91. Vase-lancel, à rinceaux, figures et caractères en bleu et brun. Ep. Khang-hy : 240. — 93. Vase décoré de relief en émaux de couleurs 405. — 95. Potiche, chevaux et signes symboliques : 255. — 96. Paire de potiches balustres, décor bleu : 825. — 98. Vase émaillé jaune, décor en relief et couleurs : 275. — 99. Vase-rouleau, paysage en couleurs : 200.

*Matières dures.* — 114. Boîte à compartiments en cristal de roche gravé : 270. — 115. Statuette de divinité assise : 345. — 116. Paire de bols en jade vert marbré : 220. — 117. Vase quadrilobé, jade : 160. — 118. Boîte jade vert : 320. — 119. — Théière jade, base formée d'un

oiseau sculpté à jour et gravé : 965. — 120. Vase aplati, jade blanc gravé : 245. — 122. Brûle-parfum, jade blanc gravé et ajouré : 420. — 123. Vase en jade blanc gravé : 300.

*Divers.* — 127. Vase brûle-parfum en ancien émail cloisonné de la Chine, fond bleu turquoise, à décor en couleur de dragons ailés : 400. — 131. Huit statuettes de dieu Paschen en ancien bronze doré de la Chine : 270 francs.

#### Objets d'art de la Chine et du Japon.

Vente faite, salle 8, le 25 novembre, par M<sup>e</sup> LAIR-DUBREUIL et MM. PAULME et LASQUIN.

13. Paire de petites potiches Chine, mandarin et paysage : 188. — 89. Inro en laque noir sablé d'or, 158. — 122. Vase ovoïde en ancien émail cloisonné de la Chine : 171. — 124. Vase en ancien émail cloisonné, Chine, kakémono soutenu par deux Chinois, en bronze patiné : 245. — 125. Vase émail cloisonné, Chine, fonds bleu turquoise et noir : 175. — 127. Brûle-parfum, animal chimérique et chien de Fô. Ep. Ming : 155. — 128. Eléphant supportant une pagode à quatre toits superposés en ancien bronze doré de la Chine. Ep. Ming : 471. — 129. Théière en forme d'animal chimérique, ancien bronze chinois : 250. — 130. Brûle-parfum rond en ancien émail cloisonné de Chine et bronze ciselé, doré et ajouré. Ep. Kien-lung : 465.

Dans une vente faite, le 11 décembre, salle 5, par M<sup>e</sup> ENGELMANN et M. PORTIER, un cabinet japonais en laque du XVIII<sup>e</sup> siècle : 2.250 francs.

#### Collection Ernest Van den Broeck.

Conservateur du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique.

Membre de la Société Franco-Japonaise

Vente faite à l'Hôtel Drouot, salle 8, les 10, 17 et 18 décembre, par M<sup>e</sup> LAIR-DUBREUIL et M. André PORTIER.

13. Triptyque par Outamaro. Scènes de maisons vertes : 250. — 152. Remarquable planche montrant le visage d'un vieux Yacho présenté en buste : 480. — Estampe par Shunyei. — 169. Joli djoro au kimono rose et vert, sur fond micacé. Signé Choki : 275. — 180. Deux geishas par Outamaro : 150. — 194. Jeune femme en buste, du même : 250. — 227. Buste de l'acteur Iwai Hanshiro, par Sharaku : 650. — 253. Les cent vues du Fuji. Livre par Hokousai : 380. — 363. Netsuke en ivoire représentant un hollandais : 130. — 437. Masque minuscule en ivoire : 120. — 439. Inro en laque d'or. Coq et poule : 140. — 559. Un panneau brodé de la fin du XVII<sup>e</sup> s. : 215. — 560. Une robe richement brodée : 457 fr.

Total : environ 22.000 francs.

**Vente L. C. T.**

Vente faite à l'Hôtel Drouot, salle 7, le 28 décembre 1911, par M<sup>e</sup> LAIRDUBREUIL et M. André PORTIER.

1. Potiche cinq couleurs à décor de dragons. Ep. Ming : 270. — 2. Autre potiche trois couleurs, même époque : 320. — 3. Une paire de potiches, trois couleurs, à décor de chevaux : 285. — 6. Potiche cinq couleurs, à décor d'attributs : 300. — 7. Une paire de potiches, 5 couleurs. Ep. Ming : 405. — 8. Un vase cornet cinq couleurs : 555. — 9. Une paire de potiches fonds gros bleu : 400. — 11. Une potiche trois couleurs : 450. — 52. Grand pot à décor en relief, de fleurs noires. Ep. Song : 537. — 67. Une bouteille en bronze. Ep. Ming : 310. — 76. Un grand cornet cloisonné. Ep. Ming : 1050. — 77. Deux vases cornet, la panse légèrement saillante. Même époque : 950. — 78. Un brûle parfums tripode. Ep. Khanghi : 380. — 80. Une garniture, koro, bonbonnière et bouteille. Kien-long : 720. — 86. Un vase en cristal de roche : 400. — 145. Grande tenture de soie à scènes de Fa'hsien : 490.

Total : environ 35.000 francs.

**Vente après décès de M. le Colonel de Lagrené.**

Vente faite, salle 2, du 24 au 27 janvier, par M<sup>e</sup> Paul LEMOINE et MM. MANNHEIM.

6. Deux grands vases en porcelaine de Chine, fleurs en blanc sur fond gris verdâtre : 315. — 36. Vase-rouleau en ancienne porcelaine de Chine, course d'amazones dans un paysage avec habitations et spectateurs : 1.510. — 43. Vase en ancien émail cloisonné de la Chine, à fleurs sur fond bleu : 2.100. — 44. Deux vases en émail de Canton, personnages et fleurs sur fond blanc : 350. — 77. Table en laque rouge de Péking, à dragons, fonghoang et fleurs : 990.

**Objets d'art de la Chine et du Japon.**

Vente faite, salle 7, les 29 et 30 janvier, par M. André DESVOUGES et M. A. PORTIER.

1. Cabinet en laque d'or, panneau à dragons sculptés en haut-relief : 400. — 2. Vitrine en bois naturel, scènes de personnages, fleurs et oiseaux, en incrustations diverses, rehaussées de laque d'or : 210. — 3. Mobilier de salon, en bois noir recourbé et sculpté : 270. — 5. Meuble cabinet en laque d'or, à personnages incrustés d'ivoire et rehaussés de laques polychromes : 800. — 9. Table chinoise en bois dur, grecques ajourées : 260. — 11. Kago. Chaise à porteur en laque noir, rinceaux fleuris et mon en laque d'or. L'intérieur du Kago est tapissé de soieries anciennes, pièce aux armes des daymios de Doï, xvii<sup>e</sup> siècle : 1.600. — 13. Fauteuil de bonze, en laque rouge : 265. — 14. Pliant en laque noir, laque d'or aux armoiries de la famille Matsudaira d'Echizen : 205. — 20. Appui-bras en laque, à oiseaux de Hò : 350. — 24. Deux coffres ronds en laque noir et or, aux



armoiries des Hisamatsou : 280. — 25. Temple en laque noir et bois sculpté en haut relief; à l'intérieur, une statuette de bouddha indien, en marbre rose : 380. — 31. Collection de dix-neuf statuettes en buis sculpté : 1.130. — 37. Figure de bouddha en bois doré, Amida assis : 225. — 38. Harnachement de cheval, en laque aventurine à décor de laque d'or : 200. — 41. Chapelle à toit de pagode, en laque d'or : 200. — 42. Figure en bois à trace de dorure, Amida enrubannée : 400. — 58. Armure en fer incrusté d'or, xvii<sup>e</sup> siècle : 225. — 267. Deux vases en forme de gourde, en porcelaine laquée noir et dragons : 250. — 273. Garniture brûle-parfums et deux vases en porcelaine de Satsuma, à orchestre et scènes d'intérieur : 290 et 158. — 288. Paravent à 8 feuilles, à personnages, école de Tosa : 380. — 289. Paire de paravents, même décor, école de Tosa : 215 francs.

Produit : 30.000 francs.

#### Collection Angellier.

Vente d'objets d'art de la Chine faite, salle 11, les 1<sup>er</sup> et 2 février, par M<sup>es</sup> GABRIEL et Henri BAUDOIN et M. A. PORTIER.

*Jades et pierres dures.* — 1. Vase en jade blanc verdâtre, à zones de grecques : 290. — 2. Thèière quadrilatérale, à personnages. Jade blanc verdâtre : 235. — 3. Brûle-parfums. Jade verdâtre : 200. — 4. Vase, gourde entourée de feuillages et de fruits sculptés. Jade blanc : 200. — 5. Coupe creuse à branches de cerisier et chauves-souris. Jade blanc : 160. — 6. Coupe creuse en jade blanc à arabesques : 150. — 7. Coupe en jade blanc simulant un fruit : 185. — 8. Coupe, même travail : 199. — 25 *b.* Un vase en jade en forme de fruit : 305 francs.

*Bronzes, objets divers.* — 137. Divinité assise (Bouddha), en pierre imitant le bronze : 237. — 176. Deux verseuses en argent niellé, Perse, 305. — 193. Garniture minuscule cloisonnée, deux vases et un brûle-parfums. Style Kien-long : 200. — 198. Deux soucoupes en émaux peints, de Canton; 199. Tasse et soucoupe lobée, et 200. Présentoir en émaux peints, fond rose, à semis de fleurs : 400.

*Meubles.* — 227. Cabinet en laque noire et laque d'or, scènes maritimes (xviii<sup>e</sup> siècle) : 740. — 229. Deux vitrines en bois à incrustations, 410 francs. — 230. Meuble cabinet en bois de teck, panneaux incrustés de nacre, et panneaux sculptés : 270. — 231. Un meuble étagère en laque d'or : 350. — 240. Deux fauteuils de temple laqués rouge et noir, application de cuivre ciselé. Siège en cuir : 252. — 269. Peinture chinoise, deux têtes de mandarins. Cadre en cloisonné sur cuivre ancien : 470. — 269 *b.* Bouddha en bois; Amida, assis sur le lotus sacré : 152 fr.

Produit : 23.513 francs.

#### Faïences et Porcelaines anciennes.

Vente faite, salle 1, le 7 février, par M<sup>e</sup> André DESVOUGES et M. Edouard PAPE.

*Porcelaines anciennes.* — 52. Chine. Soupière, à personnages poly-

chromes. Ep. Kien-lung : 360. — 58. Chine. Bol bleu et soucoupe, fond bleu fouetté. Ep. Kang-hsi : 290. — 60. Chine. Plat à personnages polychromes. Ep. Khang-hsi : 240. — 61. Chine. Plat, même décor, plus petit : 370. — 62. Chine. Plat. même décor : 360 francs.

**Collection A. D.**

*Estampes japonaises.*

Vente faite à l'Hôtel Drouot, salle 9, les 23 et 24 février 1912, par M<sup>e</sup> LAIR-DUBREUIL et M. André PORTIER.

125. Pentaptyque d'acteurs, par Toyohiro : 120. — 138. Buste de courtisane, par Yeisho : 150. — 176. Montagne sous la neige. Hachirakaki, par Hiroshige : 400. — 247. Kintoki maîtrisant un ours. Shunro : 165. — 271. La grande vague à Kanazawa, par Hokourai : 180. — 346. Hosoye double face, par Outamaro : 470. — 363. Portrait de l'acteur Ichikawa Omezo. Sharakou : 320. — 364. Portrait de l'acteur Iwai Hanshiro. Sharakou : 400. — 365. Hosoye d'acteur. Sharakou : 400. — 366. Hosoye d'acteur en femme. Sharakou : 500 francs.

Total environ : 17.000 francs.

**Collection de Son Exc. M. Manos.**

Ancien Ministre de Grèce à Vienne.

1<sup>re</sup> Partie.

Vente faite à l'Hôtel Drouot, salle 7, les 26, 27 et 28 février, par M<sup>e</sup> LAIR-DUBREUIL et M. André PORTIER.

1. Grand vase en poterie verte. Epoque Han : 210. — 28. Vase cornet en porcelaine bleue et blanc. Khanhghi : 280. — 37. Vase trois couleurs, à décor de dragons. Ep. Ming Wanli : 380. — 42. Grand vase côtelé à couverture olive. Kien-long : 300. — 60. Joli vase balustre quadrilatéral. Youngching : 990. — 61. Deux potiches couvertes, famille rose : 2.120. — 157. Cornet cloisonné. Ep. Ming : 800. — 158. Deux bouteilles cloisonnées. Même époque : 550. — 167. Paravent en émaux de Canton : les quatre saisons : 460. — 208. Une cage ajourée renfermant une cigogne. Poterie japonaise signée Ninsei : 345. — 282. Deux plats Imari : 350. — 342. Deux figures en bois polychromé représentant Jizo : 560. — 347. Deux sages taoïstes en bois polychromé : 610. — 384. Boîte à thé, décorée sur laque d'or d'un troupeau de cerfs, signé Korin : 310. — 426. Joli Katana-Kake, porte-sabres : 311, — 444 : Un intro en laque d'or, par Hosen-sai Harunobou 260. — 600. Grand paravent à deux feuilles, daté 7<sup>e</sup> année de Genrokou (1695) : 400 francs.

Total : environ 39.000 francs.

**Estampes Japonaises.**

*Appartenant à M. K. Morita.*

Membre de la Société Franco-Japonaise

et

*Objets d'Art, à un autre amateur.*

Vente faite à l'Hôtel Drouot, salle 11, par M<sup>e</sup> DESVOUGES et M. André PORTIER, les 11 et 12 mars 1912.

Paravent à quatre feuilles brodées : 810 francs.

Total : environ 12.000 francs.

**Collection de Son Exc. M. Manos**

Ancien Ministre de Grèce à Vienne

2<sup>e</sup> Partie.

Vente faite à l'Hôtel Drouot, salle 6, les 21, 22 et 23 mars, par M<sup>e</sup> LAIRDUBREUIL et M. André PORTIER.

1. Deux figures représentant un général et un serviteur. Ep. Ming : 350. — 13. Grand vase cornet décoré sur fond bleu de rinceaux or. Ep. Khanghi : 900. — 17. Grand vase famille noire à décor de médaillons or. Khanghi : 730. — 18. Vase rouleau en porcelaine bleu et blanc. Khanghi : 425. — 170. Grande bouteille cloisonnée. Ep. Kien-long : 1.200. — 171. Gourde à double panse. Signée Ming : 700. — 254. Figure représentant Kato Kyomassou. Poterie de Ninsei : 750. — 444. Deux statuette de Nio : 410. — 471. Un norimono aux armoiries des Okudaira : 900. — 671. Vasque en marbre blanc. Kien-long : 501 francs.

Total : environ : 36.000 francs.





## Nouvelles du Japon

---

### Le Marquis Komura.

Le Japon perdait à la fin de novembre dernier un de ses plus habiles diplomates dont le nom pourtant n'était guère connu en Occident que d'un petit nombre : le Marquis Komura Jutaro, né en 1855 dans la province de Hyuga (Ile de Kyûshû), d'une famille de samuraï. La brillante et laborieuse carrière du Marquis, emporté par la tuberculose dont il a longtemps souffert, n'est pas sans offrir d'intéressants souvenirs. Tout jeune élève à l'Institut Kaisei où l'on instruisait une jeunesse d'avenir venue de tous les points de l'Empire, il montrait déjà ces qualités qui l'ont caractérisé jusqu'à la fin. Une querelle surgissait-elle à l'école ? On le prenait comme juge, d'où son nom de « Conseiller Komura » qu'il n'était pas sans apprécier. Il était de la première fournée d'étudiants que le gouvernement japonais a envoyés en Amérique et il prenait ses grades à Harvard en 1877. D'abord attaché au Ministère de la Justice, on le fait passer en 1884 aux Affaires Étrangères en qualité de secrétaire, puis de sous-directeur du Bureau de Traduction. A la veille de la guerre avec la Chine il était encore chargé d'affaires à Péking. Il est directeur des Affaires Politiques, Ministre à Séoul dans un moment difficile, Vice Ministre des Affaires Étrangères de 1896 à 1898, ministre à Washington, à Saint-Pétersbourg, à Péking où il représente le Japon dans cette mémorable Conférence Internationale au sujet des troubles des Boxers. Il détient de 1901 à 1905, dans le Cabinet Katsura le portefeuille des Affaires Étrangères. Son passage à ce département est alors signalé par le premier accord Anglo-Japonais, par le Traité de Portsmouth, le second accord Anglo-Japonais, les négociations Japon-Chinoises, corollaire du Traité de Portsmouth. Il se retire avec le Cabinet Katsura, va en Angleterre comme Ambassadeur (1906-1908) et, pour la deuxième fois, lors de la formation du second Cabinet Katsura reprend le portefeuille des Affaires Étrangères qu'il abandonne trois ans après en 1911, quand démissionne le Prince. Il devait mourir quelques mois après. Le célèbre tribun japonais, M. le Comte Okuma, après avoir dit que le Marquis Komura restera toujours l'homme de l'Alliance Anglo-Japonaise, mais malheureusement aussi l'homme du Traité de Portsmouth, conclut : « Nous aimerons toujours à nous rappeler sa personnalité qui était de celles composant l'idéal de nos adorateurs de héros ; il était aimable, d'esprit large, honnête, généreux, au-dessus des règles de la société conventionnelle ; en un mot c'était un homme de solide calibre ». Le grand organe japonais le *Jiji*, dit : « Il s'est distingué non par la faveur de la chance, mais par une habileté non surpassée et une rare énergie, qualités grâce auxquelles il a pu mener à bien les tâches ardues qui lui ont incombé. Il se faisait remarquer, parmi ses collègues, pour avoir une vue pénétrante de la politique internationale, traçant avec décision la conduite que le Japon devait tenir. »

### Le Japon en 1911.

A l'instar de la plupart des journaux occidentaux, la Presse japonaise consacre quelques-uns de ses premiers articles de 1912 à un coup d'œil en arrière sur 1911. Tous les organes de cette presse, jouissant de plus de liberté que l'on ne se le figure généralement à l'étranger, s'accordent à reconnaître que l'année a été plus calme, meilleure même que l'on ne pensait. Le changement de Cabinet s'est opéré sans la moindre répercussion dans la vie économique du pays. L'année 1911 s'était toutefois ouverte par un triste jour : ne jugeait-on pas alors ce complot anarchiste qui tenait tout le Japon stupéfié ? Ce n'est qu'un point gris dans un ciel pur. La machine politique intérieure fonctionne doucement, sans heurt ; le Cabinet Katsura maintenant sa bonne entente avec le Seiyukai, le parti dominant de la Diète. Économiquement et financièrement parlant, il n'y a guère non plus rien à dire. Le pays continue de s'occuper à réparer les pertes éprouvées précédemment du fait des hommes et de la nature et à se préparer en vue d'une nouvelle activité. En ce qui touche les Finances de l'État, on se plaît à constater que la politique d'économies du nouveau Ministre des Finances, M. Yamamoto, est une conséquence intelligente même nécessaire des efforts infatigables et heureux de son prédécesseur, le Prince Katsura, de rehausser le crédit national à l'intérieur comme à l'extérieur. Une politique droite en toute circonstance, programme de M. Yamamoto, est particulièrement opportune à un moment comme celui-ci où l'horizon international est, pour le Japon, vierge de tout signe de péril, et où le pays n'a rien de mieux à faire qu'à consolider encore sa stabilité financière.

C'est surtout du côté des relations extérieures que l'année 1911 laissera quelque trace au Japon. La poursuite de la conclusion de nouvelles conventions commerciales sur la base du nouveau tarif domine tout. Les négociations avec l'Angleterre ne sont pas sans être laborieuses à cause des prétentions de manufacturiers anglais. Pourtant l'accord se fait. Il se fait également avec l'Allemagne, avec la France. L'entente avec les États-Unis s'opère même plus aisément qu'on ne le croyait ; le Japon est reconnaissant à la Grande République Américaine de cette marque d'amitié d'autant plus précieuse que par le monde court toujours l'idée que Japon et Amérique ne se voient pas d'un fort bon œil. Un autre événement extérieur capital attire également l'attention non seulement du pays mais celle du monde entier sur le Japon : c'est une certaine modification apportée à l'alliance avec l'Angleterre sur la demande de celle-ci et acceptée par celui-là avec la meilleure grâce possible (1). Si, au point de vue intérieur, 1911 finit pour l'Empire du Soleil Levant dans le même calme, extérieurement, un problème gros de conséquences fort graves relativement au devenir de l'Extrême-Orient, surgit en cette fin d'année : c'est le problème chinois. Le vieil Empire du Milieu semble tombé ; une République paraît devoir le remplacer. Aussi bien économiquement que politiquement, la chose intéresse le Japon, et l'intéresse, cela va de soi, bien autrement

(1) V. *Bulletin* XXIII-IV, pp. 103-104, et *infra*, dans le présent fascicule, à la rubrique *Documents*.

encore que n'importe quelle autre puissance. Aussi, la presse japonaise, tout en ne négligeant point les autres problèmes intérieurs et extérieurs, consacre-t-elle une partie de ses colonnes depuis quelques mois à cette transformation s'accomplissant à ses portes.

---

#### Incendie à Osaka.

La grande cité manufacturière du Japon, Osaka, joue vraiment de malheur. Au milieu de janvier dernier une nouvelle catastrophe s'est abattue sur elle. Encore un incendie. Plus de 5 500 maisons ont été réduites en cendres. Les pertes sont évaluées, en ce qui concerne seulement celles couvertes par des assurances, à 1 million de yen. A la même époque de violentes tourmentes de neige ont désolé le nord de l'Empire.

---

#### Le Ministère de l'Intérieur et les Religions.

M. Tokonami, Vice Ministre de l'Intérieur a proposé en janvier dernier de réunir une conférence nationale des diverses religions. Cette conférence a dû se tenir le 25 février. Le Ministère y avait invité 53 bouddhistes, 13 shintoïstes et 7 chrétiens; ces 7 derniers appartenant à diverses branches de la chrétienté protestante étaient tous Japonais, la conférence devant être nationale. Quel était le but de cette réunion? M. Tokonami vise à rendre plus intimes le lien existant entre l'Etat et les religions et celui entre les diverses religions en question en vue de renforcer l'autorité de la religion dans ses efforts pour améliorer et épurer la vie de la nation.

Le *Japan Times* du 27 janvier dernier disait à ce sujet :

« L'an dernier, sous le ministère Katsura, les Ministres de l'Instruction publique et de l'Intérieur soulevèrent de passionnés commentaires en suggérant l'intérêt qu'il y aurait à honorer tout particulièrement les temples et les sanctuaires, ainsi que les autels familiaux afin de favoriser et de mieux entretenir l'esprit de famille, la piété et la loyauté envers l'Empereur. L'idée n'était pas mauvaise, assurément, mais elle apparaissait à tous conçue sur une base trop étroite, aussi ne reçut-elle partout qu'un accueil plutôt froid. Le plan de M. Tokonami est plus vaste. Il n'entend nullement, dit-il, utiliser les religions à des fins politiques. Les représentants, en se réunissant apprendront à se connaître mieux. De la sorte bouddhistes et shintoïstes entreront en un contact plus sensible avec les idées occidentales; les chrétiens, d'autre part, s'adapteront mieux à la vie et aux coutumes du peuple ». Plus loin le *Japan Times* constate, ainsi que le font beaucoup d'autres journaux, que l'école japonaise s'est dépouillée, comme l'école française, de tout enseignement religieux et il pense, de même que ces autres organes, que ce fut plutôt une faute que l'on reconnaît aujourd'hui et sur laquelle on voudrait revenir.

---

Affaires de Chine.

Il ne saurait être question d'entreprendre ici un exposé, même succinct, des événements d'une si haute portée qui se sont accomplis en Chine au cours des six derniers mois. Par la presse quotidienne, nos lecteurs ont été tenus au courant des faits. Ils savent comment quatre mois après les premières manifestations de l'insurrection (prise d'Outchang, 10 octobre 1911) et deux mois environ après la prise de Nankin (2 décembre 1911) par les troupes rangées sous l'étendard adopté par le Dr Sun Yat Sen, la République a été proclamée à Pékin et à Nankin, le 14 février 1912. Yuan chi kai, comme chef du pouvoir exécutif, prêta serment de fidélité le 10 mars. Le 7 février, la dynastie mandchoue avait abdicqué, l'ex-Empereur ne conservant plus que ses fonctions ou plutôt son rôle de Vicaire du Ciel sur la Terre, de Grand Pontife, seul chargé d'offrir, selon les rites antiques, au nom de tous les fils de Han, les sacrifices annuels au Ciel et à la Terre (1).

Le 18 février, le Dr Sun Yat Sen, accompagné du Gouverneur de Nankin, du Ministre de la Guerre, et d'autres notables, se rendit au tombeau des Ming, à quelque distance de la ville et là, en présence de 15 000 hommes de troupes, annonça solennellement aux mânes de Hung wou, fondateur de la dernière dynastie nationale, que les Chinois avaient recouvré leur pays, que le pouvoir et le prestige des Mandchous avaient été annihilés et qu'une République avait été établie.

On a pu dire avec vérité, à la fin de février, que jamais révolution plus importante, plus vaste dans ses proportions ne s'était accomplie plus rapidement ni avec moins de secousses. Cependant, de violentes émeutes militaires ont éclaté, au commencement de mars, à Pékin, à Tientsin, à Paoting fou et sur d'autres points du territoire, notamment à Canton.

Au milieu de ces conjonctures qui, à certains moments ont présenté un caractère critique, le Japon n'a pas cessé d'observer la neutralité, conformément aux principes de son alliance de 1902, renouvelée en juillet 1911 (2), avec le Royaume-Uni. Comme en 1900, sa politique est restée solidaire de celle des grandes puissances civilisées dont l'intérêt commun est manifestement de favoriser l'établissement et le maintien d'un ordre de choses stable et régulier dans l'immense « Pays démocratique du Milieu », c'est-à-dire, d'un ordre de choses librement accepté par la grande majorité, si ce n'est par l'unanimité des populations.

Le 25 décembre 1911, le *New-York Herald* publiait une dépêche datée de la veille, à Washington, et ainsi conçue : « Avant de quitter New-York hier, M. Knox eut une longue conférence avec le Chargé d'Affaires japonais sur la situation chinoise. Il est annoncé à titre semi-officiel que les États-Unis agissent en accord étroit avec la Grande-Bretagne et le Japon et secondent leurs efforts en vue de prévenir la reprise des hostilités. »

Dans la semaine du 11 au 18 février 1912, les nationalistes à la Diète de

(1) Cependant, d'après de plus récentes informations, l'ex-Empereur n'aurait plus qualité que pour offrir des sacrifices aux ancêtres de sa propre famille.

(2) V. *infra*, à la rubrique *Documents*.



Tôkyô, exposent que le moment est propice pour acquérir de nouveaux intérêts en Chine.

Le Vicomte *Uchida*, Ministre des Affaires étrangères, répond que tout le possible avait déjà été fait. Le Gouvernement a prêté son concours aux personnes cherchant à acquérir des intérêts. Mais cette politique doit être abandonnée, car, contraire au principe de la neutralité, elle pourrait amener des difficultés (1).

En ce qui concerne l'organisation du nouveau régime en Chine, le problème financier prime les autres. Les correspondances adressées de Pékin au *Temps* (2) le font nettement ressortir. Dans une note publiée le 22 mars sous ce titre : « Chine, la question de l'emprunt », cet organe fait connaître notamment que « le groupe de banques des quatre Puissances qui s'est constitué depuis trois ans pour faire face aux besoins financiers de la Chine se transforme maintenant en un groupe de six Puissances, la Russie et le Japon ayant accepté d'en faire partie... » Non confirmée en ce qui concerne la Russie, l'information était au contraire, quelques jours après, officiellement corroborée du côté du Japon. Dès le 15 mars, d'ailleurs, le grand organe du soir avait annoncé que « Le Japon ne désirait pas souscrire une part plus grande qu'il n'était nécessaire pour retenir un droit de participation. *Le Temps* ajoutait dans sa note précitée du 22 mars : « Il y a donc de fortes chances pour que ce soit le consortium le plus ancien, renforcé de la Russie et du Japon, qui assume la charge d'avancer à la Chine tout l'argent qui leur est indispensable. Il faut seulement souhaiter que cet appui puisse se produire sans trop de retard car sans cela on ne voit pas comment le Gouvernement nouveau pourra faire face à une situation grave qui ne peut aller qu'en empirant » (1).

S'il en était besoin, la déclaration suivante, émanant d'une des principales autorités financières de New-York, pourrait, semble-t-il, servir de conclusion au rapide exposé qui précède :

New-York, samedi 23 mars 1912.

« Parlant à un déjeuner donné en l'honneur du nouvel Ambassadeur du Japon, M. Jacob H. Schiff a déclaré que les banquiers européens et américains s'étaient mis d'accord pour inviter le Japon à participer à l'aide prêtée aux finances chinoises. Le Japon, a-t-il dit, est la plus grande garantie de la paix en Extrême-Orient » (3).

#### Monument érigé au Japon en l'honneur de M. Boissonade.

Par une lettre en date du 8 décembre, M. Oyamada, délégué de la Société à Tôkyô, a fait connaître que la souscription pour un monument en l'honneur de M. G. Boissonade de Fontarabie atteignait, à cette date, plus de 3.000 yen (environ 7.740 francs) et que la commission décidera probablement de faire ériger une stèle en pierre portant, en médaillon, l'effigie de M. Boissonade.

(1) *Mémorial diplomatique*, 18 février 1912.

(2) V. notamment le numéro du 24 mars 1912.

(3) *New-York Herald*, 24 mars 1912.

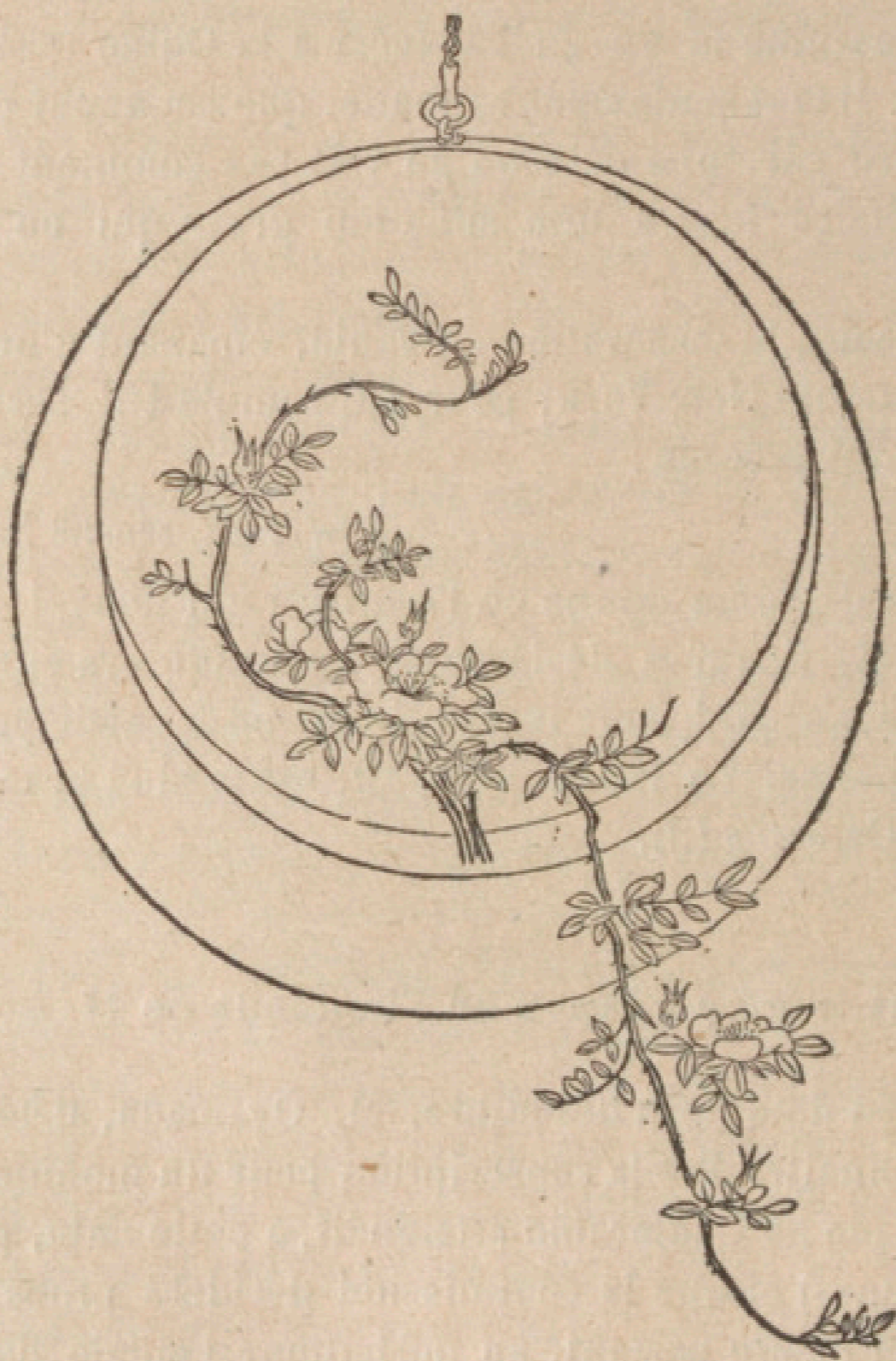
L'exécution du projet sera confiée, sans doute, à M. Takéishi, artiste statuaire, ayant étudié en France, en Belgique et en Italie.

Nos collègues n'ont pas oublié le bel article que M. le Marquis de la Mazelière a consacré, voici un an, dans le n° XXI de ce *Bulletin* (Mars 1911), à la vie de M. G. Boissonade, notre regretté président d'honneur, et à son œuvre pendant les vingt années de sa mission, comme conseiller-légiste auprès du Gouvernement Japonais (1874-1894).

#### Exposition à Tôkyô en 1917.

La grande Exposition en projet, qui devait avoir lieu à Tôkyô en 1917, ayant été ajournée par le Cabinet Saïonji, pour des raisons financières, les autorités municipales de Tôkyô se proposent, dit un journal de Tôkyô, d'ouvrir une exposition dans la capitale en 1917, date qui, comme on sait, sera celle du cinquantième anniversaire de l'accession du présent Empereur au trône.

(*London and China Telegraph*, 25 mars 1912.)



## Divers

Fondation de la Société Russo-Japonaise de Saint-Pétersbourg. — Nomination du P. Heinrich dans l'ordre de la Légion d'Honneur. — Le Châtaigner du Japon. — Le Français au Japon. — M. Kakihara à l'Office Central des Institutions charitables. — Article du *Figaro* sur la Société.

### Fondation de la Société Russo-Japonaise de Saint-Pétersbourg.

Le rapport du Secrétaire-Général, lu à l'Assemblée du 5 mars courant, fait, comme il convient, ressortir l'intérêt de cette manifestation du développement des relations entre la Russie et le Japon. A ce sujet, notre éminent collègue, M. le Général Chanoine, a bien voulu préparer et nous communiquer la traduction suivante d'un entre-filet paru dans le *Novoe Vremia*, du 21 novembre/4 décembre 1911.

Le 20 novembre-3 décembre, a été inaugurée la société Russo-Japonaise de Saint-Pétersbourg, dont le but est de contribuer au rapprochement économique de la Russie et du Japon, et de favoriser les études réciproques, sur le terrain de la science, de l'art et de la culture générale. La société est dans le ressort du Ministre du Commerce et de l'Industrie. A la première séance générale ont pris part quarante-cinq membres, journalistes, savants, artistes, diplomates. — A l'unanimité, le baron Rosen a été élu Président. Il prononça un discours d'inauguration. L'idée de la création de la société a pris naissance il y a deux ans, et fut approuvée de MM. A. P. Izvolski et baron Motono. Elle a été organisée sur le même plan que la Société Franco-Japonaise de Paris, et la Société Anglo-Japonaise de Londres. Les souscriptions des membres ont fourni un capital suffisant pour les premières dépenses et quelques publications utiles pour la bibliothèque.

Le baron Rosen a terminé son allocution en exprimant l'espoir qu'à l'abri de la nouvelle société, se fortifierait le sentiment d'une sincère estime qui sera la meilleure garantie d'excellentes relations entre la Russie et le Japon.

A l'unanimité, ont été élus membres d'honneur : le secrétaire d'État, V. N. Kokovtsov, M. C. P. Timacheff, l'archevêque japonais Nicolas, A. P. Izvolski, N. A. Malevitch Malewski, le baron Motono et le baron Goto.

Ensuite a eu lieu l'élection des membres du Conseil; ont été élus à la pluralité des voix : A. N. Wentzel, F. K. Grubbe, A. I. Goutchkoff, E. A. Egoroff, G. A. Kozakoff, baron R. R. Rosen, V. I. Savitzki, Sentaro Oueda, I. P. Chipoff. Venaient ensuite M. S. Batcheff, E. D. Lvoff, Tokougoro Oda. Après l'assemblée générale, eut lieu une séance du Conseil qui élut comme Président le baron R. P. Rosen, comme Vice-Président (et trésorier), A. N. Wentzel et comme Secrétaire V. I. Savitzki.

Complétons ces premiers renseignements par l'information ci-après que nous apporte le *Temps*, du 28 décembre 1911 :

*Les relations russo-japonaises.*

Notre correspondant de Saint-Pétersbourg télégraphie :

M. Motono, ambassadeur du Japon, a donné un dîner en l'honneur des fondateurs de la Société Russo-Japonaise.

La présence de M. Kokovtsov et celle de M. Timachev, ministre du commerce, soulignaient l'importance que l'on attache à cette institution pour le rapprochement économique des deux nations.

M. Kokovtsov a prononcé un discours en réponse à celui de M. Motono. Tous deux ont insisté sur la nécessité, pour les deux pays, d'établir d'étroits liens d'amitié.

---

**Nomination du P. Heinrich dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.**

Le R. P. Heinrich, Directeur des Écoles des Marianistes à Tôkyô, Osaka, Nagasaki et Kumamoto, qui depuis plus de vingt ans enseigne et fait enseigner notre Langue au Japon, a été, au mois de janvier dernier, nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. Cette mesure de justice exauce les vœux manifestés depuis plusieurs années par la Société conjointement avec l'*Alliance Française*. Nos Collègues ne manqueront pas de s'en réjouir.

Voici en quels termes le *Figaro* du 3 février a fait part de la nouvelle à ses lecteurs :

CHEVALIERS

*Le R. P. Heinrich.*

« M. Heinrich, directeur de l'École de l'*Étoile du matin*, à Tôkyô », dit le *Journal officiel*.

« Le R. P. Heinrich, de l'ordre des Marianistes », aurait-il dû écrire. Et ainsi l'on aurait su que cette croix s'adressait à l'un des hommes qui ont travaillé le plus à l'expansion de notre langue dans l'empire du Japon.

Cette distinction méritée par toute une existence consacrée à la propagation de notre culture, de notre littérature et de notre histoire en Extrême-Orient, ne causera pas seulement le plus vif plaisir aux Français qui furent les témoins des efforts constants de leur compatriote. Elle sera accueillie avec la plus grande satisfaction par l'élite de la société japonaise de Tôkyô, auprès de laquelle le R. P. Heinrich jouit du plus grand crédit.

Son école, au nom si japonais d'*Étoile du matin*, et l'un des établissements d'enseignement les plus prospères de la capitale de l'empire du Japon. C'est, d'ailleurs, une école secondaire de plein exercice, officiellement reconnue et approuvée par le gouvernement impérial et jouissant des mêmes privilèges que les établissements similaires du pays. Elle comprend un millier d'élèves, répartis par moitié dans l'école primaire et l'école secondaire.

Quatre des professeurs enseignent également le français dans les écoles du gouvernement japonais, à l'Université, à l'École des nobles et à l'École militaire.

Il y a deux ans, le R. P. Heinrich songea à agrandir son école. Il lui fallait, pour cela, la somme de 300.000 yen, c'est-à-dire un peu plus de 700.000 francs. Il en trouva immédiatement la moitié dans la haute société de Tôkyô, et, parmi les membres du comité, des anciens ministres, de hauts dignitaires de l'empire, des sénateurs, des députés, des banquiers et des industriels s'inscrivent en grand nombre.

Cet empressement des Japonais eux-mêmes à venir en aide à notre compatriote en dit plus long que tout autre témoignage sur l'opportunité de la récompense attribuée au R. P. Heinrich, et non à M. Heinrich, tout court, comme le veut le *Journal officiel*.

---

### Le Châtaignier du Japon.

Extrait du compte-rendu de l'*Académie des Sciences*, publié par le *Temps*, du 22 février 1912 :

M. Bonnier présente aussi une note de M. Prunet, qui démontre, par des expériences continuées depuis neuf ans, que le châtaignier du Japon résiste à la maladie de l'encre, qui détruit nos châtaigniers communs.

---

### Le Français au Japon.

Extrait du *Bulletin de l'Alliance Française*, 15 janvier 1912.

On nous communique les lignes suivantes adressées par le R. P. Rolland, missionnaire apostolique au Japon :

Depuis quinze ans que je suis au Japon, j'ai souvent eu l'occasion d'enseigner le français à des officiers, des médecins, des professeurs, et ce que j'ai fait dans ma ville tous les missionnaires français le font pareillement dans les postes de l'intérieur du pays où seuls ils représentent la France. Un écrivain distingué qui a passé de longs mois au Japon, M. André Bellessort, leur rend ainsi hommage dans son livre *Les journées et les nuits japonaises* :

« Presque chaque jour, à l'heure où j'arrive, le Père Auriendis achève de donner une leçon de français à quelques Japonais. Ces élèves, mariés, pères de famille, officiers, fonctionnaires ou amateurs, désirent apprendre notre langue, et le Père Auriendis, qui a la taille d'un grenadier et dont le poils grisonne, leur met dans les mains ces mêmes choix de lectures qu'épèlent nos enfants. Partout au Japon les missions françaises tiennent table ouverte pour ceux qui sont en goût de nous connaître. On ne leur demande point s'ils sont chrétiens ou bouddhistes. Vous éprouvez une inclination vers la France : entrez, prenez place ; on vous servira notre alphabet, nos rudiments, notre histoire, on essaiera de tourner votre

curiosité en sympathie. Pauvres ou riches, vous êtes admis à cette distribution de science et aussi d'amour. Les huit dixièmes des leçons se donnent *gratis pro Deo et pro Patria*. Je sais un missionnaire, qui, deux fois par mois, en plein hiver, faisait quatre lieues à pied afin d'enseigner, pendant une ou deux heures, les premiers principes du français aux agents de police d'une bourgade montagnaise, tous adoreurs d'Amida, mais tous convaincus qu'après la langue japonaise, la langue française était la plus distinguée et la plus humaine. Il n'y gagnait que d'user royalement son unique paire de chaussures, et sa vieille soutane était trouée comme un vieux drapeau. »

Ces leçons de français sont parfois bien intéressantes... mais je constate, aux questions des élèves, combien nous sommes loin les uns des autres, et ce qu'un pauvre livre de classe primaire renferme de substance inassimilable à des esprits étrangers.

Aussi pour rendre le travail de mes élèves plus intéressant et faire que leurs progrès dans l'étude de la langue française soient plus sensibles, ai-je cru bon de traduire en français un livre que tous, là-bas, connaissent et apprécient puisqu'il a été édité à plus de 300.000 exemplaires. Ayant devant les yeux le texte original et la traduction française, ils peuvent ainsi se rendre compte de la façon dont le japonais est traduit en notre langue. »

Cette traduction de *Plutôt la mort!* a paru il y a deux ans à Québec.

---

**Visite de M. Kakihara à l'Office Central des Institutions Charitables,  
à Paris.**

Extrait du *Bulletin de l'O. C.* (Février 1912, p. 18) :

« En même temps qu'il va faire à l'étranger sa récolte d'expérience pour les œuvres françaises, l'Office central est, naturellement, toujours prêt à fournir des indications à la bienfaisance étrangère. C'est ainsi qu'au mois de décembre dernier, il a été heureux de recevoir M. Kakihara, président du tribunal d'Osaka, délégué par le gouvernement japonais pour étudier à Paris l'assistance publique et l'assistance privée.

M. Kakihara a visité l'Office central et l'Œuvre de l'Hospitalité du travail, de l'avenue de Versailles. Tous les renseignements lui ont été donnés sur l'un et sur l'autre, ainsi que sur toutes les œuvres qui attireraient également son attention. »

M. Kakihara a quitté la France dans la première quinzaine de janvier. Comme Président de la Société Franco-Japonaise du Japon, section d'Osaka, il a pris naturellement un intérêt particulier à notre compagnie et plusieurs d'entre nous ont eu le plaisir de faire sa connaissance lors des banquets des 16 juillet et 19 octobre 1911.

---

**Article de M. Poncetton sur la Société.**

Notre distingué collègue, M. Fr. Poncetton a bien voulu, dans le *Figaro* du 19 janvier, consacrer à notre Société une de ses plus brillantes chroniques de la « Vie de Paris ». Nous sommes heureux d'en reproduire ci-après les principaux passages :

*Les japonisants de Paris.*

Le détective le plus ingénieux ne saurait distinguer un de ces initiés de celui qui ne l'est pas. Vêtus selon la coutume et coiffés banalement, ils sont semblables aux autres hommes parmi les hommes. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Ils savent des secrets, ils se connaissent, ou se devinent, et ils se délectent dans le secret de leur cœur, d'une jubilation ésotérique. Ce sont les membres de la Société franco-japonaise de Paris.

. . . . .

Il y a douze ans bientôt que cette Société franco-japonaise fut fondée à Paris, par des amateurs instruits. Un voyage en Extrême-Orient, plus simplement un hasard merveilleux, leur avait révélé l'art japonais. Cela datait des premières années après la guerre, et le mot de révélation est le plus juste. A cette même époque, le Japon venait de conduire à bien un grand mouvement traditionaliste, qui fut le commencement de cette expansion que l'on sait. Mais tout se paye. Depuis deux siècles il vivait isolé du monde. Dans la première grisurie des amitiés internationales, dans la misère des premiers jours aussi, il abandonna ses trésors d'art : les peintures, les statues, les céramiques, les laques, les armes, les étoffes.

Une large part de cet héritage est à Paris : objets de beauté autour desquels s'est organisé le culte de l'art japonais, et dont les membres de la Société sont les prêtres fervents. Son éminent président, M. Bertin, de l'Institut, a su grouper près de lui tous les amis de la première heure, ceux qui participaient encore de l'enthousiasme des Goncourt, de Burty, de Bing, et des grands maîtres impressionnistes, et, au jour le jour, les nouveaux venus, ceux que des amitiés entraînaient, qui se laissaient séduire, qui comprenaient.

Ainsi s'est formée une réunion d'hommes de deux races, venus de toutes les origines, entraînés par des soucis divers, vers un même désir. Ce sont des officiers, des ingénieurs, des marins, qu'un séjour au Japon a convertis, des commerçants, des médecins, des diplomates, des banquiers. Cette Société les réunit dans une amitié commune. Elle accueille les Japonais qui viennent à Paris, reçoit les missions qui passent, et sa protection assure à nos amis, quand ils vont au Japon, un accueil fraternel. Elle se multiplie, par la foi de ses membres, en banquets de réception, en conférences, en voyages. Elle publie enfin un Bulletin, dont son dévoué et excellent secrétaire, M. Ed. Clavery, a su faire une publication classique et recherchée.

Tout de même, son grand charme reste d'être une réunion délicate de collectionneurs. L'économiste le plus épris de statistique, le moraliste le plus curieux de recherches bouddhiques, s'aperçoivent vite qu'ils ne valent que par cette qualité, d'aimer l'art japonais. Et c'est avec une

manière exclusive et qui se suffit à elle-même, Cette beauté les a séduits par une de ses grâces. L'un s'est laissé gagner par l'opulence des étoffes, si pleines d'un goût somptueux, ou timides au contraire et fanées, en harmonies délicates. Un autre, très pacifique, aime les armures, les casques et les sabres, les larges lames, couleur de l'eau, d'une beauté abstraite qui émeut tant. Un autre, les « inros », petites boîtes à compartiments, laquées, ciselées et qu'un seigneur ou un riche marchand portaient, pendues à la ceinture, et retenues par un netzké précieux, sculpté dans le bois, l'ivoire ou la corne. Un autre, les estampes...

Et par là tous travaillent à une œuvre admirable. Ils devancent l'effort officiel, ils luttent contre les musées étrangers, contre les grands marchands, ils retiennent en France ces objets précieux, cet héritage japonais, qui depuis quarante ans est devenu un peu français. Nos grandes collections nationales pourraient aujourd'hui s'enrichir à peu de frais. Leurs crédits sont si courts qu'il n'y faut pas songer. On s'avisera de voter des fonds quand il faudra payer chaque pièce son poids d'or. Et il sera trop tard. Les merveilles seront à Boston, à Hambourg, à Londres.

Seulement, dans quelques vitrines d'un cabinet parisien, accrochées à quelques murs, il restera des richesses. Ce sera l'effort des amateurs de la Société franco-japonaise. Alors il faut l'encourager, il faut l'aider. Et le meilleur moyen, c'est de lui apporter, non pas la vie, mais la santé. C'est de venir à elle, c'est de franchir ces portes qui sont ouvertes largement à ceux qui le désirent. La Société de Londres a plus de 2 000 membres, celle de Paris en a 300.

Que tous les amis des arts viennent se grouper autour de ce petit noyau qui défend les reliques d'une des plus belles œuvres.]

FRANÇOIS PONCETTON.

---

#### M. Deschanel et les Œuvres françaises au Japon.

A la séance de la Chambre du 30 novembre 1911, M. Paul Deschanel a signalé, en quelques paroles que nous avons rapportées dans le précédent Bulletin (p. 230), comment, avec quelle efficacité la cause de notre langue était servie, au Japon, par les écoles des Marianistes. Sur le même sujet, le rapport de l'éminent Président de la Commission des Affaires Extérieures à la Chambre (sur le Budget du Ministère pour l'exercice 1912) contient un passage que nous ne saurions laisser passer inaperçu :

« Il serait anormal que la France continuât à ne montrer aucun intérêt et ne prêter nul appui à l'œuvre si remarquable de propagande de la langue française poursuivie depuis 1887, avec un succès si brillant, par l'école de Tôkyô. En 23 ans, le nombre des élèves s'est élevé à 800, des succursales ont été fondées à Nagasaki, Osaka, Yokohama ; le gouvernement japonais s'est intéressé à cette œuvre de langue française en assimilant ses écoles aux écoles officielles ; les premiers personnages du Japon y font instruire leurs enfants ; enfin, un comité comprenant les plus hautes autorités japonaises s'est formé pour réunir les fonds destinés à l'agrandissement du collège français nécessaire en raison même de son



succès. Pendant que, dans les milieux purement japonais, où notre langue n'a rien d'utilitaire et n'inspire d'autre attrait que celui d'une haute culture désintéressée, on réunissait ainsi 300 000 francs, la France se contente de donner une subvention annuelle de 1 300 francs à une œuvre dont l'Alliance Française et le Comité de l'Asie Française ont, à de nombreuses reprises, signalé avec insistance l'efficacité et les services.

« D'autre part, les entreprises des nations rivales, puissamment appuyées par les deniers de leurs gouvernements, se multiplient autour du Collège français; un lycée allemand se développe sans cesse; une concurrence plus redoutable s'annonce; les jésuites de langue allemande, énergiquement soutenus par le gouvernement de Berlin, appuyés par des subventions de l'épiscopat allemand, vont fonder une puissante université à Tôkyô.

« Enfin la question du poste médical à créer à Tôkyô, posée depuis si longtemps et restée toujours en suspens, faute de crédits, devra être résolue par la nomination d'un médecin français, ardemment désirée par toute la colonie française. L'abstention de la science française au Japon laisse le champ libre à nos concurrents étrangers au grand détriment de la réputation de nos savants et de nos découvertes.

« Les œuvres de nos concurrents étrangers bénéficient de subventions globales qui se comptent par centaines de mille francs, au lieu de se chiffrer par un petit total que l'on est obligé de morceler pour fournir un appui précaire à des organisations hospitalières et scolaires qui n'arrivent à vivre qu'au prix d'une économie, d'une ingéniosité et d'un dévouement exceptionnels ».

Cette situation déplorable est-elle appelée à changer jamais? Souhaitons-le, mais hélas! sans beaucoup y croire.

E. A.

---

#### La Croix Rouge et la République Chinoise.

Le *Journal des Voyages* du 25 février 1912, publie sur la Croix Rouge en Chine sous le titre ci-dessus une note que reproduit le *Bulletin* de mars de l'Union des Femmes de France, Croix Rouge Française, et que nous croyons devoir donner d'après ce dernier, à cause de quelques lignes auxquelles le Japon ne peut qu'être sensible :

« C'est du Japon que vient l'idée de la création d'une société de la Croix-Rouge chinoise; du reste, cette idée, si contraire aux sentiments chinois, de recruter des femmes pour soigner les blessés sur un champ de bataille, ne pouvait guère être acceptée que venant du frère jaune en qui on a grande confiance, bien qu'on ne l'aime pas, depuis ses illustres randonnées de Liaoyang et de Moukden.

« Un dessin du *Journal des Voyages* représente une procession des premières infirmières chinoises, dans les rues de Shanghai, actuellement quartier général des républicains. Elles ont, comme on peut le remarquer, fort bon air et ressemblent plus à des Européennes que leurs sœurs japonaises si petites et si menues; la femme chinoise, en général, est grande, forte et

bien faite. Comme les Japonais, les Chinois n'ont pas craint d'adopter la Croix-Rouge, en cela, bien plus tolérants que les Turcs qui, par peur de la Croix, ont fondé le Croissant Rouge. Chinois et Japonais sont, en effet, très libéraux et fort indépendants en matière religieuse, et les persécutions dont ont si souvent souffert les prêtres européens s'adressaient plutôt à l'Européen qu'au Chrétien.

« La procession de ces infirmières a provoqué à Shanghai une curiosité bien légitime, surtout de la part de la population chinoise. Il semble, en effet, extraordinaire, à ces gens qui ont le plus profond mépris de la vie humaine, qu'on ramasse les blessés sur les champs de bataille pour les soigner; mais, espérons que, grâce à leurs femmes, qui, comme toutes les femmes, ont un fond de tendresse pour les souffrances humaines, ils finiront par comprendre la beauté du rôle de l'infirmière. Déjà, évidemment, toujours stylés par les Japonais, ils ont épargné les vies européennes au milieu de leurs luttes; ils épargneront aussi leurs blessés et les soigneront quand ils verront leurs femmes se dévouer à cette œuvre ».

Nous ferons, il va de soi, quelques réserves au sujet du passage concernant les persécutions. Les persécutions extrême orientales que l'on rencontre encore, quoique plus rarement, en Chine, ne visaient pas plus l'Européen que le Chrétien; comme partout ailleurs et en tout temps elles entendaient extirper ce qui était considéré comme un mal, et rien de plus.

Et puisque un trait synthétique peut exprimer la physionomie de la Chinoise et celle de sa sœur la Japonaise, nous ne pouvons mieux finir qu'en rappelant le délicieux portrait si vrai en toute condition que nous esquisse de la Japonaise, dans son *Real Japan*, Henry Norman :

« Prenez la physionomie d'une sœur de charité exerçant son doux ministère, le sourire de la jeune fille guettant par delà les mers le retour de son fiancé, et le cœur de l'enfant que la mère n'a jamais gâté; réunissez tout cela dans un petit corps mignon et sain, couronné d'une chevelure de jais et vêtu de soie bruissante, et vous aurez la Japonaise ».

E. A.

---

#### **Une Mission militaire japonaise à l'aérodrome de Saint-Cyr : évolutions d'aéroplanes et de dirigeables.**

Le *Temps* du 9 janvier a publié la dépêche suivante de Versailles, 8 janvier :

« La mission militaire japonaise est venue ce matin visiter l'aérodrome de Saint-Cyr sous la conduite du commandant Voyer.

« Après avoir assisté à quelques évolutions d'aéroplanes, les officiers de la mission sont montés à bord du dirigeable *Zodiac Capitaine Ferber*, qui les a emmenés se promener au-dessus de Satory et Versailles.

« L'aéronat, piloté par le comte de la Vaulx, avait à bord douze passagers qui étaient, en dehors du pilote, le colonel Yamada, le colonel Azakuno, le colonel Kitayama, le commandant Sasamoto, les lieutenants Jour, Chentin et Prot, et quatre mécaniciens militaires. »

D'autre part, la *Dépêche Coloniale* a donné à la *même date*, sur le même sujet, les informations suivantes datées également de Versailles, 8 janvier :

« La mission japonaise a visité aujourd'hui l'aérodrome militaire de Saint-Cyr, où elle a été enthousiasmée par les vols superbes du lieutenant Battini sur biplan Farman. Après avoir évolué seul, le sympathique pilote militaire a emmené le major Yamanauchi au-dessus du château de Versailles et du camp de Satory, lui montrant ainsi la manœuvre des troupes en armes qui se trouvaient à ce moment sur le terrain ; le voyage s'est terminé par un splendide vol plané en spirale qui a prouvé la facilité de direction de l'appareil et la merveilleuse précision du pilote ».

---

### L'expédition antarctique japonaise.

Le *Hainan Maru*, commandé par le capitaine japonais Shirase, est revenu de son exploration des terres de l'Antarctique. Il s'est rendu à Wellington (Nouvelle-Zélande). Les membres de l'équipage parlent peu de leur expédition, ils déclarent cependant avoir fait des observations sur les bords de la Terre Edouard VII. Ils n'ont pas vu l'expédition Scott.

(*Dépêche Coloniale*, 26 mars).

---

### Une exposition du Livre Japonais à Bruxelles.

Comme le savent nos lecteurs, ou du moins un bon nombre d'entre eux, une initiative des plus intéressantes a été réalisée cet hiver à Bruxelles par notre distingué collègue, M. Alexandre Halot, Consul Impérial du Japon en Belgique.

A la demande d'une Société fort active qui a pour objet l'étude technique, scientifique et artistique du livre, et qui est désignée sous le nom suggestif de « Musée du livre », M. Halot a fait une exposition composée uniquement de livres japonais illustrés. Nous nous proposons d'y revenir ultérieurement. En attendant, voici, à ce sujet, un premier aperçu, que nous adresse un visiteur de cette charmante exposition :

Grâce à l'activité si intelligente et si artiste de M. Kœchlin, les Parisiens connaissent depuis quelques années des expositions méthodiques de l'art japonais qui les initient peu à peu aux merveilles de l'estampe et leur ont donné l'occasion d'admirer en même temps quelques-uns de ces bibelots si pleins de délicatesse et de raffinement ; de rares volumes se sont parfois glissés parmi les objets exposés, de même qu'il y en eut dans certaines ventes d'art japonais, mais nulle part encore on n'avait groupé, comme à Bruxelles, quatre cent et des volumes classés scientifiquement de façon à rendre saisissante l'histoire du livre nippon depuis la fin du xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'à notre époque. Cette entreprise devait être réalisée par M. Halot.

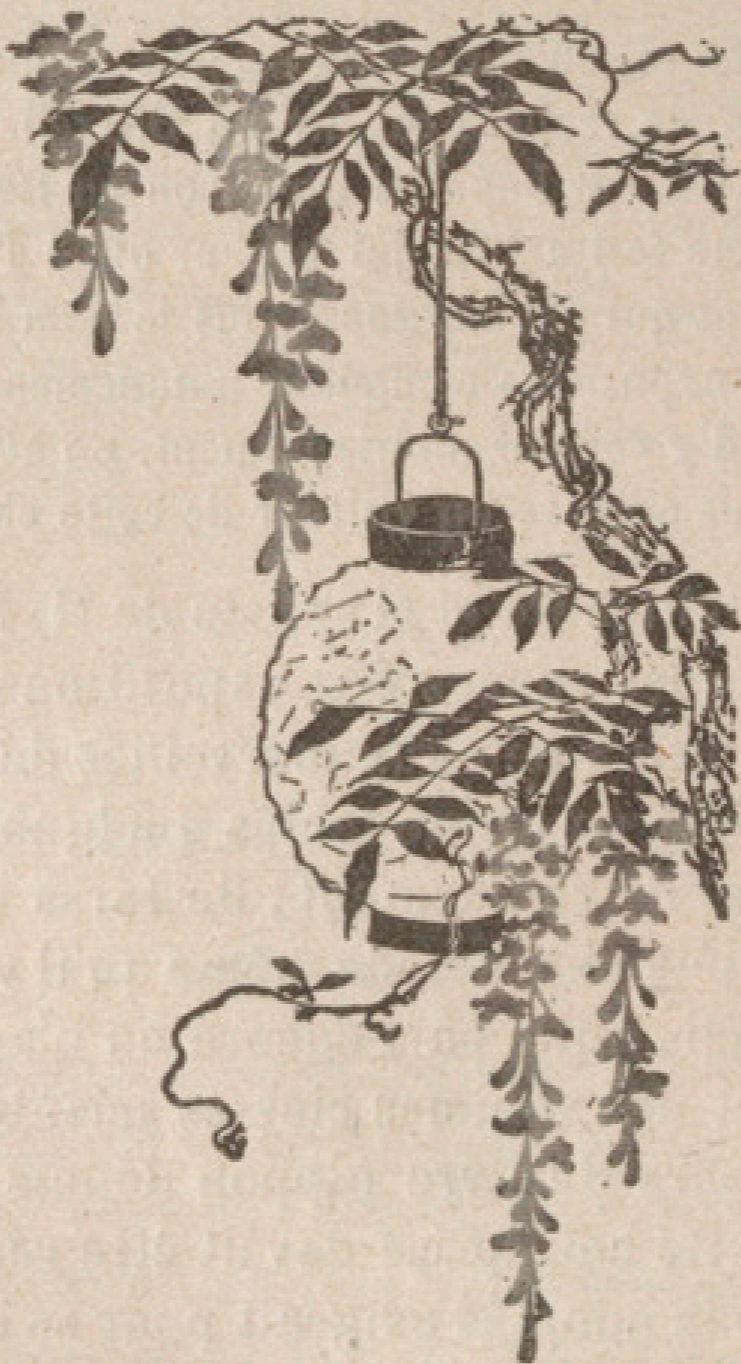
Assurément, la méthode adoptée exigeait pour sa conception même, une connaissance approfondie de l'art japonais. Mais elle nécessitait en même temps une somme d'efforts considérable et une véritable ténacité pour la réunion des volumes nécessaires à l'exposé historique et scientifique qu'avait projeté son auteur.

Nous sommes particulièrement heureux d'avoir appris de la bouche même de M. Halot que c'est en France et parmi les membres de notre société qu'il a trouvé les principaux éléments qu'il cherchait.

Il nous a signalé tout d'abord la très vive reconnaissance qu'il avait à M. Vever qui voulut bien, avec son habituelle bonne grâce, être le premier à lui promettre de prêter des livres à l'exposition de Bruxelles; il nous a cité aussi l'aimable bonne volonté qu'il avait rencontrée chez M. Barboutau, M. Smet, M. Jean Lebel, M. Javal, président du tribunal civil de Mantes, M. Dupont, conservateur du Musée Guimet; enfin il nous a particulièrement entretenu de l'aide active et amicale qu'il avait rencontrée chez M. Maurice Feuillet; celui-ci participa notamment à la confection du catalogue qui restera comme un souvenir précieux pour les japonais.

En dehors des collectionneurs bien connus chez nous dont nous venons de rappeler les noms, M. Halot nous a parlé aussi des volumes tout à fait remarquables que lui avait prêtés M. Stoclet de Bruxelles.

La démonstration d'art japonais que M. Halot réussit si heureusement, fut d'ailleurs complétée par lui au cours de l'exposition au moyen d'une conférence pleine d'érudition et de sentiment profond de l'art japonais; nous espérons pouvoir la faire connaître sous peu à nos lecteurs.



## Chronique financière

---

### La dette japonaise actuelle et les propriétés de l'État.

PAR

M. V. STRAUS

---

Les récentes déclarations de M. Yamamoto, ministre des finances, à la Diète japonaise, dont le sens avait été complètement dénaturé par certaines agences londonniennes, ont causé en Europe un émoi auquel leur auteur ne devait certes pas s'attendre. Il s'agissait, on s'en souvient, d'une protestation des plus énergiques contre toute augmentation du programme militaire et naval, et le fait que cette politique a prévalu devant la Diète est tout à l'honneur du ministère actuel et ne peut que réagir favorablement sur la situation financière de l'Empire.

Peut-être des considérations d'un autre genre, comme la répercussion sur le commerce japonais des troubles en Chine, ou les effets encore incertains du nouveau tarif douanier n'ont-elles pas été tout à fait étrangères à l'espèce de désarroi momentané qui s'est emparé à ce moment des porteurs de fonds japonais.

Il est vrai que cette inquiétude aura été de courte durée puisque les cours ont regagné en grande partie leur niveau précédent. Mais il n'en semble pas moins que le moment soit venu d'essayer de dégager à nouveau à l'aide de statistiques les plus récentes, la situation financière du Japon d'aujourd'hui.

D'après l'*Annuaire Economique et Financier du Japon* publié par le Ministère des Finances, nous reproduisons comme suit le total des emprunts non encore remboursés ou amortis, tant extérieurs qu'intérieurs depuis 1895 :

Année terminant 31 Mars	Dette totale en Yen <sup>1</sup>	Dette par habitant en Yen
1895	295 807 284	7,075
1899	391 253 134	8,441
1904	539 569 751	10,864
1905	969 288 140	19,326
1906	1 850 381 221	36,514
1907	2 195 708 083	42,902
1908	2 254 346 452	43,481
1909	2 228 306 822	42,341
1910	2 582 804 313	48,401
1911	2 650 395 115	39,571

(1) Le Yen = fr. 2,58 environ.

On remarquera l'augmentation très forte de la dette de 1907 à 1911 : malgré les amortissements considérables qui ont été pratiqués pendant cette période. Cette augmentation provient du rachat des compagnies privées de chemins de fer, opération qui a nécessité l'émission par le gouvernement de yen, 517 000 000 d'obligations.

D'autre part, la diminution du chiffre de la dette par habitant entre 1910 et 1911 s'explique par l'annexion définitive en 1911 de la Corée dont les 13 000 000 d'habitants sont considérés maintenant comme faisant partie de l'Empire japonais. Le chiffre de la population se trouve porté de ce fait à près de 66 000 000 d'habitants.

Les emprunts non remboursés ou amortis à fin mars 1911 s'élevant au total de yen 2 650 395 000 avaient reçu les destinations suivantes :

	Yen
1) Dette de l'ancien gouvernement féodal . . . . .	2 414 000
2) Chemins de fer . . . . .	540 651 750
3) Ports, mines, aciéries, canaux, téléphones, etc. . . . .	53 017 600
4) Monopole des tabacs . . . . .	6 850 550
5) Développement de Formose . . . . .	38 990 000
6) Emprunts de consolidation . . . . .	830 661 647
7) Armements et guerre . . . . .	1 150 474 644
8) Indemnités de guerre et développement de la Corée . . .	27 334 925
	<hr/>
Yen. . . .	2 650 395 116

Il résulte de ce tableau que près de 60 0/0 de la dette totale ont été contractés pour subvenir aux frais de la guerre Russo-Japonaise en 1905-06 ; sur le restant plus de 20 0/0 représentent l'emprunt de nationalisation des chemins de fer.

En regard des dépenses considérables occasionnées par la guerre et les armements il faut placer l'acquisition de l'île de Formose et de la Corée. Les deux contrées sont susceptibles d'un grand développement, et, bien que de fortes sommes soient encore nécessaires pour en compléter l'organisation, elles n'en constituent pas moins dès maintenant un appoint d'une valeur incontestable pour l'Empire.

On sait d'autre part qu'un projet, établi en 1906, prévoit l'amortissement intégral de tous les emprunts de guerre en l'espace de 30 années. Aux termes de ce projet qui fonctionne normalement depuis 1909, le Gouvernement s'est engagé à verser chaque année au fonds d'amortissement un minimum de yen 50 000 000 en y ajoutant au fur et à mesure les intérêts économisés sur les tranches amorties.

On peut se demander si la nation japonaise est à la hauteur de la tâche énorme que son gouvernement lui a imposée de la sorte et si elle n'aura pas trop à en souffrir dans ses forces vives. Mais elle semble bien jusqu'à présent pouvoir supporter ce surcroît d'efforts sans se trouver amoindrie dans ses ressources ; à ce point de vue, l'augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne depuis 1909, année où le fonds d'amortissement a commencé à

fonctionner, comparée avec la période précédente présente un intérêt tout particulier :

Année terminant 31 Mars	Nombre de déposants	Total des Dépôts en Yen
—	—	—
1901	1 979 640	23 965 437
1902	2 363 335	27 196 802
1903	2 859 143	29 554 725
1904	3 501 353	31 643 881
1905	4 929 189	41 801 386
1906	5 848 498	54 248 775
1907	7 282 497	76 717 136
1908	7 886 279	92 889 473
1909	8 661 407	106 460 503
1910	10 052 641	127 112 097
1911	11 236 632	162 891 969

Sur l'ensemble de la Dette nationale de yen 2 650 395 000 les emprunts extérieurs ou figurant dans des portefeuilles étrangers ressortissaient en mars dernier à yen 1 498 256 000 se décomposant comme suit :

	Montant nominal £	Intérêts annuels £	Equivalent en Yen
1899 Emprunt 4 o/o sterling . .	10 000 000	400 000	97 630 000
1905 — 4 1/2 o/o sterling.	60 000 000	2 700 000	592 753 445
1905 — 4 o/o sterling . .	25 000 000	1 000 000	244 073 047
1907 — 5 o/o sterling . .	23 000 000	1 150 000	224 548 024
1910 — 4 o/o sterling . .	11 000 000	440 000	107 393 000
1910 — 4 o/o 450 000 000 francs, soit . . . . .	18 000 000	720 000	174 150 000
Obligations de C <sup>ies</sup> de chemins de fer rachetées . . . . .	1 400 000	65 000	13 668 200
Fonds gouvernementaux intérieurs se trouvant dans portefeuilles étrangers équivalent à environ . . . . .	5 000 000	250 000	51 041 000
	£ 153 400 000	£ 6 725 000	1 498 256 716 Yen

Suivant le projet d'amortissement actuel la totalité de la dette extérieure doit être amortie en 1935, le fonds d'amortissement devant être alimenté par des versements graduels dont le premier de liv. st. 1 000 000 a été effectué en 1911.

\*  
\* \*

Pour contrebalancer cette dette quelle peut être la valeur de l'actif tangible dont dispose le gouvernement japonais? Il est bien difficile de le préciser avec quelque exactitude. Cependant, au lendemain de la Révolution, le Gouvernement s'est trouvé possesseur d'immenses domaines agricoles et forestiers, héritage de la période féodale; d'autre part, son souci constant de nationalisation et de monopolisation a fini par le constituer propriétaire des plus vastes entreprises industrielles du pays; nous ne saurions mieux faire à ce propos que de relever les estimations données par M. Ch. V. Sale dans une étude extrêmement nourrie (1) que la « Statistical Society » de Londres

(1) Cf. *Statistics of Japan*, by Chas. V. Sale.

a reproduite récemment et dont nous avons suivi l'argumentation dans ses grandes lignes :

	Yen
	—
Chemins de fer 4 543 miles au Japon <sup>1</sup> . . . . .	757 000 000
— 271 miles à Formose <sup>2</sup> . . . . .	28 000 000
— 641 miles en Corée <sup>3</sup> . . . . .	85 000 000
— 706 miles en Manchourie <sup>4</sup> (part gouver- nementale du Japon). . .	100 000 000
	—————
	Yen 970 000 000
Valeur du domaine foncier appartenant en propre au Gou- vernement japonais et exempt de l'impôt foncier [ainsi que des terres formant l'apanage de la couronne; cette valeur a été estimée en 1899 <sup>5</sup> à liv. st. 82 000 000, soit environ . . . . .	
	Yen 804 000 000

Il importe d'ajouter à ces propriétés les usines du gouvernement, arsenaux, etc. (qui occupent plus de 125 000 employés) les industries monopolisées du sel, des tabacs, du téléphone et du télégraphe, avec leurs dépendances, matériel et organisation, ainsi que les vastes domaines non encore évalués appartenant à l'État dans l'île de Formose et en Corée.

En définitive, et bien que l'on en soit réduit à de simples conjectures en ce qui concerne ces derniers éléments, si l'on envisage dans son ensemble l'actif tangible du gouvernement, y compris les chemins de fer et les domaines fonciers, il est probable que sa valeur n'est pas inférieure au montant total de la dette actuelle.

**Emprunt de 5 0/0 de la Ville de Tôkyô.**

La note suivante a paru, à ce sujet, dans *le Temps*, en date du 21 février :

« Jeudi 22 février la souscription publique aux obligations 5 0/0 de 500 francs de la Ville de Tôkyô 1912 sera ouverte, pour être close le même jour, à la Société générale, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, au Comptoir national d'escompte de Paris et dans les agences et succursales de ces établissements à Paris et dans les départements.

« Ces obligations, au nombre de 201.760, représentant un montant de 100 millions 880.000 francs, ou 4 millions de livres sterling, font partie de l'emprunt de 9 millions 175.000 livres sterling autorisé le 13 du courant par le Ministre de l'Intérieur du Japon. Le solde de 5 millions 175.000 livres sterling est réservé, à savoir : 3 millions 175.000 livres sterling au marché anglais et 2 millions livres sterling au marché américain.

(1) *The management and finance of the railways of Japan*, publié par le ministère des finances, 1910.

(2) *Japan Year Book*, 1910, p. 628.

(3) *Second annual Report on Corea*, p. 114.

(4) *Annuaire Économique et Financier*, 1910, p. 162.

(5) *Handbook of the National Loans of Japan*, publié par le ministère des finances, Tôkyô 1906.



« Cet emprunt, dont le produit sera affecté au règlement de l'acquisition et au développement des entreprises de tramways et d'éclairage électriques dans la ville de Tôkyô, passées à partir du 1<sup>er</sup> août dernier, sous l'administration de la municipalité, est garantie en premier rang par les revenus de ces entreprises, et de plus par les autres revenus et par les biens de la ville de Tôkyô.

« Émis à 483 fr. 75 par obligation, dont 100 francs en souscrivant et 383 fr. 75 à la répartition du 26 au 29 février, il a son intérêt annuel de 25 fr., payable semestriellement les 1<sup>er</sup> mars et 1<sup>er</sup> septembre de chaque année, sous déduction des taxes fiscales françaises, y compris le droit de timbre, mais la municipalité de Tôkyô prend à sa charge tous les impôts japonais d'État, municipaux ou autres, présents et futurs ».

Du *New York Herald* du 26 février :

New-York, samedi, 24 :

« La maison Kuhn, Loeb et C<sup>ie</sup>, annonce que de très nombreuses demandes lui ont été adressées au sujet de l'emprunt de Tôkyô et qu'il est à prévoir que la souscription sera plusieurs fois couverte ».

Quatre jours plus tard paraissait dans différents organes, notamment dans le *New York Herald* l'information ci-après :

« L'emprunt de la ville de Tôkyô — une des très rares émissions japonaises présentées sur le marché français — a rencontré dans le public un succès inattendu. Hier, à midi, la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Comptoir d'Escompte et la Société Générale n'avaient pas encore terminé le dépouillement des demandes ; on estime, toutefois, que l'emprunt a été souscrit de six à huit fois, et que bien près d'un milliard a été offert, et spécialement par la petite épargne, c'est-à-dire par des souscripteurs d'un à trois titres ; 90 0/0 des grosses souscriptions seront remboursées. L'emprunt fait déjà 5 0/0 de prime ».

\*  
\* \*

#### **Montant de la dette Nationale au 31 décembre 1911 ; dépôts dans les Banques et dans les Caisses d'épargne.**

Au 31 décembre 1911, la Dette nationale du Japon se montait à 6 388 547 415 fr., en diminution de 186 856 630 fr. sur la période correspondante de l'exercice antérieur. En même temps, la Dette flottante s'élevait à 513 978 007 fr., en augmentation de 145 502 277 fr.

A la fin de décembre 1911, les dépôts d'espèces aux banques Japonaises atteignaient les chiffres suivants : à la Banque du Japon, 24 580 825 fr., en accroissement de 2 082 682 fr., sur l'époque correspondante de 1910 ; aux Banques associées de Tôkyô, 829 066 915 fr., en avance de 29 673 035 fr., aux Banques d'Osaka et à l'Association de quatre banquiers de province, 1 025 367 397 fr. en plus-value de 47 845 990.

En même temps, les dépôts effectués aux caisses d'épargne postales s'élevaient à 456 092 327 fr., en nouvelle augmentation de 56 475 892 francs.

### Création d'une Banque Franco-Japonaise.

Sous ce titre, en manchette, *On va fonder, au Japon, une Banque offrant un nouveau débouché à l'épargne française*, le *New-York Herald* du jeudi 28 mars a publié la dépêche suivante datée de Tôkyô, mercredi :

« En vue de créer un nouveau débouché à l'importation des capitaux français en Extrême-Orient, une banque franco-japonaise, au capital de 10 millions de yen va être fondée sous peu.

« Parmi les banques intéressées à cette entreprise sont la Banque Industrielle du Japon, la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Société Générale. La nouvelle banque contribuera à la participation du Japon à l'emprunt chinois ».

Nous ne pouvons qu'applaudir à la nouvelle initiative et lui souhaiter un succès que d'ailleurs lui garantit déjà la qualité de ses promoteurs.

Dans l'ordre financier elle répond à l'œuvre même poursuivie depuis douze ans, par notre société en ce qui concerne les relations générales, littéraires, artistiques et sociales, entre les deux pays.

J. N.



## Chronique économique

PAR

M. Édouard CLAVERY

---

I. Le nouveau Tarif douanier du Japon. — II. La perte au décreusage des soies du Japon. — III. Informations diverses : Un nouveau produit japonais pour les conserves de crabes. — Débouché pour filaments de lampes à incandescence,

### I

#### Le Nouveau tarif douanier (1).

Premiers résultats de sa mise en application. — Industries textile et métallurgique ; — leur dépendance des marchés du dehors pour l'approvisionnement en matières premières : coton et minerai de fer, ainsi que pour le principal article d'alimentation : le riz. — Développement des importations en machines, engrais, navires à vapeur. — Création à Kobé d'une fabrique de bicyclettes.

Depuis le mois de juillet ou le mois d'août dernier, selon les cas, le nouveau tarif douanier japonais est appliqué aux marchandises en provenance de la plupart des pays d'Europe et d'Amérique. Quels en ont été, jusqu'à présent, les effets et dans quelle mesure les prédictions de ceux qui redoutaient une forte diminution des importations étrangères se sont-elles vérifiées ?

A ces questions deux séries d'informations récentes rencontrées, soit dans la presse d'Outre-Manche, soit dans des documents officiels britanniques, apportent une réponse concordante qu'il semble intéressant de recueillir. Jusqu'ici, le commerce a peu souffert du nouveau régime et même celui-ci, en plus d'un cas, n'a pas empêché les affaires de se développer.

Le 19 février dernier, le *London and China Telegraph* publiait une communication émanant du correspondant de l'Agence Reuter à Tôkyô, et dont voici la traduction :

« Après six mois de fonctionnement, il est possible, en quelque mesure, de juger si le commerce entre la Grande-Bretagne et le Japon est vraisemblablement exposé à subir beaucoup de dommages du fait du nouveau tarif, entré en application en juillet dernier, et d'autre part, si les industries japonaises paraissent destinées à en retirer grand bénéfice. Deux choses apparaissent nettement à l'heure actuelle : La première est que l'excédent des importations sur les exportations en 1911 n'a pas été dû, de beaucoup, autant qu'on l'a supposé, à des importations de spéculation. Les importations de cette nature qui se sont produites ont été limitées

(1) Extrait du *Monde Économique* du 23 mars 1912.

aux tissus pour la revente en hiver. Il y a eu une poussée, un « rush » pour obtenir la livraison avant que le tarif n'entrât en opération, mais les marchandises importées eussent été importées exactement de même, qu'un nouveau tarif fût sur le point d'être appliqué ou non. Il ne s'est pas agi d'autre chose que d'anticiper sur la date de livraison. L'excédent des importations sur les exportations a continué pendant le second semestre de l'année, et est bien marqué en janvier, car, à la date du 20 de ce mois, l'excédent était de 10 000 000 yen (25 800 000 fr.). L'autre point en évidence est que les craintes britanniques furent un peu prématurées sinon exagérées. L'avenir du commerce extérieur du Japon ne repose pas sur le tarif, mais bien plutôt sur l'aptitude (capacity) des Japonais à produire pour eux-mêmes.

« Les négociants et industriels de Manchester qui sont venus jusqu'ici, s'expriment avec optimisme quant à l'avenir, non seulement du commerce direct avec le Japon, mais aussi de la concurrence du Japon sur les marchés d'Extrême-Orient. Ils font ressortir que le Japon est éloigné des marchés d'approvisionnement en matières premières et en dépit des efforts méritoires accomplis en Corée en vue de développer la culture du coton, la filature nipponne pour bien des années à venir, dépendra de la Chine, de l'Inde et des États-Unis, pour la matière première. Il est considéré comme impossible que les filés fins (*finer counts*) soient manufacturés ici, et l'avenir du Japon dans l'industrie du coton sera probablement limité à la production des filés épais (*of coarser qualities*). En ce qui concerne les lainages, les mêmes observations peuvent trouver application. Pas plus au point de vue de la quantité qu'à celui de la qualité Bradford n'a besoin de s'effrayer, alors que, de plus, les produits japonais sont d'un prix exorbitant. Les commandes pour la saison de l'hiver prochain atteignent au total environ 40 0/0 de la normale. Ceci cependant n'est dû au tarif que de façon bien indirecte. En raison de la faillite de trois importantes maisons de Tôkyô, des stocks importants furent mis en vente à bas prix, sur le marché, tandis que la révolution en Chine a tué le commerce de réexportation depuis octobre. Une grande part des importations du Japon est destinée à la réexportation en Chine et en Corée. Les voyageurs britanniques croient que l'avenir de leur commerce est pour le moins aussi brillant qu'avant le tarif.

« En ce qui concerne les *machines*, les avis diffèrent. Comme ces droits sont maintenant calculés d'après le poids, quelques-uns pensent que les articles britanniques, en raison de leur solidité plus grande, pourront être écartés. D'autres estiment que la meilleure durabilité des produits britanniques compensera l'augmentation du coût. L'objet reconnu du tarif étant de protéger les industries, il y a lieu de s'attendre à un grand accroissement de l'importation des machines, tant pour l'équipement des nouvelles fabriques que pour le renouvellement des anciennes. Il y a lieu de s'attendre aussi à ce qu'une bonne proportion des commandes aille à l'Angleterre. Les industries métalliques au Japon ne paraissent pas appelées, d'une manière quelconque, à un grand avenir, en raison du manque de ressources en minerais ».

Cette dernière remarque paraît appeler quelques réserves, en ce sens que si, en effet, il n'a pas été, jusqu'à présent, découvert au Japon de gisements importants de minerai de fer, la Corée pourra sans doute fournir, dans une large mesure, et fournit dès à présent, dans une proportion appréciable, à l'industrie sidérurgique nippone, la matière première dont le sol indigène paraît à peu près dépourvu. C'est d'ailleurs ce qui ressort nettement du passage suivant d'un rapport de l'Attaché commercial britannique à Yokohama, M. F.-E. Crowe, sur le commerce de la Corée en 1911 : ... « En dehors des exploitations aurifères, il y a d'importantes mines de fer près de Chinampo, qui fournissent à la Fonderie du Gouvernement japonais à Wakamatsu 50 0/0 du minerai de fer dont elle a besoin, une mine d'antracite près de Ping-Yang, où la Marine japonaise trouve le produit nécessaire à la fabrication de ses briquettes comprimées, et l'on dit que de bonnes perspectives s'ouvrent pour une mine de cuivre possédée par un syndicat étranger à Kapsan ».

Étant donné que Chinampo est tout à fait au bord de la mer, qu'il y existe même un port (au sud du golfe de Corée, à peu près à la moitié du trajet entre Chemulpo et l'embouchure du Yalou) le coût du transport et du frêt, entre la mine coréenne et la fonderie japonaise (près de Moji, Kyushyu), est certainement peu élevé, à coup sûr inférieur à celui que doivent acquitter les établissements métallurgiques anglais ou allemands — sans parler du Creusot — pour le minerai qu'ils vont ou qu'ils iront chercher en Suède, ou en Espagne, ou bien en Algérie et au Maroc, et plus loin encore.

Pour en revenir maintenant au nouveau tarif japonais et à ses conséquences, l'extrait suivant, d'un document émanant également de l'Attaché commercial britannique à Yokohama, pourra servir à compléter de façon intéressante, semble-t-il, les informations contenues dans la première partie de cette note.

M. E.-F. Crowe, s'exprime ainsi au cours de son rapport sur le commerce extérieur du Japon en 1911 :

« Le résultat de l'accroissement des droits n'a pas été aussi grand qu'on aurait pu s'y attendre. Dans le cas des produits de l'industrie textile, il est vrai, il y a eu, pratiquement, un arrêt complet des importations après juillet dernier, la valeur totale des importations filés et tissus pendant les mois d'août, septembre et octobre n'étant que de liv. st. 120 000 (3 000 000 fr.) au lieu de liv. st. 1 250 000 (31 250 000) pendant la période correspondante de l'année antérieure.

« En ce qui touche les métaux, qui formèrent, après les textiles, le principal article sur lequel les droits furent accrus dans de fortes proportions, l'application du nouveau tarif n'a pas produit grande différence dans le trafic, et les importations ont continué à entrer en quantités considérables. Par exemple, pour le seul mois de novembre, les valeurs des importations en 1909, 1910 et 1911, pour tous les métaux, furent de liv. st. 273 000, liv. st. 392 000 et liv. st. 399 000 respectivement. De plus, la plupart des marchands s'occupant de l'article « métaux » déclarent avoir eu une année des plus favorables.

« Comme à l'ordinaire, le riz a été un très important facteur du mouvement des affaires pendant l'année. La récolte de 1910 avait été très mauvaise, montant seulement à 46 600 000 koku (1 koku = 1 hect. 803), au lieu de 49 000 000 koku, moyenne normale, et le résultat fut qu'en dépit de larges importations de riz étranger, le riz est monté, pendant l'été à un cours extraordinaire, dépassant 20 yen (51 fr. 60) par koku (environ 28 fr. 60 par hectolitre) (1). Ceci peut être en partie attribué à la spéculation et, pour un temps, les transactions à terme, sur les principales bourses du riz, furent suspendues et le Gouvernement abaissa le droit sur le riz importé. Mais comme les récoltes avaient fait défaut ailleurs aussi, on assista à ce phénomène très particulier, d'un large mouvement de réexportation sur la Chine, portant sur du riz de Saïgon. Heureusement la récolte de 1911 donna de bons résultats. Les estimations officielles l'ont évaluée à 53 000 000 de koku : mais le bruit court maintenant que le rendement effectif peut n'avoir pas été supérieur à 49 000 000 koku.

« Au sujet des importations en général, à part ce qui concerne le tarif, il n'y a pas eu de changements très frappants à l'exception de larges accroissements sur toutes les catégories d'engrais, et l'avance soudaine des importations de navires à vapeur, passant de 8, estimés liv. st. 23 000 en 1909, et 13, estimés liv. st. 70 000 en 1910, à 50, estimés liv. st. 370 000 (9 250 000 fr.) en 1911. Beaucoup de ces bâtiments sont des chalutiers à vapeur que le nouveau droit ne frappe que très légèrement, car il est perçu par tonne, au lieu de l'être ad valorem, et la pêche au chalut s'est développée d'une remarquable façon au cours des derniers mois. Il y a aussi progrès notable dans les importations de toutes les catégories de machines, spécialement de machines électriques, et de fils électriques.

« La révolution en Chine a eu un effet si marqué sur les exportations que la comparaison avec les années antérieures ne pourrait qu'induire en erreur, mais là aussi il n'y a pas eu très grande modification des proportions respectives. Les exportations de soie brute, de tissus de soie et de thé sont restées à peu près au même niveau.

« Un des traits les plus remarquables des récentes années a été le développement de l'emploi des bicyclettes et aussi des jantes de caoutchoucs pour les jinrikshas. Le temps pourra venir où il se produira une bonne demande pour les pneumatiques d'automobiles. En dépit de la pauvreté relative du pays, du mauvais état des routes, et de l'insécurité des ponts, l'usage des automobiles a fait de rapides progrès au cours des douze derniers mois » (2).

Au sujet de ce que dit l'Attaché commercial britannique de l'importation des jantes en caoutchouc, ou pneus pour jinrikshas, il paraît à propos de signaler que l'industrie française s'est déjà, depuis plusieurs années, intéressée à ce trafic. L'une des principales maisons adonnées dans notre pays, à la fabrication des jantes, bandages, etc. en caoutchouc possède même un gabarit spécial pour les roues de jinrikshas japonaises.

(1) 8 sh. 2 d. (10 fr. 30) par boisseau anglais de 36 litres 35 centilitres.

(2) Cité par le *London and China Telegraph*, 4 mars 1912.

D'autre part, dans un rapport récent, le Consul allemand à Kobé signale aussi le développement des affaires en automobiles au Japon. Les autorités de l'Etat et des Communes, dit-il, aussi bien que les compagnies de transport, se proposent d'employer ces appareils mécaniques au service des voyageurs et des marchandises. Les véhicules doivent être résistants, car les chemins dans les districts montagneux sont très mauvais et il y a pénurie de chauffeurs et de mécaniciens expérimentés. En raison de l'étroitesse et de la sinuosité des rues, les voitures doivent avoir des corps courts et étroits, des roues d'avant faciles à manœuvrer, des freins solides et de forts bandages en caoutchouc (1).

Au sujet de Kobé également, il est à signaler, d'après M. E.-F. Crowe, attaché commercial du Royaume-Uni, qu'une usine britannique de bicyclettes a établi dans cette ville une succursale pourvue des machines les plus modernes. La fabrique devait commencer à fonctionner en janvier. Elle sera en état de produire des bicyclettes complètes, important seulement les tubes en acier, les chaînes et certains accessoires, tels que selles, sonnettes et lanternes. On se propose de commencer, à bref délai, à fabriquer des selles de bicyclettes au Japon. On s'attend à ce que la fabrique produise de 1 000 à 1 500 bicyclettes par mois avec son installation actuelle, qui peut être agrandie, s'il est nécessaire. Probablement, trois qualités de bicyclettes seront fabriquées pour répondre aux besoins du marché. En dehors des bicyclettes complètes, il sera produit des parties de bicyclettes pour la vente à des assembleurs, répartis dans tout le pays, et aussi des roues de jinriksha, article pour lequel on prévoit une bonne demande (2).

## II

### La perte au décreusage des soies du Japon.

Extrait du *Bulletin des Soies et des Soieries*, du 3 février 1912.

La perte moyenne au décreusage des soies du Japon qui était inférieure à 18 0/0 de 1905 à 1908 (17,77 0/0 en 1905 ; 17,98 0/0 en 1906 ; 17,93 0/0 en 1908), tend depuis cette époque à s'élever, elle a atteint d'après les observations du Bureau de décreusage de la Condition des soies de Lyon, 18,19 0/0 en 1909 ; 18,30 0/0 en 1910 et 18,45 0/0 en 1911.

A quelles causes faut-il attribuer cette augmentation ? M. le Vice-Consul du Japon à Lyon (3) nous adresse à ce sujet la communication suivante, dans laquelle il s'attache à l'expliquer et à la justifier, d'après les renseignements qui lui ont été fournis par un sériciculteur expert :

« On reconnaît que la soie grège japonaise a généralement peu de grès, soit à cause de la race des vers à soie, soit à cause du procédé de filage des cocons, et que, par suite, la proportion de la diminution de poids qu'elle

(1) *London and China Telegraph*, 26 février.

(2) Id. *ibid.*

(3) Notre sympathique collègue M. Kijima (*N. D. L. R.*).

subit par le décreusage est constamment moindre que celle des soies étrangères.

« Cependant, lorsque les baves qui produisent la soie grège ne conservent pas une suffisante quantité de grès, celui-ci, dont le rôle est de souder ces baves, ne donne qu'une soudure imparfaite, et par suite la ténacité et l'élasticité de la soie grège sont très faibles.

« C'est là un fait actuellement admis par tout le monde.

« Or, depuis peu, des filateurs japonais, pour éviter cet inconvénient, sont parvenus à perfectionner le procédé de filage des cocons, de telle sorte que le grès se conserve autant que possible aux baves, ce qui doit être considéré comme une amélioration de cette opération.

« Cependant, nous entendons aujourd'hui, en France, reprocher aux grèges japonaises que, depuis quelque temps, leur perte de poids au décreusage augmente sensiblement. Cette constatation s'explique aisément par les considérations suivantes :

« Tout d'abord, les filateurs s'appliquaient à satisfaire le goût des marchands de soie étrangers à Yokohama, en produisant des soies d'une blancheur brillante. Pour cela, ils avaient l'habitude de renouveler souvent l'eau des bassines fileuses, une très grande propreté étant la condition nécessaire pour obtenir des soies blanches et très brillantes.

« Mais il en résultait fatalement que les baves manquaient de grès, leur soudure était très mauvaise et l'on obtenait toujours des soies désagrégées, d'une ténacité et d'une élasticité trop faibles.

« C'est pourquoi les filateurs japonais, qui eurent jusqu'à ces derniers temps beaucoup de désagréments, à cause de cette méthode défectueuse, sont entrés résolument dans la voie des perfectionnements indiqués plus haut.

« En résumé, l'accroissement de perte de poids après décreusage, constaté depuis quelque temps sur nos soies, n'est pas imputable à la mauvaise foi des filateurs, mais résulte tout simplement d'une amélioration apportée dans le procédé de filage, amélioration qui en détermine une autre dans la qualité de nos soies ».

### III

#### Un nouveau produit japonais : Conserves de crabe.

La presse anglaise attire l'attention sur l'extension prise au Japon depuis 1909 par l'industrie des conserves de crabes, actuellement représentée par 107 usines spéciales, dont la production a atteint 45 000 caisses, pesant chacune 48 livres anglaises, soit un peu plus de 21 kilogs.

Plusieurs chargements d'essai de ces conserves ont été exportés en Angleterre, par la voie de Suez. Par suite d'un défaut des caisses en étain servant à l'expédition, une perte de 10 0/0 a été constatée à l'arrivée, mais on se préoccupe d'apporter à la fabrication des caisses les perfectionnements nécessaires.



Les crabes exportés du Japon proviennent de la pêche faite en mai, juin et juillet, dans les parages de Hokkaido et de Sakhaline. Ils sont de deux espèces, dénommées, l'une le « *Lithodes kamschatica* », dont le corps mesure de 20 à 22 centimètres de largeur sur 47 à 50 centimètres de longueur; l'autre, le « *Chinoeletes opilio* », qui est de dimensions plus petites.

*Revue Internationale des Nouveautés industrielles et commerciales*  
10 janvier 1912.

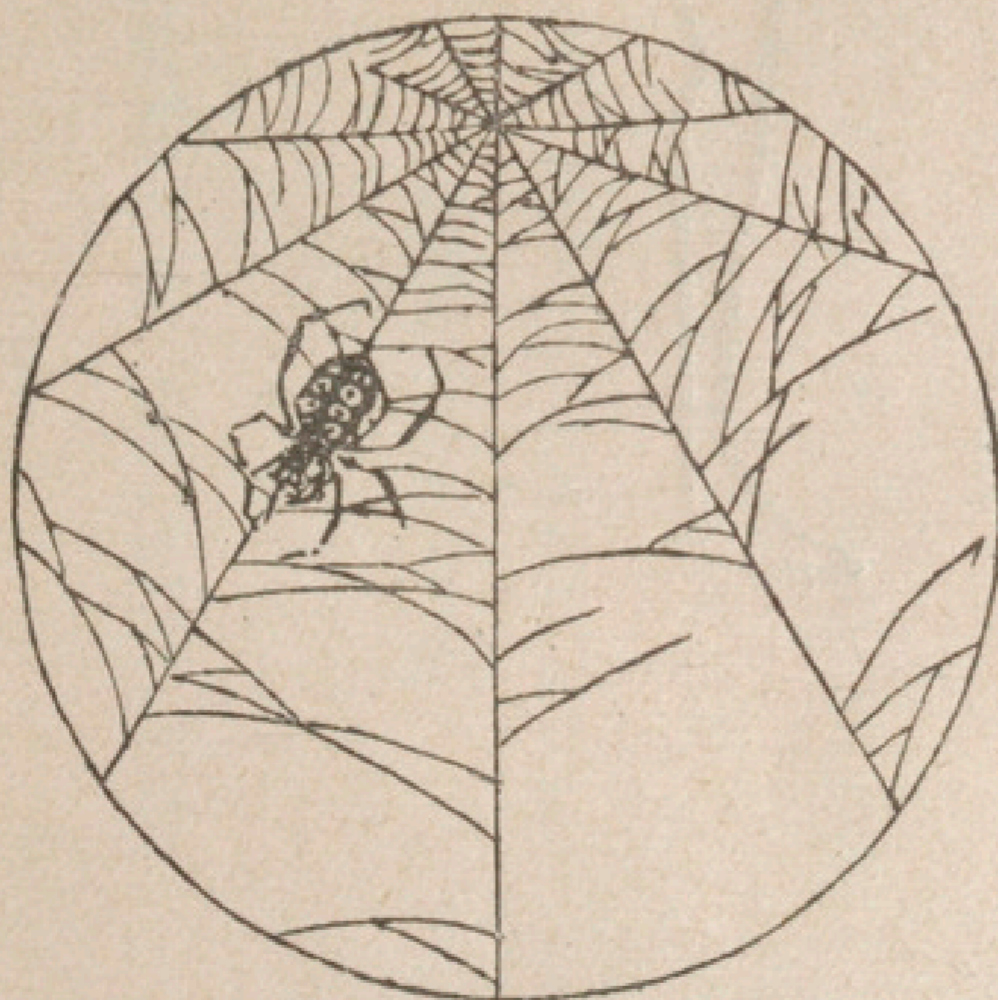
D'après des informations particulières, la majeure partie de produits auxquels se rapporte la note qui précède est exportée dans la région de la côte du Pacifique aux États-Unis, à San Francisco et à Seattle. Une certaine quantité est consommée dans le territoire de l'Union, le reste est réexpédié au dehors et notamment en Europe, toujours d'ailleurs, en tant que produit japonais.

#### **Débouché pour filaments pour lampes à incandescence.**

Une maison de commerce de Tôkyô bien placée sur le marché japonais, désirerait entrer en rapports avec des fabricants français de filaments (en charbon ou métalliques), pour lampes électriques à incandescence.

Pour tous renseignements concernant cette proposition on est prié d'écrire à M. Fernand Pila, attaché commercial en Extrême-Orient, actuellement de passage à Paris, 111, quai d'Orsay (1).

(1) *Mon. Off. du Commerce*, 21 décembre 1911.





## 4<sup>e</sup> Exposition de l'Estampe japonaise et expositions annexes

### au Musée des Arts Décoratifs

I. — Conférence de M. Raymond Koechlin, du 8 février, sur Utamaro. — II. Les Laques japonais, notice par M. le Marquis de Tressan. — III. Estampages d'antiques sculptures chinoises, article de M. Gaston Migeon.

Conformément au plan si heureusement inauguré en 1909 par l'*Union Centrale des Arts Décoratifs*, la Quatrième Exposition de l'Estampe Japonaise a été inaugurée cette année le 11 janvier au Pavillon de Marsan, où elle est restée ouverte jusqu'au 15 février. Consacrée exclusivement à *Utamaro*, cette manifestation artistique n'a pas été accueillie avec moins de faveur que les précédentes : on peut même dire que son succès a dépassé celui de ses devancières. Les organisateurs, nos très distingués et sympathiques collègues, MM. R. Koechlin, Vice-Président, Metman, conservateur, Isaac, membre du Comité de Direction de l'*Union Centrale*, assistés de MM. Lebel, Vignier, Inada, etc., n'ont eu que l'embarras du choix pour tirer des collections parisiennes (1), une suite de 250 pièces environ, toutes de premier ordre (à part 30 ou 40, données à titre de documents) et formant un ensemble tel qu'il serait fort difficile, pour ne pas dire impossible, d'en constituer l'équivalent ailleurs, peut-être même sans excepter le Japon.

Le 8 février, en une conférence donnée spécialement à notre intention, M. R. Koechlin voulut bien nous faire part de la connaissance si complète, si intime, pourrait-on dire, qu'il a des œuvres du maître japonais. Le lecteur trouvera ci-après tout au moins un abrégé de cette élégante et instructive causerie. Dans des vitrines placées au milieu des salles où triomphait l'art d'Utamaro était présentée une fort belle série de laques japonais, des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, groupés avec beaucoup de méthode et de goût par notre érudit collègue M. le M<sup>is</sup> de Tressan. La notice préparée par celui-ci au sujet de cet intéressant ensemble est reproduite plus loin.

Enfin, à la suite de celles consacrées aux estampes et aux laques une salle avait été réservée à une exposition d'*estampages d'anciennes sculptures chinoises*, révélant à cet égard une part des résultats des récentes missions de M. Ed. Chavannes dans la Chine septentrionale, P. Pelliot dans le Turkestan, Stern, etc. Ces spécimens reproduits étaient répartis entre quatre séries : I. *Sculptures des Han orientaux* (deux premiers siècles de notre ère) ;

(1) Tirées de celles de MM. Bing, Bouasse-Lebel, Bullier, M<sup>me</sup> E. Chausson, Chialiva, Raphaël Collin, Cosson, J. Doucet, Ducoté, M<sup>me</sup> Ch. Du Bos, Fleury, M<sup>me</sup> Gillot, Horteloup, Hubert, Isaac, Jacquin, Javal, R. Koechlin, M<sup>me</sup> Langweil, J. Lebel, M<sup>me</sup> Léry, Le Véel, Madvig, Manzi, Maroni, Marteau, Metman, Migeon, G. Moreau, Mutiaux, Odin, Portier, Du Pré De Saint Maur, M<sup>me</sup> Raoul-Duval, H. Rivière, A Rouart, Ch. Salomon, C<sup>te</sup> de Sartiges, M<sup>me</sup> Seure, Smet, Tronquois, H. Vever, Vignier, Musée du Louvre, Musée des Arts Décoratifs.

II. *Sculpture bouddhique* (époque des *Wei* et des *Souei* VI<sup>e</sup> siècle, des *K'in*, XII<sup>e</sup> siècle de notre ère); III. *Bordures décoratives* (d'après des stèles conservées au Musée épigraphique de Si ngan fou, portant des dates comprises entre les VII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles de notre ère; IV. *Estampages divers* (sépulture de l'empereur *Tai Tsong*, VII<sup>e</sup> s.) Dans un article publié le 12 janvier par les *Débats*, et que nous sommes heureux de reproduire ci-dessous (p. 213), M. Migeon, le distingué conservateur au Musée du Louvre, membre de notre Société, a fait reporter tout l'intérêt archéologique et artistique de cette exposition.

I

### Conférence sur Utamaro

La conférence que M. R. Koechlin voulut bien nous faire le 8 février, au Pavillon de Marsan, sur Utamaro, fut extrêmement goûtée du nombreux et brillant auditoire qui avait répondu à notre appel. A notre regret, nous ne sommes pas en mesure de la donner *in-extenso*. Du moins nos lecteurs en trouveront-ils l'essentiel dans le texte ci-après reproduit, notice distribuée aux visiteurs de l'Exposition et où notre Vice-Président avait à l'avance résumé et en quelque sorte condensé sa causerie.

Utamaro est, avec Hokusai, le plus connu en Europe des peintres ayant travaillé au Japon pour la gravure. Dès 1891, Edmond de Goncourt lui consacrait un volume; une exposition spéciale de ses estampes était organisée par Bing en 1903, et son renom n'a pas décliné depuis, puisque tout récemment, en 1907, un savant allemand, le D<sup>r</sup> Kurth, l'étudiait en une compacte monographie. Le grand public s'est plu à retrouver chez lui quelque chose de la grâce de notre XVIII<sup>e</sup> siècle français, et les amateurs ont recherché certaines des pièces signées de lui avec une véritable passion: il semble bien en effet qu'Utamaro soit celui de tous les peintres japonais dont l'œuvre s'accorde le mieux avec notre goût et notre sensibilité. Nous avons donc toutes raisons de croire que cette quatrième exposition du Pavillon de Marsan sera encore plus favorablement accueillie que les précédentes.

On se souvient du point où, après nos trois premières expositions, nous avons laissé l'histoire de l'estampe japonaise. Pendant trois quarts de siècle, de la fin du XVII<sup>e</sup> au milieu du XVIII<sup>e</sup>, patiemment, les *Primitifs* avaient travaillé à perfectionner l'art de la gravure en couleurs, et quand, vers 1760, intervint Haranobu, l'instrument était prêt, susceptible de tous les raffinements qu'imagina cet ingénieux artiste. Mais si les estampes de Harunobu sont de merveilleux chefs-d'œuvre de gravure, il ne se soucia guère du grand style de ses prédécesseurs et son inspiration demeura surtout aimable et comme juvénile. Son contemporain, Koriusai, s'efforça, et souvent avec bonheur, vers la noblesse; toutefois, Kiyonaga seul devait retrouver l'accent des *Primitifs* avec la même grandeur, une technique plus parfaite et sans leur gaucherie. Grâce à lui, qu'on a justement appelé le classique de l'estampe japonaise, grâce à Sharaku, le plus grandiose des réalistes, entre 1775 et 1790 environ, elle atteignait son apogée, incomparable dans ses procédés

et d'un art admirablement noble et puissant. C'est à ce moment qu'Utamaro parut.

Né en 1753, il arrivait vers 1780 à la force de l'âge. Kiyonaga, bien que de dix ans plus vieux, ne fut point son maître, mais c'est à lui qu'Utamaro dû ses premières inspirations et ses ouvrages de jeunesse en révèlent évidemment l'influence. Son originalité ne tarde cependant pas à se marquer et l'œuvre considérable de sa maturité la manifeste avec une force et une variété singulières. Le grand public, en effet, ne voit en lui, bien à tort, que le « peintre des *Maisons vertes* » ; Goncourt a lancé cette appellation et elle a fait fortune ; mais si Utamaro s'intéressa plus qu'aucun de ses confrères à la vie des courtisanes, il ne peignit pas qu'elles ; les honnêtes femmes le charmèrent aussi ; les scènes de cour le tentèrent de même et le paysage et la représentation des animaux ; seuls les acteurs trouvèrent malaisément grâce à ses yeux... Nous sommes assez loin, on le voit, de l'exclusive préoccupation du Yoshiwara.

Le vrai est qu'Utamaro aima la femme à la passion et qu'il usa le meilleur de ses forces à la peindre ; tout le reste semble chez lui une manière de divertissement. Certes, Kiyonaga, lui aussi, nous l'avait montrée, et l'on sait dans quelles nobles attitudes ; mais peut-être aima-t-il surtout l'arabesque harmonieuse formée par les groupes de femmes, et il la peignit rarement pour elle-même. Avec Utamaro, c'est elle sous tous ses aspects. Il se plaît à faire des portraits ; la figure occupe alors toute la page, et tantôt il la représente en pied, tantôt en buste, à moins qu'il ne s'ingénie à n'en peindre que la tête, étudiant soigneusement chaque trait et donnant au modèle, souvent désigné par son nom, sa personnalité, autant du moins que le permettaient les conventions de l'école populaire ; certains de ces portraits, ceux sur fond d'argent surtout, peuvent être comptés parmi les chefs-d'œuvre les plus accomplis et les plus originaux de l'artiste. S'il imagine un groupe, toujours les femmes sont prises en action, si l'on peut dire, et non seulement vaquant à leurs occupations coutumières, mais s'abandonnant à ces sentiments que Kiyonaga ne s'était guère mis en peine de rechercher ; tout un drame amoureux se sent dans certaines compositions, non plus un de ces petits faits-divers gentils qui avaient amusé Harunobu, mais un drame passionné, dont l'expression discrète dissimule à peine l'intensité ; et d'innombrables pièces révèlent clairement l'intérêt que prend l'artiste aux élans de la passion féminine ou aux complications de la coquetterie. Il ne trouve pas moins de plaisir à suivre la femme devenue mère, à observer ses jeux avec son enfant, à la voir l'allaitant ou occupée aux soins de sa toilette, et il sut imaginer, pour rendre sa délicate tendresse, des accents émus dont nul ne s'était avisé avant lui parmi les peintres populaires. Cette sensibilité même va parfois jusqu'au romantisme dans certaines scènes légendaires, comme celles de l'éducation par sa mère du jeune héros Kintoki, — sans parler des sujets érotiques où l'artiste a déployé toutes les fantaisies de l'imagination la plus experte — et c'est elle qui, introduite pour la première fois dans l'estampe, caractérise l'art d'Utamaro et fait le prix de ses meilleures inspirations.

Ce n'est pas qu'il ne prenne aussi, à l'exemple de ses prédécesseurs, la femme pour thème de compositions uniquement décoratives ; dans certaines

de ses triptyques il ne saurait être question de sentiment, et l'action est presque nulle, qu'il s'agisse de] femmes debout sur un pont et regardant couler l'eau, de spectateurs dans des barques assistant à un feu d'artifice, ou de gaies promeneuses cueillant des iris dans un pré ; pourtant il semble que, même dans de telles pièces, il cherche autre chose que Kiyonaga, et alors que celui-ci sacrifiait tout au rythme harmonieux et noble de la composition, Utamaro se plaît à la vivifier par le pittoresque. De même, sa fantaisie éclate dans certaines pages de ses livres, fantaisie gaie et débordante, dans le fameux *Annuaire des Maisons vertes* notamment, que Goncourt a célébré — et peut-être plus que de raison. Mais il est étrange que ce même artiste, épris de toutes les grâces de la sensibilité féminine et amoureux de la vie, soit celui précisément qui a représenté avec la plus scrupuleuse fidélité le monde des infiniment petits. Plusieurs albums sont signés de lui, et qu'il a dessinés au plus beau moment de sa carrière, les *Souvenirs de la marée basse*, les *Insectes choisis*, les *Cent crieurs*, où les coquillages et les oiseaux sont rendus avec une étranges minutie, avec un zèle de naturaliste, l'artiste usant de tous les raffinements de l'art du graveur le plus habile pour arriver à l'exacte vérité.

Divers témoignages prouvent que l'art d'Utamaro fut très goûté de ses contemporains, contrairement à ce qui s'était produit pour Kiyonaga et pour Sharaku, l'un étant demeuré plutôt méconnu, semble-t-il, l'autre ayant déplu au point de devoir renoncer à la peinture. Seulement cette popularité eut ses dangers. Utamaro, sollicité par des éditeurs pressés travailla vite, les dernières années de sa vie, et la qualité de sa production s'en ressentit. Il avait certains types dans la main qu'il répéta indéfiniment ; au lieu de s'appliquer, comme par le passé, à caractériser chaque visage et chaque attitude, ses estampes, postérieures à 1800, ou environ, ne sont que des ressassages d'une extrême banalité. Sont-elles même toutes de lui ? Nous en doutons. Utamaro eut divers élèves dont il se fit aider dans la confection de plusieurs de ses livres ; ils doivent avoir de même dessiné certaines des estampes signées de lui, et ses élèves manquaient certes de génie. Après la mort du maître, le second mari de sa veuve s'approprias son atelier et signa lui aussi « Utamaro » ; il y eut sans doute d'autres faussaires encore, et il serait injuste de compter à l'artiste tant de morceaux médiocres qui, vraisemblablement, portent son nom indûment.

Nous nous sommes efforcés de n'introduire dans l'exposition que le moins possible de ces pièces de décadence ou douteuses, bien malaisées d'ailleurs à reconnaître entre elles ; nous en avons retenu pourtant quelques-unes pour que le tableau de l'œuvre d'Utamaro fût complet. Mais la plus grande partie sont des estampes de la jeunesse ou de la glorieuse maturité du maître, et sans doute il apparaît ici à son honneur. Peut-être eut-il convenu, pour mieux faire sentir sa supériorité sur ses contemporains, de l'entourer de leurs ouvrages, mais quelque monotonie s'en serait suivie et nous avons préféré donner à Utamaro seul toute la place dont nous disposions, afin de pouvoir montrer ce grand artiste dans toute la variété de son talent. Est-il besoin de dire que les collections parisiennes permettent de le représenter à peu près par tous ses chefs-d'œuvre ?

Utamaro mourut en 1806.

La cinquième Exposition d'Estampes Japonaises sera consacrée, en 1913, à Yeishi, Yeisho, Nagayoshi (Chôki) et à Hoksai.

Divers journaux, tels que les *Débats*, la *Liberté*, etc., ont entretenu leurs lecteurs de la conférence de M. Koechlin.

Quelques traits du compte rendu suivant, emprunté en grande partie au *Mémorial Diplomatique* du 18 février, compléteront peut-être, de façon intéressante, la notice qui précède.

Le très distingué président des « Amis du Louvre », a exposé tout d'abord le peu que l'on sait de la vie de l'artiste, le plus connu peut-être parmi les maîtres de l'estampe japonaise ; il a parlé ensuite de la chronologie de ses œuvres et a donné des indications succinctes, mais claires et précises, sur la façon de distinguer les pièces qui doivent être attribuées en propre à l'artiste et celles qui, bien que revêtues de sa signature, ont été reproduites par ses disciples ou même par le second mari de sa femme. Après avoir rendu hommage aux mérites de l'*Essai*, d'Edmond de Goncourt qui reste un livre charmant, d'un style curieux et agréable et d'une information très suffisante encore, malgré les travaux ultérieurs, M. Koechlin a très justement fait ressortir ce qu'il y a d'incomplet et même d'injuste, dans le mot de l'écrivain, mot qui a fait fortune, définissant Utamaro comme « le peintre des maisons vertes ». Certes, l'artiste a représenté des scènes de la vie des courtisanes. Mais il a peint mille autres choses. En réalité, sans parler de quelques portraits d'acteurs, Utamaro a traité une grande variété de sujets très intimes et très familiers ; il a montré des femmes à leurs métiers (le tissage, par exemple, l'impression des estampes, etc.) ou dans leurs occupations maternelles ; avec son imagination très vive, il a représenté aussi un bon nombre de scènes poétiques, notamment celles ayant trait à la légende de *Kintoki*, *L'enfant rouge*, *Le Petit Hercule japonais* ; citons encore : *Les pêcheuses d'Awabi*, *La cueillette des fruits kaki*, etc.

Parlant au milieu même des œuvres du maître, M. Koechlin s'est, de propos délibéré, abstenu de se livrer à l'analyse proprement dite de son talent. Estimant très justement à notre avis que la vue directe des délicates images suspendues aux murs du Musée en disait plus long à cet égard que tous les développements littéraires, le conférencier n'a du reste entendu nullement méconnaître l'intérêt de ces développements ; il a considéré seulement que leur vraie place était ailleurs, dans des études prenant la forme du livre.

En terminant, M. Koechlin a appelé l'attention de son auditoire sur divers procédés particuliers de l'estampe japonaise (fonds micacés, fonds jaunes, gaufrage, effets de transparence, etc.) que tous, Utamaro a su mettre en œuvre avec la plus grande virtuosité.

A ce propos, le brillant conférencier a esquissé un piquant rapprochement entre Utamaro et Stevens ; le premier a parfois employé, comme fond de ses images, du cuir repoussé hollandais ; et, réciproquement, Stevens, de nos jours, à diverses reprises, pour mieux faire ressortir une figure féminine dans sa toilette européenne, s'est complu à la peindre se détachant sur une étoffe de soie japonaise, au somptueux décor.

M. Koechlin s'est ensuite mis gracieusement à la disposition de ses audi-

teurs et, se transportant successivement devant les plus intéressantes, parmi les œuvres charmantes, dont l'ensemble forme l'exposition, il en a fait le commentaire le plus instructif et le plus attachant.

Reconnu dans la brillante et nombreuse assistance : M. Adatci, chargé d'Affaires du Japon et Mme Adatci ; M. Bertin, de l'Institut, président de la Société ; les généraux Lebon, Vieillard ; M. P. Clavery, le baron Pierlot, ministres plénipotentiaires ; M. Émile Guimet, M. et Mme Henri Vever, M. et Mme Arcambeau, Mme A. Aude, Mlle Renée Voisin, le colonel Monlezun, M. Hotta, M. Wadagaki, MM. Cosson, Metman, H. Crafft, Ch.-M. Garnier, Champion, F. Challaye, Casamian ; docteur Broquet, de retour de Mandchourie et se préparant à retourner en Chine comme chef du service de santé des troupes françaises dans le Petchili ; L. Dufourmantelle, Ed. Clavery, C. G'Sell, A. Portier, Pillitz, Toussaint, de Contenson, Duvent, Isaac, Houdard, etc.

#### Notice sur l'Exposition de Laques japonais (1)

par M. le Marquis DE TRESSAN

##### I

C'est formuler une observation devenue banale à force d'avoir été répétée que constater l'estime particulière en laquelle a toujours été tenu au Japon l'art des laques. Du vivant même des grands maîtres, leurs œuvres étaient payées fort cher. Dès leur arrivée en France sous Louis XIII, ces ravissants objets durent jouir d'une grande faveur si l'on en croit certains inventaires royaux. Depuis, leur vogue n'a pas diminué : M<sup>me</sup> de Pompadour en acheta pour plus de 110 000 livres, et on peut admirer au Louvre la jolie collection de Marie-Antoinette. Enfin, de récents prix de vente au Japon et en Europe sont assez significatifs.

L'art des laques est, en effet, l'expression parfaite du goût japonais ; on y retrouve la distinction sobre et élégante par laquelle celui-ci se caractérise essentiellement. C'est ainsi que loin d'être moins goûtés que les somptueux laques d'or longtemps seuls connus de l'Europe, les travaux de laque noire, en apparence plus simples, ont été très souvent préférés par les amateurs raffinés du Nippon.

Les Japonais initiés ne se préoccupaient pas seulement du décor extérieur, mais peut-être plus encore de la perfection technique avec laquelle était appliquée la matière servant de *fond*. On reconnaît là le souvenir de l'emploi originel de la laque (*urushi*) sève du *rhus vermicifera* séchée. Elle recouvrit d'abord des objets qu'on voulait soustraire aux intempéries et en particulier à l'action de l'humidité si puissante dans l'Archipel. Puis, la beauté de cette matière ayant été constatée, on songea à s'en servir dans un but décoratif.

Nous ne pouvons songer à entrer ici dans les détails très compliqués de la

(1) Tirés des collections de : MM. Dr Ancelet, M. Bing, Bullier, R. Collin, Cosson, Doucet, M<sup>me</sup> Gillot, Goldschmidt, Golubew, R. Koechlin, H. Krafft, M<sup>me</sup> Langweil, Madvig, Marteau, E. May, Mutiaux, Peytel, Portier, Du Pré de Saint-Maur, H. Rivière, T. Smet, Vever, Vignier, Ducoté, A. Henraux.



technique des laques — plus de trente opérations pour arriver à exécuter une pièce parfaite ! — Il nous suffira d'en indiquer les principes essentiels.

On doit distinguer deux choses bien différentes : le *fond* et le *décor*.

L'objet à recouvrir est d'abord très soigneusement préparé en vue de faire disparaître toute aspérité malencontreuse. Les moindres joints sont bouchés avec un mélange de vieille toile hachée et de laque de deuxième qualité (*seslime*). Cette opération est suivie de l'application d'une ou deux couches de laque puis d'un enduit dans lequel entre de la colle de farine de riz, recouvert lui-même d'une fine étoffe. A celle-ci viennent se surperposer une série d'autres couches principalement à base de *kiururshi* (laque de la meilleure qualité). Chacune d'entre elles est minutieusement polie, et avec d'autant plus de soin qu'on se rapproche de la dernière. Un séchage d'assez longue durée s'interpose entre ces diverses opérations. Les couches supérieures sont formées de l'espèce spéciale de laque choisie (*kiurushi* ou laque noire, *shuurushi* ou laque rouge, etc.). La surface est finalement polie avec un mélange de poudre de corne de cerf et d'huile et se trouve bientôt prête à recevoir le *décor*.

La technique du *Makiye* (littéralement : dessins semés) consiste dans l'adjonction de poudres métalliques aux dernières couches de laque. On obtient ainsi : le *kinji* (laque d'or proprement dite), le *ginji* (laque d'argent), le *nashiji*, laque aventurine imitant la couleur et la peau grenue de la poire japonaise. Elle s'obtient en semant sous une forte couche de *nashijiurushi* — mélange de laque de la province de Uzen et de gomme gutte — la poudre métallique choisie (argent, or, ou même étain), le *shibuichiji* (fond uni possédant la couleur de la patine du bronze d'argent nommé *shibuichi*), l'*hirame* (semis de grains d'or plus ou moins volumineux).

Le *décor* est modelé, peint, sculpté ou incrusté. Les principales sortes de technique sont : le *hiramakiye* (ou *makiye* à plat), le *takamakiye* (ou *makiye* en relief), le *togidashi* (emploi de poudres métalliques ou de laques de couleur pulvérisées recouvertes de couches de laque et ensuite mises à nu par polissage, avec recherche d'effets de transparence dus à d'autres fines couches superporées), le *sumiye togikiri* où les peintures à l'encre de Chine sont imitées — généralement sur un fond de *shibuichiji* — à l'aide d'un mélange de poudre de charbon et de parcelles d'argent.

Les matières incrustées consistent très souvent en or, argent, nacre, ambre jaune, corail, ivoire, plomb ou étain.

Il est à remarquer que tout en adoptant un *point de vue décoratif*, les artistes n'ont jamais perdu de vue le *côté pratique* des opérations du laquage. C'est là d'ailleurs une des caractéristiques frappantes de tout l'art décoratif japonais. Ce sont des *objets usuels* qui ont le plus souvent reçu l'application de la matière précieuse : à l'origine, les divers coffrets destinés à contenir les ornements sacerdotaux ou les textes sacrés, puis les *suzuribako* (écritoirs), les *kôgo* et *kôbako* (boîtes à parfum), les *tebako* (nécessaires de toilette), les *chabako* (boîtes à thé), les *inrôs* (boîtes à médecine), même les selles, les ustensiles de table, etc.

II

A) D'après les auteurs japonais, l'utilisation de la laque se perdrait dans la nuit des temps, mais le premier document connu relatif à cette dernière ne remonte pas au-delà du règne de l'empereur YÔMEI (586-587). Il faut d'ailleurs arriver à l'époque de NARA (710-794) pour trouver un emploi artistique de l'*urushi*. Le *Shôsoin* de Nara conserve de merveilleux objets de laque noire incrustée de feuilles d'or, d'argent ou de nacre, d'autres faits de laque d'or avec décor de *togidashi* (fourreau du sabre de l'empereur SHÔMU). L'ornementation témoigne d'un art déjà fort avancé et consiste principalement en figures d'animaux et en feuillages plus ou moins stylisés. Signalons en passant que la collection de M. Ch. Haviland possède une boîte à rouleaux d'écriture bouddhique d'un fort beau style, attribuée à l'époque de SHÔMU I<sup>er</sup> (724-748). — Dans ces laques comme dans la peinture religieuse de cette période, apparaît nettement l'influence de la dynastie chinoise TANG (620-907). Puis plus tard, sous KWAMMU I<sup>er</sup> (782-805), l'art japonais se trouva dominé par les conceptions mystiques et élevées des sectes TENDAI et SHINGON, d'où hiératismes et symbolisme. (Petite boîte ronde de la collection de M. L. Gonse, décorée d'une figure de MONJU.)

B) Mais bientôt de tout autres tendances vont se manifester. A la fin du IX<sup>e</sup> siècle, les TANG sont, en effet, en pleine décadence. Le Japon ne juge même plus utile de conserver des relations officielles avec l'Empire du milieu son éducateur. En 894, l'ambassade qui résidait à Si-Ngan est supprimée. L'époque des FUJIWARA (893-1185) est presque entièrement japonaise par la conception des sujets aussi bien que par la façon de les rendre. Un sentiment profond de la nature et la recherche de l'élégance transforment profondément les traditions et les principes d'outre-mer. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer les couvercles de coffrets datant des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, conservés dans les temples et reproduits dans le *Kokkwa* (livraisons 140, 161, 196 et 212), admirables par la liberté et la suprême distinction de l'exécution. On voit là la répercussion des phénomènes qui se manifestent alors dans le grand art : si les maîtres peintres *Takuma* s'inspirent des SONG (960-1280), les *Kasuga*, ancêtres des *Tosa*, se montrent beaucoup plus franchement japonais. D'autre part, l'art se sécularise : on recouvre désormais de laque des objets d'usage courant fort profanes. Des techniques nouvelles sont inaugurées, telles que l'*ikakei* (fond d'or pur) et l'*hirame*. Le *togidashi* se perfectionne.

C) Durant l'ère guerrière de KAMAKURA, suivie de la période Hôjo (1185-1337), l'art s'humanise encore de jour en jour et descend quelque peu des hauteurs où l'avait placé la pensée bouddhique. Il y a désormais deux cours ; celle de *Kyôto*, élégante et artiste, entourant un empereur qui ne règne plus que nominalement, et celle de *Kamakura* où dominant les mœurs guerrières et austères des BUSHI. Ces diverses tendances se retrouvent dans les travaux des maîtres laqueurs de l'époque. Ceux-ci s'inspirent des peintres *Tosa* qui,

à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et durant une bonne partie du XIII<sup>e</sup> (1) produisent ces *ye-makimonos* tout débordants de vie, de pittoresque et d'esprit, les plus nationales des œuvres picturales japonaises. Le *kinji* (laque d'or) atteint alors un point de perfection qui, par la suite, n'a jamais été dépassé, tandis que prend naissance le *kamakurabori* (sculpture laquée en rouge et noir, la couche supérieure, usée, laissant apercevoir par place l'inférieure). Mais comme le fait remarquer à juste titre M. O. Kummel dans son excellent ouvrage : *Kunstgewerbe in Japan*, toute notre admiration semble devoir être réservée aux splendides décors faits de la nacre la plus lumineuse sur un fond d'or d'une extraordinaire profondeur. Les collections françaises s'enorgueillissent de quelques rares et beaux travaux attribués à cette époque. Nous citerons notamment celles de MM. R. Koechlin, H. Vever, Cosson, R. Collin.

D) La période ASHIKAGA (1337-1573) fut d'abord marquée par de terribles guerres civiles et une désolation générale. Le Japon eut deux empereurs. Mais bientôt les Ashikaga rétablirent l'ordre : YOSHIMITSU présida en 1392 à la réconciliation et à la fusion des deux cours du Nord et du Sud et commença la restauration des temples mutilés. A la fois capitale impériale et shogunale, Kyôto reprit son ancienne opulence. Dans sa résidence d'Higashiyama, YOSHIMASA (1444-1472) encouragea grandement les maîtres peintres et les laqueurs. La renaissance de l'art japonais se produisit alors sous la double influence de la Chine des *Song du Sud* et des *Youen* tout imprégnée de simplicité élégante et littéraire et de la secte *Zen* bouddhiste recommandant comme principale voie de salut la méditation sereine dont elle montrait l'image parfaite dans le calme de la nature.

La mode des cérémonies du thé (*Chanoyû*) contribua, elle aussi, à fournir de nouvelles occasions de travaux aux laqueurs. L'esprit de distinction sobre et raffinée qui les inspira ne fut pas non plus sans influence sur le goût de l'époque. C'est ainsi qu'*Hidetsugu I* de Nara travailla pour l'inspiration du célèbre *Chajin Jôô*. C'est alors que le *Takamakiye* atteignit à son tour la plus haute perfection en s'efforçant d'imiter les peintures de l'École de l'Encre (écritoire décoré d'une vue de Nesama, de la collection de M. Henri Vever). Les maîtres *Kôami* dont MICHINAGA (ou Dôchô : 1410-1478) fonda la lignée, se spécialisèrent dans ce genre en choisissant comme modèle tantôt *Tosa Mitsunobu*, tantôt *Sesshû*, *Shubun*, *Nôami* ou *Sôami*. La famille *Igarashi*, à la suite de *Shinsai*, s'illustra par contre dans le *hiramakiye*, tandis que *Taiami* triompha dans le *togidashi*.

L'art de l'époque des ASHIKAGA est celui d'une élite intellectuelle. Désormais les maîtres laqueurs visent plus à la finesse des formes qu'à leur grandeur. La technique croît en importance, bien qu'elle soit encore heureusement subordonnée au but poursuivi, alors que trop souvent il n'en sera plus de même par la suite. On peut dire que les nouvelles guerres civiles de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle portent un coup fatal au grand art de la laque.

E) Lorsque TOYOTOMI HIDEYOSHI eut créé un peu de calme dans l'Empire,

(1) « La Naissance de la Peinture laïque japonaise et son Evolution du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle » (*Revue de l'Art ancien et moderne*, n<sup>os</sup> 148 et 149).

les laqueurs se réunirent au *Karasumaru* de Kyôto. Mais ils avaient perdu une bonne partie des traditions léguées par les âges précédents. Dans leurs œuvres, nommées peut-être un peu dédaigneusement : *Karasumaru mono* (choses de Karasumaru), on trouve bien des faiblesses et des fautes d'exécution, mais parfois aussi une composition pleine de largeur et de hardiesse toute militaire. On peut y constater les mêmes tendances que dans les superbes paravents de cette célèbre époque de MOMOYAMA (1596-1661) qui recherchaient avant tout l'effet décoratif. Nombre d'ouvrages de laque semblent refléter les œuvres de *Sanraku*, de *Shokwado* ou des *Soga*.

Avec les Tokugawa (1603-1868), la société japonaise se cristallise dans une hiérarchie cérémonieuse. Les *daimyô* de la nouvelle féodalité, tenus dans une sévère dépendance vis-à-vis de la cour shogunale de Yedo, n'ont plus bientôt qu'une puissance apparente. Leur activité ne s'exerce que dans un cercle fort restreint. Les plus influents d'entre eux, parmi lesquels ceux du Kaga, du Higo et d'Awa, tiennent désormais une cour proportionnée à leur richesse, étalant parfois un luxe de parvenu. Ils ont leurs artistes attitrés comme leurs spadassins. Les peintres et surtout les laqueurs et les ciseleurs établis dans ces petites capitales se voient tenus de se plier aux exigences du seigneur sous peine de se voir disgracier. L'art se domestique et perd de sa dignité. Dans de telles conditions l'esprit d'invention ne peut guère s'exercer que dans le domaine de la *technique*. On recherche la difficulté à vaincre, on veut réaliser le fin du fin. Il en résulte parfois des œuvres compliquées, surchargées de détails.

La célèbre ère de GENRÔKU (1688-1703), à laquelle on doit les derniers beaux laques, personnifie bien une époque aux mœurs adoucies par la continuité de la paix, où tous, nobles, marchands et acteurs, rivalisent d'ostentation. La classe bourgeoise, celle des négociants enrichis de grandes villes, va conquérir une influence sans cesse croissante au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si son influence ne fut pas toujours très heureuse, il convient néanmoins de remarquer qu'un artiste tel que *Kôrin* sortit de ses rangs.

Les maîtres *Kôami* à Yedo (Nagashige : 1599-1651), *Igarashi* en Kaga (Dohô) et *Tatsuke* à Kyôto (Chôbei Takatada, 2<sup>e</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> siècle) se partagent les commandes officielles. *Yamamatô Shunshô* (1610-1682) et ses successeurs produisent encore de forts beaux *hiramakiye* ; *Shiômi Masazane* (né en 1647), se signale surtout dans un *togidashi* en couleurs d'une admirable transparence. Les *Kôma* et les *Kajikawa* s'adonnent surtout à l'exécution des charmants bibelots que sont les *inrô*s. Mais les deux grands noms de l'époque des Tokugawa sont sans contredit ceux de *Honami Kôetsu* (mort en 1637) et de *Kôrin* (1661-1716).

Ils ont, en effet, rénové et développé le *style impressioniste* que l'on trouve déjà dans certaines œuvres de l'époque des Ashikaga et qui est essentiellement caractéristique de la tournure d'esprit japonaise, si bien que leur manière a été qualifiée du nom de *Wa-gwa* (littéralement : dessins ou façon de notre pays). Ils ont vu fort large, surtout le premier d'entre eux. C'étaient, en effet, de grands peintres et non pas seulement des artisans plus ou moins raffinés. Il est malheureusement difficile de mesurer toute l'ampleur du talent de *Koetsu* d'après les laques existant aujourd'hui en Europe et...





sur carton par exemple, est une opération délicate. Elle a été menée à bien, notons-le ici en passant, grâce aux soins experts de notre collègue M. Isaac et c'est ainsi que ces très intéressants estampages recueillis sur place par de savants sinologues et des voyageurs très avertis ont pu être présentés au public dans les meilleures conditions, au Pavillon de Marsan, l'an de grâce 1912.

Dans le *Journal des Débats* du 12 janvier, notre distingué collègue M. Migeon a consacré à cette très remarquable exposition, un article que nous sommes heureux de reproduire ci-après :

La vitalité de notre Musée des arts décoratifs se manifeste chaque saison par des expositions du caractère le plus varié et de la plus opportune nouveauté. Si la magnifique suite d'estampes du peintre-graveur japonais Utamaro et de son groupe, empruntées à toutes les collections parisiennes, vient à la date périodique choisie nous révéler un des plus exquis maîtres de la gravure japonaise en couleurs, dont M. Raymond Koechlin avec la science et le goût le plus parfaits a résolu de tracer la courbe historique en six expositions annuelles bientôt révolues — on a voulu cette fois, revenant à bien des siècles en arrière, montrer par une extraordinaire suite d'estampages la puissance de l'antique sculpture chinoise, et permettre enfin par des constatations certaines sur des monuments authentiques et datés d'étudier une des formes d'art les plus élevées de l'antiquité. Cette exposition est ainsi un événement artistique de la plus haute portée, qui, affirmant l'ancienneté de l'art chinoise, sa puissance et sa noblesse, ne permettrait plus à MM. Perrot et Chipiez d'écrire : « Pendant la période qui nous occupe, la Chine aurait aussi bien pu se trouver dans la planète Saturne, étant donnée la place qu'elle occupe dans l'antiquité », ni à M. Salomon Reinach, en la préface d'*Apollo*, de ne pas lui concéder, d'un sourire dédaigneux, une ancienneté plus haute que le XVII<sup>e</sup> siècle.

Cette exposition n'aurait pas été possible avant ces dernières années ; tous les éléments qui la composent sont les fruits des missions archéologiques de MM. Chavannes et Pelliot, professeurs au Collège de France, et des voyages si intelligents de M. Marcel Bing et de M. Charles Freer, dont les collections de Détroit formeront après sa mort, à Washington, le plus magnifique Musée extrême-oriental du monde. Ce sont eux qui ont offert ou prêté au Musée des arts décoratifs cette magnifique suite de près d'une centaine d'estampages pris dans les chambres funéraires et dans les sanctuaires rupestres du Seutch'ouen, du Houpeï, du Chan-toung et du Hônan. Quelques-uns de ces estampages sont anciens, car de tout temps les érudits chinois en ont conservé qui étaient pour eux des instruments d'étude d'une grande valeur. — Obtenus au moyen de feuilles de papier fin et fibreux, résistant et adhérent, appliquées mouillées sur la surface de la pierre, et que le pinceau aux soies douces poussait dans les creux, l'opérateur n'avait plus qu'à attendre le séchage pour frotter avec une légèreté égale les surfaces saillantes de ces sculptures méplates au moyen d'un coussinet de coton enduit de poudre d'encre de Chine. Le sujet en saillie méplate apparaissait ainsi se silhouettant en noir profond et gras sur les fonds creux demeurés blancs. Et ces grandes feuilles sont ainsi comme de soigneux et délicats tirages à la main de grandes pierres lithographiques. C'est assez dire combien au point de vue des effets de

reliefs, et même de l'accent du dessin elles apparaissent supérieures aux plus parfaites photographies.

Les plus anciennes sculptures chinoises connues jusqu'ici ne remontent pas plus haut que la dynastie des Hans Orientaux (2 premiers siècles de l'ère chrétienne). Elles sont gravées ou taillées de façon méplate soit sur des piliers qui, par paires, marquaient l'entrée d'un lieu sacré ou de sépulture — soit sur les parois de chambres funéraires qui, placées avant le tombeau, servaient de chapelles pour les offrandes à l'âme du mort — soit enfin sur les dalles mêmes du caveau. Et c'est ici qu'on peut constater la singulière analogie entre les deux arts égyptien et chinois dans leur conception décorative des monuments funéraires civils. Dans les mastabas memphites de l'Égypte, comme dans les chambrettes de la Chine, l'appareillage en pierre parée était destiné à recevoir une décoration sculptée à faible relief de scènes relatives à l'histoire de l'offrande, mêlées de détails souvent familiers et toujours réalistes propres à rappeler le souvenir du vivant dans la pensée des pieux visiteurs.

Les piliers à l'entrée du sanctuaire de la Mère de K'ai (Hônan) sont de l'année 123. Deux chevaux attachés à un arbre, dont l'un lance une ruade, sont représentés avec une force singulière; on y peut rencontrer ailleurs la plus curieuse et sans doute la plus ancienne représentation du jeu de foot-ball.

Du plus profond intérêt apparaîtra la reconstitution même, par les estampages sur un bâti de bois, de la chambrette du Hiaô-tang-Chan qui ne peut être postérieure à l'année 129, et qui est la seule chambre funéraire de la dynastie des Hans qui ait subsisté dans son intégrité primitive. D'une beauté vraiment épique sont ces défilés, par longues frises, de chars et de cavaliers qui fourmillent de détails précis sur l'équipement des hommes de guerre, leur armement, le harnachement des chevaux, alors que sur d'autres parois se développent des scènes mythologiques, des scènes de bataille ou des scènes de chasse où, toujours, l'action est des plus animées et l'observation des êtres et des choses des plus serrées.

Les chambres funéraires de la famille Wou dans le Chan-Toung, érigées en l'an 147 de l'ère, étaient depuis longtemps célèbres par la publication qu'en fit M. Chavannes dans son beau livre de la sculpture des Hans. Mais combien plus importantes pour l'étude sont les estampages grandeur nature que les pauvres illustrations réduites du livre. On y voit de nombreuses scènes familiales qui nous mettent en communication intime avec la vie d'intérieur des Chinois d'il y a deux millénaires.

D'autres estampages ont été pris dans les grottes du Long-Men dans le Honan, et nous révèlent l'art sculptural bouddhique de la dynastie des Wei du Nord au vi<sup>e</sup> siècle, qui devait influencer si profondément un siècle plus tard le primitif art bouddhique du Japon. — Et d'autres encore, d'après les monuments du musée épigraphique de Si-nyan-fou, images de divinité, ou bordures décoratives, ou stèles ornementales, sont les chaînons ininterrompus d'un art qui nous amènent aux temps modernes (xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles).

On ne saurait trop remercier M. Chavannes, qui classant ces estampages, et les expliquant en une notice si claire, nous a donné une si belle leçon d'archéologie — et M. A. Isaac, dont le goût d'arrangement et les qualités d'ordonnateur ne sont plus à louer.



## Bibliographie

---

**The Painters of Japan**, by Arthur MORRISON honorary member Nihon Bijutsu Kyôkwai en 2 volumes. — London T. C. et E. C. Jack and Edinburgh, 2 volumes illustrés 1911.

C'est avec un très réel plaisir que les Amis des Arts d'Extrême-Orient ont vu paraître l'ouvrage de M. Morrison. Celui-ci comble une véritable lacune. Il n'existait, en effet, aucune étude d'ensemble synthétisant la question de façon aussi parfaite et tenant compte des importantes recherches effectuées depuis une douzaine d'années. Les premiers auteurs qui ont écrit sur l'art japonais ont dû souvent se contenter de renseignements de seconde main, parfois d'ailleurs fort incomplets. C'est même une merveille qu'avec ces matériaux assez fragiles, ils aient pu construire des édifices aussi bien ordonnés dans leurs lignes générales que le classique *Art Japonais* de M. L. Gonse (1885) et *The Pictorial Arts of Japan* de M. Anderson (1887). Ils ont été grandement secondés dans leur tâche par un goût très sûr et un sens critique particulièrement affiné. Les *Masters of Ukiyoe Paintings* de Fenellosa (1896), l'*Hokusai* d'E. de Goncourt (1896) et surtout celui si intéressant de M. Revon (1896), l'Histoire de la gravure japonaise de Seidlitz (1897 et 1911) et celle de Strange (1904) appartiennent déjà à une période de recherches plus favorisées. Lorsqu'il était conservateur adjoint au Musée Guimet, M. Deshayes avait nettement discerné tout l'intérêt que présentait l'étude directe des documents japonais et avait commencé à faire effectuer la traduction d'un certain nombre d'entre eux. Enfin, plus récemment encore M. Barbouteau pour les biographies de peintres jointes au catalogue de sa collection (1903) ; le Dr Kurth dans ses œuvres pleines d'érudition (1) consacrées à Utamaro (1907), Kiyonaga (1910) et Sharaku (1910) ; MM. R. Koechlin, Vignier et Inada dans les splendides catalogues publiés à la suite de chaque exposition de l'histoire de l'estampe au pavillon de Marsan, ont fait un emploi très rationnel de la méthode analytique (2). D'excellents critiques japonais tels que MM. Sei ichi Taki et Kôsaku Hamada avaient d'ailleurs montré la voie à suivre.

M. Morrison a fait un très habile usage non seulement des ouvrages parus au Japon depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, mais aussi de certaines annales manuscrites conservées dans les familles-écoles de peintres japonais. Il a ainsi réussi à éclaircir quelques questions fort controversées, par exemple les problèmes des dates de *Kuse Kanaoka* et de *Kano Masanobu* (1453-1550), de l'origine des *Torii*, etc. En outre, l'auteur a su discerner la part relative qui revient aux

(1) On ne peut s'empêcher néanmoins de regretter que le Dr Kurth semble vouloir systématiquement ignorer les efforts très importants faits ailleurs qu'en Allemagne, dans le domaine de l'art japonais.

(2) Il faut encore citer l'admirable ouvrage de notre confrère M. Raphaël PETRUCCI : *La Philosophie de la Nature dans l'Art d'Extrême-Orient* et celui de M. T. BINYON : *The Ideal of the East*.

différentes écoles dans la formation des traditions artistiques japonaises. Jusqu'à ces dernières années, peu d'écrivains avaient su conserver une complète impartialité en cette question : les uns accordaient une place prépondérante aux maîtres d'*Ukiyoe*, d'autres ne voulaient entendre parler que des *Kano*. Tout récemment encore, M. *Binyon* ne disait-il pas : « L'Ecole des *Kano* peut à juste titre revendiquer la première place parmi les grandes écoles de la peinture japonaise, car plus que toute autre elle s'est montrée capable d'absorber des éléments nouveaux et même de créer des mouvements destinés à devenir des traditions indépendantes ». Et il ajoutait : « Aujourd'hui, comme nous le verrons dans le cours de cette étude, nous savons que l'école de *Ukiyoe* elle-même, avec sa représentation de la vie journalière au Japon, avec son monde, de tous les jours si copieusement illustré dans les estampes colorées, a tiré réellement son origine de l'Ecole des *Kano* au xvi<sup>e</sup> siècle ». (L'Art japonais dans l'Art et le Beau-Volume V). Bien loin de moi la pensée de médire des peintres *Kano*, de méconnaître leur admirable compréhension de la nature et leur interprétation de la pensée philosophique chinoise qui nous montre l'homme comme *noyé dans l'immense univers*. Mais il me semble plus juste, dans l'ordre d'idées abordé par M. Binyon, de voir la vraie origine des traditions de l'*Ukiyoe* qui, au contraire, *place l'homme au premier plan*, dans les croquis de *Toba Sôjô* (1053 à 1140), dans les œuvres des *Kasuga* et des premiers *Tosa* si pleines de vie débordante, dans les grouillements de foule de *Mitsumaga* (fin du xii<sup>e</sup> siècle et de *Keion Sumiyoshi* (Commencement du xiii<sup>e</sup> siècle), dans le *Tengu Soshi* peint par un auteur anonyme durant l'année 1296 (Voir à ce sujet la figure 20 du Catalogue illustré de l'Exposition anglo-japonaise de Londres en 1910 : charpentiers au travail). Par leur esprit d'observation humoristique, par leur compréhension du mouvement, ce sont là les chefs-d'œuvre *les plus vraiment nationaux* qu'ait produits le Japon. Je me suis déjà efforcé ailleurs de mettre en lumière ce fait capital (*Revue de l'Art ancien et moderne*, 1909) et M. Morrison semble partager pleinement mes idées à ce sujet. Il divise ensuite en trois grands chapitres fortement établis l'étude de l'époque de la Renaissance japonaise :

1<sup>o</sup> *Chinese of Ashikaga* (c'est-à-dire les premiers maîtres qui s'inspirèrent des époques Sung Yuen chinoises, xiv<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> moitié du xv<sup>e</sup> siècle) ;

2<sup>o</sup> *School of Sesshû* (1420-1506).

3<sup>o</sup> *The Kano School*.

Puis l'auteur des *Painters of Japan* passe à l'école de *Kôrin* et à l'*Ukiyoe*, nous apprenant beaucoup sur cette dernière jusqu'ici étudiée surtout en Europe au point de vue spécial de l'estampe, plus qu'à celui de la peinture.

Le chapitre consacré aux dernières écoles d'inspiration chinoise nous montre nettement le *double aspect du nouveau courant Ming T'sin*. Avec *Chin nan p'in* (qui habita Nagasaki vers 1731-1733), *Watanabe Shuseki* (vers 1716-1735), *So Shiseki* (1697 à 1774), *Yûki* (1712 à 1772), il apparaît comme une renaissance du style du nord modifié par le réalisme et le coloris décoratif des derniers *Ming*. Par contre, avec *I-fu-kyu* (Chinois qui fit plusieurs séjours à Nagasaki entre 1730 et 1750), *Ikeno Taiga* (1723 à 1776),

*Gi Nankai* (1677 à 1751) et leurs successeurs plus éloignés, *Tani Bunchô* (1764 à 1841), *Watanabe Kwasan* (1793 à 1841), *Tanomura Chikuden* (1777 à 1835), s'implanta au Japon le genre *Bunyu-gwa* (ou peinture de lettres) pratiqué en Chine dès le temps des *Sung* par quelques peintres de l'École du Sud (*Nanju* en japonais), mais qui eut son plein développement dans l'Empire du Milieu à l'époque des derniers *Ming* et des *T'sin*.

Enfin, M. Morrison consacre d'excellentes pages aux écoles naturalistes de *Kyôto*. Celles-ci subirent aussi l'influence *Ming T'sin* mais surent donner à leurs œuvres un aspect plus japonais. C'est ainsi que *Maruyama Okyô* (1735 à 1795), *Mori Sosen* (1747 à 1821) et *Ganku* (1749 à 1838), furent plus ou moins sous l'influence de *Chin nan p'in*, que *Joshun* (1742 à 1811) se créa un style personnel en combinant le genre *Bunyu-gwa* et la manière d'*Okyô*. Et c'est là une vérification nouvelle de la grande aptitude transformatrice du Japon. On sait qu'à l'époque très chinoise de *Nara* (viii<sup>e</sup> siècle) firent suite celles presque exclusivement japonaises des *Fujiwara* (889 à 1185) et *Kamakura Hôjo* (1185 à 1334). Le succès de l'*Ukiyoe* fut une réaction populaire et nationale contre les tendances chinoises des écoles académiques. Les écoles de *Kyôto* marquent enfin un nouveau réveil du sentiment artistique japonais amoureux de la nature et essentiellement impressionniste. Je m'excuse auprès du lecteur des quelques idées personnelles que j'ai cru pouvoir émettre au cours de cette rapide analyse de l'ouvrage de M. Morrison.

Je me propose de les exposer de façon plus complète dans l'ouvrage dont la préparation charme mes loisirs depuis bientôt dix ans : un dictionnaire historique et biographique des peintres du Japon avec leurs signatures et leurs cachets, précédé de l'*histoire résumée de la peinture* et accompagné de tableaux géanologiques des familles écoles. Il me faut pour finir constater la très artistique façon dont les éditeurs des *Painters of Japan* ont su présenter les deux volumes de M. Morrison. Ceux-ci contiennent d'excellentes et nombreuses illustrations, qui contribuent grandement à la valeur instructive du texte.

Marquis DE TRESSAN.

Février 1912.

---

Prof. K. WADAGAKI. — **Stray Leaves** おちばかご (Otchiba Kago). (*Corbeille de feuilles tombées*). — U. Okura. Tôkyô, 1908. Pet. in-12, 203 pages.

M. Kenzo Wadagaki, professeur d'Économie Politique à l'Université de Tôkyô, aime, à ses heures de loisir, à céder à son penchant inné pour la culture des lettres, et il faut entendre ici aussi bien des lettres d'Occident — anglaises, françaises, allemandes — que des lettres d'Extrême-Orient.

C'est ainsi que nous lui devons cet élégant petit volume d'un format très maniable, très commode à mettre dans la poche, où sous ce titre modeste, trop modeste, de *Corbeille de feuilles tombées*, le distingué professeur a réuni un certain nombre de pièces de prose et de poésie japonaises et chinoises, fort heureusement choisies. Il s'est attaché à les rendre, avec une fidélité scrupuleuse, dans la langue de Shakespeare, qu'il possède dans toutes ses nuances, de telle sorte que la forme anglaise épousant d'aussi près que possible la

forme japonaise, le lecteur fut mis à même d'éprouver — autant qu'il est dans la nature des choses — l'impression même que lui ferait ressentir l'œuvre originale. Les deux textes anglais et japonais (ou chinois) sont d'ailleurs donnés à la suite l'un de l'autre, de manière que le connaisseur puisse à tout moment les rapprocher et les comparer. Hâtons-nous de le dire, d'après des témoignages compétents, les résultats de cette comparaison sont tout à l'honneur de M. Wadagaki et mettent en plein relief son talent de lettré. Ils montrent en même temps combien il a su mettre à profit les séjours qu'il a faits naguère en Angleterre, en Allemagne. La résidence de plusieurs mois qu'il a tenu à venir faire, maintenant, dans notre pays, ne lui sera pas d'un moindre bénéfice.

Le choix des pièces, des feuilles « réunies dans sa corbeille » témoigne d'un goût fort éclectique, des plus avertis en même temps.

A quelques tanka, d'une noble inspiration, dues aux pinceaux de l'Empereur et de l'Impératrice, succède un *uta* du temps des Ashikaga, dont le thème est une légende bouddhique de l'Inde, celle du *rishi* à une corne, *Itchi Ikkaku Sennin*. M. T. Oçoumi, si versé dans la littérature de son pays, nous indique même qu'il s'agit d'un *yo kyoku*, c'est-à-dire d'un chant, non accompagné de danses, à la différence du *Nô*. Puis vient une comédie moderne, le *Monstre aux yeux verts*, jouée en juillet 1894 à Tôkyô, par Danjuro et M<sup>me</sup> Théo. Deux des principaux personnages : un japonais, Toyama, enthousiaste de tout ce qui est français, et une française, M<sup>me</sup> Bellecour, profondément séduite par le Japon (*Nippon watakushi daisuki*, dit-elle) s'épousent à la fin et la pièce se termine par des danses de *Nô*.

Plus loin figurent deux *djoruri*, l'un, par Kinô Kai on(?), époque de Genroku, est un récit de bataille (*Gunki*) évoquant le combat d'Ichinotani (1184), à la fin de la lutte entre les Taïra et les Minamoto; l'autre est une scène dramatique (le suicide de Kampei) tirée du *Chushingura*, de Takéda Izumo. Dans son *Anthologie* (pp. 412-429), M. M. Revon donne une version française, très fidèle, précisément du même fragment.

La littérature chinoise est représentée par un récit du temps des Han, Mulang, (en japonais, Mokurenji, litt. parole de magnolia), par un chapitre (*Seki heki*, la Falaise rouge) du *Buncho Kikan*, la norme des lettres, par une ode (*l'Hirondelle*), du fameux poète classique chinois *Hakura Kuten* et par un extrait d'un livre du temps des *Sung*. Ce morceau, intitulé *Chameau à Bosse* (Cack Camel), sobriquet d'un jardinier particulièrement expert, auquel un de ses riches clients va demander le secret de son art. La réponse est une parabole d'une profonde vérité humaine.

C'est là d'ailleurs une page classique. Il est peu de Japonais, parmi ceux ayant reçu une instruction secondaire, qui ne l'aient apprise par cœur dans leur enfance!

Analyser davantage le précieux contenu du petit volume nous entraînerait trop loin. Puissions-nous en avoir assez dit pour engager le lecteur à recourir directement à l'œuvre de M. Wadagaki. Grâce à elle, à travers quelques-unes des pages les plus intéressantes des écrivains japonais ou ayant droit de cité au Japon, il lui sera donné de pénétrer, à quelque degré du moins, l'âme même, à la fois simple et subtile, du Yamato.

A la fin du volume figurent, sans indication d'auteur, quelques *Tanka* placées à la suite de deux toasts d'un tour fort agréable, composés par M. Wadagaki lui-même à l'occasion du passage à Tôkyô de visiteurs étrangers, distingués, notamment lors de la réception offerte à M. W. I. Bryan par la Société d'Économie Politique de Tôkyô. Nous ne résistons pas au plaisir de citer deux de ces brèves stances, comme exemple propres à justifier ce que l'on a dit souvent de la poésie et de l'art du Japon, qu'ils suggèrent plus qu'ils n'expriment. Toutes deux ont pour thème l'image du prunier en fleurs :

Dans la nuit de clair de lune  
Lorsque le sol durci craque sous les pas  
Combien pure — trop pure pour que le gel ait prise sur elle — est l'haleine  
Qu'exhalent les fleurs du prunier.

\*  
\*  
\*

La lune d'hiver sereine et belle  
Répand ses rayons d'argent  
Jusque sur le prunier qui, seul et nu,  
Fleurit sur les plaines neigeuses de la Corée.

Pour se faire quelque idée de la façon dont ces discrètes évocations retentissent dans la sensibilité japonaise, il est bon, indispensable même d'avoir présente à l'esprit la valeur symbolique du prunier dans la pensée de l'Extrême-Orient, telle que l'expose notre collègue M. R. Petrucci dans son beau livre sur la *Philosophie de la Nature* dans l'Art de l'Asie Orientale. Un Japonais, comme un Chinois, éprouve un sentiment d'admiration mystique en présence de cet arbre qui, par la magie de ses délicates corolles épanouies parmi les frimas, est le précurseur de la saison nouvelle et la révélation même du principe de force et de beauté qui anime le monde et qui, chaque printemps, se manifeste dans tout son éclat.

Ed. CLAVERY.

---

**L'impérialisme Japonais**, par Henri LABROUE. 1 volume, 332 pages, 3 fr. 50. — Paris, Delagrave, 1912.

L'auteur de *l'Impérialisme Japonais*, M. Henri Labroue, professeur d'histoire au Lycée de Bordeaux, dit en note au bas de la première page de son introduction :

« Cet ouvrage est, à ma connaissance, la première étude d'ensemble publiée sur l'expansion japonaise à travers le monde. J'en ai recueilli les matériaux essentiels au cours d'un voyage d'études que j'ai fait autour du monde, de 1907 à 1909, comme boursier de voyage de l'Université de Paris. Quelques chapitres sont le remaniement de leçons professées, en 1910, dans un cours libre, à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux, sous les auspices de la Chambre de Commerce de cette ville. J'ai utilisé aussi en les condensant et en les mettant au point, des articles que j'ai publiés dans le *Temps*, la *Grande Revue*, la *Revue Politique et Parlementaire*, les *Idées Modernes*, la *Revue du Mois* et la *Revue* ».

Le titre seul du volume de M. Labroue, dédié filialement à M. Émile Labroue, professeur qui voici trente ans publia sur le Japon lui aussi un gros ouvrage de compilation, ma foi point mauvais, le titre seul nous révèle déjà l'esprit qui préside à sa rédaction.

En l'analysant le *London and China Telegraph* du 8 janvier 1912 dit avec sagacité :

« Pour une raison ou pour une autre, nombre d'écrivains sur le Japon et ses affaires tendent vers l'un ou l'autre de deux extrêmes. Tandis que ceux-ci, masse semblant aujourd'hui décroître, cherchent à l'amoindrir sous tous les rapports, social, politique et, plus encore même, économique et commercial, aux yeux de ceux-là son importance, ses faits, ses intentions, ses facultés paraissent grossir à un degré extraordinaire. Leur imagination se donne libre cours surtout en ce qui touche les ambitions et les intentions japonaises. L'auteur du présent ouvrage montre peut-être quelque inclination à se joindre à ce second groupe ».

Où M. Labroue a-t-il ramassé le prisme à travers lequel il nous présente le Japon? Sans doute au cours même de son voyage. Il aura, en globe-trotter ne pouvant pénétrer l'âme japonaise par ignorance de la langue, interviewé des Européens auxquels, pour une raison ou pour une autre, l'essor japonais a porté ombrage et il se sera fait ainsi une opinion sur le Japon que seront venus renforcer les articles de quelques chauvins nippons et les gestes de quelques énergumènes, sans se dire que pareilles gens se retrouvent partout.

Une page extraite du volume de M. Labroue nous montrera mieux sa manière qu'une plus longue critique : C'est la dernière de son introduction. Nous sommes au lendemain de la guerre russo-japonaise :

« Dès lors l'expansion du Japon à main armée allait subir un temps d'arrêt, dont nous ne pouvons prévoir la durée. La croyance que j'ai rencontrée maintes fois parmi les Japonais que leur pays est désormais prédestiné à faire une guerre tous les cinq ans n'est fondée que sur une coïncidence. Guerre sino-japonaise, guerre des Boxers (à laquelle prit part un contingent japonais), guerre russo-japonaise. Ces trois guerres forment un tout dont les parties se commandent, mais en même temps elles ferment un cycle.

« Est-ce à dire que le Japon ait renoncé aux aventures fructueuses qu'il a déjà connues? Non, sans doute. La paix japonaise actuelle n'est peut-être qu'une halte, un recueillement nécessaire entre deux étapes. Exaltée par les récents succès, l'opinion dirigeante a à cœur de réaliser son rêve panasiatique. « Dehors les Barbares », voilà son mot d'ordre, dont elle veut faire le cri de ralliement de la race jaune et de tous les disciples du Bouddha. C'est à cette tâche que se consacrent ouvertement, en dehors du monde officiel, tenu à plus de réserve, de grandes sociétés comme le *To Asia Kiokwai*, *Société des Amis de l'Asie Orientale*. Ce sont ces doctrines qu'enseignent maints professeurs des Universités japonaises, comme ce professeur de l'Université de Tôkyô qui écrit : « Non seulement il faut s'emparer de l'Asie, mais encore « forcer le fier Occident à nous demander grâce ». C'est cette œuvre que patronne l'homme le plus populaire du Japon, le comte Okuma, ancien ministre des Affaires Étrangères, quand il s'écrie : « Au milieu du xx<sup>e</sup> siècle,

« dans les steppes de l'Asie Centrale, le Japon combattra contre l'Europe pour « lui arracher l'empire du monde ».

« En attendant que l'impérialisme militaire des Japonais en vienne à tenter la réalisation d'un pareil programme, l'impérialisme économique lui fraie la voie. Et ce n'est pas seulement à la mise en valeur des pays qu'il a conquis que le Japon limite ses ambitions. Il veut se donner du champ au point de vue commercial, beaucoup plus qu'il ne s'en est donné au point de vue territorial. Il veut ménager des débouchés à ses bataillons d'émigrants sur tout le pourtour du Pacifique et à ses produits dans le monde entier. Multiplier les conquêtes économiques, c'est prolonger, couronner et amorcer les conquêtes politiques. Accaparer les marchés, c'est acquérir des marchés. Essaimer en pleine paix des Shinn-Nihons, c'est-à-dire des Nouveaux Japans, c'est arrondir d'autant le Daï Nihon, le Grand Japon, c'est préparer le Plus Grand Japon.

« Déjà le Japon n'est-il pas en voie de devenir le grand emporium de tout un hémisphère? Vers lui convergent les fils d'une gigantesque toile d'araignée. Il est le terminus des lignes de navigation anglaise, allemande, française, autrichienne, qui passent par Suez. Vers lui s'épanouit en un vaste trident la voie de terre transsibérienne de Vladivostok à Fusan et à Daïren (l'ancienne Dalny). Vers lui cinglent de tous les grands foyers de vie du Pacifique, du Canada, des États-Unis, du Chili, d'Australie, de Saïgon, de Hongkong, de Shanghai, des paquebots qui viennent prendre et porter le fret à Yokohama, Kobé, Nagasaki. Ainsi l'avenir mondial du Japon s'ébauche plein de promesses; déjà son rêve de Weltpolitik (Politique mondiale) est en train de devenir une réalité.

« Mais dans cette œuvre d'expansion, le Japon rencontre de nombreux et sérieux concurrents. Tard venu sur la scène du monde, il se heurte à des positions acquises, et les contacts qu'il provoque dégénèrent parfois en conflits. Par suite ont été soulevés dans cet hémisphère une série de problèmes internationaux qui s'ordonnent pour la plupart autour du Pays du Soleil Levant.

« Nous ne nous bornerons pas à leur étude, car l'action japonaise déborde par delà le Pacifique. Cette action, nous la suivrons le long de l'Océan Indien, et nous aurons à constater, en Europe même, combien agissant et protéiforme est le rôle de ce peuple aux dents longues et aux visées ambitieuses ».

En relisant attentivement ce passage de l'Introduction du livre de M. Labroue qui en est tout le programme, programme qu'il a fidèlement tenu, on peut, pourvu que l'on soit tant soit peu impartial, se rendre compte de la grosseur du verre à travers lequel M. Labroue nous montre cet Empire du Soleil Levant. En vérité, il est bien regrettable que l'auteur se soit laissé aller à sa seule subjectivité. Est-ce véritablement par de telles œuvres partiales où le fait isolé devient une généralité, où l'individualité est la masse que les Japonais peuvent être amenés à nous priser? L'ouvrage de M. Labroue a été fort bien jugé par le *London and China Telegraph* et comme lui nous disons qu'il peut être lu, qu'il faut même le lire, mais en se plaçant à ce point de vue objectif que n'a pas voulu ou que plutôt, nous aimons à le croire, n'a pas pu prendre M. Labroue.

E. A.

**Au Pays du Soleil Levant.** *Lettres sur le Japon*, par Fritz KUMMER. Traduit et adapté par Léon RÉMY. 1 vol. 70 pages, 0 fr. 75. — Paris, Marcel Rivière et Cie, 1911.

M. le Député Albert Thomas, dans le petit avertissement qu'il place en tête de cette nouvelle brochure des *Documents du Socialisme*, nous dit que M. Fritz Kummer est un syndicaliste allemand qui, après avoir vécu la vie de l'ouvrier américain, est revenu en Europe par le Japon où il a séjourné plusieurs semaines : « Il s'y est efforcé, selon sa méthode, de vivre autant qu'il était possible, de la vie de l'ouvrier indigène. Il a jugé sévèrement le jeune peuple. Alors que tant d'éloges sans mesure ont été adressés aux Japonais, alors que tant de vertus leur ont été attribuées qui rendraient inexplicables certaines poursuites barbares dont l'opinion européenne s'est récemment émue, peut-être ne sera-t-il pas inutile de publier ces quelques pages d'impressions d'un socialiste... à la recherche du socialisme japonais. C'est notre regretté camarade Léon Rémy qui a traduit et adapté les Lettres de Fritz Kummer ».

M. Fritz Kummer est donc un simple globe-trotter à sa façon, un compagnon du Tour du Monde. Comme nos anciens compagnons du Tour de France, était-il en état de pouvoir se faire une idée exacte du pays où il ne demeurerait que quelques semaines ? Assurément, non. Comme M. Labroue, comme force autres auteurs, il ne pouvait nous donner qu'une impression personnelle toute subjective. M. Labroue a vu le Japon à travers un prisme d'Européen de xx<sup>e</sup> siècle influencé par les opinions d'un certain nombre de Blancs résidant en Extrême-Orient, mais contrariés dans leurs intérêts divers par le développement japonais qu'ils n'auraient pas voulu tel. M. Fritz Kummer l'a aperçu à travers une lunette de syndicaliste européen. Qu'en résulte-t-il ? Une singulière concordance entre les deux ouvrages née d'une subjectivité différente, mais pour le moins aussi exagérée. Tous deux ont perdu de vue que faute de se tenir au point de vue objectif on ne saurait tomber que dans l'erreur. Tous deux ont passé, ont vu une chose ou entendu dire une chose et, généralisant tout aussitôt ils ont écrit sincèrement : Voilà le Japon. Ils ne se doutent guère qu'ils font l'effet de cet Anglais qui, étant venu passer un jour à Paris, n'y rencontra que la pluie et écrivit sérieusement sur son carnet : « Contrairement à ce que l'on dit, il ne fait que pleuvoir à Paris ». Les lettres de Fritz Kummer, tout autant que l'*Impérialisme Japonais* de M. H. Labroue sont à lire. Il y a beaucoup à y apprendre, mais ce qu'il y a à y éviter, l'écueil partout à fleur d'eau, c'est la généralisation. En les lisant, comme en lisant en somme tout ouvrage, n'oublions pas que la généralisation est toujours dangereuse et qu'il ne faut l'accepter que sous bénéfice d'inventaire rigoureusement sérieux. Il est aussi une autre observation s'appliquant non seulement à MM. Labroue et Kummer, mais à maint autre écrivain européen qui a parlé du Japon : c'est de mettre à l'actif des Japonais, avec tant de relief et tant d'indignation, certains faits regrettables que l'on trouve tout aussi apparents partout ailleurs : n'en citons qu'un : Que n'a-t-on pas dit de la haine des Japonais envers les étrangers ? Si des Blancs se sont vus poursuivis, insultés, raillés dans des rues japonaises par des enfants ou de grandes personnes, ne



peut-on pas voir même chose dans nos rues européennes à de certains moments, en de certaines circonstances? Dans nos quartiers faubouriens de Paris, par exemple, ne voit-on pas les personnes étrangères à ces quartiers souvent insultées par les enfants et les grandes personnes à cause de leur mise plus relevée? Alors, pourquoi insister sur de telles infirmités humaines, pourquoi se complaire à mettre en saillie des verrues que l'on sait exister autre part qu'au Japon et parfois en bien plus grand nombre?

Voici un des tableaux que brosse M. Fritz Kummer. Il donne une idée d'ensemble sur son œuvre et l'on pourra y juger sa connaissance du caractère japonais dès le début, lorsqu'il s'étonne de la douceur envers les enfants et de la considération envers les vieux parents comme des choses qui ne doivent guère exister au Japon, semble-t-il, alors que c'est tout le contraire :

« La famille de mon hôte offrait un tableau admirable de bonheur domestique. N'aurais-je pas vu suspendu au mur le portrait de notre Karl Marx, que j'aurais compris cependant, à sa conduite polie, à son intelligence, à la douceur avec laquelle il traitait ses enfants, à l'amour qu'il témoignait pour sa femme, à la considération qu'il portait à sa vieille mère, qu'il était socialiste.

« Lui aussi avait souffert de la misère. Mais l'installation de son hôtel lui avait procuré de l'aisance et de l'indépendance. Il pouvait envoyer à l'école supérieure ses quatre garçons, leur faire apprendre l'anglais et il était résolu à les envoyer loin de la misère de la patrie, en Europe ou en Amérique. Comme il payait 10 yen d'impôts, il était électeur, on sollicitait son vote, et s'il n'était pas entièrement à l'abri des tracasseries de la police, il pouvait se considérer comme un homme indépendant. Sur le mouvement socialiste au Japon, mon propriétaire n'eut rien de bien encourageant à me raconter. Il y a quelques années des camarades se groupèrent en divers endroits. Puis des discussions se produisirent à Kingsly Hall, leur lieu de réunion : ces querelles donnèrent naissance à une fraction anarchiste et à une fraction socialiste. Ces deux partis réunirent des congrès où ils prononcèrent des exclusions réciproques. Depuis longtemps on n'a pas vu de nouveau Congrès. Il n'y a jamais eu de parti organisé, au sens allemand du mot. Mon propriétaire lui-même a publié une brochure sur le mouvement socialiste; il met en lecture des journaux avancés dans son établissement, mais on ne vient guère les lire. La feuille anarchiste, me dit-il, a disparu, le journal socialiste — mensuel — compte ses lecteurs.

« Même s'il y avait des auditeurs, on ne pourrait tenir de réunions. La police pourchasse les gens, interdit de louer des salles, agit sur les patrons pour leur faire renvoyer les ouvriers qui lui déplaisent. Quiconque est mal vu de la police peut mourir de faim. Tout chômeur est surveillé par un agent secret et avant même qu'il franchisse la porte d'une usine pour demander du travail, le patron est averti qu'il ne doit pas l'embaucher. Les ouvriers sont sans pouvoir et sans droits. C'est un million et demi de bourgeois qui élisent le Parlement. Au reste, ce Parlement est sans grande influence et composé de gens corrompus. Assurément, si les ouvriers votaient, on pourrait espérer des réformes. Mais d'abord l'industrie est peu développée et occupe surtout des femmes et des mineurs. Le prolétariat des villes est en outre submergé par

des éléments paysans superstitieux, chauvins, remplis de respect pour l'autorité et pour la personne même du Mikado. Une grève ne pourrait être provoquée que par une extrême misère et serait dépourvue de toute idée politique. Une émeute serait l'œuvre d'agents provocateurs (Soshi) ».

E. A.

---

**Le Peuple japonais**, par M. Jules ARNOUX. 1 vol. 510 pages, 5 francs.  
Paris, Marcel Rivière. 1912.

Un agrégé des lettres, M. Jules Arnoux, vient de donner un gros volume compact sur le vieux Japon, le Japon moderne et le Japon actuel. Le *Peuple japonais*, car tel est le titre de l'ouvrage, est un livre où l'auteur a su, au contraire de MM. Labroue, et Kummer, se dégager de sa subjectivité qui n'apparaît que de temps à autre. Il faut donc le louer de l'effort qu'il a fait pour rester objectif. M. Jules Arnoux a-t-il vu le Japon ? Connait-il par lui-même les Japonais ? La lecture de son œuvre ne nous permet pas de répondre catégoriquement. Il nous semble toutefois que non. Son *Peuple japonais* a l'air d'être le résultat d'une immense lecture attentive et sans parti-pris, d'où son allure objective générale. Cependant, ne pourrait-on pas reprocher à M. Jules Arnoux une lacune regrettable dans les sources où il a été puiser ? Si M. Jules Arnoux a laborieusement consulté un nombre considérable d'ouvrages publiés sur le Japon, il est un fonds que pour une raison inconnue il paraît avoir par trop négligé : C'est le fonds anglais. Ce que l'auteur aurait pu extraire de certains livres anglais et américains non consultés, qui sont de véritables mines de renseignements, lui aurait permis de donner à ses pages en plus d'un endroit une toute autre physionomie. Si le *Peuple japonais* voit une deuxième édition, il faut espérer que M. Jules Arnoux y apportera, grâce à une telle consultation des changements peut-être désirables pour arriver encore à plus d'objectivité. Deux autres critiques sont également à adresser à M. Arnoux : ses statistiques et ses chiffres sont plus d'une fois un peu arriérés. Lorsqu'il cite des noms japonais, il n'a pas pris la peine de les faire contrôler par un japonais ou un japonisant sérieux, d'où de nombreuses erreurs qu'il sera facile de faire disparaître d'ailleurs dans l'édition qui peut suivre.

M. Jules Arnoux nous permettra de reproduire en partie son chapitre sur le mouvement littéraire et scientifique actuel afin de donner à nos lecteurs une idée de la composition et de la tenue de son ouvrage qui, somme toute, est à recommander, comme œuvre d'ensemble. Il va sans dire, et M. Arnoux nous en excusera, que nous substituons, en le citant, les noms exacts, lorsqu'il y a lieu de le faire. Ces noms se trouveront en italiques :

« Nous savons que les Japonais veulent rester un peuple oriental. Dans quelles mesures le pourront-ils ? On ne saurait le préciser. Un exemple : nous savons que les anciens Japonais se retiraient des affaires de bonne heure, à 50 ans, quelquefois à 40, pour se livrer à la piété, aux arts ou aux lettres ; cette retraite anticipée (Inkyo) favorisait singulièrement la culture générale. De nos jours, l'activité commerciale ou industrielle et les exigences de la vie ne permettent plus de prendre un repos prématuré. Le mikado ne

songe pas à abdiquer, comme ses ancêtres ; les ministres, les préfets, les négociants restent sur la brèche. On n'a presque plus de loisir pour les études désintéressées ; la nation tend à devenir une vaste usine dont on retire le maximum de travail payé. Il en est résulté une certaine modification de la vie dans le sens occidental et une décadence littéraire parallèle à celle des arts.

« La période Tôkyô est caractérisée par l'imitation européenne ; elle est comme submergée sous le flot des traductions ; elle n'a aucune sorte d'originalité. On a traduit d'abord les économistes et les philosophes : Stuart Mill, Spencer, Smiles, Hegel, Kant, Schopenhauer, Hartmann, Auguste Comte, Fouillée, Th. Ribot, Pasteur. A la France on a emprunté particulièrement des livres de droit, d'art militaire et d'enseignement, quelques ouvrages historiques, pas de poésies (1). En général, le choix a été judicieux et témoigne d'une sérieuse connaissance de notre littérature. Parmi les traducteurs, citons en première ligne Fukuzawa (mort en 1901) ; il a publié aussi des œuvres personnelles, essais, drames, autobiographies (2), Nakamura a traduit les philosophes anglais. Il y a encore Nishi, Toyama. On a ensuite traduit les auteurs de romans : Lord Lytton, Alexandre Dumas, Jules Verne, Cervantès, Fénelon, Robin Crusoé, puis les Allemands, même les Russes. Les romanciers européens ont exercé une heureuse influence sur les Japonais : les intrigues ont moins d'extravagances, le style est de meilleur goût (3) ; mais l'amour est resté au second plan. C'est une branche très importante de la littérature : les romanciers abondent et les œuvres débordent. Voici leurs défauts les plus ordinaires : la banalité, la licence, la pauvreté de la psychologie, l'excès du réalisme :

« Yuzo (4) a voulu ramener le bon sens dans les intrigues, à la façon européenne. On cite de lui : *Types d'étudiants* (5) 1887, *Jules César*, *Makinokata* (1897).

« Sudo Nansui (et non Sondo Nanson) romans politiques : *Les Dames du Nouveau Style* (1887).

« Yamada Taketaro (6) a usé du langage moderne et populaire ; il l'a fait avec un succès incontestable (*Les Arbres d'Eté*).

« Osaki (7) dès 1887 a éclipsé Yamada ; il a introduit beaucoup de mots chinois et anglais dans ses romans ; il est très fécond : *Namu-Amida-Butsu*

(1) Quelques fragments poétiques de Victor Hugo ont été rendus en Japonais dans ces derniers temps. — (E. A.).

(2) L'influence de Fukuzawa a été énorme sur le développement du Japon moderne, quoiqu'il n'ait jamais joué de rôle politique. Un jour ou l'autre, notre *Bulletin* consacra quelques pages à cette figure curieuse. — (E. A.).

(3) Quand au style, il faut faire de prudentes réserves. — (E. A.).

(4) M. Arnoux donne le prénom pour le nom de famille. Il s'agit ici de Tsubouchi plus connu sous le pseudonyme de Shoyo.

(5) Le titre japonais Shoséikatagi se traduirait mieux par tempéraments d'étudiants.

(6) Connu sous le pseudonyme de Mimiyo, c'est lui qui créa ce style nommé *Genbunichi* (Accord, fusion du style écrit et du style parlé). — (E. A.).

(7) Son pseudonyme est Koyo. Comme on le voit au paragraphe suivant, M. Arnoux en fait deux romanciers différents, ce qui est une erreur, et il parle à ce second paragraphe du *démon de l'or* qui n'est autre chose que le *Konjikiyasha* du premier paragraphe. — (E. A.).

(1890), *Tazio Takon* (et non Takou) 1897, *Konjikiyasha* (et non Kouzi-kiyaca) 1900.

« Depuis 1900, les deux meilleurs romanciers sont : Koyo, chef de l'école réaliste ; son livre le plus connu est le *Démon de l'Or* ; Roban est le chef des idéalistes (*La Pagode à cinq étages*) ; il n'est jamais vulgaire et son style est toujours soigné.

« Un romancier est tenu, pour gagner honorablement sa vie, de produire chaque année 6 ou 8 volumes. Un volume rapporte en moyenne 5 à 600 francs, quelquefois 200 à peine. Le prix de la vie augmente toujours ; d'où une production hâtive, touffue, souvent banale. On emprunte des idées à Victor Hugo, à Emile Zola, à Goëthe, à bien d'autres, sans ombre de scrupules ».

C'est là la meilleure partie du chapitre. Le reste, qui a traité l'histoire, à la poésie, au théâtre, à la philosophie et aux sciences est plus que sujet à caution. L'auteur s'y est malheureusement laissé induire en erreur par certaines sources on ne peut moins sérieuses, surtout en ce qui touche le théâtre.

E. A.

---

**The Full Recognition of Japan**, by Robert PORTER, 1 vol. 790 pages  
10 sh. 6 d. — London, Henry Frowde, Oxford University Press. 1911.

Voici un ouvrage sur le Japon comme on en souhaiterait un en France. L'auteur qui, dans sa carrière de journaliste a vu deux fois l'Empire du Soleil Levant, en 1896 et en 1910, en a rapporté chaque fois une enquête intelligente où il a su mettre l'objectivité nécessaire. Dans sa deuxième reconnaissance complète à travers le Japon il cherche, comme il avait fait dans la première, à nous donner aussi impartialement que possible un bilan exact de la situation actuelle du pays. Certes l'œuvre a des lacunes ; il y a des détails nécessaires que l'on serait heureux de trouver mais que l'on cherche en vain. Tel quel, pourtant, le livre est précieux et on ne saurait trop le recommander. M. Robert P. Porter est Anglais ; dans maints chapitres il s'est plu à rappeler le passage de ses compatriotes dans l'essor du Japon. Nous autres Français, nous serions en droit de lui reprocher quelque peu de sembler ignorer que la main française elle aussi s'est fait sentir dans le développement de cette nation extrême orientale si intéressante. Mais pardonnons-lui ce petit travers de nationalisme et ne voyons que l'ensemble de l'ouvrage qui devrait servir de modèle et de leçon à ceux de nos compatriotes qui s'attellent à une publication sur le Japon. Si nous apportions à semblable entreprise l'impartialité et l'objectivité de l'auteur de *The Full Recognition of Japan*, il est à présumer que nous ferions une œuvre du plus haut intérêt, car nous y mettrions certainement nos qualités de clarté, de classification, d'agrément, de style que parfois l'on aimerait à trouver plus saillantes dans les livres anglais.

Je me permettrai de traduire la fin du chapitre concernant le travail et les salaires. Elle n'est pas sans intérêt et de plus un passage emprunté au professeur Isoh Abe de l'Université de Waséda, nous montrera que la liberté d'écrire n'est pas un vain mot au Japon comme l'ont si souvent prétendu la plupart de nos compatriotes qui ont tenu à nous parler de cet Empire où ils

n'ont guère su glaner que des critiques, ce qui n'est pas, on en conviendra, pour rehausser notre prestige aux yeux des Japonais :

« Les premiers résultats du système général d'instruction obligatoire ont, comme partout ailleurs, contribué à troubler l'organisation du travail. Il y a répugnance à s'adonner aux travaux manuels de la part de ceux qui sont en état de lire et d'écrire, mais qui n'attachent cependant pas assez de prix aux connaissances pratiques et techniques.

« Au Japon s'est posé de même un problème que depuis quelque temps connaissent aussi de plus en plus les nations occidentales : c'est la difficulté pour les jeunes gens élevés en vue d'un travail de bureau, de trouver des emplois ou plutôt des situations et des occupations autres que celles d'une nature toute ouvrière. M. K. Uematsu, rédacteur en chef du *Toyo Keisai* a récemment publié sur la matière toute une série d'articles. Il estime à 900.000 le nombre des fonctionnaires, des employés de Compagnies et autres personnes dont le travail est avant tout cérébral et tirant un exemple des conditions réelles de la vie officielle, il subdivise ce total de 900.000 fonctionnaires et employés de la manière suivante :

	Nombre	Mortalité estimée 5 0/0.
1 <sup>o</sup> Fonctionnaires supérieurs ou leurs assimilés .	45 000	2 250
2 <sup>o</sup> Fonctionnaires subalternes ou leurs assimilés .	135 000	6 750
3 <sup>o</sup> Employés subalternes ou leurs assimilés . . .	720 000	36 000
	<hr/>	<hr/>
	700 000	45 000

« En ce qui concerne le nombre des jeunes gens finissant chaque année leurs classes secondaires et supérieures, les chiffres fournis pour 1908 sont :

Munis du diplôme des écoles secondaires . . . . .	40 351
Gradués des écoles normales . . . . .	6 611
Gradués des établissements supérieurs gouvernementaux . .	4 608
Gradués des établissements supérieurs privés . . . . .	2 309
Gradués des écoles secondaires entrant dans les établis- sements supérieurs . . . . .	<hr/>
	8 374
	62 353

« Ainsi, pour les 45.000 vacances, il y a 62.253 candidats qui postulent ces places, 17.253 devant chercher à se tirer d'affaires autrement. Comme cet excédent va croissant d'une façon toute mathématique, on doit envisager le problème comme fort sérieux.

« Les esprits conservateurs du Japon craignent naturellement que de cette grande armée de sans-emploi instruits ne jaillissent de fortes tendances socialistes. Jusqu'ici les idées socialistes ont fait peu de progrès au Japon. Le Gouvernement a réussi à paralyser le mouvement quand il prenait un aspect menaçant tel que, par exemple, une physionomie antimilitariste. L'esprit socialiste ne travaille pas encore les classes ouvrières au Japon. Dernièrement il y a eu un léger mouvement nihiliste, mais il est presque entièrement limité aux classes éclairées dans une très petite partie du pays. Le Gouvernement n'a pas vu d'un bon œil les diverses activités politiques des organisations socialistes et a supprimé leurs journaux et leur propagande. Néanmoins, la liste des ouvrages sur le socialisme publiés au Japon remplirait toute une page de ce

volume et leur tendance doit contribuer à l'extension du socialisme au Japon. Le professeur Isoh Abe, de l'Université de Waseda qui écrit l'article sur le socialisme dans les *Cinquante ans du Nouveau Japon* du Comte Okuma, conclut ainsi son étude :

« Les idées socialistes se sont fort répandues par tout l'empire dans ces dernières années et un nombre croissant de savants et d'hommes d'état se consacrent maintenant à leur étude, tandis que force étudiants s'intéressent au sujet. Ce serait une grande erreur de juger de l'influence du socialisme seulement par le nombre encore restreint des socialistes avérés. L'esprit socialiste est sur pied partout. A quoi donc est attribuable le fait que jusqu'ici le mouvement politique des socialistes eut une influence insignifiante? Assurément à la limitation restreinte du suffrage, en vertu duquel la masse des socialistes n'a aucune qualité de participer aux élections parlementaires. Mais le jour où le suffrage sera élargi on verra briller leur activité. Là est la raison pour laquelle les socialistes réclament l'adoption du suffrage populaire. Problématique encore est de savoir comment le socialisme se développera à l'avenir dans ce pays, mais nul doute qu'il ne devienne en politique un facteur très puissant, quand aura lieu une telle extension du suffrage.

« Il est difficile d'espérer qu'en assumant les autres charges particulières aux grandes puissances du monde, le Japon échappe à la responsabilité des troubles naissant du socialisme. En vérité, le Gouvernement du Japon est assez paternel pour gagner l'admiration de M. Bernard Shaw, mais en ce cas particulier son paternalisme a l'air d'avoir été la cause de son échec. Dans ses efforts pour dispenser les bienfaits d'une instruction supérieure à ses enfants, il a créé une armée de sans-emploi instruits à même de devenir plus désagréable que ces armées de sans-emploi qui nous sont plus familières. Toutefois, le temps n'est pas encore venu pour le Japon de compter sérieusement avec ce problème et il aura le temps de traverser le pont avant qu'il se présente. »

E. A.

---

Charles-Eudes BONIN. — **Les Royaumes des Neiges** (Etats Himalayens) avec 3 cartes dans le texte et 16 planches de reproductions photographiques hors texte. x-306 pages. — Paris, Colin, 1911. Prix 3 fr. 50.

Les royaumes ou pays dont cet ouvrage nous expose l'aspect géographique et l'histoire — histoire qui restait encore à écrire — sont ceux qui sont établis dans les contreforts du « Séjour des Neiges » (sens exact du mot Himalaya) : Frontière du Nord-Ouest de l'Inde, Petit Tibet (Ladakh, au N. du Cashmir), Bouthou, Assam... L'auteur laisse de côté le Népal comme ayant fait en France l'objet de travaux spéciaux. Par ses nombreuses missions et explorations accomplies à travers le continent asiatique et notamment, sur les confins du Tibet en 1895, en Asie centrale 1898-1900, à Peshawer 1904, — pérégrinations au cours desquelles il a rencontré, dans le Turkestan, Swen Hedin — M. Bonin était particulièrement préparé à traiter un tel sujet. Dans son ouvrage, les impressions personnelles, les observations recueillies directement sur place, et les informations extraites de rares

publications antérieures ou de documents encore inédits, s'éclairent et se complètent réciproquement.

M. Bonin est un grand voyageur, aussi bien en Europe qu'en Asie, et ses souvenirs lui permettent de faire des comparaisons, des rapprochements non moins curieux qu'instructifs, non seulement entre les sites et paysages, mais encore entre certaines légendes, certains traits de mœurs de l'un et de l'autre continent.

La vallée de Swat, par exemple au N. de Peshawer, lui rappelle la haute vallée du Rhin, du côté de Ragaz ou de Thusis dans le canton des Grisons. Un grand fort à Ali Muojed, près des passes de Khyber, évoque dans son esprit le fort du Roule à Cherbourg. A Lantchéou Kansou, il rencontre « deux lamas gras et joyeux... dont la face rasée reflétait cette satisfaction égoïste et béate qu'on remarque aux Uffizi sur les bustes de Néron adolescent. » Ailleurs, à propos du couvent de Samding (l'Essor de la Méditation), résidence de la papesse lamaïque, sur les bords du lac Yamdok, M. Bonin nous rapporte, au sujet de la tête de truie qui surmonte les statues de Marici, une légende dont il trouve ailleurs le pendant, en Bretagne : « Je veux parler du « miracle de Montfort-sur-Meu où une jeune fille aurait été transformée en « cane par l'intercession de la Vierge et des saints pour échapper aux entre- « prises d'un capitaine français des bandes de Duguesclin, qui joue ici le rôle « de l'envahisseur dzoungar. Ce miracle a valu à la petite ville de Montfort le « surnom de Montfort-la-Cane et est encore aujourd'hui, aux bords du Meu, « comme aux rives du lac Yamdok, l'objet d'un fructueux pèlerinage. » p. 183.

Cette analyse et ces remarques rapides laisseront peut-être entrevoir tout l'intérêt de ce volume pour quiconque est attiré par les études asiatiques. A vrai dire, le nom du Japon n'est pas, semble-t-il, prononcé une fois au cours du livre. Un passage pourrait cependant servir, s'il en était besoin, à justifier la place du présent compte rendu dans le *Bulletin*.

Dans la notice consacrée aux *deux visites de la société* à Londres en 1910, nous avons eu occasion, à propos du *Tamamashi* de Nara, de faire allusion à la montagne mythique appelée mont Mérôu, ou *Sumerou*, en japonais, qui joue un si grand rôle dans les conceptions bouddhiques relatives à l'au-delà. Or, au cours de son chapitre sur les *Sources du Gange*, M. Bonin nous décrit le Mont Mérôu réel, ou Kailasa, au pied duquel s'étend le lac sacré (Manzarowar). Il esquisse en même temps ce que la représentation de cette montagne est devenue dans l'imagination hindoue et dans la cosmographie, bouddhique. Nous ne croyons pas pouvoir mieux terminer ce bref aperçu de son ouvrage qu'en citant ici cette page :

« Le Mérôu géographique ou Kailasa, haut de 6.710 mètres, a servi de prototype au Mérôu mythique, le Sou-Mérôu, en tibétain Rirat, où les brâhmanes placent le paradis d'Indra (Swarga) et le séjour de Kounera, dieu de la richesse et des trésors cachés, avec son cortège de divinités inférieures ; ils lui donnent en conséquence des noms sanscrits qui signifient : montagne d'or, pic joyau, mont du lotus ou des dieux. D'après la cosmographie bouddhique, qui lui assigne une hauteur de 84 000 milles indiens, le Sou Mérôu forme l'axe du monde, et ses quatre faces sont de cristal ou d'argent à l'Est, de

saphir au Sud, de rubis à l'Ouest, et d'or au Nord, correspondant ainsi à la matière des quatre animaux symboliques dont il a été question plus haut. Au dessous du firmament, qu'il soutient comme une colonne, le Sou Mérou est divisé en quatre degrès, le plus bas habité par les génies (Yakça), puis, en remontant, par les porteurs de guirlandes (Srag-dhara), analogues aux anges ; au-dessus, les « éternellement exaltés » qui rappellent les « Trônes et les Dominations, et enfin les Titans (Asoura), qui luttent avec les dieux pour la possession de l'arbre du désir » fleuri sur la montagne sainte. La forme remarquable du véritable Mérou, « pyramide quadrangulaire qui détache ses quatre faces régulièrement taillées et éblouissantes de glace en avant du massif transhimalayen, a été certainement la cause déterminante du rôle prêté à la montagne dans la cosmographie et la mythologie des indigènes ; pour eux, un tel chef-d'œuvre naturel ne pouvait être que l'ouvrage et le séjour des dieux ». (*Vol. cit.*, p. 265).

Ed. CLAVERY.

---

Abbé CHARRON. M. A. — **Manuels pour l'étude de la langue française par les japonais et réciproquement.** — I. — *Exercices gradués des livres de lecture (trad. française) japonais.* — *Gogakou Ren Shui Tokouhon* (2 broch. prix 18 sen ; en français 30 sen.). 14 et 22 pages.

C'est une reproduction du livre autorisé à l'usage des écoles communales. Nous croyons que ce petit ouvrage est en effet un des plus commodes pour étudier la langue japonaise.

Le dictionnaire et la traduction en français, aplaniront, autant que possible, les difficultés, pour les étudiants étrangers et d'autre part la traduction française (2<sup>e</sup> vol.) est aussi fort utile pour les Japonais.

Le français pour les Japonais, de même que le japonais pour les Français est particulièrement difficile au point de vue de la construction de la phrase. Mais à cet égard les ouvrages de M. I. Charron rendront bien des services.

Nous avons comparé le *Gogakou Ren Shui Tokouhon* dans les deux langues sans rencontrer aucune erreur du commencement du tome I<sup>er</sup> jusqu'à la fin du tome II. Le texte est bien correct. Nous sommes portés à croire qu'il est le meilleur de ceux qui ont été publiés en ce genre.

II. — 25 *Fables de La Fontaine*. Prix 5 sen. 25 pages.

Ce petit recueil extrait des œuvres du fabuliste a été expressément publié pour les étudiants japonais. Celui qui l'a composé estime avec raison que La Fontaine n'a pas écrit seulement pour les enfants, mais aussi pour les gens du monde. Quelques notes donnent, en japonais, l'explication des mots difficiles. Cette publication, préparée avec soin, bien présentée, rendra de réels services aux jeunes étudiants japonais.

III. — *Traduction du Tokouhon*. Prix 8 sen, 1 vol. broch. 14 pages.

C'est une traduction en français du livre autorisé dans les écoles primaires à l'usage des enfants de 6 à 7 ans. L'auteur y a ajouté de petits katakana donnant la prononciation française.



IV. — *Exercices de conjugaison et vocabulaire français.* 1 vol. 12 sen, 35 pages.

Parmi les petits ouvrages que nous présentons ici, celui-ci est le plus intéressant pour les Japonais. M. l'abbé Charron se rend parfaitement compte du genre de difficultés qu'offre la langue française à l'étudiant japonais et il a fort bien dit : « Une page de français, aux yeux japonais, se présente comme un ensemble confus, à première vue inintelligible, où ils retrouvent quelques particules de liaison, quelques verbes d'usage courant, quelques noms d'une forme analogue aux mots anglais. Aussi les voit-on, à peine un livre ouvert, se précipiter sur le dictionnaire. Ils entreprennent un travail de mosaïque pénible, lent, souvent inintelligent et inutile ». Mais il y a là une pratique à peu près inévitable car aucun ouvrage commode n'existait jusqu'à présent à l'usage des étudiants japonais. Depuis des années nous souhaitions d'avoir un bon guide de la langue française à l'usage des étudiants japonais. En vérité cet ouvrage répond à nos désirs. Surtout nous approuvons le système de la juxtaposition du vocabulaire français.

V. — *Gogakou Kenkiou no Hiketsou.* — 1 vol., 10 sen. Clef de l'étude de la langue.

L'auteur y fait connaître son opinion sur la meilleure façon d'étudier les langues étrangères en général et la langue française en particulier. La plupart du temps, l'enseignement donné aux élèves japonais est d'un caractère trop élevé. Presque tout de suite, on leur met entre les mains les œuvres de Lord Macaulay, Carlyle, Emerson. En Angleterre, ce sont là des textes pour les lycées supérieurs ou les universités. Il faut prendre des livres plus faciles ou des journaux périodiques. Nous sommes tout à fait de l'avis de M. l'Abbé Charron. Il joint à son exposé une table du système des verbes français et quelques poésies et proses françaises à l'appendice.

Tamezo Oçoumi.

VI. — *Les éléments du langage à l'usage des étudiants japonais*, par I. Charron et Y. Katayama. Himeji, 1<sup>re</sup> édition, 10 pages en japonais, 6 en français.

Les dix pages de japonais contiennent le texte même du Tokuhon dont la traduction est donnée dans le fascicule signalé ci-dessus sous le numéro III.

Après avoir très justement fait ressortir tous les inconvénients du travail uniquement à coups de dictionnaire, inconvénients dont le moindre est son inutilité, l'auteur, dans sa préface, s'exprime ainsi :

« Il y a un moyen rapide, sûr, agréable, de faire pénétrer dans la tête de l'enfant beaucoup de mots : c'est de grouper les rejetons d'une même famille autour du mot racine.

« Quand les mots sont ainsi étymologiquement rattachés à leurs familles respectives, ils forment comme une véritable forêt d'arbres étymologiques : c'est l'impression que l'on éprouve en parcourant certains dictionnaires... la filiation et ramification naturelle des termes saute aux yeux des moins clairvoyants.

« Exemple : *Rose, rosier, roseraie, rosaire, rosette, rosace*, ne serait-ce pas un assez joli bouquet étymologique à cueillir ! »





phiques sont donnés au sujet du comte OKABE, du prince ITO, du comte INOUÉ KAORU, du marquis SAIONJI, du vicomte ENOMOTO TAKEAKI du vicomte MORI ARINORI, du duc IWAKURA TOMOMI, du maréchal OYAMA, du comte OKUMA SHIGO NOBU. Quatre lignes sont réservées à l'amiral TOGO, autant au prince KATSURA, 5 au général OKU, 3 au comte KOMURA, 2 au général NOJI, 2 au comte MATSUKATA MASAYOSHI. On chercherait — si ce n'est pour trouver une mention concernant le lieu d'origine de leurs familles respectives, — vainement les noms du général KUROKI, de M. OZAKI, maire de Tôkyô depuis 1903, du baron SHIBUSAWA, ancien président de la Chambre de commerce de Tôkyô, du baron IWASAKI, du baron MITSUI, du vicomte ITAGAKI TAISUKE, de FUKUZAWA YUKICHI, le plus célèbre éducateur du Japon moderne.

Ni directement ni indirectement ne sont rappelés les noms d'hommes d'affaires tels que M. OKURA, le baron SUMITOMO, M. FURUKAWA TORANOSUKE, etc., qui, eux aussi, ont été d'actifs ouvriers de la rénovation du Japon.

Quelles que soient ces lacunes, et il n'est pas impossible, d'ailleurs, d'y suppléer, au moyen, par exemple du *Japan Year Book*, nous n'avons pas cru devoir les dissimuler pensant, par là, rendre hommage à la valeur du livre. Celui-ci n'en est pas moins un des ouvrages qui font le plus d'honneur aux études françaises concernant le Japon. Il reste, somme toute, un excellent instrument de travail non seulement pour quiconque s'intéresse avant tout à l'histoire du peuple nippon, mais encore pour ceux qui, tout en s'occupant de préférence du Japon d'aujourd'hui, n'oublent pas que, selon le mot de Leibniz, le présent est plein du passé et gros de l'avenir.

Parmi les nombreux appendices, signalons la liste et le tableau généalogique des Empereurs, la liste des *shogun*, celle des *nengo*, ères, au nombre depuis l'an 645 après J.-C., de 242, dont 16 spéciales à la dynastie schismatique du Nord (1338-1393), le tableau des neuf grandes provinces et des départements qu'elles ont formé.

Un atlas de cartes très claires et très soignées, au nombre de 14 (y compris les plans de Tôkyô et de Kyôto,) ajoute sensiblement à l'intérêt et à l'utilité pratique de l'ouvrage.

ED. CLAVERY.

P.-S. — Ayant comparé de près les deux textes français et anglais, nous avons constaté qu'ils se correspondent exactement. Si l'édition française dépasse de 150 pages l'édition anglaise, cela tient uniquement à la disposition typographique de cette dernière comprenant par page, dix lignes de plus que la première. En fait, elle contient même plutôt un peu plus de matière que l'édition française : par exemple des additions ont été apportées aux articles Ito, Kimi ga yo (entièrement nouveau), etc.

\*  
\*\*

Notre nouveau et savant collègue M. le Dr W. Cohn, a bien voulu faire parvenir à la société un exemplaire du volume qu'il a publié voici quatre ans sous ce titre : *Stylanalysen als Einführung in die Japanische Malerei* (*Analyse des styles, introduction à (la connaissance de) la peinture japonaise*), avec



d'allusions classiques de manière à exprimer la pensée moderne de façon nouvelle et frappante... Il est intéressant d'entendre Toyabe dire : « Les quatre hommes que j'admire le plus sont Tchao Kong, Shakespeare, Emerson et Carlyle ». Comme analyste des qualités humaines, il peut être comparé à Macaulay, même pour le brillant de son style... »

L'auteur de l'article cite encore le D<sup>r</sup> Joio Kitao († 1907, qui a écrit en allemand une nouvelle, *Waldnymphe*) Fukuzawa, Kanjiro, Tokutomi, Hanhichi Yoshikawa († 1903).

Parmi les romanciers occidentaux dont les livres ont trouvé une faveur spéciale au Japon, M. R. signale notamment : Dumas, Cervantès, Ridder Haggard, Jules Verne et Anthony Hope.

*La Revue*. 15 octobre ; 15 décembre 1911. *La Vie littéraire au Japon*. par DE BANSÉMONT.

*L'Illustration*, 4 novembre 1911. — Description de grandes chasses au canard sauvage au Japon. Nombreuses et intéressantes gravures, d'après des photographies prises par notre collègue M. F. Pila.

*Questions Diplomatiques et Coloniales*, 1<sup>er</sup> février 1912. — La politique militaire et navale du Japon, par R. YAMATO. Très intéressant exposé, d'une remarquable sûreté d'information.

16 février 1912. — *La situation financière et économique du Japon*, par René SÉJOURNÉ. — Excellente étude, qui s'en tenant aux lignes générales, donne un aperçu très net et très juste du sujet. Nous nous bornerons à en citer la conclusion :

« Les ressources actuelles du Japon sont considérables ; elles le mettent à l'abri de toute dépendance financière et lui permettraient, le cas échéant, d'assurer à lui seul les charges d'une guerre...

« Grâce à ses qualités d'ordre et d'économie, ce peuple intelligent et laborieux continue sa marche ascendante. Très patriote, il supporte allègrement les sacrifices que lui demande le maintien d'une armée forte et d'une marine puissante ; il se rend très bien compte que sa puissance militaire est le plus sûr garant de son développement économique, et qu'en présence de l'état anarchique de l'immense empire chinois, son voisin, il est toujours prudent et il peut devenir utile d'avoir sa poudre bien sèche ».

*Revue des Français*, 15 janvier 1912. — *L'influence japonaise en Chine*, par Armand Kergant, étude développée (12 pages), pour laquelle l'auteur a mis à contribution quelques journaux japonais tels que le *Tôkyô Asahi* (novembre 1911), le *Kai gwai no Nihon* (avril 1911) et la collection des *Mélanges*, dont la publication est malheureusement arrêtée depuis plus d'un an maintenant. M. A. K. s'attache surtout au côté politique du sujet. Au point de vue économique, ce passage est cependant à citer : « Malgré l'énorme bond qu'il a fait au début, le commerce du Japon avec la Chine ne suit pas le développement normal qu'il devrait avoir, si les commerçants japonais étudiaient un peu mieux le pays et ses besoins. Les consuls constatent avec dépit les progrès rapides de leurs concurrents et en particulier des Allemands. Ainsi, les Japonais ont autrefois reçu le bouddhisme de la Chine, mais cela ne les

empêche pas aujourd'hui de lui envoyer des missionnaires également bouddhistes... »

M. A. Kergant considère en somme le rôle du Japon en Chine comme se réduisant à peu de chose. Il dit vers la fin de son article : « Que conclure de tout ce qui précède : influence sur le corps, aucune sur la tête ? même pas. » La valeur de cette opinion peut sembler contestable quand on songe à certains points acquis, bien que M. K. les ait omis ou perdus de vue : par exemple, le grand nombre d'organes de la presse chinoise dont l'inspiration est japonaise. M. K. ne signale pas non plus ce fait cependant assez significatif semble-t-il ; un des conseillers les plus directs, les plus écoutés de Sun Yat Sen, au cours de ces derniers mois, fut M. Terao Toru, naguère encore professeur de Droit International à l'Université de Tôkyô. Dans toutes leurs relations avec les Puissances Etrangères, les chefs de la révolution chinoise ont eu recours au juriste nippon. En juin 1905, M. Terao fut au nombre des sept « Universitaires Jingoës » qui critiquèrent ouvertement la politique du Gouvernement du Comte Katsura, acceptant les ouvertures du Cabinet de Washington en vue des négociations de paix avec la Russie. Il dut alors donner sa démission de professeur et de conseiller au Ministère des Affaires Etrangères à Tôkyô.

*Bull. trimestriel de l'Association amicale des Officiers de vaisseau.* — Février 1912. Une exploration sur les côtes Sud-Est du Japon, 1873, par L. Kœnig. — Intéressants souvenirs de la campagne hydrographique faite par notre sympathique collègue, comme officier à bord de la corvette le *Cosmao*. Dans ces quelques pages, M. L. Kœnig évoque notamment les sites de Simoda et de Tago.

*Annales de l'Institut Océanographique.* T. III, fasc. I. Guillet 1911. — Masson et C<sup>ie</sup>, éditeurs. Prix 15 francs. — Cet important fascicule d'une exécution typographique remarquable, est consacré à une savante étude de MM. Em. Perrot, docteur ès-sciences, Professeur à l'Ecole Supérieure de Pharmacie, et D<sup>r</sup> Gatin, docteur ès-sciences, Ingénieur agronome, sur *Les Algues Marines utiles* et en particulier les *Algues alimentaires d'Extrême Orient*, 101 pages, grand in-4<sup>o</sup>, plus 10 planches.

Cette très intéressante monographie est divisée en trois parties :

I. Généralités sur les algues marines (pp. 1-14).

II. Algues utiles d'Extrême-Orient (pp. 15-83).

En ce qui concerne les produits destinés à l'alimentation, les auteurs étudient spécialement les articles suivants : a) *Kanten* ; b) *Funori* ; c) *Kombu* ; d) *Amanori* ; e) autres produits de moindre importance ; f) algues alimentaires aux îles Hawaiï.

Le chapitre VIII est consacré à l'Agar Agar.

III. — Importance de l'industrie des algues et possibilité de son extension, pp. 84-87.

Les pp. 89-99 sont consacrées à un index bibliographique, à des tables analytique, alphabétique et à une table des planches.





## Documents

---

Dans le dernier numéro, nous avons signalé la conclusion entre le Japon et le Royaume Uni, d'un nouvel accord signé à Londres le 13 juillet 1911 pour remplacer celui du 12 août 1905. Nous avons en même temps donné une analyse des principales modifications apportées aux clauses adoptées lors de la première révision du traité d'alliance intervenu en 1902. Voici maintenant la traduction de l'acte en vigueur, jusqu'au 13 juillet 1921, avec clause de tacite reconduction d'année en année.

### Le nouveau traité anglo-japonais

Voici le texte du nouveau traité anglo-japonais qui a été signé avant-hier entre sir Edward Grey et M. Kato, ambassadeur du Japon à Londres. Nos lecteurs trouveront cet important événement dans le Bulletin de l'étranger.

### PRÉAMBULE

Le gouvernement de Grande-Bretagne et le gouvernement du Japon, ayant en vue les changements importants qui se sont produits dans la situation depuis la conclusion de l'accord anglo-japonais du 12 août 1905, et estimant qu'une révision de cet accord répondant à ces changements contribuerait à la stabilité et à la tranquillité générales, se sont mis d'accord sur les clauses suivantes, destinées à remplacer l'accord ci-dessus mentionné, ces clauses ayant le même but que ledit accord, à savoir :

a) La consolidation et le maintien de la paix générale dans les régions de l'Asie orientale et de l'Inde ;

b) La préservation des intérêts communs de toutes les puissances en Chine en assurant l'indépendance et l'intégrité de l'empire chinois et le principe de facilités égales pour le commerce et l'industrie de toutes les nations en Chine ;

c) Le maintien des droits territoriaux des hautes parties contractantes dans les régions de l'Asie orientale et de l'Inde, et la défense de leurs intérêts spéciaux dans lesdites régions.

Article premier. — Il est entendu que si dans l'opinion, soit de la Grande-Bretagne, soit du Japon, les droits et les intérêts auxquels il est fait allusion dans le préambule de cet accord sont en péril, les deux gouvernements entreront en communication franche et entière l'un avec l'autre, et qu'ils examineront en commun les mesures qui devront être prises pour assurer la sauvegarde de ces droits ou intérêts menacés.

Art. 2. — Si en raison d'une attaque non provoquée ou d'une agression, de n'importe quel côté qu'elle vienne, de la part d'une puissance ou d'un groupe de puissances, une des parties contractantes était entraînée dans une

guerre pour la défense de ses droits territoriaux ou de ses intérêts spéciaux mentionnés dans le préambule de cet accord, l'autre partie contractante viendra immédiatement à l'aide de son alliée, fera la guerre en commun avec elle et fera la paix en accord mutuel avec elle.

Art. 3. — Les hautes parties contractantes décident qu'aucune d'entre elles n'entrera sans consulter l'autre dans des arrangements distincts avec une autre puissance, de tels arrangements pouvant porter préjudice aux objets stipulés dans le préambule.

Art. 4. — Si l'une des deux hautes parties contractantes concluait un traité d'arbitrage général avec une troisième puissance, il est entendu que rien dans le présent accord n'obligerait la puissance ayant conclu ce traité à entrer en guerre contre la puissance avec laquelle elle aurait un traité d'arbitrage de cette nature.

Art. 5. — Les conditions dans lesquelles une assistance armée devrait être apportée par l'une des deux puissances à l'autre, dans les circonstances mentionnées dans le présent accord, et les moyens par lesquels cette assistance serait rendue efficace seront déterminés par les autorités navales et militaires des hautes parties contractantes, qui de temps en temps entreront pleinement et librement en consultation sur toutes les questions d'intérêt mutuel.

Art. 6. — Le présent accord prendra effet immédiatement après la date de sa signature et demeurera en vigueur pendant dix années, à partir de cette date. Dans le cas où douze mois avant l'expiration des dix ans aucune des hautes parties contractantes n'aurait annoncé son intention de mettre fin audit accord, celui-ci restera en vigueur pendant une année entière à partir du jour où il aura été dénoncé par l'une ou l'autre des hautes parties contractantes. Mais si lorsque la date fixée pour son expiration arrivera l'un ou l'autre des alliés est en guerre, l'alliance continuera *ipso facto* jusqu'à ce que la paix soit conclue.

En foi de quoi les soussignés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, ont signé cet accord et y ont apposé leurs sceaux.

Fait en duplicata à Londres, le treizième jour de juillet 1911.

E. GREY,

Principal secrétaire d'État pour les affaires étrangères  
de Sa Majesté britannique.

TAKAARI-KATO,

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Sa Majesté  
l'Empereur du Japon à la cour de Saint-James.

La brève analyse des principales clauses du document, donnée dans le précédent *Bulletin*, fait connaître d'une manière générale, dans quelles conditions a été renouvelée l'alliance conclue en 1902 entre la Grande Bretagne et le Japon. A cet égard, il nous paraît intéressant de donner ci-après la traduction d'un télégramme de l'agence Reuter, daté de Tôkyô 23 février dernier, et reproduit trois jours après, par le *London and China Telegraph*.

En présence des commentaires auxquels se sont livrés récemment certains journaux dirigeants de Tôkyô au sujet de l'Alliance Anglo-Japonaise, le cor-

respondant de Reuters a eu aujourd'hui une interview avec un membre du Cabinet, qui a dit :

« Bien que quelques journaux mettent en doute la force de l'alliance, ceci n'indique pas que sa valeur soit moins appréciée par le Gouvernement, ni que le réel sentiment du pays soit représenté par ces articles. L'efficacité de l'alliance est parfois considérée seulement au point de vue de ses objectifs guerriers. Une telle manière de voir est entièrement étrangère à l'esprit du pacte (compact) Anglo-Japonais, dont la mission est de maintenir la paix en Orient, objectif à l'égard duquel l'importance de l'alliance prend une importance croissante. Les accords plus récents du Japon avec d'autres puissances ont résulté, et dépendent de l'alliance, véritable base d'un état de choses harmonieux en Orient ».

---

#### Convention de Commerce et de Navigation entre la France et le Japon, du 19 Août 1911.

Le 19 février 1912, la Convention de Commerce et de Navigation entre la France et le Japon, signée à Paris, le 19 août 1911, comme le signalait le dernier Bulletin, fut approuvée par le Sénat après avoir été adoptée le 30 novembre par la Chambre des Députés. Nos lecteurs trouveront plus loin l'analyse des remarquables rapports présentés respectivement au sujet de cet accord, par M. Jules Siegfried, député et M. Noël, sénateur.

Le nouvel acte, dont la durée de validité est fixée à douze années, avec clause de tacite reconduction, a été publié au *Journal officiel* du 29 février et au *Moniteur officiel du Commerce* du 7 mars. Conformément à notre promesse, nous en reproduisons ci-après le texte.

*Décret du 28 février 1912 portant promulgation de la convention de commerce et de navigation signée à Paris, le 19 août 1911, entre la France et le Japon.*

Le Président de la République française,

Sur la proposition du président du conseil, ministre des affaires étrangères, du ministre des finances et du ministre du commerce et de l'industrie,

Décrète :

Art. 1<sup>er</sup>. — Le Sénat et la Chambre des députés ayant approuvé la convention de commerce et de navigation signée à Paris, le 19 août 1911, entre la France et le Japon, et cet acte ayant été ratifié, ladite convention dont la teneur suit recevra sa pleine et entière exécution.

#### CONVENTION

##### DE COMMERCE ET DE NAVIGATION ENTRE LA FRANCE ET LE JAPON

Le Président de la République française et S. M. l'empereur du Japon, également animés du désir de resserrer les relations d'amitié et de bonne entente qui existent heureusement entre eux et leurs Etats respectifs, et persuadés que la détermination d'une manière claire et positive des règles qui, à l'avenir, doivent s'appliquer aux rapports commerciaux entre les deux pays,



auront les mêmes droits et privilèges que les nationaux pour tout ce qui concerne l'administration de la justice ;

7° Ils seront exempts de tout service militaire obligatoire, soit dans l'armée de terre ou de mer, soit dans la garde nationale ou la milice, ainsi que de toutes les contributions imposées en lieu et place du service personnel. Ils seront exempts également de tous emprunts forcés et de toutes réquisitions ou contributions militaires, sauf ceux qui leur seront imposés, comme aux nationaux eux-mêmes, en leur qualité de possesseurs, locataires ou occupants de biens immeubles. Pour ce qui précède, les ressortissants de chacune des hautes parties contractantes ne seront pas traités sur les territoires de l'autre moins bien que ne le sont ou ne le seront les ressortissants de la nation la plus favorisée ;

8° Ils ne seront contraints à subir des charges ou à payer des impôts, taxes ou contributions de quelque nature que ce soit, autres ou plus élevés que ceux qui sont ou pourront être imposés aux nationaux ou ressortissants de la nation la plus favorisée.

Art. 2. — Les habitations, magasins, manufactures et boutiques des ressortissants de chacune des hautes parties contractantes dans les territoires de l'autre, ainsi que tous les locaux qui en dépendent, employés pour des buts licites, seront respectés. Il ne sera point permis d'y procéder à des visites domiciliaires ou perquisitions, non plus que d'examiner ou d'inspecter les livres, papiers ou comptes, sauf dans les conditions et formes prescrites par les lois à l'égard des nationaux eux-mêmes.

Art. 3. — Les ressortissants des parties contractantes jouiront de la liberté réciproque de commerce et de navigation ; ils auront, de la même façon que les ressortissants de la nation la plus favorisée, pleine liberté de se rendre avec leurs navires et leurs cargaisons dans les lieux, ports et rivières des territoires de l'autre, qui sont ou pourront être ouverts au commerce extérieur ; ils bénéficieront, en se conformant toujours aux lois du pays où ils arrivent, des mêmes droits, faveurs, libertés, immunités et exemptions en matière de commerce et de navigation, dont bénéficient ou bénéficieraient les nationaux eux-mêmes.

Art. 4. — Les sociétés anonymes ou autres et les associations commerciales, industrielles et financières qui sont ou seront constituées conformément aux lois de l'une des parties contractantes et qui ont leur domicile dans les territoires de cette partie, sont autorisées, dans les territoires de l'autre, en se conformant aux lois de celle-ci, à exercer leurs droits et à ester en justice, devant les tribunaux, soit pour intenter une action, soit pour y défendre.

Art. 5. — Les droits de douane perçus à l'entrée en France et au Japon sur les produits de l'autre pays ne pourront être autres ou plus élevés que ceux imposés aux produits similaires originaires du pays le plus favorisé.

Les droits perçus à la sortie de France et du Japon sur les produits destinés à l'autre pays ne pourront également être autres ou plus élevés que ceux imposés aux mêmes produits destinés au pays le plus favorisé.

Art. 6. — Les parties contractantes s'engagent à n'entraver nullement le commerce réciproque des deux pays par des prohibitions ou restrictions à l'importation, à l'exportation ou au transit.

Des exceptions à cette règle, en tant qu'elles seront applicables à tous les pays ou aux pays se trouvant dans les mêmes conditions, ne pourront avoir lieu que dans les cas suivants :

1<sup>o</sup> Pour les approvisionnements ou munitions de guerre, dans des circonstances extraordinaires;

2<sup>o</sup> Pour des raisons de sûreté publique;

3<sup>o</sup> Par égard à la police sanitaire ou en vue de la protection des animaux ou des plantes utiles contre les maladies ou les insectes et parasites nuisibles;

4<sup>o</sup> En vue de l'application aux marchandises étrangères des prohibitions ou restrictions édictées par des lois intérieures à l'égard de la production intérieure des marchandises similaires ou de la vente ou du transport à l'intérieur des marchandises similaires de la production nationale;

5<sup>o</sup> Pour les marchandises qui sont ou seront l'objet d'une monopole d'État,

Art. 7. — Les marchandises de toute nature originaires du territoire de l'une des deux parties contractantes et importées sur le territoire de l'autre partie ne pourront être assujetties à des droits d'accise, d'octroi ou de consommation perçus pour le compte de l'État, des communes ou corporations, supérieurs à ceux qui grèvent ou grèveraient les produits similaires de la production nationale ou, à défaut de ces produits, ceux de la nation la plus favorisée.

Les produits du sol et de l'industrie de l'un des deux pays importés dans le territoire de l'autre, et destinés à l'entrepôt ou au transit, ne seront soumis à aucun droit intérieur.

Art. 8. — Les importateurs de marchandises françaises ou japonaises seront réciproquement dispensés de l'obligation de produire des certificats d'origine.

Toutefois, dans le cas où un pays tiers ne serait pas lié avec l'une ou l'autre des parties contractantes par la clause de la nation la plus favorisée, la production de certificats d'origine pourra être exceptionnellement exigée.

Dans ce cas, les certificats seront délivrés dans les lieux d'expédition, sièges d'un consulat, par le consul de carrière du pays dans lequel l'importation doit être faite, et, dans les autres lieux, par l'autorité douanière, et, à défaut de cette autorité, par les chambres de commerce ou les autorités locales.

Lorsque la délivrance des certificats d'origine entraînera la perception de taxes quelconques dans l'un des pays, des taxes équivalentes pourront être établies pour l'autre pays à l'occasion des certificats d'origine qu'il délivrera. Il en sera de même, le cas échéant pour les factures consulaires.

Art. 9. — Les négociants et les industriels, ressortissants de l'une des parties contractantes, ainsi que les négociants et les industriels domiciliés et exerçant leur commerce et industrie dans les territoires de cette partie, pourront, dans les territoires de l'autre, soit en personne, soit par des commis-voyageurs, faire des achats ou recueillir des commandes, avec ou sans échantillons et modèles. Ces négociants, industriels et leurs commis voyageurs, en faisant ainsi des achats et en recueillant des commandes, jouiront, en toute manière, du traitement de la nation la plus favorisée. Toutefois dans le cas, où les voyageurs de commerce français au Japon ou japonais en France viendraient à être assujettis à un droit de patente, les voyageurs de commerce japonais en France ou français au Japon pourront être soumis à des impôts équivalents.

Les articles importés comme échantillons et modèles dans les buts susmentionnés seront, dans chacun des deux pays, admis temporairement en franchise de droits, en conformité des règlements et formalités de douane établis pour assurer leur réexportation ou le paiement des droits de douane prescrits en cas de non réexportation dans le délai prévu par la loi. Toutefois, ledit privilège ne s'étendra pas auxdits articles qui, à cause de leur quantité ou valeur, ne peuvent pas être considérés comme échantillons et modèles ou qui, à cause de leur nature, ne sauraient être identifiés lors de leur réexportation. Le droit de décider si un échantillon ou modèle est susceptible d'admission en franchise, appartient exclusivement, dans tous les cas, aux autorités douanières compétentes du lieu où l'importation a été effectuée.

Les chambres de commerce existant sur les territoires des deux parties contractantes seront réciproquement reconnues comme les autorités compétentes pour délivrer tous certificats qui pourraient être requis par les voyageurs de commerce, en vue notamment d'affirmer leur identité.

Art. 10. — Tous les articles qui sont ou pourront être légalement importés dans les ports de l'une des parties contractantes, par des navires nationaux, pourront, de même, être importés dans ces ports par des navires de l'autre partie contractante, sans être soumis à aucun droit ou charge, de quelque dénomination que ce soit, autres ou plus élevés que ceux auxquels les mêmes articles seraient soumis s'ils étaient importés par des navires nationaux. Cette égalité réciproque de traitement sera appliquée sans distinction, que ces articles viennent directement du lieu d'origine ou de tout autre pays étranger.

Il y aura de même parfaite égalité de traitement pour l'exportation, de façon que les mêmes droits de sortie seront payés et les mêmes primes ou drawbacks seront accordés, dans les territoires de chacune des parties contractantes, à l'exportation d'un article quelconque qui peut ou pourra en être légalement exporté, que cette exportation se fasse par des navires français ou par des navires japonais et quel que soit le lieu de destination, soit un port de l'autre partie, soit un port d'une tierce puissance.

Art. 11. — En tout ce qui concerne le placement des navires, leur chargement, leur déchargement dans les eaux territoriales des parties contractantes, il ne sera accordé, par l'une des parties, aux navires nationaux, aucun privilège ni aucune facilité qui ne le soit également, en pareil cas, aux navires de l'autre pays, la volonté des parties contractantes étant que, sous ces rapports, les bâtiments respectifs jouissent d'une parfaite égalité.

Art. 12. — Les navires marchands naviguant sous pavillon français et japonais et ayant à bord les documents requis par leurs lois nationales pour établir leur nationalité, seront respectivement considérés, au Japon et en France, comme navires français et japonais.

Art. 13. — Aucun droit de tonnage, de transit, de canal, de port, de pilotage, de phare, de quarantaine ou autres droits ou charges similaires ou analogues, de quelque dénomination que ce soit, levés au nom ou au profit du gouvernement, de fonctionnaires publics, de particuliers, de corporations ou d'établissements quelconques, ne seront imposés dans les eaux territoriales de l'un des deux pays sur les navires de l'autre sans qu'ils soient également imposés, dans les mêmes conditions, sur les navires nationaux en général, ou

sur les navires de la nation la plus favorisée. Cette égalité de traitement sera appliquée réciproquement à leurs navires respectifs, de quelque endroit qu'ils arrivent et quel que soit le lieu de destination.

Art. 14. — Les navires chargés d'un service postal régulier de l'une des parties contractantes, qu'ils appartiennent à l'Etat ou à une compagnie subventionnée par lui à cet effet, jouiront, dans les eaux territoriales de l'autre, des mêmes facilités, privilèges et immunités que ceux qui sont accordés aux navires similaires de la nation la plus favorisée.

Art. 15. — Il est fait exception aux dispositions de la présente convention pour le cabotage dont le régime reste soumis à la législation de la France et du Japon respectivement ; il est entendu, toutefois, que les Français au Japon et les Japonais en France jouiront, pour tout ce qui concerne le cabotage, des droits et privilèges qui sont ou seront accordés par cette même législation aux ressortissants de la nation la plus favorisée.

Tout navire de l'une des parties contractantes, chargé à l'étranger d'une cargaison destinée à deux ou plusieurs ports d'entrée des territoires de l'autre, pourra décharger une partie de sa cargaison dans l'un desdits ports, et en continuant son voyage pour l'autre ou les autres ports de destination, y décharger le reste de sa cargaison, toujours en se conformant aux lois, aux tarifs et aux règlements de douane du pays de destination. De la même manière et sous la même restriction, tout navire de l'une des parties contractantes pourra charger dans les divers ports de l'autre au cours du même voyage pour l'étranger.

Art. 16. — Les deux hautes parties contractantes déclarent qu'elles sont adhérentes à la convention d'union de Paris du 28 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle ; dans le cas où l'une d'entre elles cesserait d'adhérer à la convention précitée, elles conviennent des stipulations suivantes :

Les ressortissants de chacune des parties contractantes jouiront, dans les territoires de l'autre partie, des mêmes droits que les nationaux eux-mêmes, pour tout ce qui concerne la protection des brevets d'invention, des marques de fabrique ou de commerce, des dessins et modèles industriels et de fabrication de toute espèce, et noms commerciaux, et des indications de provenance, et pour tout ce qui concerne la répression de la concurrence déloyale, sous réserve de l'accomplissement des formalités et des conditions imposées par la loi.

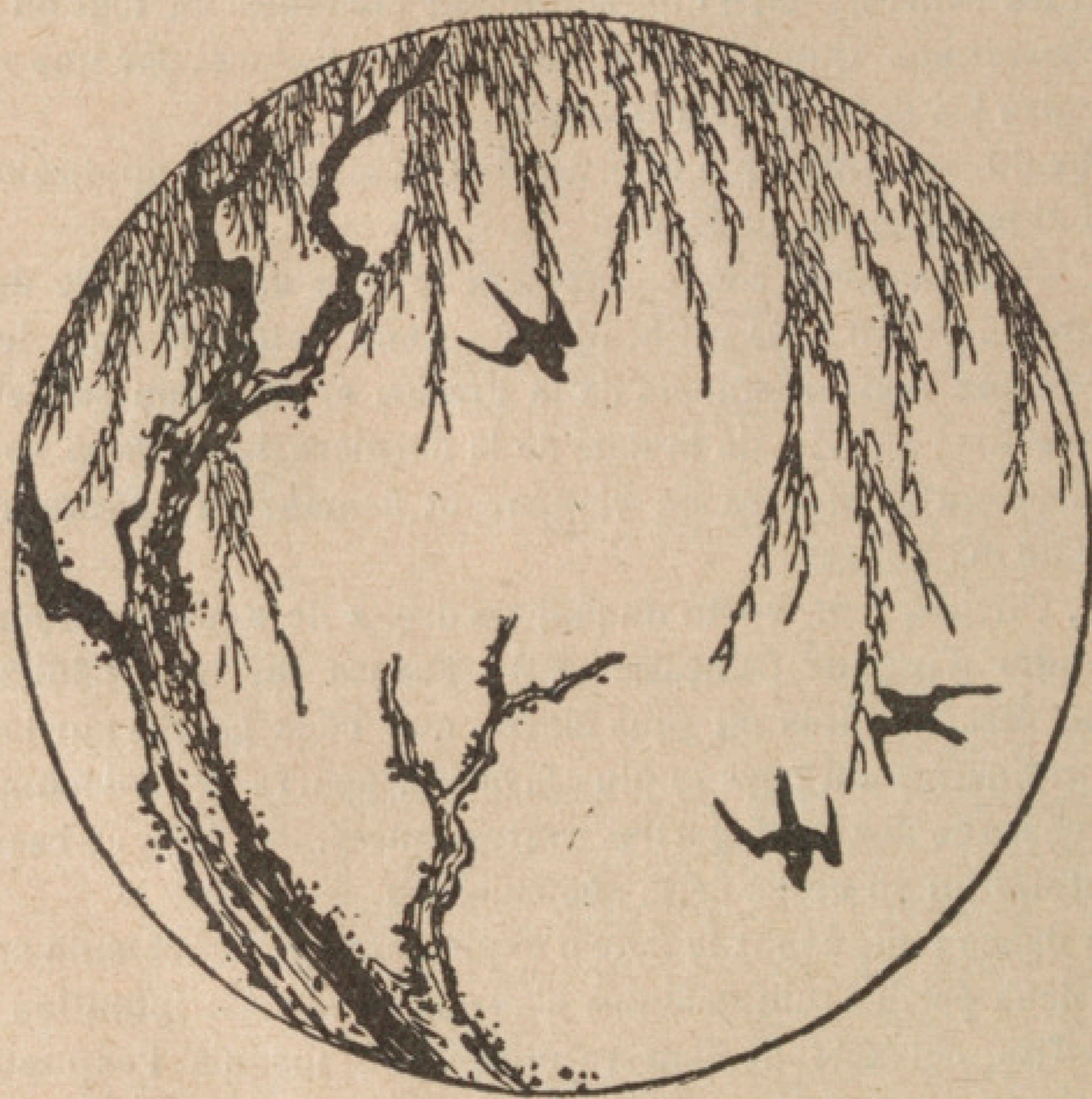
Tout produit portant une fausse indication de provenance dans laquelle un des pays contractants, ou un lieu situé sur les territoires de l'un d'eux, serait directement ou indirectement indiqué comme pays ou comme lieu d'origine, sera saisi à l'importation à la requête des autorités douanières ou du ministère public ou d'une partie intéressée, si la législation de chaque pays contractant l'admet, ou bien, à défaut, sera soumis aux actions et moyens assurés en pareil cas par la loi aux nationaux.

Art. 17. — Les hautes parties contractantes conviennent que, pour tout ce qui concerne le commerce, l'industrie et la navigation, tout privilège, faveur ou immunité quelconque, que l'une d'elles a déjà accordés ou accorderait à l'avenir au commerce, à l'industrie et à la navigation de tout autre Etat, seront





tableaux A et B, indiquant les tarifs applicables à certaines marchandises bénéficiant, à titre temporaire tout au moins, de réductions spéciales, le régime de la nation la plus favorisée restant stipulé pour l'ensemble des échanges (art. 5 du traité ci-dessus).





« On croit toujours cependant, malgré l'évidence, peut-on dire, à des projets agressifs de sa part dans les régions qui lui sont le plus inaccessibles, puisqu'on l'a accusé lors des troubles du Mexique, de s'être assuré sur la côte de ce pays, une base navale d'opérations contre les États-Unis. Rien n'est plus invraisemblable et ce sont plutôt les États-Unis qui pourraient, avec des chances de succès, entreprendre contre le Japon la conquête de l'île de Formose.

« L'envoi dans les eaux chinoises d'une flotte américaine de beaucoup supérieure à la flotte japonaise n'est en effet qu'une question d'argent nullement embarrassante pour les États-Unis, qui ont déjà fait faire le tour du monde à une flotte de 16 cuirassés. Et une fois Formose isolée du Japon par une flotte victorieuse, il serait possible, même aux États-Unis, de débarquer dans l'île assez de troupes pour avoir raison de sa garnison japonaise. Il ne peut être question évidemment d'une telle entreprise de la part des États-Unis, car le jeu n'en vaudrait certes pas la peine, mais la possibilité en est ici montrée afin de faire bien comprendre la véritable situation réciproque des deux pays. Il en serait de même de la France, si elle pouvait disposer de toutes ses ressources contre le Japon.

« On ne peut faire évidemment le même raisonnement pour la Corée ou le Liaotung, parce que la flotte japonaise, dans ses eaux métropolitaines et appuyée sur ses excellentes bases, serait beaucoup plus redoutable que dans la région de Formose.

« Encore une fois, non seulement le Japon ne peut songer d'ici longtemps, même s'il en avait le désir, ce dont il est bien loin, à attaquer qui que ce soit, mais encore il se trouve dans l'obligation absolue, afin d'éviter que ses intérêts vitaux en Mandchourie et en Chine ne soient gravement compromis, d'augmenter considérablement son programme naval ».

Pourquoi n'a-t-on pas toujours parlé de la sorte ? Combien de malentendus et de froissements on aurait ainsi évités ! Pourquoi encore aujourd'hui les lignes si sensées de R. Yamato ne sont-elles pas moins rares ?

Enregistrons cependant avec plaisir les progrès incontestables révélés par de telles études, en ce qui concerne l'état de l'opinion publique en France, à l'égard du Japon.

Non moins digne d'attention sympathique est l'article de M. R. Séjourné, dont nous citerons la dernière partie où, à notre sens, l'auteur sait comme on se place à un point de vue clairement et nettement objectif :

« Cette politique douanière avait un double but : en premier lieu, élever une barrière douanière permettant à l'industrie naissante de prendre tout son essor ; en second lieu, retirer de l'élévation des tarifs des suppléments considérables de recettes, destinés à faire face aux dépenses formidables occasionnées par l'armée, la marine et les travaux publics.

« Mais si pour le Japon, cette politique peut être envisagée comme très avantageuse, il est évident qu'elle l'est beaucoup moins pour les pays avec lesquels il est en relations d'affaires. Aussi ne devons-nous pas nous étonner si la nouvelle « convention de commerce et de navigation », signée le 19 août dernier, entre la France et le Japon et soumise récemment à l'approbation des Chambres françaises, a été acceptée par certains avec

réserve. On a fait remarquer que les avantages obtenus par les négociateurs français ont été bien minimes, surtout si l'on envisage que l'issue heureuse des négociations était bien plus désirable pour le Japon que pour la France, le Japon emportant en France huit fois plus de marchandises que la France n'en exporte au Japon. On peut même ajouter que si le chiffre des importations japonaises en France a progressé sans cesse depuis 1897 en passant de 26 à 45 000 000 de yen, par contre celui des exportations françaises au Japon est resté stationnaire (5 millions et demi de yen). Quant aux grosses réductions obtenues sur de nombreux articles, elles seraient en réalité beaucoup moins fortes qu'elles ne paraissent, le nouveau tarif japonais qui a été pris pour base ayant été majoré considérablement.

« Toutefois, ces critiques ne paraissent pas fondées, car il était impossible tout d'abord de voir maintenus les tarifs favorables de 1896. De plus, dans leurs dernières conventions avec le Japon, l'Angleterre et l'Allemagne ne paraissent pas avoir été plus favorisées que la France. Enfin, une guerre de tarifs ne nous aurait apporté que des déboires. L'Empire nippon, en effet, sur ses 90 000 000 de francs d'exportations en France, lui envoie 70 000 000 de matières premières exemptes de droits, tandis que nos exportations au Japon se composent surtout de produits d'alimentation ou d'objets manufacturés qui se seraient trouvés soumis aux droits formidables du tarif japonais.

« Cette convention, du reste, ne concerne pas uniquement les relations commerciales, elle contient également des clauses relatives à l'établissement des Français au Japon et à la protection de la propriété industrielle; elle dépasse ainsi la portée d'un simple accord commercial et sera certainement un facteur puissant qui permettra de développer, en les rendant plus étroites, les relations politiques et économiques que nous avons avec ce pays.

« L'intérêt que l'on attache en France à la conclusion de ce traité démontre suffisamment que le Japon occupe une situation justement appréciée, et les considérations qui précèdent ont permis de voir que cette situation n'était pas seulement de façade. L'état de ses finances est très satisfaisant. Si sa dette atteint un chiffre élevé, il faut bien remarquer que les chemins de fer, dont le rachat a coûté 1 300 000 millions au trésor, sont la propriété de la nation et deviennent ainsi une garantie de tout premier ordre pour les emprunts qui ont été émis à l'étranger.

« Le concours financier que ce pays a été amené à demander à différentes reprises aux marchés européen et américain ne peut être considéré comme un signe défavorable au point de vue de sa richesse. Il est tout naturel, en effet, à la suite d'une longue période de guerre et après l'émission de nombreux emprunts publics, de voir l'argent se raréfier et le taux de l'intérêt monter. Aussi peut-on seulement constater que le Japon a fait appel aux marchés étrangers pour trouver des capitaux à meilleur compte et diminuer ainsi, par des conversions avantageuses, les charges occasionnées par sa dette.

« D'aucuns trouveront peut-être ces tableaux de R. Yamato et de M. R. Séjourné brossés trop à l'avantage du Japon. Qu'ils réfléchissent à ce que

le Japon a pu faire jusqu'ici pour son essor et ils ne penseront plus tant de même, du moins, il nous le semble. Toujours est-il que ceux qui étudient de près, sans passion, l'Empire du Soleil Levant souscrivent entièrement aux deux passages extraits des deux articles que les *Questions Diplomatiques et Coloniales* viennent de nous donner l'un après l'autre.

E. A.



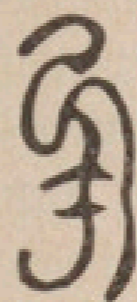






## Questions et réponses <sup>(1)</sup>

---



1. — M. W. L. Behrens, notre collègue, demande que l'on veuille bien déterminer le sujet du netzké reproduit ci-dessus.

Il semble qu'il s'agisse d'une représentation plus ou moins fantaisiste de Wichnou sur Garouda. Mais avant d'admettre cette identification il faudrait qu'elle fût acceptée et établie par la personne compétente. — (Em. D.)

2. — Dans un livre publié à Paris en 1866 sous ce titre : *Une campagne sur les côtes du Japon*, M. Alfred Roussin, alors aide-commissaire de la Marine, écrit :

« Les pagodes sont très nombreuses dans la campagne (aux environs de Yokohama) ; elles sont bâties en bois comme tous les monuments de ce pays soumis à de fréquents tremblements de terre, mais l'intérieur est orné de curieuses sculptures, où dominent les emblèmes sacrés de la religion : la tortue à queue velue, le dragon, la cigogne, le poisson de mer, la branche de pin. Des lanternes en pyramides ou des animaux fantastiques sculptés en pierre sont disposés symétriquement en avant de l'entrée ; dans les temples bouddhistes, on entrevoit la statue dorée de la divinité et de ses satellites au fond de l'édifice, dans un demi-jour mystérieux... » (*op. cit.*, p. 75).

Sans doute quelques-uns, parmi nos érudits collègues japonais ou français, seront-ils en mesure de nous éclairer sur le sens de ces emblèmes auxquels il est fait allusion dans la première partie de ce passage. Les communications qu'ils voudraient bien adresser, à cet égard, au Secrétaire Général, seraient accueillies avec reconnaissance. Elles intéresseraient certainement un grand nombre d'entre nos lecteurs.

Il paraît clair d'ailleurs, que ces emblèmes relèvent soit de la religion shinto soit du culte ryobu shinto. Cela semble résulter, de façon indirecte mais claire, du texte même du passage ci-dessus cité. Il est du reste généralement connu que la cigogne (c'est-à-dire la grue, *tsuru*) et la tortue

(1) V. le *Bulletin*, n° XVIII, p. 197.

sont dans toute l'Asie Orientale, les symboles des deux grands principes céleste et terrestre de la philosophie chinoise.

3. — Un de nos nouveaux co-sociétaires, japonais, nous a exprimé le désir d'avoir des renseignements sur l'*Exposition Internationale d'Art Décoratif Moderne* qui doit se tenir à Paris en 1915.

Notre sympathique collègue M. H. Vever, à qui nous nous sommes adressé à ce sujet, a bien voulu nous répondre par la lettre que voici :

« Paris, 15 février 1912.

« Voilà déjà plus d'un an qu'on s'occupe de cette Exposition et le principe en a été voté par les Présidents des principaux groupements intéressés ainsi que par un certain nombre de personnalités compétentes convoquées à cet effet. Mais, avec les changements de Ministères, les choses n'avancent pas aussi vite qu'on le voudrait.

« Le Président de l'Union Centrale des Arts Décoratifs, M. François Carnot, député, a pris l'initiative de déposer, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi, signé par un grand nombre de ses collègues. Ce n'est qu'après le vote de cette loi qu'on sera exactement fixé.

« De toutes façons, cette exposition ne devra comprendre que des objets d'Art Décoratif exclusivement *Moderne*. Aucune copie ou postiche des styles anciens n'y seront admis.

« Croyez, je vous prie, etc. »

(Signé) : Henri VEVER.

Relativement au même projet, on lit dans le *Temps* du 7 février 1912 :

#### *Les Arts Décoratifs.*

« M. François Carnot, député de Seine-et-Oise, et Président de l'Union Centrale des Arts Décoratifs, vient de déposer une proposition de loi tendant à organiser à Paris, en 1915, une exposition internationale des Arts Décoratifs modernes.

« Avec M. Fr. Carnot, ont signé : MM. Paul Boncour, Dumont, Massé, Henry Cochin, Puech, Joseph Reinach, Marcel Sembat et Sibille ».

4. — Que faut-il entendre par porcelaine de Satzuma ? A quoi correspond exactement cette appellation ?

Tout d'abord il est clair que ces points d'interrogation ne se rapportent pas aux fabrications modernes, au décor rouge et or, que chacun connaît.

En ce qui concerne l'art de la porcelaine en Satzuma, aux belles époques, la réponse est moins simple qu'il pourrait sembler à première vue. Des indications quelque peu précises ne se rencontrent guère, à notre connaissance, que dans l'ouvrage de *Oueda Tokounosuké*, publié en 1895, avec une intéressante préface de notre collègue, M. E. Deshayes (E. Leroux, éditeur). Voici, d'après ce travail plein d'érudition, quelques brèves données concernant la question posée.

Vers 1595 (ère de Bunroku) Shimazu Yoshihiro ramena à la suite de son armée dix-sept potiers coréens. Ce prince, amateur de tchanoyu, commanda à ces artisans un grand nombre de pièces faites à son goût. Elles étaient d'une terre à grain fin, avec une couverte colorée en bleu, jaune et noir; les plus précieuses étaient à couverte blanche dite *Djakatsou*... En 1614 *Bokou Heii*, un des dix-sept potiers amenés de Corée une vingtaine d'années plus tôt, découvrit dans la province de *Satsuma* et dans celle d'*Osumi*, nouvelles matières nécessaires à sa fabrication... La population ouvrière de *Nawashiro* s'accrut sensiblement, et on y fabriqua avec succès des vases d'une terre blanche et transparente et ceux imitant les pièces dites les *Hakémé*, *Mishima* et *Sunkoroku*... En Kwan ei (1789-1800), Norinobu, prince de la maison de Shimazu, fit employer l'or dans la décoration et les nouveaux produits obtinrent un grand succès sous le nom de Nishikidé (articles décorés) (1). — [Ed. Cl.]

\*  
\*\*

Comme il est indiqué plus haut, p. 131), M. Tsuji nous a fait connaître que le service des publications de l'Institut Historique de Tôkyô était fait à plusieurs institutions en France, notamment à la Bibliothèque Nationale et à celle de la Sorbonne. A cet égard, en ce qui concerne le premier de ces établissements, nous devons les renseignements suivants à la bienveillance de M. Henry Marcel, Administrateur Général.

Les deux collections publiées par l'Institut historique de Tôkyô sont actuellement classées au Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Voici, d'après la vérification que M. Courant vient d'en faire, quels sont les volumes de ces deux séries possédés par la section ci-dessus désignée :

1° *Dai Nippon Komonjo* :

- A. Série principale, vol. 2 à 7.
- B. Série par familles, n° 1 (en 8 vol.).
  - n° 2 (en 1 vol.).
  - n° 3 (en 5 vol.).
  - n° 4 (en 2 vol.).
- C. Pièces relatives aux pays étrangers, 1 vol.

Soit au total 23 volumes.

2° *Dai Nippon Shiryo* :

- A. Série, 4 vol. 1 à 9.
- B. — 6 — 1 à 9.
- C. — 12 — 1 à 13.

Soit au total : 31 vol.

10 avril 1912.

N.-B. — Les 16 volumes du premier ouvrage et les 22 du second qui

(1) *Op. cit.*, pp. 68, 71, 73.

étaient conservés aux Imprimés sous les cotes 8° II 912 et 921 ont été joints à ceux du Département des Manuscrits et insérés dans le fonds japonais.

D'autre part M. A. Croiset, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, veut bien nous faire savoir que « des renseignements qu'il a fait prendre à la Bibliothèque de la Sorbonne, il résulte qu'elle n'a reçu jusqu'ici, aucune des deux publications émanant de l'Institut Historique de Tôkyô.

---

Le 16 février, notre nouveau trésorier, M. H. Chevalier a fait devant la Société des Ingénieurs civils de France une conférence sur les *anciennes charrues d'Europe*. Dans sa conclusion, il eut occasion de faire un rapprochement entre les charrues japonaises (précédemment étudiées par lui dans un mémoire sur les charrues d'Asie) et les charrues italiennes, marocaines et indiennes.

Le texte de cette instructive conférence a été publié dans le « Bulletin de la Soc. des Ing. Civ. de France » portant la date de janvier 1912.

Le 24 avril, M. Imre Pillitz, notre nouveau collègue, dont le talent de violoniste est déjà bien connu, a donné, salle des Agriculteurs, un concert avec un programme ainsi composé :

Sonate en *si mineur*, Abbé Robineau-Pillitz; Concerto en *fa dièze mineur*, Ernst; Sarabande, Bach, Berceuse, I. Pillitz, God save the King, variations de Paganini.

M. Pillitz a joué avec beaucoup de sûreté et de brio ces différents morceaux dont quelques-uns, le concerto de Ernst notamment, offrent, comme on sait, de particulières difficultés d'exécution. Il a remporté un grand et légitime succès et nous sommes heureux de nous associer aux chaleureux applaudissements qu'il a recueillis. Pour finir, M. Pillitz a interprété, dans le sentiment le plus juste, une czarda hongroise, non portée au programme, et qui a laissé l'auditoire littéralement sous le charme.

Pendant la même soirée, M. Jean Batalla a joué au piano, avec un art achevé, deux études de Chopin, un nocturne de Scriabine (pour la main gauche seule) et une tarentelle de Moszkowski.

Reconnu dans l'assistance : M. le Comte Somssich, représentant l'Ambassade d'Autriche-Hongrie, et le Consul de Hongrie, M. et M<sup>me</sup> Emile Bertin, M<sup>lle</sup> Bertin, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Finaly, M<sup>me</sup> de Lucy-Fossarieu et ses filles, M. Alévèque, M. Chapuis, M. Ed. Clavery, M. et M<sup>me</sup> Domergue, M<sup>lle</sup> Jarnajonschi, artiste-peintre, M<sup>lle</sup> Jérôme et ses nièces, M. Raphaël Petit et ses filles, la Comtesse et M<sup>lle</sup> de la Vallette, etc., etc.

Notre collègue, M. A. Westarp doit donner le jeudi 30 mai, au Musée Guimet, à l'intention des membres de la Société, une conférence sur ce sujet : *la Musique vient de l'Orient*. Une part très importante y sera faite à la musique japonaise. M. Imre Pillitz a bien voulu offrir son concours pour l'exécution de quelques-uns des « exemples » dont M. Westarp compte accompagner son exposé. Lors de la même séance, nos collègues auront, nous l'espérons du moins, l'occasion d'entendre des artistes japonais jouer des airs de *koto* et de *shaku hatchi* (flûte verticale en bambou)

## Avis divers

---

Le BULLETIN est adressé gratuitement aux Membres de la Société Franco-Japonaise de Paris, dont les actes et les progrès sont ainsi portés à leur connaissance ; il doit aussi servir de lien entre eux. Que chacun veuille donc bien, pour aider à sa rédaction, communiquer au secrétaire général, qui en a la charge, des notes sur ses travaux : listes d'ouvrages publiés ou en préparation, études originales traitant de questions japonaises sur lesquelles on jugerait à propos d'attirer l'attention, etc. Sur ces mêmes questions, le BULLETIN pourrait répondre à toutes demandes de renseignements et accueillerait aussi bien les informations pratiques fournies par les négociants, traitant d'affaires japonaises.

---

Le secrétaire général reçoit assez fréquemment, de la part de nouveaux membres, des demandes tendant à ce qu'il leur soit adressé des Bulletins publiés antérieurement à leur admission dans la Société.

En prévision des demandes analogues qui viendraient à se produire encore, le Bureau a l'honneur de faire connaître aux intéressés qu'il ne reste plus qu'une seule collection complète (1903-1910), du prix de 70 francs port compris. Cette collection a été reconstituée grâce à quelques numéros anciens parvenus au Bureau depuis la publication du fascicule XXII. La Société dispose encore d'une série (du prix de 50 francs) n'ayant d'autre numéro manquant que le fascicule IV, et de quelques collections composées des N<sup>os</sup> II et III, V-XVII, XIX-XX, du prix de 40 francs l'une, port compris. Jusqu'à nouvel avis, des exemplaires anciens pourront être éventuellement adressés à ceux qui en feraient la demande, au prix de 2 francs par numéro pour les membres de la Société et les Bibliothèques publiques et de 3 francs pour les personnes n'appartenant pas à la Société. Pour ces dernières, le prix des numéros de l'année en cours est de 5 fr. l'un.

Les numéros I, IV et XVIII sont complètement épuisés. Il ne reste plus en numéros séparés pour la vente, qu'un très petit nombre d'exemplaires des fascicules XIX-XX et XXI, du prix de 6 et 4 francs respectivement, pour les membres de la Société, 8 et 6 francs pour les personnes étrangères à la Société. Celle-ci reprend, à raison de 2 fr. l'un, les exemplaires des numéros ci-dessus indiqués comme épuisés.

---

Ainsi qu'on l'aura constaté, le BULLETIN, à partir du numéro X, a commencé à publier des annonces. Son tirage et sa circulation ont été, en même temps, notablement augmentés.

Les personnes qui, sans appartenir à la Société, désireraient recevoir le BULLETIN, pourront dorénavant contracter des abonnements au prix de 20 francs par an (port compris).

La Bibliothèque de la Société, installée comme par le passé au Musée d'Ennery, 59, Avenue du Bois-de-Boulogne, est ouverte tous les vendredis, de 2 heures

à 6 heures. Un secrétaire-interprète, sera présent pour toutes traductions et informations concernant le Japon.

Le Secrétaire général reçoit à la Bibliothèque, Musée d'Ennery, tous les vendredis, de 2 heures à 3 heures 1/2.

Éditeurs, auteurs et amateurs sont priés de faire bénéficier la Bibliothèque des ouvrages sur le Japon dont ils peuvent disposer.

Pour tous renseignements concernant la Bibliothèque, s'adresser à M. Arcambeau, archiviste-bibliothécaire, au Musée d'Ennery, ou à son domicile personnel, 133, boulevard Voltaire.

Le Conseil a récemment décidé de faire distribuer à nos collègues une carte d'adhérent. Cette carte a maintenant été envoyée à tous ceux d'entre nous qui habitent en France, ou qui résidant au loin en ont fait spécialement la demande.

Elle donne droit :

- 1° A la libre admission à la Bibliothèque de la Société ;
- 2° A l'entrée gratuite au Musée *Cernuschi* (Décision de M. le Préfet de la Seine, du 6 mars 1911) ;
- 3° A l'admission à l'inauguration de toutes les expositions organisées au Musée *d'Ennery*, sur demande adressée au directeur ;
- 4° A l'admission à la Bibliothèque d'art et d'archéologie, fondée par notre collègue M. Doucet. V. numéro XXIII-IV, p. 118.

L'insigne de la Société, dont le modèle est dû au peintre Félix Régamey, a été exécuté par M. Henri Nocq, le réputé graveur en médailles.

Ce bijou, dont la reproduction figure en grandeur d'exécution sur la couverture du BULLETIN, doit à la collaboration gracieuse de ces deux artistes son cachet original et élégant.

Frappé en argent, à fleur de coin, par la Monnaie, l'insigne est livré facultativement, avec ou sans son ruban aux couleurs franco-japonaises, pour 12 francs, aux membres, à leur entrée dans la Société.

Un album qui contiendra les portraits photographiques des membres de la Société, est en préparation. Les retardataires sont instamment priés de se rendre chez M. Roger Sazerac, photographe, 43, rue Saint-Lazare, qui, étant des nôtres, a bien voulu se charger de l'exécution des clichés. A chacun, une épreuve est remise à titre gracieux.

Les membres sont priés de bien vouloir envoyer au secrétariat, en vue de l'établissement d'une liste d'invités aux fêtes ou aux conférences de l'année, les noms et adresses des personnes qu'ils considèrent comme susceptibles de s'intéresser à nos réunions et à nos travaux.

Les sociétaires sont instamment priés d'aviser le secrétariat de leurs changements d'adresse.

Tous les culs-de-lampe figurant au présent Bulletin, sont partie des clichés ayant servi à l'impression du *Japon artistique*, de M. Bing, et ont été gracieusement mis à la disposition de la Société par M. Marcel Bing.

Le Gérant : E. ARCAMBEAU.



THE HISTORY OF THE

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text appears to be organized into several paragraphs, with some lines indented. The characters are too light and blurry to be transcribed accurately.



## A JOINDRE AU BULLETIN XXIV

---

Dans ce fascicule, XXIII-IV, quelques *errata* se sont glissés que nous croyons devoir relever ci-après :

Page 109, note ligne 4 en remontant, *au lieu de* : destitué, *lire* : destiné.

Page 121, ligne 12, *au lieu de* : branche de buis, *lire* : branche de bois.

Page 128, ligne 12, rétablir ainsi la ponctuation : Kiang si; Houpé, cap. Hankéou; Hounan, cap. Tchang cha fou; Kouei tchéou; Sseu tchouen, cap. Tchen tou; Yunnan...

Page 129, ligne 12 en remontant, *au lieu de* : un vapeur sur le Tchang cha Fou, *lire* : un vapeur sur Tchang cha fou.

Page 132, ligne 1, *lire* : Te un Shû, *au lieu de* : Te un Shin.

Page 133, ligne 18.

La traduction de Te un shû par nuages arrêtés donne le sens littéral, ou mot à mot. En fait, les deux mots réunis forment une expression dont l'équivalent français serait réminiscence, souvenir (en jap. kaïko) d'un ami décédé (M. T. Oçoumi).

Page 136, ligne 13 en remontant, *au lieu de* : Sotatou, *lire* : Sotatsu.

Page 189, ligne 2 en remontant, *au lieu de* : Weckly, *lire* : Weekly.

Page 193, ligne 16 en remontant, *au lieu de* : de la Dette, des dépôts, *lire* : à la Dette, aux dépôts.

Page 217, lignes 7 et 8, en remontant, *lire* : la Société étant réunie à l'Alliance Française.

Page 225, note 2. Nos lecteurs auront rétabli d'eux-mêmes le nom bien connu de M. Léon Roches (*au lieu de* : Rocher), ainsi que celui de M. Outrey (*au lieu de* : Dutrey) et celui de la ville de Yeddo (*au lieu de* : Yoddo). Ces deux derniers noms figurent d'ailleurs correctement imprimés dans la même page.

---

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

The history of the United States is a story of growth and expansion. From a small collection of colonies on the eastern coast, it grew into a vast nation that spanned the continent. The early years were marked by struggle and conflict, as the colonies fought for their independence from British rule. The American Revolution was a turning point in the nation's history, leading to the signing of the Declaration of Independence in 1776. The new nation then faced the challenge of building a government that would unite the diverse states and provide for the common good. The Constitution was drafted in 1787 and put into effect in 1789, establishing a system of checks and balances that has endured to this day. The United States continued to expand westward, acquiring new territories and states. The Civil War, fought between 1861 and 1865, was a pivotal moment in the nation's history, as it resolved the issue of slavery and preserved the Union. The Reconstruction era that followed was a period of significant change and progress, as the nation worked to rebuild and reunite. The United States emerged from the war as a global superpower, playing a leading role in the world. The 20th century was marked by technological innovation, social change, and the challenges of the Cold War. Today, the United States remains a leading nation, committed to freedom, democracy, and the well-being of its people.

會協佛日



# Société Franco-Japonaise DE PARIS

FONDÉE LE 16 SEPTEMBRE 1900

SIÈGE SOCIAL :

**PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN**

*107, Rue de Rivoli*

Fondée en 1900, et honorée d'une subvention annuelle du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de France et de dons dus à la générosité du Gouvernement du Japon et à celle de hautes personnalités Japonaises et Françaises, la *Société Franco-Japonaise de Paris* est, de par l'article 1<sup>er</sup> de ses statuts, « un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent, à un titre quelconque, les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants. Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs Français au Japon et Japonais en France l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires ».

La Société a pour moyens d'action :

- 1° Des Conférences, au moins mensuelles ;
- 2° Un Bulletin périodique ;
- 3° Une Bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux, installée au MUSÉE D'ENNERY, 59, Avenue du Bois-de-Boulogne, et ouverte aux membres de la Société, tous les Vendredis, de 2 à 6 heures ;
- 4° Les bons offices d'un Secrétaire-interprète Japonais, qui se tient également le vendredi, de 2 à 6 heures, au siège de la Bibliothèque, à la disposition des membres de la Société, pour toutes traductions et informations concernant le Japon.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Membre annuel . . . . .	15 francs par an.	} Une fois versée et exonérant de la co- tisation annuelle.
» à vie . . . . .	150 »	
» donateur . . . . .	300 » au moins.	

Le paiement d'un droit d'entrée facultatif de 12 francs donne droit à l'insigne de la Société frappé en argent, dont la reproduction en demi-grandeur figure ci-dessus.

Les membres de toutes les catégories reçoivent gratuitement le *Bulletin*.

Prix du *Bulletin*, pour les personnes n'appartenant pas à la Société : 5 francs par numéro.

## ANNONCES

---

Le *Bulletin* est distribué à tous les membres de la Société, tant en France qu'au Japon. Il se trouve en lecture à bord des paquebots des principales lignes de navigation desservant les ports de Chine et du Japon, dans les bibliothèques des Chambres de Commerce françaises et japonaises les plus importantes, et dans celles d'un certain nombre de Sociétés géographiques, commerciales, industrielles et autres de la France, de l'Indo-Chine et de l'étranger. De plus, 100 exemplaires en sont remis au Ministère de l'Instruction Publique qui les répartit entre les bibliothèques universitaires et municipales de la France.

Le *Bulletin*, dont l'impression, les illustrations, la valeur des matières insérées, font une publication de luxe, constitue, en raison de sa circulation étendue dans un milieu spécial tant en France qu'au Japon, un organe de publicité particulièrement avantageux aussi bien pour les Français désireux de se créer une clientèle au Japon que pour les Japonais soucieux de faire connaître en France, et aux voyageurs se rendant au Japon, leurs industries ou leurs établissements.

---

### TARIF POUR QUATRE INSERTIONS CONSÉCUTIVES

---

Verso de la première page de couverture. . . .	200 francs.
Recto de la deuxième page de couverture. . . .	200 »
Verso de la dernière page de couverture. . . .	250 »

(Les pages de couverture ne peuvent être divisées)

Une page simple entière sur papier de couleur, soit au commencement soit à la fin du *Bulletin* : 150 francs ; une moitié des dites pages : 90 francs ; un quart des dites pages : 50 francs.

Pour les insertions accompagnées d'un texte en caractères japonais (une ou deux lignes verticales) les prix seront majorés de : 10 francs pour la page entière, de 6 francs pour la 1/2 page, de 4 francs pour le 1/4 de page.

(Il est observé que le *Bulletin* paraît en principe trimestriellement, mais qu'en raison des circonstances d'actualités, de matières ou autres, il peut se faire que deux numéros soient condensés en un seul, une fois ou même deux fois au cours de l'année. La Société ne peut garantir la date précise de la publication. Bien entendu, l'insertion parue dans un numéro doublé ne compte que pour une unité).

### ENCARTAGES

---

Il est accepté des encartages au tarif de 150 francs par encartage fourni par l'annoncier, les frais de poste en sus.

### CONTROLE DES INSERTIONS ET ENCARTAGES

---

La Société se réserve d'accepter ou de refuser les insertions ou encartages proposés.

### MODE DE PAIEMENT

---

Le montant des insertions et encartages acceptés par la Société et munis par l'annoncier du bon à tirer ou à encarter est payable sur justification contre reçu du Trésorier.

---

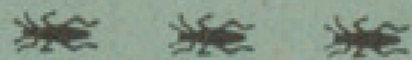
Adresser les demandes d'admission et d'abonnement, et les communications relatives au *Bulletin*, à M. le Secrétaire-Général de la Société Franco-Japonaise de Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris, et les chèques, mandats-poste ou autres valeurs, ainsi que la correspondance relative aux annonces à M. le Trésorier de la Société, à la même adresse.

---

PARIS

Références Japonaises

ROBES — BLOUSES — JUPONS  
COSTUMES TAILLEUR



Madame GENTIL

2 bis, Rue du Havre, PARIS

Grand choix de Tissus, Dentelles et Parures

La maison se charge occasionnellement du travail à façon pour les Dames ayant des tissus à employer.

---

PETITES ANNONCES

à 0 fr. 50 la ligne. Minimum par insertion :  
2 fr. Par an (4 insertions) : 7 francs.

.....

Dame veuve ayant habité Japon, prendrait pensionnaires. Quartier Luxembourg, proximité Grandes Ecoles et métro. Leçons français. Hautes références. S'adresser au D<sup>r</sup> du Bulletin, Pavillon de Marseu, initiales M. C. X.

---

VILLA DES FAMILLES

Pension à l'Entrée du Bois-de-Boulogne  
et du Jardin d'Acclimatation.

Bains. — Électricité, — Jardin  
*Communications avec Paris faciles.*

M<sup>me</sup> BIDOT, 8, BOULEVARD DES SABLONS  
Téléph. 467. Neuilly-s.-Seine (près Porte  
Maillot)

# Specie Bank de Yokohama

(THE YOKOHAMA SPECIE BANK, LIMITED)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1880

*Capital : Yen 24.000.000, entièrement versé*

*Réserve : Yen 14.600.000.*

.....  
*Siège Central à* **YOKOHAMA** *(Japon)*

.....  
SUCCURSALE DE LYON : 19, Rue de l'Arbre-Sec

**Directeur M. M. ONO**

-----  
Succursales et Agences à ANTOUNG, BOMBAY, CHANGCHUN,  
CHEFOU, DALNY, HANKOW, HONGKONG,  
HONOLULU, KOBE, LIAOYANG, LONDRES, MOUKDEN,  
NAGASAKI, NEWCHWANG, NEW-YORK, OSAKA,  
PÉKING, PORT-ARTHUR, SAN-FRANCISCO, SHANGHAI,  
TIELING, TIENTSIN, TOKIO.

-----  
**Opérations de la Succursale de Lyon :**

Négociations et encaissements d'effets de commerce sur les  
places ci-dessus et autres places ;

Vente de mandats et transferts télégraphiques ;

Lettres de crédit ;

Dépôts à échéances ;

Achat de coupons japonais.



## CHARGEURS RÉUNIS

---

# COMPAGNIE FRANÇAISE

# DE NAVIGATION A VAPEUR

*Société anonyme au capital de 12.500.000 francs.*

---

### LIGNE DE LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE :

**SERVICE POSTAL** (subventionné par le Gouvernement Français). — Départ chaque mois du Havre le 22, de Bordeaux-Pauillac le 25, pour Dakar, Conakry, Grand-Bassam, Cotonou, Libreville, Cap Lopez (Sette-Cama, Mayumba, Loango en transbordement), Banane, Boma et Matadi.

Retour par mêmes escales (durée du trajet Matadi-Pauillac : 20 jours).

**SERVICE COMMERCIAL.** — Départ chaque mois de Dunkerque le 14, du Havre le 17, de Bordeaux-Pauillac le 20, pour le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, la Côte d'Or et le Dahomey.

### LIGNE DE L'INDO-CHINE :

Service mensuel direct sans transbordement de Dunkerque le 28 de chaque mois, du Havre le 1<sup>er</sup>, de Bordeaux-Pauillac, le 4, de Marseille le 15 pour Colombo, Singapore, Saïgon, Tourane et Haïphong et par transbordement pour Bangkok, Pnom-Penh, Hanoï.

### LIGNE DE LA PLATA :

Service régulier sans transbordement, deux départs par mois, de Dunkerque les 7 et 17, du Havre les 10 et 20, de Bordeaux les 13 et 23 pour Pasages, Vigo, Ténériffe, Montevideo, Buenos-Aires.

### LIGNE DU BRÉSIL :

Service régulier sans transbordement, deux départs par mois, de Dunkerque le 18, du Havre le 23, pour Vigo, Leixoes, Lisbonne, Rio-de-Janeiro et Santos ; du Havre le 7 pour Vigo, Leixoes, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio-de-Janeiro et Santos.

### LIGNE DU TOUR DU MONDE :

Service régulier, départs d'Anvers tous les 45 jours. Prenant des marchandises et des passagers de 1<sup>re</sup> classe, et desservant les ports de Dunkerque, La Rochelle-Pallice, Marseille, Gènes, Naples, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Shanghai, Chinwangtao (Tientsin), Kobé, Yokohama, (Honolulu, par transbordement), Vancouver, Seattle, Tacoma, San-Francisco, Mazatlan, Guaymas, Santa-Rosalía, ports du Centre-Amérique et de l'Amérique du Sud, Coronel, Punta-Arenas, Montevideo, Santos ou Rio-de-Janeiro, Dakar, La Pallice, Liverpool, Swansea et les ports français de la Manche.



ÉGYPTE

INDES

CEYLAN

CHINE

STRAITS SETTLEMENTS

JAPON

P & O

OCEANIE

P & O

LES PAQUEBOTS

DE LA

COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR  
PÉNINSULAIRE & ORIENTALE

Transportant le courrier sous contrat avec le Gouvernement de Sa Majesté Britannique

Partent fréquemment et régulièrement de LONDRES,  
MARSEILLE et BRINDISI, et transportent les passagers dans  
tous les ports de l'Orient et de l'Océanie.

ON PEUT PRENDRE SON BILLET A NEW-YORK POUR LE TRAJET ENTIER

VOYAGES AUTOUR DU MONDE  
CROISIÈRES EN YACHT

Pour tous renseignements, s'adresser :

A PARIS :

Thos. Cook et Son, 1, place de l'Opéra; Hernu Peron et C<sup>o</sup>, 6<sup>me</sup>, boulevard Haussmann; Compagnie Internationale des Wagons-Lits, 3, place de l'Opéra; Cunard S. S. C<sup>o</sup>, 2 bis, rue Scribe; Captain A. W. Churchward, 30, boulevard des Italiens.

A MARSEILLE :

Estrine et C<sup>o</sup>, 18, rue Colbert.

A NEW-YORK :

L. J. Garcey, International Sleeping Car C<sup>o</sup>, 281, Fifth Avenue; Thos. Cook et Son, 1185, Broadway (coin de la 28<sup>e</sup> rue).

A ANVERS :

John P. Best et C<sup>o</sup>.

A BRUXELLES :

Thos. Cook et Son, 41, rue de la Madeleine.

Ou aux bureaux de LONDRES :

122, LEADENHALL STREET, E. C., and NORTHUMBERLAND AVENUE, W. C.

PARIS

Références Japonaises.

BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ORFÈVRERIE

TÉLÉPHONE  
108-58

-----  
**O. LECLERCQ, Fabricant**

141, Boulevard Sébastopol (Premier étage)  
-----

Brillants et Pierres Fines — Collier Pierres Fines — Importation directe des Indes  
**Atelier spécial de Réparations — Pièces de Commande**

---

PARIS

Références japonaises.

PENSION DE FAMILLE

Maison CHOPARD

**MADAME COUCHENÉ**

SUCESSEUR

11<sup>bis</sup>, rue de Cluny, 11<sup>bis</sup>

Situation exceptionnelle entre la Sorbonne et le Musée de Cluny  
*A proximité des Ecoles de Droit, de Médecine, des Beaux-Arts, etc., etc.*

ÉLECTRICITÉ — CHAUFFAGE CENTRAL — SALLE DE BAINS

---

PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE

LA MUSIQUE JAPONAISE CLASSIQUE

Par M. Charles LEROUX ❁

ANCIEN MEMBRE DE LA MISSION MILITAIRE FRANÇAISE AU JAPON  
DIRECTEUR DE L'HARMONIE DES MINES DE BLANZY

Grand in-8. Nombreuses planches dans le texte et hors texte. Prix : 4 francs.

En vente : A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ, 59, Avenue du Bois-de-Boulogne  
(Musée d'Ennery)  
et chez EVETTE ET SCHAEFFER, 17, passage du Grand-Cerf, Paris.

---

CASE A LOUER

*Quart de page*

Par an (4 insertions). . . 50 francs.

# LE « JAPON A PARIS »

Tous les jours de midi à minuit à MAGIC CITY

77, QUAI D'ORSAY — PONT DE L'ALMA

*Reconstitution élégante et fidèle, dans un cadre caractéristique, de la vie au pays nippon*

**Pavillon de thé. — Danses. — Artistes et artisans**

*(sculpteur, ciseleur, céramiste, menuisier, etc.) à l'ouvrage, en costumés nationaux.*

---

## Cours de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> de LUCY-FOSSARIEU

Médaille par le Gouvernement pour le dessin en 1882.

Peintre Miniaturiste. — Exposante aux Salons 1882-1883

148, Avenue du Roule. — NEUILLY-sur-SEINE

**COURS DE CHANT  
DE VIOLON ET DE PIANO**

Par les meilleurs professeurs de Paris

**COURS D'AQUARELLE  
ET DE PEINTURE SUR GAZE**

**COURS DE DESSIN**

Préparation aux examens

**COURS D'ANGLAIS  
ET D'ALLEMAND**

**COURS DE LITTÉRATURE  
FRANÇAISE**

M<sup>me</sup> Veuve de Lucy-Fossarieu peut prendre quelques jeunes filles françaises ou étrangères chez elle, pour l'éducation, ayant à sa disposition les meilleurs professeurs de Paris

---

## COURS DE FRANÇAIS, par l'Abbé J. Charron m. a.

Professeur en chef

des cours organisés à Kobé par la Société Franco-Japonaise

Gogaku kenkyu no hiketsu . . . . .	y. s. 0.10	Exercices gradués (traduction du précédent) .	y. s. 0.15
Tokuhon livre premier (traduction française).	0.08	Vingt-cinq fables de Lafontaine . . . . .	0.15
Gogaku renshu Tokuhon (livre premier) . .	0.08	Vingt-cinq fables (traduction du précédent) (épuisé) . . . . .	0.12
Exercices gradués (traduction du précédent) .	0.15	Exercices de conjugaison et vocabulaire . . .	0.12
Gogaku renshu Tokuhon (livre deux). . . . .	0.10	Futsugo manabi no shiori ( <i>sous presse</i> ) . .	0.02

(1 yen = 2 fr. 58; 1 sen = 0 fr. 0258).

Ce cours, en partie double, peut servir aux Français pour apprendre le japonais et aux Japonais pour apprendre le français.

*Himeji, Librairie Inue (Japon).*

# A CÉDER

## GRAMMAIRES, DICTIONNAIRES DE CHINOIS

### ET OUVRAGES EN CETTE LANGUE

---

Les ouvrages suivants, provenant de la succession d'un de nos collègues, sont à céder aux prix indiqués ci-dessous. Prière de s'adresser au Secrétaire général de la Société Franco-Japonaise, 107, rue de Rivoli, Paris (1<sup>er</sup>) :

**Dictionnaire chinois-français-latin**, par DE GUIGNES, 1813, papier vergé (un des plats endommagé par l'humidité). Prix : **25 francs**.

**A Syllabic dictionary of the Chinese language**, par S. WELLS WILLIAMS, Shanghai, 1874. Prix : **50 francs**.

**A dictionary of the Chinese language**, par le révérend MORRISON, 2 vol. Macao, 1819-1820. Prix : **30 francs**.

**Manuel de la langue chinoise parlée**, par C. IMBAULT HUART, Pékin, 1887. Prix : **8 francs**.

**Cours graduel et complet de chinois**, par le comte KLECZKOWSKI, Paris, 1876, vol. I (seul paru). Prix : **12 francs**.

**Sseu chou**, les Quatre livres classiques de Confucius et de ses disciples (texte chinois). Prix : **5 francs**.

**Siao hio**, la Petite étude (*id.*). Prix : **4 francs**.

Ces ouvrages, actuellement déposés à la Bibliothèque de la Société, Musée d'Ennery, 59, avenue du Bois-de-Boulogne, peuvent y être examinés les vendredis de 2 à 6 heures (sauf pendant les mois d'août et de septembre).

---

### SOMMAIRES ABRÉGÉS DES PRÉCÉDENTS BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ

---

#### N° XVII :

X.... : Le Prince Ito. — Marquis DE YANAGISAWA : Recensement de la population des villes de Tôkyô et de Yokohama. — EDME ARCAMBEAU : Le Japon économique et financier. — ED. CLAVERY : Art japonais et Art européen (notes détachées). — EDME ARCAMBEAU : La prochaine Exposition Anglo-Japonaise. — Divers, Relations franco-japonaises, etc. — Nouvelles du Japon. — Notes financières. — Bibliographie. — Vie de la Société. — La Maison Mitsui. — Tables pour 1908-09. — 2 gravures hors texte, 8 culs-de-lampe.

Prix : 3 fr. pour les membres de la Société.

4 fr. 50 pour les personnes étrangères à la Société.

**N° XVIII :**

Compte rendu de la dixième Assemblée générale. — ISHIKAWA : Une poétesse japonaise et son œuvre : *Sei Shonagon* et le *Makura no Soshi*. — Comte DE TRESSAN : L'évolution de la garde de sabre japonaise, des origines au xv<sup>e</sup> siècle. — E. LEMAIRE : Nouvelles du Japon scientifique et industriel. — H. L. JOLY : Fantômes et Revenants au Japon. — Lieutenant de vaisseau R. BRYLINSKI : L'affaire *Ten Itchi Bô* (1<sup>re</sup> partie). — Nouvelles du Japon. — Divers. — Chronique financière. — Bibliographie. — Vie de la Société. — Questions et réponses. — Gravures. — 23 illustrations, 10 culs-de-lampe.

Épuisé. — La Société ne dispose plus que d'une seule collection complète à 70 francs (N<sup>os</sup> I à XXI).

**N<sup>os</sup> XIX-XX :**

Comte DE TRESSAN : L'évolution de la garde de sabre japonaise (2<sup>e</sup> article). — CH. LEROUX : La musique japonaise classique. — Lieutenant de vaisseau R. BRYLINSKI : L'affaire *Ten Itchi Bô* (2<sup>e</sup> partie). — E. DESHAYES : Six estampes de Kitao Massanobu. — Nouvelles du Japon. — Le nouveau tarif douanier du Japon. — Notes financières. — Bibliographie. — Expositions et ventes. — Questions et réponses. — 52 illustrations et planches.

Prix : 6 fr. pour les membres de la Société.

8 fr. pour les personnes étrangères à la Société.

**N° XXI :**

Compte rendu de la onzième Assemblée générale. — Général G. LEBON : Au Japon il y a quarante ans. — Lieutenant de vaisseau R. BRYLINSKI : L'affaire *Ten Itchi Bô* (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> parties, fin). — P. A. LEMOISNE : Les Maîtres de la gravure japonaise. — L. HÉLARY : Le Patriotisme japonais. — Marquis DE LA MAZELIÈRE : M. G. Boissonade, de l'Institut, sa mission au Japon (1874-1894). — L'« Oranda Shôgatsu » [Première célébration du jour de l'an au Japon, suivant le calendrier solaire (1<sup>er</sup> janvier 1794)]. — Bibliographie. — Expositions et ventes. — R. KOÉCHLIN : 3<sup>e</sup> exposition des estampes japonaises au Pavillon de Marsan. — P. A. ISAAC : Note sur la technique de l'estampe japonaise en couleurs. — TYGE MÖLLER : Exposition d'art japonais à Stockholm. — Vie de la Société. — Questions et réponses. — 2 gravures hors texte, 8 culs-de-lampe.

Prix : 4 fr. 50 pour les membres de la Société.

6 fr. pour les personnes étrangères à la Société.

**N° XXII :**

A. HALOT : Formose, colonie japonaise. — Marquis DE TRESSAN : L'évolution de la garde de sabre japonaise (3<sup>e</sup> article). — E. DESHAYES : L'exposition rétrospective d'Art japonais à Londres. — H. VEVER : L'influence de l'art japonais sur l'art décoratif moderne. — Deux excursions de la Société à Londres en 1910. — Nouvelles du Japon. — Bibliographie. — Tyge MÖLLER : Chroniques des expositions et ventes. — Correspondance. — Questions et réponses. — Soixante-six illustrations et une carte.

Prix : 3 francs pour les membres de la Société.

5 francs pour les personnes étrangères à la Société.

N<sup>os</sup> XXIII-IV :

P. MALLON : Les primitifs de l'estampe japonaise. — H. MIYAMOTO : Les *Nô*, Drame lyriques du Japon. — Raphaël PETRUCCI : Chronique d'archéologie extrême-orientale. — Alfred WESTARP : A la découverte de la musique japonaise. — Général FRANCFORT : La Croix-Rouge en Extrême-Orient. — S. GARÇON : Les ressources minérales du Japon. — TYGE MÖLLER : Chronique des Expositions et Ventes. — Ed. ARCAMBEAU : Résumé de l'Annuaire Economique et Financier du Japon, 1911. — Ed. CLAVEBY : Chronique financière et économique. — Bibliographie. — Vie de la Société. — Nécrologie (M. TAKAHIRA, M. le D<sup>r</sup> CHIBRET, M. le Général BRUNET). — Correspondance. — Questions et Réponses. — Tables pour 1910-11. — Vingt illustrations.